Sc. 17 Pl. 5.

37
26 C
1

OPERE

EDITE ED INEDITE

DEL CARDINALE

GIACINTO SIGISMONDO GERDIL

DELLA CONGREGAZIONE DE' CHER. REG. DI S. PAOLO

DEDICATE

ALLA SANTITA' DI N. S.

PIO VII. P. M.

TOMO I.

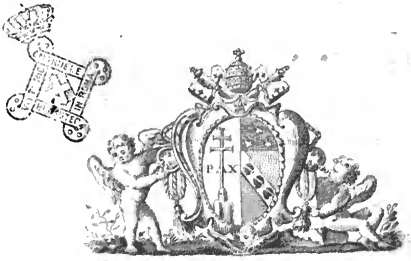

IN ROMA MDCCCVI.
DALLE STAMPE DI VINCENZO POGGIOLI
In Via dell' Anima N. 10.

Con Permissione.

BEATISSIMO PADRE

SE io avessi solo riguardato l'ardente, e vivo mio desiderio di rinnovare la testimonianza della profondissima mia venerazione verso Lei, Beatissimo Padre, e dell'infinita riconoscenza, che Le debbo per quella incomparabile clemenza, onde Le è sempre piaciuto di riguardarmi, non sarei già stato ardito di pregarla, perchè volendo io dare al pubblico una compiuta Edizione dell'Opere della chia-

ra memoria del Cardinale Giacinto Sigismondo Gerdil, si volesse Ella degnare di riceverla sotto l'Augusto Suo patrocinio. Mai non avrei creduto, che l'adempimento de' miei desiderj dovesse pur per poco interrompere il corso di que'pensieri, di que'consigli, e di quelle deliberazioni, onde la SANTITA' VOSTRA sostiene la Religione, e regge la fede del Popolo Cristiano. Ma considerando per una parte la mirabile benignità di Lei, che con infinito giubilo dell'animo mio bene esperimentai, quando Le offersi il Trattato del Matrimonio, cui non guari prima d'abbandonarci lo stesso Emo Scrittore aveva posto l'ultima mano; e d'altra parte chiaramente vedendo, che il frutto delle mie sollecitudini sarebbe riuscito incomparabilmente e più ubertoso, e più certo, e la lettura di que' Libri d'utilità oltre misura più grande, se mostrassero in fronte la testimonianza di chi nella santa, e verace dottrina è Maestro di tutti; presi coraggio, e sì alla SANTITA' VOSTRA presentandomi La supplicai, che volesse essere contenta, che que'Libri medesimi venissero alla luce sotto gli autorevolissimi di Lei auspicj, e fregiati del glorioso Suo Nome. Non potrei abbastanza esprimere o la dolce maraviglia, che mi prese in quel punto, nel quale Le umiliai la mia preghiera, o la tenera commozione, che sentii. Restami tuttora innanzi agli occhi dipinta quell'incredibile bontà Sua, colla quale sì prontamente accondiscese al mio desiderio, e con lieto volto l'offerta da me fattale accettò. Nè io punto dubitai, BEATISSIMO PA-

DRE, che il tenero affetto, che già ebbe, e tuttavia conserva per quel raro Uomo, ed il pregio singolare, in che tiene i parti di quel sublime ingegno, fossero la principalissima cagione del felice accoglimento, ch'ebbe la mia piccola offerta. Usciranno adunque fregiate del glorioso Suo Nome, e dalla di Lei autorità sostenute l'Opere tutte del Cardinale Gerdil, nè quelle solamente, che già ha il mondo gustate, e celebrate, ma altre non poche altresì, che negli scrigni stavano riservate, auree tutte, eccellenti, utilissime, dalle quali nuova luce riceveranno la Religione, la Morale, e tutta la Filosofia. E sono ben sicuro, che tutti coloro, a'quali sta a cuore, che si spargano largamente, e con ardore s'accolgano le verità sublimi, che sole ricondurre possono l'Uomo a quell'alto grado, da cui lo scosse l'errore, esalteranno VOSTRA BEATITUDINE, la cui autorità certo inviterà moltissimi, e gli assicurerà ad affidarsi francamente alle dottrine quivi spiegate, e sostenute; e que'sinceri amatori del vero, che con semplice mente ne vanno in traccia, si crederanno, ch' Ella stessa porga loro in mano que'venerabili Volumi, e gli persuada, e gl'inviti ad attingere a questi fonti l'acque di vita. Gli uni, e gli altri avendo gli occhi intesi alla SANTITA' VOSTRA, mentre ricorderanno la concordia ricondotta, e l'unione da Lei procacciata, e mantenuta al popolo Cristiano; e la vivezza della Fede in popolose nazioni risvegliata, e accesa; e i disagi, i pericoli, i difficili viaggi, a'quali non per altro Ella s'espose, che

per la gloria del Signore, e per la prosperità della Cristiana Repubblica; mentre con istupore penseranno alla felicità donata a'lietissimi Suoi Stati, alla dovizia, all'abbondanza, alla tranquillità, di cui in tempi difficilissimi li fece godere; non lasceranno di ammirare, e di celebrare la grave, e quotidiana sollecitudine di tutte le Chiese, e di ciascuna porzione del Sacro Ovile; della quale non è piccola parte il continuo pensiere di pascerlo di celestiali cibi, e di guardarlo da'nemici non menò feroci, che insidiosi, che dì, e notte si studiano di perderlo. Come un' effetto appunto di questo paterno zelo riguarderanno l' accondiscendenza, e la bontà, onde Le è piaciuto d' accrescere splendore, e peso a'Libri, che ora Le presento, pure coll'autorità, che ad essi darà l'Augusto Suo Nome. Ma più di tutti esulterà, ne sono certo, quella beata anima, che dopo avere dedicato tutta se stessa allo studio della Religione, e alla ricerca, e contemplazione dell' altissime, e divine sue verità; dopo averle e comprese, e spiegate, e dilucidate, perchè gl'idioti le apprendessero; dopo averle corredate di certi, e chiari argomenti, onde nè gl' indocili spiriti rifiutarle, nè potessero gli audaci con ombra di ragione impugnarle; dopo avere sagrificato ad esse il desiderio di sapere, e di scoprire altre verità, belle per se, e da solleticare la sete di sottile ingegno, ma meno vantaggiose alla fede; in fine dopo avere se stesso, il mirabile suo ingegno, la serie tutta de'suoi tempi, e fino gli onesti sollievi della vi-

ta dedicato allo scoprimento, ed alla difesa del sommo vero; ora nell' immensa sua luce immerso vede da quell' eccelso luogo le cose di quà, e conosce, e pruova quanto sia bello lo studio d' insinuare nel cuore degli uomini le grandi verità, che per sommo beneficio di Dio altri ha scoperto, e d'istillare in tutti l'amore del bene, e dell'onesto. E come non può non vedere quanto solide, e feconde sieno le dottrine, che sparse ne'suoi Volumi, se altri si farà a meditarle, uguale allo zelo, che ora più che mai vivo arde in quella sant'anima, è senza dubbio l'esultazione, che pruova, or che da VOSTRA BEATITUDINE hanno le genti un nuovo stimolo allo studio della Religione, e della Morale, delle quali sì vere, sì chiare, sì penetranti verità in tutte le sue Opere a maraviglia risplendono. Felice Gerdil! Educato quasi nel seno del Immortale Benedetto XIV; altamente encomiato dall' illuminatissimo, e piissimo Clemente XIII; all'altezza del Romano Senato destinato dal sapientissimo Clemente XIV, e in quella dal gran PIO VI collocato; teneramente amato, e avuto in pregio, e in grandi cose adoperato da VOSTRA SANTITA', or vede maturi i preziosi frutti dell'eletta semenza, della quale con ardor d' animo sì grande, e con costanza sì maravigliosa arricchì l'Ecclesiastico Campo.

Ma io non m'accorgeva, che mentre cose vere Le parlo, e che l'intimo del cuore pur a pensarle mi penetrano, Le sono forse importuno, e certo più del dovere l' intertengo. Più non debbo inter-

rompere quel tempo, che a tanti è prezioso. Mi rimarrò adunque, e taciturno unirò gli ardenti miei voti a quelli, che per la salute, e per la felicità di Vostra Beatitudine tutta la Chiesa manda al Trono dell'Altissimo Iddio, che sempre efficacissimi furono, e saranno. E rendendole umilissime grazie de'singolari favori, de'quali a Lei debitore mi confesso, e specialmente del nuovo, che accordando alla nuova Edizione delle presenti Opere l'alto suo Patrocinio conosco di ricevere, dinanzi a Lei prostrato me le offero con tutta la divozione, e baciandole i Santissimi Piedi, l'Apostolica Benedizione Le chieggo, ed ho l'onore di confermarmi.

DI VOSTRA SANTITA'

Umilissimo, Ossequiosissimo, ubbidientissimo servo, e figlio
D. Leopoldo Seuti *Assistente Generale*
della Congregazione de' Ch. Reg. di S. Paolo.

ELOGIO LETTERARIO

DEL CARDINALE

GIACINTO SIGISMONDO GERDIL

RECITATO DAL P. D. FRANCESCO LUIGI FONTANA

Procuratore Generale de' Cherici Regolari
della Congregazione di S. Paolo .

Nell' Adunanza generale degli Arcadi di Roma tenuta il dì 6. di Gennajo dell' anno 1804.

APpena mi fui arreso, AA. dottissimi, al gravissimo carico di celebrare in questa letteratissima Corona la memoria di quel sommo, e rarissimo Uomo, cui già da oltre un anno Morte rapì alla Chiesa, ed alle Lettere, del Cardinale Giacinto Sigismondo Gerdil; mi sentii subito nell' animo riaprire la piaga dell' acerbissimo dolore, che allora patir dovetti, quando mi toccò da eminente luogo, in un celebratissimo tempio, e nella pompa solenne di funebre apparato, dinanzi al fiore di questa grandissima Città, quasi d'improvviso ragionarne la prima volta; e temetti, non quella più cruda divenendo a misura, che io andava meditando le sue lodi, si esacerbasse a segno, che m'impedisse di quello fornire, a che m'era, egregio Custode, per gli vostri stimoli, e conforti obbligato. Ma una nuova luce mi s'è poscia offerta alla mente, che non solo di questo timore mi ha sciolto, ma ogni amaritudine dall' animo m' ha tolta via, anzi pure d'insolita giocondità l' ha riempiuto.

Rivolgendo nella mente le cose da lui operate, e scritte, e più e più innoltrandomi in quel mare di sapere, che i suoi libri abbracciano, e guardando gl' inestimabili beni, che di quello si sono prodotti, e si produrranno in tutta la memoria della posterità; veggendo inoltre il lungo corso, per cui ce lo serbò la divina Provvidenza, e la qualità de' tempi, ne' quali a felicissimo esito lo avea condotto: la sua dipartenza da queste basse parti non più mi si presentò in sembianza d'inconsolabil perdita per noi, ma di compitissimo trionfo per lui: frutto della lunga, difficile, e faticosa guerra,

che fino all'ultimo respiro per la Religione sostenne, e delle gloriose vittorie, che de' più terribili nimici di quella in tutti gli incontri riportò. E intesi io bene, e sentii, che a tutti gli uomini, che ci nascono, è prefisso il corso della presente vita, e che misurato è il tempo, in cui il Mondo si ricrei dell'aspetto de' grand'uomini, che lo illustrano; ma quello eternamente si estende, in cui può godere de' frutti della loro virtù.

Nè certamente ora meno ci giova di quello, che al Mondo giovasse, quando quaggiù dimoravano, l'incredibile sapienza de' Basilii, de' Cipriani, de' Gregorii, degli Ambrogi, degli Agostini; avvegnachè per lunghissimo intervallo di secoli sieno da noi già tanto discosti. Compresi adunque, che nessun giusto motivo abbiamo di lagnarci, se dell'aspetto fummo privati del grande Eroe; ma che esser piuttosto ne dee di gioja, non che di conforto, pure il pensare, che quanto a noi, quale egli già fu, tale ci è ne' suoi immortali scritti tuttavia, maestro, e guida; e quanto a se, raccoglie ora delle sue fatiche ampia mercede, e delle sue vittorie trionfo gloriosissimo. E tanto m'ha preso la vista, e m'ha rapito l'ammirazione di questo trionfo, che io non posso distogliere lo sguardo, nè volgere altrove il pensiere, nè la lingua; e non dubito, che a lui fia cosa gratissima, ed a noi utilissima, se non tanto a contemplar ci facciamo il trionfo stesso, quanto a ricercare da quali principii, e per quali mezzi a quello pervenne.

Di questo modo di commendazione, che può per avventura parere insolito, non sarà niuno, spero, che vorrà riprendermi. Imperciocchè la brevità del tempo prescrittomi da un lato, e dall'altro l'incredibile varietà, e grandezza delle lodi del nostro Eroe, non comportando, che sopra tutte il mio ragionare si stenda, m'obbliga a volgermi ad una parte sola di esse, la quale è più alle presenti circostanze accomodata; cioè a questo luogo, sacro agli esercizj dell'ingegno, a questo sceltissimo concorso d'uomini scienziatissimi, e a quel particolar fine, e più proprio del vostro istituto, che voi adunò, dottissimi Arcadi, che è d'onorare la memoria dell'illustre Accademico, piuttostochè dell'umile Claustrale, o del riservato Cortigiano, o dell'esemplare Porporato. Alle quali cose avendo io posto mente, mi son facilmente persuaso, che voi oggi non v'aspettiate d'essere di bel nuovo condotti per le serie de' fatti, comechè sublimi, e per ogni maniera di virtù

mirabili, onde fu la sua lunga vita intessuta, i quali agli occhj vostri già furono sottoposti; ma che in vece vi debba esser caro mirare quasi in picciol quadro raccolta la grandezza della sapienza, di cui fu adorna quella grand' anima; della qual sapienza non fu la parte più piccola l'uso, che ne fece per l'unico fine, a cui n'aveva indirizzato l'acquisto, cioè la difesa della Religione. Tra i molteplici rispetti adunque, sotto i quali riguardarsi può il merito straordinario, e incomparabile del Gerdil, a rappresentarvi questi due soli si ristringerà il mio dire, estesissimi per altro, come ben vedete, e sublimissimi. Che se poco del Dipintore paghi rimarrete, e se parravvi, che ben altra dottrina e facoltà di dire uopo farebbe ad esplicare sì grandi cose, pensate, che a me sia mancato il poter di riuscire, non la volontà di eseguire, e che meno ho temuta l'accusa di ardito, che la riprensione di ritroso.

QUantunque volte, o Signori, mi reco in mano i libri del Gerdil, e' mi pare di vedervi effigiato il suo ingegno, il suo animo, il suo cuore, anzi pure tutto quanto egli era. Parmi vederlo in profondo pensiere assorto, e in atto di deliberare sopra tale negozio, di cui il Cielo, e la terra non hanno nè il più grande, nè il più magnifico. Parmi, che mostri di sentire, che egli è dalla Providenza destinato a combattere in difesa della Religione, e a consecrare si deliberi il suo ingegno, le sue facoltà, i suoi tempi a questa milizia. Parmi che vada seco stesso meditando, quali specie di nimici si sforzino, e con quali arme, d'opprimere la verità, e di quali s'abbia a fornir egli contro ciascuno per renderne vani gli sforzi. Parmi, che con accesa voglia s' apparecchj all'acquisto d'una generale dottrina, e d'un'immensa erudizione; sicchè niente nelle cose divine, niente nelle umane ci abbia, di che una compitissima cognizione procacciarsene non debba; e insiememente d'una squisita eleganza, e d'una perfetta eloquenza, senza cui mal si possono maneggiare, e quasi ottuse, e rugginose rimangonsi le armi, che a cotal guerra la dottrina, e l'erudizione somministrano. Parmi finalmente, che quest'ardua legge a se stesso imponga, che a nulla altro mirar debba giammai, se non al trionfo della verità, e

della Religione; non alla gloria, non a temporale grandezza, non al piacere tampoco, che seco porta la scienza, non al pascolo del proprio ingegno. Tale mi s' offre negli aurei suoi scritti, e come in ispecchio mi si mostra la sublimità di quello spirito, la sapienza di quella mente, la magnanimità di quel cuore; e tale, credo, s'offre a chiunque fassi a mirare i parti di quell'intelletto fecondissimo.

Bologna fu il luogo della palestra, in cui s'addestrò a quegli incontri, che a poter affrontare e superare fin d'allora s'accinse. E perciocchè il talento, dono prezioso della natura, se non può darsi, è però a svilupparsi, ed estendersi, dalle circostanze ajutato; vuolsi riguardar certamente come una disposizione spezialissima della Provvidenza, che egli fin dalla prima adolescenza tratto fosse da un oscuro fondo delle scoscese Alpi a quella illustre Città, nella quale tutte le cose cospirassero a risvegliare, ad ampliare, a dirigere l' elevatezza, ed attività mirabile del suo moltiplice ingegno; cioè la celebrità stessa, e la rinomanza a que' tempi, più che mai fosse, grande di quella Italica Atene; l'esempio, e il consiglio in casa, e fuori d' uomini coltissimi, e dottissimi; il buon gusto de' cittadini nella letteratura, e nella filosofia, e la nobile emulazion generale nel promoverle, e coltivarle; le frequenti lezioni e conferenze pubbliche, e private de' diversi Professori sulle quistioni più curiose, e importanti, e l'acceso zelo d'osservare, d' esperimentare, di scoprire; e finalmente la copia degli istituti, ed arredi scientifici, di Università, di Accademie, di Biblioteche, di Gabinetti, di Musei, di Gallerie, d'Orti, d'Osservatorj. In questo adunque veramente emporio delle belle arti, ed utili discipline, il nostro giovinetto, senza lasciar nulla della quotidiana applicazione alle divine lettere, alle quali era per dovere consecrato, coll' indirizzo piuttosto, che colla istruzione de' primi Luminari di quel tempo; dei due celebri Manfredi, del rarissimo Zanotti, degli eruditissimi Trombelli e Bianconi, del Beccari, del Corticelli, e più di tutti dell' immortale Benedetto XIV., fu introdotto nelle Matematiche, nella Fisica, nella più sublime Metafisica, in ogni genere di sacre e profane, d' antiche, e recenti dottrine, nella coltura delle tre nobilissime Lingue Greca, Latina, e Toscana; essendo già tanto nella nativa sua Franzese avvanzato da potere elegantissimo Scrittore comparire. Intantochè quando si partì da Bologna, già può dirsi, che egli in se stesso avesse (mirabil cosa nell' età di non ancora quattro lustri!) adom-

brara la forma dell'ottimo, e perfettissimo Filosofo, che pochi anni appresso in iscritto adombrò l'elegante Zanotti. Vedremo, che egli, procedendo oltre negli anni, giunse non solo a pareggiarla, ciocchè al Zanotti parve impossibil cosa potere ad alcuno succedere, ma a superarla ancora.

Già le stesse produzioni, non guari dopo questo tempo, ideate, cominciate, e compiute, mostrano insieme e qual fine a tanti, e sì variati, e sì difficili studj s'avea proposto, e come tutti rapidamente gli scorse, e quanto grande in breve in ciascuno divenne. Niuno per una parte, massime in così fresca età, si sarebbe indotto ad ideare, se non per un suo singolare amore alla Religione, e se i solidi frutti della verità, ed onestà, preferito non avesse alle lusinghe, onde suole la gloria gli animi singolarmente de' giovani uomini, e de' pellegrini ingegni solleticare; e d'altra parte tanta è la ricchezza, l'eleganza, la solidità della dottrina, onde quelle abbondano, che assai meno basterebbe per far illustre un consumato Scrittore, e Filosofo. Nessun lume d'ingegno vi si desidera; le quistioni vi si veggiono ne' più chiari termini proposte; i sistemi spiegati così, che a colpo d'occhio li trascorri, e comprendi; gli argomenti splendidissimi non solo per la robustezza, ma eziandio per la novità; lo stile elegante, distinto, sugoso, e forte; l'immaginazione sì brillante a un tempo, e misurata, che mentre la proprietà, e la verità delle cose intera conserva, le rende più vivaci, più animate, più toccanti. La Dialettica poi, quella grand'arte, per la quale, che che oggidì altri ne pensi, riceve nostra mente la sua perfezione, squisita, sagace, sicura in ogni parte risplende.

Ora tanti, e sì diversi, e sì rari pregi, che alla perfezione di qualunque scrittura più o meno, secondo la diversità delle materie, son richiesti, siccome nelle prime sue Opere giovanili, così in tutte le susseguenti, rilucono, e si ammirano, oltra quel particolar pregio, che ha ciascuna, della eccellente dottrina in quella scienza, che vi si tratta singolarmente. Ma quale è mai, o Signori, delle tante scienze, delle quali è d'uopo al perfettissimo Filosofo esser fornito, che il Gerdil trattata non abbia? E per cominciare dall'arte testè accennata, che è come la chiave di tutte, egli ne lasciò scritti i precetti in un trattato; del quale non è per avventura il merito più grande l'avervi con isquisito ordine, e con profondo giudizio e con somma precisione raccolto quanto v'ha di

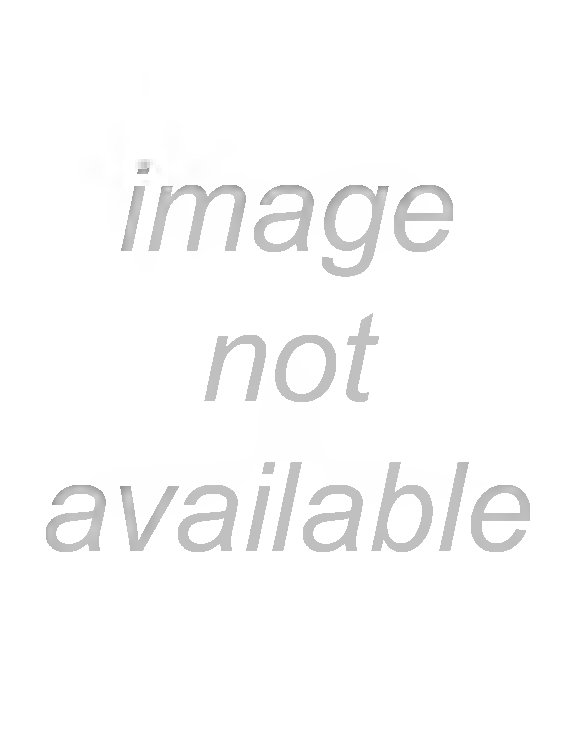
image
not
available

stra l'esistenza, e l'immaterialità di Dio. Se volessi pur passando condurvi per le parti di questa sua Opera, mi mancherebbe la lena e il tempo senza arrivare al fine di questo viaggio; tante sono le dottrine che spiega, tanti gli argomenti che adduce, tante le idee che rettifica. Dirò solamente, che avendosi proposto di combattere Locke colle armi di Locke, non pochi sani principj da lui raccoglie, ne rileva la verità, e la solidità; di quegli stessi usa felicemente a dimostrare la necessità di semplice sostanza in qualunque sia Essere di pensiere dotato; e allaccia l'avversario di tali nodi, de'quali non gli è possibile di sbrigarsi; ed innumerevoli contraddizioni facendo toccar con mano, toglie di mezzo per sempre il famoso Dubbio della possibilità di materia, che pensi, con tale cerrezza, che Locke si trova stretto o a dubitare della spiritualità di Dio O. M., cui egli a ragione è d'inferir persuaso con rigorosa dimostrazione, o a confessare, che necessariamente scevro d'ogni composizione, e spogliato d'ogni estensione è un Essere che pensa. Tale esito ebbe la prima prova del giovine Eroe; e somigliante l'ebbe la seconda contro il medesimo Campione, per ciò almeno, che all'oggetto principale risguarda, che è di svelare la ripugnanza, e la falsità di molti de' principii di quel suo sistema, decantato cotanto, della Natura, e dell'Origine delle Idee; dallo sviluppo del quale, come venefico frutto da maligno germe, si produsse, e sbocciò, per così dire, per confession dell'Elvezio istesso, l'infame Libro dello Spirito, che piuttosto da chiamar sarebbe, della Materia. Dopo due sì segnalate prove, in sì fresca età, l'una dopo l'altra dal Gerdil date quasi immediatamente; quale esser più poteva cosa tanto grande, che non si dovesse dal suo Metafisico ingegno aspettare?

L'eccellenza, e la celebrità di questi due Libri gli meritò l'invito alla cattedra di Etica nella R. Università di Torino. Qual Professore di Morale subito comparisse un così grande Metafisico, non è da domandare; imperciocchè se la Metafisica è il centro della luce, d'onde partonsi i raggi, che rischiarano tutte le scienze; la Morale è quella, che più da vicino gli riceve, e imperò più vivi, e in copia più grande. Del suo Corso di Morale Filosofia, che, malgrado le calde ed iterate istanze di ragguardevolissimi personaggi, egli andò sempre differendo di pubblicare, aspettando per rivederlo quell'ozio, che mai non ebbe, ne vanno attorno varie copie scrit-

te a mano; tanto è ricercato, e avuto in pregio; ed io ho udito dire a uomini saviissimi, che se alla gioventù quelle istituzioni venissero nelle Scuole dichiarate, le si porgerebbe sicuro antidoto contro a' mostruosi errori, de' quali la depravazione, inseparabile dall'empietà, ha in questi ultimi tempi guasta la Morale, ed efficacissimo mezzo al ritorno delle virtù, e degli onesti, e laudevoli costumi. Ritrovansi altresì in mano di molti, e da chi n'è possessore sono come tesori guardati, i suoi Trattati delle Leggi, degli Atti Umani, dei Vizj, e delle Virtù. Possano una volta, con inestimabil vantaggio di scienza così importante, rendersi di pubblico diritto, come tant'altri, che desideran la luce! Tali sono le sue Premonizioni sulla Natura della Probabilità, e dell'Opinione; il Saggio sul discernimento delle questioni alla Morale appartenenti; la Dissertazione sull'Usura contro il Puffendorff, ed altri Opuscoli su questa materia; e sopratutto i quattro Libri de' Principii Metafisici della Morale, ne' quali, analiticamente procedendo d'una in altra proposizione Metafisica, con un'evidenza, che non invidia la geometrica, ne deduce le Morali verità, e fa praticamente veder quello, che in altri luoghi astrattamente dimostra, essere questa scienza, al pari dell'altre più esatte, fondata sopra eterne ed immutabili idee, e i loro essenziali rapporti. Lavoro fu questo degli anni più giovenili. Ma chi potrebbe persuadersene, se non si trovasse citato nella sua giovenil difesa del Malebranchio? Nuovo argomento, che il Gerdil ci somministra, che da' grandissimi, e straordinarj ingegni non si vuole la maturità degli anni aspettare.

Ma avendo la Morale un'altra via, cioè degli esempj, e delle sentenze, per insegnare le virtù, ed ispirarne l'amore; nè queste pure egli trascurò nell'istituzione, a lui non guari dopo, affidata di Real Principe. Preziosi frammenti si sono trovati d'Operette, da lui a cotale intendimento composte; e una tra l'altre intitolata: *Avvisi a un Principe*, e un'altra contenente fatti, e detti notabili di Principi virtuosi, e di celebri Capitani, descritti con vivezza di stile, e scelterza di riflessioni ammirabile. Dall'eccellenza della minor parte, che n'è rimasa, l'eccellenza si travede della maggiore, che temesi irreparabilmente perduta, e più ce ne rende il danno grave, e inconsolabile. Ben s'è conservata la Regola di condotta, che egli stese per una Real Principessa a Reali nozze destinata, ove la pietà, e saggezza delle massime,

e la finezza, e delicatezza de' pensieri gareggiano colla cognizione del Mondo, delle Corti, e del cuore umano, la più vera e profonda. E perchè niuna classe, nè condizione d' uomini fosse priva delle morali istruzioni di cotanto Maestro, a ciascheduna convenevoli, la Provvidenza ci ha serbati i pensieri, degnissimi della sua mente e della sua penna, sui doveri dei differenti stati della Vita.

Come la Morale è un rivo della Metafisica, così è poi essa il fonte del Diritto. Non potè adunque il Gerdil tanto addentro come fece, inoltrarsi in quella, e penetrarne i più intimi recessi, senza avere, nell' istesso cammino, questo pure visitato, e conosciuto. E in vero delle tante spezie, nelle quali il Diritto si distingue, e prende diverse denominazioni secondo la diversità degli oggetti, a' quali viene applicato, quale è, che egli non abbia profondamente saputa, e secondochè gli s'offersero le occasioni, egregiamente illustrata, e disgombra delle molte tenebre sparsevi sopra, massime negli ultimi tempi, da male intenzionati Scrittori? I Discorsi Filosofici sull' Uomo relativamente alla Natura, e alla Società, e quello dell' Uomo sotto l' impero della Legge, sono da' giusti estimatori riguardati come capi d' opera del Diritto Naturale, e come una perfetta confutazione degli assurdi paradossi, e delle stravolte massime sui principii del medesimo; le quali, avvegnachè manifestamente contrarie al buon senso comune, e alle idee universali di tutti i tempi, e di tutti i paesi, pur venne fatto di spacciare, e spandere più che alla pubblica tranquillità, e felicità non bisognava, agli Obbesii, ai Rousseau, ai Raynal, e ad un' infinità d' altri o licenziosi, o sediziosi Pensatori. L' uomo naturalmente soggetto ad infiniti errori, e a mille passioni, ha indispensabil bisogno d' un doppio freno; della Religione per guerentirsi dagli sviamenti del proprio spirito dal vero, e della propria volontà dal bene; e della Società, per esservi guerentito dalle violenze, e dalle ingiustizie altrui. Ma la Società non può sussistere senz' ordine; nè l' ordine senza leggi; nè le leggi senza la pubblica Podestà. Ecco le grandi verità, non meno preziose alla Religione, che al Genere umano, che vi discendono con mirabil chiarezza dalla natura istessa dell' uomo. Ma, Dio immortale! con quale non solo piena persuasione della mente, ma ancora dolce commozione del cuore! Quai sentimenti in leggendo inspirare ti senti di pace, d' amore, di concordia! quale inclinazione alle virtù sociali! quale preferenza dell' onesto all'

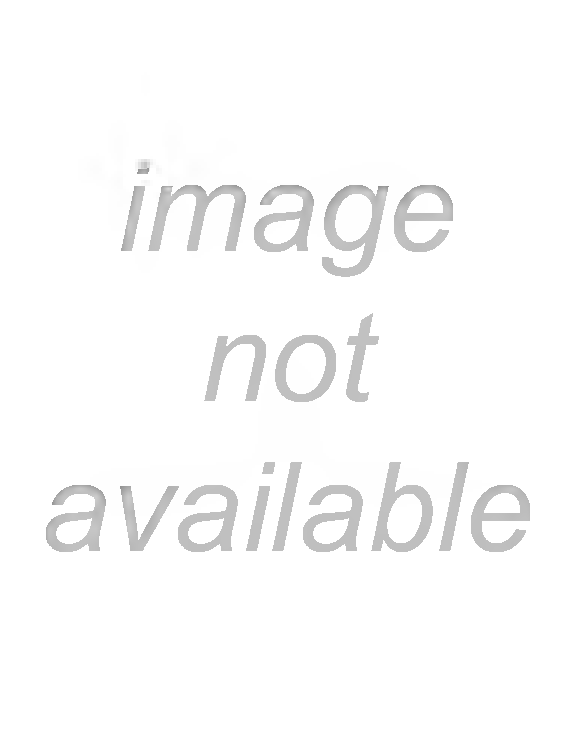
image
not
available

de' Fondi, il Lusso; la Coltivazione, la tratta de' Grani, i Magazzini, le manifatture, la veglia sul buon ordine della città; le Arti, i Collegj, le Università; la guerra, la pace, i trattati. Materie tutte importantissime, e sommamente complicate di lor natura, e molto più dopo tanti nuovi progetti, e tanti sistemi più vistosi, che solidi, del secolo Filosofico! Dal Nostro Autore sono tutte svolte, esposte, e definite in modo, che non sai decidere, se più devi ammirarne o la precisione, o la profondità, o la verità. Il perchè uomini intendentissimi non dubitarono di chiamare quel libro l'essenza, e il vero spirito dei diritti, e dei doveri d'ogni autorità, e di proporlo come il Regolo de' Governi.

Ma la scienza del Diritto presuppone, ed esige quella della Storia; nella quale in fatti, quanto fosse estesamente istrutto il Gerdil, fanno fede le sue Opere; lumeggiate tutte, quando e come il soggetto lo richiedea, de' più begli, ed opportuni tratti d'Istorie d'ogni maniera; antiche e moderne, sacre e profane, Nazionali, e particolari; delle guerre, delle paci, delle rivoluzioni, de' viaggi, dell'Arti, e delle scienze. Nè fu egli contento d'essere leggitore d'Istorie, ma esser volle Storico egli stesso. Il Quadro, che per eccitamento d'un Sovrano, formò degli avvenimenti più notabili de' varii Reami dell'Europa, e della Francia particolarmente, durante la vita di Luigi XV., è un bel saggio della rapidità, verità, e forza del suo pennello, eziandio in questo genere. Di quella parte poi, che dirsi può l'occhio della Storia, cioè della Critica, non so, se possa bramarsene un modello più delicato, più erudito, più giudizioso di quello, che di lui abbiamo nelle Considerazioni sopra Giuliano.

Nè quì è da domandare, se in particolar modo egli siasi istrutto della Storia Filosofica. Avrà egli avuta cotanta vaghezza di ricercare esatta, e piena notizia, non che degli avvenimenti, e delle vicende del genere umano, ma eziandio della natura, e delle proprietà degli esseri inferiori, de' minerali, de' vegetabili, e degli animali, e delle azioni, e industrie di questi spezialmente, a segno di poterne scrivere un trattato, che ben mostra, quanto spaziato egli abbia ne' vasti campi della Storia Naturale; e non l'avrà avuta senza comparazion maggiore de' progressi dello spirito umano, cioè della Storia de' Filosofi, e de' loro pensamenti? Sieno pure le altre Istorie un compimento del perfetto Filosofo; quella della Filosofia è una parte della Filosofia istes-

sa. Ma già a tutti è noto il testimonio, che tra gli altri rende il dottissimo Zanotti, siccome alla vasta erudizione del Gerdil in questa parte; erudizione, come egli dice, tanto rara ne' moderni Metafisici, quanto è rara ne' moderni Eruditi la nettezza, ed esattezza del pensar metafisico: così alla sottigliezza, e perspicacia, colla quale spiegò i sistemi, e le opinioni degli antichissimi Filosofi, ed alla chiarezza, e accuratezza, con cui gli espose; tanto grande da fargli desiderare di veder tutte l'altre Filosofie da lui esposte, estimando, che molto meglio potesse egli esporle, che molti di quegli stessi, che le inventarono. Se il Zanotti veduto avesse il succinto Ragguaglio, che noi abbiamo sotto gli occhj, e che, spero, andrà fra non molto sotto gli occhj di tutti, di tutte le sette de' Filosofi, condotto dagli antichissimi Egizj sino ai nostri, da Mercurio Trimegisto, e da Talete fino a Leibnizio, e a Locke: non dubito punto, che sarebbesi dichiarato pago in gran parte di quel suo, che e' chiama ardentissimo, desiderio. Quest'Operetta è certo più che bastante a convincer chicchessia, che l'istessa Storia completa della Filosofia, per non dir nulla d'altre antecedenti, del laborioso Brukero, non ci dispensa dal risalire alle sorgenti, e dall'esaminare ogni cosa da noi stessi, per non correr pericolo di spesso ingannarci.

Or che dirò di que' nobilissimi, ed importantissimi rami di dottrina, i quali in questi ultimi due secoli furono più, che in altri, con sommo studio da' grandissimi ingegni coltivati, e mirabilmente ingranditi, e perfezionati? Voglio dire delle Matematiche, e della Fisica. E da quelle cominciando, io non so bene, s'io più mi rimanga sorpreso della profondità, ed estensione, che il Gerdil s'aveva in esse procacciata, ovvero del sacrifizio, che fece d'un' infinita gloria, che partorita gli avrebbono questi studj, se avesse allargato il freno al proprio genio in sì difficile carriera. Egli ancor giovane tutto compreso avea, che di più sublime era stato prodotto da' sommi uomini del suo tempo. A lui erano familiari le opere de' Leibnizii, de' Bernulli, e degli Hopital, come successivamente gli divennero quelle dell' Eulero, dell'Alembert, del Lagrange; già s'era introdotto nelle teorie più astratte e profonde dell'Algebra, e di tutte quelle scienze, alle quali l' Algebra fu sì felicemente da' Moderni applicata; già ne avea così trasfuso in se stesso lo spirito da doversene ogni gran cosa sperare. Del Fontenelle dice in un luogo il Gerdil, che sapea metter delle grazie anche nella Geometria; del Gerdil si potrebbe dire (e ne avremmo mallevadori un Zanotti, e

un Mairan) che sapeva mettere della geometria anche nelle materie più graziose ; tanto s'era egli formato l'ingegno Matematico . Celebri Professori avendo in Torino con lui delle più astruse teorie del Calcolo Differenziale conferito , ebber meraviglia , che un giovane , il quale altri studj affatto estranei professava , sì profondo comparisse in una facoltà , in cui creduto si sarebbe quasi forestiero .

Ma già non potè egli esser creduto , se non da chi lo fosse stato egli stesso , forestiero nelle Matematiche , dopochè per non lasciare ad insidiosi assalti , fatti colle forme Geometriche , scoperta la Religione , obbligato si tenne di prodursi anche in questo genere alla Repubblica Letteraria , pubblicando le sue Dissertazioni sopra l' impossibilità d' una serie attualmente infinita di termini , così permanenti , come successivi ; sopra l' Infinito assoluto considerato nella grandezza ; sulla nozione , e divisibilità dell' estensione Geometrica . All' istesso intendimento si veggono essere state da lui apparecchiate , sebbene non mai pubblicate , le altre due ; in una delle quali esamina e confuta i principj della Filosofia Volfiana sopra la nozione dell' estensione , e della forza , e nell' altra dà egli la nozion vera dell' estensione Geometrica , e delle proprietà , che ne risultano . Or leggasi senza più la prima , della quale chiamossi , non che altri , soddisfattissimo un d' Alembert . Quale limpidezza d' idee sull' infinito ! quale conoscimento , e quanto uso della geometria più sublime ! quale comprensione dello spirito delle serie infinite de' Geometri ! quale forza di dimostrazione , che egli prende da questi due luoghi ! Ma quale chiarezza in argomento così astruso ! Niuno è alcun poco avviato in questi studj , che al primo leggere di questa Dissertazione tutta non la comprenda , e non resti interamente convinto d'una verità , senza cui verrebbon meno assai delle verità geometriche , e che preziosa è per se stessa alla Religione . Nè è picciola gloria del Gerdil , che mentre il Gran Geometra Maclaurin in Inghilterra abbatteva l' infinito attuale nella quantità , con eguale successo egli il distruggeva in Francia , ed in Italia , e quasi colle stesse dimostrazioni .

Le scienze Matematiche traggon seco le Fisiche . A quale alto grado di perfezione in queste altresì aggiunto fosse il Gerdil , dimostranlo le belle ed eleganti Dissertazioni sull' Attrazione , sui Tubi Capillari , e sugli Emisferj di Magdeburgo ; le quali riscossero gli elogi degli Alembert , dei Mairan , de' Lesage , dei Zanotti , delle Accademie

intere ; e da tutti riguardate furono come la più concludente confutazione del sistema dell' attrazione , quale da non pochi Fisici , eziandio di gran nome , col titolo di Neutoniana attrazione si proponeva . Sistema insussistente , chimerico , pericoloso , che non senza somma ingiuria del gran Neutono gli attribuisce que' falsi concetti sopra l'attrazione , che sono i più opposti alle solidissime idee dell' Inglese Filosofo !

Ma più forse ancora l' eccellenza , e l' estensione della dottrina Fisica del Gerdil riluce nell' altre Opere , che più direttamente oppose all'audacia degli Increduli . Le naturali scienze , la Meccanica , l' Idrodinamica , l'Ottica , l'Astronomia , la Fisiologia , la Geologia , la Storia Naturale , pajono divenute le coloro armerie ; così da tutte sforzansi essi di trarre argomenti contro la Religione . Ma è certo mirabil cosa , come dietro a tutti questi argomenti vada il Gerdil ; come le cose falsamente assunte distrugga , e dissipi la vanità delle arbitrarie supposizioni ; come concedute ancora per certa quale abbondanza , e cortesia assai cose agli avversarj , faccia poi vedere , che non solo non rovesciano esse le verità , al sovvertimento delle quali le finse l' Incredulo , ma le più volte servan loro di confermazione , e quasi di fondamento . Fra tanti luoghi , ove dovette far uso delle Fisiche , basti qui ricordare , per non essere infinito , l'Esame , che istituì nel Saggio Teologico de' sistemi riguardanti l antichità del Mondo , e l'Opuscolo , che pubblicò in seguito , sulle Epoche della Natura . Questi sistemi immaginati dall'orgoglio Filosofico per veder pure di escludere dalla fabbrica del mondo la necessità d'un sovrano Artefice , e prodotti con fastoso apparato d' osservazioni , di scoperte , e di calcoli per imporre agli imperiti ; oh ! come nelle mani del Gerdil , svaniscono ciascuno , qual fumo , al chiaro lume delle sue riflessioni , e tutti insieme l' un coll' altro urtandosi , qual vetro , si spezzano , e riduconsi in polvere ! Quello delle Epoche , comunque sembrar potesse agli altri superiore per certa grandiosità del disegno , niente però apparve superiore dal lato della solidità , e della coerenza . Or quale speranza può restar più a' Filosofi di potere architettare l'Universo , poichè la prova è sì mal riuscita al gran Pittore , e Segretario della Natura ? Il nostro Fisico per contrario non è meno felice nel fabbricare , che nel distruggere ; ciocchè non è tanto merito del suo sapere , quanto del suo amore per la verità . Volendo egli togliere agl'Increduli eziandio quel loro pretesto estremo , che , quali che

sieno, i loro sistemi, son tuttavia per ispiegar le osservazioni necessarii: quali, e quanto ben regolati sono i progetti, che in quel suo Esame propone per conciliare tutto ciò, che il Globo ci offre, colla divina Storia della creazione! Tutti così probabili, e ben fondati, e d'intrinseca ragione, e di sicuri fatti corredati, che lettigli altro non resta, che ridersi de' mostruosi sistemi, dagli Atei spacciati come necessarj. Del resto chi ha veduto l'Opuscolo, che egli stese, come dicesi, per indirizzo d'una celebre Reale Società, non si farà meraviglia di questo suo singolar valore nelle questioni di Fisica. Quivi appar veramente, che in questa scienza ancora seder poteva in Filosofica famiglia maestro di coloro che sanno; tali sono, e sì magistrali le regole, che a promovere, e assicurare i progressi di questa nobilissima, e importantissima scienza, che è il più usato oggetto degli Accademici lavori, egli prescrive, e spiega, sul vero modo d'investigar la natura colle osservazioni, e colle sperienze, di dedurre dall'unione de' particolari fenomeni le Leggi, e di formare dalla combinazione delle Leggi le Teorie!

Eccovi il ritratto, o Signori, della sapienza del Gerdil, quale ha potuto abbozzarvi ignobil pittore coi soli estremi lineamenti, senza aggiunger nè colori, nè grazia alla schietta verità. Il qual ritratto chi riscontrar vorrà coll'immagine, che il Zanotti delineò dell'ottimo, e perfettissimo Filosofo, non dubito, che il troverà tanto conforme, che nulla a desiderar gli rimanga; se per avventura non desiderasse, non essendosene fin qui fatta menzione, l'eloquenza, e la poesia, delle quali pur non permette il Zanotti, che quel suo Filosofo sia sfornito. Ma per poco, che altri gustato abbia qualunque de' suoi scritti, avrà dovuto ammirarvi quella spezie almeno d'eloquenza, propria del Filosofo; per la quale Platone, ed Aristotele sembrarono eloquentissimi a Cicerone. Nè già gli mancò al bisogno l'eloquenza propria dell'Oratore. Le sue Lettere Pastorali dettate sono con tali colori, e con tanta copia, e forza, che più non si sarebbe potuto aspettare da uno esercitatissimo nell'arte. Che dirò dell'Orazione Latina, che recitò nell'ingresso della sua Cattedra alla Reale Università di Torino? Il Zanotti non dubitò di chiamarla un capo d'opera non meno per gli vivissimi lumi d'eloquenza, de' quali è piena, che per la sceltissima latinità, e per gli altri pregi, propri del sublime argomento. Or chi rifiuterà in questa qualità di giudizio la sentenza dell'Autore

delle Orazioni sulle trè Belle Arti, e dei Commentarj dell' Istituto? Quanto alla Poesia, non ne richiese già quegli nel suo Filosofo, nè richiederne poteva, l'artifizio, ma solo la scienza, recandone in esempio Aristotele, che ne scrisse i precetti. Ma che potesse farsene maestro anche il Gerdil, solchè n' avesse l' occasione, si scorge da molti luoghi delle sue Opere, ma singolarmente di quella sugli studj della Gioventù; ove ne ragiona, e massime a proposito del Principe de' Poeti Omero, con singolar finezza di gusto, e sicurezza di giudizio. Per la qual cosa, se il Zanotti, come potè vedere, ed ammirare alcune dell' Opere del Gerdil, così fosse vivuto tanto da vederle tutte; io tengo per fermo, che avrebbe in lui finalmente raffigurato quel sapientissimo Filosofo, che cercava; a cui nulla mancasse, e in cui nulla desiderar si potesse.

Senonchè parmi, o Signori, di poter proceder più oltre, e dire, che non l' avrebbe ravvisato eguale soltanto a quella sua immagine del Filosofo, ma superiore ancora. Conciossiacchè tra le tante, e sì diverse scienze, e discipline, delle quali il volle egli fornito, non altro da lui richiede, se non che d'alcune sia abbastanza istrutto da poterne pel rapporto, e legame, che hanno tra loro tutte, ornar quelle al bisogno, che di proposito imprenda ad illustrare. Ma di tanto non fu pago il Gerdil. Tutte le possedette in modo, che potè, come veduto abbiamo, trattarle, ed illustrarle ad una ad una ottimamente, come se ciascuna fosse la sua propria, ed unica. Ma, che è più, il Zanotti raccogliendo, e recando in uno, come già Zeusi, varie bellezze per formare la sua Elena, così egli varie dottrine per formare il suo Filosofo, forma bensì un bellissimo corpo di Filosofia, ma lo forma, sia detto con sua pace, senza l'anima; non avendo tra le qualità, e doti, che enumera diligentemente, fatto espressamente cenno della più essenziale, che è lo spirito Filosofico. Questo mancando può l'uomo aver tutte le parti della Filosofia, senza tuttavia esser vero Filosofo: in quella guisa, che senza lo spirito, o vogliam dire il genio Poetico, o Pittoresco, niuno sarà mai vero Poeta, o Pittore, quantunque possegga tutta l' erudizione propria dell' arte, e siasi molto esercitato, e assai bene riesca nel materiale uffizio della medesima, cioè nel verseggiare, o colorire, e ne abbia apparate eccellentemente le regole, e studiate, e conosciute le opere de' Maestri. Il Filosofo, come il Poeta, e il Pittore, vuol essere

creatore, perchè sì glorioso nome gli convenga veramente; e tale si discuopre, e si appalesa, non solo pel ritrovamento di nuove cose, ma eziandio per la novità degli argomenti, co' quali le cose da altri ritrovate schiarisce, e conferma, e per le nuove vedute, in cui le colloca, e per non so che di grande, di luminoso, di originale, che a quelle, quantunque comunali, e tritissime divenute, dona del suo, e loro in certo qual modo imprime. Ora non mancò già questo spirito Filosofico al Gerdil; anzi di tutte le doti rarissime, che in lui siamo finora andati ammirando, questa è quella, che nell' infinità delle materie, che trattò, spiccar si vede singolarmente. Nè è meraviglia, che egli conseguita l' abbia nel più alto grado; mentre a formare, fortificare, e perfezionare in lui quell' attività d' ingegno, nella quale lo spirito Filosofico consiste, una fortunata unione così d intrinseche qualità, che di estrinseche circostanze concorse; la quale essendo sempre stata rarissima, n'è perciò avvenuto, che rarissimi similmente furono in ogni età i veri Filosofi, e che sovente più d' una età trascorse senza produrne un solo perfetto. Ciò furono una rara perspicacia di mente, e tenacità di memoria, una squisitezza e dirittura impareggiabile di natural senso; l' abitudine fattagli prender dalla prima fanciullezza da un suo Zio Matematico di riflettere, e combinare; un' egregia bontà d' indole, aliena dalle frivolità, e volta alla ricerca del vero, e del bene; un'inclinazione straordinaria a conversare con uomini virtuosi, ed assennati, e l'occasione di conoscerne, ed ascoltarne un gran numero; un'attitudine maravigliosa alla meditazione, un' applicazione indefessa, un metodo ordinatissimo di studii; e per ultimo (ciocchè vuolsi notar singolarmente) quella stessa Metafisica, per la quale, dopo aver tutte l' altre profondamente, e a' loro fonti studiate, infin da giovane si dichiarò.

Nè credo, che sia alcuno, il quale non veda, quanto importar debba una buona scelta di Metafisica a poter vero Filosofo divenire; perciocchè se dessa è la scienza, che suppone, e dà più di forza, d' estensione, e di penetrazione allo spirito, egli è chiaro, che dee tanto più sicuramente, e perfettamente produrre questi effetti, quanto sarà essa migliore, e più solida, e più vera; e che produr dee effetti contrarii, quando sia falsa, o capricciosa, o frivola. Di che niun secolo ne ha date prove tante, e sì funeste, quanto il passato; celebre per gli stranissimi sviamenti dell' uma-

na ragione, dall' abuso della Metafisica principalmente originati. Qual Metafisica si dirà, che sia quella, che condusse i suoi seguaci più coerenti, a non conoscer più altra cosa, che la materia, e a negare, o a porre in dubbio la semplicità degli esseri pensanti, e la realtà delle verità intelligibili; che è quanto dire a distruggere tutto ciò appunto, che forma l'oggetto proprio di lei? Ma qual fosse la Metafisica, che adottò il Gerdil, ne rendon buon testimonio gli eletti frutti, che di quella si produssero; Metafisica la più vera, la più profonda, la più magnifica, che mai dominasse nel Peripato, e ne' Portici dell' antica Grecia, o ne' Licei della moderna Europa; Metafisica che impenna i sublimi, e regolati ingegni, e mal si confà co' leggieri, e corrotti spiriti, da' quali essa non cura d' essere o abbandonata, o derisa.

O ingegno maraviglioso! o animo generoso del nostro grande Filosofo! A que' tempi, quando o per la forza della pregiudicata educazione, o per insinuazione de' malvagi sistemi, o per debolezza d' intendere, o per fuga d' applicazione, o per vaghezza di seguire la moda, che non pareva permettere d'aspirare per altra strada all'ambitissimo titolo di Filosofo, pressochè tutti correan dietro alle idee dell' Inglese, che sopra l' umano Intèndimento tante cose scrisse dalla verità aliene, e tant' altre ingiuriose o pericolose alla Religione: il nostro Eroe, nella più fresca età, innalzandosi colla forza del suo ingegno sopra il volgo de' Filosofi, e per amor del vero rinunziando allo splendore d' una falsa gloria, sa vedere una più sicura luce, sa impossessarsi d'un solidissimo sistema, sa sollevarsi al segno dell' eterne idee, sa tant' oltre inoltrarvisi, che forse non vi penetrò così chi primiero aprì la strada; nè teme d' affrontare, fattosi scudo della verità, il Corifeo delle opposte opinioni, nè si sgomenta al pericolo di concitare un grande stuolo di nimici, e farsi segno, e bersaglio a' colpi d'una vanità irritata. Ma questa lo rispettò, e si tacque. Ben diminuì il numero de' partigiani del Filosofo Inglese; a molti cominciò esser sospetta la sua Filosofia; non pochi l'abbandonarono, e le sublimi opinioni da Platone coltivate, da Tullio ammirate, dal grande Agostino illustrate, e ripurgate, dal Malebranchio ordinate, dal Gerdil poste nella più chiara luce, adottarono, e fecer sue. Ben a ragione pertanto la sua Opera sulla Natura, ed Origine delle Idee, gli meritò, per tacer altre autorevolissime testimonianze, dal celebratissimo Segretario dell' Accademia di Parigi il Sig. di Mairan il titolo

di ristoratore, e dal sapientissimo Benedetto XIV. quello di ripurgatore della buona Filosofia.

O nobilissima Metafisica, di quanto sei tu debitrice a cotesto singolar tuo Alunno, e Campione! Ma se molto è quello, che a lui tu devi, che certo è moltissimo, tutto è un contraccambio di quanto egli da te ricevette. Tu coll'inestimabile forza del tuo lume gli scopristi per tempo le fallacie de' sensi, le illusioni della fantasia, i prestigj delle passioni; e dalla bassezza delle materiali, e sensibili cose, anzi da se stesso alienatolo, il sollevasti per virtù d'intensissima contemplazione all'altezza delle cose spirituali, e intelligibili, e a quella maggior conoscenza, e partecipazione del sommo Vero, del sommo Bello, del sommo Buono, di cui esser può capace quaggiù l'inferma umana ragione. Tu dopo avergli fatta copia di tutta te stessa, vero, e universal fonte d'ogni natural vero, gli ponesti in mano quel delicato, e sottil filo, al quale attenendosi potè procedere innanzi con franchi passi per le vie più ignote, o oscure, ed ardue delle altre umane cognizioni, e penetrarne i più intimi, e secreti nascondigli. Tu lo riempiesti, ed animasti di quello spirito Filosofico, che diede una così nobile e splendida impronta di regolarità, di decoro, e di saggezza non solo a tutte le opere del suo ingegno, ma a tutte le sue parole, a tutti i consigli, a tutte le azioni, e le maniere della sua lunga vita. Tu finalmente gli desti quel saldo, e sagace accorgimento, col quale così s'addestrò ad usare contro i nemici della verità dell'arme lor proprie, che sempre gli ferisce in varii modi, senzachè essi possano mai nè ripararne i colpi, nè ritorcerle contro lui mai.

Esposta, o Signori, come meglio per me s'è potuto, l'ampiezza, e la grandezza della sapienza del Gerdil, è ora da vedere, ciocchè in secondo luogo ho proposto, com'altro uso egli non ne fece mai, se non per proteggere, e far trionfar la religione. Sebbene non abbiam già questo istesso veduto fin quì? Gran numero v'ho io dovuto porre davanti delle produzioni del suo inesausto ingegno in ogni genere di filosofico sapere: or quale è d'esse, che a questo alto, e santissimo scopo non miri? Come de' Libertini proprio è un certo spirito di malizia, che tutto fa lor vedere in disfavore della Religione, e quinci di tutti i loro talenti, e di tutte le loro co-

guizioni abusano per combatterla: così fu quasi proprio del Gerdil uno spirito di saggezza, che tutto gli faceva vedere, e di tutto usare in favore di quella. Questa lode, che data gli venne dall'Accademia Reale delle Scienze di Torino, nel riferire i sublimi lumi, co'quali egli ne arricchì le Memorie, ora spiegando il Bello, e l'Ordine, ora rischiarando le astruse speculazioni, nelle quali l'evidenza de'Matematici si perde nell'infinito: questa lode, dico, sì grande, e singolare è comune a ciascheduna delle sue Opere, niuna eccettuata, qualchenesia il titolo, e il soggetto, e qualchesiasi la scienza, a cui appartiene. Questo io dimostrai in altra occasione, e voi avete potuto per voi medesimi rilevarlo anche da que' brevi cenni, che oggi farne ho potuto ricordandole. Ma dirsi può, che nelle già ricordate siasi egli incontrato coi nimici della Religione; laddove in altre gli ha ricercati, affrontati, ed inseguiti fin dentro i loro più intimi ripari. In quelle atresta il severissimo Critico Giovanni Lami d'averlo riconosciuto per un Metafisico meraviglioso, e senza pari nell'età nostra; in queste, che di proposito difendon la Religione, un divino Metafisico; e di queste appunto, o Signori, mi resta a favellare.

E qui sarebbe da entrare, e ingolfarsi in un mare ampiissimo, se nel consentissero le angustie del tempo. Ma che altro posso io fare, se non come chi in passare dalla spiaggia altrui addita le immense vie dell'Oceano? Parlo della grand'Opera dell'Introduzione allo studio della Religione; Opera originale, profonda, piena di sublimi verità, ordinata da squisito metodo, tutta d'evidenza illuminata, tale in breve, che nulla si può immaginare di più perfetto. Qui non solo spicca in ogni parte l'ingegno, il giudizio, la dottrina, l'erudizione, ma per tutto eziandio tralace l'ampiezza, la sincerità, la fortezza del cuore, al trionfo della verità, ed al bene dell'umanità consecrato. Non vi si tratta niente meno, che di guidare alla verità i più sofistici ingegni, e più contumaci; sì quelli, che rifiutano la divinità, e sì gli altri, che, se meno empj, sono tuttavolta più d'insidie pieni, e di pericoli; i quali la divinità riconoscendo, ne rifiutano ogni provvidenza, e governo, o aver non vogliono bisogno della rivelazione, alla sola ragione di ciascun uomo commettendo la religione, e la morale. Quivi dunque alla robustezza delle dimostrazioni vuole il Gerdil, che sia compagno l'artifizio più fino della persuasione, non già come Oratore, che di fronte gli Avversarj assalga, e incalzi; ma con

nobile disimulazione nascer facendo dalla materia stessa le riflessioni più affettuose, e le più efficaci per isvellere le amare, e venenose radici della presunzione, dell'orgoglio, e d'altre così fatte ree passioni.

E già ci si presenta il Discorso, che va innanzi all'Opera. Questo disputa delle disposizioni, che esser debbono in uno spirito amatore del vero, perchè ne arrivi all'acquisto. E come il principio della sapienza sta nell'esser privo della stoltizia, vi si contano in primo luogo le prevenzioni, che valevoli sono a distoglier l'uomo dallo studio della Religione, e a gittargli nell'animo i malvagi semi d'un certo odio contro lei, o d'una fatale indifferenza; quali sono primamente le nozioni confuse, e indeterminate delle cose; appresso l'affetto avverso alla Religione per que' morali precetti, che ne impone; finalmente il disordinato amore della propria eccellenza, e il desiderio stemperato della gloria. Dio immortale! con quanta sagacità, distinzione, e chiarezza scuopre, e appresenta l'influsso di queste prevenzioni in pro dell'irreligione! con quanta estensione d'erudizione, e sceltezza, e novità d'argomenti ne fa vedere la falsità, e l'irragionevolezza! e quale fa uso di quella eccellentissima facoltà, nella quale veduto abbiamo esser egli stato eccellentissimo; che insegna a distribuire ogni materia nelle sue parti, a distinguerla, se ambigua, a giudicare ciò, che ha di vero, o di falso, a discernere le diritte dalle non legittime conseguenze!

Finora il Gerdil, come saggio agricoltore, sterpò di questo campo, che imprese a coltivare, le male erbe, e dispose il suolo a produrre i frutti, che dalla sua nativa bontà si possono aspettare. Ora s'accinge a dissipare certe oscure nubi, che a raggi della verità dall'altrui malizia si frappongono. O con che acuto occhio vede egli le insidie, che gli scaltri promotori dell'empietà tendono, quai sottilissime reti, a' piedi de' meno avveduti! Come il più degli uomini abbagliar si lascia allo splendore de' nomi grandi, ben sanno coloro porre a profitto questa disposizione sì propria della moltitudine. Infingonsi della Religione persuasi per la sola sommissione alla fede; fansi quindi a sgridar la ragione come incapace di porgere all'uomo ajuto alcuno a conoscer la verità di quella; e studiansi di porre in totale opposizione questi due lumi, portici da Dio, e danno ad intendere l'opposizione esser sì grande, che i più nobili coltivatori della ragione volse in ogni tempo all'empietà. Di qui l'impegno del Collins, e del Bayle

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

di riporre i più rinomati Filosofi dell' antichità, quale tra gli Atei, quale tra i nimici della provvidenza, e quale tra i Materialisti; armando, per dir così, una così folta schiera di Ragionatori contro l'estrinseca autorità della Religione. Il perchè bisognava, innanzi tutto, levare a' maliziosi Scrittori questo preteso vantaggio, a' loro incauti Leggitori questo periglioso inciampo. Senza ciò la ragione ingannata sarebbe a questi del continuo stata un principio di contrasto contro la Religione, allo studio della quale s' invitavano; e assai perduto avrebbe di forza l' argomento luminoso, che da quella celebre sentenza del gran Bacone: che non una soda cognizione, ma sì una leggier tinta di Filosofia agevolmente può torcer l'uomo all'empietà; tratto già aveva il Gerdil in favor di quella, ed egregiamente confermato, e lumeggiato coll'induzione de' primarj Fondatori di Sette Filosofiche; di Platone e di Aristotele trà gli antichi, e trà i moderni del Cartesio, del Neutono, del Leibnizio, e del Volfio; i sistemi de' quali, avvegnachè per vie diverse, e opposte, pure alla per fine, dopo varii avvolgimenti, conducono tutti sulla soglia della Religione.

A vendicar dunque l' umana ragione dall'oltraggio, non senza pregiudizio della Religione, fattole da' Libertini, entra il nostro Autore in un campo del tutto nuovo, e da altri non battuto; cominciando la ricerca delle opinioni degli antichi Filosofi circa l'esistenza, e provvidenza di Dio, e la spiritualità, ed immortalità dell'anime umane, dai Corifei più famosi delle due antichissime Scuole Jonica, ed Italica. Premessa una definizion nominale di Dio, il quale chiama Essere eterno, dotato di suprema intelligenza, possanza, e bontà, d' onde l'ordine, e il governo dell'Universo dipende: valsi di essa, come della pietra del paragone, per in certo modo assaggiare, comparandogli con quella, i pensamenti di ciascun di coloro, e riconoscere quali reggano, e quali no. Chi ammirar può bastantemente una sì vasta, profonda, e complicata indagine? In questa riunendo egli squisitissima erudizione nel rintracciare i monumenti, finissima critica nel ripescarvi i veri sentimenti di ciascuno, acutissimo raziocinio nel fissare l' essenziale de' sistemi, giunge felicemente a separare i veri errori, ne' quali per la debolezza dell'umana ragione, a se stessa abbandonata, miseramente incapparono, da quelli, che per istorte, o maliziose interpretazioni furono loro attribuiti, ed a rimover così le calunnie apposte a quelle due nobilissime

famiglie di Filosofi, e a purgarle non dall' Ateismo soltanto ma insieme dal Materialismo. Cessino adunque omai i Libertini di darsi il menzognero vanto d'aver per loro capi i capi istessi della Filosofia. Scancellino dal loro catalogo gli illustri nomi di Talete, e di Pitagora, e di que'loro più principali Discepoli, Anassagora, Anassimandro, Anassimene, Diogene d' Apollonia, Ferecide, e Timeo. Invano cercherebbono più oltre d'ascondere all'ombra di quesri la stoltezza de'loro delirj, e l'infamia della loro empietà. Ritengano in vece per se Archelao, che fu l'ultimo della Scuola Jonica, e il primo della Scuola Ateistica. Questo capital nimico, il più antico, che si conosca, siccome della Divinità, così della Morale, degno è solo di comparire alla loro testa, ed è il solo, che essi sull' esempio del Bayle affettan di rifiutare; e ciò con un nuovo artifizio di tenere in credito certi empj Filosofi, che avendo artatamente parlato dei dogmi della divinità, e dell' anima umana, sfacciatamente spacciarono perversi principii di Morale, i più contrarii ad ogni virtù, e ad ogni onestà: Artifizio, quanto verso di se malizioso, tanto, nulla meno del primo, agli incauti pericoloso; ma che con pari sagacità vien discoperto, e con pari felicità distrutto dal Gerdil. Dopo questo saggio, che forma i due lunghissimi Capi della Prima Parte della grand' Opera, niuno sia che desideri i molti, e varii Volumi di que'per altro pregievolissimi Scrittori, che la Storia diedero di quegli antichi Savj, e de' loro sistemi.

Ma giunto io a questo luogo, tenermi non posso dal far querela di quello, di che per altro, come del principio dell'esaltamento del Gerdil, e de'vantaggi, che ne provennero allo Stato, ed alla Chiesa, mi sono rallegrato, e mi rallegrerò sempre; cioè che troppo più tosto, che al ben delle Scienze bisognato non sarebbe, fu dal ritiro di Religiosa Cella quasi sul teatro di Real Corte trasportato. L' incarico quotidiano, e importantissimo, che, non guari dopo venuto in luce il primo Volume dell' Introduzione, commesso gli venne, e che in seguito altre cure gli tirò addosso assai gravi, e delicate, gli tolse l'ozio alla continuazion necessario d' un'Opera di così lunga lena. Quale irreparabil perdita per la Critica Filosofica, che in Pitagora abbia egli arrestato l' esame delle opinioni degli antichi Filosofi, il cui proseguimento dovea, secondochè egli s'era espresso, portarlo in lungo assai ne' seguenti Volumi! Qual perdita ancor più grande per lo

Studio della Religione, che non siasi da sì maestra mano potuto eseguire le altre due Parti, che secondo il suo divisamento formar dovevano, e fino alla cima innalzare l'edifizio, sì artifiziosamente, e magnificamente disegnato! Pare, che preveduto avesse egli stesso di doverlo lasciare così imperfetto; conciossiacchè quasi coprendone per così dire i fondamenti, posti di già, ma non molto levati da terra, termina, in luogo d'Epilogo, il primo Volume con quel bellissimo Discorso sul Discernimento della Religione; dove dopo aver dalle cose in quello dichiarate legittimamente conchiuso, esistere una divina Religione, e questa dover essere una sola al Mondo, con ben tessuta serie di raziocinii, fondati sui fatti della medesima i più certi, e i più notabili, dimostra all'evidenza, questa unica Religione, cotanto degna d'essere apprezzata come vera, venerata come divina, ed amata come benefica, non altra fra quante chiamansi Religioni poter esseré che la Cristiana, e fra quante di Cristiane vantano il nome, che la Cattolica. Del resto sarà del principio di sì grand'Opera ciò, che avvenir veggiamo dell'opere cominciate da sommi maestri Pittori, o Scultori, che più per avventura son ricercate, e avute care delle compiute, e più da' più intendenti; i quali dalla parte, che veggiono, ben la perfezione, e la eccellenza, che sarebbe stata nell'intero, con loro indicibil diletto comprendono.

Sebbene non ci abbiamo neppure a dolere, che senza compimento l'ideata Opera si rimanesse. Le gravi, ed alte materie, che divisato avea d'introdurvi, le andò l'infatigabile Gerdil secondo le opportunità trattando di mano in mano, perir non lasciando, come di se attesta Tullio, le ore, che libere gli avvanzavano; e alla lunghezza di quelle la lunghezza de' lavori proporzionando, e in cotal guisa quanto a fornir restava il suo vasto disegno, eseguì egli in minori Opere, le quali, a guisa delle care e preziose pietre, minute di mole, insignissime sono per valore.

In fatti aveva egli tutta l'Opera compartita in trè Parti. Della Prima è detto abbastanza. La seconda dovea stabilire l'esistenza di Dio, e la intera distinzione, e totale indipendenza di lui dalla materia; e per ciò far più efficacemente, procedendo con metodo analitico, dichiarare con ordine le idee, che riceviamo dalla sensazione, e dall'esperienza; le nozioni, che da queste derivano per via d'immediata riflessione; i principj di ragionamento, che esse ne som-

ministrano; e da questi dati, ed elementi dedurre la necessaria esistenza d'un Ente Supremo, e la connessione necessaria, che hanno coll'idea dell'Ente Massimo gli attributi, onde risulta il concetto, che della sua infinita grandezza, e Maestà ne porge la Religione. Dovea la Terza ribattere le più apparenti ragioni, colle quali i moderni Increduli di combatter tentarono le verità della esistenza, e provvidenza di Dio, e dichiarata, sì quanto all'ordine fisico, che al morale, questa sovrana provvidenza, dedurne finalmente i fondamenti del Culto, e della Morale. Cotale era il compartimento della seconda, e della terza Parte.

Ora alla Seconda soddisfanno compitamente due ri nomatissime Dissertazioni, l'una dell'Origine del senso Morale, e l'altra dell'Esistenza di Dio, e dell'immaterialità delle Nature intelligenti. Sono entrambe affatto maravigliose; conciossiachè quanto alla materia, contengono in non molte pagine tutti i fondamenti, e le dimostrazioni della Religione Naturale; quanto alla forma, verificanesse, più forse d'ogn'altra, quella bellissima lode, data al Gerdil dal Mairan, e raffermata dal Zanotti, che egli in tutti i suoi discorsi recava quello spirito Geometrico, che negli stessi Geometri manca non di rado; e quanto finalmente alla novità delle cose, converrebbe quì per intero recitarle, per poter tutti rilevare (sì spessi vi s'incontrano, e tutti splendidissimi) i nuovi argomenti, onde sono intessute, e i nuovi lumi, onde sono adorne. Ma esser non vi possono ignote, o Signori, non dirò le lodi, ma le meraviglie grandi, che fatte n'hanno uomini valentissimi. A me bastar dee accennarvi qualcuna delle dimostrazioni più dirette delle fondamentali verità della Religione, che ne sono il principal tema; alle quali tutte l'altre servono d'apparecchio.

Pareva, che a stabilire l'esistenza dell'Ente Supremo altro a far non restasse a'Metafisici, che con chiarezza, e con ordine espor le prove, già da sommi Filosofi, e Teologi proposte; e parer poteva impossibile, che nuova dimostrazione si trovasse d'una verità, sulla quale grandissimi ingegni antichi, e moderni, aveano fatte le più profonde meditazioni. Ma la Metafisica del Gerdil non soffre questi limiti. Ecco due nuove e magnifiche dimostrazioni, dalle quali a chi privo non sia di senso, e d'intelligenza, si offre necessaria l'esistenza d'un Essere, fornito del complesso delle perfezioni possibili, e dotato d'un Atto infinito d'intendere, e però in-

finito egli stesso; e si offre con tanta evidenza, che niuna dimostrazione d'Archimede, o d'Apollonio può vantarla più grande. Ma d'onde tanto rigore, e tanta chiarezza prendono quelle dimostrazioni? Ciascuna da un solo principio semplicissimo. La prima dalla manifesta contraddizione, che niente esista, e dall'intrinseca opposizione, che ha l'essere al non essere. Veda chi ha fior d'ingegno quel luogo, e dubiti, se può, della necessaria esistenza dell'Ente, che in se la plenitudine dell'essere, e l'infinita verità delle possibili perfezioni racchiude. L'altra dallo stato intelligibile di tutto ciò, che è possibile; stato cotanto necessario, quanto è necessaria la possibilità de' possibili. Da questo punto sei condotto alla necessità d'un atto di somma intelligenza, e quindi alla necessità del soggetto, nel quale un tale atto risieda.

Nè qui di lavori, cotanto sublimi, finisce la lode. Qual alto concetto si crea nella mente dell'illuminato Leggitore di quell'Essere adorabile! quali e quanto chiare notizie della sua Onnipotenza, e della sua Sapienza! quale evidenza della possibile produzione dal nulla d'infinite sostanze per l'efficacia del sommo Atto d'intendere! qual evidenza per lo contrario della vanità, e dell'assurdità di qualunque ipotesi idear seppe la Miscredenza più ingegnosa, ovvero per toglier del tutto la Divinità, e concedere sì alla materia il primo principio del moto, e la virtù di produrre, e ricevere il pensiero, come al Caso, o ad una cieca Necessità la formazione, e l'ordine dell'Universo; ovvero per confondere Iddio col Mondo, o illigarlo in qualunque modo, qual forma inerente, alla mole corporea! Come adunque l'ateismo, così vi è distrutto il panteismo; nè in quella parte soltanto, che propria è del tetro Filosofo d'Amsterdam. Epicuro, Lucrezio, Obbesio, gli Autori della inclinazione intrinseca degli elementi ad una certa situazione infra loro, gli Introduttori delle virtù plastiche, ed architettoniche, quivi son tutti irreparabilmente, e ciascuno coll'istesse loro arme trafitti, ed atterrati.

Che dirò del Materialismo, idolo de' moderni Sofisti? Già ammirata abbiamo la vittoria, che nel fior degli anni il Gerdil riportò di questo mostro, distruggendo pur il dubbio della possibilità della materia pensante. Le Dissertazioni presenti procacciarongli nuove palme, e nuovi trofei. Lascio stare la dimostrazione, tutta sua, dell'essenziale diversità di natura infra la sostanza materiale, e la pensante, tratta dalle qualità seconde de'corpi; e l'altra, non men concludente, dell'

impossibilità dell' identificazione in una sola sostanza dell'estensione, e dell'intelligenza, tratta dalle nozioni della Sostanza, e del Modo, quali deduconsi da una riflessione immediata sopra le idee di sensazione. Di qual nuova luce, e maravigliosa agli occhi di chi è punto avvezzo alle speculazioni astratte brilla qui l' argomento, che dalla natura dell'istesso pensiero egli prende! Il pensiero o si guardi nella percezion sola, o nella produzion del giudizio, è atto semplice; nè il Materialista può opporre. Chi ha tentato di farlo, potè sol dire delle puerilità. Ora tanto impossibil dimostra, che l' uno, e l'altro esser possa in un soggetto composto, quanto è impossibile, che l'esteso non sia esteso. Ai raggi di questa luce, come a que' del giorno le fantasime, e i sogni, si sciolgono da se, e dispergonsi i vaneggiamenti dell'Elvezio, de la Mettrie, degli Autori dell'Uomo Macchina, della Storia Filosofica, del Sistema della Natura, e d' altrettali vertiginosi Filosofi, che quanto meno ingegnosi, tanto più arditi del Maestro, tentarono d' elevare a teorema il Dubbio di lui, sforzandosi quali in un modo, e quali in altro, di ritrovar nella materia il meccanismo, com' essi il chiamano, del pensiero. La Mettrie, che abusò delle imperfette notizie, che avea dell' allor celebre sistema dell'irritabilità, per attribuirle le funzioni della mente, ed Obbesio, che ne attribuì la sensibilità alla sostanza midollare del cerebro, vi sono particolarmente confutati, e vittoriosamente convinti.

Ma quale è la strada, per la quale si tiene il Gerdil per giungere al termine di sì rigorose dimostrazioni? Egli vi giunge col dedurre, ordinatamente d' uno in altro principio progredendo, nella prima Dissertazione alquante delle nozioni, che l' animo si forma, riflettendo sulle proprie operazioni, e sulle affezioni, che riceve, e prova in se stesso, dalle percezioni delle cose, e dalla conoscenza del vero, dell' ordine, e del bello; nella seconda alquante di quelle, che lo spirito acquista riflettendo sulle percezioni, che egli ha per mezzo degli estrinsechi oggetti; onde valevol si rende a meglio distinguergli infra di loro, a riconoscerne le differenti proprietà, e la reciproca dipendenza; e finalmente a determinare le leggi, a cui ne' lor cangiamenti soggiaciono. Ora quest' analitico progresso ben vedete, o Signori, che non è gran fatto a quello dissimile, che s' avea proposto di seguire nella Seconda Parte; sicchè parmi di poter per rispetto sì al tema, che all' ordine, queste Dissertazioni risguardare co-

me un disegno, o un abbozzo di quella; ma un disegno, e un abbozzo finito per mano d'un Rafaello, o d'un Michelangiolo. Desso è il Gerdil, che con quella sua rarissima modestia, che conoscemmo pari al suo ingegno, domanda nel Proemio agli intendenti, che considerin questo lavoro appunto come un abbozzo, i cui primi lineamenti sien capaci di ricevere da mano più perita nuovi tratti, che lo compiscano. Ma allontanandomi io questa volta dal suo giudizio, estimo di potere arditamente quello pronunciare di lui, che appresso Cicerone pronunzia Rutilio del suo maestro Panezio; che, siccome non fu mai trovato Pittore, che di voler finire presumesse la Venere Coa, lasciata imperfetta da Apelle; togliendo la bellezza del volto ogni speranza di poter essere nell'altre membra imitata: così niuno si troverà mai, che si provi di dar l'ultima mano a queste, o ad altr'opere, che quegli lasciate abbia o realmente, o al suo incontentabil giudizio imperfette; perciocchè la perfezione delle cose, che da lui furono compiute, levar dee ad ogni buon estimatore la speranza di poter quelle, che nol furono, perfezionare.

Da vedere è ora, come eziandio alla Terza Parte della grand'Opera dell'Introduzione abbondevolmente supplì il Gerdil con altre opere, che egli andò componendo di tempo in tempo; colle quali prese o a confutare le più vistose obiezioni degl'Increduli moderni contro la Religione, e la Morale; o a stabilire, e difendere d'ambedue le combattute verità. Il che ci condurrà passo passo al discoprimento d'una nuova specie di ricchezze nell'ampio tesoro della sua sapienza, e allo spettacolo d'un nuovo genere di combattimenti, e di vittorie in difesa de'penetrali istessi della Religione, le quali ravvisar ci faranno nel nostro Filosofo l'altra qualità, niente men difficile, ed estesa, e più sublime, e reverenda, di perfetto Teologo.

E quì da prima ci si para davanti la Raccolta di Dissertazioni, che egli pubblicar fece in Parigi, dirette a scavare, e distruggere i fondamenti stessi dell'Empietà. Comunque i sistemi dell'Ateismo, e dell'Incredulità, antichi, e moderni, sieno al tutto disparati, sconnessi, e infra se repugnanti; tutti non di meno a quella fondamental massima si riducono, che il dotto Beausobre enunciò in questi termini: „ che non v'ha nell'Universo, che una sostanza so-„ la; la quale in se aduna quanto v'ha di perfezioni, e la „ quale in virtù del movimento, ch'ella tiene da quella ne-

„ cessità medesima, onde pur tiene la sua esistenza, dona a „ se stessa incessantemente, e riceve quell' infinità di mo- „ dificazioni differenti, di cui il Mondo è composto. " L'In- credulo adunque, quale che siasi, di qualunque aspetto ve- sta, o di qualunque color tinga il suo sistema, è costretto a riconoscere nella sostanza, ond' è composto l' Universo, questi tre attributi; cioè l' eternità del moto; la necessità as- soluta dell' esistenza sì della materia, che del moto istesso; e la medesimezza della sostanza pensante, e della materiale. Questi sono per dir così i tre orridi capi, de' quali si arma, e che arruffa, e brandisce la fetida, e pestilenziale Idra dell' empietà. Questi già mille e mille volte recisi, son tuttavia tornati in diver- se età a ripullulare più rigogliosi, sebbene in diverse for- me, più o meno strane, ma non mai, come in questa no- stra, così lusinghiere e seducenti. Per dar morte al crudel mostro, non bastava dunque recidergli, era d uopo svellergli una volta dalle radici; ed è ciò, che il Nostro Autore si propose nell' anzidetta Collezione Parigina. „ L'Universo è un „ tutto composto; ebbe adunque cominciamento. L'Univer- „ so è un tutto ordinato; ha egli dunque un Regolatore. „ Il pensiero, e l' accozzamento qualunque di particelle, „ concepirsi non può, se non con affatto differenti idee; „ l'uno adunque non è l'altro: e perciocchè comunque a rac- „ cozzarsi vengano particelle non pensanti, non formeranno „ mai il pensiere, l essere pensante adunque non può esser „ prodotto per un concorso di particelle, nè per la loro se- „ parazione disciolto. " Ecco le tre nozioni semplicissime, le quali altre fiate da lui luminosamente dichiarate, ora di nuovo ai tre delirj degl' Increduli contrappone nelle prime tre Dissertazioni della Raccolta testè mentovata; ma in forme al tutto nuove, e al genio, al linguaggio, all' indole ancor più adatte delle moderne Filosofie.

Nella prima, che è la Matematica dimostrazione, di cui ho fatto motto di sopra, dell'impossibilità d'una serie composta d'un numero attualmente infinito di termini, così permanenti, come successivi, fu esclusa per sempre la possibilità di qualunque serie infinita di modificazioni, che succedansi le une alle altre, quali succedute sarebbonsi nell'eternità della materia e del moto. Ecco pertanto per sempre tolto agli Increduli il vantaggio, che di trarre tentavano da' malsani, e falsi principii sull' Infinito, da qualche Geometra di que' dì introdotti, e da coloro puntual- mente abbracciati, e accarezzati. Che se all' Alembert, rico-

nosciuta l'evidenza di quella maravigliosa dimostrazione, pur restarono alcune nebbie, da lui per altro anzi alla natura del soggetto dimostrato, che al Dimostratore attribuite, questi, per tacere altri Geometrici lavori, già rammentati, su questa materia, le sciolse, e dissipolle nello schiarimento in risposta al Depuis sulla Nozione, e la Divisibilità dell'Estensione Geometrica. Un sogno è adunque l'eternità del moto, e per conseguente della Materia; e resta *dall' impossibile* dimostrata la creazione del Mondo.

Nella Seconda, dalle leggi generali del moto, e dalle proprietà della materia, universalmente riconosciute, vien dimostrata la dipendenza essenziale di quello, e di questa da un Essere distinto, e superiore; qual che siasi il sistema, che più piaccia d'adottare sulla natura della materia, e sui mezzi fisici della comunicazione del moto. Invano adunque vergognandosi alcuni de' moderni Increduli di sostenere in tanta luce di Filosofia il troppo screditato sistema d' Epicuro, ne immaginarono abusando delle teorie più recenti, de' più speciosi, e più in vista filosofici, e rifuggendo altri alla necessità metafisica delle Leggi del moto, altri alle qualità primitive degli elementi del corpo, ed altri ad altri non meno raffinati, e chimerici; coi quali infingendosi d'allontanarsene, non s'avvidero, o non vollero piuttosto avvedersi, di ricadere nell'istessissimo assurdo del Caso cieco, e impotente. Ma al tutto mirabile, e nuova è la risposta a quella obiezione contro la provvidenza, che suol essere l' estremo asilo degli Atei: se v'ha un Dio, dee esser la bontà stessa, e l' istessa possanza; come vi ha dunque degli infelici nel Mondo? perchè piange la virtù? perchè trionfa il vizio? Quest' obiezione, di cui fan gl' Increduli tanto romore, diventa in mano del Gerdil un'arma invincibile contro di loro. Egli fa vedere esser questo uno di que' ragionamenti, che si distruggon da se; perciocchè conducono a conseguenze, che rovesciano que' principii stessi, sui quali si pretende stabilirgli.

La Terza nella facoltà di conoscere, e di gustare le idee universali, ed astratte, nell'inclinazione di usarne ragionando per la ricerca del vero, nella capacità di viepiù sempre perfezionare coll'esercizio d'ambedue se stesso, le arti, le scienze, gl'istrumenti dell'industria; tutte doti nobilissime, dalla natura date all'uomo, negate agli animali bruti; ci fa chiaro riconoscere altrettanti specifici caratteri, che quello da questi distinguono, e vi pongono in mezzo un'essenziale insuperabile

distanza. Quando bene adunque si concedesse avere Iddio all'organizzazione della materia nelle bestie accordato un grado di percezione, e di conoscenza, invano perciò si pretenderebbe dal Locke, che abbia egli potuto aggiunger nell'uomo ad una organizzazione più perfetta un più alto grado, e più nobile d'intelligenza. Le cognizioni sensibili, delle quali al più capaci sono le bestie, e le astratte e puramente spirituali, delle quali capace, e fornito è l'uomo, sono d'un ordine del tutto differente; sono come due linee parallele; per l'una delle quali si può procedere in infinito, senza potere aggiungere all'altra giammai. Suppongasi pur dunque, quanto si vuole, che a misura, che crescer può la complicazione, e la finezza degli organi, cresca e progredisca la tanto decantata sagacità degli animali, non potendosi però alzare ella mai sulla sfera degli oggetti sensibili, non mai toccar può i confini, da' quali comincia il primo grado dell'intelligenza, e il primo slancio della ragione verso il vero. Venga ora l'Obbesio col suo Sordo di Chartres, o il Locke col suo Papagallo ragionatore. Quanta saggezza nelle riflessioni sul primo! quanta festività nelle osservazioni sul secondo! All'Obbesio adunque, all'Elvezio, al La-Mettrie, agli Autori dell'Uomo Macchina, dell'Uomo Pianta, dell'Uomo Pesce, e ad altrettali bei Genj del secolo Decimottavo, è tolta ogni speranza di poter più conseguire l'alto onore, di cui mostraronsi così smaniosamente ambiziosi, d'aver per loro simili i Bruti, e di fare l'orrevole comparsa d'anello nella catena, che con una progressione d'insensibili sviluppi si stende dal regno minerale al vegetabile, e da questo all'animale.

Distrutti così i tre fondamenti dell'Empietà, ecco gittata a terra, e stritolata la Macchina, cogli sforzi di tanti secoli, e di tante mani alzata, e da' moderni Filosofanti con tanti studj rinforzata, per battere la Religione. A queste tre Dissertazioni il Gerdil ne mandò in compagnia una quarta sull'incompatibilità de' principii del Cartesio, e dello Spinosa. Il titolo di essa non presenta a prima giunta alcun rapporto colle altre; ma il fine, e il soggetto, avuto riguardo alle circostanze di que' tempi, l'hanno strettissimo. Era allora grandissima, singolarmente in Francia, l'autorità del Cartesio; nè si poteva da' Miscredenti immaginare artifizio più fino per accreditare il sozzo sistema del Filosofo d'Amsterdam, che ricoprirne l'orrore col manto d'una Filosofia, che, non guari avanti, somministrato aveva al Cardinale di Poli-

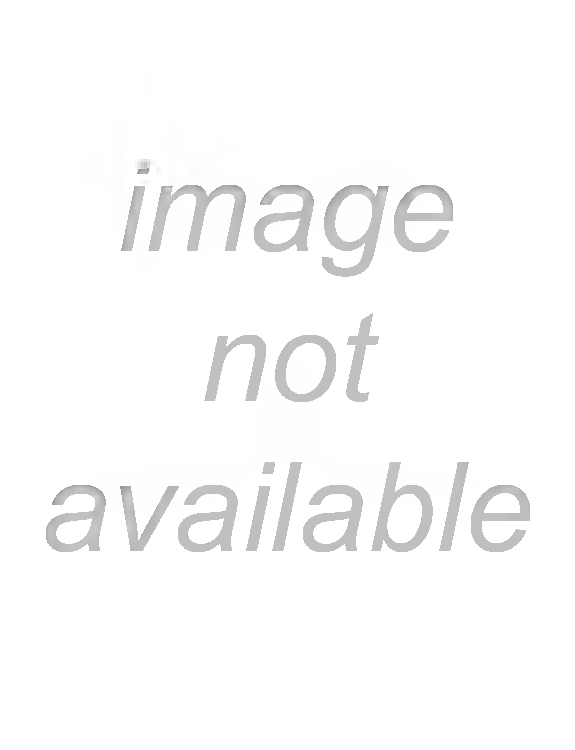
image
not
available

fia, e vestita delle Geometriche forme, la ipotesi del Caso, cioè d'una mutazione o d'un'esistenza contingente senza cagione; sulla quale ipotesi fondandosi pretende non potersi rigorosamente dimostrare l'impossibilità, che il Mondo sia effetto del casuale concorso degli Atomi. O nulla è dimostrabile, o dimostrato è quì dal Nostro Autore, che l'idea d'un'esistenza senza ragione contiene una contraddizion vera ne' termini, e che per conseguente il principio di contraddizione serve del pari a stabilire il principio della ragion sufficiente, e a rovesciar del tutto per necessario rapporto l'ipotesi del Caso. Ed ecco a un colpo, e senza speranza di più rialzarsi, col Filosofo di Berlino atterrati di nuovo Epicuro, Lucrezio, Bayle, e gli altri Idolatri del vano Fantasma; e chiuso per sempre uno de' più perigliosi aditi, che mai siasi in alcun tempo tentato d'aprire al Pirronismo.

Siccome col suo sistema del Caso erasi studiato il Beguelin di riprodurre, e rimettere in voga i rancidissimi vaneggiamenti d'Epicuro contro la creazione del Mondo, e la divina Provvidenza: così studiossi col suo Meccanismo del Pensiero di riprodur quelli contro la spiritualità dell'anima umana, e la natural bellezza dell'Onestà un altro Accademico di Berlino; cioè il Sig. Mérian, se pure egli è, quale ora dai più si crede, l'Autore del Sistema della Natura: adoperando ambedue l'arte scaltrissima di ricoprire, e in nuova foggia abbigliare delle dottrine, delle prove, e delle formole dalla recente Fisiologia, e Metafisica prese in prestanza, la più laida, e screditata delle Filosofie, e di nasconderne sotto un certo gergo Geometrico, e quasi mascherarne il sozzo, e abbominevole viso. Che se poteva il primo non poco nuocere agli incauti per certo quale spirito d'ordine, e di precisione, col quale dar seppe un'apparente connessione, e ragionevolezza alle sue insussistenti, e mal assortite idee; nuocer nulla manco poteva il secondo per quel magistral tuono di franchezza, e di decisione, con cui egli detta, e insegna le sue; il qual tuono non è da dire, quanto soglia imporre, e illudere a' comunali Leggitori, de' quali è pur troppo sempre il numero maggiore. Si gloria costui, e dassi vanto d'avere per mezzo delle scosse de' nervi, degli urti, e delle vibrazioni del cerebro, dell'elettricità, dell'elaterio, della inerzia, collocata in tanto lume, e portata a tanta evidenza la meccanica delle operazioni della mente, che a nessuno può rimaner più spirito di fiatar contro, nè maniera di rimettere in iscena sostanze, dal-

la materia differenti, e separate. Ma qual lume è cotesto mai, o Signori! quale evidenza! Siccome inoltrandoci in luogo umido, e oscuro interviene alcuna volta, che vi veggiamo in qualche canto risplendere, e brillare un' insolita luce, che altri direbbe esser di terso carbonchio; ma se accesa facella s' introduce a disgombrare le tenebre, quella incontanente smonta, scolora, e si spegne, nè altro si scuopre essere la preziosa gemma, che se ne credea la cagione, se non vil legno putrefatto: così al sincero splendore, e vivace della Metafisica Gerdiliana, quel così vantato lume non altro esser si scorge, che inganno, e quella evidenza, che fallacia, e quel nuovo appariscente sistema, che un rancidume Epicureo.

Tale è l' effetto, che produr dee la Dissertazione sul Modo di spiegare gli Atti Intellettuali, a quel sistema opposta dal Gerdil, in chiunque la legge con qualche studio; sì veramente che non abbia già quello gustato, e abbracciato piuttosto per depravazione di volontà, che per seduzione d'intelletto. Imperciocchè se non è meno spregievole dell' Epicureismo il sistema della Natura per ciò, che all' opinione sulla natura della Mente s' appartiene, egli è ancor peggio, e più detestabile quanto alle massime, che impudentemente propone, della Morale. I principii sulla virtù, e sull' onestà sono in sostanza gli stessissimi d' Epicuro. Appo l' uno e l' altro niente esiste, che materia, e moto; niente opera, che o necessità, o caso. Tutto per l'uomo comincia da' sensi, e ne' sensi finisce; nè v' ha altro bene per lui, nè fine ultimo, che il piacere, e l' utile. Ma Epicuro almeno trarre non volle mai le conseguenze, che seguitan da sì fatti principii, nè confessarle tampoco. Era d' uopo a' suoi avversarj di dedurle per via d' argomentazione, e rinfacciargliele per mostrargli dalla laidezza, e deformità di quelle, la falsità, e assurdità di questi. Frattanto egli faceva eccheggiare i suoi Orti, unitamente al lusinghier nome della Voluttà, de' nomi splendidissimi dell' Onestà, e della Virtù, nè rifinava di gridare alto a' suoi discepoli, che non si può vivere con giocondità, se non sapientemente, onestamente, giustamente vivendo; nè sapientemente, onestamente, giustamente, se non con giocondità; alle quali voci ingannati non mancarono anche de' Filosofi Cristiani, in tempi a noi vicini, che si studiarono, credo senza malizia, interpretandolo benignamente, d'escusarlo, avvisando aver egli potuto opinare, senzachè se n' offendesse

la sua Voluttà ; che la virtù è per se stessa buona , e dilettevole . Tale riserbo ebbe Epicuro in que' caliginosi tempi del Gentilesimo , e tale rispetto usò verso i suoi coetanei . Era serbato ai grandi Maestri , e Riformatori del secolo decimottavo (con quale oltraggio presente , e con quale eterno vituperio del medesimo !) di produrre in mezzo all' immensa purissima luce , che d' ogn' intorno spandeva la Cristiana Religione , e di ostentare , e mettere in comparsa quelle sconcie , e vituperose massime , che unquemai non si tennero a guisa de' sozzi uccelli sicure , se non nelle tenebre della notte , e ne' più cupi nascondiglj . L' Autore , tra gli altri , del Sistema della Natura , chi che egli siasi , che da principio si era steso in grandi elogj , e magnifici della virtù per più facilmente insinuarsi nell' animo de' semplici , stretti poi che il perfido gli ha , e ben ravvolti ne' lacci de' suoi Metafisici principii , non ha vergogna di dedurne egli stesso le conseguenze morali , che ne seguono , e ritenendo il nome di virtù , rifiutarne ogni realtà , e il vizio sostituirle , quella definendo il mezzo di promovere il proprio vantaggio col promovere l' altrui , e insegnando espressamente , che ove la virtù diventi incommoda , o inutile , è dover dell' uomo voltarle le spalle , e abbracciare il vizio . Queste , ed altre somiglianti massime non trapelano da quel libro infame , ma ne riboccano . Massime orribili , d' ogni esecrazione , e d' ogni riprensione , e punizion degne ! esterminatrici nell' uomo d' ogni nobile , e generoso sentimento , distruttrici della probità , peste dell' amicizia , rovina delle società ! che non solo allargano il freno , ma sono sprone , stimolo , istigamento alle frodi , alle perfidie , ai tradimenti , agli spergiuri , ad ogni generazione di scelleraggini , e di nefandezze ! Ed or fosse piaciuto al Cielo , che non avessero così trovata disposta la nostra età , come niuna trovare n' aveano potuto nel lungo corso de' preteriti secoli , da allignarvi così facilmente , come han fatto , e così tenacemente radicarsi , e così ampiamente stendersi , propagarsi , e soffocare pressochè ogni buon seme ! Sia adunque immortal lode al Gerdil , che avendo dall' eccellenza del suo ingegno la forza , e dalla moltiplicità del suo sapere le armi , uso ne fece indefessamente per combattere così ree dottrine , da uomini , quanto empii , altrettanto ingegnosi , introdotte , e promulgate ! Letta la sua Dissertazione anzidetta , niuno , salvo chi perir volesse ad occhj aperti , può più rimanerne offeso . Questa a chicchessia porge il diritto filo per tro-

var facile uscita dall'intricato Labirinto di quel Sistema, e sicuro scampo dalla brutta, fraudolenta, e crudel fiera, cioè dalla più sfrenata licenza di pensare, e d'operare, alla quale i tenebrosi, e torti avvolgimenti di quello conducono.

Anche i meno intelligenti, come ho io accennato dianzi, purchè all'attenzione non disadatti del tutto, profittar possono di questo egregio lavoro; nel quale prendendosi di mira i più notabili, e seducenti luoghi del sistema, e rilevandosene con chiarezza, ed evidenza le arbitrarie supposizioni, le imposture, le contraddizioni, i paralogismi, di cui è zeppo, e ridondante, viensi di leggieri a scoprire la falsità, e la ripugnanza delle nozioni metafisiche, che in quello si porgono, e quindi delle morali, che ne discendono. Ma per gli uomini nella sottilità delle nobili specolazioni esercitati, e amatori delle idee astratte, aveva già il Gerdil fissate le vere, immutabili, essenziali nozioni, a quelle contrarie, de' principii esistenti nell'uomo, e segnatamente del senso Morale; di quel senso prezioso, il quale, siccome è fecondo di tante importanti conseguenze in pro della Religione, così non è da stupire, che i nimici di lei fatto abbiano, massime a' dì nostri, gli ultimi sforzi per offuscarlo, screditarlo, e se possibil fosse stato, distruggerlo del tutto. Di quest' Opera sull' Origine del senso Morale v' ho io già fatto cenno ad altro proposito. Quì, poichè entrati siamo a parlare de' servigi alla Morale prestati dal Nostro Autore, sarebbe luogo opportuno di darvene conto più esatto. Ma nè la natura del soggetto, nè la forma del lavoro il patisce; perciocchè sì fatte sono, che a voler di quella formare un adeguato concetto, è mestieri leggerla, e considerarla ordinatamente, a parte a parte; e que' pochi soltanto possono bastantemente valutarne e la squisitezza, ed apprezzarne l'eccellenza, i quali appresero per esperienza, avendole studiate, e meditate lungamente, quanto sieno dilicate le nozioni dell'ordine, del bello, e dell' onesto, e come esse, quando pare, che più vivamente ci risplendano, sfumano per così dire, e dileguansi, se l'intelletto cerca d'afferrarle, e penetrarle a fondo. Io dirò solamente, che non mi sovviene d'aver mai veduto libro di chicchessia, dove la Metafisica nel rigore, e nella chiarezza più gareggi colla Geometria, che in questo; nè un altro del Gerdil istesso, dove egli più alto spiegato abbia il volo del suo pellegrino ingegno. Ben mi sovviene di due Letterati dottissimi, d'acre insieme, e gentil giudizio forniti, che assai

studio aveano fatto, e lunghe meditazioni sul Bello, e di più scritto ne aveano, o dettate lezioni con lode; i quali mi confessarono, che allora solo eran giunti finalmente a fissarne la giusta, e sicura nozione, e ad averne una netta, ed evidente idea, quando n'ebber letta, e gustata la Teoria Gerdiliana; e si dolevano, che troppo tardi fosse lor venuta alle mani, si rallegravano, che fosse pur venuta una volta. Ma ciò sia detto, non tanto a commendazione del Gerdil, quanto a confermazione della verità, da lui trattane dimostrativamente, che nell'uomo esiste un naturale criterio d'approvazione, e di biasimo riguardo alla intrinseca morale differenza del giusto, e dell'ingiusto: verità di tanto momento, che, per tacer d'altri, il chiarissimo per dottrina, ed elegante letteratura, Monsignor Bottari, lettane la dimostrazione, ebbe a dire, che il Gerdil avea finalmente trovata la via, per cui vanno attaccati i Libertini, e la quale non avendo saputa molti di quelli, che l'aveano preceduto nel combattergli, sono andati gettando i colpi al vento.

E veramente posto una volta, come inconcusso fondamento, questo grande, e fecondissimo principio, ciascun comprende agevolmente, o Signori, che niuna può più reggere, e sostenersi delle tante perverse teorie, colle quali tutta travvisarono, e stravolsero la scienza de'costumi i Promulgatori della falsa, e ingannatrice Filosofia. Chi quelle tutte potrebbe enumerare? Quale di loro non altro diritto riconosce, che nella forza preponderante; e quale non altri doveri, che i soli dalle umane leggi imposti; quale non altra virtù, che quella, che viene dall'educazione, dall'esempio, dal pregiudizio, dalla consuetudine. Altri ad essa virtù assegnano per vera unica scuola l'Ateismo; altri per solo principio la felice organizzazione, e temperatura; altri per unico motivo o la sociabilità, o il ben pubblico, o l'interesse privato. V'ebbero di quelli, che posero tutta la grandezza dell'uomo nell'energia delle veementi passioni, e di quelli persino, che presero il patrocinio de'vizj, come alla conservazione della società necessarj. In somma non s'è per avventura avverato mai, come nello scaduto secolo, quel celebre detto di Varrone, che niuna cosa tanto stravagante, e nefanda sognò mai un infermo, la quale detta non l'abbia qualche Filosofo. Ora essendo, che un Vero esser non può ad altro Vero contrario, e che comunque sien tanto diverse le enumerate opinioni, tutte però in questo convengono, che suppongon necessariamen-

te il concetto della virtù arbitrario, e il pregio di lei immaginario, e accidentale; chiara cosa è, che tutte debbono essere assolutamente false, se sta, come per la dimostrazione del Gerdil sta immobilmente, che indipendente da noi è il senso morale, che intrinseca è la bellezza della virtù, e che essenziale è la differenza tra essa, e il vizio, tra il giusto, e l'ingiusto, tra l'onesto, e il turpe. Con quella adunque, come con un antidoto universale, porse egli contro tanti, e sì variati, e tutti mortiferi veleni, opportuna, ed efficacissima medicina.

Ciò non di meno, sì perchè non si confà al temperamento, e alla facoltà di tutti un sì dilicato, e prezioso antidoto, e sì perchè all'onore della Religione si conveniva far veder col cimento, che non mancanle arme particolari contra ad ogni spezie d'errori; onde non prendesser baldanza i nimici di lei, veggendo senza risposta i loro sofismi, di credergli, e spacciargli come insolubili: ebbe cura il Gerdil di tutte ad una ad una esaminare quelle malvagie teorie, che ho poc'anzi ricordate, e quale in una, e quale in un'altra delle sue Opere di Metafisica, di Morale, e di Diritto pubblico, di pienamente confutarle. Ma qual facondia potrebbe abbracciare, e quale stile esprimere tante e così grandi cose? e qual tempo basterebbe a tutte raccontarle? Moltissime vi sono io venuto esponendo, molte sono ancora per esporvi; ma molte più costretto sono a tacere del tutto, o ad accennare solamente; come quel pittore, che avendo un vastissimo soggetto per le mani, ed essendo a picciola tela ristretto, non ha altro partito, che di indicare i più degli oggetti in prospettiva, e di rimetter gli altri all'immaginazione de'riguardanti. Tacer però non debbo il grande studio, e l'estrema diligenza, che usò egli di non trascurar occasione alcuna di mostrare per diverse maniere, e sempre concludenti, la necessaria dipendenza della Morale dalla Religione, e la vanità, e insufficienza degli altri mezzi, che alla Religione si studiarono i Libertini di sostituire, per guidare gli uomini alla virtù, e contenergli ne' loro doveri. Questo punto importantissimo tratta egli quanto brevemente, altrettanto al suo solito maestrevolmente eziandio nell'anzidetta Dissertazione contro il Mérian, ma più di proposito, e largamente nell'altra, che le vien dietro; colla quale, non contento di combatter egli senza tregua, o riposo per la Religione, cerca a lei di formare, e addestrarle

altri campioni, mostrando il modo di procedere nel provare la necessità della Religione Rivelata contro gl'Increduli.

Ma a quell' Opere venendo, che riguardan punti più particolari della Morale; a chi nota non è l' opinione, proposta dall'Autore dello Spirito delle Leggi, che confina nell' Assemblee Popolaresche la Virtù, e la sbandisce dai Troni, e dai Consiglj de' Reali Ministri? Opinione stravagante, pessima, malvagia, che tende ad avvelenare la Società per così dire al suo fonte, cercando d'infettare gli arbitri della pubblica autorità, e tramutare i Rè in Tiranni, e i Padri, e Pastori de' popoli in Pirati, o in lupi! Opinione tanto più pericolosa, e fatale, massime a que' tempi, quanto che, qual sottil veleno propinato da rispettabil mano in coppa d' oro, e ingemmata, s'insegnava, e promoveva in un'Opera risguardata allora come il Codice Filosofico, e da un Autore per poco allora venerato come l' Oracolo della Legislazione, e del Pubblico Diritto! Qual servigio adunque più grande, e importante poteva prestarsi da un Filosofo alla Società, che abbatterla, e distruggerla; e vendicare così la Maestà de' Troni, la dignità della Monarchia, i diritti dell' umanità? Lo prestò il Gerdil, e col più felice successo. Declamò contro quella e colla voce da' Rostri Letterarj davanti a Real Corte, e ad affollato, e sceltissimo Uditorio, e cogli scritti, posti alla luce, davanti a tutta l'Europa, e a tutta la posterità. Lungo sarebbe contarvi tutti i pregi, e tutte le bellezze dell' Orazione, nella quale dimostra la necessità della virtù eziandio nello Stato Regio; della Disputazione sulla necessità dell'unione della Virtù Politica colla Religione; e delle aggiunte Questioni, nelle quali si discutono, ed illustrano i punti della Politica più nobili, e interessanti. Voglio, che mi basti ricordarvi, che esse furono per ogni lode di eloquenza, e filosofia da un' eccellente Oratore e Filosofo giudicate eccellentissime.

A chi similmente note non sono le due sì famigerate opinioni, l'una sull'egualità degli uomini, e l'altra sull'Educazione, di quell'altro, non so se chiamarlo debba, Legislatore, o Romanziere Filosofo di que' tempi? Imperciocchè come Romanzi ambedue, l'uno Politico, e l'altro Morale, furono per universal consentimento de' saggi riguardati sì il Patto sociale, che l'Emilio di Giangiacomo Rousseau; non avendo que' due sistemi altra esistenza, se non, come le favole, e le fantasie de' Poeti, nella immaginazione calda, e bizzarra dello Scrittore; nè più contenendo quelli della verità Filosofica, che queste dell' Istori-

ca. E ciò nondimeno quanto romore levarono essi! quanto ebber seguito! e quanta voga! Tristissimo effetto, non meno dell'indole del passato secolo, tutto volto alle novità, e più alle più stravaganti, che del funesto talento, che ebbe Giangiacomo di velare, e adornare collo splendore de' concetti, e colla venustà dello stile la manifesta stranezza, e frivolità de' suoi paradossi, e di dar loro un certo peso e rilievo coll'artificiosissimo frammesso di tante amabili, sublimi, e talora anche sante verità, rappresentate con un'enfasi patetica, e soprattutto di togliere a quelli la deformità, e la turpitudine, anzi di conciliare, conciliandola a se stesso, una certa affezione, pel gabbo perpetuo, che fa agli imperiti, e ai semplici, con quel tenerissimo, e sviscerato amore verso la virtù, e l'umanità, dal quale solamente vuol far credere d'essere stato a scriver mosso, e quasi ispirato. Per così fatti artifizj, siccome non v'è per avventura libro più pericoloso, e nocivo di questi due: così dei due quale sia il più pericoloso, e nocivo, agevol cosa non è il decidere. L'uno fa strada all'altro, apparecchiando gli spiriti col totale sovvertimento d'ogni retta maniera di pensare al totale rivolgimento d'ogni Ordine Civile, ed Ecclesiastico; ed ambedue mirano, come a segno, all'universal distruzione d'ogni Società, e d'ogni Religione. Non riuscì già al Rousseau di tanti suoi partigiani, che ebbe, di farne pur un selvaggio; ma gli riuscì troppo bene di farne molti cattivi cittadini, e cattivi Cristiani. Ciò ben previde, anzi apertamente pronosticò il Gerdil; e destinato, com'era, a combatter tutti gli errori, de' quali esser dovea sì secondo il suo secolo, non lasciò, quanto era da se, di prevenire il soprastante male; confutando ambedue que' sistemi; sì il Patto Sociale, insieme al Discorso sulle ragioni della disuguaglianza presso gli uomini, in varie delle sue Opere, che già v'ho rammentate, e ne' Discorsi Filosofici segnatamente; e sì la Prattica, e la Teoria dell'educazione, proposta nell'Emilio, colle Riflessioni, che sopra vi fece, e pubblicò; alla vivida, e pura luce delle quali tutto venne a sciogliersi l'incanto, che all'immaginazione, e di poi allo spirito, e al cuore de' mal accorti, e degli ignoranti, creano eziandio i più chimerici, ed assurdi pensamenti del Filosofo Ginevrino per certa fierezza di colori, che ho detto poc'anzi, con cui gli veste quella sua passionata, ed enfatica eloquenza. Molti apersero in fatti gli occhj a questa luce salutare; e o non lasciaronsi allettar dalla magìa dello stile a leggere le teorie di quel fre-

netico, temendo a ragione l'alito, e il morso del micidial serpe, tra que'fiori appiattato; o pure, per essere ben premuniti contro, poterono ciò fare impunemente. Quanti degli ammiratori stessi del Rousseau, si ricredettero, e presero disprezzo, e aborrimento per quelle massime, che s' erano usati ad amare, ed ammirare!

Nè quì è da trapassare, o Signori, che tanto al Presidente Montesquieu, quanto al Cinico di Ginevra, essendo venute in mano le confutazioni fatte dal Gerdil de' libri, a loro più cari, resergli amendue quella testimonianza, che da quegli uomini caparbj, e intolleranti d' ogni più dilicata critica, aspettarsi potea, la più onorevole, e gloriosa. Confessarono d' averle trovate degne di leggerle da capo a fondo, del quale onore non degnavano mai i lor censori; nè nulla avendo a replicare, si restrinsero a far querela di non essere stati dal valentuomo ben intesi. Voi ben sapete, che dir voglia così fatta querela. Tanto vale nella coloro bocca, quanto una aperta confessione della ricevuta sconfitta. E a cui, domando io, pensavan mai gli orgogliosi di parlare? e da cui speravano farsi intendere, se non sapevano sì lor mente aprire, che comprender la potesse il primo de' Metafisici del secolo? E perciocchè ridicolosa cosa è pure il supporre, che non fossero da un Gerdil i loro pensamenti compresi, malgrado lo studio, che (per appunto prevenire, e toglier loro anche questo già comune, e troppo scoperto rifugio) attesta egli stesso d' aver posto a ben penetrargli, e dicifrargli: l' una delle due cose a dir rimarrebbe per loro scampo; o che egli non abbia poi per imperizia saputo esporgli, o per malignità non abbia voluto. Ma delle sue tante, e sì grandi qualità di spirito quale ne' suoi scritti è più ammirabile, che la somma penetrazione nel cogliere, e precisione nello stabilire in ciaschedun punto lo stato della quistione? e delle doti non meno rare del suo cuore quale più amabil ci si rende, che la singolare candidezza, onestà, e cortesia nel dar sempre a' sentimenti degli avversarj l' aspetto, il più, che è possibile, e la verità consente, favorevole, e vantaggioso?

Si rise il Gerdil, o piuttosto pietà ebbe dell'orgoglio, e della frivola vanità di coloro; e lieto solo del trionfo della verità, ad adoperar le sue arme invincibili in altre battaglie contro altri oltraggiatori della Religione, e corruttori della Morale, intrepido, e infatigabile si rivolse; in tutte cogliendo quegli allori, de' quali nel-

le passate avevagli il giudizio de' buoni, e dei saggi, la fronte incoronata. Lode eguale a quelle contro l'Emilio del Rousseau procacciarongli le sue Riflessioni sull'Istoria Filosofica, e Politica d'un altro non men vertiginoso Filosofo, dell'immaginoso Raynal; nelle quali ravvisaron tutti un proporzionato antidoto all'odio venenoso e mortale, che costui schizza da ogni parte contro della Società del pari, che contro della Religione. Eguale il Discorso sul Lusso, ove questo, trattagli la bella maschera, sotto cui agli spiriti voluttuosi, o frivoli nasconder suole il suo deforme aspetto, chiaro si discuopre, qual'è, come una peste di quelle virtù stesse, delle quali il Sig. Melon lo dipinge autore, e nutricatore, e come un verme, che rode le radici della felicità de' privati, e della stabilità degli Stati. Eguale per ultimo il Trattato, a stendere il quale fu da un sapientissimo Sovrano eccitato, contro il Duello; il più perfetto senza comparazione, che siasi mai veduto in questo genere, e che ha il pregio d'avere in assai provincie scemato la barbara passione d'essere ingiusto e crudele per non comparir debole, e timido agli occhj degli stolti.

Con tanti, e tali avversarj, o piuttosto con tanti, e sì pestilenziali Mostri di errori, a combatter ebbe il Gerdil, e di tutti ebbe intera vittoria; e noi esultiamo nella difesa, e nel trionfo di quanto abbiamo di più caro in cielo, e in terra; e comechè obbligati siamo a cercare in varii suoi libri quanto egli voleva raccogliere nella grande Opera dell'Introduzione, vien però una tal pena, quale che sia, largamente compensata dalla più compiuta maniera, in cui le materie è da credere, che vi sieno trattate separatamente, che state per avventura non sarebbono insieme riunite. Io non posso però non affrettare co' miei più caldi voti quel tempo, in cui a scemar questa pena vengano tutti in un'Edizion sola messi insieme questi tesori, e gli altri, che or tuttavia si giacciono sepolti. In questa Raccolta, che spero in breve di vedere eseguita, io v'invito, o Signori, ad ammirare non tanto i pregi, fino ad ora rilevati, dell'ingegno, della dottrina, della sapienza del Gerdil; quanto quell'altro, che fin da principio accennai, e che per me è il più ammirabile; cioè la purità, e generosità della sua intenzione, che in ciascuno di que' libri dapertutto riluce, e si manifesta. Voi mi farete più d'ogni altro ragione, Arcadi dottissimi, che per prova sapete, e sentite, quanto sia naturale, ed insito, e quanto pungente, e vivo, e forte, e come mai non moja ne' grandi ingegni, il desio degli applau-

si, e dell'immortalità della fama. Ma egli, non che altri oggetti meno delicati, o d'ingrandimento, o d'interesse, o di curiosità, nè tampoco questi, che riguardansi come nobili, e splendidi, della lode, e della gloria umana, curò egli mai, nè ebbe in vista pur un momento, in così lungo spazio di vita, e in così prodigioso numero di opere, che fece. Sollecito unicamente di rispondere agli alti, e veramente nobili disegni, che di lui formato avea la divina Provvidenza, e per cui di sì rare, e singolari doti l'avea fornito, non pensò a farne uso, se non in vantaggio degli altri, e della Religione „. Quando nel lungo corso (permettetemi, che io qui vi ripeta le parole istesse di lui, degne del cedro, colle quali nel bel principio della sua Introduzione dichiarò egli l'intenzione sua, che non ismentì poi mai) „ quando nel lungo corso di molti e molti anni questa mia opera potesse una volta recare qualche giovamento a una sola persona, o per confermarla nella certezza della vera Religione, o dissipare qualche suo dubbio, o premunirla contro qualche discorso de' liberi pensatori, che forse avrebbe fatta impressione, se in aria di novità si fosse appresentato ad un uomo incapace di scoprirne il debole per se stesso; chi mai sarebbe lo spirito, non dirò così poco cristiano, o filosofo, ma sì vano e leggiero e sensibile all'aura della popolare opinione, che in vista di un bene cotanto grande e magnifico e divino, potesse prendersi qualche pensiero delle lodi date, o negate all'ingegno, e lasciarsi inquietare dal vano desiderio di tramandare il suo nome encomiato ne' fasti letterarj alla più remota posterità? „ O purezza di mente! o grandezza di animo! o magnanimità di cuore maravigliosa, e degna d'essere in tutti i secoli celebrata, e a tutti in esempio proposta.

Ma ecco già l'uomo guidato alla Religione, ecco illuminato il suo spirito, ecco migliorato il suo cuore. Già colla scorta de' libri, divinamente scritti dal Gerdil, può ciascuno conoscere il supremo Ente; la sua infinita intelligenza, la sua semplicissima natura, la sua provvidenza: dogmi preziosi, sublimi, necessariamente veri, ma che non sono, se non disposizione, e strada a quella Religione, che sola può fare beati gli uomini eternamente. Conducon lo spirito fino al vestibolo, ma non concedongli l'entrata nel tempio della Diva. Resta, che in quest'ultima parte seguitiam per poco il nostro Eroe, mentre egli guida, quasi a mano, i felici ama-

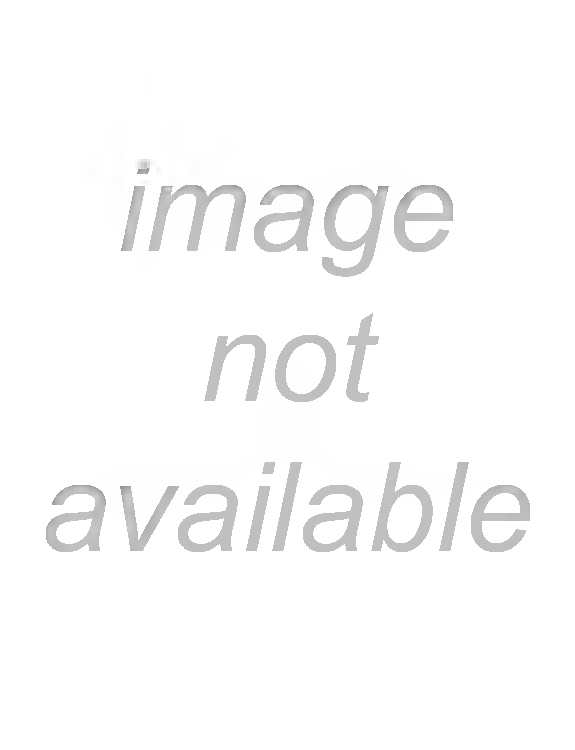
image
not
available

mente ritrasse la forma del vero Eroe, del vero Benefattore dell' Umanità, in quello dipinta. Questa Vita, se ben d'uomo cresciuto ne' Chiostri, non dovrebbe (da tale è scritta, e tai cose contiene) sdegnare di leggerla anche un Filosofo, se già non fosse di quegli ispidi, o fieri, che vogliono all' uomo esser naturale il vivere salvatico, o lo Stato della guerra. Vi troverà senza fallo, siccome nel dettato tutte le virtù Istoriche, così nel soggetto tutte le sociabili, in eminente grado; e avrà sopra tutto ad ammirarvi un avvenimento, di cui cercherebbe invano un esempio nei Fasti Filosofici. Vedrà introdotta nello spazio di pochi anni in tutta un Isola col solo allettamento della Religione una volontaria civiltà, che in molto tempo appena poterono ne' loro dominj introdurre con la forza, e con la politica i più celebri Legislatori.

Che se tanto fece il Gerdil ad istabilire nel concetto de' mortali il sistema dell'unica vera santissima Religione, non istudiò meno d'operare alla sicurezza di lei già stabilita. Intendo io dire delle Opere sue, pertinenti alla sovrannaturale Teologia, non punto alle già mentovate in ogni genere, nè di pregio, nè forse di numero inferiori; le quali, come ben vedete, m'aprono d'avanti, e mostranmi un nuovo campo, non meno ampio, e illustre di quello, che per me s'è corso fin quì, da poter più oltre spaziare coll'Orazion mia. E così concesso pur mi fosse d'entrarvi, e d'innoltrarmivi a mio talento! Io non dubito punto, o Signori, che siccome l'ottima, ed eccellentissima forma del Filosofo abbiamo nel Gerdil riconosciuta, così riconosceremmo quella del Teologo. E quantunque da niuno, ch'io mi sappia, questa sia stata fino ad ora di proposito proposta, e descritta; nondimeno e'mi pare, che prendersi potrebbe agevolmente dalla definizione, che fa l'autorevolissimo Cano del vero Teologo; il qual venerabil nome a colui solo egli giudica potersi appropriare, che acconciamente, prudentemente, e dottamente, da ogni maniera di lettere, e d'istituzioni sacre, ragiona di Dio, e delle divine cose. Con ciossiacchè ingegnandomi io di accuratamente spiegare, e descrivere la natura, l'estensione, il corredo, e la suprema eccellenza di ciascheduna di quelle doti, e qualità, che l'allegata definizione del vero Teologo costituiscono; non è dubbio, che verrei a questa guisa componendo, e figurando l'immagine dell'ottimo, e perfetto; e quinci fattomi a quelle ricercare ne' libri Teologici del Gerdil, e tutte partitamente, senza mancargliene una, in sommo grado, riscontratele, v'avrei con-

venevolmente il nobilissimo assunto dimostrato . A confermazione , ed illustrazione del quale , Dio immortale ! quanto peso , ed ornamento non aggiungerebbe il prodigioso numero de' voti , e pareri , per sublimità di sapere , per copia d'erudizione , per isquisitezza di prudenza ammirabili , da lui o detti o scritti sopra i più astrusi , e implicati dubbj , e casi , che per lo spazio di presso a cinque lustri , che vi soggiornò , furono in questo centro della Cattolica luce discussi , e resoluti ? quanto la parte principalissima , che egli ebbe nell'apparecchio , e nella dettatura de' Giudizii , che dalla Cattedra Apostolica la Santità di Pio VI. solennemente pronunciò ? quanto l'importanza , e delicatezza de' carichi , ed uffizj , tutti di grande varietà , e profondità di dottrina bisognosi , che a servizio della S. Sede , e della Cristiana Repubblica , sotto il passato , e finchè all' elevazione del gloriosamente sedente Pio VII. sopravvisse , sotto il presente santissimo Pontificato , indefessamente sostenne , con universale ammirazione di tutti , e coll' intera approvazione , e soddisfazione de' due sapientissimi Pontefici ? quanto le molte risposte da lui date a consultazioni spinosissime , che dintorno ad Ecclesiastiche materie d'ogni genere andavangli venendo alla giornata , come ad un Oracolo , da Prelati , e da altri Personaggi ragguardevoli di lontane parti ? e quanto finalmente le Lettere , colle quali nel modo , che la necessaria lontananza , e per quanto la moltitudine dell' altre occupazioni gli permetteva , uso fu di visitare , e pascere la Greggia , alla sua cura commessa ; tutte ridondanti di spirito Ecclesiastico , di pastorale zelo , e di celeste unzione , e sapienza?

Senzachè dell'Opere istesse favellando, che mandò alla luce, già non mi varrebbero all'intento quelle solo , che alla Sovrannaturale Teologia risguardano direttamente, ma per più ragioni le altre eziandio delle quali oggetto immediato è la Naturale. E primamente la difesa , e illustrazione di questa pure non è forse uffizio proprio del Teologo, e in questi tempi più, che fosse in altri mai; se premer vuole, com'è debito suo , le sicure, e gloriose vestigie de' Santi Padri, e Dottori della Chiesa? a' quali non più colse certamente di confutare gli errori alla Religion contrarj degli Eretici , che de' Filosofi del secol loro . Oltre a ciò il Gerdil nel maneggiare que' dogmi , che, se bene sieno alla ragione accessibili , son tuttavolta dalla Fede più espressamente , e sicuramente proposti , e dichiarati , il fa con tanta sicurezza , e precisione , e con sì rigorosa sempre , e perfetta conformità

colla rivelazione, che a chi la Teologia non possedesse a fondo, non sarebbe possibile. Per ultimo, siccome i Libertini le viete, e rancide obiezioni riproducendo degli antichi assalitori della Religione, danno a quelle una forma tutta nuova, quasi fossero rampolli della più colta recente Filosofia; così fa egli medesimamente nel riprodurre, come sovente gli avviene, le risposte degli antichi Apologisti, e massime de' due grandissimi Dottori Agostino, e Tommaso; con ciò fedelmente seguendo il noto avvertimento del Cano, che al Teologo conviene farsi Filosofo coi Filosofi, e imitando i discreti Medici, che i sani e salutiferi cibi nel modo, che meno nausei l'infermo, acconciano, e condiscono. Quindi siccome al guasto e fastidioso gusto de' moderni Pensatori vien singolarmente schifo di tutto ciò, che punto sa di Scolastico, così è mirabile il talento, e l'industria da' più sagaci estimatori, e segnatamente dal celeberrimo P. Bianchi, notata nel Gerdil, di render sue le ragioni, e le argomentazioni de' Teologi antichi, e farle di vecchie nuove, di triviali nobili, e di comuni proprie; con che egli mostra manifestamente d'avere tanto più perizia delle speculazioni Scolastiche, quanto men fa sembiante di saperle, e d'essere nell'istesse Filosofiche Opere tanto maggior Teologo, quanto ne fa pompa minore.

Or ben vedete, o Signori, quante prove, e quanto splendide, e speciali, e magnifiche avrei io alle mani, della non minor perfezione, ed eccellenza ne' divini studj, che negli umani, alla quale aggiunse il Gerdil; e vedete insieme, quanto spontanea occasione, e qual sovrabbondante materia mi s'offrirebbe di potere, quanto mi piacesse, ampliare, aggrandire, e innalzare oltre modo la già grande, ed alta idea, che mi sono in fin quì studiato di formare, e rappresentare, della sua maravigliosa sapienza. Imperciocchè se il divenir compiuto Filosofo è cosa tanto ardua, e malagevole, e in questi tempi massimamente, ne quali ciascuna delle scienze, che a formarlo si ricercano, è senza comparazione più lunga, e più difficile, e più ampia, che ne' passati non era: che dir dovremo di quell'uomo, nel quale una compintissima filosofia non fa la dote nè sola, nè principale, anzi fa l'inferior parte del suo sapere, e come uno de' gradi, per cui sali all'eccellenza, e perfezione d'un'altra più alta, e divina facoltà?

Ma se io entrassi in questo nuovo pelago, quando, o dove troverei io più il porto? al quale tuttavia forza è, che io pensi di tosto ritirarmi; giacchè e sento venirmi meno la

lena, e m'avveggio d'aver soverchio abusato oramai della fidanza, che colla pazientissima attenzion vostra ispirata m'avete, oltra ogni convenevol termine col ragionar mio trascorrendo. Ben però cade in acconcio, che io parlo a persone, le quali avendo sempre vivuto nella luce di Roma, e molte ancora conosciuto da vicino il Gerdil, e veduti ed esaminati tutti i suoi fatti, aver deggiono più intera, e perfetta contezza de' segnalati meriti suoi in questo genere, che aver non possa io, da poco tempo quì dimorante; e altresì delle sue Opere Teologiche, che innanzi agli occhj loro uscite sono pressochè tutte di mano in mano. A me dunque per non eccedere ogni limite di discretezza, e insieme non passar del tutto sotto silenzio questa parte più principale della sapienza del nostro Eroe, e del santissimo uso, che ne fece, basterà di quest'Opere farvene cenno con meno parole, che fia possibile.

Il Saggio d'Istruzione Teologica, da lui pubblicato poco appresso la sua venuta a Roma, e non molti mesi avanti la esaltazione alla porpora, abbraccia tutta la Teologica scienza, ne apre i fonti, ne prescrive l'ordine. Fatto appena un magistral motto delle materie note, e in tutti i Corsi dichiarate, mostra i tesori della più scelta erudizione, conta le spinose quistioni, insegna lo scioglimento de'nodi, tutte rimovendo le inutili liti, e lo spirito di partito. Previene bensì il Teologo contro tutti i nimici del Cristianesimo, ma e lo arma, e lo agguerrisce più particolarmente contro i presenti; sì gli Increduli, che attaccano i dogmi della Religione per distruggerla, come gli Eretici, che gli oppugnano per corromperla, e scompigliarla.

Le fallacie de'passati Novatori furon già da insigni Teologi scoperte; e il grande Bossuet, tra gli altri, in questa gloriosa tenzone si segnalò. A' più recenti si oppose il Gerdil. La certezza delle Tradizioni, e l'invariabilità della Chiesa Romana mise al coperto in una Dissertazione separata dalle nuove arguzie del Pfaff, e d'altri Protestanti; agli sforzi de'quali piuttosto come vincitore, che trionfa, presentasi, che come guerriero, che combatte. In un'altra presentò egli un nuovo genere di battaglia a' Protestanti stessi, insegnando l'uso, che far si può in pro della Religione Cattolica degli argomenti, da alquanti de'lor più accreditati Filosofi in prova della Rivelazione promossi contro gli Increduli. Battaglia d'esito sicuro, che toglie agli Avversarj ogni ritirata, se

cader non vogliono nel vizio, più sconvenevole al Filosofo di contraddirsi; perciocchè loro non lascia, che dei due partiti l'uno, o rinunziare alla Rivelazione, di cui e' si mostrano convinti, e vantansi difensori; o riconoscere, e confessare, che la verità, e purità di essa non sussiste, nè può sussistere fuori, che nella Cattolica Chiesa, dalla quale si sono dipartiti.

Verso la fine de'suoi giorni fu il nostro Eroe ad altra specie di battaglie riserbato. Una generazione d'uomini, che io bene non saprei in quale schiera di nimici m'abbia a riporla, con infinite maniere d'assalti, quanto più coperti, tanto più insidiosi, tentò negli ultimi tempi di contaminare la purità della credenza, e sconvolgere l'economia della Chiesa. Se altri mai (nè altri prodi campioni mancaron certo alla verità) a questa pestilenza si oppose, senza fallo si dee il Gerdil collocare tra i primi. Senza ch'io, per rilevarvene i pregi, in più lungo dire mi stenda, a voi son noti (mi giova ripeterlo) i libri da lui alla luce mandati in questa materia: gli Opuscoli spettanti l'Ecclesiastica Gerarchia; le Confutazioni dei due Difensori dell'Eybel sulle prerogative della Cattedra di S. Pietro; le Osservazioni sul Comento fatto dal Febronio all'Atto della sua Ritrattazione; il Trattato del Matrimonio contro allo Spalatense, al Launojo, e ad altri più moderni contradditori de' sacri diritti della Chiesa; e le varie sue Apologie dei due Dogmatici Decreti dell'immortale Pio VI. Nè v'è men noto, che tale è il valore di questi libri, che da tutti i saggi tenuti sono, come veri esemplari de'Polemici lavori; e ciò a diritta ragione, si per tutte l'altre doti, a cotal genere di scrivere convenienti, come spezialmente per la irrepugnabile efficacia delle prove; la quale, s'io mal non m'appongo, egli ottener suole in due notabili maniere. L'una è, che a quella guisa, che un gran Capitano non tien conto della moltitudine, ma del valore, della disciplina, e del buon ordine de'soldati, così egli non ammucchia già su ciascun punto, nè affastella i testi, o gli esempli, o gli argomenti, che far potrebbono alla causa in alcun modo, ma sì de'molti, che l'inesausta sua erudizione presentagli in folla, pone ogni studio in eleggere i più proprj sempre, e i più calzanti, e in quelli insistere, e dimorarsi tanto, e promovergli coll'usata sua sottilità, e robustezza di raziocinio, da non lasciare più luogo nè di dubbietà a' Leggitori, nè di replica agli Avversarj. L'altra è, che egli con

quella sua usata finezza, e sagacità, a somiglianza di certi arcieri antichi, che gli strali dal nimico lanciati contro lui ritorcevano, le prove prende dagli Avversarj stessi volentieri, contro di essi i loro principii, e le loro false dimostrazioni con' inimitabil destrezza, e con grande sempre, e sicuro effetto ribattendo. Il sapere, e l'avere alle mani gran copia d'autorità su ciascun soggetto, è comune anche all'Erudito; il far colla ragione valere le autorità, è il vero uffizio, e la propria lode del Teologo. Nè già manca al Gerdil, quante volte ricercala il soggetto, doviziosa copia delle più scelte erudizioni. Basti senza più per prova la sua Analisi del Confronto, fatto dopo Launojo da uno de' Difensori dell'Eybel, tra i Padri che le parole, colle quali promise G.C. di fondare sopra d'immobil pietra la sua Chiesa, applicano alla persona di S.Pietro, e quelli che le applicano alla sua confessione. Mi ricorda, che giunto quest'Opuscolo nelle mani d'un consumato Teologo, ed eruditissimo Bibliotecario, ne fece le più alte maraviglie, e confessò, che essendo forse due anni, che egli andava adunando materiali per un' opera consimile, non gli era però in tant' ozio, quanto egli godeva, venuto fatto ancora di tutti ritrovare gli anelli, che in tante occupazioni ritrovati aveva il Cardinale, più opportuni a tesser la catena di sì importante tradizione da' primi tempi della Chiesa fino a questi ultimi.

Del resto la differenza, che ad alcuni veder sembra tra i libri dal Gerdil composti nell' età ferma o fresca, e gli altri composti nell' inchinata, o cascante, mi fa sovvenire della sublime immagine, colla quale il gran Longino caratterizza i due maravigliosi Poemi dell' Iliade, e dell' Ulissea. Comunque questa, o per qualità diversa del subietto, o per l' età cangiata del Poeta, non offra per avventura la stessa vivacità, nè lo stesso vigore, che la prima: in ambedue tuttavia risplende lo stesso sublime, e divino Omero, siccome è il Sole medesimo, d' eguale grandezza, sebbene di non egual vigore, che sorge il mattino, e che tramonta la sera.

Nè quì, o Signori, lasciar deggio di prevenire, o togliere a chiunque per avventura sia venuto, o venir possa, quello stupore, dal quale un Chiarissimo Letterato, e Filosofo, e Matematico, della Filosofia Gerdiliana studiosissimo, mi significò una volta d' esser egli stato rapito alla vista delle opere Teologiche del Cardinale. Che uno Scrittore (egli mi diceva), la cui vita ne' teologici studj si consumò, scriva in affare di Teologia con eccellenza, è certo lodevole impresa;

ma da aspettarsi. Ma che un Filosofo, il quale nelle astratte ed universali forme delle cose visse assorto; che un Fisico, che un Matematico, il quale alle sottili specolazioni dell' Algebra, e della Geometria, e alle più sagaci, e diligenti sperienze dispensò il suo tempo; che un profondo Politico, il quale di quest'arte non solo ebbe a scrivere, ma fu obbligato usarne servendo Sovrani, e beneficando popoli; che un Filologo, il quale a corredo de' Filosofici studj abbracciò tutta l' antichità, e l' estensione de' vecchj, e moderni Eruditi; che un tal uomo faccia d' improvviso comparsa di perfettissimo Teologo, non pur fornito di profonda penetrazione, ma mirabilmente abbondevole della più scelta, e recondita erudizione, che nelle Ecclesiastiche Istorie, nelle Collezioni Canoniche, e nelle immense Opere de' Sacri Dottori, e de' Padri si chiude; ella è cosa affatto portentosa, e a dire pressochè incredibile.

Così diceva quel valentuomo, e così dicendo ottimamente ragionava, presupposto, che il Gerdil veramente sia comparso un solenne Maestro in divinità, e quasi spuntato fuori all' improvviso, verso il sessantesimo anno dell' età sua; quando appunto, sendosi da Torino a Roma trasportato, cominciò dalla publicazione del Saggio, testè rammentato, la serie delle Opere Teologiche, che andò di poi secondo le occorrenze della Chiesa quì producendo di mano in mano. Ma che ciò sia del tutto lungi dal vero, comprendersi può manifestamente, solo che si rivolga il guardo indietro alle particolarità di tutta la sua vita antecedente, risalendo fino alla memoria estrema della puerizia. Nato egli di Padre militare, che in onorato grado aveva in servigio del suo Principe meritato con lode molti stipendj, ricevette da lui que' generosi spiriti, che a magnanime imprese l' animo gli accendevano, e lampeggiavangli ne' suoi bellissimi, e vividissimi occhj. Ma dall' istinto della grazia prevenuto, la quale, per produrre i suoi maravigliosi effetti mestier non ha d'aspettare il processo degli anni, quegli spiriti egli rivolse all' altra ben più nobile milizia, a cui la divina Provvidenza, che ai bisogni della Chiesa continuamente vigila, ed attende, avevalo scelto, e destinato. La vicinanza di Ginevra destò per tempo in quel tenero animo, siccome un orrore estremo per l'Eresia, così una pietà grande per gli Eretici; e quindi un'ardentissima brama di poter quella combattere, e distruggere, e questi convincere, e guadagnare. Nell' età pertanto, nella quale esser ne

suole ignoto eziandio il nome, egli già aspirava all'acquisto della Teologia; già i libri del gran Bossuet contra a' Novatori faceva sue delizie; già in quelli si guerniva dell'armi più atte alle battaglie, che meditava. E memorabil fia certo in tutti i tempi il trionfo, che prima d'aver forniti quindici anni, procacciò alla Cattolica verità, solo egli contro molti pugnando, nel principal Seggio, nel Ridotto, nella Rocca stessa del Calvinismo. Così mostrossi egli in questa divina milizia gran Capitano, quando non anco avea l'età legittima di soldato. Arrolatosi poco appresso ad una sacra Schiera, quanto scaldarsi in lui dovette quel suo magnanimo ardore! e come coll'ordinato studio, che in quella intraprese, crescere fuor di misura il suo valore, e la sua perizia nel trattare quest'arme celesti!

Ricordivi, o Signori, che in Bologna, cioè nel luogo della sua palestra, fra le tante, e sì diverse scienze, che nell'ampiezza di sua mente sublime abbracciò, alla Teologia attese principalmente; che a questa tutte l'altre, come mezzi a fine, indirisse; che in questa ebbe per ajuto, e scorta il gran Lambertini: il quale tratto dalla soavità dell'odore, che le rare qualità del giovinetto, quasi fiori di primavera, spiravano d'ogni lato, non isdegnò, anzi a diletto ebbe, e a gloria di coltivare egli stesso l'eletto arboscello con sì rapido, e felice successo, che potè egli coglierne in quell'Aprile frutti primaticci pregevolissimi. Fin d'allora s'avvezzò egli a regolare, e compartire le sue ore di tal maniera, che quale ad una scienza, e quale ad un'altra assegnandone, e nessuna al passatempo, e pochissime al riposo; la maggiore, e miglior parte di esse alla meditazione delle divine Scritture, che dicesi non aver egli mai lasciata nessun giorno della sua vita, al metodico studio di S. Tommaso, e di S. Agostino, alla lettura ordinata de' Padri, de' Dottori, delle Storie, de' Canoni, e degli altri monumenti della Chiesa, fosse ognidì indispensabilmente, dimenticato sovente il sonno, e talvolta anche il cibo, riserbata, e consecrata. In questo tenor di vivere avendo egli continuato costantemente, quali il suo maraviglioso ingegno far dovette, non dirò passi, ma voli ne' sacri studj! Ma non bisognan conghietture, ove parlano i fatti. Parlano le sue stesse Opere Filosofiche più giovanili, e segnatamente i Principii Metafisici della Morale, ne' quali egli così maneggia le Dottrine de' Santi Agostino, e Tommaso, che se ne mostra padrone; e le due Opere contro il Locke, nella prima delle

quali impiega due Sezioni a dimostrare dalla Scrittura, e da' Padri la spiritualità assoluta di Dio, e delle create intelligenze, e nella seconda con una Dissertazione Preliminare toglie il Teologico pregiudizio, col quale al Sig. Arnaldo era riuscito di preoccupar molti contro il sentimento del P. Malebranchio sulla Origine, e Natura delle Idee. Parlano i tanti Scritti da lui composti in Torino sopra diverse materie di Teologia, Dogmatica, e Morale; quali sono, per lasciarne altri, già in parte di sopra rammentati, quelli sulla Grazia, sull' Attrizione, sul provento del denaro dato a prestanza, sul metodo tenuto da Mons. Bossuet col Dottor Molano, e col Leibnizio per procurare la riunione de' Protestanti colla Chiesa; e quelli dell'istituzione legittima de' Vescovi contro il Lackics, e del Primato del Romano Pontefice contro Marsilio Menandrino. Parlano ultimamente la Dissertazione, da lui recitata nel suo ingresso alla Cattedra dell' Etica Cristiana sulle cagioni, che tante Accademiche controversie introdussero nella Teologia, e i Pensieri sul Probabile, che insieme con quella egli pubblicò; per cui meritossi gli applausi, non che d'altri, dell' immortal Lambertini, allora già Pontefice Massimo.

Per le quali cose non è maraviglia, che, mentrechè egli ancora dimorava in Torino, chiarissima fama, ed altissima estimazione di Teologo godesse non pur nel Piemonte, dove sì dalla Real Corte, che da quell'Arcivescovo ne' più difficili affari Ecclesiastici era consultato, come oracolo, e dal dotto e piissimo Cardinale delle Lancie era venerato, ed ascoltato, come maestro; ma altresì in questa Capitale del Cattolico Mondo, e quì non solo presso i più riguardevoli Porporati, d'alcuni de' quali conservansi lettere a lui scritte con termini di alta stima, anzi d'ammirazione, ma presso gli stessi Sommi Pontefici, che a que' dì si succedettero: de' quali Benedetto XIV. si compiaceva, e quasi davasi vanto d'essere stato fra i primi a conoscerne, ed encomiarne l'ingegno, e lo zelo; Clemente XIII. in una sua Apostolica Lettera, nota al Mondo, lo fregiò d'amplissimi elogi; Clemente XIV. lo avea destinato, e Pio VI. lo innalzò finalmente, colle acclamazioni di tutti i buoni, e di tutti i saggi, all' onore della sacra porpora.

Riscuotano pur dunque stupore, e maraviglia le Opere Teologiche su tante, e sì spinose materie, e contro tanti, e sì fieri contradditori della Chiesa, e delle sue Dottrine, dal nostro Filosofo composte pressochè tutte dopo il sessantesi-

mo anno dell' età sua, e tutte ne' pochi, e piccioli avvanzi di tempo, che giornalmente lasciavangli i moltiplici doveri della sua Dignità, e delle sue varie, e gravissime incumbenze. Non possono (chi potria negarlo?), essere apprezzate, celebrate, e ammirate bastantemente. Ma la maraviglia non dee già porsi in questo, che, dopo esser egli a Roma venuto, siasi trovato, o abbia fatto comparsa di trovarsi perfetto Teologo all'improvviso; ciocchè nè è stato, nè esser poteva naturalmente; ma bene in queste due cose: che venuto sia a Roma perfetto Filosofo, e insieme perfetto Teologo; e che d'indi in poi rinunziato abbia per sempre e al diletto delle usate sue specolazioni, e alla nuova gloria, che producendole si sarebbe accumulata in un secolo, che altro non suona, se non Filosofia, e abbia questa fatta servire perpetuamente, come ancella, alla Teologia; tutto il suo ingegno, e il suo sapere consecrando, secondochè il servizio della Chiesa richiedeva, nè più nè meno, a moleste e spinose e spesso odiose controversie, le quali il Mondo, che più si picca di coltura, o non conosce, o disprezza. Questo è quello, che mostrando ad un tempo, e la sovrana perfezione della sapienza, che il nostro Eroe possedette, e l'ordine costantissimo, che pose tra i fini del suo operare; è quello, dico, che reso lo ha a' suoi coetanei, e lo renderà a tutti i posteri veramente ammirabile; quello, che sorpassa ogni misura di commendazione, e di lode; quello, che lo ha collocato, e riposto nel picciolissimo numero degli uomini veracemente grandi, che sieno stati giammai.

Dalle tante, e sì preclare lodi del Gerdil, che io in quel modo, che le mie deboli forze sostengono, vi sono ito divisando fin quì, omai potete intendere, o Signori, qual uomo egli fosse. Ma forse il maggior elogio viene da' suoi Avversarj. Vedeste, quanti, e quanto grandi Scrittori, quanto orgogliosi, e risentiti, quanto tenaci della loro gloria, e ambiziosi di signoreggiare la pubblica opinione, abbia egli dalla prima gioventù fino alla decrepitezza estrema, attaccati, combattuti, atterrati: Filosofi, Politici, Istorici, Fisici, Naturalisti, Teologi. Niuno di questi, lui vivente, ebbe il coraggio di difendere la propria causa, niuno di rivolger la penna contro l'assalitore.

Che grande! che nuovo! che inaudito genere di trionfo è questo! Io non potrei, volendolo con parole adornare, ed esplicare, se non iscemarne, ed oscurarne la grandezza, e

lo splendore. Quanto è eloquente! e quanto dice questo stesso in così fatti uomini sì insolito, alto, universale silenzio! Nella sola condotta del Gerdil, ove sottilmente si miri, troveransi le verissime cagioni di questo inusitato accidente: e primo in ogni questione la verità degli assunti con somma forza, e con sommo ordine difesa, promossa, dimostrata; appresso il costante metodo di confutare gli scrittori colle loro dottrine proprie, e la somma evidenza, in cui pone le loro contraddizioni; metodo ad ogni genere d'avversarj terribile, giacchè niuno negar può d'avere scritto ciò, che ha scritto veramente; in fine l'esquisita gentilezza, e l'invariabile decenza, colla quale, mentre le opinioni combatte, rispetta gli Autori. Siccome l'amor solo della verità gli ha sempre posto la penna in mano, niuna particolar passione trapela mai ne' suoi scritti, niuna ingiuria, niuna calunnia, niun disprezzo; che anzi a loro riguardo eloquente esser suole nelle lodi, ovechè la verità il consente. Pertanto niente sentendosi mossi contro lo scrittore, e d'altra parte difficilissima scorgendo essere la difesa dell'impugnata sentenza, agevolmente si ridussero alla dissimulazione.

Di tanti pregi ripiena, di tanti meriti adorna, di tante e sì illustri vittorie gloriosa salì finalmente al Cielo la grand'anima di quest'Uomo; il quale al genio il più vasto, al sapere il più profondo, allo spirito il più solido insieme, e il più vivace, il più penetrante, il più elevato, unendo la più pura innocenza, la più schietta modestia, la fede più semplice, la più tenera, e fervente pietà; come nell'oscurità del Chiostro, che s'aveva scelto a perpetuo soggiorno, così nel cospetto d'una delle più illuminate Corti, e nello splendore della Romana porpora: conservò una mirabile uniformità di spirito, sempre piccolo agli occhj proprj, sebbene grandissimo agli altrui; sempre inteso ad estendere, ad ornare, a difendere la sana Filosofia, e la Religione. A noi lasciò gl'immortali monumenti del suo ingegno prodigioso, e gli eletti frutti delle sue lunghe vigilie; ancora egli ci è scorta nella difficile ricerca del Vero. Intanto egli lassù si siede, circondato degli illustri trofei, e delle opime spoglie, riportate del Pirronismo, dell'Ateismo, del Materialismo, del Deismo, dell'Eresía, e d'altrettali pestilenziosi Mostri. Noi mira da quell'altissimo luogo, ne comunica quel lume, ne ispira quell ardore per la vera sapienza, onde rilusse sempre il suo spirito, e avvampò il suo cuore, e credo, che sommamente si compiaccia del

nobile impegno, che è in voi, AA. Dottissimi, d'innalzare le sue glorie; perchè lo vede figlio non tanto dell' ammirazione vostra per le sue virtù, quanto del singolare amore, che nutrite per l' onestà, per la verità, per la fede, per la religione,

Ma deh! Eroe grandissimo, già lume e ornamento della terra, ed ora del Cielo, mentre inchinate i vostri sguardi a questi gentili spiriti, encomiatori de' vostri pregi divini, d'uno degnate me pure con quella benignità, e dolcezza indicibile, colla quale foste uso di rimirarmi vivendo quì in terra. Non vi sdegnate, se io poco riguardo avendo al mio umile ingegno, e sì a sì alta, e nobile materia inferiore, ho presunto di potere narrare ad altri le vostre lodi, che di gran lunga non conosco io stesso. Nelle grandi imprese fu sempre riputato bastevole l' aver voluto; ed allo stesso grande Iddio, (per usare con voi quasi allo stesso proposito, ma con molto maggior ragione quello, con che si scusava il gran Nazianzeno col suo Basilio) gradito è ciò, che a misura delle proprie forze fassi in onor suo. Tutte le nobili Arti fanno a gara per onorare, ciascuna secondo suo potere, la vostra memoria; la Pittura, l'Incisione, la Scoltura, la Poesia. Poteva forse rimanersi in dietro e starsi muta la Eloquenza? E ben paghi si chiameranno i posteri in vedere l'immagine del vostro volto, spirante sapienza, e pietà, al vivo o col bulino, o col pennello, o collo scarpello espressa nelle dipinte tele, nelle incise carte, ne' bronzi coniati, e negli effigiati marmi; ma non così di contemplare, qual fu veramente, malgrado gli sforzi della poesia, e dell'eloquenza, nè in versi, nè in prosa, l' effigie del vostro interno, che pure a loro premerà maggiormente di conoscere. Sebbene qual' uopo è, che altri si prenda cura di esprimerla? Voi la lasciaste, e solo lasciarla potevate, ne' monumenti, alzativi di vostra mano, e colla vostra penna, più magnifici, e più perenni, e durevoli d' ogni marmo, e d' ogni metallo. In essi tutto riluce il vostro divino ingegno, tutta vive, e spira la vostra grand' anima.

Εἰς Θάνατον Δαφνίσκου Λεοντίου

Ἐπίγραμμα

Τελάσκου Μαντινέως

Εἰσοράαν Ἀψίδας τ', Ἀμφιθέατρα, Κολόσσους,
Κἄλλα κλύτ' ἀρχαίων ἔργα πέλωρα χερῶν,
Οὔτοι τόσσον ἐμῷ κεχαρισμένον ἔπλετο θυμῷ
Πρώην, ὦ Ῥώμη, πουλὺ σ' ἀγασσαμένῳ,
Ὅσσον ἀκουέμεναι, τοῦπερ Ἀγιωτάτῳ ἠχεῖ
Ἄφθιτον ὑψηλῶς ἐν Ἑλικώνι κλέος.
Θᾶυμ' ἀρετῆς μέγα, καὶ σοφίης. ὁ πρὶν ἕρμα Τιάρης.
Πορφύρης θ' ἱερῆς ἄγλαον ἔσκε φάος,
Νῦν τούτου ποτὶ τέρμα μόλων μογερὸιο βίοιο,
Ὡς νέος Ἠέλιος, λάμπει ἐν Ἀθανάτοις.
Ὀλβίσας ὥρας, ἔφυγον δέ μοι ὥσπερ ὀϊσοὶ,
Αἷς γινόμην θείοις οἷσι λόγοισι μάκαρς.

In Morte di Laurisco Leontio

EPIGRAMMA

di Telasco Mantineo

Teatri, Archi, Colossi, e l'altre auguste
Famose opre veder di man vetuste,
Già non mi fea per dolce maraviglia,
In te, gran Roma, sì inarcar le ciglia,
Come udir quello, ond'alta immortal suona
Fama su nel santissimo Elicona,
Miracol nuovo di bontà, d'ingegno;
Che fu al sacro Ostro onor, scudo al Triregno,
Or tocco il fine de' suoi giorni frali
Fiammeggia nuovo Sol fra gl' Immortali.
Felici ore, ma più che stral correnti,
Ch' io mi beava a' suoi divini accenti!

Πρὸς τὸν αὐτὸν τοῦ αὐτοῦ

Ἐπίγραμμα.

Τίπτ' ἄρ, δῖε γέρον, με καλέσσαο, καδδὲ τάχιστα
Λόιπας; Φεῦ, τι Πάτρης ἠλυθέναι μ' ὄφελος
Τηλόθεν; ἢ ἵνα σὰς ἀρετὰς ἐν Κηδεῖ ἱρῷ
Ἐξάιροιμι, σοφῇ ἤτοι ἐν Ἀρκαδίῃ;
Πῶς δ' ἂν ἐγώγ' ἀρετὰς τοῦ ΔΑΦΝΙΣΧΟΙΟ δυνάιμην
Ἐξαίρειν; πῶς ὑ τρίψαι, ἄμυσος ἐών;
Μακροῦ τ' ἐλλογίου ἐπιβρίθειν Μνῆμα τέταλμαι.
Ἀλλ' ὡς σὸν μοῦνον τοὔνομα κρεῖττον ἔην
Ἐγγράψαι. τὸ γὰρ, ὄφρ' αἰεὶ ἐριλαμπὲς ἔσοιτο,
Οὔτι λόγων ἐνδεῖ, οὔτι κ' ἐπιγραφέων.

Ejusdem ad eundem

EPIGRAMMA

Siccine, sancte senex, me arcessis sponte, statimque
Deseris? heu! Patria quid mihi abisse procul
Tanti erat? anne tuas ut sive in Funere sacro
Laudes, seu docta extollerem in Arcadia?
Ast ego quî laudes LAURISCI extollere possem,
Non potius culpâ deterere ingenii?
Longo etiam titulo jussus sum onerare sepulcrum.
Quanto nil praeter nomen erat satius
Inscripsisse tuum! ut stupeant hoc omnia secla,
Cujusquam haud opus est laudibus, haud titulis.

IMPRIMATUR

Si videbitur Reverendissimo Patri sacri Palatii Apostolici Magistro.

Benedictus Fenaja Congregationis Missionis Patriar. Antioch. Vicesgerens.

APPROVAZIONI.

Nell'avermi commessa il Reverendissimo P. M. del S. P. A. la revisione delle *Opere inedite* del fu Eminentissimo Sig. Card. Gerdil, che saranno inserite per opera di uomini diligentissimi, e versatissimi, nella presente piena, e compita raccolta; ho avuta occasione di ritornare quasi in commercio con un Personaggio, che non ha di sè lasciato altro dubbio fuori di quello, se più rispettevole, o più amabile lo rendessero que' suoi tanti pregi; e se più in lui brillassero agli occhj di tutti la vastità, profondità, e acutezza dell'ingegno, e della scienza; oppure la santità della vita, e l'odore di ogni virtù.

Non dirò dunque nulla del raro merito di questi scritti, e specialmente del nuovo, e vero lume, che spargono su qualunque loro argumento, sempre segnato del carattere di maggiore utilità, di Dottrina la più conforme alle regole di nostra augusta religione, anzi la più adattata a farla conoscere a tutti, rispettare, ed amare, e a sollevarla sulle rovine della miscredenza, e dell'ipocrisia, che tentarono scuoterla specialmente negli anni a noi più vicini. Le Opere già conosciute, e stampate stanno garanti di queste molte, che ora si pubblicano la prima volta, e ne sia ogni ringraziamento al nostro chiarissimo P. Francesco Fontana, che nell' *Elogio* del Porporato, che và in fronte a questo primo volume, ee ne ha data la sì bella, e profonda analisi.

Tutto dunque è degnissimo della stampa secondo il richiestone mio giudizio, e l'autorità di chi spetta. In fede ec.

Dalle stanze della Presidenza del Gesù questo dì 9 Marzo 1806.

D. Gio. Marchetti Presid.

Il dono della Sapienza, che si degnò il Signore, per tratto di sua sempre mirabile Provvidenza, di accordare a quegl' incliti personaggi da lui trascelti a svelare e a combattere gli errori che in ogni tempo si sono suscitati e sparsi contro i Dommi e le massime della nostra Santissima Religione, e gli insegnamenti infallibili della Chiesa; in questi ultimi giorni eziandio, ne' quali la moderna filosofia de' saccenti del secolo ha dato fuori nuovi sistemi empii ed irreligiosi, il dono medesimo ha voluto ad altri concedere, acciocchè di esso ripieni prendessero a confutarli vittoriosamente. Fra questi uno de' più illustri fu senza dubbio il Cardinale Giacinto Sigismondo Gerdil di gloriosa ed immortal ricordanza. Chiunque si fa a leggere colla dovuta attenzione le molte Opere che nel corso della sua lunga età ha dato alle stampe, non può meno di

non ravvisare in esse un fondo di sapienza e di dottrina congiunte ad una esimia chiarezza e precisione con che l'Autore ha trattato le materie le più sottili ed astruse, rendendole chiare e adattate all'intelligenza di ciascuno, e nel tempo stesso con quella dignità che ben si conveniva al soggetto propostosi, unita ad una mirabile moderazione dettatagli dalla carità; e quindi parmi possa dirsi di lui quello che lasciò scritto l'Autore del secondo Libro de' Maccabei: *magnifice Sapientiam tractabat*. Questo raro pregio e singolarissimo che si ammirò costantemente in quelle già pubblicate, vivente egli stesso, non risplende meno in quelle molte che rimangono a prodursi, e delle quali, in un colle altre tutte si è intrapresa un'esatta e compita Edizione.

Avendo io avuto dal Reverendissimo P. Maestro del S. P. A. l'onorevole incombenza di rivederle, e dovendo ora render conto di quel che ne penso, non dirò io già che desse vanno scevre ed esenti da ogni qualunque cosa che offender possa la Religione e i buoni costumi, perchè questo sarebbe lo stesso che loro far torto, non che all'altissima opinione che l'Autore ha sempre goduto a buon diritto, come di Maestro in Divinità da annoverarsi tra i più Sapienti ed illuminati Dottori che hanno preso a difendere la Religione, la Chiesa e la sua Disciplina; che anzi non crederei d'incorrere la taccia di troppo ardito, se mi avanzassi ad applicare alle sue Opere quanto scrisse l'Abate Cosimo presso Gio. Mosco (*Prat. Spirit. lib. 10. cap. 40.*) intorno a quelle del Grande S. Atanasio: *si aliquid inveneris ex Opusculis S. Athanasii, nec habueris chartas ad scribendum, in vestimentis tuis scribe illud*, qualora se ne riguardi il pregio e l'eccellenza. Il qual pregio è pienamente rilevato ed esposto dal Chiarissimo Autor dell'Elogio Letterario posto in fronte al presente Primo Volume, ove può vedersi la giudiziosa ed esatta analisi di ciascheduna.

Altro dunque non mi resta che di congratularmi, e di saper grado col Pubblico della non mai abbastanza lodata premura del dotto ed esemplare soggetto, proprietario attuale di tutti questi preziosi scritti, così nel raccoglierli, ed ordinarli colla maggiore avvedutezza, quant'anche e molto più nel procurarne la fedele Edizione, a gloria dell'Altissimo, al decoro e difesa della Religione e della Chiesa, al vantaggio universale de' fedeli, e finalmente ad onorar la memoria dell'Eminentissimo Autore, resosi così illustre e venerabile non meno per la profonda dottrina, che per la santità della vita.

Questi sono i sinceri miei sentimenti, che sottopongo rispettosamente, e di buon cuore all'autorevole giudizio del lodato Reverendissimo P. Maestro del S. P. A.

Roma à dì 15 di Marzo 1806.

Ignazio Filippo Perini Prete della Congregazione dell'Oratorio.

IMPRIMATUR

Fr. Thomas Vincentius Pani Ordinis Praedicatorum Sac. Pal. Apostol. Magist.

L' EDITORE

A CHI LEGGERA

ALla fama, che chiarissima, e universale goduto hanno sempre le Opere, che mentre visse, unì di tempo in tempo in ogni maniera di dottrine pubblicando il fu Eminentissimo Cardinale Gerdil; corrispose già pienamente l' aggradimento, anzi il giubilo, manifestato da tutti gli amatori sì della sodа Letteratura, che della sana Filosofia, e della nostra santa Religione, allorchè fu reso pubblico il progetto, fattosi l' anno 1784. in Bologna, di tutte raccoglierle in un solo corpo colle stampe di quell' Instituto delle scienze. Nè può certamente negarsi una distinta lode, e gratitudine al dotto soggetto, che ideò quell' edizione, e coll' approvazione dell' insigne Autore, e sotto gli auspizj della santa memoria dell' immortale Pio VI. la intraprese, e promosse fino al sesto Volume; dopo la cui publicazione sventuratamente, quale che ne fosse la cagione, fu quella interrotta, anzi dismessa del tutto. A buon conto vuolsi avere a lui obbligo grande, non solamente, che molte dell' Opere già impresse, le quali andavano disperse, e rese sì erano radissime, vadano ora insieme riunite, e fatte sì sieno più comuni, ma eziandio che alquante di esse abbiano la giunta di annotazioni, e di addizioni importantissime, dall' istesso Autore comunicategli; ed oltre a ciò, che parecchie, fino a quell' ora state sepolte, e che lo sarebbono ancora, e forse sarebbonsi, come di tant' altre con irreparabil danno è avvenuto, in questo frattempo smarrite, si sieno conservate, e veduta abbiano la pubblica luce.

Ma frattanto, qualunque sia il merito di quell' Edizione, rimansi ella però, e rimarrà, per quanto pare, perpetuamente imperfetta, e mancante di moltissime Opere sì stampate, che manoscritte, e forse in maggior numero di quelle, che vi si contengono, e nulla inferiori di pregio; le più delle quali, essendone stati smaltiti gli esemplari, si rende ogni dì più difficile il ritrovarle malgrado le più squisite ricerche. Ciò ha fatto naturalmente nascere altrove, e in Venezia particolarmente, più volte il discorso d' imprendere da capo una compiuta, ed uniforme edizione colla giunta di tant' altre Opere inedite, lasciate dall' insigne Autore; anzi n' è comparso, molto tempo fa qualche annunzio al Pubblico. Ma non si è fino ad ora veduto, non che alcuno effetto, ma nè anco alcuna prossima, o efficace disposizione ad effettuare sì bella, e nobile impresa. Per non tenere adunque più a lungo sospese, ed incerte le speranze, e le brame di tanti amatori, ed estimatori delle Opere Gerdiliane, ho creduto di dovere io stesso a quella accingermi finalmente; siccome quegli, che avendo, precedentemente ancora all' ultima volontà dell' illustre Porporato, ricevuto, in pegno di benevolenza, il prezioso dono de' suoi manoscritti, mi sento gravato d' uno spezialissimo dovere di assicurare ad essi la vita, e di mandargli in compagnia degli altri pregiatissimi parti di quel prodigioso ingegno. Essendo io poi a ciò disposto già per

mo stesso, non è credibile, quale animo, e quale ardore siami stato aggiunto dall' impareggiabile benignità della Santità di Nostro Signore Pio VII. gloriosamente regnante, la quale, avendole io umiliato il mio disegno, s' è degnata non solo di onorarlo della sua pienissima sovrana approvazione, ma eziandio della sua clementissima protezione, e beneficenza; di cui non potea certo desiderarsi nè più magnifica testimonianza al segnalato merito dell' Autore, nè più insigne ornamento all' edizione dell' Opere, che se ne intraprende.

Tolto allora ogni indugio, e vinta ogni difficoltà, misi incontanente mano all'opera; ed eccovi già, benigno Lettore, il primo Volume, dietro il quale verranno seguentemente gli altri senza interruzione, e in quella forma, e con tutte quelle condizioni, che dallo Stampatore vi sono state promesse: Amico io per mia natura più dei fatti, che delle parole, non mi diffonderò in molte, come parrebbe richiedere la grandezza, e ampiezza dell' impresa; nè veramente che mi diffonda, vi è bisogno alcuno. Imperciocchè dine essendo gli oggetti, sui quali può il Lettore esigere d' essere dall' Editore prevenuto; l'uno il pregio, e l'utilità de' libri, de' quali imprende la pubblicazione, e l' altro la forma, e l'ordine, che in essa si è proposto di tenere; dall' estendermi sul primo dispensami la troppo a tutti nota celebrità dell' Autore; sul secondo l' Avviso già mandato innanzi dallo Stampatore, che ha già spiegata in grandissima parte la mia mente.

E in vero il nome solo del Gerdil equivale a qualunque elogio. Pur tuttavia essendo naturale desiderio di chi legge i volumi degli scienziati di volerne sapere i fatti, e le qualità; quanto a quelli si sta allestendo un' esatta Vita di lui, che si darà nell'ultimo Tomo; quanto a queste, che più interessar debbono gli studiosi, e come introdurgli a gustarne, e valutarne le opere, non poteva io meglio appagare le loro giuste brame, che col premettere l' Elogio Letterario, recitato nella generale Adunanza degli Arcadi, tenuta il giorno 6. Gennajo del 1804. in onore di lui, ma di molto ampliato, ed arricchito a mia istanza dallo Scrittore del medesimo: intanto che viene a fare l'uffizio altresì d'una Prefazione generale, e ragionata; nella quale si vede, come in un quadro, con non meno ingenui, che vivi colori, espressa e nel suo giusto lume collocata la meravigliosa sapienza dell' encomiato. Quale approvazione un tal Quadro riscuotesse, e quanto fosse riconosciuto conforme al vero fiore della Romana Letteratura, che con istraordinario concorso alla suddetta Adunanza intervenne, ne fa indubitata fede l'Oratore eletto a ricordare, e ricapitolare in occasione de' Giuochi Olimpici, celebrati il dì 20. Decembre 1805., le lodi degli illustri Arcadi defunti; cioè il Ch. Sig. Pietro Pasqualoni, il quale eseguì l' onorevole incombenza con un erudito, ed elegantissimo Discorso, che fu poco dopo pubblicato nella Stamperia Gaetani. Dello splendidissimo elogio, che vi si legge del Gerdil, da lui posto alla testa degli uomini classici, di cui uno solo per secolo sarebbe sufficiente ad eternare l'Arcadia, basta al mio proposito riportare le seguenti parole: Giacinto Gerdil Cardinale, sommo Metafisico, teologo insigne, fisico, mat-

matico, filosofo, apologista profondo della rivelata Religione, uomo veramente enciclopedico, e scrittore elegantissimo di tre lingue, sia il primo. Di questo pur anche debbo tacere; conciossiachè voi, Arcadi, temprando altra fiata le vostre cetere, bei fiori poetici spargeste su l'onorata sua tomba; e'l dotto Telesco.... sviscerasse con bello stile, e con somma profondità i prodigiosi parti di quella mente sublime.

Ora venendo in particolare all'uffizio mio, io dirò, che non sarà risparmiata diligenza veruna per dare il testo più corretto, che sia possibile. Per ciò ottenere io mi varrò, riguardo alle opere pubblicate, più volentieri di quello delle edizioni, fatte di ciascheduna separatamente sotto gli occhi dell'Autore istesso, le quali sono correttissime, che dell'Edizione di Bologna, la quale non può negarsi, che, massime in quelle scritte in lingua Franzese, abbia pur troppo spessi sbagli, e inesattezze non leggieri. Riguardo poi a' Manoscritti, siccome dei più se ne trovano più copie, fatte di queste un diligente confronto, si farà uso dell'ultima, cioè di quella, che ha ricevuto dall'Autore l'ultima mano, o almeno la perfezione maggiore. Per que' Manoscritti, de' quali non è rimasa, se non una copia sola, e talvolta con cangiamenti in margine, o cancellature sul testo, si avrà tutta la cura di conoscere, a giudizio d'uomini peritissimi nella materia, e nella lingua rispettiva, la lezione ultimamente dall'Autore stesso adottata. Questo però occorrerà poche volte assai; giacchè per lo più i manoscritti del Gerdil sono pulitissimi, e in assai bel carattere, nella formazione del quale egli aveva (pregio ne' grandi Letterati rarissimo) una singolare perizia, e poteva gareggiare con qualunque più eccellente maestro di scrittura.

Premuroso, quale esser deggio, che nulla perisca di ciò, che appartiene a questo grand'uomo, che in tutto ciò, che ha scritto, ha lasciata qualche impronta della sua originalità, ed eccellenza, riprodurrò a' rispettivi luoghi le bellissime Dedicatorie, ed altresì le prefazioni, e gli Avvisi, che egli premesse aveva alle prime stampe, e che non so per qual ragione si desiderano nell'Edizione Bolognese. Altresì credo di non dovere lasciar mancare le Approvazioni, che ad alcune di esse veggonsi in fronte, d'uomini dottissimi; le quali sono ad un tempo e luminose testimonianze al merito straordinario dell'Autore, e giudizii ragionati della perfezione del libro.

E per dir qualche cosa dell'ordine da me servato in quest'Edizione; tre essendo, nè più nè meno, le maniere, che prender si potevano per distribuire le tante e sì diverse Opere del Gerdil, cioè dei tempi, in cui successivamente le scrisse nella sua lunga età, delle lingue, Latina, Italiana, e Francese, nelle quali scrisse ora l'una ora l'altra, e per ultimo delle materie; io ho creduto di dovere attenermi a quest'ultima, come la più vantaggiosa, e dilettevole al Lettore, e la più consentanea manifestamente alla ragione. Adunque si daranno prima le Opere sull'istruzione, ed educazione; poi le Logiche, e Metafisiche, appresso le Matematiche, e le Fisiche; quindi le Morali, e di Diritto, in seguito quelle riguardanti lo studio della Religione così Naturale, come Rivelata; e finalmente le Teologiche,

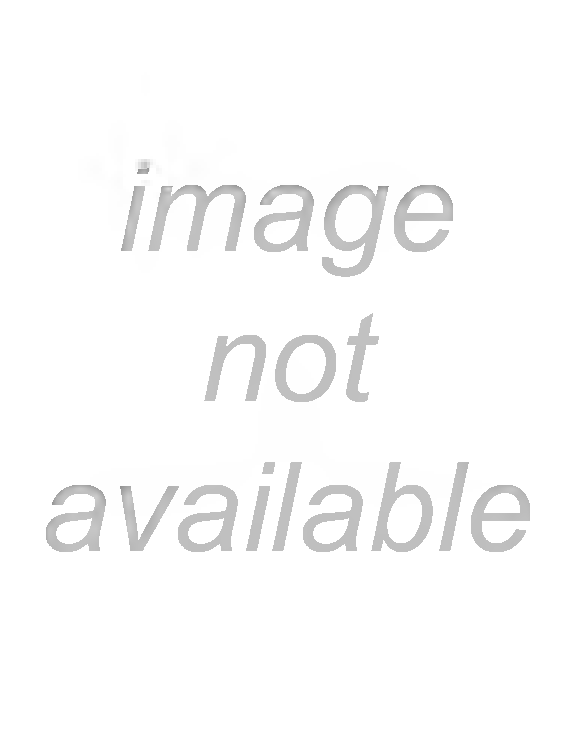
image
not
available

OPERE

CONTENUTE NEL PRIMO VOLUME.

Concernenti l' Educazione, e l' Istruzione della Gioventù.

ANTI-EMILE, *ou Réflexions sur la Théorie, et la Pratique de l'Education, contre les principes de M. Rousseau.*

Stampato la prima volta in Torino presso il Mairesse nel 1763, e quindi inserito nel Tomo VI delle Opere Gerdiliane dell'Edizione Bolognese. Ve n'ha pure una traduzione in lingua Inglese stampata in Londra.

EXAMEN *d'un Article du Journal Encyclopédique, concernant les Réflexions sur la Théorie, et la Pratique de l' Education, contre les principes de M. Rousseau.*

Questo Manoscritto era già in ordine per la stampa, come rilevasi manifestamente dalle Approvazioni de' Censori di Torino, che si veggono in fine.

CONSIDERAZIONI SOPRA GLI STUDJ DELLA GIOVENTU'. *Discorso Accademico.*

Stampato per la prima volta nel secondo Tomo dell'Edizione di Bologna.

PLAN DES ETUDES *pour un jeune Seigneur appellé aux emplois les plus distingués pour le service du Prince, et de la Patrie.*

PLAN DES ETUDES, *ou Compte rendu des Etudes de S. A. R. Monseigneur le Prince de Piemont, avec une Addition de différentes petites Pièces de l' Auteur, rélatives au même Plan.*

Opuscoli fatti ad uso dell' istesso R. Principe.

I. LOGICAE INSTITUTIONES.

II. HISTOIRE DES SECTES DES PHILOSOPHES.

III. PENSEES SUR LES DEVOIRS DES DIFFERENTS ETATS DE LA VIE.

ANTI-EMILE

OU

REFLEXIONS

SUR LA THEORIE, ET LA PRATIQUE DE L'EDUCATION

CONTRE LES PRINCIPES DE M. ROUSSEAU.

AVANT-PROPOS.

MOnsieur Rousseau *propose dans Emile un nouveau plan d'éducation intimement lié à son nouveau plan de législation. Le but* du Contract social *est un renversement universel de l'ordre civil: le but d'*Emile *est d'y préparer les esprits par une revulsion totale dans la façon de penser. Il y a grande apparence que les idées législatives de Mr. Rousseau ne seront jamais que des idées. Ses paradoxes politiques, plus singuliers que tous les rêves du bon Abbé de S. Pierre, sont plus faits pour étonner le monde, que pour l'entrainer. Mais si on a tout lieu d'etre tranquille de ce côté-là, il paroit qu'on a quelque sujet de s'allarmer des suites d'une façon de penser, qui sans conduire les esprits au but où Mr. Rousseau voudroit les amener, peut cependant les éloigner insensiblement du terme, où ils doivent tendre pour le bien de l'humanité. Notre Philosophe ne viendra pas à bout de renverser de fond en comble l'état présent de la société; mais il inspirera facilement le chagrin, et l'aversion dont il est animé, et que tous ses écrits respirent contre les meilleures institutions religieuses, et sociales. Il ne fera pas des sauvages, mais il fera de mauvais Chrétiens, et de mauvais Citoyens.*

C'est surtout dans le premier volume d'Emile, qu'il s'attache à développer les principes, qui servent de base, et comme de lieu commun à son système de politique, et à sa théorie de l'éducation. Il y représente les institutions sociales sous l'aspect le plus odieux; il établit pour maximes, que la condition de l'homme vivant dans l'état de nature est de se suffire à soi-même, et d'être heureux: que nous étions nés pour être hommes, mais que les loix, et la société nous ont replongés dans l'enfance: que la dépendance des hommes, qui en est une suite, répugne à la nature, et qu'elle est l'origine de tous les vices: qu'il n'est pas possible d'élever un homme pour lui-même, et pour les autres: qu'un père même n'a pas droit de commander à ses enfans ce qui ne leur est bon à rien. De ces maximes qui servent de base au système du Contract social, il déduit dans ce même volume les règles pratiques pour la conduite du premier âge, qui décide de tout le cours de l'éducation.

C'est à l'examen de ces principes, et de ces régles qu'on s'est attaché dans cet écrit. En combattant les paradoxes de Mr. Rousseau, on a taché d'établir la Théorie, et la Pratique de l'éducation sur des principes plus solides, plus conformes à l'esprit du genre humain, à la paix des familles, à la tranquillité des Etats, à l'avantage commun de l'humanité. On n'a point entrepris de réfuter tout ce qu'il y a de réprehensible dans les quatre volumes d'Emile. La Critique de ce livre n'est pas même le principal objet qu'on s'est proposé; elle n'a fait que donner lieu à développer, et rédiger certaines notions, qui pourront n'être pas entièrement inutiles à ceux qui sont chargés de veiller à l'éducation de la jeunesse. L'auteur de cet Ecrit n'avoit eu d'abord d'autre objet en vue que de se satisfaire lui même sur une question, qu'on lui avoit proposée, s'il n'y avoit rien dans le premier volume d'Emile, qui fut contraire à la Religion, et à la saine morale. En raprochant ses Réflexions il a vû qu'elles étoient susceptibles d'un certain ordre, et qu'elles tendoient à se lier mutuellement. C'est ce qui a donné lieu à la composition de cet ouvrage, auquel on a taché de donner l'étendue, et l'unité convenable au sujet qu'on y traite, et au titre, qui l'annonce. S'il tombe jamais entre les mains de Monsieur Rousseau, on ose le prier de le lire; il y verra ses sentimens combattus sans fiel, et sans aigreur, et peut être qu'en revenant sur ses propres pensées, il aura lieu de s'appercevoir, que n'étant pas toujours d'accord avec lui même, il faut qu'il n'ait pas toujours pensé juste.

Je n'ai qu'un mot à dire à ceux qui voudroient entreprendre de justifier Mr. Rousseau. Ce n'est pas assez de montrer qu'il a dit des choses contraires à celles qu'on lui impute; ce ne seroit là que démontrer des contradictions; or sans compter l'inconséquence naturelle à quelques esprits, on a quelque fois des raisons pour se contredire. Il faut donc prouver qu'il n'a pas dit ce qu'on lui impute, ou que ce qu'on lui impute est bien dit.

REFLEXIONS

SUR LA THEORIE, ET LA PRATIQUE DE L'EDUCATION

CONTRE

LES PRINCIPES DE MONSIEUR ROUSSEAU.

VOus m'avez fait l'honneur de me demander, Monsieur, si je n'avois rien trouvé dans la premier Volume d'*Emile*, qui fut contraire aux principes de la Religion, et de la saine morale. Je n'ai parcouru ce livre que fort légerement; je vais le relire avec plus d'attention, et j'aurai soin de marquer les endroits, où l'Auteur se livre tellement à son sens particulier, qu'il ne s'agit de rien moins que d'opter entre lui, et le genre humain. Car c'est sur tout dans Emile, que Monsieur Rousseau développe ce tour d'esprit, je ne dirai pas seulement singulier, mais original dans sa singularité, qui lui a acquis tant de célébrité, et que Monsieur Dalembert lui reproche avec autant de verité, que d'agrément. *Le caractère de votre Philosophie est d'être ferme, et inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent; tant pis pour nous si elles sont facheuses; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paroissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux.*

Ce n'est pas que je veuille entreprendre une réfutation en régle de ce fameux livre, il faut de l'éloquence pour combattre avec succès la réputation de l'éloquence. Monsieur Rousseau connoit le goût de son siècle, il sait ce que vaut la force, l'énergie de l'expression. Menace-t-il l'Europe d'une prochaine destruction? L'Oracle est prêt à s'accomplir. *L'Europe est sur le point d'être habitée par des bêtes féroces, elle n'aura guère changé d'habitans.* Mr. Rousseau n'ignore pas que tant d'honnêtes gens, avec qui il a vécu, ne sont ni des ours, ni des loups: mais une pensée neuve, hardie, saillante fait tout autre effet que la froide monotonie de la raison. Ce n'est guère aujourd'hui ni la régularité du plan, ni la correction, ou pour mieux dire la vérité du dessein, ni la justesse des proportions, qui décide, à l'égard de bien de gens, de la bonté d'un ouvrage, c'est

sur tout le brillant du coloris. Un lecteur frappé d'un de ces traits fiers, et pathétiques, qui étonnent l'imagination, qui pénetrent l'ame, et qui l'enlévent, souffrira-t-il patiemment; qu'on vienne lui prouver, que ce qui l'enchante n'est qu'une illusion, et qu'il a tort d'applaudir à ce qui le flatte si agréablement? Je me contenterai donc d'exposer tout simplement les réflexions, que la lecture du livre fera naître dans mon esprit, sans aspirer à d'autre mérite qu'à celui de la justesse, et du bon sens, qualité qui n'a rien de brillant, mais qui n'est jamais sans utilité.

Réflexion générale sur le plan de l'Auteur.

Je commence d'abord par cette réflexion générale. Mr. Rousseau convient que son plan d'éducation renferme bien des articles, qu'il n'est guères possible de réduire en pratique dans le monde tel qu'il est. C'est une objection qu'il se fait, et répond, que ce n'est pas sa faute, si les hommes ont tout gâté par leurs mauvaises institutions. A la bonne heure; que les hommes ayent tout gâté, que Mr. Rousseau vienne tout rétablir, ce n'est pas de quoi il est question. Mais en attendant que l'Univers soit réformé, de quel usage peut être un plan d'éducation, qui sera bon, si l'on veut, pour le monde tel qu'il doit être, mais qui est impraticable à bien des égards pour le monde tel qu'il est? Ne faudroit-il pas pour opérer cette étrange réformation, que les Emiles pûssent naître tous formés du cerveau de Mr. Rousseau, comme Minerve nacquit autre fois du cerveau de Jupiter?

L'Auteur convient (p.2.) que dans l'état, où les choses sont maintenant, un homme abandonné dès son enfance à la simple nature, et qui n'auroit pas été façonné à la manière des autres, se trouveroit étrangement déplacé dans le monde. Or dans l'impossibilité avouée d'arranger le plan de l'Auteur avec l'état actuel des choses, n'a-t-on pas lieu de craindre un pareil inconvenient? Ne risqueroit-on pas de ne rien faire, à le vouloir tout embrasser, ou à mal faire, en ne l'embrassant qu'à demi (1)?

Il semble que le plan de Mr. Rousseau consiste à n'envisager, que la condition humaine dans son élève, il veut former *un homme abstrait* (p,18.) sans aucun rapport aux institutions sociales, de quelque genre qu'elles puissent être. Emi-

(1) C'est ce que l'Auteur reconnoit aussi dans sa Préface page VII. *Dans cet alliage*, dit-il, *le bien se gate, et le mal ne se guérit pas. J'aimerois mieux suivre en tout la pratique établie que d'en prendre une bonne à demi: il y auroit moins de contradiction dans l'homme. Il ne peut tendre à la fois à deux buts opposés.*

le ne doit être élévé ni pour l'épée, ni pour l'Eglise, ni pour le barreau, mais uniquement pour la vie humaine. Mr. Rousseau suppose que cet homme abstrait ne sera que plus propre pour tous les différens états, auxquels il pourroit être appellé; c'est à peu-près comme si l'on vouloit former un Artiste en général sans aucun rapport direct ni à la peinture, ni à la sculpture, ni à l'architecture. Je ne sais si cet Artiste abstrait sera bien propre à devenir un Raphael, un Michel Ange, un Palladio. Je crois qu'on en peut dire autant *de l'homme abstrait* de Mr. Rousseau, dont on aura certainement quelque peine à former un bon soldat, un bon Prêtre, un bon Magistrat. Mr. Rousseau ne disconvient pas qu'il ne soit très-utile à certains égards d'élever un enfant pour la place qu'il doit occuper dans la société; mais qui sait s'il pourra la tenir cette place, *vu l'esprit inquiet, et remuant de ce siècle, qui bouleverse tout à chaque génération*? Il faut-donc qu'il soit prêt à tout événement, il faut qu'Emile apprenne à n'être qu'homme, au cas que par la dissolution de la société il fût réduit à ne pouvoir plus être Citoyen. Ne diroit-on pas que nous sommes à la veille de l'irruption des Tartares, dont Mr. Rousseau nous menace dans son *contract social*? Il est assez vrai, que le monde ne va pas aussi bien qu'il pourroit aller; mais il y a apparence, que l'Europe subsistera encore long-tems dans l'état où elle est, et pour prévenir de plus grands inconveniens rien ne séroit plus avantageux que de bien élever les enfans pour les différentes places de la société: car un seul homme bien placé peut faire un infinité de biens, et prévenir une infinité de maux.

„ Quelqu'un dont je ne connois que le rang, dit l'Auteur „ (p. 47.), m'a fait proposer d'élever son fils. Il m'a fait beau- „ coup d'honneur, sans doute, mais loin de se plaindre de mon „ refus, il doit se louer de ma discrétion. Si j'avois accepté „ son offre, et que j'eusse erré dans ma méthode, c'étoit une „ éducation manquée; si j'avois réussi, c'eût été bien pis. Son „ fils auroit renié son titre, il n'eût plus voulu être Prince.

Si l'Auteur a voulu s'égayer par la satire, on conviendra, s'il veut, que ce morceau pourroit figurer parmi celles de Juvenal: mais à parler serieusement, s'il eût été appellé pour élever les Tites, et les Marc Aurèles, auroit-il eu lieu de s'applaudir de ses succès en réunissant à priver le genre humain du fruit de leurs exemples, de leurs vertus, et de leurs bien-faits? Il est tems de venir aux principes de l'Auteur, voici son début:

Principe de M. R. sur la nécessité de l'éducation.

„ Nous naissons foibles, nous avons besoin de force : nous „ naissons dépourvûs de tout, nous avons besoin d'assistance : „ nous naissons stupides, nous avons besoin de jugement, tout „ ce que nous n'avons pas à notre naissance, et dont nous avons „ besoin étant grands, nous est donné par l'éducation.

Conséquence de ce principe : l'homme isolé n'est pas l'homme de la nature.

Convenons de ce principe ; la conséquence qui en résulte, c'est que les hommes sont faits les uns pour les autres. Les voyes par lesquelles la nature tend à la conservation de son ouvrage, sont sans doute dans le plan, dans la destination de la nature, les enfans périroient sans le secours des adultes, donc ces secours sont dans le plan de la nature : donc les adultes sont destinés à secourir les enfans. Besoin de secours d'un côté, faculté de secourir de l'autre, voilà un rapport établi par la nature pour lier les hommes entr'eux, et les amener à la société. J'accorde donc le principe ; mais je crois être en droit d'en tirer ces conséquences. Donc les hommes ont des rapports naturels, qui les lient. Donc l'homme isolé n'est pas l'homme de la nature.

Triple éducation, selon l'Auteur.

„ Cette éducation, continue l'Auteur, nous vient de la na„ ture, ou des hommes, ou des choses ; le développement in„ terne de nos facultés et de nos organes, et l'éducation de la „ nature. L'usage qu'on nous apprend à faire de ce développe„ ment, est l'éducation des hommes ; et l'acquis de notre propre „ expérience sur les objets qui nous affectent est l'éducation des „ choses. Chacun de nous est donc formé par trois sortes de „ maîtres. Le disciple, dans lequel leurs diverses leçons se „ contrarient, est mal élevé, et ne sera jamais d'accord avec lui „ même ; celui dans lequel elles tombent toutes sur les mêmes „ points, et tendent aux mêmes fins, va seul à son but, et vit „ consequemment. Celui là seul est bien élevé.

But auquel elles doivent se rapporter.

Or ce but, auquel les trois éducations doivent concourir, n'est autre, selon l'Auteur, que celui de la nature. Car, dit-il, le concours de trois éducations étant nécessaire à leur perfection, c'est sur celle, à laquelle nous ne pouvons rien, qu'il faut diriger les autres.

Il s'agit maintenant d'expliquer ce que c'est que nature. L'Auteur réfute fort bien le sentiment insoûtenable de ceux qui disent que la nature n'est que l'habitude, et il propose son sentiment en ces termes.

Ce que c'est que nature selon M. R.

„ Nous naissons sensibles, et dès notre naissance nous „ sommes affectés de diverses manières par les objets, qui „ nous environnent. Sitôt que nous avons pour ainsi dire la

„ conscience de nos sensations, nous sommes disposés à recher-
„ cher, ou à fuir les objets, qui les produisent d'abord selon qu'
„ elles nous sont agréables, ou déplaisantes, puis selon la conve-
„ nance, ou disconvenance, que nous trouvons entre nous, et
„ ces objets, et enfin selon les jugemens, que nous en portons
„ sur l'idée de bonheur, ou de perfection, que la raison nous
„ donne. Ces dispositions s'étendent, et s'affermissent à mesu-
„ re que nous devenons plus sensibles, et plus éclairés; mais con-
„ tractées par nos habitudes, elles s'altèrent plus ou moins par
„ nos opinions. Avant cette altération, elles sont ce que j'appel-
„ le en nous la nature.

Voilà-donc selon l'Auteur trois penchans, ou trois principes naturels de nos déterminations. Les sensations agréables, ou déplaisantes, la convenance, et la disconvenance des objets, enfin les idées, que la raison nous donne de la perfection, et du bonheur. C'est à-peu-près ce que les anciens désignoient déja par les noms de delectable, d'utile, et d'honnête. Or ces trois penchans, ou dispositions préalablement à toute altération, c'est ce qu'il appelle la nature de l'homme.

Il faut donc qu'il réconnoisse dans la nature de l'homme, indépendamment de toute altération d'opinion, et de préjugé, cette contrarieté, qui a frappé d'étonnement les Philosophes les plus sages du Paganisme. C'est une vérité d'expérience, que les sensations agréables nous portent souvent à rechercher des objets, qui réellement ne nous sont pas convenables, et dont la poursuite est contraire aux idées, que la raison nous donne de la perfection, et du bonheur. C'est ce qui a fait dire à Platon, que la volupté est la source de bien des maux, et que c'est une amorce à laquelle les hommes se laissent prendre comme le poisson à l'hameçon; cette sentence de Platon étoit un résultat de l'expérience de tous les siècles, qui l'avoient précedé, et l'expérience des siècles, qui l'ont suivi, n'a servi qu'à la confirmer.

Consequence de ce principe: qu'il y a une vicieuse inégalité dans la nature de l'homme.

Il faut de plus rémarquer que selon l'Auteur ces dispositions s'étendent, et s'affermissent à mesure que nous devenons plus sensibles, et plus éclairés. Or le simple développement des organes, dont il a parlé plus haut, suffit pour rendre les hommes plus sensibles; mais non pour les rendre plus éclairés. Dans la force du premier âge l'homme se trouve au plus haut dégré de la sensibilité: peut-on dire qu'à cet age la raison ait acquis assez de lumière, et de force pour réprimer cet excès de sensibilité, et la diriger convenablement aux idées, que la raison nous donne

de la perfection, et du bonheur? D'où il suit que la nature abandonnée à elle même doit dévenir vicieuse par l'inégalité de l'accroissement, que prennent les dispositions, ou les penchans, qui sont les mobiles de nos déterminations. Le penchant qui naît des sensations agréables est bientôt porté au plus haut point de sa force, et ce penchant est capable de précipiter l'homme dans les plus grands abîmes. Le penchant au contraire qui naît ou de la convenance réelle des objets, ou des idées, que la raison nous donne de la perfection, ne se développe que lentement, quoique ce soit la disposition la plus nécessaire pour la conduite de l'homme.

En un mot beaucoup de sensibilité, peu de jugement, voilà l'état naturel du premier âge. Cette vicieuse inégalité, source de presque tous les déréglemens de la vie, fournit ainsi l'indication des remèdes, que l'éducation doit y apporter : retrancher d'un côté, suppléer de l'autre, c'est à quoi doivent tendre les soins d'un sage instituteur. Ciceron regardoit l'art de la Philosophie comme la médecine de l'ame : en ce sens on peut dire, que l'éducation n'est autre que l'application convenable de cet art aux besoins de l'enfance.

Il y a donc une contrarieté réelle entre les penchans de l'homme. Cette contrarieté doit faire un des principaux objets de l'éducation. Cette contrarieté se déduit des dispositions primitives, qui constituent la nature de l'homme, selon Mr. Rousseau.

Ainsi quand cet Auteur viendra nous dire (p.189) qu'il *faut poser pour maxime indubitable, que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits, et qu'il n'y a point de perversité originelle dans le coeur humain*; nous lui répondrons, que cette maxime est contraire à la révélation, contraire à l'expérience, et qu'elle s'accorde peu avec le principe qu'il vient d'établir; car les penchans, qui naissent des sensations agréables, ou désagréables, se développant avec toute la force, que ces sensations sont capables de leur imprimer, et ne pouvant être ni retenus, ni moderés par la raison trop foible dans le premier âge, il se formera des habitudes, que la raison plus éclairée ne pourra que désapprouver, et qu'elle aura bien de la peine à surmonter (1).

(1) L'Auteur reconnoit (t.1. p.103.) dans les enfans qui sont encore à la mamelle *une disposition à l'emportement, au dépit, à la colère, qui demande*, dit-il, *des menagemens excessifs*. Cette dispo-

Quant aux conséquences, que l'Auteur tire de cette maxime pour diriger la pratique de l'éducation, je me réserve d'en parler dans la suite, et je me contenterai de remarquer, qu'il est peu d'hommes de bien, qui ne s'applaudissent d'avoir été contredits, et corrigés dans leur enfance.

„ C'est à ces dispositions primitives, continuë l'Auteur (p.9.) qu'il faudroit tout rapporter; et cela se pourroit si „ nos trois éducations n'étoient que différentes: mais que faire „ quand elles sont opposées? *Quand au lieu d'élever un homme pour lui même, on veut l'élever pour les autres?* „ Alors le concert est impossible. Forcé de combattre la nature, „ et les institutions sociales, *il faut opter entre faire un homme, ou un Citoyen*; car on ne peut faire à la fois l'un, „ et l'autre... l'homme naturel est tout pour lui. Il est l'unité numérique, l'entier absolu qui n'a de rapport qu'à lui „ même, ou à son semblable. L'homme civil n'est qu'une unité fractionnaire, qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social.

Fausse pensée de M. R., qu'on ne peut former à la fois l'homme, et le Citoyen.

Cette conclusion me paroit très extraordinaire, et je ne conçois pas comment elle vient des principes, que l'Auteur a établis. Les dispositions primitives dont il parle, sont fondées: 1. sur les sensations agréables, ou déplaisantes; 2. sur la convenance, ou la disconvenance des objets; 3. sur les idées de bonheur, et de perfection, que la raison nous donne; qu'y a-t-il en tout cela qui empêche, qu'on ne puisse élever un enfant pour lui même, et pour les autres?

Cette maxime ne suit point des principes dont M. R. le déduit.

2. L'homme isolé n'est pas l'homme de la nature. C'est ce qui a été prouvé cy-dessus par les principes de l'Auteur, qui font voir que l'homme ne peut satisfaire ses besoins, se procurer les objets convenables, perfectionner son jugement, sans le concours des lumières, et des forces des autres hommes: la nature n'a point donné d'instinct particulier à l'homme; mais elle lui a donné la raison comme le principe des arts, qui doivent suppléer à l'instinct. C'est par la raison, que l'homme assujettit les autres animaux, et fait servir toute la terre à ses besoins. Mais c'est ce que la raison ne peut exécuter sans le concours de la société

La nature forme les hommes les uns pour les autres.

sition n'est pas le fruit d'un vice précedent d'éducation; les enfans l'apportent en naissant: cette disposition est pourtant vicieuse. Voilà donc une observation de Mr. Rousseau qui contredit sa maxime favorite: *Que tous les premiers mouvemens de la nature sont droits.*

té, l'état civil ne fait qu'ajouter un ordre nécessaire à la société naturelle. Si l'homme est fait pour la société, il s'ensuit qu'on ne peut bien élever un homme pour lui-même, qu'on ne l'élève pour les autres. En effet l'éducation doit séconder le développement naturel des facultés de l'homme ; or ces facultés ayant des rapports naturels aux autres hommes, elles ne peuvent se développer convenablement que dans la société. Priver l'homme de la société, et vouloir qu'il éxerce ses facultés naturelles, c'est priver l'oeil de la lumière, et vouloir qu'il éxerce ses fonctions (1).

La liaison des natures intelligentes forme le monde moral, comme la liaison des natures corporelles forme le monde physique.

3. Tout est lié dans l'Univers. Il suit de là que la nature de chaque chose dépend non seulement de sa constitution intérieure, mais encore des rapports d'action, et de réaction, qui la lient aux objets qui l'environnent. Interceptez la communication, qui lie les parties de l'Univers entre elles, vous les dénaturez aussi-tôt. Le feu s'éteint dans le vuide de la machine, les plantes cessent d'y végeter, les animaux y perdent le mouvement, la respiration, et la vie, c'est que le monde n'est pas l'assemblage d'une infinité de natures formées sans rapport, et assemblées par hasard : tout est partie d'un tout, et tient au tout, c'est l'ouvrage de la Providence. Or comme dans le monde physique les natures corporelles perdent leur activité, en perdant les rapports, qui les lient les unes aux autres ; ainsi les natures intelligentes faites pour tenir une place dans le monde moral, qui n'est autre que l'ordre de la société, ne peuvent rompre les liens, qui les y attachent sans se dénaturer, et se priver de l'éxercice de leurs plus nobles fonctions, qui sont celles qui résultent de leurs rapports, ou de leurs devoirs à l'égard des autres intelligences. Donc en élevant un homme pour lui même, on doit l'élever pour les autres.

„ Mais on ne peut faire à la fois l'un, et l'autre. „

je dirois plûtot, on ne peut bien faire l'un sans l'autre. Il n'en est pas des oeuvres de la nature comme de certains ouvrages de l'art. Le Sculpteur ne peut faire à la fois les jambes, et les bras d'une statuë. Mais l'opération de la nature dans l'accroissement, qu'elle donne à ses productions, s'étend à tout. L'édu-

(1) Ce que l'on dit ici des avantages de la société n'exclut aucunement l'esprit de retraite consacré par la Religion. Ceux qui fuient la corruption du siècle demeurent toujours unis à la société des fidèles, qu'ils édifient par leurs exemples.

cation est un art, si l'on veut, mais c'est un de ces arts, qui ne font que diriger, et ne forment rien. Le jardinier chargé d'élever une jeune plante, a soin de la transplanter dans l'endroit le plus convenable, de l'arroser, d'écarter tout ce qui pourroit lui être nuisible, de la garentir des ardeurs de la canicule, et des frimats de l'hyver. Si elle se courbe, il la redresse avec violence, et ne craint pas d'employer le fer pour retrancher des branches inutiles, qui ne serviroient qu'à détourner une séve précieuse destinée à la nourrir, et à la faire fructifier. Le jardinier ne forme rien; il ne fait qu'écarter ce qui troubleroit la nature dans ses opérations: c'est la nature, qui fait croître la jeune plante, et son action s'étend tout à la fois à toutes les parties, qui la composent.

Cette comparaison si triviale, et si juste s'adapte d'elle même au soin, que doit prendre l'instituteur du développement des facultés de l'homme dès son enfance. On ne peut élever un homme ponr lui même, qu'on ne s'applique à former sa raison: car c'est par la raison, que l'homme est homme. Or la raison est une faculté sociale de sa nature: faire un homme raisonnable, c'est le faire sociable. Donc on ne peut bien former la raison, que par des éxercices rélatifs à l'état de société. Donc on ne peut bien élever un homme pour lui même, qu'on ne l'elève pour les autres. Un homme sevré de toute société, qui cultiveroit son esprit par des études profondes, pourroit devenir un prodige de savoir; mais je ne sais si ce seroit un homme fort raisonnable: on a vû des savans pleins d'esprit dans leurs livres, imbecilles dans le commerce de la vie.

Abrutissement des hommes, élevés uniquement pour eux mêmes.

4. On ne sauroit guères élever des hommes plus pour eux mêmes, moins pour les autres, que le sont les Indiens de la Province de Quito, suivant la description, qu'en ont faite Mrs. D. George Juan, et D. Antoine de Ulloa dans leur excellente rélation; ce sont là des hommes naturels, ils ne vivent que pour eux, ils ne sont sensibles qu'aux besoins physiques. Les dignités ont si peu d'attrait pour eux, qu'un Indien recevra avec la meme indifférence l'emploi d'Alcalde, et celui de Bourreau; l'intérêt n'a pas plus de pouvoir sur eux, souvent il refusent de rendre le plus petit service pour une grande récompense. L'Indien, assis près de son petit foyer, voit tranquillement travailler sa femme. Le voyageur égaré n'obtiendra jamais de lui qu'il veüille quitter cette posture, pour le venir guider jusqu'à une petite distance. La seule chose qu'ils ne refusent jamais, c'est de se divertir, mais il faut que la boisson soit de la partie;

quand ils sont enyvrés, ils se couchent pêle mêle hommes, et femmes, sans se soucier si l'un est auprès de la femme de l'autre, de sa propre soeur, ou de sa propre fille, de manière qu'ils oublient tout devoir en ces occasions.

Ne diroit-on pas que ce sont presque les hommes naturels du traité *de l'inégalité des conditions*? Cependant ces hommes, que l'éducation civile n'a pas gâtés, ces hommes formés uniquement par la nature, par le développement de leurs facultés, n'y gagnent rien au rapport de nos savans Espagnols, à les considerer simplement comme hommes. *Si on les envisage*, disent-ils, *comme des hommes, les bornes de leur esprit semblent incompatibles avec l'excellence de l'ame, et leur imbecillité est si visible, qu'à peine en certains cas on peut se faire d'eux une autre idée, que celle qu'on a des bêtes.*

Si cet abrutissement provient du climat.

On attribuera peut-être cette dépravation au vice du climat. Je ne doute pas qu'il n'y entre pour quelque chose. Car il est également déraisonnable de tout attribuer au climat, et de ne rien attribuer au climat. Ce n'est que dans ces derniers tems que l'on a donné dans ces deux excès opposés, et c'est tout ce que cette dispute a eu de nouveau. Car l'on a sû dans tous les tems à quoi s'en tenir sur ce sujet. Mais quelque soit le pouvoir du climat sur les dispositions des Indiens du Perou, ce sera toujours une preuve de ce que peut l'éducation civile pour en corriger l'influence. Car nos Auteurs ont observé, que les enfans des Indiens de cette même Province de Quito, lors qu'ils sont élevés dans les villes, dèviennent aussi raisonnables que les autres hommes, et paroissent de toute autre nature, que ceux de leur nation. D'un autre côté ils ont remarqué, que dans les différentes, et vastes Provinces qu'ils ont parcourues, les Indiens destitués de culture n'étoient pas différens entre eux : que ceux de Quito n'étoient pas plus sots, que ceux des Vallées, ou de Lima, ni ceux-cy plus intelligens, que ceux du Chily, ou d'Arauco. Cependant quelle différence de climat entre ces différens Peuples! Nous voïons donc que le defaut d'éducation civile rend égaux des Peuples entiers dans des climats très-différens, et que sous un même climat l'éducation a le pouvoir de tirer ceux qui la reçoivent de l'abrutissement général des Peuples, qui en sont destitués.

Ils observent encore que les enfans, auxquels on fait apprendre l'Espagnol, profitent beaucoup; non, disent-ils, que cette langue ait par elle même la vertu de leur donner de l'esprit; mais parcequ'elle les met à portée de communiquer avec les

Européens ; et de profiter de leurs lumières. *Ne voyons nous pas parmi nous mêmes un enfant, sans autre secours que sa langue maternelle, acquérir tous les jours de nouvelles lumières à mesure qu'il entend parler des personnes éclairées ? Mais ne voyons nous pas en même tems l'avantage qu'a sur celui-là celui qui s'applique à l'étude des autres langues ? Combien de lumières, et de connoissances n'a-t-il pas au dessus de l'autre, par cela même, qu'il est plus cultivé.*

Les Anciens formoient à la fois l'homme, et le Citoyen.

5. Les Anciens ne connoissoient point la distinction, que fait l'Auteur entre élever un homme pour lui même, et l'élever pour les autres ; ils n'ont jamais sû que l'homme naturel fût *l'unité numérique*, le Citoyen *l'unité fractionnaire*. Cependant il ne reussissoient pas mal à élever des hommes, et des Citoyens. Où trouver, j'entends parmi les Païens, un homme plus digne de ce nom que Socrate ? Une vûë saine qui représente à l'ame les objets tels qu'ils sont, qualité plus rare qu'on ne pense ; une égalité d'ame imperturbable, une bienfaisance générale à l'égard de tous les hommes formoient son caractère. Quand je dis une bienfaisance générale, je ne parle pas de cet amour abstrait de l'humanité, dont tant de gens s'applaudissent. Il ne coûte rien d'aimer l'humanité en général ; je parle de l'amour des hommes, tels qu'ils sont, et avec les défauts qui les accompagnent. Telles étoient les qualités de l'homme dans Socrate, et ces qualités en firent un parfait Citoyen. Aristide fait rejetter, comme injuste, un projet de Thémistocle très-utile à sa Patrie. Voilà un exemple de la probité rélative à tout le genre humain ; voilà l'homme qui mérite le surnom de juste. Aristide s'oublie pour voler au secours de Thémistocle, dès qu'il s'agit du salut de la Patrie. Voilà le Citoyen. Fabricius rejette avec horreur la proposition du médecin de Pirrhus, qui lui offroit d'empoisonner ce redoutable ennemi des Romains. Fabricius étoit-donc honnête homme ; Il refuse les presens de ce Prince : Fabricius étoit Romain. Les Anciens croioient que pour former un homme il falloit le rendre vertueux, et que l'homme vertueux ne peut qu'être bon Citoyen. Ils étoient-donc bien éloignés d'imaginer qu'on ne peut faire tout à la fois l'homme, et le Citoyen (1).

(1) L'Auteur présuppose (1. 4. p. 21.) que *l'amour qu'on a pour ses proches, est le principe de celui qu'on doit à l'état ; que c'est le bon fils, le bon mari, le bon père, qui font le bon Citoyen.* Sur ce principe de M. Rousseau ne pourroit-on pas raisonner ainsi

L'idée de M. R. est contraire à l'institution Chrétienne.

6. Enfin cette pensée de l'Auteur paroit contraire aux principes de l'institution Chrétienne, qui veut qu'on élève les enfans dans la pratique des devoirs qu'ils doivent exercer à l'égard des autres hommes dans la société.

Si la société dénature l'homme.

„ Les bonnes institutions sociales, ajoute-t-il, sont celles, qui savent le mieux dénaturer l'homme.

Cette pensée a lieu dans le système du livre de l'esprit, où l'on ne croit pas à la vertu : idée de ce système.

Cette maxime paroit être une conséquence naturelle d'un système de Philosophie, qui n'est pas du goût de notre Auteur. Si la sensibilité physique faisoit tout le fond de notre ame, si elle étoit le principe de toutes nos déterminations, si l'avarice, la vanité, l'ambition même n'avoient d'autre force, que celle que leur prête l'amour des plaisirs charnels; si l'intrepidité des Héros n'avoit d'autre motif que le désir de plaire aux femmes; si l'intérêt personnel étoit l'unique lien, qui attachât les hommes à la société, si la justice n'étoit que la disposition à faire des actions utiles à cette société, à laquelle on n'est lié, que par la considération de son propre avantage, si indépendemment de cette considération toutes les actions étoient indifférentes de leur nature, prêtes à devenir vertueuses, ou vicieuses selon l'exigence de cette société, toute fondée sur l'intérêt; si par conséquent c'étoit une chose indifférente de sa nature d'assassiner un ami, ou d'écraser une punaise, en un mot *s'il n'y avoit point de probité rélative à tout le genre humain*; alors il est sûr qu'il faudroit dénaturer un homme pour en faire un Citoyen. Le Citoyen est obligé de donner sa vie pour sa Patrie. Or le moyen d'accorder cette obligation avec un système, qui rapporte tout, en dernier ressort, au plaisir des sens, comment le désir de sa propre conservation, comment l'amour du plaisir engagera-t-il un homme à se sacrifier pour une société, dont la conservation ne peut lui être d'aucun avantage apres sa mort?

Cette pensée ne devroit pas avoir lieu dans le système de M. R. qui loue Alexandre de ce qu'il croioit à la vertu.

Mais Mr. Rousseau croit à la vertu. La vertu n'est pas pour lui un mot vuide de sens, une idée Platonicienne; c'est

contre lui? On ne peut élever comme il faut un homme pour lui même, qu'on ne s'étudie à le rendre bon fils, bon mari, bon père. Car de l'aveu de Mr. Rousseau, élever un homme pour lui même, c'est tâcher d'en faire un homme raisonnable: et c'est ce qu'on ne peut faire qu'en cultivant les dispositions qui doivent le rendre d'abord bon fils, et en suite bon mari, et bon père. Or ces dispositions sont aussi, de l'aveu de Mr. Rousseau, celles qui font le bon Citoyen; donc on ne peut bien élever un homme pour lui même, qu'on ne l'élève aussi pour les autres. Donc il est faux qu'*on ne puisse faire tout à la fois l'homme, et le Citoyen*.

une perfection réelle de l'ame, dont la possession est essentielle au bonheur de l'homme; les dispositions primitives, qu'il établit comme autant de principes naturels de nos déterminations, ne sont pas seulement fondées sur les sensations agreables, ou déplaisantes, mais aussi sur les idées, que la raison nous donne de la perfection, et du bonheur. S'il s'étoit borné aux sensations agréables, et déplaisantes, j'avoue qu'il faudroit dénaturer l'homme pour en faire un Citoyen; mais ce qu'il ajoûte des idées de la perfection, et du bonheur ne laisse aucun lieu à cette conséquence: pour faire un Citoyen il ne faut que de la vertu; or la vertu est une perfection de l'homme, et l'homme aime naturellement sa perfection.

Désir naturel des perfections intellectuelles.

On a beau dire; l'homme n'est pas seulement touché par les plaisirs sensibles, et par cet intérêt grossier, auquel on voudroit aujourd'hui tout rapporter. L'idée des perfections intellectuelles est capable de le remuer avec encore plus de vivacité. On estime le génie, le savoir, la pénétration, la mémoire: ceux qui n'ont pas ces qualités les souhaitent, et si les sots ne s'avisent guères de les souhaiter, c'est qu'ils sont persuadés de les avoir. Les grands hommes qui les possèdent, voudroient les avoir encore à un plus haut dégré. Mr. Dalembert dit avec raison, que l'étude de la Géométrie pourroit procurer la plus douce satisfaction à un homme, qui s'en occuperoit dans une Isle déserte; il ne pourroit qu'être sensible aux progrés de son esprit.

Preuve de ce désir par le sentiment de l'honneur.

Cette idée de perfection n'est pas une chimère. Le sentiment de l'honneur qui en dépend, ou qui n'en est, pour ainsi dire, qu'une branche, suffit pour en constater la réalité. Le sentiment de l'honneur se tire en effet des qualités, qui nous rendent estimables à nos propres yeux, et qui nous paroissent dignes de l'estime des autres. Un homme peut trouver de la satisfaction dans les plaisirs des sens, mais il ne s'avise pas de les regarder comme des qualités propres à lui attirer l'estime de ses semblables, et assûrement dans tous les pays du monde on traiteroit d'extravagant celui qui se feroit, de la sensation du plaisir, un titre d'honneur pour prétendre à l'estime, et à la considération. Preuve certaine que les hommes n'attachent l'idée de l'honneur, qu'aux qualités qu'ils regardent comme estimables, c'est à dire qui rendent ceux qui les possèdent meilleurs que ceux qui ne les ont pas. On a vû des Nations barbares, ou dépravées se faire un mérite de bien porter le vin: mais cet honneur n'étoit pas attaché à la sensation qu'on éprouve en savourant la liqueur qui arrose le gosier: c'est qu'on regardoit cette

puissance de bien boire comme la marque d'un tempérament vigoureux, propre à supporter les plus rudes fatigues de la guerre. Un gourmet s'applaudit de bien juger d'un plat, mais ce n'est pas la volupté, c'est la finesse du goût qui fait l'objet de sa puérile vanité, tant il est vrai, que malgré la dépravation des moeurs, et des opinions, le sentiment de l'honneur ne peut s'attacher qu'à des qualités, qui tiennent par quelque côté à la perfection de l'homme.

Force du sentiment de l'honneur.

Ce sentiment de l'honneur est susceptible d'un dégré de vivacité supérieur à celui de tout autre sentiment, et il paroit que la nature ne lui a donné tant de force, que pour intéresser l'homme plus vivement au soin de sa perfection, et le porter à lui sacrifier au besoin le désir des commodités, des plaisirs, de la vie même. Tout consiste à ne pas se méprendre dans l'idée qu'on doit se former de la perfection.

Voyez ce savant qui pâlit sur les livres; est-ce l'attrait du plaisir sensible? est-ce l'espoir du gain qui l'attache à ses recherches? Loin de là, il n'étudie souvent qu'aux dépens de sa santé, et de sa fortune. La satisfaction intérieure qu'il goûte dans la contemplation des vérités qu'il découvre, et, si l'on veut encore, le désir de la renommée sont les motifs qui l'animent, et le soûtiennent. Tel savant ne donneroit pas une découverte pour une Monarchie.

Corneille n'ignoroit pas les avantages qu'il pouvoit se promettre de la générosité d'un Ministre, qui avoit l'ame d'un Roi; mais l'ame sublime de Corneille étoit plus flattée de la possession du Cid, que des trésors, et des distinctions, qu'on lui eût prodigué en échange. L'empressement du Ministre, l'inflexibilité du Poëte montrent assez la fausseté du principe d'un Philosophe moderne, que tous les désirs de l'homme se terminent aux plaisirs sensibles, et que tout ce qu'on souhaite au delà, on ne le souhaite que comme un moyen de se procurer le plaisir sensible. Corneille ignoroit-il que pour trouver de quoi satisfaire les sens, l'argent est de toute autre importance qu'une pièce de Poësie? Richelieu au faîte de la grandeur, et de la fortune, respecté dans toute l'Europe, la France à ses pieds, le Trône seul au dessus de lui, n'avoit-il pas dans l'éclat de sa puissance, et de sa réputation tout ce qui pouvoit intéresser les autres hommes à le flatter dans tous les goûts qu'il auroit eu? Mais Corneille ne pouvoit abandonner le plus illustre monument de son génie, et le Cardinal forcé de s'avoüer à lui même la supériorité de son rival dans cette espéce de talent, étoit mortifié que

Corneille ne voulut pas avoüer la part qu'il se flattoit d'avoir dans une piéce si digne d'admiration. Car je ne crois pas que Richelieu voulut s'attribuer le Cid, comme un plagiaire, qui s'approprie les vers d'autrui, ou comme un Prédicateur qui débite des sermons qu'il n'a pas composé; il est plus probable que Richelieu, qui s'entretenoit quelque fois de Poësie avec Corneille, s'imaginoit de lui avoir fourni des idées, qui pouvoient lui donner quelque droit sur ses compositions. Quoiqu'il en soit ce trait semble prouver que l'attachement de l'homme pour les objets qui contribuent à ses perfections intellectuelles, que la complaisance qu'il goûte dans le témoignage, qu'il se rend à lui même de cette sorte de perfection, que le plaisir qu'il ressent à voir son propre témoignage confirmé par celui des autres, sont tous des sentimens, dont le germe est dans la nature, et que la satisfaction qui en résulte, affecte l'ame par elle même, sans aucun rapport ni aux plaisirs sensibles, ni aux intérêts civils.

De la Vertu.

Mais si la possession des talens, du génie, du savoir, en un mot des qualités qui perfectionnent l'entendement, peut causer à l'ame un plaisir si ravissant, quelle satisfaction doit éprouver l'homme de bien dans la possession de la vertu? Quelle joye peut égaler la paix dont il joüit, quel trésor vaut la conscience du juste? Arrêtons nous à la seule bienfaisance. Ce mot de l'Abbé de S. Pierre est trop beau pour ne pas l'adopter. Est-il une sensation plus délicieuse que celle de pouvoir faire du bien? Voïez cet homme dont l'ame est flétrie par l'opprobre, et les besoins de l'indigence; ses yeux mornes, son front abattu découvrent assez la noirceur du chagrin qui l'opprime, et qui le ronge. Votre libéralité va le tirer de cet abîme de douleur; vous dissipez sa tristesse, un doux sentiment de joie se répand dans son ame, la ranime, et la vivifie, ses yeux éteints reprennent leur éclat, ses traits effacés se relèvent, la dignité de l'homme reparoit sur son front; cet homme revit par vos bienfaits; y a-t-il un bonheur comparable au votre? Il est beau, disoit Ciceron, de voir un homme, qui par le charme de son éloquence sait se faire écouter d'une nombreuse assemblée, et paroit seul digne de parler! Mais qu'il est encore plus beau de consacrer ses talens, son travail à la sureté, à la tranquillité, au bonheur de sa famille, de ses voisins, d'un peuple entier, et de s'exposer soi même pour les préserver des dangers qui les ménacent! C'est moins par leurs exploits, que par leurs bienfaits, qu'Hercule, et Thésée méritérent le nom de Héros; envain la flat-

terie a prodigué ce titre à des conquérans, qui n'ont fait que ravager la terre. Achille qui ne savoit que se battre, n'est point un Héros, ce titre auguste n'est dû qu'aux bienfaiteurs du genre humain.

Erreur des Epicuriens sur la vertu.

La vertu peut donc produire dans l'ame un sentiment de plaisir, et de satisfaction capable de la faire aimer indépendemment de toute autre considération. Et Ciceron reproche avec raison aux Epicuriens leur affectation à ne pas vouloir distinguer le plaisir que cause une action vertueuse par la satisfaction même, que l'on éprouve à la faire, du plaisir que cause la vue des avantages, que l'exercice, et la réputation de la vertu peuvent procurer. C'est le cas de ceux qui nient la moralité intrinsèque des actions humaines, et qui les regardent toutes comme indifférentes de leur nature.

On ne sauroit donc approuver ceux qui crainte de heurter des idées déja malheureusement trop accréditées, n'osent se départir d'un certain langage reçu parmi certains beaux esprits, semblent ne fonder le mérite de la vertu, que sur ce qu'à tout prendre, elle procure plus d'avantages que le vice, et qu'elle expose à moins de risques. C'est faire le même cas de la vertu, qu'un négociant fait de l'Arithmétique, dont il borne tout le mérite à l'utilité qu'il en retire pour arrêter ses comptes, et diriger son commerce: au lieu que le Géomètre outre l'utilité, qui peut lui être commune avec le négociant, reconnoit dans les théorèmes de l'Arithmétique une beauté réelle inhérente aux vérités qu'ils renferment, et s'y applique par la satisfaction qu'il trouve à en repaître son esprit. La vertu n'est pas moins estimable que l'Arithmétique. Elle offre des ressources pour toutes les conditions, et toutes les situations de la vie, son utilité est incontestable; mais ce n'est pas en connoître le prix, que d'en borner le mérite aux avantages qu'on en retire. Celui qui ne la pratique que dans cette vue, n'aime pas plus la vertu que le négociant qui chiffre, n'aime l'Arithmétique. L'un ne mérite pas plus le nom de vertueux, que l'autre le titre de Géomètre. Celui qui s'attache à la vertu par un sentiment analogue à la satisfaction qu'éprouve le Géomètre dans la démonstration d'un théorème, celui-là est disposé à être vertueux.

C'est une chose déplorable de voir des Philosophes Chrétiens, qui en établissant les principes de la vertu, n'osent presque plus parler de son honnêteté intrinsèque. Voici pourtant un argument sans replique de cette honnêteté pour tout hom-

me qui croit en Dieu. Dites moi, Philosophe, Dieu peut-il faire que le mensonge, la perfidie, la trahison, le parjure, l'orgueil, l'ingratitude, l'impatience deviennent jamais des actions, ou des qualités honnêtes? Non, me répondez-vous. Pourquoi? Parce qu'elles répugnent à l'ordre de la sagesse de Dieu, et que Dieu ne peut démentir à sa sagesse. Eh bien! je vous dis, que cette répugnance imprime au vice une difformité intrinsèque, et que par la raison contraire, la conformité de la vertu à l'ordre de la suprême sagesse, est une source d'honnêteté intrinsèque pour la vertu. Ciceron a connu ces vérités; il les a exposées de la manière la plus lumineuse dans son Traité des Loix; elles sont consacrées par la tradition de tous les Docteurs de l'Eglise. Et vous Philosophe Chrétien, vous n'osez presque plus parler le langage de vos maîtres! Que craignez vous, de n'etre pas sur la liste des Etres qui pensent, de passer pour pédant? Vous aurez sans doute ces reproches à essuyer; mais de la part de qui? Craignez-vous les impies déclarés? Non. C'est donc le bourdonnement de ces échos informes, qui répètent ce qu'ils n'entendent pas? Voilà ce qui vous allarme, et qui vous effraye; quelle foiblesse!

Je n ai rien avancé dans cet article touchant l'honnêteté de la vertu, et le sentiment de l'honneur, qui répugne aux principes de Mr. Rousseau: tout ce qu'on pourroit dire, c'est que dans le systéme de cet Auteur la vertu, et l'honneur sont des qualités qui naissent plûtôt de l'état de société, que de l'état de nature. Mais toujours est-il certain, que la société ne pourroit faire éclorre les sentimens de l'honneur, et de la vertu, si la nature n'en avoit mis le germe dans le coeur de l'homme, germe qui n'attend que l'occasion de se développer. D'ailleurs Mr. Rousseau convient que l'état de famille forme une société naturelle; Or cette société naturelle ne suffit-elle pas, à bien des égards, pour exciter ces sentimens, et les développer jusqu'à un certain point? Il faut donc avoüer, que l'homme est naturellement susceptible d'honneur, et de vertu, que la vertu est une disposition d'ame très convenable à sa nature, et qui contribue le plus à sa perfection: qu'ainsi ce n'est point dénaturer un homme, que de le rendre vertueux. Mais l'homme vertueux est un Citoyen tout formé; donc il ne faut point dénaturer l'homme pour le rendre Citoyen.

De la Société.

Il est vrai, que dans ce volume Mr. Rousseau ne paroit pas faire beaucoup de cas de l'état de société. *La société*, dit-il (p. 159.) *a fait l'homme plus foible, non seulement*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

en lui ôtant le droit qu'il avait sur ses propres forces, mais sur tout en les lui rendant insuffisantes, Il compare (p.162.) la liberté imparfaite des enfans, même dans l'état de nature, à celle dont jouissent les hommes dans l'état civil. *Chacun de nous ne pouvant plus se passer des autres redevient à cet égard foible, et misérable.*

Quel est-donc l'état, où l'homme puisse se passer des hommes? A-t-il jamais existé, et peut-on le concevoir à moins de ramener le genre humain à cet état prétendu primitif, où les hommes marchoient à quatre pattes? Je pourrois combattre la proposition de Mr. Rousseau par d'autres propositions contradictoires tirées de ses principes politiques. Mais j'aime mieux me prévaloir de ce que Bossuet a dit avant lui, et que personne ne dira mieux que lui. *Par le gouvernement chaque particulier devient plus fort. La raison est que chacun est secouru. Toutes les forces de la nation concourent en un, et le Magistrat souverain a droit de les réunir... toute la force est transportée au Magistrat souverain, chacun l'affermit au préjudice de la sienne, renonce à sa propre vie en cas qu'il désobéisse. On y gagne, car on retrouve en la personne de ce supreme Magistrat plus de forces qu'on n'en a quitté pour l'autoriser, puisqu'on y retrouve toute la force de la nation réunie ensemble pour nous secourir; ainsi un particulier est en repos contre l'oppression et la violence, parce qu'il a en la personne du Prince un défenseur invincible, et plus fort sans comparaison, que tous ceux du peuple qui entreprendroient de l'opprimer... Les hommes superbes, et violents sont ennemis de l'autorité, et leur discours naturel, est de dire: qui est notre maître? En voulant tout donner à la force, chacun se trouve foible dans ses prétentions les plus legitimes, par la multitude des concurrens, contre qui il faut être prêt... Où tout le monde peut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut; où il n'y a point de maître, tout le monde est maître; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.* Bossuet Politique tirée de l'Ecriture liv. 1. V. proposit.

Voilà ce que le grand Bossuet a puisé dans les sources de la révélation. A-t-on réellement trouvé quelque chose de mieux? Et serions nous sages d'abandonner la voye droite dans laquelle nos pères ont marché, pour nous engager dans des sen-

tiers obscurs, et détournés, dont personne jusqu'ici n'a vû le terme, et qui aboutiroient, on ne sait où (1)?

Propos indecent contre les loix, et la société.

„ Nous étions faits, continue l'Auteur, pour être hom-
„ mes: les loix, et la société nous ont replongé dans l'en-
„ fance. Il nous faut des têtes, avoit il dit (p. 21.), façonnées
„ au dehors par les sages femmes, et au dedans par les Phi-
„ losophes. Les Caraïbes sont de la moitié plus heureux que
„ nous.

A moins que les connoissances, et les vertus ne dégradent l'homme, je ne vois pas que les Lycurgue, les Solon, les Aristide, les Socrate, et si l'on veut les Turenne, les Newton, les Daguesseau soient devenus des enfans par l'éducation, et les secours, que les loix, et la société leur ont procurés. Qu'on me montre hors de l'état civil des hommes plus hommes que ceux-là? Mr. Rousseau semble envier le sort des Caraïbes, dont les têtes ne sont façonnées ni par les Philosophes, ni par les sages femmes. Je ne sais ce qui en est des Caraïbes; mais en général les sauvages ne cédent guères aux Européens dans la singularité de leurs modes à façonner le corps de leurs enfans, soit en leur mettant la tête au pressoir pour l'applatir, et l'élever en bonnet de grenadier, soit en allongeant leurs oreilles pour les faire flotter sur les épaules, soit en leur perçant les lévres, et les narines pour les garnir d'anneaux, et de plumes. L'ha-

(1) Par tout l'Auteur représente l'état civil, les loix, et les institutions sociales sous l'aspect le plus odieux. *Il y a*, dit-il (t. 2. p. 246.) *dans l'état civil une égalité de droit chimérique et vaine, parceque les moyens destinés à la maintenir servent eux mêmes à la détruire; et que la force publique ajoutée au plus fort pour opprimer le foible, rompt l'espèce d'équilibre que la nature avoit mis entre eux.* Et dans la note il ajoute. *L'esprit universel des loix de tous les pays est de favoriser toujours le fort contre le foible, et celui qui a contre celui qui n'a rien; cet inconvenient est inévitable, et il est sans exception.* Que le fort abuse quelquefois de la protection des loix pour opprimer le foible, c'est un inconvenient qui peut avoir lieu; parceque souvent les hommes abusent des meilleures choses. Mais que tel soit l'esprit universel des loix de tous pays, et sans exception, c'est une proposition insoûtenable et que l'Auteur ne prouvera jamais. *Toute notre sagesse* (t. 1. p. 120.) *consiste en préjugés serviles, tous nos usages ne sont qu'assujetissement, gêne, et contrainte. L'homme civil nait, vit, et meurt dans l'escluvage*: et p. 152. *tout n'est que folie et contradiction dans les institutions humaines.* Voilà des exagérations qui ont été répetées mille fois; mais Mr. Rousseau en fait des axiomes, et veut qu'on les prenne à la lettre.

bileté de nos sages femmes n'est point encore arrivée jusques là. Il est vrai que les têtes de ces peuples ne sont pas façonnées par les Philosophes. Si l'Auteur veut parler des Philosophes qui donnent le ton *à l'esprit inquiet, et remuant de ce siècle, qui bouleverse tout à chaque génération*, il a raison de vouloir nous précautionner contre une sorte de Philosophie, qui n'a produit jusqu' ici d'effet bien marqué, que celui d'aigrir nombre de sujets contre la Religion, contre le gouvernement, contre les devoirs de la société, sans les rendre ni plus sages pour eux mêmes, ni meilleurs pour les autres. Mais qu'on nous donne des têtes façonnées par des Philosophes tels que Ciceron dans son traité *de Officiis*, tels qu'Epictéte, et Marc' Aurele, tels surtout que les Philosophes Chrétiens Orthodoxes, ces têtes assurément n'y perdront rien. Mr. Rousseau trouvera chez les Caraïbes Antropophages des estomacs plus vigoureux, mais il ne trouvera pas de meilleures têtes.

Un des inconvéniens que Mr. Rousseau trouve dans la société, c'est celui d'abbattre le courage, et de faire craindre la mort. *Voulez vous trouver*, dit-il (p. 63.), *des hommes d'un vrai courage? Cherchez-les dans les lieux, où il n'y a point de médecins, où l'on ignore les conséquences des maladies, et où l'on ne songe guères à la mort. Naturellement l'homme sait souffrir constamment, et meurt en paix. Ce sont les médecins avec leurs ordonnances, les prêtres avec leurs exhortations, les Philosophes avec leurs préceptes, qui l'avilissent de coeur, et lui font désapprendre à mourir.*

C'est à dire que le vrai courage se trouve parmi ces peuples grossiers et stupides, que les voyageurs nous représentent vivans à peu près comme des brutes, sans art, et sans culture, uniquement occupés du présent, et sans aucune prévoyance de l'avenir. Ces hommes, s'il en est pourtant de tels, savent souffrir en paix; parceque semblables aux enfans, ils ne sentent que le mal présent, et ne songent point aux conséquences. La mort ne les effraye point non plus, parcequ'ils cessent de vivre sans savoir qu'ils vont mourir. Est-ce donc que le vrai courage consiste à ne point s'émouvoir d'un danger qu'on ne connoit pas? Un homme promene tranquillement dans une allée; un magazin de poudre dont il ignore le voisinage, prend feu, et le fait sauter en l'air; dira-t-on que cet homme a affronté la mort avec courage? Tirez l'homme de cet état d'abrutissement, et de stupidité, qui n'est point l'état naturel de l'homme; s'il est vrai que l'homme n'est pas

fait pour être toujours enfant), donnez lui quelque lueur de raison, des idées réflechies; prenez en un mot le genre humain tel qu'il est; je dis que l'aspect de la mort a naturellement quelque chose de terrible pour tout homme tant soit peu capable de penser, et de réfléchir. On ne se familiarise point sans peine avec l'idée de sa propre déstruction. Ajoutez à cela que les preuves mêmes, par lesquelles Mr. Rousseau a entrepris de dévoiler d'après quelques célèbres Philosophes, le foible et l'absurdité du materialisme, montrent assez que rien n'est plus naturel à l'homme que le sentiment de l'immortalité de son ame. L'impression qui porte les hommes à regarder la mort comme le passage d'une vie à une autre vie, est trop universelle pour n'être pas naturelle: elle se manifeste dans tous les tems, et dans tous les lieux, en Europe et en Asie, en Afrique, et en Amerique, chez les nations policées, chez les peuples sauvages, jusques chez les Caraïbes. La raison la plus saine, et la plus éclairée, la plus exemte de passions, et de prejugés, dictoit à Socrate que la mort ne devoit pas être égale pour l'homme de bien, et pour le méchant. Cela étant de l'aveu même de Mr. Rousseau, n'est-il pas étrange qu'il aille placer l'idée du vrai courage dans des hommes, ou qui ignorent les conséquences des maladies, ou qui ne songent guères à la mort? Ignorer les consequences des maladies, et les suites de la mort, c'est vivre dans l'enfance, ou dans une stupidité pire que l'enfance. L'indifférence qui en résulte n'est pas le courage. Connoître ce que c'est que la mort par une idée réfléchie, et n'en point appréhender les suites, se tranquilliser sur le sort d'une vie à venir, dont le sentiment, selon M. Rousseau (1) même, est naturel à l'homme, en prenant le parti de n'y pas songer; c'est vouloir s'étourdir, ou plutôt s'avengler de propos délibéré, et de la manière du monde la plus insensée. C'est pourtant dans cette brutale stupi-

(1) „ Les Matérialistes, dit l'Auteur (t. 3. p. 68) sont sourds „ à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnoi- „ tre: une machine ne pense point, il n'y a ni mouvement, ni „ figure qui produise la réflexion .... Nul être matériel n'est „ actif par lui même, et moi je le suis. On a beau me disputer „ cela, je le sens, et ce sentiment qui me parle, est plus fort „ que la raison qui le combat. Et pag. 80. Je conçois comment „ le corps s'use, et se détruit par la division des parties; mais „ je ne puis concevoir une déstruction pareille de l'être pensant.... „ Je sens mon ame, je la connois par le sentiment, et par la „ pensée ec.

dité d'ignorance, ou de nonchalance, que Mr. Rousseau établit le principe du vrai courage, la source de notre tranquillité, et de notre bonheur. *Les sauvages*, dit-il encore (p. 153.), ainsi que les bêtes, *se débattent fort peu contre la mort, et l'endurent presque sans se plaindre*. Voilà, o Sages humains, quels sont les modèles qu'un Philosophe vous propose pour vous apprendre à vivre en paix, et à mourir tranquillement! Le désir de sa conservation est naturel à l'homme. En vain M. Rousseau voudroit contester ce principe; la nature plus forte que lui l'a gravé dans tous le coeurs. Donc la vuë d'un mal dont les suites pourroient être fatales, ne peut qu'exciter quelque sentiment d'inquietude. Sentir que la mort pourroit bien n'être que le passage d'une vie à une autre vie, et n'y point songer; c'est agir contre nature et contre raison. La pensée de la mort considerée sous ce point de vuë doit être la règle de la vie. Il n'y a qu'un Matérialiste décidé, qui puisse conséquemment à ses principes se tranquilliser sur les suites de la mort par l'espérance d'une totale déstruction. Mais la sécurité du Matérialiste tient plus aux efforts qu'il fait pour se rassurer contre toute crainte, qu'aux raisons qu'il a pour ne rien craindre. J'ose dire qu'il n'y a pas un seul Matérialiste, qui pour peu qu'il veuille s'examiner, puisse se rendre à lui même le témoignage d'une pleine conviction touchant la mortalité de son ame. Quelle effroyable incertitude ne doit pas naître de ce defaut de témoignage dans l'ame de l'incredule? D'où je conclus (par les principes mêmes de l'Auteur, et contre lui) que tout homme raisonnable devant régler sa vie sur les suites de la mort, il est également contre la nature, et contre la raison d'en éloigner la pensée, et de n'y point songer.

Mais cette pensée est effrayante? D'accord, mais c'est que l'objet est terrible par lui même, et qu'il ne cesse pas de l'être, pour n'y pas songer. Il ne reste donc qu'un seul moyen de s'armer de courage contre la vuë de la mort. C'est de l'envisager dans l'ordre de la Religion, en profitant des moyens qu'elle seule fournit de la rendre non seulement paisible, mais encore désirable. Mr. Rousseau veut-il l'exemple d'un courage héroïque à cet égard? Qu'il se rappelle celui de ce grand Apôtre du Christianisme, qui à la vuë d'un bonheur éternel, soûpiroit aprés l'heureux moment qui devoit le degager des liens de son corps, et le réünir pour toujours à son Divin Maître. L'Histoire de la Religion Chrétienne lui

fournira des exemples semblables dans tous les siècles. Sans recourir aux livres il n'a qu'à interroger des hommes respectables, qui vivent encore, et qui lui diront avec quelle édification ils virent accourir de toutes parts au premier bruit de la peste de Marseille des Religieux fervents, qui alloient pleins de joie se renfermer dans les murs de cette Ville infortunée, pour se consacrer au service des malades, dans l'espérance d'acquérir une couronne immortelle en sacrifiant une vie périssable pour le service de leurs frères. De tels hommes, n'en déplaise à Mr. Rousseau, valoient bien des sauvages, ou des bêtes. J'ai vû moi même au lit de la mort un respectable Vieillard avec qui j'avois vecu familièrement dans ma première jeunesse. Cet homme vertueux avoit mené loin du monde, une vie obscure mais innocente, goûtant dans le sein de la retraite, dans les éxercices de piété conformes à son état, cette paix d'esprit, cette douce tranquillité, cette joie intérieure que les plaisirs et les grandeurs du siècle semblent promettre, et ne donnent jamais. La candeur, et le calme de son ame paroissoit dans la simplicité de ses discours, et de ses manières. Sa dernière maladie n'altera point ses dispositions. Une douce sérénité étoit peinte sur son visage. M'étant approché de son lit, je lui demandai comment il se sentoit, il me repondit avec sa tranquillité ordinaire, moitié latin, moitié françois: *J' attends Regnum Caelorum*; peu d'heures après il expira dans cette heureuse attente. Sont-celà des hommes avilis de coeur!

Quant à ce que Mr. Rousseau dit des médecins, ce n'est pas mon affaire; il y a bien apparence que son livre ne leur ôtera pas leurs pratiques.

Distinction de l'Auteur entre la dépendance des choses, et la dépendance des hommes. Il voudroit avoir la seconde.

Une autre dépravation de la société, selon l'Auteur, est celle qui nait de la dépendance. „ Il y a, dit-il (p. 162.), „ deux sortes de dépendance, celle des choses qui est de la „ nature, celle des hommes qui est de la société. La dépendance des choses n'ayant aucune moralité, ne nuit point à la liberté, et n'engendre point de vices. La dépendance des hommes étant désordonnée les engendre tous, et c'est par elle „ que le maître et l'esclave se dépravent mutuellement.

Cette dépendance est établie dans l'Ecriture.

Dire que la dépendance des hommes établie dans tous les gouvernemens, dont il est fait mention dans l'histoire, est une dépendance désordonnée, qui engendre tous les vices, c'est contredire ouvertement l'Ecriture Sainte, qui autorise, et recommande en mille endroits cette sorte de dépendance. *Soyez-*

donc soumis, dit S. Pierre (1. c. 2.) *pour l'amour de Dieu; à l'ordre qui est établi parmi les hommes: soyez soumis au Roi, comme à celui qui a la puissance suprême, et à ceux à qui il donne son autorité*. S. Paul parle le même langage. Je sai que Mr. Rousseau traite de vils esclaves ceux qui n'ont pas le prétendu courage de penser comme lui. Mais nous osons dire, que les premiers Apôtres du Christianisme ne manquoient pas de courage, et qu'ils étoient trés-éloignés de ce vil caractère de flatterie, et de lâcheté, dont l'Auteur fait le partage des esclaves.

Cette dépendance est inévitable dans le système de l'Auteur même.

Cette dépendance est inévitable, on ne peut l'éviter même dans le système tout idéal de l'Auteur. *Par le pacte social* (p. 29.) *chacun de nous met en commun sa personne, et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale*. Cependant il est obligé d'avoüer que chaque individu peut comme homme avoir une volonté particulière contraire à la volonté générale. *Son intérêt particulier* (p. 35.) *peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun. Son existence absolue, et naturellement indépendante peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune, comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres, que le payement n'en est onéreux pour lui .... injustice dont le progrés causeroit la ruine du corps politique. Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale, y sera contraint par tout le corps. Ce qui ne signifie autre chose si non qu'on le forcera d'être libre.*

Voilà-donc que dans un système imaginé à plaisir pour le maintien de la liberté, l'homme est encore obligé de dépendre, et de plier sous l'autorité d'un corps qui peut le contraindre d'obéir malgré qu'il en ait. Il est vrai que M. Rousseau a trouvé un expédient admirable pour remédier à cet inconvénient. C'est que la *Cité* en contraignant un homme à obéir malgré lui, ne donne point d'atteinte à sa liberté; bien loin de là, elle le force d'être libre. Cela est clair. La liberté consiste à faire ce que l'on veut, c'est l'idée qu'en donne M. Rousseau. Ainsi forcer un homme d'être libre, en le contraignant à obéir, malgré qu'il en ait, c'est forcer un homme de faire ce qu'il veut, tandis qu'on le contraint de faire ce qu'il ne veut pas. Qui est-ce qui n'entend pas ce-

là ? Mais outre la Cité qui ne doit faire que des loix, il faut encore dans le système de l'Auteur, qu'il y ait un Magistrat chargé de tous les actes particuliers du gouvernement. Voilà par conséquent un corps particulier, et quelque fois un homme seul dont il faudra dépendre.

La dépendance des hommes n'est pas contraire à la nature.

La dépendance des hommes n'est pas contraire à la nature de l'homme. La nature n'a pas fait les hommes pour vivre seuls; donc elle ne les a pas fait pour vivre dans l'indépendance. Société et dépendance sont des idées rélatives; car nulle société ne peut subsister sans ordre, et nul ordre sans dépendance. Les malades se soumettent aux ordonnances du médecin, les voyageurs à la direction de leur guide, les soldats aux ordres de leur Chef: c'est qu'ils sont persuadés que le médecin, le guide, le Général savent mieux qu'eux ce qui leur est avantageux. Les hommes savent naturellement qu'ils ont besoin de vivre en société, et il faut bien qu'ils le sachent naturellement, puisque par tout ils ont établi des sociétés; la multitude sait aussi qu'elle a besoin d'être gouvernée. Les peuples les plus jaloux de leur liberté, ont vû qu'ils ne pouvoient se passer de Chefs autorisés à veiller au maintien des loix, et armés de la force publique pour réprimer ceux que l'intérêt particulier souleveroit contre l'intérêt général. Monsieur Rousseau dit que le peuple veut le bien, mais qu'il ne le voit pas; il convient que l'ordre le meilleur, et le plus naturel est celui, où la multitude est gouvernée par les Sages. C'est par ce principe que les Mèdes fatigués des désordres de l'Anarchie se soûmirent volontairement à Déjoce dont ils avoient reconnû la sagesse, et l'intégrité. C'étoit suivre l'impression de la nature qui veut un ordre dans la société, comme dans toute autre chose. Le sauvage que Robinson délivra de la mort (je cite une autorité que Mr. Rousseau ne recusera pas) se livra sans reserve à son bienfaiteur non seulement par gratitude pour le bienfait qu'il en avoit reçu, mais aussi parce qu'il reconnut que Robinson lui étoit supérieur en sagesse, et pouvoit lui apprendre à devenir meilleur. On ne vît jamais de dépendance plus absolue, que celle de cet homme à l'égard du maître qu'il s'étoit donné. C'étoit pourtant un sauvage, c'est à dire une de ces ames fières dans qui Mr. Rousseau admire avec complaisance l'indépendance originelle de la nature. En un mot puisque les hommes doivent vivre ensemble, il faut que les uns commandent, et les autres obéissent; on aura beau tergiverser; après bien des tours, et des détours il faudra en revenir là,

ou dire avec Mr. Rousseau, que quand la Cité, ou le Magistrat fait mettre un homme en prison, ce n'est pas qu'on veuille qu'il dépende, *c'est qu'on le force d'être libre.* L'Egyptien avoit bien raison: O Grecs vous êtes toujours enfans.

Mr. Rousseau ne présente ni l'état de nature, ni l'état de société sous leur vrai point de vue. Il dit que *nous étions faits pour être hommes, que les loix et la société nous ont replongé dans l'enfance.* Il ajoute que *quiconque fait ce qu'il veut est heureux, s'il se suffit à lui même, et que c'est le cas de l'homme vivant dans l'état de nature.* D'abord il ne songe pas que sans les loix, et la société l'éducation seroit nulle, et que sans l'éducation les hommes seroient ou imbecilles, ou féroces, ou l'un, et l'autre selon que les passions seroient dans le calme, ou dans l'agitation. Mr. Rousseau peint l'état de nature tel que la fécondité de son imagination le lui représente. Un Ecrivain plus solide va le peindre d'après nature par des traits empruntés des monumens historiques. C'est l'auteur de l'excellent Traité *de l'origine des loix, des arts, et des sciences &c.* Il a été un tems, dit-il tom. 1. pag. 3., où presque toute la Terre fut plongée dans une barbarie extrême. On vit alors les hommes errer dispersés dans les bois, et dans les campagnes, sans loix, sans police, et sans chef. (*Voilà l'état de nature bien caracterisé.*) Leur férocité devint si grande que plusieurs la portèrent au point de se manger les uns les autres. Ils négligèrent tellement les connoissances les plus communes, que quelques uns oublierent jusqu'à l'usage du feu. C'est à ces tems malheureux qu'on doit rapporter ce que les Historiens profanes racontent des misères dont le monde se trouva affligé dans les commencemens. On ne fera point difficulté d'ajouter foi a ces récits, quand on jettera les yeux sur l'état dans lequel les anciens Historiens disent que plusieurs contrées étoient encore de leur tems, état dont la réalité se trouve confirmée par les relations modernes. Les voyageurs nous apprennent qu'aujourd'hui même, on rencontre dans quelques parties du monde, des hommes d'un caractère si cruel, et si féroce, qu'ils n'ont entr'eux ni société, ni commerce; se faisant une guerre perpetuelle, ne cherchant qu'à se détruire, et même à se manger. Dénués de tous les principes de l'humanité, ces peuples sont sans loix, sans police, sans aucune forme de gouvernement; peu différens des bêtes féroces ils n'ont pour retraite que les antres, et les cavernes. Leur nour-

riture consiste dans quelques fruits, quelques racines que les bois leur fournissent : faute de connoissances et d'industrie, ils ne peuvent se procurer que rarement des alimens plus solides ; privés enfin des notions les plus simples, et les plus ordinaires, ces peuples n'ont de l'homme que la figure.

Voilà des peintures, ou des témoignages bien différens. D'un côté Mr. Rousseau affirme que les loix, et la société ont réplongé les hommes dans l'enfance, que la condition de l'homme dans l'état de nature est de se suffire à lui même, et de vivre heureux ; il le dit, et n'en apporte pas la moindre preuve. D'un autre côté l'Auteur *de l'origine des loix &c.* affirme que le défaut des loix, et du gouvernement plonge les hommes dans la plus affreuse barbarie, et il le prouve par des faits : auquel des deux doit-on s'en rapporter ? Ce n'est pas cependant que les hommes naissent méchans, ainsi que l'a pensé Hobbes. Si cela étoit, la somme des actions injustes surpasseroit infiniment dans tout un peuple la somme des actions humainement justes ; au lieu que la somme de celles-ci est toujours incomparablement supérieure à la somme des autres, sans quoi nulle société ne pourroit subsister. C'est ce qu'il seroit aisé de vérifier par le detail. Ce qui fait qu'on est communement persuadé du contraire, c'est que les actions ordinaires de justice et de bonté affectent peu, parcequ'elles sont dans l'ordre naturel. Nous ne sentons point le battement de coeur et des artères, tandis que ces mouvemens se font d'une manière conforme à l'état de santé naturel à l'homme ; mais nous sentons vivement tout déplacement de parties, contraire à cet état. Tout mouvement particulier dans les corps est déterminé par l'ordre général, et tend à l'ordre général. Il est le résultat des combinaisons de toutes les forces mouvantes de l'Univers, et tend à maintenir l'harmonie entre toutes les forces mouvantes. Tout ce qui se fait dans la nature est dirigé par des principes ordonnés entr'eux, et tend à maintenir l'ordre dans les principes. La régularité de la combinaison primitive du système total a determiné une marche régulière dans tous les mouvemens des parties, et cette marche régulière entretient la régularité du système. Dans les corps organisés qui ont un principe de sensation, la conservation et le bien être dépend de l'harmonie naturelle de leurs parties, la douleur et la peine est attachée au dérangement qui trouble cette harmonie. Tel est le plan de la nature.

Si des êtres sensitifs nous passons aux êtres intelligens, nous trouverons que l'idée de l'ordre leur est en quelque sor-

te naturelle, et homogène, et que c'est un attrait puissant qui les porte à agir d'une manière conforme à leur perfection et à leur bonheur. L'homme est naturellement ami de l'ordre, il l'approuve par tout, où il le reconnoît, et s'y complait; il ne peut rien connoître que par l'ordre qu'il met dans ses perceptions, il ne peut rien exécuter que par l'ordre qu'il met dans ses opérations. Plus il a de disposition à saisir l'ordre, et à le sentir dans les différens objets de l'intelligence, plus il a de génie, et de talent. C'est de l'ordre des affections, que dépend le calme, et la sérénité de l'ame; la contrarieté qui en trouble l'harmonie, produit l'inquietude, la rage, et le désespoir. Qu'un certain nombre d'hommes se trouvent réunis pour quelque cause que ce soit, une certaine impression d'ordre les porte aussi-tôt à s'arranger entr'eux d'une manière convenable à l'objet qui les rassemble.

Ainsi ce n'est ni la crainte seule, ni l'utilité seule, ni la seule bienveillance, qui a porté les hommes à se réunir en corps de société. Chacune de ces causes est incomplette par elle même; et c'est ce qui rend si défectueux tous les systèmes, où l'on a prétendu établir sur l'une, ou l'autre en particulier le fondement de la société. Il faut donc les réunir toutes trois, puisqu'elles sont de nature à concourir au même but; il faut y joindre l'impression dominante de l'ordre qui leur sert de lien commun, et l'on aura le vrai principe de toute société civile. La bienveillance est en effet le premier sentiment qui lie les hommes entr'eux, comme il paroit evidemment par l'état de famille, par le plaisir que nous goûtons dans le commerce de nos amis, par la satisfaction que nous éprouvons à pouvoir obliger les autres, par la reconnoissance, que nous conservons envers ceux qui nous obligent. Ces sentimens peuvent être combattus, quelque fois étouffés par la cupidité; mais ils ne sont pas moins dans la nature. L'utilité est le second motif qui porte les hommes, et les familles mêmes à se réunir. Sans cette réunion les hommes manqueroient souvent du nécessaire, elle les met à portée de se procurer tout ce qu'il faut, non seulement pour les besoins indispensables, mais encore pour l'agrément de la vie. La crainte est le troisième motif de leur association. Car la cupidité venant a rompre les premiers liens de la nature, arme les méchans contre les bons, et met ceux-ci dans la nécessité de réunir leurs forces pour repousser les insultes des premiers. Voilà les causes qui portent les hommes à se réunir; mais ils ne sont pas plutôt rassemblés que l'im-

pression de l'ordre les porte à donner un arrangement, une forme convenable à leur association. Cet arrangement exige des règles qu'on appelle loix. L'établissement des loix conduit à l'établissement de l'autorité chargée de veiller à leur maintien. Telle est l'origine de l'ordre civil. Ainsi l'homme naturellement ami de l'ordre n'est pas méchant par nature ; mais il le devient par la rivalité, et par la concurrence des intérêts qui irritent ses passions. Il semble d'abord à cet égard que la société en multipliant les intérêts, doit multiplier les causes de la concurrence, et par conséquent les sources de la méchanceté. Mais il y a deux considérations à faire. La première est que dans l'état de société la division des intérêts ne roule pas sur les premiers besoins de la vie. L'état civil fournit suffisamment à tous, et abondamment à la plupart toutes les choses nécessaires à cet égard. Au lieu que dans l'état de nature, ou dans les états approchants, les hommes se trouvent souvent exposés à toutes les horreurs de la faim, et de la disette. C'est à ces dures extrémités que l'Auteur de *l'origine des loix &c.* attribue l'horrible barbarie, dans laquelle l'état de nature est capable de plonger les hommes, en les poussant à s'entre-détruire, et jusqu'à se manger les uns les autres. L'état civil en procurant aux peuples des moyens assurés de subsistance, a fait cesser l'anthropophagie dont l'usage subsiste encore par le défaut de cet état parmi quelques nations sauvages et barbares. Quelque grande que puisse être la concurrence des intérêts civils dans l'état de société, elle n'excitera jamais des passions comparables à l'acharnement qui les porte au comble de la cruauté et de la férocité. La seconde réflexion qu'il faut faire, est celle-ci : il est vrai que la société multiplie les intérêts en multipliant les biens, et les commodités de la vie ; mais elle diminue la concurrence, et les effets de la concurrence par les loix qui bornent les prétentions, en fixant les droits d'un chacun. Des hommes vivans dans l'état de nature auront plus de débats pour quelques fruits sauvages, que les plus grands intérêts ne sont capables d'en exciter dans les états bien policés.

Ajoutons, que par une suite de leur constitution naturelle, les hommes naissent, les uns avec un esprit borné, et des passions calmes ; les autres avec un esprit plus vif, et des passions plus ardentes. Les premiers n'étant pas cultivés, demeureront imbecilles ; les autres n'étant ni guidés, ni retenus, deviendront féroces. Il en est d'autres qui naissent avec une sorte de dérangement physique dans les organes, dérangement qui

ne produit pas une folie complette ; mais une irregularité d'idées, d'où naissent certains caractères inquiets, brouillons, turbulents, qui semblent se plaire dans le désordre et la tracasserie. Ces sortes de naturels ne peuvent être rédressés que par des impressions physiques de châtimens, et de peines, propres à réprimer les saillies tumultueuses occasionnées par le dérangement de leur cerveau. Or les secours necessaires pour élever et conduire les hommes conformement à leurs différens caractères ne se trouvent que dans l'état de société. C'est donc plûtôt par humeur que Mr. Rousseau s'est mis en tête que les loix, et la société réplongent les hommes dans l'enfance. N'avoue-t-il pas lui même que les hommes tiennent de l'éducation tout ce qu'ils n'ont pas en naissant, et dont ils ont besoin étant grands ? Or je suis bien assuré qu'on ne formera jamais un plan raisonnable d'éducation, qui ne tienne par quelque côté aux loix et à la société. Mr. Rousseau n'auroit pû lui même arranger son nouveau système sans les lumières qu'il a puisées dans la société, et dont il abuse pour attaquer cette même société. Il pretend que la société avilit l'homme ; il s'imagine apparemment que les hommes auroient communement dans l'état de nature ces sentimens d'élévatioa que les gens bien nés trouvent en eux mêmes, et auxquels il leur semble qu'ils donneroient un plus libre essor, s'ils vivoient dans une totale indépendance. C'est se faire illusion que de penser ainsi. La noblesse et la générosité des sentimens qui caractérisent les ames bien nées ne pourroient guères se développer dans des enfans qui s'éleveroient, pour ainsi dire, d'eux mêmes. Ces sentimens quoique naturels ont besoin de culture pour se développer. Cette culture est le fruit de l'éducation civile, et du soin que l'on prend d'imprimer de bonne heure dans l'esprit des enfans les idées de la vertu, et de l'honneur.

Il plait encore à Mr. Rousseau de supposer que dans l'état de nature l'homme seroit plus fort, parceque ses forces seroient proportionnées à ses désirs, et ses désirs à ses besoins ; qu'il devient foible dans la société, parceque ses désirs croissent en plus grande proportion que ses forces. J'ose dire que cette idée est plus specieuse que solide. Ou l'homme dans l'état de nature n'auroit que des perceptions purement sensibles de chaud, de froid, de plaisir, de douleur ec. sans aucune idée proprement dite, c'est à dire dans le langage de Mr. Rousseau, sans notions determinées par des rapports ; ou bien l'homme dans l'état de nature pourroit s'élever de la sensation à la

connoissance des objets, et de leurs rapports, et faire quelque usage de sa raison. Si l'homme dans l'état de nature étoit borné au pur sensible, sans idée réflechie, sans aucun usage de la raison, il est très-vrai que ses désirs seroient aussi bornés que ceux des animaux; il ne sentiroit d'autre besoin que d'assouvir sa faim, de se garantir du chaud, et du froid ec. Mais quelques bornés que soient ces désirs, et ces besoins, il n'est pas moins vrai que l'homme destitué de tout usage de raison, seroit dans l'impuissance absolue d'y pourvoir. Car comme nous l'avons déja remarqué, l'homme n'a point reçu de la nature, comme les autres animaux, d'instinct determiné à un genre d'industrie particulier, et muni d'organes, ou d'instrumens uniquement propres aux opérations qui lui sont convenables. Le sentiment du besoin et l'impression des objets sensibles suffisent seuls pour mettre en jeu les ressorts de cet instinct que la nature a donné pour conducteur aux animaux, et leur faire exécuter à point nommé toute la suite des mouvemens et des opérations, par lesquelles la nature a pourvu à leur conservation, et à leur defense. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Comme la nature ne l'a pas borné à un seul genre d'industrie, ou à un ordre particulier d'opérations pour ainsi dire méchaniques, le seul sentiment du besoin, la seule impression des objets sensibles ne suffisent pas pour determiner ses organes aux actions nécessaires pour sa defense et sa conservation. Ce sentiment, cette impression ne font pour ainsi dire que l'avertir du besoin où il est, et exciter ses connoissances et sa raison pour songer aux moyens d'y satisfaire. Il faut qu'il apprenne à connoître les objets qui l'environnent, a discerner les rapports de convenance, et de disconvenance qu'ils ont avec lui, à imaginer les moyens de les saisir, ou de les eviter, et la manière de s'en servir.

La raison est ainsi comme un art universel qui tient lieu à l'homme de tous les arts particuliers en la rendant capable de varier son industrie d'une manière proportionnée aux différentes circonstances où il se trouve. Aussi, comme Galien l'observe d'après Aristote, la nature lui a donné les mains comme un instrument universel propre à façonner, et à mettre en oeuvre les instrumens particuliers qui lui sont nécessaires pour parvenir à ses fins. Je demanderois ici volontiers à un Matérialiste Philosophe quelle est donc cette nature, qui a produit un être dont l'espèce devoit se perpetuer, et dont la conservation est pourtant essentiellement attachée à des no-

rions intellectuelles ? Il est donc constant que si dans l'état de nature l'homme pouvoit être borné à n'avoir que des perceptions purement sensibles, loin d'être fort, il seroit le plus misérable de tous les êtres, forcé de périr par l'impuissance absolue où il se trouveroit de se procurer le moindre secours. D'où il suit que l'homme tel que le depeint Mr. Rousseau dans son livre de l'inégalité, n'a jamais pû exister.

Afin donc que l'homme puisse subsister dans l'état de nature, il faut lui supposer quelque degré de connoissance, et quelque usage de la raison. Et alors ou la raison demeureroit dans cet état de grossièreté et d'imperfection qui fut toujours l'appanage des peuples vivans sans loix, et sans gouvernement ; et nous avons vû que les hommes loin d'acquérir plus de force par cet état, s'y trouvent réduits à la disette la plus affreuse dans la fatale impuissance de pourvoir aux plus pressantes nécessités de la nature ; ou bien, ce qui est contre toute expérience, la raison pourroit acquérir dans l'état de nature autant de lumière, de force, et d'étenduë, que dans une société policée ; et alors l'homme auroit de nouveaux désirs, et de nouveaux besoins avec moins de moyens pour les satisfaire : car l'ordre et le développement des inclinations de l'homme repond exactement à l'ordre et au développement de ses perceptions, et de ses connoissances. N'a-t-il que des sensations ? tous ses désirs seront bornés à la sphère du sensible. A-t-il des idées proprement dites des notions déterminées par des rapports ? Connoit-il par le moyen de ces rapports la convenance ou la disconvenance des objets ? De ces notions intellectuelles nait aussitôt un nouvel ordre d'inclinations relatives à l'idée que la raison nous donne de la perfection et du bonheur.

C'est donc une pensée bien peu raisonnable que celle de Mr. Rousseau, que les loix et la société ont replongé les hommes dans l'enfance ; comme si l'homme sortant, pour ainsi dire, du sein de la nature, fut pourvu de tout ce qui lui est nécessarie pour se conserver, pour se defendre, pour se maintenir dans son indépendance naturelle, se suffire à lui même, et vivre ainsi content et heureux. Rien n'est moins raisonnable qu'une telle pensée.

Car nous avons vu 1. que sans la direction de la raison l'homme est absolument hors d'état de faire le moindre usage de ses forces ; ensorte que l'on peut dire que l'homme n'a de force qu'autant qu'il a de raison, parceque l'appli-

cation de la force suppose toujours un choix, qui ne peut exister sans quelque connoissance et quelque usage de la raison. Or la raison a besoin de culture pour se développer. C'est le feu caché dans le caillou, qui n'étincelle que par l'ébranlement et les secousses qu'il reçoit de l'acier. La culture de la raison exige nécessairement une communication de lumières, qui ne peut avoir lieu que dans la société.

2. Mais la raison meme quelque éclairée qu'elle soit, ne suffit point pour procurer à l'homme tous les secours dont il a besoin. C'est de quoi Mr. Rousseau pouvoit se convaincre par les avantures vraies ou enigmatiques de Robinson dans son Isle. Malgré les connoissances et l'expérience qu'il avoit acquises dans la société, malgré les secours que lui fournirent les debris de son vaisseau, que de travaux, que de fatigues n'eut-il pas à essuyer pour se procurer une modique subsistance! Et meme toute son industrie n'auroit pû le garantir d'une perte certaine, si l'Isle eut été moins temperée, ou si elle eut été habitée par des bêtes féroces.

C'est que la raison n'a pas été donnée à l'homme pour se suffire à lui même; mais elle a été donnée aux hommes pour leur apprendre à se réunir, et leur faire trouver dans un commerce de devoirs et de secours réciproques tout ce qui leur est nécessaire pour vivre d'une manière convenable à la dignité de leur nature.

Nous n'avons pas besoin de nous transporter jusques chez les Hurons et les Hottentots pour voir ce que c'est qu'un assemblage d'hommes vivans à peu-près dans l'état de nature. Tous les pais de l'Europe nous en offrent une image dans la classe des mendians. Cette classe fait comme un corps à part dans l'état. Ils vivent sans souci des aumônes journalières qu'ils tirent de la bourse des riches, comme les sauvages vivent des fruits qu'ils abbattent; à cette différence près qu'ils trouvent dans le fond d'humanité propre à toute société policée des ressources plus assurées contre la misère, que les sauvages n'ont coûtume d'en trouver dans les productions de la nature. Ils retirent encore cet avantage de la société que la crainte des châtimens les empêche de se porter à des excès qui pourroient troubler la police générale. A cela près ils ne ressentent que très-peu l'influence des loix. Ils n'ont aucun lien qui les attache à la patrie, ils n'ont ni fond, ni commerce, ni art, ni industrie, ils ne possèdent rien, ils n'ont ni rang, ni place dans l'Etat, nul intérêt civil, nulle part aux

institutions sociales ; ils n'aspirent à rien, leurs désirs se bornent à vivre pour boire, pour manger, et ne rien faire. Ces hommes attroupés de la sorte répresentent assez bien l'état de nature, isolés à l'égard du gros des Citoyens, et vivants dans une totale indépendance les uns à l'égard des autres. Voilà des hommes que les institutions sociales ne dépravent point, qui s'élèvent d'eux mêmes, et suivent sans retenuë les penchans de la nature. C'est donc dans ces hommes que nous devrions trouver une raison saine, des moeurs pures, une ame vigoureuse, des sentimens nobles et généreux. Mais rien de tout cela. Il passent la plûpart presque toute leur vie dans une grossière ignorance des devoirs de l'homme et des principes les plus communs de la Religion et de la morale, sans culture, sans aucune de ces connoissances qui honorent et perfectionnent la raison : ils ne songent qu'à surprendre la compassion des gens de bien, employant à cet effet toutes sortes de ruses et de fourberies, et quelque fois les artifices les plus criminels, lorsqu'ils se flattent de n'être pas découverts. A l'air suppliant, au maintien doux et hypocrite qu'ils affectent en demandant l'aumône, ils font bientôt succeder les invectives les plus grossières, si on la leur refuse. La distribution de quelque pièce d'argent occasionne souvent entr'eux des querelles très-vives, où ils exhalent tout ce que le fiel a de plus envenimé. La paresse et l'oisiveté font les delices de leur vie : on pretend qu'ils s'abandonnent en sécret à la crapule et aux debauches les plus honteuses. Tels sont les pauvres qui degagés de tout lien social joüissent presque en entier de la liberté naturelle ; tels ne sont point les pauvres qu'on retire dans les Hôpitaux, où l'on a soin de les élever dans la crainte de Dieu, dans l'habitude au travail, dans les sentimens d'une juste subordination. D'où l'on peut conclure que l'indépendance naturelle n'est point si favorable que Mr. Rousseau le pense à la perfection de l'homme, dont la nature est telle qu'il ne peut faire aucun progrès en quelque genre que ce soit sans le concours de ses semblables, concours qui suppose la société, société qui exige indispensablement un certain ordre, ordre qui ne peut subsister que par des loix, loix qui ne peuvent être maintenuës que par un gouvernement, qui renferme dans son essence les idées relatives d'autorité, et de subordination.

Encore une réflexion sur une observation de M. Rous-

seau (p. 149.). *Tous les animaux*, dit-il, *ont exactement les facultés nécessaires pour se conserver. L'homme seul en a de superflues.* Et il prétend que ce *superflu est l'instrument de sa misère.* Delà il conclut que *si l'homme étoit assez sage pour compter ce superflu pour rien, il auroit toujours le nécessaire. Tout homme*, ajoute-t-il, *qui ne voudroit que vivre, vivroit heureux.*

Si l'observation est philosophique, la conséquence ne l'est guères. C'est de la nature, ou plûtot de l'Auteur de la nature, que l'homme tient toutes ses facultés, s'il en est qui soient superflues à tous égards? Il seroit absurde de le penser. Les animaux n'ont que les facultés nécessaires pour se conserver, parceque la vie animale dont ils jouïssent, ne sauroit avoir d'autre objet. Mais la vie de l'homme doit être raisonnable et sociale; l'homme ne vit pas seulement pour vivre, il vit pour cultiver sa raison, pour jouir des fruits inestimables de la sagesse, pour remplir l'immensité de ses devoirs à l'égard de Dieu, de lui même, et de ses semblables. Si la nature a donné à l'homme seul des facultés superflues à sa propre conservation, c'est une preuve bien claire qu'elle n'a pas voulu le borner comme les autres animaux au soin de sa seule conservation. En vain veut on nous faire compter ce superflu pour rien: l'homme ne parviendra jamais au bonheur en manquant le but que l'Auteur de la nature a marqué. La saine raison dira toujours, que l'homme ne peut parvenir au bonheur que par le bon usage, et non par le retranchement chimérique des facultés qu'il a reçuës de la nature.

Aux deux principes de l'Auteur, que nous venons d'exposer, 1. que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits, et qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain: 2. que la dépendance des hommes est désordonnée; il faut ajoûter un troisième, savoir qu'à l'âge de dix, de douze ans, et même au delà, la raison n'est point encore assez développée dans les enfans pour les rendre capables de moralité. Ces trois principes sont les fondemens de toute la pratique de l'éducation, jusques prés de l'âge de quinze ans.

Trois principes sur lesquels est fondée la pratique d'éducation de M. R.

De ces principes Mr. Rousseau conclut 1. (p. 187.) „ qu'il ne faut pas se mêler d'élever un enfant, quand on ne „ sait pas le conduire par les seules loix du possible, et de „ l'impossible.... Ne donnez à vôtre élève aucune espèce de

„ leçon verbale, il n'en doit recevoir que de l'expérience.
„ Ne lui infligez aucune espèce de châtiment; car il ne sait
„ ce que c'est qu'être en faute. Ne lui faites jamais deman-
„ der pardon, car il ne sauroit vous offenser. 2. (p. 161.)
„ Il faut que l'enfant dépende, et non qu'il obéisse, il n'est
„ soumis aux autres qu'à cause de ses besoins .... nul n'a
„ droit pas même le père de commander à l'enfant ce qui ne
„ lui est bon à rien. Et, p. 164., maintenez l'enfant dans la
„ seule dépendance des choses.... n'offrez jamais à ses volon-
„ tés indiscrètes que des obstacles physiques, ou des puni-
„ tions qui naissent des actions mêmes, et qu'il se rappelle
„ dans l'occasion. Sans lui défendre de mal faire, il suffit de
„ l'en empêcher. L'expérience, et l'impuissance doivent
„ seules lui tenir lieu de loi. 3. (p. 176.) Je reviens à la
„ pratique. J'ai déja dit que vôtre enfant ne doit rien obte-
„ nir, parcequ'il le demande, mais parcequ'il en a besoin,
„ ni rien faire par obéissance, mais seulement par nécessité;
„ ainsi les mots d'obéir et de commander seront proscrits de
„ son dictionnaire, encore plus ceux de devoir, et d'obliga-
„ tion; mais ceux de force, de nécessité, d'impuissance, et
„ de contrainte y doivent tenir une grande place. 4. (p. 175.)
„ La foiblesse du premier âge enchaine les enfans de tant de
„ manières qu'il est barbare d'ajoûter à cet assujettissement
„ celui de nos caprices, en leur ôtant une liberté si bornée
„ de laquelle ils peuvent si peu abuser; (p. 141.) pourquoi
„ voulez-vous ôter a ces petits innocens la jouissance d'un
„ tems si court qui leur échappe, et d'un bien si précieux
„ dont ils ne sauroient abuser? (p. 176.) Laissons à l'en-
„ fance l'exercice de la liberté naturelle, qui l'éloigne au moins
„ pour un tems des vices, que l'on contracte dans l'escla-
„ vage.

Combien cette pratique est contraire à l'Ecriture.

Il est inutile d'avertir combien cette pratique est éloignée de celle qui est recommandée dans les Saintes Ecritures. M. Rousseau ne veut pas que les enfans obéissent, mais qu'ils dépendent seulement, parcequ'ils ont besoin de secours: S. Paul veut que les enfans obéissent parceque cela est juste devant Dieu. Mr. Rousseau défend aux pères de donner aucune instruction verbale à leurs enfans, de leur parler jamais de devoir, ni d'obligation. Moyse, dont Mr. Rousseau admire la législation, commande aux pères d'instruire leurs enfans dans la loi de Dieu, dès leur plus bas âge. Mr. Rousseau défend aux pères d'infliger aucune espèce de châtiment à leurs

enfans : Heli est puni pour n'avoir pas châtié les siens. Mr. Rousseau veut qu'on laisse aux enfans la jouïssance entière de leur liberté naturelle : le Sage recommande de les accoûtumer au joug dès l'enfance. Quand cette pratique n'auroit pas pour garant la parole même de Dieu, l'expérience de tant de siècles suffiroit pour en garantir la solidité.

Ce n'est pas qu'on ne puisse utilement menager des obstacles physiques pour les opposer à propos aux volontés indiscretes des enfans, et leur faire trouver autant qu'on peut la punition de leurs fautes dans les suites naturelles du désordre. Mais l'exclusion absoluë de toute défense, et de tout châtiment sont des paradoxes insoûtenables. L'approbation, et le blame sont les suites naturelles des bonnes, et des mauvaises actions dans la société : il seroit utile de faire en sorte que l'enfant en éprouvat les effets de la part de tous ceux qui l'environnent : il commenceroit à sentir par sa propre expérience quelles sont les conséquences d'une bonne, et d'une mauvaise réputation ; chose qui n'est pas indifférente, mais c'est un plan qui doit être sagement concerté.

Si jusques près de l'âge de quinze ans, les enfans ne sont pas en état de discerner le bien, et le mal moral. Contradiction de M. R.

Mr. Rousseau suppose, que jusques près de l'âge de quinze ans les enfans n'ont pas assez de raison pour discerner le bien d'avec le mal moral. Est-ce Mr. Rousseau qui tient ce langage, lui qui est persuadé que le sentiment du juste, et de l'injuste est inné dans le coeur de l'homme ? Rapportons ce qu'il dit sur ce sujet (p. 102.). *Je n'oublierai jamais d'avoir vû un de ces incommodes pleureurs ainsi frappé par sa nourrice. Il se tut sur le champ, je le crus intimidé. Je me disois, ce sera une ame servile dont on n'obtiendra rien que par la rigueur. Je me trompois ; le malheureux suffoquoit de colère, il avoit perdu la respiration : je le vis devenir violet. Un moment après vinrent les cris aigus ; tous les signes du ressentiment, de la fureur, du désespoir de cet âge, étoient dans ses accens, je craignis qu'il n'expirât dans cette agitation. Quand j'aurois douté que le sentiment du juste, et de l'injuste fut inné dans le coeur de l'homme, cet exemple seul m'auroit convaincu ; je suis sûr, qu'un tison ardent tombé par hasard sur la main de cet enfant, lui eût été moins sensible que ce coup assez léger, mais donné dans l'intention manifeste de l'offenser.* Quoi ! Un enfant à la mamelle est capable de discerner dans un coup assez léger l'intention qu'on a euë de l'offenser : le sentiment de cette offense le

blesse plus vivement, que n'auroit pû le faire un tison ardent, et on nous dira qu'un enfant de dix ans, de douze ans, et même près de quinze ans est encore incapable de distinguer les actions par leur moralité !

La conduite des enfans prouve le contraire.

Laissons les enfans à la mamelle, prenons-les dès l'âge de sept à huit ans, examinons leur conduite, et voyons s'il n'y paroit aucun discernement du bien, et du mal moral. Survient-il une querelle entre deux enfans ? Vous n'avez qu'à interroger ceux qui en auront été témoins, ils vous sauront dire celui qui a tort, et celui qui a raison. Le plus sévére examen ne servira qu'à vous convaincre de plus en plus de l'équité de leur jugement.

Les enfans connoissent fort bien quand on récompense, ou qu'on punit avec raison, ou à tort : ils ne se méprennent guères sur cet article. Or distinguer les actions entant que méritoires de récompense, ou de punition, c'est discerner le bien, et le mal moral.

Horace le Poëte de la raison ne craint pas de rappeller les hommes faits à la rectitude, que les enfans font paroître jusque dans leurs jeux. *At pueri ludentes, Rex eris, ajunt, si recte facies.* Oui : les enfans dans leur jeux déférent la Royauté à celui qui fait mieux. Ils sentent que la préférence doit être accordée au mérite, est-ce là être dépourvû de toute idée de moralité ?

Les enfans discernent le mal qui se fait par inadvertance d'avec celui qui se fait à dessein : ils excusent l'un, et ne pardonnent pas l'autre, ils reconnoissent donc que c'est se rendre coupable que de faire le mal dans l'intention de le faire.

Qu'un enfant veüille s'approprier le livre, ou le joüet d'un de ses camarades, tous les autres lui donneront tort. Ils ont déja ce sentiment d'équité, qu'il est juste que chacun joüisse de ce qui lui appartient, ou qui a été destiné pour son usage. Toutes ces idées de moralité sont à la portée des enfans de sept à huit ans, et leur conduite en fournit continuellement des preuves, et des exemples (1).

(1) „ Les enfans, dit Mr. Rousseau (t. 1. p. 260.), se font un „ plaisir secret de prendre leurs Maitres en faute. Un de leurs „ premiers soins est de découvrir le foible de ceux qui les gou„ vernent. Surchargés, continue-t-il, du joug qu'on leur impo„ se, ils cherchent à le secoüer, et les défauts qu'ils trouvent

„ J' aimerois autant, dit Mr. Rousseau, exiger qu' un „ enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans; „ en effet à quoi lui serviroit la raison à cet âge? Elle est „ le frein de la force, et l' enfant n' a pas besoin de ce frein.

La raison, selon M. R., inutile aux enfans, parce qu'elle est le frein de la force.

Il seroit absurde d' exiger qu' un enfant de dix ans eût cinq pieds de haut; il seroit également absurde de vouloir qu' il eût à cet âge le jugement aussi mur qu' un homme de trente ans. Le jugement est une faculté qui se développe, et se forme peu à peu; on la voit éclorre cette faculté dans les enfans dès l' âge de sept à huit ans: à dix ans elle a déja fait des progrés sensibles. *La raison*, dit Mr. Rousseau, *est le frein de la force*, je dirois plûtôt qu' elle doit être le frein des mouvemens intérieurs qui portent à user de la force. Un enfant de dix ans a un vif sentiment de ses forces naissantes, sentiment actif, et vigoureux qui le porte à agir, et à se débattre continuellement, à saisir les objets qui sont à sa portée, à les tourner, et à les façonner de toute manière. C'est ainsi que par une sécrete impulsion de la nature le jeune taureau sécouë sa tête altière, et frappe des coups impuissans en essayant les armes qu' il n' a point encore. Cette force naissante est assujettie dans les animaux à un instinct sûr, et immuable qui les guide; mais dans l' homme elle n' a d' autre règle prochaine que la raison, et pourquoi seroit-elle intiérement inutile à un enfant de dix ans? Ce penchant intérieur qui le rémuë, et qui l' agite, qui le tient toujours en haleine n' a-t-il besoin d' aucun frein? Il est vrai qu' à cet âge la raison est trop foible pour se suffire à elle même: il faut donc l' aider, et la fortifier par des préceptes, par des exemples, par des exercices convenables: *nous nai-*

Réponse.

„ dans les Maîtres, leur fournissent de bons moyens pour cela. " Rien de plus vrai que cette observation; mais elle prouve contre l'Auteur que les enfans ne sont pas denués de toute idée de moralité. S' ils se font un plaisir secret de prendre leurs Maîtres en faute, ils savent donc ce que c' est qu' être en faute, ils distinguent le bien et le mal moral. Voilà donc Mr Rousseau convaincu par lui même. Rien de plus spirituel que le tour, que l' Auteur à imaginé pour se mettre à couvert de toutes les contradictions qui on pourroit lui objecter: c'est de convenir (p. 245.) qu' il se contredit dans les expressions, et non dans les idées. Il dit expressement (p. 187.) qu'un enfant *ne sait ce que c' est qu être en faute*. Et p. 290. il dit que les enfans se font un plaisir secret *de prendre leurs Maîtres en faute*. Cette contradiction n' est elle que dans l'expression, n' affecte-t-elle pas un peu les idées?

ssons stupides, nous avons besoin de jugement: c' est l'éducation qui nous le donne.

Comment on peut donner l'idée de D.u aux enfans.

Le moyen le plus propre, le plus efficace qu'on puisse employer pour conduire les enfans au bien, et les éloigner du mal, c'est la crainte de Dieu. Que Mr. Rousseau ne dise pas que l'idée de Dieu est trop sublime pour des enfans, il ne s agit pas des spéculations dans lesquelles Simonide s'embarassoit, lors qu'aiant demandé à Hiéron un jour de tems pour lui expliquer ce que c'étoit que Dieu, il en demanda deux le jour suivant, puis quatre, et finit par dire que plus il pensoit à la question qu'Hiéron lui avoit proposée, plus il la trouvoit obscure et difficile. Un enfant sait qu'une maison, une statuë, un tableau, un meuble ne se sont point faits d'eux mêmes, il le sait, et quoique ce soit qu'on lui fasse voir, s'il y remarque du dessein, et de la régularité, il ne manquera pas de demander: qui est-ce qui a fait cela? Voilà une disposition naturelle à tous les enfans, et cette disposition peut ouvrir naturellement leur esprit à la connoissance de Dieu. Qu'on leur dise que le mond, qui étale un si magnifique spectacle à leurs yeux, ne s'est pas fait de lui même; on ne leur dit, pour ainsi dire, rien de nouveau: ils savent déja qu'une maison n'auroit pû se faire d'elle même. Mais qui est-ce qui a fait le monde? C'est Dieu, répondra-t-on. Et on leur expliquera en même tems que Dieu qui a fait le monde, n'a pas un corps comme les hommes: qu'on ne peut le voir des yeux: qu'il sait tout, qu'il peut faire tout ce qu'il veut: qu'il est bon, qu'il a crée les hommes pour les rendre heureux; qu'il est juste, qu'il récompense les bons, et qu'il punit les méchans. Ces vérités sont sublimes, sans doute, et on ne peut trop s'étonner de voir qu'elles ne laissent pas que d'être à la portée des plus simples: c'est qu'elles étoient nécessaires à la perfection, et au bonheur de l'homme. Voilà pourquoi elles se trouvent si conformes aux premières notions réflechies qui se développent dans l'esprit des enfans, et qu'elles s'y attachent par une sorte d'homogénéité.

Un enfant qu'on aura eu soin d'instruire de la sorte, ne sera, quoiqu'en dise Mr. Rousseau, ni Idolâtre, ni Antropomorphite. La plus grande difficulté est de lui faire sentir que Dieu n'est pas corporel. Voici une méthode dont j'ai fait l'essai à l'égard de quelques enfans, et avec succès. L'enfant demande:

„ Dieu n'a point de corps ? Mais comment peut-il y avoir „ quelque chose qui n'ait point de corps ?

Le Maitre. „ Faites attention à tous les corps qui tom- „ bent sous vos yeux ; n'est-il pas vrai qu'ils ont tous quel- „ que longueur et quelque largeur ?

L'Enfant. „ Cela est vrai.

Le Maitre. „ Ne voyez vous pas qu'ils ont aussi une „ sorte de figure ronde, quarrée, ec.

L'Enfant. „ Je le vois.

„ *Le Maitre*. Ne sentez-vous pas qu'ils résistent à vo- „ tre main, quand vous les touchez, et que vous voulez les „ rémuer ?

L'Enfant. „ Je le sens.

Le Maitre. Vous voulez savoir comment Dieu n'est pas „ corporel ?

L'Enfant. „ Oui.

Le Maitre. „ Avez-vous réellement la volonté et le dé- „ sir de le savoir ?

L'Enfant. „ Oui.

Le Maitre. „ Assurez moi que vous avez ce désir et cet- „ te volonté, je doute encore que vous l'ayez.

L'Enfant. „ Je vous en assure, croyez que je l'ai.

Le Maitre. „ Vous le sentez donc ce désir, cette vo- „ lonté ?

L'Enfant. „ Je le sens.

Le Maitre. „ Vivement ?

L'Enfant. „ Vivement.

Le Maitre. „ Eh bien, ce désir que vous sentez si vive- „ ment, est-ce rien, ou est-ce quelque chose ?

L'Enfant. „ C'est quelque chose.

Le Maitre. „ Oh moi je vous dis que ce n'est rien.

L'Enfant. „ Rien ? Oh si c'étoit rien, je ne le sentirois „ pas.

Le Maitre. „ Ce désir que vous sentez, c'est donc quel- „ que chose.

L'Enfant. „ Oui, sans doute.

Le Maitre. „ Dite-moi donc, ce désir est-il bien aussi „ long, et aussi large que cette table ?

L'Enfant. „ Oh bon ! il n'est ni long, ni large.

Le Maitre. „ Est-il rond, ou quarré ?

L'Enfant. „ Oh bon !

Le Maitre. „ Est-il jaune, ou verd, pesant comme du „ plomb, ou léger comme une plume ?

L'Enfant. „ Rion de tout cela.

Le Maitre. „ Ce n'est donc rien.

L'Enfant. „ Pardonnez moi, c'est bien quelque chose.

Le Maitre. „ C'est donc quelque chose qui n'est ni long, „ ni large, ni jaune, ni verd, ni rond, ni quarré.

L'Enfant. „ Justement.

Le Maitre. „ Vôtre désir n'est donc pas un corps comme „ vos mains, vos cheveux, ce miroir, cette table, cette fon„ taine, ou comme l'air qui se fait sentir au toucher quand „ on l'agite.

L'Enfant. „ Cela est vrai.

Le Maitre. „ Vous concevez donc qu'il y a des choses „ qu'on ne peut ni voir, ni toucher, et qui sont pourtant quel„ que chose.

M.R. veut que les enfans dépendent, et non qu'ils obéissent.

Mr. Rousseau borne la dépendance des enfans au besoin qu'ils ont de leur père, et en exclut tout sentiment d'obéissance. C'est ce que nous avons déja vû ; il ajoûte (p. 184.) „ Ne lui commandez jamais rien, quoique ce soit au monde, „ absolument rien : ne lui laissez pas même imaginer que vous „ prétendiez avoir aucune autorité sur lui. Qu'il sache seule„ ment qu'il est foible, et que vous êtes fort, que par son „ état, et le votre il est nécessairement à votre merci ; qu'il „ le sache, qu'il l'apprenne, qu'il le sente, qu'il sente de bon„ ne heure sur sa tête altière le dur joug que la nature im„ pose à l'homme, le pesant joug de la nécessité sous lequel il „ faut que tout être fini ploïe : qu'il voïe cette nécessité dans „ les choses, jamais dans le caprice des hommes : que le frein „ qui le retient, soit la force, et non l'autorité.

Combien cette maxime est dangéreuse.

Il est bien étrange qu'on veüille apprendre à des enfans à ne dépendre de leur père, ou de ceux qui en tiennent la place auprès d'eux, que par l'inévitable nécessité de se soûmettre à une force supérieure, à laquelle ils ne peuvent résister. On veut que l'enfant sache qu'il est à la merci du plus fort, et qu'il apprenne à dépendre : que cette dépendance lui fasse sentir le pesant joug de la nécessité, que la nature impose à l'homme, et l'accoûtume à le porter. Il me paroit qu'une telle dépendance est bien triste, et qu'elle ne ressemble pas mal à celle de l'esclave vis-à-vis du despote, qui peut l'écraser à chaque instant. Si tout être fini ploïe, malgré qu'il en ait, sous le joug de l'impérieuse nécessité, cela n'em-

pêche pas que le coeur ne s'élève souvent, et ne murmure sous le fardeau qui l'accable. Telle ne doit point être la soumission d'un fils à l'égard de son père, ce n'est point à cette école qu'il doit apprendre à supporter l'inévitable joug de la nécessité. Toute dépendance uniquement fondée sur la supériorité d'une force irrésistible ne fera qu'inspirer de sentimens de crainte, d'aversion, de désir de s'en affranchir. Un enfant élevé dans de tels principes ne souffrira qu'avec horreur toute autorité humaine de quelque nature qu'elle puisse être. Il en portera le joug, tant qu'il ne pourra le secouër; mais son coeur frémira de cette dure nécessité, et le portera à chercher tous les moyens de s'en délivrer. Je demande si avec de telles dispositions cet enfant pourra devenir bon Citoyen, en quelque endroit du monde qu'on le place. Je sais que, suivant les principes de Mr. Rousseau, toute autorité humaine doit être abolie. Et c'est peut être l'idée la plus originale, et la plus neuve qui ait été produite depuis bien des siècles. Les découvertes de Newton, toutes admirables qu'elles sont, tenoient pourtant à des théories plus anciennes qui en contenoient le germe. L'abolition de toute autorité humaine, en commençant par celle des pères sur leurs enfans, est une idée que Mr. Rousseau ne doit à personne. Mais en attendant que cette grande revolution s'opère par le partage de toute l'Europe en trois ou quatre cent mille Cités, où la liberté naturelle sera si bien maintenuë, qu'en mettant un homme en prison, on ne fera autre chose que *le forcer d'être libre*, il semble qu'on risqueroit beaucoup à élever les enfans dans des principes si peu convenables au gouvernement de toutes les Monarchies, et de toutes les Républiques qui ont existé jusqu'à ce jour, et qui probablement existeront encore long tems.

Comment on peut faire sentir aux enfans qu'ils doivent obéir.

Consultons la nature, voyons si elle n'a pas ménagé des liens plus doux pour affermir la dépendance où doit être un enfant à l'égard de ceux qui lui ont donné la vie, Mr. Rousseau nous mettra lui même sur les voies.

Les enfans sont susceptibles d'une affection naturelle envers leurs pères, et leurs mères. *L'enfant*, dit notre Auteur, *doit aimer sa mère avant de savoir qu'il le doit. Si par malheur cette affection vient à s'éteindre, le coeur meurt, pour ainsi dire, avant que de naître, et nous voilà dès les premiers pas hors de la nature.* Un enfant rudoyé par sa mère ne se livre point au premier venu, qui cherche à l'atti-

rer par ses caresses ; il retourne à sa mère, tache de la flechir par ses embrassemens, et ne trouve de repos que dans son sein. Les enfans sont susceptibles d'un pareil sentiment d'affection à l'égard de leurs pères.

Les enfans n'ont point de peine à concevoir qu'ils appartiennent à ceux qui leur ont donné le jour ; ils se regardent eux mêmes comme les maîtres des boules qu'ils ont façonnées de leur main ; cet empire qu'ils s'attribuent sur ce qui leur appartient, les dispose à reconnoître un pouvoir analogue sur eux dans ceux à qui ils appartiennent.

Les enfans savent que leurs pères et leurs mères les aiment, et qu'ils ne font usage de leur autorité sur eux, que pour leur propre bien. Ils sentent qu'ils sont hors d'état de se procurer les choses qui leur sont les plus nécessaires ; que le père, et la mère se chargent volontiers de ce soin, et qu'ils connoissent mieux qu'eux ce qui leur convient.

Toutes ces idées se trouvent communément dans les enfans de dix ans. Ils sont donc capables de reconnoître dans leur père, et mère : 1. un pouvoir fondé sur la supériorité de la force ; mais c'est peut être celui au quel ils songent le moins. 2. Une puissance fondée sur ce qu'ils leur ont donné la vie, et qu'ils sont chargés de les conduire, puissance qu'ils approuvent, et qu'ils regardent comme bien différente de celle d'un brigant, qui enleveroit un enfant, et l'entraineroit dans sa caverne. Ils ne sauront pas s'expliquer sur ce sujet dans les termes de l'art ; mais qu'on les interroge, on verra par leurs réponses qu'ils sentent fort-bien qu'un brigant a tort de prendre des enfans qui ne sont pas à lui, et que le père a raison de commander à ceux qui lui appartiennent. 3. Un pouvoir accompagné de la connoissance de ce qui leur est plus avantageux, et qui exige de leur part une subordination qui tourne à leur propre profit. 4. Un pouvoir temperé par l'amour, et qui exige de leur part un retour d'affection, et de réconnoissance. Or la dépendance fondée sur les motifs que nous venons de détailler, n'est autre que l'obéissance, et la soumission filiale.

Qu'on joigne à ces motifs celui de la crainte de Dieu, motif capable d'agir puissamment sur les enfans pour les tourner au bien. Qu'on leur dise que Dieu récompense les enfans qui obéïssent, et punit les désobéïssans, leur ame toute neuve encore s'ouvrira comme d'elle même à l'impression de ces maximes salutaires. Leur raison naissante ne trouve rien à y op-

poser. La dépravation ne les a point encore armés contre la force de la vérité. Ils ne savent pas que c'est un privilége des êtres pensans de ne rien croire de ce que le vulgaire croit. Il seroit donc difficile de trouver des enfans dont le coeur fut inaccessible à ces beaux sentimens que l'Esprit Saint a mis dans la bouche du Sage pour leur instruction. *Honorez votre père de tout votre coeur, et n'oubliez point les douleurs de votre mère. Souvenez vous que vous ne seriez point né sans eux, et faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous. Ecoutez, enfans, les avis de votre père, et suivez-les, afin que vous soyez sauvé. Car Dieu a rendu le père vénérable aux enfans, et il a affermi sur eux l'autorité de la mère. Celui qui craint le Seigneur, honorera son père, et sa mère, et il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie. Honorez votre père par actions, par paroles, par une patience sans bornes, afin qu'il vous bénisse, et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'a la fin. Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse, et ne l'attristez point durant sa vie. Combien est infame celui qui abandonne son père, et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère.*

Cette Philosophie n'est pas celle de Mr. Rousseau. Mais on avoüera du moins qu'elle est bien propre à maintenir la paix, l'ordre, l'harmonie dans les familles, à former des hommes, qui d'enfans dociles deviennent des Citoyens vertueux, et à concourir par là au bonheur du genre humain.

Principe pernicieux de M. R. touchant le droit des pères à l'égard de leurs enfans.

En pourroit-on dire autant de ce principe de Mr. Rousseau: *Que nul, pas même le père, n'a droit de commander à un enfant ce qui ne lui est bon à rien*? L'Auteur de la nature a chargé les pères d'élever leurs enfans, et en les chargeant de ce soin il les a revêtus de l'autorité nécessaire pour en remplir les fonctions. Mais Dieu, en imposant un tel devoir aux pères à l'égard de leurs enfans, n'en a-t-il point imposé aux enfans à l'égard de leurs pères? S'il est juste que le père travaille pour l'enfant, n'est-il pas juste aussi que l'enfant travaille pour le père? Pourquoi-donc le père n'auroit il pas droit de commander à son fils des choses qui ne seront d'aucune utilité au fils, mais qui seront utiles au père?

L'abus que l'on fait d'un droit n'emporte pas toujours la privation de ce droit. Un homme fait mal à dissiper son bien au jeu. Dira-t-on pour cela qu'il n'ait pas droit d'user

de son bien? Un père ne doit pas commander des choses absolument inutiles. Mais tandis qu'il se borne à l'administration de sa famille, le fils est obligé d'obéir, dès qu'il peut obéir sans peché.

Enfin on ne sauroit trop répéter, qu'une telle doctrine n'est guère propre à entretenir la paix dans les familles. Faites apprendre cette leçon à un enfant, il s'érigera en juge né de tous les commandemens de son père, il voudra savoir si ce qu'on lui commande peut lui être bon à quelque chose; s'il lui prend fantaisie de trouver que ce qu'on lui commande ne lui est bon à rien, il décidera sur la foi de Mr. Rousseau, que son père n'avoit nul droit de le lui commander; et alors ou il désobéira, ou il n'obéira que malgré lui, avec murmure, et en frémissant contre l'autorité du père. Une leçon si dangereuse dans ses conséquences pourroit-elle être véritable dans son principe? Des pères, et des mères vivans dans cette douce union de famille, que Mr. Rousseau recommande avec tant de raison, et qu'il peint avec de couleurs si charmantes, et si vraies (p. 32. 33.), seroient, je crois, très fachés qu'on apprit à leurs enfans, que le père n'a nul droit de commander à son fils ce qui ne lui est bon à rien.

Maxime analogue à la précédente tirée du Contrat social.

C'est en conséquence du même principe, que l'Auteur établit dans son livre du contrat social cette maxime qui paroit avoir besoin de quelque correctif: *Les enfans ne restent liés au père, qu'aussi long-tems qu'ils ont besoin de lui pour se conserver* (on verra qu'il devoit ajouter, et pour se conduire); *si tot que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout*.

Un Docteur très-respecté dans les Ecoles Catholiques, estimé de Grotius, et de Leibnits, méprisé des beaux esprits, qui ne le connoissent que de nom, envisage cette matière sous un point de vuë différent, mais plus conforme aux fins de la nature, c'est à dire aux desseins de la stabilité du lien conjugal. Je n'en rapporterai que ce qui fait à mon sujet. Il observe d'abord, que dans les espèces où la femelle seule suffit pour nourrir ses petits, comme dans les quadrupèdes que la nature à fourni de lait, le mâle ne demeure point avec la femelle, mais la quitte aussitôt. Dans les espèces au contraire où le concours du mâle est nécessaire pour élever les petits, le mâle ne se sépare point de la femelle, jusqu'à ce que leurs nourrissons soient en état de se passer de leurs soins; c'est

ce que l'on voit dans les oiseaux, que la nature n'a pas fourni d'un réservoir de lait pour la nourriture de leurs petits. Le père et la mère vont tour à tour chercher de quoi les nourrir, tandis que l'un des deux reste toujours dans le nid pour les défendre, et les garentir du froid. Or dans l'espèce humaine l'éducation des enfans exige plus que dans toute autre le concours du père, et de la mère. Car les enfans n'ont pas seulement besoin de nourriture quant au corps, mais d'instruction quant à l'esprit. Il est même à remarquer, que les autres animaux reçoivent de la nature un instinct, un genre d'art, et d'industrie, qui les guide promptement, et invariablement dans la poursuite de ce qui leur est nécesssaire pour se conserver, et se défendre. L'homme seul n'a point reçu d'instinct pareil, parceque c'est la raison qui doit lui servir de règle dans sa conduite. Or la raison ne peut le guider convenablement, si elle n'est elle même éclairée par la prudence. C'est pourquoi il faut que les enfans demeurent très-long tems sous la direction de leur père et mère, qui étant instruits pas l'expérience, sont à même de leur faire part des lumières qu'ils ont acquises, pour leur former le jugement, et leur apprendre à mésure que l'occasion s'en présente, comment ils doivent se conduire dans la vie. Cette éducation est surtout nécessaire à l'âge, où le corps est déja fortifié, et où les passions commencent à prendre leur essor. La raison étant encore foible à cet âge, et les passions violentes, c'est le tems où les jeunes gens ont plus besoin de frein, et de correction; et ce soin regarde plus particulièrement le père, qui a plus de maturité pour instruire, et plus de force pour réprimer (1).

Utilité du respect des enfans à l'égard de leurs pères, et des vieillards.

Il faut que ces idées soient assez conformes à la nature et à la saine raison, puisqu'on voit que les états les mieux policés ont conservé leurs moeurs, et par conséquent leurs forces, tant que l'autorité des pères, et le respect pour les vieillards, qui en est une suite, s'y sont maintenus. Il n'est

(1) Ajoutons ce passage tiré de l'esprit des loix, l. XXIII. ch. 11. „ Cette obligation (de nourrir les enfans) chez les animaux est „ telle que la mère peut ordinairement y suffire. Elle a beaucoup „ plus d'étenduë chez les hommes. Leurs enfans ont de la raison; „ mais elle ne leur vient que par dégrés: il ne suffit pas de les „ nourrir, il faut encore les conduire: déja ils pourroient vivre, „ et ils ne peuvent se gouverner.

pas nécessaire d'exposer les maux que la liberté prématurée des jeunes gens est capable de causer.

Locke attaqué par l'Auteur sur sa maxime de raisonner avec les enfans.

Revenons à la pratique d'éducation de Mr. Rousseau. „ Raisonner avec les enfans, dit-il (p. 178.), étoit la grande maxime de Locke. C'est la plus en vogue aujourd'hui; „ son succès ne me paroit pas pourtant fort propre à la mettre en crédit; et pour moi je ne vois rien de plus sot que „ ces enfans avec qui on a tant raisonné... Le chef-d'oeuvre „ d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable, et l'on prétend élever un enfant par la raison! C'est „ commencer par la fin, c'est vouloir faire l'instrument de „ l'ouvrage: si les enfans entendoient raison, ils n'auroient „ pas besoin d'être élevés.

Défense de la maxime de Locke.

La maxime de Locke n'est pas tant mauvaise. Si le succès n'y répond pas toujours, c'est qu'il est peu d'hommes (j'entens de ceux que l'on charge de l'éducation des enfans) qui soient capables de raisonner avec eux comme il faut. Il ne s'agit pas de disserter avec les enfans, il faut les conduire par la main: je m'explique.

Comment il faut raisonner avec les enfans.

En suivant les enfans dans leurs discours, et dans leurs actions, il est aisé de s'appercevoir qu'ils commencent à exercer la faculté de combiner leurs idées, de comparer les objets qu'ils ont sous leur main, et de les arranger conformément à leurs vuës. Tel est le premier essor de la raison, qui n'est autre que la faculté d'arranger, *facultas ordinatrix*. S'il arrive qu'ils manquent de justesse dans leurs combinaisons, ce défaut vient ordinairement de ce qu'ils ne font pas attention à quelque idée moyenne que la précipitation leur fait perdre de vuë, quoique souvent ce ne soit qu'une idée très-simple, et très-fort à leur portée. C'est le tems de leur suggérer cette idée, et l'on verra qu'ils redresseront d'eux mêmes leur raisonnement. Voilà, ce me semble, comment on peut apprendre à raisonner aux enfans en raisonnant avec eux. Un enfant barbouille du papier, dessine un homme et une maison. L'homme est-il aussi grand que la maison? Quoi de plus aisé que de lui faire appercevoir ce défaut de proportion, et lui apprendre à envisager les objets dans leur juste rapport pour les placer convenablement?

L'observation d'Horace que les enfans déférent la Royauté à celui qui fait mieux, prouve, ainsi que nous l'avons déja fait remarquer, que les enfans sont susceptibles des idées de moralité, qu'ils connoissent ce que c'est que mérite, et

préférence, récompense, et punition; et par conséquent bien et mal moral, devoir, autorité, obéissance. Je ne dis pas qu'on doive leur expliquer ces choses par des définitions abstraites, par des divisions, et des sousdivisions méthodiques. Mais je dis qu'on doit s'attacher à leur rendre ces notions sensibles, en les leur faisant reconnoître dans les actions individuelles, qui en portent le caractère, et qui les affectent vivement. Un enfant vient se plaindre au Maître d'un tort que lui a fait un de ses camarades, il souhaite que le tort soit réparé, et le camarade châtié. C'est une circonstance pratique très-propre à lui faire sentir par sa propre expérience la nécessité d'une autorité supérieure, qui tienne tout en ordre, qui empêche les méchans de nuire aux bons, et à laquelle par conséquent il importe à tous d'être soûmis. Mille cas semblables fourniront d'autres occasions non moins favorables de développer d'autres idées de moralité, et de faire sentir aux enfans, dans les circonstances de leur vie, les motifs qui doivent les attacher à la vertu, et les éloigner du vice.

Voici par exemple un essai de quelques idées morales, qu'on peut insinuer aux enfans dans les cas pratiques, et qui n'étant point au dessus de leur portée, peuvent fournir le sujet, et l'occasion de raisonner avec eux. Je prens le mot d'idées dans le sens de M. Rousseau pour de notions déterminées par des rapports. Ceux qui trouveront ce détail trop minutieux, doivent songer qu'il s'agit ici de parler le langage des enfans. 1. *Si vous aimez votre chère mère, il ne faut pas lui donner du chagrin.* Cette notion est bien simple, c'est pourtant un raisonnement, une idée déterminée par un rapport, un moyen propre à faire concevoir à un enfant la liaison qu'il y a entre les sentimens de l'ame, et les actions qui leur répondent. 2. *Quand vous souffrez, vous êtes bien aise, qu'on vous soulage: vous devez aussi soulager les autres.* Voilà le germe d'une compassion active, qualité qui feroit le bonheur du genre humain, si elle regnoit dans tous les coeurs. 3. *Voyez cet homme couvert de haillons! Croyez-vous valoir mieux que lui, parceque vous êtes mieux vêtu que lui? Ne savez-vous pas que tous les hommes sont frères, et que ce pauvre est plus grand aux yeux de Dieu que vous, s'il est plus sage que vous?* En quelque rang qu'un enfant soit né, on ne sauroit lui rappeller trop souvent qu'il est homme. Est il né dans la misère? Apprenez-lui qu'il

est homme, de peur que son ame ne s'avilisse. Est-il né dans la grandeur? Apprenez-lui encore qu'il est homme, de peur que son ame ne s'enfle par la vanité; faites lui sentir, qu'il ne doit s'estimer que par la qualité d'homme, qu'il n'y a pas d'esprit plus bas que celui qui fait plus de cas des titres que de la nature. 4. *Si on mettoit une belle housse sur un ane, cet ane seroit-il plus qu'un ane? Il en est de même d'un enfant richement vêtu; s'il n'est pas sage, son habit ne le rend pas plus estimable.* Maxime relative à la précedente. 5. *Pretendez-vous en savoir plus que les autres, vous qui ne faites que de naître?* Ne laissez pas prendre le ton décisif aux enfans, mais pour cela cherchez les occasions de les convaincre, qu'ils ne sont pas en état de décider. C'est la présomption, plus encore que le ton, qu'il faut corriger. 6. *Sied-il bien à un garçon de dix ans de pleurer pour un peu de mal, comme un enfant de quatre ans: voyez si les hommes pleurent pour si peu de chose?* Apprenez-lui à surmonter le sentiment de la peine par le sentiment de l'honneur. 7. *N'est-ce pas une honte de se jetter avec avidité sur les viandes, et de manger avec autant de voracité, que les animaux?* Il ne faut pas négliger les comparaisons qui peuvent imprimer une haute idée de la dignité de l'homme. C'est un remède qui vaut également contre l'abbattement, et contre l'enflure. C'est la source de ce que les Anciens appelloient *Decorum*, je dirois de la décence si elle n'etoit presque réduite à un vain extérieur. 8. *Si vous voulez que vos camarades vous aiment, il faut avoir de la complaisance pour eux.* 9. *Voyez le tel qui est hargneux et querelleur, combien il est hai de tout le monde.* 10. *Qu'avez vous gagné par votre impatience? vous n'avez fait qu'aigrir votre mal. Apprenez que la patience adoucit les maux.* 11. *N'avez-vous pas honte de ne vouloir rien faire? Voyez le tel, et le tel, ils sont estimés, parcequ'ils s'occupent. Un fainéant est méprisé de tout le monde.* 12. *Les laboureurs, et les artisans sont obligés de travailler pour gagner leur pain. Croyez-vous que Dieu ait fait les riches pour vivre dans l'oisiveté? Le riche, et le pauvre sont égaux devant Dieu; il veut que chacun travaille convenablement à son état.* Voilà, je crois, des idées de morale qui ne sont pas supérieures à la capacité des enfans, et qu'on peut employer avec succés dans les cas particuliers, pour leur inspirer l'amour de la vertu, et les éloigner du vice.

Mais, dit Mr. Rousseau : *le chef d'oeuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable : et l'on prétend élever un enfant par la raison. C'est commencer par la fin ec.* Sophisme de M. Rousseau.

Point du tout. L'état de la raison par où commence l'éducation, n'est pas l'état de la raison par où elle finit. La raison est une faculté susceptible de développement, et de progrès. Quand elle commence à éclorre (à quelque âge qu'on veüille fixer ce commencement), elle est extrêmement foible, soit parceque l'esprit manque d'idées qui sont, pour ainsi dire, les matériaux de la raison ; soit parcequ'il n'est pas encore exercé à les combiner, à en reconnoitre les rapports, et à en déduire d'autres rapports. Dans cet état d'imperfection la raison a besoin d'être aidée, et d'être soûtenuë pour s'élever par dégrés, et parvenir plûtôt et plus sûrement à cet état de consistence, et de maturité, qui est le chef d'oeuvre de l'éducation. Il n'y a là ni contradiction, ni mystère. Le chef d'oeuvre des leçons d'un maître écrivain est d'apprendre à bien écrire, et c'est pour cela qu'il commence par faire tracer des caractères à son élève. Dira-t-on que c'est commencer par la fin ? Point du tout. Un enfant a naturellement l'aptitude de former des lettres, mais ses premiers essais sont informes, et grossiers ; et ce n'est que sous la direction d'un habile maître qu'il apprend enfin à les tracer comme il faut d'une main sure, et legère ; que diroit-on d'un homme qui viendroit désapprouver cette méthode, et prétendroit prouver, que c'est commencer par la fin, en disant gravement : *Le chef d'oeuvre des leçons d'un maitre écrivain, est d'apprendre à écrire, et l'on veut commencer par faire écrire ? Risum teneatis amici.*

„ En leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'en-
„ tendent point, on les accoutume à se payer de mots, à con-
„ trôler tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que
„ leurs maîtres, à devenir disputeurs, et mutins.

Tel ne seroit point un enfant avec qui Locke auroit raisonné. Ces inconveniens naîssent non de la méthode que Mr. Rousseau désapprouve, mais de l'abus qu'en font des maîtres mal habiles, qui veulent briller au moyen, et aux dépens de leurs élèves. Raisonner avec un enfant, ce n'est pas le faire jaser. Rien n'est effectivement plus pernicieux que de vouloir que les enfans paroissent ce qu'ils ne sont pas, et ce qu'ils ne peuvent être.

Dialogue proposé par M. R. pour prouver l'utilité de raisonner avec les enfans.

„ Voici la formule à laquelle peuvent se réduire à peu „ près toutes les leçons de morale qu'on fait, et qu'on peut faire „ aux enfans.

Le Maitre. „ Il ne faut pas faire cela.

L'Enfant. „ Et pourquoi ne faut-il pas faire cela?

Le Maitre. „ Parceque c'est mal fait.

L'Enfant. „ Mal fait? Qu'est ce qui est mal fait?

Le Maitre. „ Ce qu'on vous défend.

L'Enfant. „ Quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me défend?

Le Maitre. „ On vous punit pour avoir désobéi.

L'Enfant. „ Je ferai en sorte qu'on n'en sache rien.

Le Maitre. „ On vous épiéra.

L'Enfant. „ Je me cacherai.

Le Maitre. „ On vous questionnera.

L'Enfant. „ Je mentirai.

Le Maitre. „ Il ne faut pas mentir.

L'Enfant. „ Pour quoi ne faut-il pas mentir?

Le Maitre. „ Parceque c'est mal fait ec.

„ Voilà le cercle inévitable. Sortez-en; l'enfant ne vous „ entend plus. Ne sont-ce pas là des instructions fort-utiles? „ Je serois bien curieux de savoir ce qu'on pourroit mettre „ à la place de ce dialogue? Locke lui même y eut, à coup „ sûr, été fort embarassé. Connoître le bien, et le mal, sen- „ tir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un „ enfant (p. 181.); notez qu'il s'agit en cet endroit d'un enfant de dix ans.

Je crois que sans être Locke, on peut hasarder de faire quelques réflexions sur ce modèle de dialogue, et trouver quelque chose à y substituer.

Le Maitre. „ Il ne faut pas faire cela.

Réponse.

Je remarque d'abord que cette première question est trop générale pour servir de fondement à un modèle de dialogue entre un Maître, et un enfant. Nous avons vû qu'on ne doit pas raisonner avec les enfans sur des idées abstraites, et générales de bien, et de mal; il faut le leur faire envisager dans les actions particulières, et raisonner avec eux sur ces actions mêmes. Ainsi pour donner un modèle de dialogue entre un Maître, et un enfant, il falloit supposer une action déterminée, qui y donna lieu, afin de pouvoir faire une application particulière de la notion du bien, et du mal, et ne pas se mettre dans le cas de devoir l'expliquer par des notions vagues, et générales. C'est ce qui fait que le Maître ne trouve

rien de bon à dire dans le dialogue de Mr. Rousseau. Il eût donc fallu commencer ainsi.

Le Maitre. „ Il ne faut pas battre votre camarade.

L'Enfant. „ Et pourquoi ne faut-il pas?

Le Maitre. „ Parceque c'est mal fait.

L'Enfant. „ Mal fait? Qu'est ce qui est mal fait?

Je remarque en second lieu, que l'enfant demandera vraisemblablement: *Pourquoi est-ce mal fait*? Et non *qu'est-ce qui est mal fait*? Il demandera plûtôt la raison de la qualification de mal qu'on donne à son action, que l'explication générale de ce que c'est que mal. Quoiqu'il en soit, dès qu'il s'agira d'une action particulière, par exemple, d'avoir battu son camarade, le Maître ne sera guère embarassé à répondre.

Le Maitre. „ Avez vous oublié les plaintes que vous „ fites quand le tel vous frappa? Ne trouvâtes vous pas qu'il „ avoit mal fait, et qu'il méritoit d'être châtié? Et bien, vous „ faites mal aussi, quand vous battez les autres, et vous mé„ ritez d'être puni.

Cette Métaphysique n'est pas supérieure à la capacité d'un enfant de dix ans, et elle paroit assez propre à imprimer dans son esprit, par sa propre expérience, cette grande maxime fondamentale de la morale: qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fut fait à nous mêmes.

Mais supposons qu'il s'agisse d'une action indifférente de sa nature, pour donner lieu à la suite du Dialogue de Mr. Rousseau. „ Il ne faut pas mettre les pieds dans cette cham„ bre. Pourquoi? Parceque vôtre père vous l'a défendu.

L'Enfant. „ Quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me dé„ fend?

Un enfant capable de faire une telle question, a plus de malice que Mr. Rousseau ne pense. Il a une toute autre idée du mal, que celle qu'on a prétendu lui donner dans le Dialogue: c'est à dire que le *mal* c'est ce qu'on lui défend. Car s'il ne connoissoit le mal que sous cette idée, il ne demanderoit pas, *quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me défend*? Puisque n'ayant d'autre idée du mal, si non que c'est ce qu'on défend; ce seroit la même chose que s'il disoit: *quel mal y a-t-il à faire ce qui est mal*? Question que des enfans mêmes ne feront guères. Il diroit: *pourquoi ne faut-il pas faire ce qui est mal*, ou *ce qu'on me défend*?

Mais en disant *quel mal y a-t-il à faire ce qu'on me défend* ? il montre qu'il a une notion du mal indépendante de la défense, et qu'il veut savoir, comment ce qu'on lui défend, se rapporte à cette idée de mal.

Le Maître. „ On vous punit pour avoir désobéi.

Avant que d'en venir à cette réponse, le Maître n'a-t-il rien de bon à dire pour faire sentir à un enfant qu'il doit obéir à son père ? C'est votre père qui vous a donné la vie ; vous lui devez ce que vous êtes, vous lui appartenez ; c'est à lui à vous conduire. Dieu veut que les enfans obéissent à leur père ; il promet une longue vie à ceux qui remplissent ce devoir, et punit sévérement ceux qui y manquent. Il pourroit encore dire :

Le Maître. „ Est-ce à l'aveugle à conduire celui qui voit, „ ou à celui qui voit à conduire l'aveugle ?

L'Enfant. „ C'est à celui qui voit, qu'il appartient de „ conduire l'aveugle.

Le Maître. „ Et bien vous êtes l'aveugle : votre père est „ celui qui voit.

L'Enfant. „ Comment cela ?

Le Maître. „ Si vous n'aviez vôtre père, comment vous „ y prendriez vous pour faire venir du blé, et en faire du „ pain ? (Le Maître doit tirer des circonstances, où il se trouve, les exemples les plus propres à frapper l'enfant sur son ignorance.) „ Vous êtes aveugle dans toutes ces choses „ qui vous sont pourtant si nécessaires, et votre père sait „ tout cela. Il vous aime d'ailleurs, et ne fait rien que pour „ votre bien. C'est donc à lui à vous conduire, et vous faites mal en désobéissant " . Revenons au Dialogue de l'Auteur.

L'Enfant. „ Je ferai en sorte qu'on n'en sache rien.

Le Maître. „ On vous épiera.

L'Enfant. „ Je me cacherai.

Le Maître. „ On vous questionnera.

M. Rousseau convient dans les volumes suivans, que la loi naturelle n'a de sanction suffisante que dans les récompenses, et les peines d'une vie à venir. Il blâme la fausse Philosophie de ceux qui dans la morale croient pouvoir se passer de la volonté du Suprême Législateur. Il est donc bien étrange qu'un père, qu'un Maître n'aient pas à employer le motif de la crainte de Dieu, pour détourner les enfans de commettre le mal, lors même qu'ils croiroient pouvoir se

cacher. C'est aller contre l'expérience, que de prétendre que des enfans de dix ans ne soient pas susceptibles de cette crainte. Si on n'a soin de la leur imprimer de bonne heure, adieu toute espérance de probité pour toute la vie. Voici donc une autre réponse a substituer.

Le Maitre. „ Quand vous pourriez vous cacher aux yeux „ des hommes, Dieu vous verra, et vous punira. Mais sui- „ vons le Dialogue.

L'Enfant. „ Je mentirai.

Le Maitre. „ Il ne faut pas mentir.

L'Enfant. „ Pourquoi ne faut-il pas mentir?

Le Maitre. „ Parceque c'est mal fait ec.

Pourquoi ne diroit-on pas: Si quelqu'un vous donnoit un cornet, en vous disant que ce sont des dragées; et que l'ouvrant avec impatience dans l'espérance de vous régaler, vous trouvassiez que ce n'est que du gravier, ne trouveriez vous pas fort mauvais, qu'on vous eût menti? Voyez-donc si c'est mal fait que de mentir? Ou bien: N'êtes vous pas honteux, quand on vous surprend dans un mensonge? Marque que vous sentez que c'est mal fait de parler contre votre propre pensée.

Je n'ai pas prétendu donner ici un modèle de Dialogue. Locke l'auroit pû faire. Ce qui j'ai dit, suffit pour montrer que l'entreprise n'est pas impossible, et que sans tourner dans un cercle vicieux, sans s'élever au dessus de la portée des enfans, on peut leur faire discerner dans les actions particulières le bien, et le mal, et leur faire comprendre les raisons morales de leurs devoirs.

Utilité de la méthode de l'exemple.

Un des meilleurs moyens de raisonner avec les enfans, est de leur faire envisager dans des exemples le bien qu'ils doivent faire, et le mal qu'ils doivent éviter. Telle fut la méthode du vertueux père d'Horace dans l'éducation de son fils. Horace lui même en fait un détail tres instructif dans la IV. Satire du I. livre. Mr. Coste dit que c'est un endroit qui ne peut être trop lû de ceux qui sont chargés d'élever des enfans. Ils devroient le savoir par coeur, et l'avoir souvent présent à l'esprit.

Des études qui conviennent aux enfans.

Quant aux études qui conviennent aux enfans, Mr. Rousseau condamne sans ménagement tout ce qui a été pratiqué jusqu'à ce jour par les plus habiles Maîtres anciens, et modernes. Fables, Langues, Histoire, Géographie, Chronologie, Géométrie, rien de tout cela ne convient aux enfans avant

l'age de douze, ou de quinze ans. J'avoue qu'il y a bien des abus dans la manière d'enseigner toutes ces choses, surtout dans les éducations particulières: et ce n'est pas sans raison que l'Auteur déplore amèrement les tristes succès de ces méthodes frivoles, qui ne sont bonnes qu'à former *de jeunes Docteurs, et de vieux enfans*, ou *de ces petits prodiges qui brillent un instant pour n'être jamais plus rien*. On étoit déja entré dans les mêmes vuës dans un ouvrage imprimé en Italie, il y a quelques années: on me permettra d'en emprunter quelques traits que l'on trouvera à la fin de cet écrit.

V. aussi le To. II. pag. 275.

Cependant comme il ne convient pas de proscrire absolument l'usage des choses qui peuvent être bonnes, sous prétexte que l'abus en est mauvais, voyons si dans toutes ces études, que Mr. Rousseau rejette indistinctement, il n'y a rien qu'on puisse apprendre aux enfans.

Attention qu'il faut avoir de n'enseigner aux enfans que ce qu'ils peuvent concevoir.

Et d'abord il faut convenir avec lui d'un principe, qu'on ne sauroit trop inculquer; qu'on ne doit point accoutumer les enfans à se payer de mots, et a se croire bien habiles pour savoir répéter ce qu'ils n'entendent pas. Il ne faut point vouloir les initier dans des sciences, dont on ne peut leur donner des notions éxactes. Les premiers traits qui forment l'esquisse d'un tableau, ne sauroient avoir trop de justesse. Si vous manquez dans ces premiers linéamens, les couleurs les plus brillantes, et les plus riches, loin de couvrir ce défaut de proportion, ne serviront qu'à en rendre la difformité plus sensible. Les notions informes ne sont bonnes qu'à confondre l'esprit des enfans, elles ne leur apprennent rien, et les mettent hors d'état de rien apprendre dans la suite; parceque les idées fausses qu'ils reçoivent, traverseront toujours les idées vraies qu'on voudra leur substituer. La première impression résiste toujours à la seconde: et il s'en forme comme une impression composée, et toujours défigurée.

Le moyen de garantir les enfans d'un si facheux inconvénient, n'est pas de se tenir dans une totale inaction à l'égard de leurs facultés intellectuelles, ainsi que l'Auteur le prescrit; ce seroit les exposer à prendre d'eux mêmes des notions très-fausses des objets qui les environnent. On n'ôte pas la curiosité à un enfant, en lui refusant l'instruction: l'enfant raisonnera donc, et raisonnera mal. Evitons les excés, ne cherchons point à faire des Docteurs, mais appliquons nous à instruire des enfans. Examinons quelle est la portée de leur

esprit, tâchons de soutenir leur curiosité, et ne craignons point de leur donner des connoissances proportionnées à leur capacité. Ayons seulement la sage précaution de ne vouloir avancer que lentement, et de reconnoître à chaque pas que nous faisons, si nous rendons intelligibles, et si effectivement l'on nous entend.

M. Rousseau répond que c'est là précisément le point, où l'on a coûtume de se tromper. „ L'apparente facilité d'ap„ prendre, dit-il (p. 243.), est cause de la perte des en„ fans. On ne voit pas que cette facilité même est la preuve „ qu'ils n'apprennent rien. Leur cerveau lisse, et poli rend „ comme un miroir les objets qu'on lui présente; mais rien „ ne reste, rien ne pénétre. L'enfant retient les mots, les „ idées se réflechissent; ceux qui l'écoutent, les entendent, „ lui seul ne les entend point.

Il ajoûte. „ Qu'avant l'âge de raison l'enfant ne reçoit „ pas des idées, mais des images; et il y a cette différence „ entre les unes, et les autres, que les images ne sont que „ des peintures absoluës des objets sensibles, et que les idées „ sont des notions des objets, déterminées par des rapports .... „ quand on imagine, on ne fait que voir; quand on conçoit, „ on compare. Ce que c'est qu'idée selon M. R.

Admettons ces réflexions de l'Auteur; elles nous serviront de règle pour discerner si un enfant conçoit, ou ne conçoit pas, s'il a des idées, ou s'il n'en a pas. J'explique à un enfant ce que c'est que nombre multiple. Il répéte la définition, que je lui ai expliquée; cela ne suffit pas pour me rassûrer sur l'idée qu'il s'en est formée. Je lui demande quels sont les nombres dont six, huit, douze sont multiples; il les trouve l'un après l'autre. Non content de cette épreuve je lui demande encore les sous-multiples de vingt-cinq, de trente-six, de quarante-huit; il se met à tâtonner, et en trouve quelques uns; il se méprend sur d'autres, s'apperçoit de sa méprise, revient sur ces pas, se redresse, les trouve, et s'assure de les avoir trouvés. Je ne puis donc douter que cet enfant n'ait conçu ce que je lui ai expliqué. Il a des notions déterminées par des rapports, il compare: donc par la règle de Mr. Rousseau, il conçoit, et a des idées. Je lui ai présenté une image, il en distingue les parties, et en forme de nouvelles combinaisons. Ce n'est plus un miroir lisse, et poli, qui ne fait que renvoyer la lumière: c'est un prisme qui en est pénétré, et qui ne la rend, qu'après l'avoir modifiée. Règle pour discerner si un enfant conçoit, et s'il a des idées.

Mr. Rousseau a senti qu'on pouvoit lui objecter l'exemple des enfans qui apprennent quelques élémens de Géométrie. Il répond que cet exemple prouve en sa faveur. „ Loin, „ dit-il, de savoir raisonner d'eux mêmes, ils ne savent pas „ même retenir les raisonnemens d'autrui ; car suivez ces petits Géomètres dans leur méthode, vous voyez aussitôt qu'ils „ n'ont retenu que l'exacte impression de la figure, et les „ termes de la démonstration ; à la moindre objection nouvelle ils n'y sont plus ; renversez la figure, ils n'y sont plus. „ Tout leur savoir est dans la sensation, rien n'a passé jusqu'à „ l'entendement.

Il s'agit d'un fait bien aisé à vérifier dans un siècle peut-être plus Géomètre encore que Philosophe. Qu'on suive les petits Géomètres qui font leur cours sous de bons maîtres, je suis sûr qu'on aura lieu de se convaincre, qu'ils font plus que voir des figures, et retenir des sons. Plusieurs conçoivent très-bien ce qu'on leur apprend, et ce qui est plus important ; ils acquierent par ces premières impressions une habitude, une tournure, une disposition d'esprit qui les met en état de faire, dans la suite, de beaucoup plus grands progrès. Il est peut-être peu d'excellens Géomètres qui n'aient commencé de bonne heure leur cours de Géométrie. Mr. Rousseau ne devoit pas toucher à cet article. La vraie methode d'apprendre les Mathématiques doit être connuë depuis longtems. Emile pourra devenir un grand homme, un plus grand homme, *qu'un des hommes de nos jours*, *un François*, *un Anglois*, *un Bourgeois*, *un rien* ; mais à coup sûr il ne déviendra pas plus grand Géomètre qu'Archimède, ou Newton.

Importance des premières études.

„ L'enfance, dit Terrasson dans Sethos, a cet avantage „ propre, qu'on ne sait parfaitement que les sciences, et les „ arts dont on a surmonté les premières difficultés en cet âge. „ Et pour ne prendre, qu'en ma personne un exemple désavantageux, j'avouërai que quoique j'aie tenté d'acquérir en „ différens tems de ma vie les connoissances qui sont en honneur parmi les Grecs, je ne sai d'une manière, dont je „ sois content, que lire, et écrire ; parceque ce sont les seuls „ arts dont on m'ait fait arracher toutes les épines dans mon „ enfance.

Ce modeste aveu d'un Sage devroit servir de contrepoids aux assertions un peu trop hardies de notre Philosophe. Cette partie de son système est bien propre à nourrir la négligence des pères par rapport à l'instruction de leurs enfans.

Quoi de plus commode en effet pour un père négligent, que d'entendre de la bouche d'un Philosophe, que la meilleure chose qu'il y ait à faire avec les enfans, est de ne rien faire? Il ne manquera guères d'adopter une maxime si conforme à son goût dominant; et il se croira Philosophe précisément, parcequ'il est indolent (1).

Entrons maintenant dans quelque détail touchant les études qui peuvent convenir aux enfans. *Emile*, dit l'Auteur (p. 264.), *n'apprendra jamais rien par coeur, pas même les Fables, pas même celles de la Fontaine*. Dire qu'il n'y a rien absolument de bon à faire apprendre par coeur aux enfans, c'est une proposition trop générale: et s'il y a quelque chose de bon à leur faire apprendre, pourquoi négliger ce moyen de fortifier leur mémoire en l'exerçant, et de commencer à leur remplir l'esprit de bonnes choses?

Des Fables.

„ Comment peut-on, continue-t-il, s'aveugler assez pour „ appeller les fables la morale des enfans? Sans songer que „ l'apologue en les amusant les abuse, que séduits par le „ mensonge ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on „ fait pour leur rendre l'instruction agréable, les empêche d'en „ profiter. Les fables peuvent instruire les hommes, mais il „ faut dire la vérité nuë aux enfans; sitôt qu'on la couvre „ d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever.

Platon, ce Philosophe si estimé de Mr. Rousseau dans la partie de l'éducation, recommande aux nourrices d'apprendre les fables d'Esope aux enfans. On ne les abuse point en les amusant par ces innocentes fictions. Un enfant de huit ou dix ans, qui entend pour la première fois la fable du Loup, et de l'Agneau, n'est point abusé. Il sait fort bien que le Loup, et l'Agneau ne se sont jamais parlé. Le voile qui couvre la vérité dans cet apologue, n'a pas besoin d'être levé, il est transparent, il la laisse paroître en entier, et ne fait qu'en rendre les traits plus touchans. Dites sechement à un enfant, que les puissans ne doivent pas opprimer les foibles, une vérité si nuë ne fera que peu d'impression sur son esprit, et encore moins sur son coeur. Les maximes abstraites, et générales ne sont pas pour lui; ce sont

(1) *Tenez*, dit l'Auteur (t. 1. p. 104.) *son ame oisive aussi long-tems qu'il se pourra*. Voici une autre maxime analogue et non moins remarquable: *vous n'parviendrez jamais à faire des Sages, si vous ne faites d'abord des polissons* (p. 230).

des discours qui ne le touchent point, il ne vous écoute pas. Mettez sur la scène le Loup, et l'Agneau, le voilà aussitôt réveillé, il ne demande pas mieux que de vous entendre, il vous écoute jusqu' au bout, toujours avec émotion, quelque fois avec transport. Vous le voyez s'attendrir sur le sort de l'Agneau, il voudroit pouvoir l'arracher de la gueule dévorante de l'animal ravissant; c'est l'effet que cette fable produira généralement sur tous les enfans.

Quand elle ne feroit que leur présenter *une simple image sans idée*, ce seroit toujours un amusement innocent qu'elle leur fourniroit; et ce n' est pas un petit avantage que de trouver des amusemens, dont on n' ait rien à craindre pour l'enfance. Mais il y a plus. Cette image porte avec elle des idées, et des sentimens. L'enfant est réellement touché de l'innocence de l'Agneau, de sa douceur, de la candeur de ses réponses, il a pitié de sa foiblesse. En s'intéressant ainsi pour l'Agneau, il apprend à aimer les qualités qui le lui rendent aimable; en détestant au contraire la bête féroce qui le dévore, il conçoit de l'horreur, et de l'aversion pour son arrogance, sa brutalité, son injustice, pour toutes les qualités qui lui rendent le Loup si odieux. Point d'enfant qui ne soit frappé du contraste, que cette fable présente entre la douceur de l'Agneau, et la brutalité du Loup. L'esprit de l' enfant fait donc plus que recevoir une simple image, il apperçoit les différentes qualités du Loup, et de l' Agneau, il les distingue, et les compare, il reçoit donc des idées, et ces idées sont accompagnées d'un vif sentiment qui l'intéresse en faveur de l'innocence, et qui lui inspire de l'horreur pour la cruauté, qui lui rend odieux le puissant injuste, qui abuse de sa force pour opprimer l'innocent. La vérité toute nuë n'auroit pas eû tant de force.

Parlez tout uniment à un enfant de la beauté de la vertu, de la laideur du vice, son imagination ne sera point émuë, elle ne recevra rien, et ne fera rien passer à l'entendement. Voulez-vous que l'enfant vous entende, personnifiez la vertu, et le vice, mettez-les en action, faites-les lui voir revêtus de leurs caractères propres dans la conduite du Loup, et de l' Agneau, vous n' aurez pas besoin de dire à l' enfant que l'innocence est aimable, que la brutalité est odieuse, il le verra, il le sentira, et jugera de la différence de ces qualités par la différence des impressions qu'elles lui causent.

Sentiment de Quintilien.

Que les fables d'Esope succèdent aux contes des nourri-

ces, disoit Quintilien, ce maître si judicieux, qui joignoit un sens droit à une expérience consommée: que les enfans apprennent d'abord à les rendre de vive voix d'une stile pur, mais familier, et qu'ils s'exercent en suite à les mettre par écrit.

Sentiment de Rollin. Caractère des principaux Fabulistes.

Le bon Rollin digne émule de Quintilien, quoiqu'avec moins de génie peut-etre, et moins de Philosophie, ne se déclare pas moins ouvertement pous l'utilité des fables. Il trace en peu de mots le caractère des principaux Fabulistes. „ Les fables d'Esope, dit-il, sont denuées de tout ornement, „ et de toute parure; mais pleines de sens, et à la portée „ des plus petits enfans, pour qui elles étoient composées. „ Celles de Phédre sont un peu plus relevées, et plus „ étenduës, mais cependant d'une simplicité, et d'une „ élégance qui ressemble beaucoup à l'atticisme dans le „ genre simple, c'est à dire à ce qu'il y avoit de plus fin, „ et de plus délicat chez les Grecs. Mr. de la Fontaine qui „ a bien senti que notre langue n'étoit pas susceptible de „ cette simplicité, ni de cette élégance, a égayé ses fables „ par un tour naïf, et original, qui lui est particulier, et „ dont personne n'a pû approcher. Il est mal aisé, ajoute-„ t-il, de comprendre pourquoi Senèque pose en fait, que „ de son tems les Romains n'avoient point encore essayé „ leurs plumes sur cette sorte de composition. Les fables de „ Phédre lui etoient-elles inconnuës?

Utilité dont seroit un recueil de fables bien écrites dans le goût de celles d'Esope.

On peut donc poser en fait avec Rollin, que les fables d'Esope sont à la portée des enfans. Il seroit seulement à souhaiter que quelque bonne plume entreprit de les mettre en françois de la manière que Quintilien souhaitoit que les enfans apprissent à les rendre en latin, c'est à dire d'un stile pur, mais simple, et familier. Il faudroit dans cet ouvrage s'attacher scrupuleusement à la partie la plus essentielle du langage, qui est sans contredit la propriete des termes. Toute expression figurée, toute expression ambiguë en devroit être bannie. On auroit soin d'exprimer chaque chose par son nom propre, de donner à chaque mot la signification précise qui lui convient. Je sais que le stile figuré sert aux bons écrivains pour donner plus de force, plus de vivacité, plus de grace au discours; mais je sais aussi que dans l'usage familier on l'employe souvent par la nécessité où l'on est de faire entendre ce que l'on veut dire, lorsque réellement on ne le sait pas dire. Au défaut d'un terme propre à exprimer ce

que l'on pense, on emprunte une figure qui par une sorte d'analogie sert à réveiller dans les autres l'idée qu'on ne sait pas rendre. Cet usage vague, confus, indécis, que l'on fait souvent d'un seul terme pour exprimer différentes idées, ou de différens termes pour exprimer la même idée, est peut-être une des causes de l'altération insensible du langage. Un recueil de fables qui pût servir de modèle dans le genre simple de la narration, et où la propriété des termes fut exactement observée, remédieroit en grande partie à cet inconvenient. Les enfans y apprendroient la valeur des mots, et sauroient dans la suite les employer à propos; un tel ouvrage ne peut être que la production d'une bonne plume, et plus d'un homme en pourroit profiter.

Phédre plus relevé qu'Esope, convient moins aux enfans.

Phédre est beaucoup plus relevé que ce que l'on appelle les fables d'Esope, et par cela même convient moins aux enfans. Aussi ce n'est pas pour eux qu'il a travaillé, il vouloit plaire aux gens de goût en relevant par l'élégance, et par les graces du stile la matière qu'il avoit tirée d'Esope. C'est ce que l'on voit par ses prologues, et par les réponses qu'il fait à ses critiques; il s'y défend de l'imputation de copiste, et prétend à la gloire d'avoir perfectionné le genre qu'Esope n'avoit fait qu'ébaucher. Le fréquent usage du stile poëtique éclipse dans la plus part de ses fables la propriété des termes, qui est pourtant la partie la plus nécessaire aux enfans qui apprennent une langue. Phédre n'est point en latin ce qu'Esope est en grec: ce ne sont point des fables pour des enfans, suivant le plan de Quintilien.

C'est peut-être par cette considération, que Senèque trouvoit que les Romains ne s'étoient point encore exercés dans ce genre de composition. Le texte de Senèque est celui-ci. *Non audeo te usque eo producere, ut fabellas, et Aesopeos logos, intentatum Romanis opus, solita tibi venustate connectas* (De consolat. ad Polyb. c. 27.). Il venoit de louer ce Polybe favori de Claude d'avoir traduit Homère, et Virgile, c'est à dire Homère en latin, et Virgile en grec; il paroit souhaiter (car ce livre de Senèque est un monument de la plus basse flatterie) que Polybe s'exerce aussi sur les fables d'Esope, en les traduisant en latin. Pincianus voudroit en effet, qu'on lût *convertas*, au lieu de *connectas*; mais en retenant même le dernier mot, on peut dire que Senèque exhorte Polybe de joindre les fables d'Esope à Homère, et à Virgile qu'il avoit traduits. Senèque vouloit

quelque chose dans le goût d' Esope, et Phédre n' est point dans le goût d' Esope. Peut être aussi que Senèque ne vouloit pas compter entre les Romains Phédre natif de Thrace. On sait que Phédre à été long-tems dans l'oubli. Peut-être eût il été plus connu, s' il eût voulu être plus simple, et s'il se fut contenté d' être l' Esope des Latins. Il n' a pas senti qu'en se mettant au dessus de la sphère des enfans par son stile, il y rentroit par son sujet: qu'ainsi il ne seroit lû ni des jeunes, ni des vieux. Ceux qui veulent de la Philosophie en vers latins, prennent Horace, et laissent là Phédre.

Des fables de la Fontaine.

Phédre n' a fait que relever son stile. La Fontaine a sû relever son sujet. Ses fables ne sont pas seulement des fables, ce sont des caractères, des tableaux animés, et comme le Théatre de la vie humaine. Il ne peint pas seulement les vertus, les vices, les passions, en un mot toutes les qualités morales par les traits decidés, et tranchans qui les caractérisent; il excelle à peindre les caractères qui résultent de leurs différens mélanges, et des modifications, qu' elles reçoivent de l'habitude, et des usages de la société. En montrant les hommes tels qu' ils affectent de paroître, il les fait connoître tels qu'ils sont. Il a su réunir au suprême dégré deux qualités qui ne semblent guères compatibles, la finesse, et la naïveté: c'est qu' il a su joindre parfaitement la finesse de l'allusion à la vérité de l'expression. Il faut avoüer que tout cela est bien propre à faire l' admiration des gens de goût, et par cela même peu propre pour l'instruction, et l'amusement du prémier âge. D'ailleurs la Fontaine fourmille d'expressions qui ne sont point d'usage: c' est un très-grand inconvenient pour les enfans qu'on élève dans les pays étrangers. Car en France le stile ordinaire de la conversation peut leur servir de correctif, et de règle.

Malgré cela je suis persuadé, que les enfans peuvent tirer quelque profit de la lecture de plusieurs fables de cet Auteur. Ils n'entendront pas tout, mais ils entendront quelque chose, et ce peu servira pour leur plaisir, et leur instruction. Mr. Rousseau prétend prouver le contraire par l'analyse qu' il fait de la fable du Corbeau, et du Renard, qu' il regarde pourtant comme le chef d'oeuvre de la Fontaine. J'entreprens de faire quelques observations sur son analyse.

Je dis d'abord que le sujet n' est pas au dessus de leur portée. Les enfans aiment les louanges: on peut donc leur apprendre ce que c' est que flatterie: ils sont bien aises d'avoir

quelque peu d'argent soit pour le garder, soit pour se fournir de jouets ou de dragées. On peut ainsi leur faire entendre, qu'il y a des riches assez sots pour vouloir être flattés, et qui au lieu de faire part de leur argent à ceux qui en ont besoin, et qui le méritent, ce qui leur feroit beaucoup d'honneur, le répandent à pleines mains sur ceux qui ont la bassesse de les flatter: qu'il se trouve toujours des gens rusés qui savent tourner la sottise des riches à leur profit, et qui après en avoir tiré bien de l'argent, se moquent d'eux sur le marché; que le métier de ces flatteurs est pourtant un métier vil, honteux, qui les fait mépriser des honnêtes gens. Il n'y a rien en cela qu'on ne puisse rendre sensible aux enfans par un détail suffisant. Venons à l'analyse de Mr. Rousseau.

LE CORBEAU, ET LE RENARD.

FABLE.

Maitre Corbeau sur un arbre perché.

„ Maître! Que signifie ce mot en lui même? Que signifie-t-il au devant d'un nom propre? Quel sens a-t-il dans „ cette occasion?

Maitre est un mot qui a plusieurs significations. Au devant d'un nom propre c'est un titre que l'on donne aux artisans: *Maître Jean le Savetier*. C'est quelque chose de moins que le *Monsieur* que l'on joint au surnom, et qui se donne à des personnes plus qualifiées. Dans cette occasion il signifie que Maître Corbeau, Maître Renard sont des personnages de mince condition. Un enfant sait tout cela: il distingue fort bien Maître Robert le Jardinier, de Monsieur le Juge, ou de Monsieur l'Officier.

„ Qu'est-ce qu'un Corbeau?

C'est un animal qui n'est pas fort rare. Si l'enfant n'en a point vû, on lui en fait voir. Il faut que les enfans apprennent à connoître ce qui existe. C'est une partie des plus importantes de l'éducation.

Tenoit dans son bec un fromage.

„ Quel fromage? Etoit-ce un fromage de Suisse, de Brie, „ ou de Hollande? Si l'enfant n'a point vû de Corbeaux, que „ gagnez vous à lui en parler? (Doit on attendre que l'enfant

„ ait vû la Baleine avant que de lui en parler?) „ S'il en a „ vû, comment concevra-t-il qu'ils tiennent un fromage à leur „ bec? Faites toujours des images d'après nature.

Excellent avis. Mais celle-ci ne sort pas de la nature. Tous les fromages ne sont pas des fromages de Gruiéres, ou de Lodi. On en fait de si petits qu'un Corbeau pourroit fort bien en tenir un dans son bec.

Maître Renard par l'odeur alléché.

„ Encore un Maître! Mais pour celui-ci c'est à bon ti„ tre; il est Maître passé dans les tours de son métier. Il faut „ dire ce que c'est qu'un Renard, et distinguer son vrai na„ turel du caractère de convention qu'il a dans les fables.

Nouvelle occasion d'instruire votre élève de quelque fait rélatif à l'histoire naturelle. Ce n'est pas tems perdu. Un enfant est dans le monde, il est bien qu'il connoisse les êtres qui l'environnent.

Alléché par l'odeur du fromage.

„ Ce fromage tenu par un Corbeau perché sur un ar„ bre, devoit avoir beaucoup d'odeur pour être senti par le „ Renard dans un taillis, ou dans son terrier! Est-ce ainsi „ que vous exercez votre élève dans cet esprit de critique „ judicieuse, qui ne s'en laisse imposer qu'à bonnes ensei„ gnes, et fait discerner la vérité du mensonge dans les nar„ rations d'autrui?

Mr. Rousseau n'ignore pas les preuves indubitables, que l'histoire naturelle fournit de la subtilité de l'odorat de plusieurs animaux. Combien de faits très-curieux n'aura-t-on pas à racconter à Emile sur ce sujet? De telles connoissances très instructives, et très-amusantes par elles mêmes, serviront à exercer Emile dans l'esprit d'une critique très-judicieuse, et très-importante, qui consiste à ne pas regarder nos propres sensations comme la mésure de la réalité, ou de l'activité des objets. Le vulgaire juge de la propagation d'une qualité telle, que la chaleur ou l'odeur, par l'impression dont il est affecté; on croit qu'il n'y a ni chaleur, ni odeur, dès que l'on cesse de sentir la chaleur, et l'odeur; c'est une erreur très-commune, et qui paroit avoir conduit en cet endroit la plume de notre Auteur; à dix pas de distance il ne sent plus l'odeur d'un homme; donc cette odeur ne s'étend pas au delà? il s'en est laissé imposer, et sûrement ce n'est pas à bonnes enseignes. Quoiqu'à dire vrai, l'effet d'une critique judicieuse est de ne s'en point laisser imposer du tout. S'en laisser

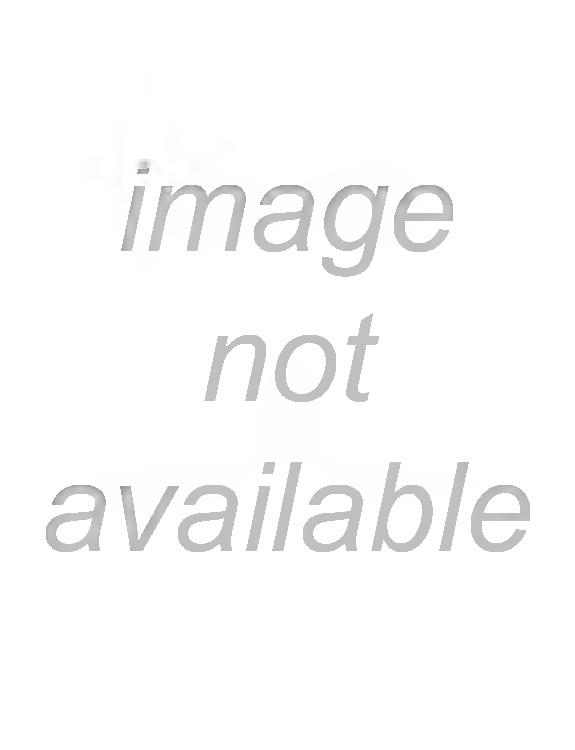
image
not
available

„ ra l'enfant, si vous lui apprenez que le Renard ne dit, „ sans mentir, que parcequ'il ment?

Ne craignez rien. Il n'est pas mal qu'un enfant sache de bonne heure, qu'il y a des méchans dans le monde. Dites lui qu'il y a des perfides, qui mentent, et qui trompent, et qui pour mieux couvrir leur jeu, affectent de paroître hommes de bien. Dites lui que ces scellérats sont connus tôt ou tard, qu'ils sont detestés de tout le monde, qu'on les évite comme les pestes de la société, que personne ne veut avoir affaire à eux, qu'ils deviennent l'horreur, et l'éxecration du genre humain: cette leçon ne sera pas inutile.

Répondoit a votre plumage.

„ Répondoit! Que signifie ce mot? Apprenez à l'en- „ fant à comparer des qualités aussi différentes que la voix, „ et le plumage: vous verrez comme il vous entendra.

Répondre signifie ici s'accorder. Les idées d'accord, de convenance, de symétrie entrent très-naturellement dans l'esprit des enfans, ils en observent les modèles dans les productions de la nature, et de l'art, et comme ils sont imitateurs, ils s'étudient à les copier jusque dans leurs badinages. Rien de plus aisé, que de faire concevoir à un enfant si tout s'accorde dans l'arrangement de quelques meubles, dans la construction d'un château de carton, qu'il aura fait; si une fenêtre, par exemple, répond à l'autre ou non, et pourquoi. Quant au plumage, et à la voix il ne s'agit pas de comparer ces deux qualités en elles mêmes, pour trouver un rapport entre des couleurs, et des sons. La chose est beaucoup plus simple. Faites observer à un enfant que son chardonneret a un beau plumage, et qu'il a aussi une belle voix; qu'au contraire le Paon a un beau plumage, et une voix désagréable. L'enfant comprendra aussitôt, que dans le chardonneret la voix s'accorde avec le plumage, en tant que sa voix enchante l'oreille, et son plumage charme les yeux: que cet accord ne se trouve point dans le Paon, dont le plumage plait aux yeux, mais dont la voix est désagréable à l'oreille; en comparant ainsi ces qualités, non en elles mêmes, mais en tant qu'elles s'accordent à plaire, l'enfant n'aura point de difficulté à concevoir, comment la voix peut répondre à la beauté du plumage.

Vous seriez le Phénix des hotes de ce bois.

„ Le Phenix! Qu'est ce qu'un Phénix? Nous voici

„ tout à coup jettés dans la menteuse antiquité, presque „ dans la mythologie.

Quel mal y auroit-il à faire la description de cet oisseau fabuleux?

A ces mots le Corbeau ne se sent pas de joie.

„ Il faut avoir éprouvé des passions bien vives pour „ sentir cette expression proverbiale.

J' oserois dire que ce n' est que dans l' enfance où l'on peut bien la sentir: à cet âge où l' ame n' a souvent d'autre sentiment d' elle même, que celui de la joie qui la pénètre, et qui l' inonde, joie pure, et sans mélange qui n' est troublée ni par l' importun souvenir du passé, ni par la triste prévoyance de l' avenir, joie qui naît du fond de l' ame, qui est comme le premier épanouissement d' un être qui commence à se connoître, et à jouir de la nouveauté de son existence. Tel n' est point le plaisir tumultueux des passions trop vives, telle n' est point la joie de l' âge plus avancé; de cet âge où l' on est plus attaché à l' existence, qu' on ne jouit du plaisir d' exister, où la joie devenuë comme étrangère à l' ame, ne coule que par intervalles, et toujours sur un fond d' ennui, et de dégout. Sauroit-on alors ce que vaut cette expression proverbiale sans le souvenir de ce qui s'est passé dans l' enfance?

Et pour montrer sa belle voix.

„ N oubliez pas, que pour entendre ce vers, et toute „ la fable, l' enfant doit savoir ce que c'est que la belle voix „ du Corbeau.

Il faut que l' enfant sache que le Corbeau croasse désagréablement, mais que faisant dans la fable le personnage d'un sot, il s'imagine ridiculement d' avoir une belle voix, et veut en faire parade.

Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.

„ Ce vers est admirable; l' harmonie seule en fait ima- „ ge. Je vois un grand vilain bec ouvert; j' entens tomber „ le fromage à travers les branches: mais ces sortes de beau- „ tés sont perduës pour les enfans.

J' ai vû des enfans sensibles à cette image avant que d' avoir appris ce que c' étoit qu' image en fait de narration. Ne vous paroit-il pas (pourroit on dire à un enfant) de voir le Corbeau qui ouvre un grand bec, le fromage qui lui échappe, et qui tombe à travers les branches? Ne doutez point de l' effet de cette peinture sur une imagination sen-

sible. Faites lui seulement observer qu'il n'entend qu'un récit, et que c'est pourtant comme s'il voïoit la chose se passer sous ses yeux; alors dites-lui ce que c'est qu'image, il vous entendra.

Le Renard s'en saisit, et lui dit, mon bon Monsieur.

„ Voilà donc déja la bonté transformée en bétise: assurement on ne perd pas de tems pour instruire les enfans.

Il n'est pas nécessaire de tant subtiliser. On fait remarquer à un enfant que le Renard, après avoir attrapé le fromage, se mocque du Corbeau. Quoi de plus propre pour le précautionner contre la flatterie, et contre la sottise qui la boit; pour lui faire sentir combien le personnage du Corbeau est risible, et combien celui du Renard odieux?

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

„ Maxime générale: nous n'y sommes plus. „

Nous y sommes encore, parceque la maxime générale est appliquée à un cas particulier.

Le Corbeau honteux, et confus

„ Autre pléonasme; mais celui ci est inexcusable. „

Soit. Est-ce un si grand mal qu'un pléonasme?

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.

„ Jura! Quel est le sot de maître qui ose expliquer à „ l'enfant ce que c'est qu'un serment? „

Il faut bien qu'on le lui explique, s'il doit apprendre son catéchisme. Je sais que Mr. Rousseau ne veut point de catéchisme; mais c'est un paradoxe contraire à la Religion, et à la bonne Philosophie (1). Ce qu'on a dit plus haut

(1) „ Je ne sais, dit Mr. Rousseau (t.4.p.175.), à quoi nos „ catéchismes portent le plus d'être impie ou fanatique: mais „ je sais bien qu'ils font nécessairement l'un, ou l'autre. Et p.77. „ Toutes les réponses du catéchisme sont à contresens; c'est l'écolier qui instruit le maître: elles sont même des mensonges dans „ la bouche des enfans, puisqu'ils expliquent ce qu'ils n'entendent point, et qu'ils affirment ce qu'ils sont hors d'état de „ croire. Parmi les hommes les plus intelligens, qu'on me montre ceux qui ne mentent pas en disant leur catéchisme „. Un aveugle né est hors d'état de concevoir ce qu'il entend dire de la lumière et des couleurs. La manière et les effets de la vision sont pour lui des énigmes incompréhensibles. Cependant il ne doute pas que par le moyen de la vue on n'apperçoive les objets à une distance considérable; que l'interposition d'un verre suffit

touchant les idées morales, dont les enfans sont susceptibles, est plus que suffisant pour en démontrer la fausseté.

Utilité des Fables rélative à l'application qu'on en peut faire aux événemens de la vie.

Les fables sont utiles aux enfans pous le présent, et peuvent l'être encore davantage pour l'avenir. Ce sont comme autant d'aphorismes, ou d'emblèmes de la vie humaine. Chaque moralité est comme le résultat d'une longue suite d'observations qui font connoître de quelle manière les hommes agissent en telles et telles circonstances, et quels sont les effets qui en proviennent. Je ne veux pas dire avec cela que les fables puissent tenir lieu d'expérience aux jeunes gens. Je dis seulement qu'elles peuvent servir à la leur rendre utile en les mettant sur les voies de réfléchir sur ce qui se passe. Pour mettre l'expérience à profit il faut savoir ramener les cas particuliers à une loi, ou à un principe commun, qui en fasse connoître la liaison, et la dépendance. C'est à quoi servent principalement les règles générales dans les sciences, et dans les arts. Combien de gens qui passent toute leur vie à voir ce qui arrive au jour la journée, sans jamais songer à lier les événemens qui se succèdent pour en réconnoitre les causes, et les suites? Ces gens là paroissent avoir de l'expérience, et n'en ont pas; ils ont beaucoup vû, et n'ont rien observé. C'est la faculté de réfléchir, et de combiner qui fait la principale différence qu'il y a d'homme à homme; cette excellente faculté veut être aidée: tous les hommes ont plus ou moins besoin d'un moniteur qui leur fasse naître à propos la pensée de réfléchir. C'est en quoi l'étude des fables peut être d'une grande utilité aux jeunes gens. Quand ils commencent à débuter dans le monde, ils ne voient encore pour l'ordinaire que le dehors des scènes qui s'y passent. Un jeune homme sera témoin de cent événemens, qui ne seront pour lui que des cas particuliers, ou isolés, dont il ne verra ni le prin-

pour les faire paroître tantôt plus grands, tantôt plus petits; que le miroir réprésente à l'homme sa propre figure, et imite tous ses gestes, et ses mouvemens; que le peintre, distribuant ses couleurs sur la toile, fait paroître en relief sur une surface plane tous les objets de la nature. Voilà des choses dont un aveugle entend parler tous les jours, qu'il ne conçoit point, et qu'il croit. Rien donc de plus faux que ce principe métaphysique des incrédules, qu'on ne sauroit croire ou affirmer ce que l'on ne peut concevoir. C'est ce que j'ai taché d'éclaircir dans le Livre *de l'Introduction à l'étude de la Religion*.

cipe, ni la connexion, ni la dépendance. Le voilà ainsi hors d'état d'en tirer aucune induction générale qui puisse lui tenir lieu de règle dans la pratique : et il se passera bien du tems avant qu'il commence à savoir faire usage de son expérience. Mais les fables faisant allusion à toutes les situations de la vie humaine, il peut arriver que tel événement, qui par lui même n'auroit fait aucune impression convenable dans l'esprit d'un jeune homme, lui rappellera le souvenir de la fable qui s'y rapporte. La moralité de cette fable qui jusque là n'avoit été pour lui qu'une maxime vague, et indéterminée, se présentera dès-lors d'une manière sensible dans l'application au cas particulier dont il s'agit. Il apprendra ce que veut dire en pratique cette moralité qu'il ne connoissoit auparavant, qu'en spéculation : elle lui servira de règle pour démêler quel est l'esprit qui fait agir les hommes en telles et telles circonstances, ce qu'on en doit attendre, et comment il faut se conduire. Ce sera le premier anneau de la chaîne, auquel viendront se joindre tous les autres cas semblables (1).

De l'étude des langues, et en particulier du latin.

Quant aux langues anciennes, je trouve qu'il est assez inutile d'y appliquer les enfans avant l'âge d'onze, ou de douze ans, surtout dans les éducations particulières. A cet âge un enfant apprendra dans un an ce qu'il n'auroit appris pendant quatre ou cinq ans auparavant que très-imparfaitement, et avec beaucoup de peine, et de dégoût.

Raisonnement de Mr. R. contre l'étude des langues.

„ Je conviens, dit Mr. Rousseau (p. 248.), que si „ l'étude des langues n'étoit que celle des mots, c'est à „ dire, des figures, et des sons qui les expriment, cette „ étude pourroit convenir aux enfans; mais les langues en „ changeant les signes, modifient aussi les idées qui les re- „ présentent.

(1) Mr. Rousseau reconnoît cette utilité dans les Fables (t. 2. p. 287.); mais il veut qu'on en renvoye l'usage *au tems des fautes*, c'est-à-dire au tems le moins propre pour les goûter et pour en profiter. L'enfance peut s'amuser du spectacle des Fables; l'âge mûr en goûte la moralité: mais dans le premier essor des passions cette sorte de spectacle n'amuse guère la jeunesse, et la moralité l'ennuye. Il faut prémunir la jeunesse contre la fougue des passions, si l'on ne veut qu'elle se précipite dans ces fautes, qui résistent ensuite le plus souvent à tous les rémèdes qu'on voudroit y apporter. Les Anciens disoient : *Principiis obsta*. C'est un axiome dont l'expérience confirmera toujours la vérité.

Il est vrai que le différent arrangement des signes, en différentes langues, donne très-souvent une tournure, une empreinte différente aux pensées qui se ressemblent davantage. Mais autre chose est l'arrangement, ou l'usage des signes; autre chose l'établissement primitif des signes. Que les terminaisons, par exemple, des déclinaisons, et des conjugaisons soient plûtôt d'une manière que de l'autre, cela n'influe point sur les pensées; ce sont des signes arbitraires, dont il a fallu convenir pour former une langue, et pour la parler; mais ce n'est point encore en cela que consiste la langue, c'est dans la phrase, dans l'arrangement de ces signes, qui en exprimant la pensée, la modifient, et lui donnent une empreinte qu'elle n'auroit pas dans un autre arrangement: voilà pourquoi il n'y a dans chaque langue qu'une seule manière de bien exprimer une pensée. Je conviendrai donc sans peine que la phraséologie d'une langue étrangère est au dessus de la capacité d'un enfant, qui n'est pas a même de l'apprendre par l'usage familier.

Mais pour ce qui est de la formation primitive des signes, de leur réduction sous certaines classes, suivant leur différentes terminaisons, comme ce n'est qu'une chose de convention, ce n'est aussi qu'une étude de mots; étude souverainement nécessaire, mais souverainement dégoutante pour un âge plus mûr, et dont il convient par conséquent de faire dévorer l'ennui à l'enfance, qui n'a rien de mieux a faire, sans quoi on ne s'y fait plus. Cet exercice de mémoire mettra un enfant à portée d'être initié dès l'âge de douze, ou de treize ans dans la lecture des bons Auteurs, où il se formera pour la phraséologie.

Outre cet exercice de mémoire, la Grammaire fournit plusieurs notions qui sont à la portée des enfans, et que l'on peut regarder comme un commencement de Logique très-propre à mettre de la justesse, et de la précision dans leurs idées. C'est ainsi qu'on peut leur apprendre à distinguer les noms qui signifient les choses, de ceux qui signifient la qualité des choses; les noms qui signifient des objets réels, de ceux qui signifient des êtres abstraits, formés par l'entendement. On peut leur faire entendre ce que c'est que le sujet, et l'attribut de la proposition, et comment ils sont liés par le verbe substantif; comment les autres verbes ajoûtent à l'idée d'affirmation une idée d'action; ce que c'est que le régime d'un verbe, et cent autres choses de même

nature, que les enfans conçoivent très-bien, quand on a soin de les leur expliquer comme il faut, et qui servent également à former la raison, et le langage.

„ C'est pour cacher en ceci l'inaptitude des enfans, „ continuë l'Auteur, qu'on les exerce par préference sur „ les langues mortes, dont il n'y a plus de juges qu'on „ ne puisse recuser. L'usage familier de ces langues étant „ perdu depuis long-tems, on se contente d'imiter ce qu'on „ en trouve écrit dans les livres, et l'on appelle cela les „ parler.

Mr. Rousseau dit quelque part qu'il aime mieux être homme à paradoxes, qu'homme à préjugés; il ne fait pourtant ici que suivre le préjugé établi par l'autorité de quelques célèbres Ecrivains qui ne voudroient plus qu'on écrivit aujourd'hui en latin. La raison sur laquelle ils se fondent, est que si Virgile, et Ciceron pouvoient lire les productions de nos meilleurs Latinistes, ils en riroient à coup sûr, et y trouveroient des phrases bien étranges pour eux.

C'est de quoi je ne doute nullement; mais je doute que la conséquence qu'on en tire, soit bien juste; voici les raisons de mon doute. Quoique le latin soit une langue morte, les gens de lettres y font encore assez de progrés pour sentir réellement les beautés de Ciceron, et de Virgile; je ne dis pas qu'ils soient à même de pénétrer le génie de cette langue, ni de l'entendre aussi parfaitement qu'on l'entendoit à la Cour d'Auguste, mais assurément le caractère, le goût, la finesse de la langue, ne doivent pas être inconnus à celui qui est capable de sentir, et d'apprécier les plus beaux endroits du Prince des Poëtes, et du Prince des Orateurs. Que celui qui goûte Ciceron sache qu'il a fait des progrés dans le latin, disoit Quintilien. Or il est de fait, qu'il y a aujourd'hui des gens qui possèdent assez le latin pour goûter le stile de Ciceron, et le distinguer du stile des écrivains de la basse latinité.

C'est un autre fait, que ceux qui ont acquis une si parfaite intelligence du latin, ne peuvent s'empêcher d'admirer le stile de Paul Manuce, par exemple, ou de Fracastor, et de le trouver si conforme à celui de Ciceron, et de Virgile, qu'ils ont bien de la peine à en reconnoître la différence.

Il y a donc encore aujourd'hui deux manières d'écrire le latin, l'une d'un stile qu'on reconnoit d'abord n'être pas

latin, l'autre d'un stile, que les meilleurs connoisseurs savent à peine distinguer du plus beau latin. Or il y a certainement quelque mérite à savoir si bien imiter le stile des anciens, que les plus habiles connoisseurs puissent s'y méprendre.

S'il est à propos d'écrire encore en latin.

Mais à quoi bon, dira-t-on, cette ressemblance de stile qui n'est qu'apparente, et qui laisse toujours lieu de douter de l'exacte conformité? J'avoüe que ce doute est fondé, et je suis persuadé que pour apprendre le latin, ce n'est point sur les latinistes modernes qu'il faut se mouler, mais sur les originaux. Cependant je répons que pour maintenir le goût de la latinité, il faut qu'il y ait toujours quelques maîtres qui en fassent une étude particulière, et qui la possèdent supérieurement. Or on ne peut bien posséder une langue, si on ne s'exerce à l'écrire, et personne ne voudra s'y exercer, si un tel exercice loin d'acquérir de l'estime, n'attire que du mépris. Ce n'est pas que tous ceux qui veulent apprendre assez de latin, pour se mettre en état de goûter les bons Auteurs, doivent aspirer à la gloire d'écrire aussi purement que Bembe, ou Sadolet: mais il faut du moins qu'ils soient instruits et dirigés par des maîtres d'une habileté consommée, qui leur fassent sentir dans la lecture des Auteurs le caractère, et le génie de la langue, et supléent par leurs instructions au défaut d'un exercice qui ne convient pas à tous. Mais si tout le monde se bornoit dans tout un pays à ne vouloir apprendre de latin qu'autant qu'il en faut pour entendre les Auteurs, comptez qu'on seroit bientôt au point de n'en plus connoître les beautés. et de ne point faire de différence entre les Commentaires de César, et les Chroniques de Sigebert de Gemblours.

Combien il importe de conserver le goût de la latinité.

Il importe cependant de conserver le goût de la bonne latinité. Le témoignage de dixhuit siècles prouve assez que César et Ciceron, Virgile et Horace, Tite-Live et Salluste sont de bons modèles. Je ne dis pas qu'il faille s'attacher à les copier servilement, et à ne faire que ce qu'ils ont fait. Ce seroit peine perdue; car on ne feroit pas mieux. Mais quelque sujet qu'on ait à traiter, quelque nouveauté, qu'on ait à produire, soit pour la matière, soit pour le plan, on ne peut mieux apprendre que d'eux à penser, et à écrire solidement, à proportionner le stile au sujet, à mettre chaque chose à sa place, à développer ses idées, à les exposer avec précision, et avec grace, à embellir la nature par des

agrémens qui ne sortent point de la nature. Les anciens n'ont pas épuisé toutes les formes, toutes les espèces possibles du vrai, et du beau; mais ils en ont pour ainsi dire fixé les limites; limites qui laissent un champ vaste aux productions nouvelles, et originales des grands génies, mais limites dont on ne peut sortir sans donner dans le faux. Lorsque dans une Académie de sculpture on étale aux yeux des jeunes artistes les plus beaux morceaux de l'antiquité Grècque, on ne leur dit pas de ne faire que ce qu'ils voient, mais de ne rien faire que dans le goût de ce qu'ils voient. Il en est de même des ouvrages d'esprit. Dante, Boccace, Petrarque, Arioste, Casa, Galilée ec, n'ont enrichi la littérature italienne de si beaux ouvrages, que parcequ'ils s'étoient nourris de la lecture des anciens. Ils ne sont devenus de parfaits modèles que parcequ'ils ont été de parfaits imitateurs. En vain auroient-ils trouvé dans la fécondité de leur génie, dans les révolutions de leur Patrie, dans les mœurs de leurs siècles, dans de nouvelles découvertes de Philosophie les plus riches matériaux; ils n'auroient pû en composer de si beaux ouvrages, s'ils n'eussent appris des anciens l'art de les mettre en œuvre. L'oubli de l'antiquité dans le dix-septième siècle fut suivi en Italie d'une extinction presque totale de littérature en tout genre. Au commencement du dix-huitième on est revenu aux anciens, et le goût s'est rétabli. C'est le siècle d'Auguste, ce sont les beaux siècles de la Grèce, qui ont formé le siècle de Louis XIV. Les Racine, les Molière, les Despreaux, les Bossuet, les Fenelon en font foi. On a cherché en d'autres tems à s'affranchir du joug de l'imitation. On a dédaigné de marcher sur les traces trop battuës des anciens; les beaux esprits ont voulu ouvrir de nouvelles routes, n'avoir qu'eux mêmes pour guides, et servir de guide aux autres. Y a-t-on beaucoup gagné? A-t-on réellement donné du neuf, soit en bien, soit en mal? N'est-on pas retombé dans l'affectation, dans les antithèses, dans les jeux de mots, dans les pensées alambiquées, dans les expressions guindées, forcées, en un mot dans les mêmes défauts où l'on étoit deja tombé en d'autres siècles pour avoir substitué le caprice à l'imitation? Car il faut bien remarquer que l'esprit humain est limité dans ses écarts, comme dans ses progrés. L'Auteur le plus jaloux de ne penser que d'après soi, se trouvera sans le savoir à la suite de ceux qui auront eu la même fantaisie avant lui. En vain le gracieux, le riant

Fontenelle a parsemé ses éloges des fleurs les plus charmantes. Elles n'ont pû adoucir la rudesse de ces pointes brillantes qui arrêtent l'ésprit à chaque instant. Il surprend à la première lecture, et fatigue à la seconde. Il y paroit plus attentif à se montrer lui même qu'à exposer le sujet qu'il traite. Cependant le suprême talent d'écrire est de faire oublier l'Auteur en faveur de l'ouvrage. Il faut qu'il trouve le sécret d'intéresser le Lecteur pour l'objet qu'il lui présente, qu'il l'y attache continuellement sans songer à le détourner pour se faire admirer lui même. Il est pourtant vrai que le stile précieux pourra trouver des admirateurs dans un tems où la réputation littéraire dépendra moins des connoisseurs que d'une foule de curieux, qui ne lisent que pour s'amuser, et qui par cela même sont censés ne connoître rien de mieux. Mais des hommes accoûtumés aux beautés solides des anciens, n'auront garde d'y renoncer pour courir après les faux brillans d'une imagination qui s'égare.

L'étude de l'antiquité doit donc être regardée comme une des plus fortes barrières qu'on puisse opposer à la dépravation du goût. Elle servira de préservatif aux écrivains médiocres, et mettra les grands génies en état de servir eux mêmes de modèles à la postérité. Il importe donc de conserver le goût de la bonne latinité dans une nation; et c'est ce qui ne se peut faire à moins qu'on ne s'y applique de bonne heure, et qu'on ait soin d'encourager par l'estime publique ceux qui s'y devoüent, et qui se mettent à même d'écrire en latin avec autant de pureté, et d'élégance que les modernes qui ont acquis le plus de réputation par cet endroit.

Mais dit-on encore; on trouve une foule de modernes qui passent pour avoir de beaux vers latins, et qui n'ont jamais réussi à faire un bon vers françois, marque certaine que ces vers latins qu'on estime, ne paroissent beaux, que parcequ'on n'est pas en état d'en juger: puisque ces mêmes écrivains ne réussissent point dans une langue où l'on peut apprécier leur mérite.

Est il donc bien vrai qu'il soit si aisé de réussir à faire des vers latins? Trouve-t-on beaucoup d'écrivains qui égalent les Fracastor, les Sannazare, les Vida? Le célèbre Muret imposa à Scaliger, en publiant, sous le nom d'un ancien, des vers de sa façon: mais il faut avoüer que peu de

gens seroient en état de faire des vers dans le goût de ceux de Muret.

Le peu de succés de quelques versificateurs françois dans leur propre langue, ne prouve pas qu'ils n'aient pû réussir en latin. On dit que Ménage, et Regnier Desmarais n'ont rien fait que de médiocre en françois: ils ont réussi en italien, langue vivante qui ne manque pas de bons juges. Seroit-ce que la langue françoise fut peut-être moins poëtique que l'italienne, ou la latine?

Le principal Auteur de l'objection paroit fournir lui même la réponse dans un de ses discours : *Nous nous sommes*, dit-il, *interdits nous mêmes insensiblement presque tous les objets, que d'autres nations ont osé peindre. Il n'est rien que le Dante n'exprimat à l'exemple des anciens : il accoutuma les Italiens à tout dire; mais nous comment pourrions-nous aujourd'hui imiter l'Auteur des Géorgiques, qui nomme sans détour tous les instrumens de l'agriculture? A peine les connoissons nous ec.* Cet Auteur se plaint des bornes étroites dans lesquelles la langue françoise se trouve resserrée par rapport à la poësie. Il n'est donc pas étonnant que des écrivains aient réussi en latin dans des genres où ils auroient échoué, s'ils eussent entrepris d'écrire en françois.

Il paroît même en général que les langues qui ont une certaine variété harmonique de tours, et de construction, facilitent par une sorte de liaison machinale le développement des pensées: un homme rumine un discours en latin, il a de ces pensées vagues, et confuses, qui ne sont point encore assez déterminées pour donner lieu ni au choix des expressions convenables, ni à l'arrangement d'une période: il se présente à l'esprit comme un commencement de phrase qui pourroit convenir, mais dont on a bien de la peine à trouver la suite, parcequ'on n'a pas les idées précises qu'il faudroit exprimer. Dans cet embarras c'est la langue même qui vient quelquefois au secours de l'écrivain, qui la possède supérieurement. La pensée obscure qu'il roule dans sa tête, lui présente quelques termes: ces termes se trouvent liés dans les auteurs de mille façons différentes, pour former les différens tours, dont la langue est susceptible. En se rappellant ces différens tours, on est quelquefois assez heureux pour trouver celui qui convient, c'est à dire celui qui renferme la pensée que l'on cherchoit, exprimée de la ma-

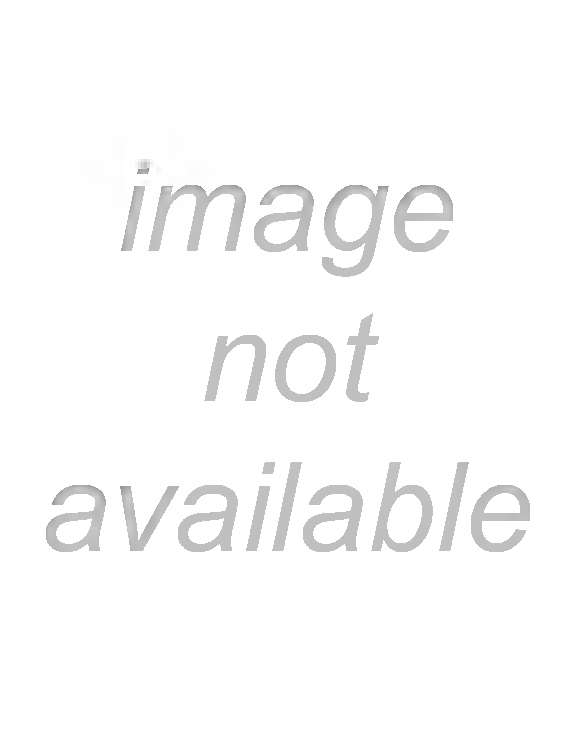
image
not
available

des arts, qu'on ne sauroit trop multiplier tout ce qui peut donner du plaisir. Or je pose en fait, que tout homme capable de goûter Virgile, ne pourra que trouver du plaisir dans la lecture de l'Antilucréce. Pourquoi-donc vouloir tarir la source d'un plaisir si innocent?

Mr. Rousseau ajoute (p. 248.). „ Les têtes se forment sur „ les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes. „ La raison seule est commune. L'esprit en chaque langue „ a sa forme particulière: différence qui pourroit bien être en „ partie la cause, ou l'effet des caractères nationaux; et ce „ qui paroit confirmer cette conjecture, est que chez toutes „ les nations du monde la langue suit la vicissitude des mœurs, „ et se conserve, ou s'altère comme elles.

La réflexion est philosophique; Sénèque l'avoit fait avant notre Auteur; elle fait le sujet d'une de ses plus belles lettres. Autre puissante raison pour initier les jeunes gens dans l'étude des langues anciennes. Bornons-nous au latin. *Les têtes*, dit l'Auteur, *se façonnent sur les langages*, *les pensées prennent la teinte des idiomes*. Si cela est vrai, quelle heureuse teinte d'esprit ne prendra pas un jeune homme dans la lecture des Anciens? Quelle netteté, quelle précision dans les Commentaires de César! mais en même tems quelle noblesse dans les sentimens, quelle élevation dans les pensées! La grande ame de César s'y montre à découvert. Il y parle des plus grandes affaires avec la plus grande simplicité; il semble que ce n'est point un fardeau pour lui de conduire des entreprises dont dépend le destin de l'Univers.

Quoi de plus important que de mettre de bonne heure un jeune homme à portée de recevoir par la lecture des plus grands Ecrivains les impressions les plus propres à élever l'ame, en lui faisant éprouver, et comme goûter la noblesse des sentiments dont elle est susceptible!

Plaçons ici cette autre réflexion de Mr. Rousseau. „ „ Résserrez-donc, dit-il (p. 131.), le plus qu'il est possi- „ ble le vocabulaire de l'enfant. C'est un très grand incon- „ venient qu'il ait plus de mots que d'idées, qu'il sache „ dire plus de choses qu'il n'en peut penser. Je crois qu' „ une des raisons pourquoi les paysans ont généralement l'es- „ prit plus juste que les gens de ville, est que leur diction- „ naire est moins étendu. Ils ont peu d'idées, mais ils les „ comparent très-bien.

Il est assez vrai que les enfans des villageois ont géné-

ralement le sens plus rassis que les enfans de bonne maison qu'on élève dans les villes. J'en ai cherché autrefois la raison ; je n'ai pas eu l'esprit de songer au plus, ou au moins d'étenduë du vocabulaire. Voici à quoi je me suis arrêté. Il m'a paru que les enfans des villageois sont menés plus sérieusement que les autres. Sitôt qu'ils sont en âge de penser et d'agir, on les assujettit à une vie laborieuse et réglée, à une suite d'operations, qui n'ont rien de relevé, mais qui ont pourtant une certaine liaison, qui oblige l'esprit à une suite réglée de combinaisons. Il faut que l'enfant même pâtre le troupeau, qu'il aille ramasser des brins de bois, qu'il aide suivant ses forces le père et la mère dans les fonctions de leur ménage. Dans tout ce qu'on lui fait faire, dans tout ce qu'il voit faire aux autres, il discerne aisément le bût qu'on se propose, et la convenance des moyens qu'on employe pour y parvenir. Cette suite méthodique d'opérations est bien propre à mettre une suite méthodique dans ses pensées. C'est un cercle d'idées très-resserré à la vérité, mais tout y est en ordre. Il n'en est pas de même des enfans d'une condition plus relevée. A l'âge où l'on fait travailler serieusement les villageois, on ne songe encore qu'à les amuser. Pour les amuser il les faut distraire, c'est à dire leur présenter une foule d'objets qui se succèdent sans aucune liaison, qui les tiennent toujours comme hors d'eux mêmes, et les accoutume à jouir plûtôt qu'à réfléchir. Les petits villageois sont quelque-fois dans la nécessité de s'evertuer, de mettre leur esprit a la torture pour trouver les moyens de pourvoir à quelque bésoin réel, de remédier à quelque inconvenient, et de remplir la tâche qu'on leur impose. Les autres ne sont presque jamais dans ce cas, ils jouent, il cassent, ils brisent, ils se dissipent, et violà tout.

On a soin dans la suite d'interrompre leurs amusemens par quelques études, et quelques pratiques de Religion. C'est ce que l'on fait de mieux à leur égard ; c'est une semence qui demeure couverte au commencement, mais qui ne manque guères de germer, et de produire des fruits en son tems. Cependant les enfans ne voyent point à quoi se rapportent les études qu'on exige d'eux ; ils ne conçoivent point quel rapport il y a par exemple entre la Grammaire, et la Magistrature, ou les autres emplois à quoi on les destine. Ils ne conçoivent pas mieux quelles sont les fonctions

attachées aux charges dont leurs parens sont revêtus, et qu' ils voyent exercer sous leurs yeux. Ne sachant ainsi le pourquoi ni de ce qu' ils font, ni de ce qu' ils voyent faire, ils sont hors d' état de se rendre aucune raison à eux mêmes de la conduite qu' on leur fait tenir. La disproportion qu' il y a entre le but, pour lequel on les élève, et l' état actuel de leurs connoissances ne leur permet guères de sentir l'ordre que l' on met dans la suite de leurs occupations, et cet ordre qu' ils ne connoissent point, ne sert que très peu pour mettre de la suite dans leurs idées. C' est ainsi que les petits villageois doivent l'emporter jusqu' à un certain âge pour la solidité sur les enfans de ville, dont l'enfance doit nécessairement durer plus long temps.

Mais passé un certain âge la chose change de face à l'égard d' un certain nombre; je dis à l' égard d' un certain nombre, car il en est qui, soit petitesse de génie, soit défaut essentiel d' éducation, ne quittent jamais leur premier esprit de frivolité, et ne font que lui substituer d' autres objets. Delà viennent ces hommes agréables, qui ne sont rien chez un peuple sage, qui sont tout chez un peuple corrompu. En vain chercheroit-on dans ces têtes légères quelques traits de justesse et de solidité; c' est une enfance continuée jusqu' à la vieillesse. Mais il en est d' autres dont la raison sagement cultivée se fortifie peu à peu par les connoissances, qu' ils acquièrent dans le cours de leur éducation. L' étenduë de leur vocabulaire, c' est à dire la multitude, et la variété de leurs idées les met à portée d' apercevoir un plus grand nombre de rapports entre les objets, de les déterminer avec plus de précision, de les combiner par consequent avec plus de justesse. Qu' est-ce que le bon sens des paysans, la finesse même qu'ils laissent entrevoir dans leurs petits intérêts, si on la compare à l' étenduë et à la justesse des vuës, que l' on remarque communement dans les personnes qui ont cultivé leur esprit par des études solides, et qui s' exercent dans les emplois de la vie civile? Ce seroit comparer la routine grossière d'un simple manouvrier à l'intelligence d'un habile Machiniste. Ce n'est point par le défaut des idées que l' on peut parvenir à perfectionner la raison; c' est par l ordre que l'on met dans ces idées.

L' étude de l' Histoire est aussi une de celles que Mr. Rousseau interdit aux enfans, et c' est toujours en suivant sa manière de raisonner; les enfans n' entendent pas tout

De l'Histoire.

dans l'Histoire, donc ils n'y entendent rien. Mr. Rousseau convient (p. 248.) que *si l'étude des langues n'étoit que celle des mots, cette étude pourroit convenir aux enfans.* Or le catalogue des noms des Rois, des Empereurs, des Pontifes, des Chefs des Nations, des Monarchies qui se sont succédé, ou qui ont existé parellelement, n'offre qu'un simple recuëil de mots; cette étude pourra-donc convenir aux enfans. *Mais que sert*, replique-t-il (p.258.), *d'inscrire dans leur tête un Catalogue de signes qui ne représentent rien pour eux? En apprenant les choses n'apprendront-ils pas les signes? Pourquoi leur donner la peine inutile de les apprendre deux fois?* C'est qu'il est plus aisé d'inscrire un catalogue de signes dans la tête d'un enfant, que dans la tête d'un homme avancé en âge; c'est que ces catalogues de signes qui se sont gravés, dès le plus bas âge, ne s'effacent presque jamais plus. Qu'un enfant ait appris, et bien retenu la suite des noms des Rois, des Empereurs ec., quelle facilité n'aura-t-il pas dans la suite en lisant les Auteurs originaux, à rapporter chaque événement à sa place, à ranger les faits dans leur ordre naturel, à saisir d'un coup d'œil les révolutions contemporaines des différens pays, pour en mieux connoître le rapport, et la liaison? *Les mots de l'Histoire ne sont pas l'Histoire* (p.261.). Je l'avouë; mais ce sont des préparatifs qui mettent un enfant à même d'entreprendre l'étude de l'Histoire avec plus de fruit. Ce n'est pas peine perduë.

„ On s'imagine, dit-il (p. 252.), que l'Histoire est à „ leur portée, parcequ'elle n'est qu'un recuëil de faits; mais „ qu'entend-on par ce mot de faits? Croit-on que les rap„ ports qui déterminent les faits historiques, soient si faci„ les à saisir, que les idées s'en forment sans peine dans „ l'esprit des enfans?

Ces rapports ne sont pas tous de la même nature; il en est de plus, et de moins faciles à saisir. Envain prétendriez-vous qu'un enfant vous suivit dans les sombres détours de l'artificieuse politique de Tibère, ou de Cromvvel, il n'y verroit rien; mais l'Histoire fournit une infinité d'événemens très-frappans, très-simples dans leurs causes, et dans leurs effets, par conséquent très-instructifs pour les enfans. Mr. Rousseau pour appuyer sa thèse rapporte l'avanture comique d'un enfant qui débita de très-bonne grace en sa présence le trait connu d'Alexandre à l'égard du médecin Phi-

lippe. Cet enfant admiroit plus que personne le courage d'Alexandre. Mais où voyoit-il ce courage ? C'est ce que le seul Mr. Rousseau sût tirer de lui. *Le pauvre enfant avoit pris une médecine, il n'y avoit pas quinze jours, il en avoit encore le dévoire à la bouche. Il admiroit Alexandre d'avoir avalé d'un seul trait un breuvage de mauvais gout, sans hésiter, sans marquer la moindre répugnance.... La mort, l'empoisonnement ne passoient dans son esprit que pour des sensations désagréables, et il ne concevoit pas pour lui d'autre poison que du séné.* Preuve que les enfans ne concoivent pas ce qu'ils paroissent le mieux entendre ; je ne doute pas du fait, puisque Mr. Rousseau le rapporte. Mais étoit-ce la faute de cet enfant, s'il n'avoit pas compris ce que sans doute on lui avoit mal expliqué ? Est-il donc si difficile de faire comprendre à un enfant ce que c'est que mort, et qu'empoisonnement ? Etoit-il impossible de lui expliquer, moyennant un détail bien circonstancié (car c'est ce qu'il ne faut pas épargner avec les enfans) la perplexité d'Alexandre qui se voyant malade, à la veille d'une bataille, souhaitoit ou guérir promptement, ou mourir plûtôt que tomber entre les mains des Perses : de lui exposer ensuite le trouble que dût lui causer la lettre de Parménion, et enfin de lui faire comprendre comment le parti qu'il prit d'avaler le breuvage, étoit un effet, partie de l'impatience causée par la perplexité où il se trouvoit, partie de la confiance qu'il avoit en un médecin, dont il avoit expérimenté depuis si long-tems l'attachement, et la fidelité ?

Je pourrois citer des traits frappans, et bien constatés, qui prouveroient que les enfans ont plus d'aptitude pour l'Histoire, que Mr. Rousseau ne leur en suppose ; qu'ils sont capables de pénétrer jusqu'à un certain point les rapports qui déterminent les faits historiques, de saisir la liaison des causes, et des effets, la ressemblance, et l'opposition des caractères, de sentir où ils se soutiennent, et où ils se démentent.

Sans aller si loin, ne suffit-il pas que tous les traits de l'Histoire qui forment des tableaux, soient à leur portée ? Quand ces traits ne feroient que les amuser, pourroit-on trop multiplier cette espèce d'amusement ? Mais ils font plus : ce sont des commencemens d'érudition, qui préparent les voies à une étude plus profonde : ce sont des sujets sur

lesquels ils peuvent commencer à exercer utilement la faculté de combiner des idées, c'est-à dire la faculté de raisonner, et il est rare qu'on n'en puisse tirer quelque instruction solide pour les mœurs. Rien de plus utile à cet égard que de leur montrer la vertu, et le vice en action, rien de plus propre pour leur faire sentir la beauté de la vertu, et la difformité du vice.

De la méthode d'étudier l'histoire. Des abrégés.

Mais il importe de ne pas se méprendre dans la méthode. Les petits abrégés, comme on l'a remarqué dans l'Encyclopédie, sont bons pour réveiller les idées qu'on a déja, ils ne valent rien pour ceux qui ont besoin d'en acquérir; les abrégés ne sont donc pas faits pour les enfans.

S'il faut commencer par l'Histoire de son Pays.

D'autres disent qu'il faut étudier, avant tout, l'Histoire de son Pays, parceque c'est celle qu'il importe le plus de savoir. Il est vrai que c'est l'Histoire qu'il faut savoir le mieux, mais il ne s'ensuit pas qu'il faille commencer par là. L'Histoire de quelque pays que ce soit, présente à chaque page des guerres, des traités de paix, d'alliance, de commerce avec les Etats voisins. Elle vous apprend ce que vous avez fait chez l'étranger, ce que l'étranger a fait chez vous. Pour juger du dégré de force, de richesse, de puissance d'un Etat, il faut le comparer aux autres Etats.

Les révolutions d'un pays ont été souvent amenées par les changemens survenus en d'autres pays. L'histoire n'est pas le tableau d'une chose absolue, et isolée, elle est, comme le monde, une suite de mutations rélatives à d'autres mutations. Vous ne sauriez donc bien concevoir la nature des événemens qui se sont passés chez vous, sans une connoissance suffisante des révolutions étrangères qui ont influé sur celles de votre Patrie. Rapportez toute autre histoire à celle de votre Nation; qu'elle fasse l'objet principal de vos recherches: cela est bien, mais mettez-vous en état de l'entendre, avant que d'entreprendre de l'étudier.

S'il faut commencer par l'Histoire moderne.

D'autres ont poussé l'innovation jusqu'à dire qu'il falloit renverser l'ordre des tems, en commençant par l'histoire moderne, et remontant à l'histoire ancienne. Ils se fondent sur ce que l'histoire moderne est celle qui nous intéresse davantage. Cette raison est bonne, mais elle prouve contre eux. L'histoire moderne nous intéresse plus que l'ancienne, parcequ'elle a plus d'influence sur le courant des affaires. Donc pour être en etat d'en profiter, il faut savoir

ce que c'est que les affaires: et c'est ce que les jeunes gens ne savent pas, faute d'expérience.

Je voudrois partager l'Histoire en quatre Epoques principales, laissant à part les sous-divisions. La première comprendroit toute l'Histoire ancienne jusqu'à la chûte de l'Empire d'Occident causée par l'inondation des Peuples barbares. Ce sont les loix, les moeurs, les usages que ces Peuples portèrent dans les différentes Contrées qu'ils occupèrent, qui ont interrompu en quelque sorte le cours de l'influence que devoient avoir les événemens de l'Histoire ancienne sur ceux des tems postérieurs. Leur arrivée fut l'Epoque de l'établissement d'un nouveau système qui changea la face de l'Europe. Division de l'Histoire en quatre Epoques.

La seconde Epoque seroit depuis l'inondation des Peuples Septentrionaux, jusqu'au tems où les Peuples d'Europe allèrent inonder l'Asie, c'est-à-dire jusqu'au tems des Croisades. L'établissement, et les révolutions des Peuples du Nord dans les différens pays qu'ils conquirent, méritent plus d'attention qu'on ne pense. C'est dans leurs moeurs, et dans leurs opinions qu'il faut chercher la source de certains usages, et de certains préjugés, qui dominent encore à présent même chez les Peuples les plus policés. Le système des choses seroit un énigme, à quelques égards, pour un Philosophe qui ne remonteroit pas à cette source. Le gouvernement original de ces Peuples étoit une Aristocratie informe, où des Militaires sans discipline avoient en commun l'autorité de faire des loix, et retenoient en particulier le pouvoir d'y désobéir. Ils se croioient faits pour ne dépendre du Chef, qu'autant qu'ils vouloient, et pour traiter leurs sujets comme ils vouloient. C'étoit l'esprit féodal avant l'institution des Fiefs, des Grands sans frein, des Chefs sans autorité, des Peuples sans liberté.

La troisième s'étendroit depuis le tems des Croisades, c'est-à-dire depuis le onzième siècle jusqu'à la découverte de l'Amérique. Le comble des maux causés par l'Aristocratie informe, dont nous venons de parler, excita quelques lueurs d'une plus saine politique, qui à la faveur des Croisades s'établit en quelques contrées de l'Europe. C'est l'origine de plusieurs institutions, qui ont encore lieu maintenant. D'ailleurs le onzième siècle paroit être l'Epoque où plusieurs Familles regnantes, et plusieurs Etats qui subsistent aujourd'hui, semblent avoir pris leur consistance.

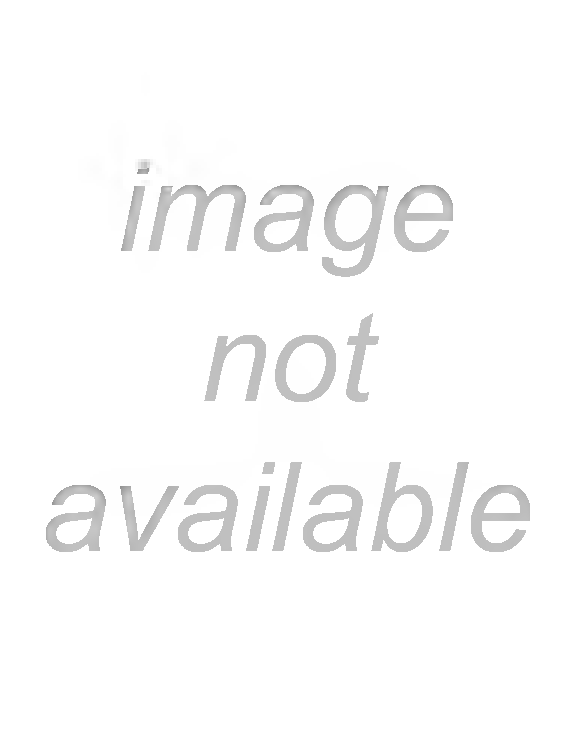
image
not
available

coutume de raisonner sur les découvertes de l'Astronomie. Dites à bien des gens que les montagnes de la Lune sont plus hautes que celles de la Terre, vous les voyez qui rient, et vous demandent d'un ton ironique, si vous y avez été. Ils ne conçoivent pas qu'on puisse savoir ce qu'il y a dans la Lune, tandis qu'on ignore une infinité de choses, qui se passent sous nos yeux. Ces honnêtes gens ne savent pas que ce n'est ni la proximité, ni la distance locale des objets qui les approche, ou les éloigne de nos conceptions, que c'est uniquement la suffisance, ou le défaut des moyens que nous avons pour les connoître, et pour en juger. J'ignore ce qui se passe aujourd'hui dans la maison de mon voisin, qui habite sous le même toit; et je sais ce qui se passoit il y a près de deux mille ans dans la maison de Ciçeron, que sa mère, par exemple, bonne ménagère, avoit la précaution de sceller les bouteilles qu'on vuidoit, en les remettant avec les autres, de peur qu'il ne prit envie aux domestiques d'en décoiffer quelques unes, et de dire que c'étoit de celles qu'on avoit vuidées. C'est dans les lettres mêmes de Ciceron que l'on trouve cette particularité. Les affaires de l'Etat se décidoient à Athénes, et à Rome dans l'assemblée du peuple. Le secret ne pouvoit être gardé. Les Historiens contemporains étoient donc bien instruits de ce qu'ils écrivoient, au lieu que maintenant les affaires publiques se traitent dans des Conseils, d'où, pour l'ordinaire, il ne transpire rien, de sorte qu'à bien des égards on est à portée d'être mieux instruit des intérêts politiques des anciennes Républiques, que de l'état présent des affaires de l'Europe.

De l'Histoire Sainte.

Mais il est une autre Histoire qu'on ne peut se dispenser de faire connoître aux enfans, Histoire, dont il est étonnant que Mr. Rousseau ait méconnu l'excellence et l'utilité: c'est l'Histoire Sainte, le seul livre qui fournisse des leçons également proportionnées aux plus sages, et aux plus simples, où les prémiers trouvent les lumières d'une sagesse supérieure à toute Philosophie, les autres des instructions solides, qui leur donnent l'intelligence dont ils ont besoin pour se conduire. C'est ce livre divin qui nous apprend à entendre le langage des Cieux qui publient la gloire du Créateur. La Majesté de l'Etre Suprême, sa puissance, sa Divinité s'y annoncent par la grandeur de ses œuvres. L'Univers qui sort du néant, la Terre abymée sous les eaux du

déluge, la Mer qui s'ouvre, le Soleil arrêté dans sa course, semblent montrer la main du Tout-puissant suspendue sur toute la nature, main redoutable, et bienfaisante qui lance la foudre, et qui répand la lumière, qui abaisse l'homme devant son Créateur par le spectacle étonnant de ses merveilles, et qui l'éléve à lui par les sentimens de confiance, et d'amour que sa providence lui inspire. D'un autre côté quelle lecture plus admirable pour un Philosophe, plus charmante, plus instructive pour des enfans, que toute la suite de l'Histoire du Peuple de Dieu? Quelle abondance, quelle variété d'événemens! Quel mélange de grandeur et de simplicité dans la vie des Patriarches! Jamais l'homme ne fut peint avec plus de vérité. Les mouvemens de la simple nature s'y developpent comme d'eux mêmes, et s'y représentent par les traits qui les caractérisent tels qu'ils sont, sans altération, sans contrainte, sans déguisement. L'Ecrivain profane qui a le mieux réussi dans ce genre, le divin Homère n'approche pas de ce caractère de candeur. La richesse de sa poësie en rélevant tout ce qu'il peint, y imprime toujours quelque teinte du feu de son enthousiasme, quelque couleur étrangère qui n'est pas dans le fond même de la chose. Dans l'Historien sacré c'est la nature qui parle, qui agit; dans Homère c'est le Poëte qui peint la nature. Toutes les objections que fait l'Auteur contre l'étude de l'Histoire tombent à l'égard de celle-ci. Ces objections se réduisent à la difficulté de saisir les rapports qui déterminent les faits historiques. Ces rapports dans l'Histoire Sainte sont de la dernière simplicité. Les enfans les conçoivent aisément; ils y apprennent de plus à aimer Dieu, et à le craindre; ils y apprennent à reconnoître, et à démêler les dispositions foncières, et primitives du coeur humain. Quelle source de sagesse, et de pieté!

De la Géographie.

La Géographie a un rapport essentiel à l'Histoire. Aussi l'Auteur ne manque pas de la proscrire de son plan d'éducation. Il diroit d'assez bonnes choses sur ce sujet, s'il n'outroit tout ce qu'il dit: „ En quelque étude que ce puis„ se être (p. 250.), sans l'idée des choses représentées „ les signes représentants ne sont rien. On borne pourtant „ toujours l'enfant à ces signes, sans jamais pouvoir lui fai„ re comprendre aucune des choses qu'ils représentent. En „ pensant lui apprendre la description de la Terre, on ne lui „ apprend qu'à connoître des cartes. On lui apprend des

„ noms de Villes, de Pays, de Rivières qu'il ne conçoit pas
„ exister ailleurs que sur le papier où on les montre.... Je
„ pose en fait qu'après deux ans de sphère, et de cosmo-
„ graphie il n'y a pas un seul enfant de dix ans, qui sur
„ les règles qu'on lui a données, sût se conduire de Paris
„ à Saint Dénis.... Voilà ces Docteurs qui savent à point
„ nommé, où sont Pekin, Ispahan, le Mexique, et tous les
„ Pays de la Terre.

L'Auteur dit que les enfans (et il parle d'enfans de dix ans) ne conçoivent pas que les Pays, les Villes, les Rivières dont ils apprennent les noms, existent ailleurs que sur le papier, où on les leur montre. Cela me paroît extraordinaire, et j'avouë que je n'y entens rien.

Que la vuë d'un globe, ou d'une mappemonde ne suffise pas pour donner à un enfant une idée juste du globe terrestre, qu'il ne conçoive pas comment il doit rapporter la carte qu'il a sous ses yeux, à la terre qu'il a sous ses pieds, c'est ce que j'accorde sans peine. Mais il ne suit pas de là qu'il soit inutile de lui apprendre à connoître la carte. Qu'un enfant ait sa mappemonde bien gravée dans la tête, il viendra un tems où il saura comment la mappemonde représente le globe terrestre; dès ce moment, et sans autre étude il saura rapporter sur la surface du globe terrestre, les Pays, les Villes, les Rivières que son imagination lui représentera tracées sur la carte, et la position qu'ils y occupent, lui fera comprendre aussitôt quelle est leur véritable position sur le globe.

L'Auteur pose en fait, qu'après deux ans de sphère, et de cosmographie, il n'y a pas un seul enfant de dix ans, qui sur les règles qu'on lui a données, sût se conduire de Paris à Saint Dénis: chose dont je ne doute nullement; et comme s'il eut tout prouvé, il conclut d'un ton ironique: „ Voilà les Docteurs qui savent à point nommé où est Pe-
„ kin, Ispahan ec.

Je ne vois pas ce qu'une promenade de Paris à Saint Dénis peut avoir de commun avec un cours de Sphère, et de Cosmographie. Je crois qu'on ne consulte guères les dégrés de latitude, et de longitude pour une si petite course, et qu'on ne la dirige point sur les mêmes principes qu'un voyage en Chine, ou au Mexique; c'est une affaire de Topographie, plus que de Cosmographie. Le plus habile Cosmographe pourroit s'y méprendre. Deux chemins abou-

tissans à un angle fort aigu suffiront pour l'embarasser, faudra-t-il qu'il prenne ses instrumens, ou qu'il consulte les tables pour savoir s'il doit prendre à droite ou à gauche? Un enfant peut avoir acquis des connoissances utiles en fait de Géographie sans être à même de se conduire d'une Ville à l'autre.

Je suis pourtant bien éloigné de penser qu'un cours formel de Géographie soit à la portée des enfans. Il faut d'abord distinguer la Géographie scientifique, telle qu'est celle de Varenius, perfectionnée par Newton, de la Géographie historique, qui consiste à reconnoître sur la carte les lieux dont il est parlé dans l'Histoire. La première qui comprend la Cosmographie, suppose beaucoup de connoissances de Géométrie. Les abrégés qu'on en donne à la tête de plusieurs livres, ne sont pour la pluspart que de belles inutilités; on perd beaucoup de tems à les étudier, on ouvre ensuite des livres tant soit peu plus profonds, et on n'y entend rien. Pour savoir quelque chose, il faut recommencer à nouveaux fraix; il n'est pas de même de la Géographie historique; on ne sauroit en contester l'agrément, et l'utilité. Les enfans réconnoîtront avec plaisir sur la carte les endroits dont ils entendent parler dans l'Histoire; ils seront charmés de suivre Alexandre, et Annibal dans leurs expeditions: la suite des lieux, et la suite des événemens se lieront mutuellement à la faveur l'une de l'autre par l'identité de l'impression. L'Histoire rendra la Géographie plus intéressante, et la Géographie prêtera plus de clarté à l'Histoire. Par ce moyen on parvient bien plus surement, et plus facilement à faire apprendre aux enfans la position des lieux sur la carte, qu'en les y appliquant par une étude suivie comme on a coutume de le pratiquer. Une longue liste de noms inconnus ne sauroit les intéresser; au lieu qu'ils s'y arrêtent avec plaisir à mésure que l'Histoire les amène sous leurs yeux.

Mais avant que de faire usage des cartes particulières rélatives à l'Histoire, il faut avoir eu la précaution de donner aux enfans une idée succinte de la mappemonde pour les mettre en état d'y rapporter la carte dont on doit se servir, et de reconnoître quelle est la position, et l'étendue du Pays qu'on va parcourir à l'égard du reste de l'Univers. Rien de plus aisé que de rendre agréable à un enfant cette étude préliminaire. L'enfant sait, par exemple, que son

père a voyagé en France, en Espagne, en Angleterre; avec quelle avidité n'écoute-t-il pas le récit de ses aventures en différentes Villes! Quel plaisir ne lui fera-t-on pas à lui montrer ces Villes sur la carte! Il aime le caffé, le sucre ec., on lui fait voir les endroits d'où on les tire ec.

Les cartes ne doivent être ni trop chargées ni trop nuës. Une carte trop remplie cause de la confusion, une carte trop nuë ne sert de rien. En voulant trop simplifier on se prive de plusieurs points de comparaison, qui facilitent l'étude de la Géographie, loin de la rendre plus embarassée. Une Ville sur un fond tout uni ne présente à l'esprit qu'un point isolé, où on ne conçoit rien; une Ville rapportée à d'autres Villes donne des idées: toutes nos connoissances sont fondées sur des comparaisons. Il faut que les chaînes des Montagnes, les Fleuves principaux, les limites soient bien marqués. C'est un inconvenient qu'un enfant qui a la carte de la France sous les yeux, ait peine à distinguer l'Espagne des Mers qui l'environnent de côté, et d'autre.

De la Géométrie.

Revenons pour un moment à la reforme proposée par Mr. Rousseau dans l'étude de la Géométrie. „ J'ai dit (p. 378.) „ que la Géométrie n'étoit pas à la portée des enfans; mais „ c'est notre faute. Nous ne sentons pas que leur méthode n'est point la notre, et que ce qui devient pour nous „ l'art de raisonner, ne doit être pour eux que l'art de „ voir. Au lieu de leur donner notre méthode nous ferions „ mieux de prendre la leur... Faites des figures exactes, „ combinez-les, posez-les l'une sur l'autre, examinez leurs „ rapports, vous trouverez toute la Géométrie élémentaire en „ marchant d'observation en observation, sans qu'il soit que„ stion ni de définitions, ni de problèmes, ni d'aucune autre „ forme de démonstration que la simple superposition. Pour „ moi je ne prétens point apprendre la Géométrie à Emile, „ c'est lui qui me l'apprendra, je chercherai les rapports, et „ il les trouvera; car je les chercherai de manière à les lui „ faire trouver. Par exemple, au lieu de me servir d'un „ compas pour tracer un cercle, je le tracerai avec une pointe au bout d'un fil tournant sur un pivot. Après cela quand „ je voudrai comparer les rayons entre eux, Emile se mo„ quera de moi, et il me fera comprendre que le même fil „ toujours tendu ne peut avoir tracé des distances inégales.

Faire des figures exactes, les combiner, les poser l'une sur l'autre, en examiner les rapports par des recherches qui

mettent Emile à portée de les trouver lui même; rien de plus avantageux. Supprimer toute la suite des définitions, des propositions, des démonstrations, c'est en quoi l'Auteur a visiblement tort: je dis qu'il a tort; car assurément ce n'est qu'à tort qu'on peut blâmer une méthode, qui a produit d'aussi grands Géomètres, et en aussi grand nombre que ceux qui ont existé, et qui existent encore aujourd'hui. La bonté d'une méthode se connoît par les effets.

D'ailleurs ces deux méthodes loin d'être opposées, s'éclairent mutuellement. Des observations dans le goût de celles de Mr. Rousseau serviront à mieux faire comprendre les définitions; et les définitions à leur tour serviront à diriger l'observation. C'est à la réunion de cette double méthode d'art, et d'observation méchanique que s'est sur tout attaché Mr. de la Chapelle dans sa Géométrie. Vvolf, et d'autres ne l'ont pas négligée. Un homme très estimable, qui a été disciple de Rondelli, m'a dit que cet habile Professeur de Bologne se servoit toujours d'exemples sensibles, et amusans pour faire concevoir ses démonstrations. Falloit-il diviser un cercle? C'étoit un gateau, qu'il s'agissoit de partager ec. C'est apparemment la méthode, qu'on avoit employée pour instruire le jeune Géomètre de Turin, dont parle Mr. Rousseau, qui avoit appris à juger des rapports des surfaces par des gaufres isopérimétrés.

Il ne faut donc point abandonner la méthode scientifique; mais on peut y joindre utilement la méthode d'observation recommandée par l'Auteur. Il ne faut que du bon sens pour sentir combien il est utile d'éclaircir par la pratique ce que l'on a démontré par la théorie, et de montrer à un enfant par des opérations amusantes, et instructives l'usage des vérités qu'on lui enseigne, et les avantages qu'on en peut retirer.

Quant aux méthodes particulières d'apprendre la Géométrie élémentaire synthétique, on peut les réduire à trois principales. La première est celle d'Euclide. Je comprens sous ce nom tous les élémens où l'on a suivi à-peu-près le même ordre, et où l'on n'a fait autre chose que transposer, supprimer, ou ajoûter quelques propositions, simplifier des démonstrations ec. La seconde est celle d'Arnaud. Elle consiste surtout dans la progression du simple au composé, des lignes aux angles, des angles aux surfaces ec. Tels sont les élémens de Varignon, de Sauveur, de Malézieu, ou du Duc

de Bourgogne, de la Caille ec. La troisième est celle de Mr. Clairaut. Elle consiste à développer les propositions de Géométrie à peu-près dans l'ordre que le besoin, et le progrès naturel des connoissances peuvent les avoir amenées. C'est une imitation de l'invention. Toutes ces méthodes ont leur avantage. La première est vantée par la rigueur des démonstrations. La seconde par l'ordre, et l'universalité des théorèmes, dont une infinité de propositions se déduisent comme autant de corollaires. On y apprend à réduire à un même principe tout ce qui peut être déterminé par ce principe, et à embrasser ainsi un plus grand nombre d'objets sous le même point de vuë: ce qui peut contribuer à donner plus de justesse, et d'étenduë à l'esprit. La troisième paroit plus propre à réveiller, ou à nourrir l'esprit d'invention.

C'est aux Géomètres à décider laquelle dans la pratique est préférable à tous égards. On dit que les Anglois s'attachent beaucoup à Euclide; c'est d'abord un préjugé avantageux. La rigueur des démonstrations paroît être un mérite essentiel, et comme le caractère distinctif de la Géométrie. On ne sauroit donc s'y attacher trop scrupuleusement. Il est vrai qu'on ne peut s'empêcher de remarquer une sorte de désordre dans Euclide. Mais quelques Géomètres y ont remédié en partie par la transposition de plusieurs théorèmes sans altérer essentiellement l'ordre de chaque livre en particulier. Mais si Euclide a négligé l'ordre systématique des notions abstraites de lignes, d'angles, de surfaces, il n'a pas négligé l'ordre naturel, ou l'enchaînement des vérités. Toutes les propositions y ont un rapport essentiel à celles qui les précèdent, et à celles qui les suivent. L'esprit guidé de conséquence en conséquence y contracte une heureuse habitude de justesse, et de précision. Les différens exemples de constructions, où l'on employe indifféremment les lignes, les triangles, les angles ec., font voir à un jeune élève, comment on doit se prévaloir au besoin de tous les matériaux que son esprit lui fournit, pour parvenir à la découverte des vérités qu'il ignore. Enfin on est sûr que les élémens d'Euclide contiennent tout ce qu'il faut savoir pour pénétrer ce que les Mathématiques ont de plus relevé en fait de synthétique. Un jeune homme qui a bien appris les trois, ou quatre premiers livres d'Euclide, ne sait pas beaucoup de Géométrie; mais du moins il sait bien ce qu'il sait, et n'aura plus à revenir sur ses pas, s'il lui prend envie d'avan-

cer. Je demandai un jour au célèbre Eustache Manfredi, quel livre il m'auroit conseillé pour les premiers élémens de Géométrie: *Non si diparta dal Tacquet*, me dit-il en propres termes. Les méthodes d'Arnaud, de Varignon ec. sont aussi conseillées par de très-habiles maîtres. Celle de Sauveur qui est dans le même goût, et qui avoit servi au Prince Eugène, est louée dans l'Encyclopédie, et on la conseille aux militaires. Il faut surtout consulter le génie de l'élève au quel on apprend les Mathématiques, et le but qu'on se propose en les lui faisant apprendre.

Pensées de Bacon sur l'étude, et la lecture, accompagnées de quelques réflexions.

Je ne puis mieux terminer cet Article que par les sages remarques de Bacon sur l'étude, et la lecture: je prendrai la liberté d'y joindre quelques réflexions relatives à l'usage dont elles peuvent être dans l'éducation de la jeunesse.

On peut retirer trois avantages, dit Bacon (1), de l'étude et de la lecture, le plaisir de savoir, la facilité de bien parler, la capacité pour les affaires. Mais il y a des excés à éviter. La retraite est ce qu'il y a de plus favorable au plaisir de la contemplation: c'est abus de s'y livrer au préjudice des devoirs de son état. Employer à la lecture le tems qu'on devroit donner aux affaires, c'est une belle paresse si l'on veut, mais c'est paresse.

Je ferai ici une réflexion. Il est peu d'hommes si occupés qui n'aient des momens de solitude volontaires, ou forcés, quand ce ne seroit que par la nécessité du repos. Rien n'est alors plus avantageux que de trouver dans la lecture, et dans la réflexion un délassement utile, propre à redonner de nouvelles forces à l'esprit. Nul poids plus accablant que celui d'un esprit fatigué qui retombe sur lui même. Combien de gens qui cherchent à se fuir plus encore que le monde ne les fuit, qui ne peuvent se supporter vis-à-vis d'eux mêmes, faute d'avoir contracté l'habitude de lire, et de penser. Il faut donc tâcher d'inspirer le goût de la lecture aux jeunes gens. C'est une belle spéculation de pretendre conduire les enfans dans tout le cours de leurs études en les amusant toûjours. Les études les plus néces-

(1) *Studia, et lectiones librorum, aut meditationum voluptati, aut orationis ornamento, aut negotiorum subsidio inserviunt. Usus eorum quatenus ad voluptatem, in secessu et otio imprimis percipitur.... Temporis nimium in lectione, et studiis terere, speciosa quædam socordia est.* Serm. fid. de stud., et lect. Libror.

saires sont laborieuses et assujetissantes. On peut diminuer la contrainte, mais on ne peut l'éviter entiérement, sans quoi point de progrés solide à espérer. Ce n'est donc guéres par le moyen de ces sortes d'études qu'on peut parvenir à inspirer le goût de la lecture aux enfans, mais on y réussira par des lectures amusantes et instructives, qu'on se gardera bien de leur proposer comme une partie de leurs études (ce nom seul pourroit tout gâter), mais plûtôt comme une recompense de leur application à l'étude. Des traits d'histoire choisis, les relations curieuses de quelques voyageurs, des dialogues, des suites d'estampes, de medailles, de raretés de différens genres, de curiosités naturelles ec. pourront servir à cet usage.

Mais pour tirer de ces différentes pièces le profit qu'on en peut attendre, il faut y mettre un certain ordre, et faire en sorte que tous ces hors d'oeuvre dirigés par un homme expérimenté se lient, et se rapportent au bût général de l'éducation. Sans cette attention il est à craindre qu'une trop grande variété d'objets, et d'idées mal assorties ne produise de la confusion dans la tête d'un jeune homme, et ne l'accoutume à se repaître d'un amas informe de connoissances superficielles, entassées sans choix et sans méthode, qui semblables aux ornemens gothiques n'embelissent que pour défigurer. C'est orner l'esprit aux dépens de la justesse, et de la solidité, dont l'acquisition est pourtant le fruit le plus précieux de l'étude et des lettres. Il vaut encore mieux qu'une tête soit vuide que mal remplie; or on la remplit mal, soit en y mettant de mauvaises choses, soit en y amassant confusement de bonnes choses.

D'ailleurs ces sortes d'exercices qui ne sentent point l'étude, sont très-propres à réveiller la curiosité des enfans, qui ne manquent pas de faire mille questions sur les objets, qu'on leur présente. Dans ces momens précieux un mot placé à propos fera plus d'effet qu'une longue instruction. L'enfant ne vous croit occupé qu'à satisfaire sa curiosité; cependant sans s'en appercevoir, il apprend avec vous à raisonner sur les objets que vous lui présentez, à les comparer, à former des combinaisons, à lier les principes pour en tirer des conséquences.

L'étude, et la lecture servent en second lieu, dit Bacon(1),

(1) *Quatenus ad orationis ornamenta, in sermone tam familiari*

à donner du relief au talent de la parole. Ce talent s'exerce soit dans les discours d'appareil, soit dans les entretiens familiers. L'affectation est l'abus qu'on doit éviter avec plus de soin.

Un beau parleur s'annonce toujours heureusement. C'est un talent qui relève toûjours le mérite, et en tient lieu quelque-fois. On ne sauroit être trop en garde contre les surprises d'un discours trop éblouissant. Mais ce talent ne réussit que quand il est naturel. Rien de plus ridicule que l'affectation à vouloir paroître beau parleur. Envain vous étalez les plus belles phrases, les expressions les plus choisies; l'art que vous y mettez, vous decèle; on sent à l'effort que vous faites pour les assembler, qu'elles ne coulent pas de source. Vous blessez l'amour propre de ceux qui vous écoutent, en laissant appercevoir que vous voulez les surprendre. Loin de gagner leur confiance, vous les prévenez contre vous même. Le meilleur parti est de s'étudier à parler nettement et judicieusement. Ce n'est pas le moyen de se faire admirer des sots, mais c'est le moyen de plaire aux gens sensés, et de ne déplaire à personne. Ce talent qui n'est pas refusé aux génies même le plus bornés, dépend en grande partie de la première éducation. Voulez-vous qu'un enfant apprenne à parler avec justesse et précision, accoutumez-le à concevoir nettement ce qu'il doit dire, et à le dire naturellement sans effort et sans apprêt. La lecture formera son langage à l'exactitude, et l'usage du monde y ajoutera l'agrément. Il ne faut point qu'un jeune homme s'étudie à mettre de l'esprit dans ce qu'il dit. Qu'il conçoive bien ce qu'il veut dire, et qu'il le dise simplement: s'il a de l'esprit, l'esprit paroîtra sans qu'on le cherche, et paroîtra à propos; s'il n'en a pas, en vain le cherchera-t-il. L'esprit ne viendra point, et les efforts qu'il fera pour en montrer, ne feront que dévoiler son impuissance. Les livres qui petillent d'esprit, ne sont donc pas faits pour les jeunes gens. Ce n'est qu'avec beaucoup de précaution qu'on leur mettra entre les mains les Fontenelle, ou autres livres écrits dans ce goût. Les Bossuet, les Fenelon, les Fleuri, les Rollin ec., voilà des Auteurs qui parlent naturellement, et qui parlent bien.

quam solemni locum habet.... iisdem ad ornatum mollius abuti, affectatio mera est, quæ se ipsam prodit.

Je reviens à Bacon (1). Quant aux affaires, la lecture et l'étude fournissent des secours pour les entreprendre et les conduire avec plus de jugement, et de maturité. Ceux qui n'ont que de l'expérience, peuvent réussir dans l'exécution, et dans les détails; mais les connoissances ne sont pas inutiles pour les vues générales, et la conduite des grandes affaires. Il ne faut pourtant pas vouloir toujours décider par les règles de l'art; cela sent l'école, et ne réussit pas. L'étude aide la nature; l'expérience perfectionne l'étude. Les préceptes de l'art son trop généraux, s'ils ne sont déterminés par l'experience.

Les maximes générales sont bonnes sans doute; mais s'il ne falloit que cela, on seroit bientôt au faîte de la prudence. L'essentiel est de savoir faire une application convenable des maximes aux cas particuliers. Il me semble que les maximes générales peuvent être comparées à la boussole. Celle-ci sert à diriger le Pilote; mais si le Pilote croioit n'avoir autre chose à faire, qu'à tenir roidement la route marquée par la boussole, souvent il iroit donner dans les bancs, ou dans les écueils. Tout consiste à savoir se détourner à propos sans perdre de vuë le point, où l'on doit tendre.

Ajoutons qu'il est deux sortes d'avantages que l'on peut retirer de l'étude, et qu'il importe extrêmement de bien distinguer. Le premier est, d'orner simplement son esprit par les connoissances que l'on acquiert; le second de former la manière de penser par l'exercice des facultés intellectuelles, et de leur donner par ce moyen plus de force, et d'étenduë. Il est un certain nombre de connoissances qui sont absolument nécessaires; les autres sont quelque-fois utiles, et toûjours estimables; mais une fois qu'un homme a acquis les lumières qui lui sont nécessaires pour se conduire dans sa carrière, ce n'est pas le plus ou le moins de connoissan-

(1) *Quatenus vero negotiorum subsidium, huc spectat, ut accuratiore judicio res et suscipiantur, et disponantur. Etenim homines rerum gerendarum gnari, ad negotia exequendi idonei fortasse sunt, et in specialibus judicio non malo utuntur. Verum consilia de summis rerum, eorumque inventio et administratio recta felicius a litteratis promanat .... de rebus autem ex regulis artis judicare, scholam omnino sapit, nec bene succedit. Naturam litterae perficiunt, ab experientia autem ipsae perficiuntur .... Litterae generalia nimis praecipiunt, nisi ab experientia determinentur.*

ces, qui décide du plus ou de moins de mérite et de capacité; c'est la manière de penser, la supériorité des vuës, l'aptitude à faire l'usage convenable des connoissances acquises, qui rend un homme incontestablement supérieur à l'autre. Combien de Géomètres aujourd'hui, qui ont plus de connoissances de Mathématique que n'en avoit Galilée? Sont-ils pour cela aussi grands Géomètres que Galilée? Folard avoit plus de connoissance relatives à l'art militaire, que Turenne; mais quoique Folard ait passé pour bon Officier, il y a lieu de douter qu'il eut été aussi grand Capitaine que Turenne. C'est donc moins sur les connoissances, que sur la façon de penser, qu'un sage Instituteur doit porter ses vuës et ses attentions: il s'agit moins d'orner l'esprit que d'exercer convenablement les facultés de l'esprit. C'est tout le contraire de ce qui se pratique ordinairement.

Les esprits fins, ajoute Bacon (1), font peu de cas des lettres (seroit-ce, parceque, selon la remarque de Mr. de la Rochefoucant, l'usage de la finesse est la marque d'un petit esprit), les simples en sont éblouis, les sages savent s'en servir. Les arts, et les sciences ne montrent point quel doit être leur véritable usage relativement à la société. C'est l'affaire d'une prudence supérieure, qui s'acquiert par l'observation.

(2) Il ne faut lire ni pour tout critiquer, ni pour tout adopter, ni pour étudier la leçon du jour à étaler dans les conversations; mais il faut peser ce qu'on lit, dans la vuë de s'instruire, et faire usage de son jugement en lisant.

(3) Il y a des livres qu'il suffit de lire par lambeaux; il en est qu'on doit lire d'un bout à l'autre, mais sans trop s'y arrêter: il en est, mais peu, qu'on ne sauroit trop lire, et trop étudier.

(1) *Callidi litteras contemnunt; simplices admirantur; prudentes opera earum, quantum par est, utuntur. Neque enim litterae verum sui usum satis edocent; sed ea res prudentia quaedam est, extra eas et supra eas sita, observatione tantum comparata.*

(2) *Libros non legas animo contradicendi, et disputationum prelii concertandi, neque rursus omnia pro concessis accipiendi, aut in verba Auctoris jurandi: neque denique in sermonibus te venditandi; sed ut addiscas, ponderes, et judicio tuo aliquatenus utaris.*

(3) *Libri quidam per partes tantum inspiciendi; alii perlegendi quidem, sed non multum temporis in iis evolvendis insumendum; alii autem pauci diligenter evolvendi, et adhibita attentione singulari.*

(1) La lecture instruit ; la dispute donne de la promptitude et de la facilité ; l'attention à écrire et à noter soulage la mémoire.

(2) L'histoire donne des leçons de prudence ; la lecture des Poëtes fournit des pensées ingénieuses ; les Mathématiques rendent l'esprit plus subtil, plus exact ; la Philosophie naturelle plus profond ; la morale plus grave ; la Rhétorique et la Dialectique plus propre aux discussions.

Bacon (3) ajoute encore, que l'esprit n'a presque point de défaut, qu'on ne puisse venir à bout de redresser par quelque étude convenable ; de même que certains exercices gymnastiques servent de remède à certaines infirmités, ou indispositions corporelles.

(4) S'agit-il d'un esprit volage, léger, inapliqué ? Les Mathématiques contribueront à le fixer. Car dans les autres sciences on se flatte quelque-fois de comprendre ce qu'on n'entend qu'à demi ; on se contente de quelques notions superficielles, qui ne demandent que peu d'attention, et on croit avoir tout fait. Au lieu que dans une démonstration de Géométrie, l'on n'entend rien, si l'on n'entend tout. Il faut nécessairement que l'esprit se fixe sur toutes les parties de la démonstration, pour les lier, et les embrasser ensuite sous un seul point de vuë.

Bacon (5) propose la méthode et les consultations des Jurisconsultes aux esprits dénués de souplesse et d'une certaine facilité à passer d'une chose à l'autre, et à tirer de

(1) *Lectio copiosum reddit et bene instructum ; disputationes et colloquia promptum et facilem ; scriptio autem et notarum collectio perlecta in animo imprimit et altius figit.*

(2) *Historiarum lectio prudentes efficit ; Poetarum ingeniosos ; artes mathematicae subtilitatem donant ; naturalis philosophia judicium profundum parit ; moralis gravitatem quandam morum conciliat ; Dialectica et Rhetorica pugnacem reddunt, et ad contentionem alacrem.*

(3) *Quin et vix occurrit in intellectu impedimentum aliquod insitum, aut naturale, quod non studio quopiam idoneo emendari et edolari possit : quemadmodum morbi corporis, exercitiis quibusdam propriis levari possunt.*

(4) *Eodem modo si cui sit ingenium vagum, et volucre, mathematicis incumbat : in demonstrationibus enim mathematicis, si mens vel minimum aberret, de novo incipiendum est.*

(5) *Si quis ad transcursus ingenii segnis sit, nec alia in aliorum probationem et illustrationem accersere, et arrigere dextre noverit, Jureconsultorum casus evolvat.*

différentes sources les preuves et les éclaircissemens, dont on a besoin pour la matière que l'on traite.

(1) L'esprit manque-t-il de la pénétration nécessaire pour saisir les différences des objets ? Bacon renvoye à la subtile analyse des Scholastiques.

Le saut seroit un peu rude pour notre siècle. On peut y suppléer par l'art de penser, et par quelques autres traités solides de Logique, et de Critique. Parmi le grand nombre d'Ecrivains dont le siècle abonde, on voit assez souvent de beaux diseurs, et de faux raisonneurs. L'oubli de la Logique y influe plus qu'on ne pense. Sans cet oubli Mr. Rousseau n'auroit pas dit, que la fin de l'éducation étant de rendre un homme raisonnable, c'est commencer par la fin, que vouloir commencer à raisonner avec les enfans. Un célèbre Ecrivain, qui a critiqué les pensées de Pascal, cite deux exemples pour prouver, que *les deux contraires peuvent être faux*. Le premier est celui-ci : *Un boeuf vole au Sud avec des ailes, un boeuf vole au Nord sans ailes*. Ces deux propositions ne sont point contraires ; si elles sont fausses, c'est que réellement les boeufs ne volent ni au Sud, ni au Nord, avec des ailes, ni sans ailes. Du reste il n'y a qu'à changer de matière, et on trouvera que des propositions semblables peuvent être toutes deux véritables : un bâtiment cingle au Sud avec des voiles, un bâtiment cingle au Nord sans voiles. Cet exemple fait voir, que l'Auteur ne concevoit pas assez nettement ce que c'est que deux contraires, et pourquoi deux contraires peuvent être faux. La Logique donne là dessus des règles fondées sur des principes évidens, qui font voir pourquoi deux propositions contraires, en vertu de la rélation qui résulte de leur contrariété, ne peuvent jamais être toutes deux véritables, et peuvent être toutes deux fausses. La connoissance de ces règles n'est pas inutile pour diriger le raisonnement. Il paroit qu'un homme est en état de raisonner avec plus de force, lors qu'il a des idées réflechies qui l'éclairent et le rassurent sur l'exactitude du raisonnement.

On ne peut disconvenir que la plûpart des Scholastiques n'aient étrangement défiguré la Logique ; soit par le langage

(1) *Si cuipiam ingenium sit minus aptum ad rerum differentias, et distinctiones eruendas, ad Scholasticos se conferat : illi enim cumini sectores sunt.*

barbare qu'ils affectoient, soit par les vaines subtilités dont ils l'ont surchargée. On a reconnu l'abus. Qu'en est-il arrivé? Ce qui arrive presque toûjours dans les disputes, et dans les affaires de parti, de ne s'écarter d'un extrême que pour se précipiter dans l'autre. On s'est fait un mérite de n'avoir rien de commun avec les Scholastiques; on a poussé la proscription jusqu'aux règles, et à l'art du raisonnement. Le bon Abbé Pluche a prétendu prouver que l'esprit humain n'a pas besoin de règles pour apprendre à raisonner; il a cependant prouvé par son exemple, qu'en méprisant les règles, on ne raisonne pas toûjours juste. 1. C'est un fait constant, que dans toutes les opérations, où l'esprit humain est sujet à s'égarer, il a besoin d'être guidé par des règles, qui ne sont autre chose que le résultat des observations que l'on a faites sur la manière de parvenir plus sûrement au but que l'on se propose. C'est ce que l'on pourroit éclaircir par une infinité d'exemples. 2. L'art du raisonnement mérite d'être connu par lui même indépendemment de l'utilité qu'on en retire. On est parvenu dans cette partie de la Logique à déterminer le nombre des combinaisons, dont les termes et les propositions d'un raisonnement sont susceptibles pour être concluant. Les règles qu'on en tire, fournissent un exemple précieux d'une suite de démonstrations rigoureusement géométriques dans une matière qui n'est pas du ressort de la géométrie. 3. Par l'exercice de ces règles l'esprit acquiert l'heureuse habitude de placer les termes et les propositions d'un raisonnement de la manière la plus convenable pour raisonner juste en quelque matière que ce soit; habitude qui reste lors même que dans la suite on oublie les règles. C'est ce qu'on pourroit éclaircir par l'exemple des règles de la Grammaire par rapport à l'exactitude, et à la correction du langage. 4. Par le moyen de ce même exercice l'esprit acquiert plus de facilité à reconnoître non seulement si un raisonnement est défectueux, mais encore à démêler sur le champ en quoi consiste le vice du raisonnement. 5. Les plus grands Ecrivains de l'antiquité, Ciceron entre autres, ont fait beaucoup de cas de ces règles. 6. Les grands Ecrivains du siècle passé, qu'on regarde à juste titre comme les restaurateurs de la Philosophie, Galilée, Bacon, Grotius, Descartes, Gassendi, Leibnits, Newton, Bossuet, Nicole, se sont tous formés, dès leur jeunesse, par un long exercice de l'art du raisonnement, tel qu'on

l'enseignoit alors communement dans les écoles. Des études plus profondes leur firent bientôt reconnoître l'abus qu'on en faisoit, et ils surent s'en garantir pour ne s'attâcher qu'à ce qu'il y avoit de solide. Mais je ne sai si l'habitude contractée par le long usage des règles du raisonnement n'a pas contribué en grande partie à ce dégré de force, et de clarté qu'on admire dans leurs écrits, et qu'on a de la peine à retrouver dans ceux qui ont crû devoir s'abandonner à la seule impression de la nature dans leurs recherches, et dans leurs raisonnemens.

Des dispositions que M. R. exige dans Emile, et premiérement de l'esprit.

Il me reste quelques remarques à faire sur les qualités, ou dispositions que Mr. Rousseau souhaite dans son élève. Elles sont rélatives au caractère d'esprit, au temperament, à la naissance ou condition: „ Quand je pourrois choisir, „ dit-il (p. 53.), je ne prendrois qu'un esprit commun, „ tel que je suppose mon élève; on n'a besoin d'élever que „ les hommes vulgaires . . . . les autres s'élèvent malgré qu'„ on en ait.

Si on n'a besoin d'élever que les hommes vulgaires.

On doit savoir bon gré à l'Auteur de sa générosité dans le choix d'un élève. Préférer un esprit vulgaire à un rare génie dans les soins que l'on veut bien prendre pour former un homme, ne peut être que l'effet d'une noblesse d'ame, qui n'a d'autre objet que le bien public. Mais dans la raison qu'il donne de cette préférence, il paroit qu'il sacrifie la justesse à la passion de dire de belles choses: *On n'a besoin que d'élever les hommes vulgaires: les autres s'élèvent malgré qu'on en ait.* A-t-il oublié la proposition fondamentale de son Traité, *que nous naissons sans forces, et sans jugement: que tout ce que nous n'avons pas à notre naissance, et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation*? Cet arrêt prononcé sur tout le genre humain souffre-t-il quelque exception? Les grands génies n'y seroient-ils pas compris? N'y a-t il pas des génies, qui ne sont jamais rien, faute d'éducation: d'autres qui donnent dans les plus grands travers, faute d'une bonne éducation? Il faut donc élever les esprits médiocres, et les grands génies; les premiers pour leur apprendre à faire du bien, les autres pour leur apprendre à ne pas faire du mal.

Règle de Mr. R. pour le discernement des esprits.

On souhaiteroit aussi plus de justesse dans la règle qu'il donne pour le discernement des esprits (p. 239.) . „ „ Des enfans étourdis viennent les hommes vulgaires; je ne

„ sache point d'observation plus générale, et plus certaine „ que celle-là. Rien n'est plus difficile que de distinguer „ dans l'enfance la stupidité réelle, de cette apparente, et „ trompeuse stupidité, qui est l'annonce des ames fortes. „ Il paroit d'abord étrange que les deux extrêmes aient des „ signes si semblables, et cela doit pourtant être; car dans „ un âge, où l'homme n'a encore nulles véritables idées, „ toute la différence qui se trouve entre celui qui a du gé- „ nie, et celui qui n'en a pas, est que le dernier n'admet „ que de fausses idées, et que le premier n'en trouvant que „ de telles, n'en admet aucune; il ressemble donc au stu- „ pide, en ce que l'un n'est capable de rien, et que rien „ ne convient à l'autre.

Est-il bien vrai qu'un enfant né avec du génie, mais dont le génie pendant l'enfance est couvert d'une apparente stupidité, n'admette aucune idée fausse? Cela est-il prouvé par l'expérience? Est il bien prouvé, qu'un enfant stupide n'admette que des idées fausses? Quand cela seroit vrai, en résulteroit-il des signes semblables? Une tête dépourvue d'idées, et une tête remplie de fausses idées se ressemblent elles? Quelque fond de génie, ou de stupidité qu'il y ait en deux enfans, l'Auteur convient qu'ils n'ont point encore de véritables idées. Où placera-t-il le *Criterium* qui laisse passer toutes les fausses idées dans la tête de l'un, et qui les repousse toutes de la tête de l'autre? Ne faut-il pas du discernement pour ne point admettre de fausses idées? Et ce discernement ne suppose-t-il pas de véritables idées.

Quoiqu'il en soit, Mr. Rousseau continue: „ Le jeune „ Caton durant son enfance sembloit un imbecille dans la „ maison, il étoit taciturne, et opiniâtre. Voilà tout le ju- „ gement qu'on portoit de lui. Ce ne fut, que dans l'an- „ tichambre de Sylla que son Oncle apprit à le connoî- „ tre ec.

Comment on peut distinguer la vivacité d'esprit de la vivacité d'étourderie dans les enfans.

Le pinceau fort de Mr. Rousseau ne connoît point l'art des nuances. Point de milieu, selon lui, entre l'étourderie qui ne produit que des hommes médiocres, et une apparente stupidité qui annonce les ames fortes. Il passe rapidement d'un extrême à un autre extrême, et charge toujours ses portraits; mais la nature va par dégrés. Cette aimable vivacité que l'on remarque dans la plûpart des enfans n'est pas toute de la même trempe. Il est une sorte de vivacité

qui n'est qu'étourderie, et l'Auteur a raison de dire, qu'il n'en faut attendre que des hommes médiocres : mais il est aussi une autre sorte de vivacité qui annonce l'esprit, et le génie. Combien de grands Artistes, dont les talens se sont decelés dans les amusemens de leur enfance ? C'étoit comme le premier essor d'une disposition heureuse, qui tendoit à se développer. La vivacité d'étourderie se reconnoit dans les enfans, qui brouillent tout, et ne distinguent rien. Leur tête est comme le champ de bataille d'une foule d'idées qui s'accrochent, et qui ne se lient pas. Ces saillies irrégulières sont à l'esprit ce que des mouvemens dégingandés sont au corps. Ce sont des irrégularités qui plaisent dans l'enfance, parceque l'enfance donne de la grace à tout ce qu'elle fait, et qui déplairont, à coup sûr, dans un âge plus avancé. Mais il est une autre sorte de vivacité, que l'on peut regarder comme l'aurore du génie. C'est une mobilité d'imagination qui se prête aisément à différens objets, qui les saisit avec célerité, et les combine avec justesse. L'application d'un trait de la fable à un trait de l'histoire, d'un trait d'histoire à un événement du tems, des comparaisons justes, des conséquences bien déduites, la perspicacité à reconnoître les ressemblances des choses qui diffèrent, les différences de celles qui se ressemblent; en un mot des traits de justesse, et de pénétration sont les caractères, par lesquels on peut distinguer la vivacité d'esprit de la vivacité d'étourderie.

De l'apparente stupidité qui annonce les ames fortes.

Quant à cette apparente stupidité, qui annonce les ames fortes, elle paroit devoir être le partage des enfans qui naissent avec une seule sorte de génie, ou de talent, qui n'ont d'instinct, pour ainsi dire, et de disposition que pour un certain genre de choses. Si l'objet qui doit les affecter, ne se présente point à eux dès leur enfance, rien ne les émeut, rien ne les réveille. De là cette indifférence, cette insensibilité, que l'on seroit tenté de confondre avec la stupidité.

De ces deux espèces de caractères, de vivacité d'esprit, et d'apparente stupidité qui annoncent également les grands hommes, il paroit que le premier doit produire des génies plus universels: le second des ames plus concentrées. L'enfance de César se fit admirer par la vivacité d'esprit : il n'en a pas moins été un grand homme. Son génie fecond, lumineux, dominant valoit bien l'ame sombre de Caton d'Utique. L'ame forte d'Alexandre, à qui l'Auteur ne peut

réfuser son admiration, ne fut point annoncée par une stupidité apparente. Faut-il citer d'autres exemples après ceux là ? Faut-il nommer les Pascal, les Pope, tant d'autres qui ont brillé dès leur enfance ? Sont-ce là des hommes vulgaires ?

Du Climat. Pour le Climat l'Auteur veut un élève né dans un pays tempéré. „ Le pays, dit il (p. 53.), n'est pas indifférent „ à la culture des hommes ; ils ne sont tout ce qu'ils peu„ vent être que dans les Climats tempérés. Dans les Cli„ mats extrêmes le desavantage est visible. Un homme n'est „ pas placé comme un arbre dans un pays pour y demeurer „ toûjours, et celui qui part d'un des extrêmes pour arri„ ver à l'autre, est forcé de faire le double du chemin que „ fait pour arriver au même terme celui qui part du terme „ moyen. Que l'habitant d'un pays tempéré parcoure suc„ cessivement les deux extrêmes, son avantage est encore „ évident ; car bien qu'il soit autant modifié, que celui qui „ va d'un extrême à l'autre ; il s'éloigne pourtant de la „ moitié moins de sa constitution naturelle. Un François vit „ en Guinée, et en Laponie ; mais un Negre ne vivra pas „ à Tornea, ni un Samoyede au Benin. Il paroit encore „ que l'organisation du cerveau est moins parfaite aux deux „ extrêmes. Les Negres, ni les Lapons n'ont pas le sens „ des Européens. Si je veux donc que mon élève puisse être „ habitant de la Terre, je le prendrai dans une Zone tem„ pérée, en France, par exemple, plûtot qu'ailleurs.

Si Mr. Rousseau ne veut autre chose qu'épargner à Emile la moitié du chemin lors qu'il s'agira d'aller ou vers le Pole, ou à la ligne, il faut prendre Emile dans une latitude moyenne. S'il s'agit de lui faire supporter plus aisément le passage d'une extrémité a une autre extrémité, l'avantage est encore pour le Climat moyen ; mais il faut aussi, que dans une Zone tempérée il se garde bien de le choisir dans un air ou trop subtil, ou trop épais ; le désavantage seroit visible dans le passage trop brusque de l'un à l'autre. Mais si son objet, dans le choix du Climat, est de trouver un élève qui devienne tout ce qu'un homme peut être, et qui ait l'organisation du cerveau la plus favorable au bon sens ; ce qu'il vient d'avancer sur la température du Climat, mérite quelque réflexion.

En premier lieu cette température doit avoir beaucoup d'étenduë. Annibal, Masinissa, Gengiskan, Gustave, Pierre

le Grand montrent assez, que depuis les sables brulans de la Numidie, jusqu'aux Mers glaciales du Septentrion, en Afrique, en Tartarie, dans la Scandinavie, les hommes peuvent devenir tout ce que des hommes peuvent être.

Que le Climat influë sur une certaine trempe d'ame, et de tempérament, c'est une chose généralement avoüée de tout le monde. On remarque une différence visible à cet égard entre un Espagnol, et un Anglois; mais le Climat n'influë point sur la faculté des combinaisons. La raison est absolument la même pour l'Espagnol, et pour l'Anglois; c'est par cette faculté que les hommes sont tout ce qu'ils peuvent être, et c'est par cette raison qu'un Espagnol peut réussir aussi bien qu'un Anglois, et un Anglois aussi bien qu'un Espagnol en quelque genre que ce soit. L'Auteur suppose deux choses, que les Negres, et les Lapons n'ont pas le sens des Européens: et que ce défaut de sens provient d'un défaut d'organisation. Il est vrai que les Negres, et les Lapons n'ont pas le sens des Européens, comme les Indiens de Quito, et de tout le Peron n'ont pas le sens des Espagnols. Ces Indiens sont plongés universellement, et de tems immémorial dans un abrutissement stupide. Cependant ceux que l'on a soin d'élever, dès leur bas âge, réussissent très-bien, et déviennent aussi raisonnables que les autres hommes. C'est un fait attesté, comme nous l'avons vû par des témoins oculaires, philosophes, et observateurs. Ces mêmes témoins font l'éloge de la vivacité, et de la pénétration naturelle aux habitans de Lima. L'histoire des Voyages de l'Abbé Prevôt parle quelque part d'un jeune Prince Negre qui parût en Angleterre, il y a quelque tems, et s'y fit admirer. Le climat de l'Arabie approche bien de l'un des extrêmes, il a pourtant donné naissance à des hommes extraordinaires. Je veux donc que les Negres, et les Lapons n'aient pas le sens des Européens; on pourra toûjours demander: Est-ce défaut de culture? Est-ce défaut d'organisation? De ces deux causes la première a très-certainement lieu. Car l'éducation des Negres, et des Lapons est assurément bien différente de celle qu'on reçoit en Europe. Cependant l'Auteur se décide uniquement pour la seconde. Il avance sans hésiter deux propositions, dont il lui seroit impossible de donner la moindre preuve; que le défaut de sens des Negres, et des Lapons provient d'un défaut d'organisation, et que ce défaut d'organisation provient du climat. L'exemple universel des Indiens

du Perou, qui montrent naturellement beaucoup moins de sens que les Negres, et que l'éducation transforme en hommes aussi raisonnables que les Européens, sembleroit prouver le contraire. Les anciens Romains jugeant du caractére physique des Bretons par l'état de barbarie, où ils les voioient, les croioient incapables de ce qu'ils appelloient *Culture d'humanité*. Les Romains se trompoient; Mr. Rousseau pourroit bien se tromper aussi. Nos péres faisoient aux Suisses, et aux Allemans l'honneur de les croire incapables de réussir dans les ouvrages de goût. Si on leur en eût demandé la raison, ils n'auroient pas manqué d'alleguer le climat. Cependant les Haller, les Gesner, les Plostotk font aujourd'hui l'admiration des Nations les plus polies.

Mr. Rousseau veut un élève né dans un pays tempéré. La raison qu'il en apporte est, que l'organisation du cerveau y est plus parfaite, et que ce n'est que dans les climats tempérés que les hommes sont tout ce qu'ils peuvent être. D'un autre côté il ne souhaite à son élève qu'un esprit commun; et la raison qu'il en apporte, c'est qu'il ne veut élever qu'un homme vulgaire. Est-il ici bien d'accord avec lui même? Espére-t-il faire d'un esprit commun tout ce qu'un homme peut être? Et s'il ne l'espére pas, s'il ne le veut pas même, pourquoi ne vouloir que d'un climat, où les hommes soient tout ce qu'ils peuvent être?

La fin, l'objet, le chef d'oeuvre de l'éducation est de rendre un homme raisonnable. C'est Mr. Rousseau qui le dit en termes exprés. Or y a-t-il un pays dans les climats brulants, et dans les climats glacés, où les hommes ne puissent dévenir raisonnables, où l'on ne puisse par conséquent parvenir au chef d'oeuvre de l'éducation? Si la méthode de l'Auteur n'est bonne que pour les pays tempérés, elle est trop resserrée. Le Christianisme est de toute autre vertu, il fait des hommes raisonnables par tout pays.

Des Sauvages de l'Amerique septentrionale.

Je ne sai si Mr. Rousseau compte entre les pays tempérés celui qu'habitent les Sauvages de l'Amerique septentrionale. Il ne peut du moins leur refuser la raison dans un dégré eminent. Un bon gouvernement est, comme tout le monde en convient avec lui, le chef d'oeuvre de la raison. Or Mr. Rousseau nous apprend que les Sauvages dont nous venons de parler, joüissent de cet inestimable avantage, qui manque, selon lui, à tous les pays tempérés de l'Europe. C'est dans son contract social (p. 152.) qu'il an-

nonce cette admirable découverte : *Les sauvages de l'Amerique septentrionale sont très-bien gouvernés*.

La seule chose qui pourroit embarasser à cet égard, est ce qu'il dit ailleurs touchant les signes d'un bon gouvernement. *Si l'on demandoit* (p. 188.) *à quel signe on peut connoître qu'un Peuple donné est bien ou mal gouverné, c'est une question de fait qui peut se résoudre. Cependant on ne la résout point ; parceque chacun veut la résoudre à sa manière.... pour moi je m'étonne toûjours qu'on méconnoisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique ? C'est la conservation, et la prospérité de ses membres ; et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent, et prospèrent ? C'est leur nombre, et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé.* Mais si le nombre, et la population est le seul signe, auquel on puisse reconnoître la prospérité d'un bon gouvernement ; je ne sai si l'on peut dire que les sauvages de l'Amerique septentrionale soient si bien gouvernés. Par quelle fatalité pour l'Auteur faut-il que le signe unique d'un bon gouvernement se trouve dans un Empire despotique tel que celui de la Chine, et qu'on ait peine à le retrouver parmi les sauvages.

Du tempérament.

Quant au tempérament Mr. Rousseau veut un enfant robuste, et bien constitué. „ Je ne me chargerois pas dit-il „ (p. 59.), d'un enfant maladif, et cacochime, dût il vivre „ quatre-vingts ans. Je ne veux point d'un élève toûjours „ inutile à lui même, et aux autres, qui s'occupe uniquement à se conserver, et dont le corps nuise à l'éducation „ de l'ame. Que ferois-je en lui prodiguant vainement mes „ soins, si non doubler la perte de la société, et lui ôter „ deux hommes pour un ? Qu'un autre à mon défaut se „ charge de cet infirme, j'y consens, et j'approuve sa charité ; mais mon talent à moi n'est pas celui là ; je ne sais „ point apprendre à vivre à qui ne songe qu'à s'empêcher „ de mourir.

Je doute que ce trait puisse faire beaucoup d'honneur à l'humanité de Mr. Rousseau. Il reproche à certains Philosophes (p. 10.) de n'aimer les Tartares que pour être dispensés d'aimer leurs voisins. Ces Philosophes, s'il en est, ne pourroient-ils pas lui reprocher avec plus de raison la dureté qu'il fait paroître ici à l'égard des enfans maladifs, et

cacochimes ? Qu'il ne dise pas qu'il approuve la charité de ceux qui se chargent de ces infirmes ; il la recommande cette charité d'un ton à faire passer l'envie de l'exercer. *Que ferois-je*, dit-il, *en prodiguant vainement mes soins à un enfant maladif, si non doubler la perte de la société, et lui ôter deux hommes pour un* ? Quel affreux langage pour l'humanité ! Est-ce nuire à la société, que de se charger d'un enfant maladif, de lui consacrer ses soins, de veiller à la conservation de ses jours, de cultiver sa raison, son esprit, et ses talens ? L'Auteur voudroit-il qu'on renouvellat de nos jours l'horrible spectacle de la dureté Spartaine à l'égard de ces innocentes créatures ? Mais Sparte ne méconnût, en ce point, les devoirs les plus sacrés de l'humanité, que parcequ'elle avoit méconnu la véritable fin du gouvernement. Les hommes sont faits pour vivre en paix, et non pour faire la guerre ; la guerre ne doit être qu'un moyen de parvenir à la paix. L'Auteur convient que la fin de l'association politique est la conservation, et la prospérité de ses membres. Sparte se proposa pour *fin* ce qui ne devoit être que *moyen*, elle n'eut d'autre bût que la guerre dans son association politique. Est-il étonnant qu'une méprise si essentielle sur l'objet, et la fin de la société ait amené des lois contraires à l'ordre de la société ? Quelque horrible que fût la politique des Spartiates, ils raisonnoient conséquemment à leur faux principe. Mais que l'Auteur qui établit pour bût de l'association politique la conservation, et la prospérité de ses membres, veüille faire envisager comme une perte, pour la société, les soins que l'on donne aux enfans maladifs, c'est ce qu'on ne peut lire sans effroi. Si cette idée est liée à quelque chose dans le système de l'Auteur, ce ne peut être qu'à l'impuissance où seroit un enfant maladif de pouvoir jamais mener la vie des sauvages ; car il faut être sauvage présque antropophage pour plaire à Mr. Rousseau. Du reste un enfant maladif peut dévenir le soûtien, et l'ornement de sa Patrie ; il peut être un homme de bon sens, charitable, instruit, capable de donner de bons conseils, et de bons exemples. Faut-il citer l'Histoire pour prouver des choses si connuës ? L'indulgence, et la rigueur de notre Philosophe sont inconcevables. C'est une barbarie, selon lui, de gêner, en quoi que ce soit, la liberté naturelle du premier âge. Il pardonne en quelque sorte à un enfant, qui manque de respect à son père : *Mais si dans quel-*

que occasion que ce fut un enfant, étoit assez dénaturé pour en manquer à sa mère, on devroit se hâter d'étouffer ce misérable comme un monstre indigne de voir le jour (p. 3.). Ne nous emportons point. La raison n'est ni si indulgente, ni si sévère. Un enfant a-t-il des saillies capricieuses? Il faut les reprimer, dût-il lui en coûter quelques larmes. Un enfant est-il assez malheureux pour manquer de respect à sa mère? Il faut le châtier rigoureusement, ni rien oublier pour corriger son mauvais naturel: mais il ne faut pas l'étouffer. Défions nous toûjours d'une vertu, qui ne cherche point d'appui dans la Religion. Quelque parade que fasse cette vertu philosophique de sa fermeté, de sa constance, de son héroïsme, elle se démentira toûjours par quelque endroit. Tel aime les Turcs pour être dispensé d'aimer les Chrétiens. Tel veut étouffer les enfans, ou les élever pour en faire des sauvages (1).

(1) Rien de plus extraordinaire que l'instruction que Mr. Rousseau donne à son élève (t. 2. p. 297.). D'abord il suppose qu'Emile ne cherchera jamais querelle à personne. *Mais si on lui cherche querelle à lui même, comment se conduira-t-il?* Voici la reponse de Mr. Rousseau. „ Il ne faut point que l'honneur „ des Citoyens, ni leur vie soit à la merci d'un brutal, d'un ivro„ gne, ou d'un brave coquin, et l'on ne peut pas plus se pré„ server d'un pareil accident que de la chute d'une tuile. Un „ soufflet et un démenti reçu et enduré ont des effets civils, que „ nulle sagesse ne peut prévenir, et dont nul tribunal ne peut „ vanger l'offensé. L'insuffisance des loix lui rend donc en cela „ son indépendance: il est alors seul Magistrat, seul Juge entre „ l'offenseur et lui: il est seul interprète et ministre de la loi „ naturelle, il se doit justice, et peut seul se la rendre; et il n'y „ a sur la terre nul gouvernement assez insensé pour le punir de „ se l'être faite en pareil cas. Je ne dis pas qu'il doive s'aller „ battre, c'est une extravagance, je dis qu'il se doit justice, et „ qu'il en est le seul dispensateur. Sans tant de vains édits con„ tre les duels, si j'étois Souverain, je répons qu'il n'y auroit „ jamais ni soufflet, ni démenti donné dans mes Etats, et cela „ par un moyen fort simple dont les Tribunaux ne se mêleroient „ point. Quoiqu'il en soit, Emile sait en pareil cas la justice „ qu'il se doit à lui même, et l'exemple qu'il doit à la sureté „ des gens d'honneur. Il ne dépend pas de l'homme le plus fer„ me d'empêcher qu'on ne l'insulte: mais il dépend de lui „ d'empêcher qu'on ne se vante long-tems de l'avoir insulté.

Les Savans qui ont examiné cet article, n'ont sû y voir autre chose que la permission d'assassiner en cachette substituée à l'*extravagance de se battre*. Emile reçoit un affront. Nul Tribunal ne

De la naissance, ou condition.

Pour ce qui est de la condition, Mr. Rousseau souhaite un riche préférablement à un pauvre. „ Le pauvre, dit-il „ (p. 551.), n'a pas besoin d'éducation; celle de son état „ est forcée, il n'en sauroit avoir d'autre: au contraire „ l'éducation que le riche reçoit de son état, est celle qui „ lui convient le moins et pour lui même, et pour la société.... Choisissons-donc un riche: nous serons sûrs au „ moins d'avoir fait un homme de plus, au lieu qu'un pauvre peut devenir homme de lui même; par la même rai„ son je ne serai pas faché qu'Emile ait de la naissance, ce „ sera toûjours une victime arrachée au préjugé.

De l'éducation du bas peuple.

Les pauvres ont à quelques égards moins besoin d'éducation que les riches, parceque par leur état de vie simple et uni, qui les met dans la nécessité de faire plus d'usage des forces du corps, que des facultés de l'ame, ils sont moins exposés à l'erreur; mais à d'autres égards ils ont encore plus besoin d'éducation que les riches, parcequ'ils ont moins de secours pour être instruits des vérités qui doivent régler leur conduite. Le jugement, que nous n'avons pas en naissant, et dont nous avons besoin étant grands, nous est donné par l'éducation. C'est la maxime de M. Rousseau, et cette maxime vaut pour les pauvres, comme pour les riches. Les pauvres sont hommes, ils ont donc besoin d'apprendre à devenir raisonnables, à être bons fils, bons maris, bons pères, bons amis, à aimer comme il faut leur famille, leur Patrie, leur Religion. Quels avantages ne reviendroient point à un état de la bonne éducation du menu peuple! Elle préviendroit l'ignorance totale des devoirs de

peut le venger. L'insuffisance des loix lui rend à cet égard son indépendance naturelle. Le voilà seul Magistrat, seul Juge entre l'offenseur et lui: il se doit justice, et peut seul se la rendre. Il ne doit pas se battre, mais l'offenseur ne doit pas se vanter long-tems de l'avoir insulté. Est-ce donc là l'école d'un Philosophe, d'un sage, d'un homme vertueux? Ce trait seul ne devroit il pas dessiller les yeux de ceux qui se livrent si aveuglement à toutes les extravagances des incredules? Emile ne peut pas empêcher qu'on ne l'insulte, mais il empêchera bien qu'on ne se vante long-tems de l'avoir insulté. Quelle proportion entre l'offense, et la peine, et la subordination à l'autorité publique! et la constance, la moderation, la patience du Sage! Ne sont ce plus là que de vains noms? Oh Socrate, oh Epictète, que votre morale confonde les Sophistes qui osent louer la vertu en prêchant le crime!

l'humanité, la fainéantise, la crapule, la brutalité. Elle adouciroit cette rudesse d'ame, qui est le caractère dominant du bas peuple, et qui est la source d'une infinité de maux. Tant que l'ame est tranquille, cette rudesse ne se manifeste, que par la rusticité, mais survient-il quelque émotion tant soit peu violente, quelque passion de haine, de jalousie, d'intérêt, de vengeance, elle s'effarouche aussitôt, et dégénère en férocité. De-là ces querelles si fréquentes, et si funestes, qui commencent par un rien, et qui finissent par le sang.

Ce n'est pas qu'à regarder les institutions présentes de la plûpart des peuples de l'Europe, il faille songer à introduire parmi nos paysans cet appareil de rites, et de cérémonies qui a produit des effets si salutaires à la Chine. Les Législateurs de la Chine, dit Montesquieu, donnèrent la plus grande étenduë aux règles de la civilité, parcequ'ayant pour objet principal de faire vivre leur peuple tranquille, ils voulurent que les hommes se respectassent beaucoup, que chacun sentit à tous les instants, qu'il doit beaucoup aux autres, qu'il n'y avoit de Citoyen qui ne dépendit a quelque égard d'un autre Citoyen. Tel est l'esprit des rites Chinois.

Or c'est ce que le Christianisme peut opérer encore plus efficacement, qu'un simple formulaire de politesse, qui ne régle que les maniéres extérieures. Tout le fond, toute la substance de la civilité est comprise dans ces paroles, que S. Paul adressoit à tous les fidèles de quelque condition qu'ils fussent. „ Prévenez-vous les uns les autres par des hon„ nêtetés réciproques. Rejoüissez-vous avec ceux qui sont „ dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent. Vivez en „ paix, autant qu'il est en vous, avec toutes sortes de person„ nes. Supportez les défauts les uns des autres, et traitez-vous „ comme des frères: ne vous vengez point vous mêmes, ne „ rendez à personne le mal pour le mal &c. Le Ministre de la Religion est autorisé à prêcher ces salutaires maximes de la part de Dieu même; à les recommander non seulement comme des devoirs de société, propres à rendre la vie plus douce, mais comme des pratiques sacrées de Religion, sans laquelle point de salut. Ce seroit le sujet d'un sermon bien utile. Si la prédication du Pasteur est évangélique, si elle est soûtenuë par l'exemple, il fera du fruit. Il est de notorieté publique dans les pays Catholiques qu'il ne faut souvent qu'un bon Curé pour changer la face d'une Paroisse,

ou d'un Village. Quand je dis un bon Curé, j'entens un homme zélé, et savant; car il faut l'être beaucoup pour savoir conduire les ignorans. Point de prudence, sans la science de son état.

Pour rendre l'instruction plus efficace il faudroit avoir soin de la tourner en habitude dès l'enfance. Il suffiroit pour cela que le maîtres d'école chargés d'apprendre à lire, à écrire, à chiffrer aux enfans de village, joignissent à ces exercices utiles, un exercice encore plus utile, je veux dire celui de leur faire mettre en pratique les leçons que l'Apôtre adresse aux Chrétiens de quelque état, de quelque condition qu'ils soient. Il faudroit les accoutumer à se traiter comme frères, à se prevenir par des honnêtetés réciproques, à se secourir mutuellement dans leurs petits besoins. Il faudroit qu'il y eut des applaudissemens, et des prix pour celui qui sauroit modérer sa colère en recevant une injure; des applaudissemens, et des prix encore plus grands pour celui qui répondroit à une injure par une honnêteté. D'un autre côté l'offenseur devroit trouver sa plus grande punition dans le mépris, et le délaissement que lui attireroit son emportement. Ce ne seroit point ici le masque d'une politesse mondaine, que les hommes corrompus empruntent souvent pour ne pas trop laisser paroître le mépris qu'ils ont les uns pour les autres. Ce seroient des pratiques propres à réveiller, et à nourrir les sentimens d'une amitié cordiale entre les enfans. Car le cœur des enfans s'ouvre naturellement à l'affection plus qu'à tout autre sentiment. Les exercices de cette affection se tournant en mœurs, et en habitude, rendroient les instructions des Pasteurs plus efficaces. Les enfans des villageois sont susceptibles des mêmes sentimens que les autres. La nature est la même par tout, elle n'a égard dans la distribution de ses dons, ni aux lambris dorés, ni aux pauvres cabannes. Une bonne éducation sera toûjours capable de lier dans la tête des enfans l'idée de l'honneur à l'idée de la vertu, l'idée de l'opprobre à l'idée du vice. On peut leur apprendre, et les convaincre intimement, que la culture des terres, et toute honnête occupation rend honorables ceux qui l'exercent; que le vice seul, et la fainéantise dégradent l'homme, et le rendent méprisable. Quelle source de biens pour la société, que l'uniformité d'une semblable institution dans tout un état! Il n'y a qu'une difficulté, qui est de trouver des instituteurs capables, et une

pépinière qui les réunisse dans l'esprit d'une même institution. Cette difficulté considerée en elle même, paroit éffrayante; considerée dans son juste rapport aux moyens de la surmonter, elle n'est plus ce qu'elle paroit.

De l'éducation des riches.

Quoi qu'il en soit, Mr. Rousseau souhaite un élève riche par un motif louable, qui est d'arracher une victime au préjugé. „ Une des misères des gens riches, dit-il encore (p. 69.), est d'être trompés en tout; s'ils jugent „ mal des hommes, faut-il s'en étonner? Ce sont les ri„ chesses qui les corrompent, et par un juste retour, ils „ sentent les premiers le défaut du seul instrument qui leur „ soit connu.

Mr. Rousseau eût fait un ouvrage utile à détailler les causes, et les effets de la corruption des richesses, et les abus qu'elles ont introduits jusque dans la partie de l'éducation. Mr. Dalembert en touche quelque chose dans son essai sur la société des gens de lettres, et des grands. Avec quelle force Mr. Rousseau n'eût-il pas décrit les préjugés dans lesquels plusieurs riches sont élevés, préjugés qui sont les sources ordinaires de l'illusion, dans laquelle ils passent presque toute leur vie; l'apparence substituée à la réalité, les formalités qui l'emportent souvent sur le fond, de grands appareils pour ne rien faire, souvent beaucoup de serieux dans des frivolités, beaucoup de frivolité dans les affaires les plus sérieuses. Mr. Rousseau n'eût pas corrigé le monde. Car le monde est vieux, dit-on, et incorrigible; mais il eût peut-être détrompé quelques riches, et c'étoit autant de gagné.

De l'institution publique

A l'égard de l'institution publique, Mr. Rousseau prétend (p. 13.) „ Qu'elle n'existe plus, et ne peut plus exi„ ster, parcequ'où il n'y a plus de Patrie, il n'y a plus de „ Citoyens. Ces deux mots, Patrie, et Citoyen, doivent être „ éffacés des langues modernes. J'en sais bien la raison, „ mais je ne veux pas la dire, elle ne fait rien à mon sujet.

Pourquoi donc Mr. Rousseau n'a-t-il pas donné dès-lors l'exemple de la réforme qu'il vouloit introduire dans les langues modernes? Comment accorder le titre de *Citoyen* qui paroît à la tête de son livre, avec les propos qu'il tient en cet endroit?

„ Je n'envisage pas, ajoute-t-il (p. 14.), comme une „ institution publique ces risibles établissemens qu'on appel„ le Colléges.

Mr. Rousseau n' est pas assez mésuré dans ses expressions. L' épithète de *risible* ne convient point à des établissemens louables, dont on à tiré beaucoup d' utilité. Mais comme tous les établissemens humains sont susceptibles d' un nouveau dégré de perfection, il eût pû proposer des vûës utiles sur ce sujet, il eût pû parler de l' uniformité de l' Instruction, de ses avantages, et des moyens de l'établir. Dans le long cours de siècles qui se sont écoulés depuis l' incursion des Barbares, je ne sache que Charle Magne, pour ne pas parler de quelques Princes modernes, qui en aient bien senti l' importance.

Je ne dirai rien de cette éducation publique, sur laquelle: *Scribimus indocti, doctique poemata passim*: je me contenterai de remarquer un trait qui m' a frappé depuis longtems dans certains écrits rélatifs à ce sujet. On y distingue le département des lettres, pour former l' esprit, le département de la Philosophie, pour former le Citoyen, le département de la Religion, pour former le Chrétien. Si l' on prétend que la Philosophie seule puisse former des Citoyens, je crois que l' on se trompe.

1. Parceque la Philosophie n' est pas à la portée de la multitude. Parler Philosophie aux laboureurs, et aux artisans, c' est leur parler un langage inconnu. Les gens d' affaire sont trop occupés pour se livrer entièrement a la Philosophie. Cependant c' est là ce qui forme le gros des Citoyens. Il faut donc un autre principe que la Philosophie pour former le plus grand nombre des Citoyens: et ce principe devant être universel, doit former généralement tous les Citoyens.

2. Parceque la Philosophie se déprave fort-aisément dans ceux qui ne font que l' effleurer. C' est une observation du Chancelier Bacon. La saine Philosophie n' est-donc que pour le petit nombre. Si elle doit servir à l' Etat, c' est plus par les avantages que trois ou quatre grands Philosophes sont à même de lui procurer, que par cette diffusion apparente, et superficielle de Philosophie qui gagne de proche en proche, et se répand dans tous les ordres de la société. Qu' importe à l' Etat que vingt mille Citoyens oisifs aient des connoissances superficielles d' Astronomie? Le savoir de ces gens là ne servira jamais ni à régler le Calendrier, ni à perfectionner des théories qui peuvent intéresser la société. L' Etat profite des travaux d' un certain nombre de vrais Astronomes; le reste est presque à pure perte. Il y a même cette

différence entre l'Astronomie, et la Philosophie, que les connoissances superficielles d'Astronomie ne nuisent point à celui qui les a, et servent au contraire à orner l'esprit, et à entretenir le goût des bonnes choses, au lieu que si la Philosophie ne fait pas du bien, elle ne manque guère de faire du mal.

3. Parceque la Philosophie n'offre point de motifs suffisans pour faire pratiquer communement les devoirs qu'elle prescrit. Bayle a voulu prouver que la beauté de la vertu a par elle même des attraits assez efficaces pour engager les hommes à s'y attacher constamment. C'est une illusion. La beauté de la vertu peut toucher le cœur humain. Le théatre même en est une preuve. Il n'est point de scélerat, qui aime le crime par instinct, comme il est tant d'hommes qui aiment la vertu par inclination. Tout homme qui pourra parvenir à son but par un moyen légitime, tout aussi bien que par un moyen criminel, préférera naturellement le premier au second, Mais s'il arrive que l'attrait de la vertu, et la complaisance qu'elle excite dans l'ame, soit balancée par la considération d'un intérêt particulier, ou d'une forte passion, c'est toute une autre affaire. Un connoisseur s'extasie à la vuë d'un tableau, il le contemple avec admiration, il en est enchanté : vendra-t-il son champ pour acheter ce tableau? Ce sera une affaire de calcul; et tel ne doit point être le choix de la vertu. Dira-t-on que l'intérêt général est un motif suffisant pour attacher les hommes à la vertu. Autre illusion. Il est vrai qu'à tout prendre l'intérêt particulier est lié à l'intérêt général. Malgré cette liaison n'y a-t-il pas des gens qui font assez bien leurs affaires particulières aux dépens de l'intérêt général? Autre matière de calcul. Consultez le cœur humain, il vous dira que la vertu est belle par elle même, mais qu'elle ne tient pas lieu de tout. Il faut donc un appui à la vertu, un contrepoids aux plaisirs qui la balancent. Cet appui, ce contrepoids ne se trouve que dans la Religion.

4. Parceque la Philosophie est peu propre à établir l'uniformité de l'esprit patriotique qui doit animer, et lier les différens membres de l'état pour n'en former qu'un seul corps. Cette uniformité d'esprit résulte d'une sorte d'unanimité dans les moeurs, et dans les manières, fondée sur l'unité des maximes. Car ce sont les maximes qui décident en gros de la conduite des hommes. Une situation forcée, un

accident imprévu, une forte passion peu vent les en écarter quelquefois; mais ce ne sont que des écarts passagers, et violents. Si-tôt que l'orage a cessé, l'homme revient à ses maximes; parceque l'homme est jaloux de se gouverner par lui même, et qu'il ne se gouverne par lui même qu'autant qu'il se gouverne par ses maximes. Donc pour établir l'uniformité de l'esprit patriotique il faut établir l'unité des maximes. Or c'est ce que la Religion peut faire, parceque la Religion tend à l'union, et c'est ce que la Philosophie ne peut faire, parceque la Philosophie tend à la désunion. La Religion tend à l'union, parceque elle est fondée sur une autorité qui captive les esprits, et qui les réunit dans la soumission qu'ils doivent aux oracles de la Révélation. La Philosophie au contraire n'est qu'un assemblage de différens systèmes nés en différentes tetes, qui se contredisent perpetuellement ou sur les principes, ou sur les conséquences. Il n'y a réellement que le nom de Philosophie, qui soit commun entre les Philosophes. Dans le reste autant de têtes, autant de systèmes.

Hobbes confond le droit avec la force, sentiment terrible au jugement de Mr. de Montesquieu, et rejetté hautement par Mr. Rousseau. D'autres rapportent l'origine du droit politique à l'autorité paternelle, d'autres à des conventions expresses, ou tacites; Mr. Rousseau exige de plus l'unanimité des suffiages. L'Auteur du livre *de l'Esprit* ne reconnoit point de probité réla ive à tout le genre humain, point de différence morale intrinsèque entre la vertu, et le vice. Mr. de Montesquieu établit cette différence sur des rapports de justice, et d'équité antérieurs à toutes les loix positives. D'un autre côté Mr. de Montesquieu prétend, que la vertu n'est pas nécessaire dans les Monarchies. Mr. de Voltaire dit très-ingenieusement quelque-part, que ce seroit un trop grand malheur qu'il eut raison sur cet article, et Mr. Rousseau le condamne ouvertement. Mr. de Montesquieu veut du moins, que la vertu soit nécessaire aux Républiques; l'Auteur des recherches sur le Despotisme Oriental prétend au contraire, que la vertu a été nuisible à quelques anciennes Républiques. Mr. de Montesquieu donne beaucoup au Climat, Mr. Helvetius refuse tout au Climat. Bayle prétend que la société peut subsister sans Religion; et *après avoir insulté toutes les Religions, il flétrit la Religion Chrétienne, en osant avancer que de véritables Chrétiens*

ne formeroient pas un Etat qui pût subsister. Mr. de Montesquieu réfute ce paradoxe tel que nous venons de le rapporter d'après lui. L'Auteur du Code de la nature ose dire que personne jusqu'ici n'a rien entendu aux vrais principes de la législation, et de la morale, et pose la communauté des biens pour première base de l'une, et de l'autre. Plusieurs sont d'avis que la vie, que les enfans tiennent de leur père, et de leur mère, ne leur impose aucun devoir à leur égard. M. Rousseau ne veut plus qu'il soit question d'obéissance entre les hommes. Tel excuse le Suicide; tel fait l'apologie du duel; tel présente le luxe comme la source de la prospérité d'un Etat; tel autre le restraint aux grandes Monarchies. Mr. Dalembert paroît le condamner absolument. Celui-là veut que les vices mêmes soient nécessaires à un Etat, et contribuent à le rendre plus florissant; tel réclame contre l'indissolubilité du lien conjugal; tel justifie l'union passagère des personnes libres. Si cette anarchie d'opinions venoit à se répandre parmi le gros des Citoyens, seroit-elle bien propre à y entretenir l'unité de l'esprit patriotique?

Mais en blâmant l'abus de la Philosophie, je suis bien éloigné de condamner la Philosophie en elle même. Un vrai Philosophe, c'est-à-dire un homme sage, peut faire beaucoup de bien à la société; mais ce sera en dirigeant ceux qui opèrent, et non en faisant philosopher ceux qui ne doivent qu'exécuter. Ma thèse est qu'on ne sauroit introduire l'esprit patriotique par ce verbiage de Philosophie répandu dans toutes les conditions, où le vrai et le faux, le bon et le mauvais, le probable et le paradoxe, tout en un mot, est perpétuellement mêlé, confondu, discuté, analisé, contredit, approuvé, et où le jargon philosophique fait disparoître à chaque instant l'esprit, et les règles de la saine Philosophie. Plein d'admiration pour les Sages, qui respectant la Religion, et les loix, contribuent par d'heureuses découvertes à étendre la sphère des connoissances humaines, je ne fais que relever les inconvéniens de cette espèce de Philosophie, qui, selon la sage remarque de Mr. le Président Hénaut, a causé bien de maux, par l'abus que l'on en a fait, *que l'on soupçonne quelquefois avec raison de n'être pas favorable à la Religion, quand elle entre dans des têtes mal disposées*; de cette Philosophie en un mot, dont Bacon peint le caractère avec sa force ordinaire: *Certe sunt qui cogita-*

tion um vertigine delectantur. ac pro servitute habent fide fixa aut axiomatis constantibus constringi; liberi arbitr ii usum in cogitando.... affectantes. Cujusmodi quidem Sectae Philosophorum licet defecerint, supersunt tamen ingenia quaedam ventosa et discursantia, quibus eae dem omnino venae, licet non pari cum antiquis, copia sanguinis repletae. Bac. serm: de verit.

D'autre part, qui ne sait que la législation même est le chef d'oeuvre de la Philosophie; les plus célèbres Législateurs de l'antiquité ont été Philosophes. Mais une fois que la Philosophie, ou la sagesse a rédigé les loix, elles doivent être sacrées pour les Philosophes, comme pour le peuple. Lycurgue puisa ses loix dans la Philosophie, mais le Philosophe Lycurgue n'eut pas permis *aux babillards Athéniens* de disputer dans Sparte contre les loix de Sparte.

Cette digression n'est pas si éloignée de mon sujet qu'elle pourroit le paroître. Mr. Rousseau déclame vivement contre la Philosophie, et contre les Philosophes. Si la comparaison n'étoit pas trop basse, je dirois que c'est l'Empyrique qui décrie ses confrères pour s'attribuer à lui seul la possession du remède universel. „ Souvenez-vous toûjours, „ dit-il à ses lecteurs (p. 253.), que celui qui vous parle, „ n'est ni un Savant, ni un Philosophe; mais un homme „ simple, ami de la vérité, sans parti, sans système: un so„ litaire que vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions „ de s'imboire de leurs préjugés, et plus de tems pour ré„ flechir sur ce qui le frappe quand il commerce avec eux. „ Mes raisonnemens sont moins fondés sur des principes, que „ sur des faits ec.

Ce n'est point un Philosophe que Mr. Rousseau; il ne fait point de systèmes; ce n'est pas lui qui est l'Auteur des préceptes qu'il donne dans son livre; c'est la nature elle même qui s'y dévoile, qui expose ses vuës, ses forces, ses besoins. L'homme social n'est pas l'homme naturel; les institutions sociales le dépravent, et le dégradent. Mr. Rousseau ne fait autre chose que le dégager de ces liens étrangers, pour le montrer tel qu'il est. Peut-on se refuser aux cris de la nature qui parle dans son livre; peut-on lui refuser les secours qu'elle exige? Voilà ce que l'éloquence ebloüissante de Mr. Rousseau a pû persuader à bien des gens. Ils ne s'aperçoivent pas que l'homme naturel qu'il leur montre, est l'être le plus factice qui ait jamais existé dans l'imagi-

nation d'aucun Philosophe. Personne aujourd'hui n'a vû d'homme dégagé de toute instruction sociale, personne ne peut dire ce que c'est. Tout ce qu'on débite là-dessus, n'est qu'abstraction, imagination, pure rêverie. Cependant au moyen de ces artificieux déguisemens, quelles funestes impressions ne fera pas le livre de l'Auteur sur des esprits peu en garde contre la séduction ? Le mépris de toute Religion revélée, et du Christianisme en particulier, j'oserois même dire l'oubli de la Divinité, la haine contre tous les gouvernemens établis, la révolte contre toute autorité légitime, un esprit effréné d'indépendance, et de liberté (1), l'obéissance rayée

(1) Les Lettres de Mr. Vernes font voir assez clairement ce que l'on doit penser du Christianisme de Mr. Rousseau, et de ses sentimens sur la révélation. La manière dont il parle (t. 4. p. 15.) d'une loi du Deuteronome, et dans le *Contrat social* du Roy Adam, et de l'Empereur Noë, ne s'accorde guère avec le respect qu'il témoigne ailleurs pour la *majesté des Ecritures*. Il ose accuser le Christianisme de rendre les devoirs impraticables à force de les outrer (Vernes p. 86). Mr. Rousseau se trompe, le Christianisme n'outre rien; c'est lui qui se fait un jeu d'outrer tout ce qu'il entreprend de traiter. Donnons-en un exemple: *Celui*, dit-il, (t. 2. p. 109.), *qui mange dans l'oisiveté ce qu'il n'a pas gagné lui même, le vole; et un rentier que l'état paye pour ne rien faire, ne diffère guère à mes yeux, d'un brigand qui vit aux dépens des passans.... Riche ou pauvre, puissant ou foible, tout Citoyen oisif est un fripon*. Le Christianisme condamne l'oisiveté dans tous les hommes: mais quoique l'oisiveté soit un grand mal, s'ensuit-il que celui qui vit sans rien faire d'un bien que ses ancêtres lui ont transmis, après l'avoir acquis légitimement, vole ce qu'il mange? Le Citoyen oisif est sans doute très-blâmable par son oisiveté, mais ce n'est ni un voleur, ni un fripon, ni un brigand. Voilà ce qui s'appelle outrer la matière, et d'une bonne cause en faire une mauvaise.

Je n'impute point à Mr. Rousseau d'avoir cherché à répandre l'oubli de la Divinité; mais il semble que quelques uns de ses principes sont capables d'y conduire. Selon lui les enfans n'ont pas même à quinze ans la capacité d'être instruits de la connoissance de Dieu. Quoi! Dans le sein du Christianisme on laissera croître les enfans jusq'à l'âge de quinze et de dixhuit ans sans leur faire connoître leur premier principe, et leur dernière fin, sans leur apprendre qu'ils ont une ame à sauver? *On sera surpris*, dit-il (t. 2. p. 121.), *de me voir suivre le premier âge de mon élève sans lui parler de Religion. A quinze ans il ne savoit s'il avoit une ame, et peut-être à dixhuit n'est-il pas encore tems qu'il l'apprenne*. Mais s'il vient à mourir avant ce tems? Mr. Rousseau le sauve à la faveur de l'ignorance invincible. Il faut

du dictionnaire des enfans; une fausse indulgence à ne point réprimer les saillies de leur liberté naturelle, une fausse retenue à ne point raisonner avec eux, à ne cultiver leur esprit par aucune des études convenables à leur âge; tels sont les fruits du nouveau plan d'éducation. L'Auteur y a mêlé quelques vérités utiles, et lumineuses, mais qui ne servent dans son livre qu'a mieux couvrir le poison mortel qu'il renferme, et à le faire succer avec plus d'avidité. Est-ce-donc que Mr. Rousseau est le seul mortel à qui la nature se soit dévoilée? Il n'est pas question entre lui, et tous les Philosophes qui l'ont précedé, de savoir s'il a pû saisir quelque vérité particulière, quelque secret repli du coeur humain, quelque conséquence éloignée, et de détail qui avroit échappé aux autres. Si Mr. Rousseau a rencontré juste, lui seul a tout vû, les autres n'ont rien vû. Socrate, Platon, Xeno-

avouer qu'une ignorance invincible si déplacée est bien favorable à l'oubli de la Divinité. Il fait dire à son Vicaire dont il donne la profession de foi pour l'écrit le meilleur et le plus utile dans le siècle où il l'a publié, qu'il est bien étrange qu'il faille une autre Religion que la Religion naturelle; que *les plus grandes idées de la Divinité nous viennent de la raison seule* (t. 3. p. 122.). Tout Chrétien sentira l'absurdité de cette prétention, qui tend à défigurer l'idée de la Divinité par tous les caprices de la philosophie humaine. Ce même Vicaire, dit encore (p. 116.), je bénis Dieu de ses dons, *mais je ne le prie pas; que lui demanderois-je? Qu'il changeat pour moi le cours des choses; qu'il fit des miracles en ma faveur?* Qu'il est à craindre que celui qui croit n'avoir rien à demander à Dieu, ne se lasse bientôt de le bénir de ses dons! De l'oubli de la prière à l'oubli du Createur, le pas est glissant.

Quant au mépris de toute autorité humaine, outre le passage que nous avons cité cy-dessus touchant l'esprit des loix de tous les pays, rapportons ce qu'il ajoute au même endroit (t. 2. p. 227.): *Toûjours ces noms spécieux de justice, et de subordination serviront d'instrumens à la violence, et d'armes à l'iniquité: d'où il suit que les ordres distingués qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux mêmes, aux dépenses des autres: par où l'on doit juger de la considération, qui leur est dûe selon la justice, et selon la raison.* Je ne sais quelle impression le livre de l'Auteur pourroit faire sur des sauvages: mais il est évident qu'il tend à ébranler les fondemens du Christianisme, et de tout état civil policé par des loix, et des institutions sociales. Ce n'est donc pas faire tort à son livre que de dire qu'il est propre à faire de mauvais Chrétiens, et de mauvais Citoyens. Est-ce là rendre service à l'humanité?

phon, Ciceron, Senèque. Quintilien, Plutarque, Bacon, Locke, Bossuet, Fleury, Fenelon, Nicole, Rollin, ces hommes si éclairés n'ont rien connu à la nature de l'homme, et se sont tous mépris dans leur recherches sur la manière de conduire, et d'élever la jeunesse. Mr. Rousseau ouvre une nouvelle carrière. On ne dépravera plus les hommes par des institutions arbitraires, on ne les avilira plus par les ménaces importunes de la Religion; on ne les fatiguera plus par des études si éloignées de la nature. Un corps robuste, un esprit plein de vigueur, une aptitude à tout faire, la santé, le bonheur, seront les fruits inestimables de cette novelle méthode d'éducation. Quelles chimères! Quelles visions!

Pères et Mères, que la trompeuse amorce d'une nouveauté brillante ne vous séduise pas. Craignez de faire sur vos enfans l'essai périlleux d'une méthode qu'aucun succès n'a encore garantie. Que les maximes saintes de nos Pères, ces maximes si vénérables par leur autorité, et leur antiquité, soient toûjours devant vos yeux. Gardez-vous sur tout de négliger la Religion dans l'éducation de vos enfans. En-vain vous flatteriez-vous de les conduire par toute autre voie. Si vos enfans vous sont chers, si vous en attendez de l'honneur, et de la consolation, c'est de là que doit venir leur bonheur, et le votre. Craignez encore un coup, qu'une vanité mal entendnë ne vous porte à immoler ces innocentes victimes à un funeste désir de singularité, et que le malheur où vous les aurez plongés, ne fasse un jour votre honte, et votre désespoir.

EXAMEN

D'UN ARTICLE DU JOURNAL ENCYCLOPEDIQUE

Concernant les Réflexions sur la Théorie, et la pratique de l'éducation, contre les principes de M. Rousseau.

PErmettez, M., qu'en gardant l'anonyme je vous adresse quelques remarques sur la manière dont vous avez annoncé mon ouvrage dans votre journal (Mars 1764. Tome II. p. 136.). Il ne s'agit point ici d'une discussion littéraire. La chose est beaucoup plus simple, mais non moins essentielle, s'agissant d'un fait qui intéresse plus encore la qualité d'homme, que celle d'Ecrivain.

„ L'Auteur de cet ouvrage, dites-vous, est peut-être „ de tous ceux qui ont écrit contre le Citoyen de Genève, „ celui qui lui suppose les desseins les plus atroces. Le but „ du contrat social, dit-il, est un renversement universel „ de l'ordre civil: celui d'Emile est d'y préparer les esprits „ par une révolution totale (*J'avois hasardé le terme de révulsion au figuré*). „ Dans la façon de penser, il ne ren- „ versera pas de fond en comble l'état présent de la société; mais il inspirera de l'aversion contre les institutions re- „ ligieuses, et sociales. Il ne fera pas des Sauvages; mais „ il fera de mauvais Chrétiens, et de mauvais Citoyens.... „ les sentimens de Mr. Rousseau sont à la vérité combattus „ sans fiel; mais le dessein même de l'ouvrage suppose dans „ M. R. un dessein abominable.

Je vous avoue, M., que ce début m'a étrangement surpris. Je me serois attendu à tout autre reproche qu'à celui d'avoir manqué de modération à l'égard de qui que ce soit; je serois très mortifié d'avoir supposé, je ne dis pas à M. Rousseau, mais à *Emile* (car je n'ai éxaminé que le livre sans aucun rapport aux intentions personnelles de l'Auteur) des desseins plus odieux que ceux qui résultent évidemment de l'ouvrage même. Je ne voudrois pas même y avoir reconnu quelque chose de pire que ce qu'y ont vû tous ceux qui l'ont examiné avant moi. Votre exposé me blesse donc par un endroit très sensible; et j'en serois vivement affligé, s'il ne m'étoit trop aisé de me justifier et devant moi même, et

aux yeux du public par une foule de témoignages respectables, et d'une évidence si frappante qu'elle ne peut que l'emporter sur la prévention la plus outrée.

Vous dites que l'Auteur des Réflexions est peut-être de tous ceux qui ont écrit contre le Citoyen de Genève, celui qui lui suppose les desseins les plus atroces : et vous prétendez le prouver parce qu'il a dit que le but du *contrat social* est un renversement universel de l'Ordre Civil, celui d'*Emile* d'y préparer les esprits par une révolution totale dans la façon de penser ; que ce livre inspirera de l'aversion contre les institutions religieuses, et sociales ; qu'il fera de mauvais Chrétiens, et de mauvais Citoyens.

Est-ce donc là vraiment ce que l'on a écrit de plus fort contre M. R.? Je ne me défie, M., ni de vos lumières, ni de votre équité. Je vais vous remettre sous les yeux quelques passages, qu'un moment de distraction vous a fait perdre de vuë, en rendant compte de mon livre. Comparez, et jugez.

Mandement de M. l'Archevêque de Paris.
Edit. in 12.

„ Nous condamnons le dit livre (Emile) comme con„ tenant une doctrine abominable, propre à renverser la Loi „ naturelle, et à détruire les fondemens de la Religion „ Chrétienne; établissant des maximes contraires à la mo„ rale Evangélique, tendant à troubler la paix des Etats, à „ révolter les sujets contre l'autorité de leur Souverain.

Dans le corps du Mandement, p. 37. „ Ainsi l'impié„ té ose critiquer les intentions de celui par qui regnent les „ Rois : ainsi elle se plait à empoisonner les sources de la „ félicité publique, en soufflant des maximes qui ne tendent „ qu'à produire l'Anarchie, et tous les malheurs qui en „ sont la suite.

P. 6. „ Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour „ le tromper, le moniteur public pour égarer tout le mon„ de, l'oracle du siècle pour achever de le perdre.

Dire qu'un ouvrage tend à produire l'anarchie, et tous les malheurs qui en sont la suite ; qu'il tend à troubler la paix des Etats, à révolter les sujets contre l'autorité souveraine. Dire que l'Auteur se plait à empoisonner les sources de la félicité publique, qu'il cherche à tromper, à éga-

rer, à perdre ; est-ce donc s'élever avec moins de force contre M. R., que de dire simplement, comme j'ai fait, que le but du contrat social est un renversement universel de l'ordre Civil; le but d'Emile, d'y préparer les esprits par une révolution totale dans la façon de penser? Le simple mot d'Anarchie ne dit-il pas autant qu'un renversement universel de l'ordre civil? Mais le vertueux Prélat dont je viens de rapporter les passages, va encore plus loin. Il dit que la doctrine abominable qu'il condamne, est propre à renverser la loi naturelle, et à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne. Or le renversement de la loi naturelle est encore quelque chose de pire que le renversement de l'ordre civil, que je lui ai reproché : car la loi naturelle peut subsister à plusieurs égards indépendamment de l'ordre civil, au lieu que l'ordre civil ne peut aucunement subsister sans la loi naturelle.

J'ai dit que le livre d'Emile est propre à faire de mauvais Chrétiens. et de mauvais Citoyens. M. l'Archevêque de Paris dit (pag. 6.) que *dans ce livre l'Auteur s'empare des premiers momens de l'homme, a fin d'établir l'empire de l'irréligion* : (pag. 8.) *que son plan d'éducation, loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à former des Citoyens, ni des hommes* : (pag. 10.) *que l'Auteur* d'Emile *ne reconnoit aucune Religion* : (pag. 27.) *que dans le plan qu'il s'est fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, il nous impute malignement des procedés qui déshonorent la raison* : (pag. 32.) *qu'il ouvre la porte à toutes les superstitions, à tous les systèmes fanatiques, à tous les délires de l'esprit humain*. Il lui reproche (pag. 33.) *une insigne mauvaise foi*, et ne craint pas (pag. 35.) de lui donner le nom d'*Imposteur*.

Ce n'est pas tout : „ C'est bien lui (dit encore le même Prélat) „ c'est bien lui, qui dégrade Dieu, qui „ embrouille, et qui avilit les notions du grand être, puis„ qu'il attaque directement son essence, en révoquant en „ doute son unité. „

Une accusation si grave ne devoit pas vous être inconnuë. Elle est répétée dans le 3. extrait du livre d'Emile, qui a paru dans votre journal (Mars 1763. Tom. II.). „ „ Par ses doutes téméraires, il a donné atteinte à l'unité, „ et à la puissance de Dieu; il a fait injure à sa proviten-

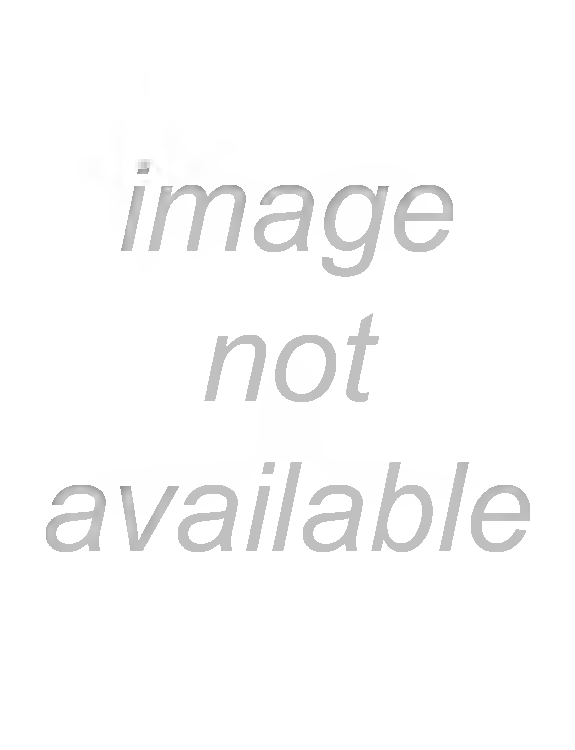
image
not
available

„ son exécution, qu'absurde, et condamnable dans son pro-
„ jet . . . . Quelles règles pour les moeurs ! quels hom-
„ mes pour la Religion, et pour l'Etat ! que des Enfans éle-
„ vés dans des principes qui font également horreur au Chré-
„ tien, et au Citoyen!

Dénonciation d'Emile à la faculté de Théologie de Paris, par M. Gervaise Syndic.

M. Gervaise s'exprime ainsi au sujet de M. R., et de son livre p. 6. „ Legislateur de la société, et son destru-
„ cteur; panegyriste perpetuel de l'honnêteté, et s'il en fut
„ jamais, maître éloquent du libertinage; sans autre Religion
„ que la naturelle, si toutes-fois on peut appeller naturelle
„ une Religion qui n'étant pas celle de tous, ne l'est que
„ d'un homme qui se plait à défigurer par tout la nature,
„ et ses principes.

Pag. 7. „ Qu'il lui suffise de présager follement la ruine
„ de la Monarchie, et d'en taire malignement la cause, et
„ que voulant hâter par ses leçons détestables ce qu'il a rêvé
„ devoir bientôt arriver, il n'allume pas dans ce Royaume des
„ flambeaux plus dangereux mille fois que ne le furent à la
„ République Romaine ceux que les Catilina, et les Neron y
„ allumèrent.

Pag. 9. „ Toujours semblable à lui même il n'a d'autre
„ but, que de former réellement des Sauvages.

Pag. 11. „ Cet Auteur n'est qu'un Philosophe en dé-
„ lire, qui promettant avec une ostentation insupportable de
„ grandes choses, n'en dit souvent que d'absurdes, n'en
„ conseille le plus souvent que de funestes. Il est un de
„ ces hommes dont le saint Esprit dit expressément, qu'ils
„ abandonnent la foi, en suivant des esprits d'erreur, et
„ des doctrines diaboliques. Pourquoi en effet n'appellerions
„ nous pas diabolique ce que dans son livre cet Auteur sacri-
„ lège vomit d'une bouche impie contre Dieu, contre la loi
„ naturelle, contre la possibilité, la necessité, les caractères
„ de la Révélation ec.

Censure de la faculté de Théologie de Paris 1762.

Pag. 61. „ On voit par là jusqu'où conduisent les ma-

„ ximes du nouvel instituteur, l'opposition de sa prétendue „ Philosophie au bien de toute société publique, et privée, „ et quel monstre déviendroit un élève formé par les leçons „ d'un tel maître, et imbu de sa doctrine détestable.

Pag. 76. „ Elles sont avancées en haine de la Religion „ révelée, et dans la vuë de la détruire. (pag. 88.) Elle „ montre jusqu'où va l'aversion de l'Auteur pour la Reli- „ gion Chrétienne, qu'il attaque avec un excés si singulier. „ pag. 88.) C'est aux dépens de sa réputation qu'il se liv- „ re ainsi à la haine qu'il porte au Christianisme ; les in- „ crédules mêmes de notre siècle le regarderont comme un „ homme peu judicieux. Il outrage ici la Religion Chrétien- „ ne plus qu'eux tous. (pag. 227.) Cette proposition est „ une production étonnante de l'Esprit de blasphème. (pag. „ 256.) Elles montrent toute la haine de l'Auteur pour la „ Religion Chrétienne, et font sentir quelle est sa mauvai- „ se foi.

Pag, 316. „ On voit assez que les principes de gouver- „ nement qui lui auroient été inspirés (a Emile), seroient „ ceux d'un vain spéculatif, ennemi de toute société publi- „ que, de tout Etat policé, qui voudroit rappeller les hom- „ mes à l'anarchie, (*remarquez bien ces expressions*) „ et à cette vie sauvage dont il a fait l'éloge dans un autre „ livre qu'il publia il y a quelques années, et qui contenoit „ des paradoxes bizarres, dont ce qu'il dit ici, n'est presque „ qu'un développement, et une application pernicieuse.

Pag. 333. „ Mais tandis qu'il écrivoit sa nouvelle mé- „ thode d'éducation, et qu'il travailloit à former les Emiles „ au mépris des loix, de la Religion, et des usages de tous „ les hommes, il est impossible qu'il n'ait souvent senti que „ la raison, le sens moral, et la conscience réclamoient hau- „ tement contre ses instructions détestables. C'est de là que „ sont venues en partie ces contradictions fréquentes qui se „ trouvent dans son livre ec.

Répresentations ec.

Je lis dans ce livre, que le jugement du Magnifique Conseil (de Genève) condamne deux ouvrages du S. J.J. Rousseau, savoir *Emile, et le contrat social*, comme *téméraires, scandaleux, impies, tendans à détruire la Religion Chrétienne, et tous les Gouvernemens*.

Réfutation du nouvel ouvrage de J.J. Rousseau, intitulé Emile, *ou de l'éducation.* A Paris chez Dessaint, et Saillant 1762.

Pag. 2. „ Si la société Chrétienne, et Civile étoit formée „ sur les vues d'un pareil maître, bientôt le genre humain „ devenu le jouet d'une raison folle, aveugle, et téméraire, „ se verroit dans la plus étrange confusion; bientôt sous le „ spécieux prétexte d'une prétendue Religion naturelle, l'in- „ crédulité, et l'irreligion établiroient leur empire sur les „ ruines de l'unique vraie Religion. Mortel aveugle, et in- „ sensé! ec.

Pag. 6. „ Ne faut-il pas être parvenu au dernier dégré „ de l'incrédulité, et de l'impiété pour prononcer de si hor- „ ribles blasphèmes.

Analyse des principes de M. J.J. Rousseau. A' la Haye 1763.

Pag. 102. „ Quel fruit avez vous pû espérer de vos oeu- „ vres? de quelle utilité peuvent être vos maximes fonda- „ mentales? Quel bien peut résulter de leur Analyse? Le voi- „ ci. 1. On renoncera à toute science, à toute étude; nous „ rentrerons dans les siècles d'ignorance, et l'urbanité chas- „ sée de nos Provinces, je les vois livrées à l'empire de la „ passion innée avec l'homme. Qu'on en présage les effets. „ 2. Persuadé que l'état naturel de l'homme est l'indépen- „ dance, qu'il a perdu son bonheur en commençant à con- „ noître d'autres besoins que la nourriture, le repos et une „ femelle, je romps tout lien qui m'attache, et je vais cher- „ cher le bonheur que m'indique la nature. 3. Fatigué du „ joug de l'Evangile, je consulte avec moi même quelle Re- „ ligion s'accorde mieux avec ma raison: la raison m'in- „ dique certainement la plus commode. C'est celle que „ j'embrasse.

Pag. 106. „ Nous voilà donc au pis, selon vous, voilà „ le signal donné aux Citoyens. S'ils ne vous suivent pas, „ s'ils n'accourent pas sous l'étendart de vos maximes, ce „ n'est pas la faute de vos soins. Et qu'auront-ils à faire „ en vous suivant? bruler leurs temples, immoler les Mini- „ stres de la Religion, mépriser leurs Magistrats, sécouer le

„ joug du gouvernement, marcher vers l'indépendance. Voi-
„ là les attributs de votre statue, voilà votre morale. Elle
„ ne produira pas tous ces maux; mais elle séduira quel-
„ ques ames foibles, entraînera les coeurs à demi pervertis,
„ et à coup sûr elle en fera des menteurs, des coquins, et
„ des perfides Citoyens. Déja vous leur avez appris qu'il faut
„ savoir se faire une loi selon son coeur, que *nul de nous*
„ *ne pouvoit trouver son intérêt qu'à mentir, que dès*
„ *l'enfance nous n'étions entourés que de Professeurs de*
„ *mensonge*; que durant le cours de notre vie nous n'étions
„ exposés qu'a des *brigans, posans des fanaux sur des*
„ *écueils, pour nous entraîner plus surement vers notre*
„ *ruine*. En un mot quelles ne sont pas les maximes sé-
„ ditieuses dont vos oeuvres fourmillent? Maximes affreuses:
„ vous avez su les mêler parmi des sentences de vertu, com-
„ me si vous aviez craint de ne pas porter un coup assez
„ mortel à la Patrie.

Lettres a M. Rousseau, pour servir de réponse ec.

Préface (p. 8.) „ Dans les gouvernemens actuellement
„ subsistans, il trouve les mêmes vices que dans les Reli-
„ ligions nationales. Notre Ordre Social, quelque part qu'il
„ jette les yeux, lui paroit contraire à la nature, que rien
„ ne détruit; il la tiranise sans cesse, et lui fait sans cesse
„ réclamer ses droits.

Pag. 10. „ Ainsi M. R. s'élève une espèce de trone sur
„ les débris de toutes les opinions humaines.

Pag. 21. „ Il rend hommage (au Christianisme) à peu
„ près comme celui des assassins de César, qui se proster-
„ nent à ses piés pour l'égorger plus surement.

Pag. 54. „ M. Rousseau, à l'imitation du Philosophe
„ Hobbes, dont il adopte le système, exhale tout le poison
„ de sa doctrine contre le Royaume spirituel que Jesus Christ
„ est venu établir sur la terre .... Serpent dangereux il a
„ déchiré le sein qui l'a rechauffé.

Dans le corps de la lettre (p. 60.) „ Semblable au Ju-
„ piter d'Homère vous avez dans votre Emile rassemblé au
„ tour de la foi des nuages qui la cachent à la raison;
„ vos argumens subtils l'ont desséchée jusque dans sa raci-
„ ne; et vous demandez pourquoi M. l'Archevêque de Pa-
„ ris a publié un Mandement contre votre livre? Vous pro

„ noncez de toutes les loix, qu'il n'y en a point de bonnes, „ et de tous les gouvernemens qu'il n'y en a point d'équi- „ tables ; et vous êtes surpris que le Parlement vous ait dé- „ crété, et qu'il ait livré aux flammes l'écrit où vous éle- „ vez contre les sages institutions de la nation. La Religion, „ et le gouvernement, ces deux choses si sacrées chez tous „ les hommes, vous les avez profanées par vos atteintes té- „ méraires : et vous voulez que tout sentiment d'indignation „ se taise devant vous. Le génie dont la nature vous a doué, „ que votre orgueil érige en Dieu, et qui se plait à créer „ de nouveaux hommes pour leur donner un nouveau cul- „ te, et de nouvelles loix, vous l'opposez au Dieu de la „ révélation, et vous trouvez mauvais que notre esprit ne „ s'humilie pas devant lui.

Journal Encyclopedique
Mars 1763. Tome II.

Outre les traits que nous avons déja cités, rélatifs à la Religion, qu'on nous permette de rapporter encore les traits „ suivans. (p.48. „ Il a détruit en partie le droit de nature... „ il fait de l'hypocrisie une vertu, et contre la défense de la „ loi naturelle, il recommande la vengeance ; et ce qui doit éton- „ ner, c'est qu'il ne la couvre pas même du faux point d'hon- „ neur ; il ne tient qu'à ses lecteurs d'entendre ce qu'il dit „ de la permission que donne la loi de se défaire de son en- „ nemi *par un lâche assassinat*. (*Mars Tom.* 2. III. *part. pag.* 57.) Les instructions qu'Emile recevroit (suivant le „ plan d'éducation proposé pas M. R.) lui inspireroient le „ mépris, et l'aversion de toutes les Religions .... il les „ mépriseroit en lui même, se contentant d'une idée ab- „ straite de la Divinité dont il lui importeroit peu de savoir „ si elle est une, ou multipliée.... Il prétendroit que les „ plus grands crimes sont permis pour conserver sa vie.... „ Emile devenu majeur se regarderoit comme aussi libre de „ renoncer à sa Patrie qu'à la succession de son père. Il vi- „ vroit tellement pour lui même, qu'il auroit en aversion „ tout emploi, toute charge utile, ou même nécessaire à „ l'Etat..... il ne connoîtroit d'autre bonheur que de vi- „ vre indépendant avec sa Sophie.... Aprés avoir éxaminé „ les différens gouvernemens qui subsistent, il auroit un tel „ mépris pour le droit politique, qu'il diroit nettement, que

„ le droit politique est encore à naître... il ne connoîtroit „ point de vraies Loix que celles qui seroient portées par „ la volonté générale.... il diroit que Jesus Christ en sé- „ parant le système Théologique du système politique, fit „ que l'Etat cessa d'être un, et causa les divisions intesti- „ nes qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples Chrétiens. „ Il ne connoîtroit rien de plus contraire à l'Esprit social „ que le Christianisme même.... On voit que le sauvage „ civilisé de M. R., aux connoissances près, est le même „ que le sauvage dont il a parlé dans son discours *sur l'iné-* „ *galité des conditions*, tant il est vrai que ce Philosophe „ est constant dans ses idées bizarres, et singulières.

Je ferois un gros livre si je voulois rassembler tous les passages de différens Auteurs, où la doctrine de M. R. n'est pas traitée plus favorablement, que dans mon livre; mais ma plume se refuse à un travail plus désagréable encore que fatigant. Ce n'est qu'à regret que je m'y suis prêté par la nécessité où vous m'avez mis, de faire voir que je n'ai rien imputé à M. R. que ce que tous ceux qui ont éxaminé ses ouvrages, y ont vû aussi bien que moi.

Sentiment des Chrétiens, et du public.

C'est M. Rousseau lui même qui a pris la peine de nous instruire du jugement qu'ont porté de son Livre ceux qu'il lui plait d'appeller *les Dévots*. Ce titre, malgré le ridicule qu'on affecte d'y attacher, sera toujours infiniment précieux aux Chrétiens, qui sincèrement attachés à la Doctrine de leur Maître, n'auront pas honte de suivre l'éxemple d'un des plus grands Disciples des Apôtres qui se récrioit, et se bouchoit les oreilles lorsqu'on prononçoit devant lui quelqu'une de ces nouveautés profanes, et impies, qui donnent atteinte à la pureté de la foi. C'est dans sa réponse à M. l'Archevêque de Paris, que M. R. nous apprend ce que les Dévots penserent de son Livre, aussitôt qu'il parut. *Mon livre*, (dit-il p. 21.) étoit le *tocsin de l'Anarchie*, *et la trompette de l'Athéisme*. Ai-je rien dit de plus fort contre lui? Et p. 8., aprés avoir rapporté les sentimens du public sur ses différentes productions, il ne dissimule pas qu'Emile l'a fait regarder comme *un impie*. Il est vrai que M. R. rend la pareille au public en le traitant de *sot*. *Ainsi*, dit-il, *va flottant le sot public sur mon compte*. Ce

n'est pas à moi à faire les honneurs du public; je n'ai besoin ici que de l'existence, et non de l'autorité du témoignage. Autre fois on disoit que les décisions du public étoient respectables. Mais comme, selon M. R., nous sommes dans un siècle qui bouleverse tout à chaque génération, la maxime aura peut-être changé.

Vous convenez que j'ai combattu M. R. sans fiel; mais vous ajoutez, que le dessein de mon ouvrage suppose dans M. R. un dessein abominable. Permettez moi de vous dire, M., que je ne saurois concevoir d'où peut venir la surprise que vous marquez en cet endroit. Seroit-il bien vrai que vous êtes étonné d'apprendre qu'il y a des doctrines abominables dans le livre de M. R.? Si cela est, qu'il est aisé de vous faire revenir de votre étonnement. Consultez la Reponse à M. l'Archevêque de Paris p. 142., vous y verrez ce que M. R. entend par Doctrine abominable. *Les Doctrines abominables sont celles qui mènent au crime, au meurtre, et qui font des fanatiques.* Rapprochez de cette définition le jugement que votre journal a donné de la doctrine de M. R. sur la vengeance, et le Duël, en faisant voir qu'elle tend au meurtre, et à l'assassinat (1). Concluez, et voiez s'il y a lieu d'être étonné que l'on découvre dans *Emile* des Doctrines abominables. Et y auroit-il quelque chose d'extraordinaire, d'attribuer un dessein abominable à un livre qui contient des Doctrines abominables?

J'ai dit que le but du *Contrat Social* est un renversement universel de l'ordre civil: y a-t-il en cela la moindre ombre d'exagération? N'est-ce pas réellement ce que le *Contrat Social, et Emile* présentent à chaque page? Ne fau-

(1) Vous avez eu soin d'avertir que les deux premiers extraits d'Emile qui se trouvent dans les volumes du 1. et 15. Janvier 1763. sont d'une autre main que le 3. et 4.. Cette différence se fait assez sentir. Les derniers tendent à réfuter tout de bon les principes de M. R.; cependant dans le Vol. du 15. Janvier dont il ne paroît pas que M. R. ait lieu de se plaindre. Vous dites: *Voici cependant un trait qui nous étonne; il suppose qu'Emile reçoit un soufflet d'un brutal, ou même un démenti de la part d'un ivrogne: il prononce en termes couverts à la vérité, qu'Emile doit tuer l'Aggresseur, non en se battant avec lui; ce seroit une folie; mais en l'assassinant.* Vous combattez ensuite avec raison cette horrible maxime; et vous concluez: *Il est bien étonnant qu'une maxime si fausse, et si cruelle ait échappé à un ami de l'humanité.* L'humanité a vraiment de bons amis.

droit-il pas renverser de fond en comble l'ordre civil de tous les gouvernemens de l'univers pour établir un plan de Législation conforme à celui que M. R. propose dans son contrat social? L'ordre civil est fondé sur les loix. Mais si la force, et la justice de toute loi dépend essentiellement de l'unanimité des suffrages, y a-t il un gouvernement sur la Terre qui ne soit par sa constitution même injuste, et tyrannique? Donc le plan de Législation que M. R. propose dans le contrat social, tend à un renversement universel de l'ordre civil établi chez tous les peuples: Dessein qui effectivement seroit atroce, s'il n'étoit ridicule.

J'ai dit que le but d'Emile est de préparer les esprits à cet étrange renversement par une révulsion totale dans la façon de penser. Quoi de plus évident? Où tendent donc ces maximes si souvent répétées; que la dépendance des hommes, dépendance que l'on regarde comme essentielle dans tous les gouvernemens de l'univers, est une dépendance désordonnée qui engendre tous les vices: Que l'égalité de droit dans l'Etat civil est vaine, et chimérique: Que l'esprit des loix dans tous les pays sans exception est de favoriser le fort contre le foible: Que le droit politique est encore a naître: Que la définition de la loi est encore à faire? M. R. ne convient-il pas lui même, que la façon de penser n'est pas celle des autres? *On croira moins* (préface d'Emile pag. V.) *lire un traité d'éducation, que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation. Qu'y faire? Ce n'est pas sur les idées d'autrui que j'écris; c'est sur les miennes. Je ne vois point comme les autres hommes. Il y a long-tems qu'on me l'a reproché; Mais dépend-il de moi de me donner d'autres yeux, et de m'affecter d'autres idées? Non.*

Sentiment de M. Jean de Castillon.

M. R. déclare encore, que ses livres respirent tous les mêmes maximes plus ou moins développées. (Rep. à M. l'Arch. p. 20.) ainsi le discours sur l'inégalité préparoit les voies à la nouvelle Héloïse, la nouvelle Héloïse à Emile: et on sera surpris d'entendre dire qu'Emile prépare les esprits aux idées étranges dont le contrat social est rempli? Si des éspris bornés, et superficiels n'ont pas d'abord apperçu cette gradation, elle n'a pas échapée à des regards plus pénétrans. Le discours sur l'inégalité n'eut pas plûtôt

vû le jour, qu'un savant Professeur d'Utrecht, M. Jean de Castillon, qui vient d'être appellé à l'Academie de Berlin, et dont vous avez parlé avec éloge, entrevit dans cet ouvrage le germe des systèmes bizarres qui devoient éclore dans *Emile*, et dans le *contrat social*. Aussi opposa-t-il à M. R. un autre discours sur l'inégalité, dont les principes, et les résultats sont bien différens. *Le but de ce petit ouvrage* (dit M. Castillon dans son Epître dédicatoire au célèbre Maupertuis) *est de venger l'humanité insultée, et la société flétrie.*

Et dans sa préface: „ Il y a presque un an que (M. R.) „ relève les delires des Epicuriens sur notre origine; qu'il ré„ duit nos premiers Péres au rang des bêtes les plus stupi„ des; qu'il nous accuse d'être les plus méchans, et les „ plus féroces de tous les animaux; et on n'a pas enco„ re repoussé ces calomnies? Attendons nous que d'autres, „ allant plus loin dans la même route, nous dépouillent ..... „ Je ne sais pas ce qu'on peut nous ôter, aprés nous avoir „ privés de toute humanité.

Venant ensuite à la question proposée par l'Academie: *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes*; M. de Castillon entre ainsi en matière. „ Telle est la question „ d'une compagnie savante..... nulle question plus intéres„ sante pour le genre humain. C'est de là que dépendent „ l'autorité des Souverains, la soumission des sujets, et les „ devoirs mutuels de tous les hommes. (p. 3.) Ce sujet si „ grand et si beau a été discuté par l'Illustre Citoyen de Ge„ nève. Cet homme célèbre par la hardiesse de ses pensées, „ il a flétri l'humanité: j'ose la venger; il a fait la satire „ de la société: j'en tracerai l'histoire.... O vous qui souf„ frez impatiemment que ce Philosophe ait emploié toute la „ beauté de son esprit, toute l'énergie de son stile pour „ transformer nos ancêtres en brutes, pour élever l'im„ becillité au rang des biens les plus précieux, en mettant „ la raison dans la classe des maux les plus terribles; pour „ vanter l'ignorance comme la source de l'innocence et „ de la tranquillité, en réprésentant la science comme la pé„ pinière des malheurs, et des crimes: Vous qui voyez „ avec horreur la société peinte comme un monstre qui dé„ truit ses membres par les sciences qu'elle cultive, par les „ arts qu'elle éxige, par les alimens même qu'elle fournit: „ comme un Tyran d'autant plus affreux, que non content „ d'influer sur les actions, il violente les coeurs, et force

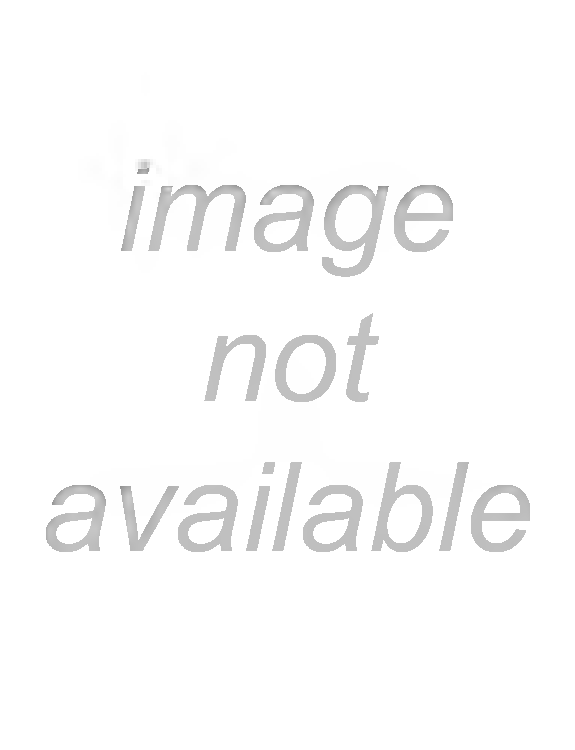
image
not
available

éloigné d'approuver le reproche qu'il fait à M. l'Archevêque de Paris à ce sujet, reproche auquel l'Auteur des lettres que je viens de citer, à repondu. Ce n'est pas sans doute le vil désir d'un gain sordide qui a inspiré à M. R. les paradoxes qu'il a répandu dans ses ouvrages; mais il est des ames pour qui l'amour de la gloire a de grands attraits. C'est peut-être la source de cette originale singularité dont il fait profession. „ Il ne veut pas penser comme les autres; „ une idée reçuë, quelque appuiée qu'elle soit, lui déplait „ par cela même que c'est une idée reçuë. S'il ne peut la „ rejetter tout-a fait, au moins il la façonne à sa manière, „ il en retranche, il y ajoute, il veut se donner la satisfa- „ ction de penser que telle qu'il la présente, elle n'est qu' „ à lui. Il voudroit même, à la reserve de l'incrédulité, „ n'avoir rien de commun avec quelques prétendus Philoso- „ phes, qui sont incrédules comme lui: il a tâché de se fai- „ re un plan particulier qui le distinguât d'eux; et il seroit „ fâché sans doute qu'il y eût au monde quelqu'un qui pen- „ sât comme lui, et qu'il fut obligé d'estimer par amour pro- „ pre. (*Censure de la faculté* pag. 334.)

Les Ecrivains mêmes les plus distingués (j'excepte le petit nombre de ces hommes vraiment grands, qui n'écrivent que pour faire part aux autres des connoissances qu'ils ont acquises: semblables à un voyageur qui se fait un plaisir de montrer à son compagnon les objets qu'il découvre) les Ecrivains, dis-je, les plus distingués semblent n'avoir d'autre ambition que celle de plaire au public, ils le regardent avec frayeur, et avec respect comme l'arbitre de leur sort. Ont-ils le bonheur de le satisfaire, ils s'élèvent avec transport au faîte de la célébrité, il leur paroît de toucher le Ciel du doigt, suivant l'expression d'Horace: *Sublimi feriunt sydera vertice*. Cette gloire quoique, dit-on, assez rare, étoit encore trop commune pour M. R. Peu flatté de n'être que goûté du public, dédaignant de lui marquer ni crainte, ni ménagement, il ne s'est proposé rien moins que de subjuguer de force ses suffrages, et de le maîtriser en despote; il a voulu l'enchaîner à son char, comme son esclave, le tourner à son gré, lui dicter impérieusement ses arrêts, lui faire recevoir avec soumission, et avec respect les saillies de son humeur, et de ses caprices, ses paradoxes, et ses dédains. On diroit que de la hauteur où l'a placé l'élevation de son génie, et où malgré ses métamorphoses ap-

parentes (Rep. à M. l' Archev. p. 8. et 9.) *il demeure toujours le même*; il s'est fait un plaisir de se présenter au public sous différentes faces pour s' amuser de son embarras ; il se montre dans ses différentes productions sous le masque tantôt d' *homme à paradoxes*, *et misanthrope*, tantôt *d' Ecrivain tendre*, *et doucereux*, tantôt *d' incrédule* et tantôt *de défenseur de la morale Chrétienne*; emportant toujours l' admiration, et les applaudissemens sous quelque forme qu' il se produise. Il finit par se moquer ouvertement de la sottise du public, bien sur apparemment que le public n' oseroit se fâcher contre lui, et qu' il se trouvera toujours des gens qui feront gloire de lire avec bien du plaisir *les erreurs de M. Rousseau*.

Au reste je consens qu'on ne prenne ce que je viens de dire dans cet article, que comme une pure supposition ; n' aïant aucune rélation avec le public. J' ignore parfaitement quelles sont ses dispositions. Je ne sais, ni ce qu' il pense, ni ce qu' il dit, ni ce qu' il fait. Je ne parle que d'après les livres qui me tombent entre les mains, et dont les Auteurs paroissent instruits de ce qu' ils écrivent. Ils ne dissimulent point le succés prodigieux qu' ont eu les livres de M. R., ils s' étudient même à en dévoiler les causes. Je vais copier encore l' Auteur *des lettres à M. R.* C' est un admirateur de M. de Montesquieu, il ne doit pas vous être suspect.

„ Tous ces hommes (pag. 124.) à l' ame desquels „ une corruption prématurée ôte toute sa vigueur, et que „ vous peignez si bien brillants, uniquement par je ne sais „ quelles petites qualités deliées, qu' ils appellent esprit, sa- „ gacité, finesse ; voilà, M., les Hérauts de votre renom- „ mée : non qu' ils aient tort de célébrer en vous le grand „ Ecrivain ; mais que renonçant à l' usage de leur raison, ils „ adoptent avec un respect servile des idées qui la font „ frémir ; c' est un prodige reservé à ce siècle où l' on voit „ si peu d' hommes qui sachent se distinguer, et s' honorer „ par des belles actions, par des vertus, par des soins vé- „ ritablement utiles. C' est un préjugé honorable pour la Ré- „ ligion que l' amour pour elle ne se soit éteint dans les „ coeurs qu' avec celui de la Patrie, et de l' honneur.

„ Une imagination forte, et vigoureuse (pag. 132.) „ a été de tout tems le Tyran des petits esprits. Tout le se- „ rieux que comportent les graves vérités de la Philosophie, „ vous a biens moins servi pour captiver des esprits aussi

„ efféminés que les nôtres, que le roman de votre Sophie, „ et ces peintures fines, délicates, voluptueuses dont vous „ l'embellissez.

„ Quand je vous vois flatter les femmes (pag. 134.) „ et ambitionner leur estime en décriant leurs moeurs; quand „ je vous vois fonder les éloges que vous en attendez sur „ les outrages que vous faites à leur pudeur, je reconnois „ là l'esprit de P. (je crois devoir taire par respect le nom „ de la ville qui est ici marquée), et en même tems l'ex- „ trême corruption qui y regne; car c'est encore là une „ de ses heureuses acquisitions de notre siècle que l'encou- „ ragement que nous donnons par nos éloges à ceux qui „ veulent bien prendre la peine de nous deshonorer par les „ peintures trop vraies de nos vices, nous nous énorgueil- „ lissons de notre avilissement, et peu s'en faut que nous „ ne sourîons aux mots de Patrie, d'honneur, et de Reli- „ gion. La postérité qui lira vos écrits, et les histoires du „ tems, apprendra que vous n'avez été si fort goûté, que „ parceque nous n'avions plus de moeurs, et que les mê- „ mes hommes qui applaudissoient aux traits que vous aviez „ aiguisé contre le Christianisme, avoient pour la plupart „ foulé aux piés leur honneur, quand il s'étoit agi de dé- „ fendre leur Patrie; et l'idée que l'on aura de l'estime „ prodigieuse que P. accorda à votre Emile, sera telle, qu' „ elle flétrira le milieu du dixhuitième siècle, et portera la „ haine sur tous vos contemporains. Le mépris que vous „ tâchez d'inspirer, moins pour la personne des Ecclesiasti- „ ques, que pour leur profession, fera leur éloge aux dé- „ pens du votre, puisque vous leur avez fait partager avec „ les choses les plus honorables, l'opprobre dont vous vou- „ lez le couvrir.

Je ne dis pas que ces portraits si bien frappéz soient également ressemblans; car je ne veux affirmer que ce que je sais positivement; si malheureusement ils l'étoient, il y auroit bien à rabattre de l'idée avantageuse qu'on seroit tenté de se former de plusieurs livres sur le succés prodigieux qu'ils ont eu vers le milieu du dixhuitième siècle.

Si une forte passion pour la gloire, jointe à des talens distingués, a inspiré à M. R. le dessein de se frayer une route nouvelle, et unique à la célébrité, ne pourroit-on pas supposer, qu'en divulgant ses paradoxes, il a moins songé à établir les maximes qu'ils contiennent, qu'à étaler des idées

capables d'étonner les esprits par leur hardiesse, et par leur nouveauté, et qui vivement saisies par les uns, vivement combattues par les autres, fixassent l'attention, et les regards de toute l'Europe sur leur Auteur ? On trouve en effet parmi les paradoxes d'Emile des traits, où l'Auteur se livrant sans réserve à l'enthousiasme de son imagination, ne songe qu'à débiter des choses extraordinaires, sans savoir certainement ni où il va, ni ce qu'il prétend établir. Les premières lignes d'Emile en offrent un exemple sensible : *Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses : tout dégénère entre les mains de l'homme ; il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter les fruits d'un autre ec.* Analisons ce début.

L'Auteur des choses a mis l'homme sur la terre afin qu'il la cultivât. Il a voulu que l'homme n'en pût tirer sa subsistance qu'à la sueur de son front. Ce n'est donc point dépraver la terre que de la forcer à nourrir les productions d'un sol étranger. Le froment ne vient point naturellement dans la plupart des pays de l'Europe, il n'est pour les terres même les plus fertiles qu'une production étrangère. Les campagnes, qui par les soins du laboureur, offrent aujourd'huy les plus riches moissons, étoient autre fois couvertes de ronces, et d'épines. De bonne foi étoient-elles mieux ? Un arbre abandonné à la simple nature produit des fruits aigres et mal sains. La greffe lui fait porter des fruits agréables, et salutaires: par quel renversement d'idées peut-on dire que cette terre, cet arbre ont dégénéré ? Faudra-t-il détruire, et ruiner les précieux vignobles de Bourgogne, et de Champagne, sous prétexte que la vigne y a été apportée d'ailleurs, et qu'anciennement la Gaule ne donnoit point de vin ? Dira-t-on que Lucullus a infecté le terroir de nos Provinces en y apportant le cérisier? Malthe, et le Portugal devront-ils renoncer aux oranges qu'ils ont tiré de la Chine pour rendre à la terre sa première pureté ? Je démande pardon à M. R.. mais je crains fort que voulant débuter par un trait sublime, il n'ait pas pris la peine de songer ni a ce qu'il disoit, ni a ce qu'il vouloit dire ? C'est ainsi que les plus grands génies donnent quelques-fois dans des écarts prodigieux; mais ceux, qui se piquent d'admirer de telles rêveries, devroient penser, qu'en les adoptant, ils ne participent en aucune manière au génie qui les a enfantées, et qu'ils ne font que montrer leur débonnaireté. Combien de pareils traits dans les oeuvres

de M. R., qui semblables à des pétillemens électriques ftappent plus qu'ils n'éclairent?

Je ne sais si cette effervescence d'imagination n'est pas peut-être ce qui constitue le nouveau genre d'éloquence qu'on nomme *brulante*, genre peu connu de Démosthène, et de Ciceron, genre énigmatique et mystérieux, propre à caractériser l'inspiration de la Pythie, lorsqu'assise sur le trépié, enivrée de la vapeur fatidique, les cheveux hérissés, les yeux hagards, la bouche écumante, elle se livroit au transport de l'enthousiasme qui la saisissoit. Chez les anciens, la grandeur, la vehémence, l'harmonie, et le charme de l'éloquence n'ôtent rien ni à la netteté des pensées, ni à la clarté du discours, et ne font pour mieux dire qu'y ajouter un nouvel éclat. On conçoit toujours ce que l'Orateur dit, et ce qu'il veut persuader; on peut n'être pas de son avis, mais on ne peut ignorer sa pensée. On n'est jamais dans le cas de forcer les expressions pour y chercher un sens raisonnable, et déviner ce qu'il a voulu dire. J'excepte quelques passages qui ne sont obscurs que par des difficultés grammaticales, ou autres qui n'étoient pas des difficultés pour les Auditeurs de Démosthène et de Ciceron.

L'obscurité de l'éloquence brulante ne viendroit-elle pas aussi en partie de ce qu'elle tient plus au feu de l'imagination, qu'à la lumière de la raison, et à la chaleur du sentiment. Le langage de l'imagination est souvent obscur, parceque les combinaisons ou modifications d'idées que l'imagination a coutume de former, dépendent du point de vuë sous lequel on les envisage, et ce point de vuë n'est pas le même pour tous. Au contraire le langage de la raison et du sentiment est toujours clair, parceque la raison est commune à tous, et qu'un homme ne sent que ce qu'un autre est capable de sentir. Celui qui n'exprime que ce que le coeur lui dicte, reveille naturellement dans les autres l'impression des mouvemens dont il est affecté; il se fait entendre moins par la communication des idées que par la propagation du sentiment qu'il transmet, et qu'il excite dans l'ame de celui qui écoute. C'est ce qui rend le langage du coeur si touchant.

Tel Ecrivain peut en excitant le feu de son imagination peindre la vertu par les traits les plus vifs, et les plus brillans. On ne pourra se lasser d'admirer la force du pinceau: mais si le sentiment n'a dicté l'expression, toute l'admiration se tournera sur la beauté du tableau, et on ne sera que foi-

blement touché en faveur de l'objet. Mais que Fenelon entreprenne de peindre la vertu, le charme de son pinceau éclipsera le peintre; on ne songera point à le louer, on n'aura d'intérêt que pour l'image qu'il présente. Fenelon n'a pas besoin de protester en face du public, qu'il est l'ami de la justice, de la bienfaisance, et de l'humanité: une telle déclaration de sa part persuaderoit moins que l'amour qu'il inspire pour ces vertus.

S'il étoit permis de distinguer les différens genres d'éloquence par les qualités dominantes des Ecrivains, on pourroit distinguer l'éloquence de l'esprit, l'éloquence de l'imagination, et l'éloquence du sentiment. La seconde suppose la première, la troisième suppose les deux autres. Il paroît que Fontenelle a brillé par l'éloquence de l'esprit. L'imagination Africaine de Tertullien nous offre un exemple du second genre, surtout lorsqu'après sa malheureuse séparation de l'Eglise il s'abandonna sans règle, et sans frein à toute la roideur, et à l'impétuosité de son génie. Le troisième genre est celui des grands maîtres. Je ne pousse pas plus loin ces réflexions qui m'entraîneroient insensiblement dans la littérature. Si vous m'eussiez attaqué sur quelque article de cette espèce, ou sur quelque point de Philosophie, je n'aurois pas pris la plume pour répondre, je m'en serois rapporté à ceux qui auroient voulu prendre la peine de juger entre vous, et moi. Mais en m'imputant par une singulière inadvertance d'avoir été peut-être de tous les Auteurs qui ont écrit contre M. R. celui qui lui a supposé les desseins les plus atroces, vous m'avez mis dans la nécessité de repousser cette imputation par les preuves les plus décisives et les plus convaincantes. Je crois de m'être pleinement justifié, et j'ai l'honneur d'être ec.

CONSIDERAZIONI
SOPRA GLI STUDJ DELLA GIOVENTU'.
DISCORSO ACCADEMICO.

CONSIDERAZIONI

SOPRA GLI STUDJ DELLA GIOVENTU'.

MOlti hanno scritto in questi anni addietro sull'importante argomento della educazione. Non ho lette se non poche di queste opere, frutti della cultura e dello spirito del Secolo; in talune trovasi minutamente descritto l'ordine di tutte le cose da leggere, da spiegare, da tradurre in tutto 'l corso delle Scuole dalla Gramatica fino alle Scienze le più sublimi; dal che potrà un Prefetto degli Studj per avventura trarre norma, e lume per lo regolamento de' Maestri, e de' loro Allievi. Pure un sì fatto apparato è ancora tanto lontano da un adeguato piano di educazione, quanto era differente l'Editto del Pretore da un regolato, e pieno sistema di Legislazione. Per soddisfare alle promesse di certi titoli duopo sarebbe, che gli Autori appresentassero viste luminose, e pratiche sulla miglior maniera di legare la educazione al sistema della società, e farla in tal guisa concorrere più efficacemente alla conservazione, e felicità dello stato. Si sà in fatti che le leggi per se sole non hanno tutta quella efficacia, che si desidera pel ben pubblico, quando, per così dire, non passino in natura e costume, talchè l'ubbidienza venga non tanto da esterno impulso di timore, quanto da una spontanea, e per così dire, ingenita propensione di affetto. In tal modo si mantengono saldi e veraci, come da mille esempj delle Istorie si potrebbe comprovare, gli ordini di quelle leggi maestre, dirò così, che formano l'indole di un Popolo, e tendono ad assicurarne la consistenza, e la prosperità. Vi hanno da essere mezzi, onde conseguire un tal fine, e mezzi non astrusi, o complicati; che se tali fossero, troppo difficilmente potrebbono adattarsi alla pratica. Questo sublime problema quanto fu sempre superiore alle corte viste di una Politica meramente umana, altrettanto può rendersi piano e facile, quando il Legislatore sappia opportunamente valersi de' sussidj, che a tal uopo somministra la Religione abbondevolmente. Ma trattandosi di argomento, il quale, come ognun vede, richiede in chi abbia da trattarlo, vasta comprensione di rapporti sociali, e gran maturità di senno, ne lascio il pensiere a chi sia capace di seguire l'orme segnate dal Ch.

Bossuet nella insigne sua opera della Politica tratta dalla Sacra Scrittura; nè altro quì mi propongo fuori solo che di esporre que' pochi riflessi, relativi alla parte degli studj, che in me si sono destati sul più, o meno di utilità, che mi è paruto ravvisare nell'accennata varietà de' nuovi metodi.

Perchè si biasimi il modo d' insegnare introdotto nelle scuole dopo la decadenza degli studj.

Si segue a declamare vivamente contro il vizioso modo d' insegnare introdotto nelle scuole dopo la decadenza degli studj. Di qual uso, si suole dire, può mai essere nella vita umana e sociale quello spinoso, informe, indigesto ammasso di precetti gramaticali, e di chimere scolastiche, onde s'ingombravano le tenere menti de' giovani negli anni più floridi? Qual gotica comparsa, e ridicola non ha da fare in una pulita conversazione un giovine, che di altro non sappia. che di gerundj e di supini, di categorie e di universali, di forme, e di quiddità? Si è dunque procurato di rimediare a questo inconveniente dal principio della rinnovazione del gusto, e parmi che a ricordanza di uomini si potrebbono distinguere tre gradi nel progresso della riforma, che si è andata poco a poco introducendo nel sistema degli studj.

Tre gradi della Riforma introdotta nel sistema degli studj.

Primo. I metodi compendiosi e facili di varie scienze, e varie parti di letteratura.

In primo luogo si è pensato a sollevare i giovani dalla molestia e aridità degli studj scolastici, e ad ornare lo spirito loro di conoscenze più facili ad acquistarsi, ed insieme credute più utili al vivere umano e civile. Quindi nati sono que' tanti e poi tanti metodi compendiosi e facili, diretti ad insegnare, ed imparare la Storia, la Geografia, la Sfera, la Cosmografia, la Cronologia, e le varie parti della Letteratura, e della Filosofia. I giovani allevati con sì fatti metodi comparivano alla età di dodici, o quindici anni, colti ed instrutti di mille notizie amene ed utili, da potersi presentare con grazia in scelta e nobile assemblea, e riportarne gradimento, soddisfazione, ed applauso. Mille congratulazioni si faceano a' fortunati padri di que' fortunati figlj della doviziosa suppellettile di dottrina, onde si erano in sì verde età sì felicemente adornati. Io credo che queste vaghe comparse abbiano contribuito non poco ad accreditare le particolari educazioni, tanto più che con que' metodi piani e facili, riusciva anche più facile di trovare maestri abili ad insegnare ogni cosa. Ma siccome intesi dire da un valent' uomo, che fin' ora si è fatta la storia dell'innesto, e non già per avventura quella degl'innestati, così penso che nella voga di quella gentile maniera di ammaestramento, molto più gli animi si rivol-

gessero al presente successo, che alle conseguenze del medesimo pel rimanente della vita.

In secondo luogo avendo preso gran voga nel mondo colto e nobile, dal principio del secolo, gli studj delle scienze naturali, le Geometriche, le Fisiche, le Meccaniche, li progredimenti delle arti, nelle quali dicea Locke avvedutamente, che osservava più di Filosofia, che in gran parte de' libri de' Filosofi, si sono altresì colà rivolte le mire degli Educatori, e fu creduto che per istruire li giovani massimamente nobili, niuna cosa più si convenisse, che una qualche amena raccolta de' fatti più curiosi della storia naturale, delle osservazioni, ed esperienze de' più rinomati Fisici, e di una certa varietà di notizie relative all' istoria, ed a progressi delle arti Liberali, e Meccaniche. Tale pare sia stato in gran parte lo scopo dell' Abbate *Pluche* nel suo libro dello *Spettacolo della Natura*. Sembra Egli avere adottata la massima, che nelle scienze è duopo distinguere ciò che è di pura speculazione, e ciò che si riduce all' uso: che le speculazioni vanno tralasciate come disutili, e tener solo conto delle notizie, che possono apportare accrescimento di vantaggio, e di comodo al vivere umano. Non può negarsi, che prescindendo dalla monotonia di un dialogo studiato forse soverchiamente ed affettato, il libro del *Pluche* non riesca piacevole, ed oltracciò ricco di una graziosa varietà di notizie utili, onde abbellire ed ornare lo spirito di un giovine. Qual frutto poi ne possa sperare chiunque voglia disporsi ad un sodo acquisto, e ad un vero progresso nelle scienze, ne lascio per ora il giudizio a chi vede là più di me. Vi ha per altro in quella opera un pregio insigne, che non si dee dissimulare, e per cui l'Autore merita gran lode, ed è la premurosa sua attenzione in richiamare di continuo gli animi de' leggitori a sentimenti religiosi, e premunire la gioventù contro gli assalti della miscredenza, che di già cominciava pur troppo a dilatarsi.

Secondo. Le Raccolte di notizie della storia naturale, e de le arti, e di osservazioni e sperienze fisiche.

Finalmente variando il gusto, come suole avvenire, e rivolgendosi alle materie di governo e di politica, di commercio, di agricoltura e manifatture, comparvero altresì libri ne' quali si prescrive il metodo di cominciare ad instruire i fanciulli di nove, o dieci anni ne' principj del jus pubblico, e nell' arte di governare gli stati, di arricchirli, di far preponderare la bilancia del commercio, ed in altre si fatte cose grandi al sommo, ed importanti.

Terzo. Instruzione ne' principj di governo, di politica, di commercio, di agricoltura, e manifatture.

Ora io non dico, che questi oggetti non siano di molto pregio in se stessi, ed anche maggiore, che nol fossero varie altre cose solite per l'addietro ad insegnarsi nel corso delle scuole: dico che non basta ritrovare materie d'insegnamento, ma che dippiù è da riflettere seriamente come, e quando siano adattabili alla capacità di chi ha da imparare.

Che i metodi facili non sono i più utili nella educazione.

Anzi soggiugnerò una cosa, che parrà un paradosso, e sarà per avventura una verità, cioè che ne' tempi passati si formarono uomini più grandi con metodi d'imparare difficilmente cose men pregevoli, che non ne abbiano prodotti di poi gli eleganti metodi d'imparare facilmente cose assai più rilevanti. Quegli uomini sommi, li quali nel secolo passato, e sul principio di questo colle immortali loro fatiche tanto di accrescimento, e di splendore apportarono alle lettere, ed alle scienze, furono la maggior parte allevati all'antica; nè sò, se col volere mettere alla moda, per così dire, i loro ritrovamenti, e renderli piani ed intelligibili a fanciulli, e ad ogni ordine di leggitori siansi formati soggetti per capacità di mente, per forza, e vigore d'intendimento eguali a que' primi inventori.

Ma io debbo qui spiegarmi più chiaramente: due sono gli oggetti, a quali si suole riferire dalli più il corso della instituzione, quanto alla parte puramente letteraria; l'uno di somministrare a' discepoli una sufficiente copia di cognizioni elementari di varie scienze ed arti, stimate necessarie per far comparsa di uomo ben educato fra le persone colte e civili; l'altro, di esercitare le facoltà intellettuali per accrescerne la capacità, la penetrazione, ed il vigore, per fare in somma che li giovani non solo imparino le cose, che sono loro formalmente insegnate, ma, ciò ch'è più, imparino l'arte d'imparare da loro medesimi, ed escano dalle scuole non solo instrutti di una maggiore, o minore copia di cognizioni, ma inoltre forniti di quella luminosa perspicacia d'intelletto, e di quella finezza, e verità di discernimento, che tanto può e vale, sia per lo progresso delle scienze, sia pel maneggio degli affari.

Que' due oggetti, comecchè sembrino avere una stretta connessione, ed affinità, sono però essenzialmente diversi. Prendiamo due giovani di ugual talento: che all'uno si spieghi tutto l'apparato delle nozioni geometriche raccolte in poche carte dal *Pluche*, che all'altro si espongano li due, o tre soli primi libri di Euclide, con fargli osservare l'esatta

concatenazione delle proposizioni, e mettendolo sulla via di rintracciarla da se medesimo; a me pare, che di que' due giovani il primo apparirà fornito di una maggiore, e più ricca varietà di cognizioni, ma che l'altro avrà senza dubbio acquistata una maggiore capacità, e robustezza di mente.

Che è d'uopo che si eserciti lo spirito de' giovani ad usar fatica, e industria negli studj.

Lo spirito umano, sebbene scevro di materia, dipende però in molte sue operazioni dagli organi corporei. Quindi siccome il corpo umano ha bisogno di esercitarsi nella gioventù per indurirsi alla fatica, ed acquistare robustezza, resistenza, ed agilità, si dee altresì con una sorta di analogia esercitare lo spirito ad usare fatica, ed industria, se si vuole, che acquisti e mobilità per volgersi a differenti oggetti, e sagacità per discernergli, e forza per penetrarli. I Fanciulli troppo morbidamente allevati danno talvolta fallaci segni di prosperità colla vaghezza del colore, e la leggiadria de' tratti; nella stessa guisa un giovane, che si contenti di delibare le superficiali conoscenze raccolte in una moltiplicità di compendiose instituzioni, potrà fare di buon' ora una leggiadra comparsa di pulita erudizione, ma tutto si ridurrà in fine ad una semplice tintura, che colorisce, e non penetra, ad una lusinghiera maschera senza spirito, e senza vita: *Pulchra species, cerebrum non habet*.

Non si creda però, che mio intendimento sia di rendere disastrosa, e malagevole alla studiosa gioventù la via delle scienze, e buone arti; anzi vorrei, che vieppiù amena si rendesse, e piacevole. Ma siccome veggiamo avvenire, che negli esercizj corporali di giostre, di salti, o di corso sanno gli esperti maestri addestrare i giovani a fare cose difficili, ed a farle con diletto, così penso che si debba temperare talmente il corso degli studj, che i giovani abbiano da usare fatica, e industria, ed insieme trovino piacere, e soddisfazione ad usarla; essendo il pregio dell' opera non di togliere le difficoltà, ma di metterle in tal vista, che in loro si accenda la voglia, e la speranza di superarle. E' inesplicabile il contento, che prova lo spirito umano in sormontare gli ostacoli, che si oppongono alla insaziabile brama del sapere, e l'interno compiacimento, che in lui si muove di se stesso, qualora giugne a sviluppare qualche intricato nodo in materie astruse, e difficili. Si scelga bensì pertanto un corpo di dottrina, e soda, e utile, ma fatta che sia la scelta, è duopo procedere con esatto, e severo metodo di principj, e di conseguenze, per assuefare gli animi giovanili non ad accoz-

Però scegliere un corpo di Dottrina soda ed utile; e procedere con metodo esat-

tore severo di principj, e di conseguenze.

zare semplicemente notizie a notizie, ma a svilupparle con giuste combinazioni d idee, e a dedurre industriosamente le une dalle altre.

Pensamento arguto di Bacone da Verulamio.

Riguardo a questa scelta delle materie, ed al modo di trattarle riferirò un arguto pensamento di Bacone da Verulamio. Dopo aver paragonato per l'una parte quelli, ch'ei chiama *Empirici*, cioè li puri sperimentatori, alle Formiche, le quali vanno raccogliendo grani di frumento per accumulargli, e farne semplici mucchj; e per l'altra li puri speculativi, che si ravvolgono unicamente sulle loro astrazioni, a'Ragni, li quali fanno tele della propria loro sostanza, soggiunge che il vero modo si è d'imitare le Api, le quali raccolgono il più puro, e delicato suco de'fiori, e con artifizioso magistero lavorandolo, ed impastandolo, ne formano un salubre al pari, che squisito liquore. Agli Empirici sembrano appressarsi quelli, che per via di minuti compendj recano alla gioventù le cognizioni delle cose accozzate in certo modo, ma nè unite, nè combinate. Quei Filosofi scolastici, a' quali si dà per taluni la taccia di meri astratti speculativi (taccia, che certamente non si conviene alli più celebri), con lavorare sulle proprie astrazioni formavano, se si vuole, tele di ragno, tele trasparenti, e di poca, o niuna consistenza, ma pure erano tele, cioè lavoro, e tessuto. Laonde per acquistare la scienza delle cose, fia bene seguire il consiglio di Bacone, ed imitare le Api, estraendo dalle cose medesime, anzi che da' fantastici concetti, la materia da trattarsi, non per accumularla a guisa di magazzino nella memoria, ma per prepararla, digerirla, ed ordinarla con intellettuale magistero, ed artifizio.

Utilità degli studj di speculazione.

La capacità dell'intendimento umano, come si raccoglie dagl'insegnamenti di Locke, cresce a misura della chiarezza, e distinzione delle nozioni, e della facilità, che acquista la mente a rinvenire le idee particolari, che servono di mezzo per ravvisare la convenienza, o disconvenienza di quelle, che non si possono paragonare immediatamente. Nè vi ha dubbio, che al conseguimento di una sì pregevole chiarezza, e facilità non abbia da contribuire assai un lungo, e continuato esercizio di metodiche riflessioni sopra i varj oggetti delle umane conoscenze. Non sono pertanto da riprovarsi generalmente come inutili tanti studj di speculazione, onde si forma l'abito di generalizzare le idee, di ravvisarne con prontezza i rapporti, e le differenze, di ridurre i casi particola-

ri a' loro principj determinanti, e di fare de' principj generali una giusta, e conveniente applicazione a' casi particolari. Quel volere che le contemplazioni, e le ricerche de' Filosofi mirino unicamente, e principalmente a migliorare i comodi della vita, ei parmi un modo di pensare troppo bassamente interessato. Non so capire, come chiunque sente di essere dotato d'intelletto, si mostri più sensibile, e più di applauso faccia al ritrovamento di un nuovo comodo, che alla produzione di un nuovo raggio di verità. Ben disse Fontanelle, che ha lo spirito umano i suoi bisogni, non men che il corpo; e però una verità che appaghi l'intelletto, ha da stimarsi per se stessa nulla men utile di que' ritrovati, li quali col moltiplicare soverchiamente gli agi della vita, vanno del pari moltiplicando nuovi bisogni, sorgenti di nuove miserie, e deprimono le forze dell' animo, a misura che ne accrescono la mollezza. Quanto più nobilmente pensò il Verulamio, riflettendo, che sebbene la luce serva a mille usi della vita, pure tra tutti questi non vi ha uso di maggior pregio, e diletto, che la stessa visione della luce? così la contemplazione del vero è per se stessa di maggior dignità, che tutte le invenzioni, che ne ridondano a comodo della vita.

Oltrechè se conforme a quell' angusto modo di pensare, tanti insigni Filosofi si fossero ristretti a quelle sole teorie, che hanno un rapporto diretto, ed immediato all' uso, ed alle utilità, per così dire, pratiche della vita, nè il Galileo, nè il Newton mai avrebbono spiegato il volo a quelle altissime contemplazioni, dalle quali provennero nobilissime scoperte con ingrandimento delle scienze, e perfezione di molte arti, ad universale beneficio della umana società. Per ravvisare gli oggetti giacenti sulla superficie della terra, ed osservarne le posizioni e le distanze, non vale il chinare il capo in terra perchè sono gli oggetti in terra; anzi conviene partirsi dalla terra, salire in alto, affinchè l' occhio possa con franco sguardo e tutti unitamente abbracciarli, e indi rimirarli separatamente, e paragonarli.

Nel leggere le prose del Tasso si comprende, quanto studio egli avea posto, e quanto erasi esercitato nelle più astruse dottrine degli antichi Filosofi. Ora quantunque le idee Platoniche nun rapporto abbiano diretto, ed immediato alla costituzione della Gerusalemme liberata, io stimo non pertanto, che il vigore di animo acquistato collo studio, e colla meditazione di quelle antiche dottrine abbia non poco influito in quella sublimità de' concetti, e possente lena, che si richie-

deva per inventare, disporre, condurre a fine il maraviglioso intreccio del suo immortal Poema.

L'affrettare i giovani nel corso degli studj riprovato dall'uso de' secoli migliori.

Da varj monumenti, che ne rimangono del modo di allevare la gioventù italiana ne' secoli per letteratura più rinomati, si comprende che ad imitazione de' Greci, e de' Romani si solean lungo tempo trattenere i discepoli nello studio delle dottrine, alle quali si applicavano. Si faceano gloria le università di chiamare uomini di gran fama, e li trattenevano con onorati, e splendidi premj. L'impegno di questi era non già di dare in poco tempo agli scolari un succinto sâggio delle scienze che professavano, ma di aprirne i fonti, ed in certo modo esaurirli. Il merodo era I. di leggere il testo di un autore veramente classico in ciaschedun genere, onde ebbero il nome di Lettori; spiegandone le parole, ed i sensi. II. di esporre il fine, che lo scrittore si era prefisso, e l'ordine degli argomenti da lui adoperati per conseguirlo. III. ragionare sulla convenienza, o efficacia de' medesimi relativamente all'intento: nel che fare, o con perpetua orazione, o per via d'interrogazioni e di risposte nulla si tralasciava, che potesse contribuire ad una piena dichiarazione del proposto argomento. In sì fatti esercizj duravano fino all'età matura gli studiosi aspiranti alla gloria delle lettere, o al magistero di qualche arte, o scienza; ed al certo perseverando sotto la vegliante direzione di provetto maestro ed esperto, ammaestrati e retti ad ogni passo dalla voce, e dagli esempj di lui, doveano far più sodi e rapidi progressi, che parecchj giovani della nostra età, li quali nell' uscire dalle scuole talvolta ancora imberbi, più altra guida non hanno, che se medesimi.

L'uso degli antichi conforme agli insegnamenti della natura.

Con ciò seguivano più dappresso li nostri maggiori le indicazioni della natura. Imperocchè qual'è lo scopo della letteraria educazione, se non di coltivare, e render vieppiù vivo e sicuro il lume del naturale intendimento? Una tal coltura dee pertanto cominciare da' primi albori della ragione, ed essere continuata con progresso corrispondente a quello, che impiegò la natura stessa nello sviluppamento delle facoltà intellettuali per condurle a maturità. Tanto l'esperienza dimostra doversi praticare nella coltura delle piante per farle crescere al maggior segno di robustezza, e di fecondità, e trarne frutti abbondanti, e perfettamente stagionati. La stessa esperienza dimostra, che qualora per bizzarria di gusto si vuole contrastare colla natura, e soverchiamente accelerare il len-

to progresso delle sue operazioni, l'effetto non corrisponde all'aspettazione. Quella prediletta, e disgraziata pianticella, che soggiace al capriccioso governo dell imprudente agricoltore, sembra in vero, nel primo spuntare che fa, rigogliosa innalzarsi sovra l'altre, e stendere i verdeggianti rami, e colla vaga comparsa delle foglie e de' fiori apportare liete speranze di precoce e doviziosa maturità: e certo se ne spreme il frutto innanzi tempo, ma scolorito ed insipido, e la pianta snervata ed esausta per quella sterile fecondità rimane spossata, ed abbattuta, e ben tosto illanguidisce, e muore. Tanto è vero, intendendolo sanamente, e quanto alle operazioni semplicemente naturali, che l'uomo ministro ed interprete della natura nulla intende, e nulla può, se non in quanto segue colla intelligenza l'ordine della natura, e delle forze di essa si prevale operando.

Quel profondo studio, che si facea degli autori classici nelle filosofie, e nelle umane lettere a' tempi di Dante, di Petrarca, e del celebre Frate Ruggerio Bacone, si pose altresì dagli antichi scolastici nelle dottrine più sublimi; ed è ben osservabile, che la Somma di S. Tommaso, la quale oltre tanti altri pregi di sodezza, di chiarezza, e di ordine, comprende, secondo lo stesso detto del Grozio, il più perfetto corso di morale, e di gius naturale, che finora sia comparso a luce; che quella Somma, dico, la quale ora troppo ardua sembra per gli stessi maestri, fu dall' Angelico Autore dettata per instituzione de' principianti, come egli stesso protesta nel proemio.

L'uso de' metodi compendiosi, cagione di notabili inconvenienti. Primo, della decadenza degli studj nell' età passata.

Per la qual cosa stimo non andar lungi dal vero affermando, che una delle cagioni della luttuosa decadenza degli studj nell' età passata fu la introduzione, che si fece de' compendiosi metodi d' insegnare per agevolare alla gioventù l'acquisto delle scienze. Veniva con ciò non poco lusingata l'ambiziosa, ed impaziente vanità di una gran parte de' parenti, desiderosi oltremodo di vedere dopo breve corso fregiati di Laurea i loro figliuoli. Bensì è vero ciò, che si suole dire, non doversi pretendere, che un giovane si faccia dotto nel corso delle scuole, ma che impari a diventarlo. Pure è altresì vero, che per mezzo di compendj potrà un allievo acquistare non poche superficiali notizie di varie scienze, ma non avrà però imparata l'arte di rendersi dotto in alcuna di quelle. Che un giovine, torno a dire, studj li primi tomi dello *Spettacolo della natura*, opera nondimeno assai pregevole, si fornirà egli di molte belle cognizioni relative alle

scienze naturali; ma oltrecchè niuna di queste possederà, neppure saprà che si abbia da fare per acquistarne il possesso, e volendo impararne una fondatamente, gli converrà rimettersi agli elementi, e impararla da dovero. In somma quelle disgiunte notizie, che si vanno in certo modo attaccando alla memoria, somiglievoli sono, come già si accennò, ad un posticcio vermiglio, che sparge sulle guancie una ingannatrice sembianza di sanità; laddove quelle, che frutto sono di regolato studio ed esercizio, rappresentar si possono per quella vivace e florida carnagione, che si acquista coll' uso moderato della ginnastica, e che dall'interno abito di un corpo sano e ben disposto si tramanda sul volto.

Secondo. Di grave pregiudizio al bene universale della Repubblica.

Un altro inconveniente di quella ingannevole facilità, si è di mettere la professione delle scienze a portata, se lice così dire, degli ingegni, che pur non sono nati per le lettere. Quindi avviene, che parecchi giovani si tolgono all' agricoltura, o pure alle arti meccaniche per imprendere la carriera degli studj. E quantunque pochissima disposizione vi abbiano, nulla di meno, attesa la facilità delle instruzioni, vi riescono quanto basta per conseguirne gli ornamenti, li quali poi servono loro, o a poter far nulla onorevolmente, o a far male, volendo ciò fare che non sanno. Si è pensato in più di un governo a trovare il modo di scemare quell' eccedente numero di studenti aspiranti a varie facoltà, che riesce di aggravio alla società. Restituite al corso degli studj quella serietà, che si richiede dalla importanza di quelle rispettive professioni, ed il modo è trovato.

Terzo. S'insinua in molti uno spirito di presunzione, che guasta il buon senso.

Vi ha un terzo, nè minore inconveniente, il quale riguarda coloro massimamente, li quali si applicano agli studj, non per farne professione, e trarne profitto, ma solo per ornamento, e diletto, ed è, che tolti che siano dagli studj, tosto si dimenticano di quanto hanno imparato, altro non rimanendo, che la presunzione di voler giudicare a capriccio di cento cose, che non sanno; perchè ricordandosi di averne studiato, e non di quanto allora impararono, e poi disimpararono, si danno a credere di saperle. Quindi nasce in essi la rea pericolosa fidanza di far, per così dire, fascio di ogni sorta di letture di libri, non già sodi e metodici, ma di que' brillanti spiritosi volumetti, trattanti di Religione, di Filosofia, di Morale, di Governo, e di Politica; e da questi, perchè scritti, e letti senza il dovuto criterio, si forma con gravissima offensione del buon senso un modo di pensare scon-

volto ed irregolare, e molte volte pernicioso alla Religione, ed alla società. Onde non senza ragione fu detto, e ripetuto dagli antichi Savj e da moderni, che la cieca ignoranza è men fatale, che il superficiale, sregolato, e confuso sapere; posciacchè aggiunge questi al male della prima il più grave male dell'errore.

Esempio di un fatto pregiudizio.

Per tralasciare esempj di maggiore importanza, mi ricordo essermi una volta caduto sotto l'occhio uno scritto, il cui autore si applaudiva, come di un nuovo ritrovato in morale, di avere il primo felicemente scoperto, che l'ambizione non è già di sua natura un vizio, come finora fu creduto dal volgo de' moralisti; che anzi ha piuttosto da riputarsi virtù, giacchè regolata dalla ragione sospinge gli animi ad imprese virtuose, magnanime, ed utili. Ma che intendete voi per lo nome di ambizione? un desiderio moderato, o pure smoderato della grandezza, e dell'onore? non un desiderio sregolato, giacchè voi stesso confessate, che questo è vizio. Dovete adunque intendere un desiderio moderato di onore conveniente. Ma il volgo de' moralisti sapea già, che un moderato desiderio di onore conveniente non è vizio, e che vestito delle dovute circostanze può riferirsi a virtù, come viene maravigliosamente spiegato da S. Tommaso, ove espone la natura della magnanimità, e dell'ambizione, ed i caratteri, che l'una distinguono dall'altra. A che dunque si riduce cotesto vostro nuovo ritrovamento? ad un puro abuso di voci.

Con questa voce *ambizione* hanno finora i moralisti disegnata una nozione complessa, che comprende non solo l'idea di un desiderio qualunque dell'onore, ma dippiù l'idea di un modo sregolato nel desiderio. Fissato in tal guisa il significato di quella voce, con ragione dissero, che l'ambizione è vizio. Voi togliete senza necessità l'una delle idee semplici, o accessorie componenti la nozione complessa, e vi credete di aver fatta una scoperta con annunziare, che l'ambizione significante in vostro senso un qualunque desiderio dell'onorevolezza non è sempre vizio. Sicchè dal volgo de' moralisti non differite che per una logomachia, in quanto a voi piace di comprendere sotto nome d'ambizione anche il moderato desiderio dell'onore; il che non fecero i moralisti per non istravolgere senza cagione il significato de' vocaboli. Spieghiamo ciò con un esempio. Vi ha un desiderio moderato dell'avere, che tutti consentono non esser vizioso, e vi ha pure

dell'avere un desiderio ed affetto sregolato, che vizioso vien da tutti riputato. Un tal desiderio ed affetto, in quanto sregolato, fu detto *Avarizia*. Ora che si direbbe di chi si lusingasse di avere fatto una scoperta nella morale, col togliere da quella voce l'idea della sregolatezza, e lasciandovi la sola indeterminata idea di un qualunque affetto alla pecunia, la discorresse così: fin ora hanno creduto i moralisti, che l'*Avarizia* fosse di sua natura viziosa; ma io dimostro, che lungi da ciò, l'avarizia è talvolta buona ed onesta, sendo buono ed onesto quel moderato desiderio dell'avere, che si riferisce al conveniente sostentamento di se, e della famiglia? Questo dimostra, che il prurito d'innovare produce sempre confusione, ma non sempre novità.

Importanza della Logica, e il modo di renderla utile.

Tra le parti essenziali di una buona instituzione fu sempre annoverata la Logica, e dal Barone di Bilefeldt nelle sue instituzioni politiche viene proposta come la sola delle quattro parti della Filosofia, che sia propriamente necessaria ad un uomo di stato, siccome quella da cui s'impara l'arte di ragionare dirittamente. Le declamazioni del *Pluche*, e di altri contro questa evidente utilità dovranno attendersi, quando fia provato, che la musica è inutile al canto, perchè gli uomini cantano naturalmente, e che molti dotati di un senso fino e delicato cantano meglio senza saper di note, che altri sperti nell'arte, e men favoriti dalla natura. Si crede da molti, che sia questo uno studio di tre, o quattro mesi; ed in vero ad un giovane di mediocre talento non ce ne vuole dippiù per imparare, ed intendere li precetti o regole, che formano il complesso di quell'arte, o scienza, che si voglia dire. Dunque dovrà dirsi compiuto il corso della Logica? nulla meno in mio senso. Per ottenere dalla Logica il frutto, che se ne aspetta, non basta introdurla nella mente a foggia di scienza speculativa per illuminare l'intelletto, e non più; egli è d'uopo che s'insinui quale abito pratico nella facoltà di pensare, e la investa, e prenda in certa guisa il dominio delle sue operazioni. E' facile, che un giovine mostri di capire assai bene quanto suole insegnarsi per esempio intorno alle cagioni della depravazione de' giudizj. Dunque saprà egli far uso di sì fatte regole? ciò è poco da sperare, quando il saggio institutore non si prenda la cura di assuefarlo per lungo tempo ad osservare sia ne' libri, sia ne' ragionamenti familiari, come si va peccando or contro l'uno, or contro l'altro degli accennati precetti. Altro non sono le

regole, che gli stessi naturali dettami della ragione ridotti a certi capi per maggior chiarezza e distinzione; e però con una riflessa continuata applicazione delle medesime a casi particolari si rende più vegliante ed accorto il criterio della ragione, e quel senso naturale, dirò così, di verità, ingenito alla mente umana, onde fia delicato in sentire l'impressione di un qualunque vizio, che sia per intrudersi in un ragionamento, ed a guardarsene. E qui conviene anche notare, che l'uomo dotato semplicemente di un certo buon senso naturale, nel sentire un falso raziocinio, si accorgerà confusamente, che il discorso non conclude, ma non saprà distinguere ove giace il vizio; laddove chi possiede l'arte, discerne subito in che pecca il discorso, e ne svolge agevolmente la fallacia: dal che appare quanto di ajuto possa la natura trarre dall'arte. Oltracciò volendo stare anche alla pura soddisfazione dell'intelletto, il determinare in quante maniere possano disporsi le proposizioni, ed i termini di un sillogismo per concludere direttamente, pare che sia un problema non men curioso, che il determinare li punti, per li quali ha da passare una curva, che non si descriverà mai; e ha dipiù questo pregio di appresentare una serie di dimostrazioni rigorosamente geometriche in materia non geometrica.

Finalmente soggiungerò l'esempio ed il sentimento di un uomo, che può fare autorità. Questi è Cicerone, il quale assegnando la ragione per cui avvenne a Sulpizio di superare gli altri tutti, e lo stesso Scevola nella giurisprudenza, altra non propone fuor questa: *Hic enim attulit hanc artem* (cioè la Dialettica) *omnium artium maximam, quasi lucem, ad ea, quae confuse ab aliis aut respondebantur, aut agebantur.* Onde non fia maraviglia, ch'egli stesso, tutto che di già immerso nelle occupazioni del Foro, e della Repubblica, pure non tralasciasse di frequentemente esercitarsi nelle spinose sottigliezze della Dialettica stoica col celebre Filosofo Diodoto, ch'egli si teneva in casa. *De clar. Orat. c. 41.*

Ho detto, che ad imitazione de' Greci, e de' Romani soleva una volta la gioventù Italiana starsi per lungo tempo a lato de' più insigni maestri, accoppiando una seria ed assidua esercitazione allo studio degli Autori Classici. Sappiamo che i Romani già provetti non isdegnavano il viaggio della Grecia per ascoltare que' valenti maestri, li quali presiedevano alle scuole della Eloquenza, e della Filosofia. Nè di ciò, come

di cosa notissima, è duopo citare gli esempj. Ma ella è cosa degna di osservazione, che tra que' medesimi Romani, ne' tempi della maggior coltura, gli uomini più celebri per le Arti della pace e della guerra, nelle varie occorrenze della vita privata o pubblica, prorompevano frequentemente in qualche verso di Omero, esprimente o lo stato della cosa, o 'l sentimento ed affetto di chi parlava, o 'l ripiego più conveniente alle circostanze. Dal che si comprende il molto studio, che si facea della Poesia di Omero, ed il grande utile, che se ne ritraeva. Imperocchè per la naturale associazione delle idee quel qualunque caso, che occorreva, destava la specie di un qualche tratto analogo in Omero, e questo per lo più suggeriva o pensieri adattati, o anche talvolta opportuno consiglio.

Pregi di Omero: e come di esso servivansi gli Antichi in tutto il corso della educazione.

Molti si sono presi ad esaltare le Poesie di Omero, ma non so se tutti abbiano bastevolmente avvertito il buon partito, che se ne prendeva dagli antichi in tutto 'l progresso della educazione. Omero descrive, anzi dipinge al vivo i caratteri delle passioni (1), e degli affetti, delle virtù, e de' vizj, nè solo i caratteri per così dire solitarj ed astratti, ma commisti ancora fra loro, ed intrecciati per le varie moltiplici combinazioni risultanti dalle differenti età e situazioni della vita. L'intreccio de' suoi poemi racchiude una mirabile varietà di accidenti, che sono come altrettante immagini delle umane vicende, e le sentenze onde ne accompagna il racconto, contengono, per quanto comportavano le tenebre del gentilesimo, le più importanti massime del governo prudenziale, civile e politico. Laonde potè dire Orazio, che quanto si appartiene al gusto ed all'onesto, viene assai meglio insegnato da Omero, che dalli più sottili Filosofanti di que' remoti tempi. Oltracciò appresenta egli perfettissimi esemplari dello stile piano, temperato e sublime, di narrazioni schiette e semplici, di descrizioni vive ed animate, di concioni forti e veementi. Nelle frequenti similitudini che adopera si vede unita alla leggiadria del Poeta, la diligenza dell'Osservato-

(1) Si parla quì de' caratteri delle virtù, e de' vizj secondo le nozioni, che ne aveano i Savj del paganesimo, non sempre al certo conformi alle vere, e sane regole del giusto e dell' onesto, e spesse volte discordanti fra loro; onde neppure Omero andò esente da quegli errori, cui soggiacquero gl' insegnamenti morali presso li Gentili, privi de' superiori lumi della Rivelazione.

re nell'esporre i fenomeni della natura, il meccanismo delle arti, i riti della Religione, le costumanze de' Popoli. Le Regioni, le Città, i Fiumi, le Montagne, i luoghi più, o meno celebri sono caratterizzati, o accennati con epiteti significanti la posizione, le qualità distintive de' rispettivi oggetti. A proposito di che mi sovviene aver letto nelle Lettere di Milady Montagu, che viaggiando essa nella Grecia, e nell'Asia Minore con Omero alla mano, tradotto da Pope, avea con istupore osservata la conformità delle descrizioni di Omero collo stato attuale delle cose. Quindi non senza ragione scrissero i migliori Critici antichi e moderni, che i Poemi di lui comprendono non solo una copiosa selva di dottrine morali e politiche, ma quanto a suoi tempi, e molti secoli appresso si seppe delle scienze naturali, e delle arti.

Fu pertanto pregio del Vate Greco, il formarsi con nobile sforzo di fantasia la propria idea di quel Bello popolare insiememente e sublime, il quale essendo con giusta proporzione adequato alle facoltà dell'intendimento umano, piace del pari al dotto, ed all'ignorante, quello dilettando con la considerazione dell'ordine, che in esso ravvisa, e questi allettando colla vaghezza della impressione, che ne risulta. L'età più tenera si compiace del maraviglioso sparsovi, e tessuto con tanto artifizio, e l'età più adulta si pasce con maggior diletto ancora delle dottrine, che ne formano il suco, e la sostanza.

Quindi li Retori, e li Filosofi opportunamente valeansi de' Poemi di Omero in tutto il corso della educazione, facendoli imparare a memoria, e spiegando a misura del progresso or l'una, or l'altra delle dottrine contenute, o ascose in quelli, o che prese d'altronde vi si poteano riferire naturalmente. Però nella celebre disputa, che sorse tra molti Letterati Oltramontani intorno al maggiore, o minor pregio della Poesia di Omero, non so se da tutti fosse direttamente inteso, ed esposto lo stato della questione. Alcuni de' più dichiarati suoi ammiratori parvero impegnati a voler vindicare a lui pressochè l'intera pienezza del sapere umano, sul supposto, che le dottrine, che nelle di lui opere non si trovano formalmente espresse, furono da esso nascoste sotto il velo di misteriose allegorie. Altri per lo contrario, non trovando in Omero quella copia di cognizioni, che si sono andate scoprendo di mano in mano, nè molto curando quelle misteriose allegorie, poco conto parvero fare del sapere di Omero, nè dubitarono di proporlo francamente a' moderni. Pa-

re a me, che si sarebbe potuto dire: Omero non seppe le cose, che furono ritrovate, o inventate ne' tempi posteriori, ne forse pensò mai a quelle dottrine, che la sottigliezza de' Commentatori fè loro ravvisare sotto il velo delle allegorie. Non perciò si scema punto la eccellenza de' Poemi di lui, nè l'utilità, che se ne traeva per li progressi della studiosa gioventù. Bastava, che que' Poemi contenessero una sì ricca, e splendida varietà di cognizioni, che potessero agevolmente i maestri, nell interpretarli, riferire comodamente a certi passi del testo le dottrine, che in esso non erano contenute. In tal guisa non vi era Retore, o Filosofo, cui nell'insegnare l'arte, o scienza da lui professata, non venisse fatto di trovare in Omero sentenze illustri, ed esempj, onde avvivare e confermare qualunque dottrina, o massima volesse insinuare a suoi discepoli. Così pare, che dalla lettura di Omero, combinata colle instituzioni e precetti delle altre scienze ed arti, doveano gli studiosi riportare un notabile profitto. I. Imparavano a pensare, ed a parlare nobilmente, accoppiando alla sodezza e gravità de' sentimenti la copia, e gli ornamenti dello stile. E quantunque la nobiltà del pensare in gran parte dipenda dalla natura, può nulladimeno ajutarsi coll'esercizio, e massimamente colla lettura degli eccellenti Scrittori, li quali hanno l'arte di destare sentimenti proporzionati alla grandezza degli oggetti, che appresentano. II. Nel sortire delle scuole si sapea a mente un' autore degno di esser letto e riletto in tutto il rimanente della vita. III. La serie de' Poemi serviva come di vincolo, e di legame per richiamare alla memoria le dottrine spiegate nell'interpretarli. Laddove al presente la maggior parte di que' libri compendiosi composti per uso delle scuole, non servono, fuorchè per quella prima età, passata la quale si lasciano in dimenticanza; nè rimanendo ad un giovine dopo il corso degli studj alcun libro studiato di proposito, degno di servirgli di scorta e di lettura negli anni aduki e maturi, ed a cui abbia potuto legare le instruzioni ricevute da' Precettori, e attinte anche per particelle da ottimi fonti, si vanno queste altresì ben presto dileguando, ed a' venticinque anni talvolta nulla, o poco rimane del prodigioso sapere, per cui fece il nobile giovine sì vaga comparsa nella età di quindici. Tutto ciò voglio, che s'intenda delle volgari, e forse più frequenti instituzioni, ma non di quelle, che vengono rette da saggi e valenti Maestri e Precettori, de' quali al certo non va neppure scarsa l'età presente, e

Profitto, che traevasi dagli Antichi dalla lettura di Omero.

che sarebbe cosa ingiustissima il voler defraudare della lode, ch'è loro meritamente dovuta (1).

Non sò, se tra li più recenti Epici uno si potesse ritrovare, il quale per una parte avesse il pregio incomparabilmente superiore di meglio convenirsi ad una Cristiana instituzione, ed anche allo stato delle lingue, e alla condizione de' tempi; e per l altra potesse con egual frutto sostituirsi ad Omero in ciò, che riguarda il mero letterario ammaestramento. Qual' è, per esempio, il Poeta, che narrando le cose avvenute in qualche parte del globo, nè già da lungo tempo, descriva sì bene i luoghi, che in difetto di altri monumenti servisse a formarne una geografica descrizione, siccome della Grecia, e dell' Asia Minore può farsi con Omero? Qual' è, che appresenti una tanta, e sì variata moltiplicità di caratteri, una tanta, e sì doviziosa copia di sentenze, di massime, di descrizioni de' fenomeni naturali, delle produzioni delle arti, degli usi, ed instituti umani; talchè riducendo il tutto in ordine, se ne potesse formare un mediocre corpo di dottrine relativo a siffatti oggetti? E Platone, e dopo lui Cicerone ripresero a buona equità Omero, per avere trasportate le umane debolezze agli Dei; tanto era il rispetto e la venerazione, che que' savj, tuttochè gentili, e Socrate loro maestro voleano che si portasse alla Divinità. Che se nella luce del Cristianesimo un Poeta lungi dall inspirare sentimenti conformi al culto prescritto da questa Santissima sola verace Religione, si prendesse anzi disgraziatamente a volerne screditare l'autorità, e spargere contro di essa velenosi motti, atti ad eccitare dubbj e diffidenze nelle menti deboli, a rendere oggetto di odio un benefizio della Provvidenza, che dee esser perpetuo motivo di amore, e di gratitudine, al certo le produzioni di mente sì guasta, lungi dal potere gio-

Saria desiderabile un secondo Omero attatto alla Cristiana Instituzione.

(1) Si dee quì avvertire, ed è ben chiaro, che lo stesso partito non può ora trarsi dallo studio de' Poemi di Omero, troppo alieni sendo questi da quanto spetta e si richiede ad una Cristiana instituzione; onde vieppiù si conferma quanto sarebbe da desiderarsi un'opera, che supplendo sufficientemente alla eccellenza di quelli nella parte letteraria, sostituisse alle chimere della gentilità le sane, e vere nozioni del Cristianesimo. Nell' uso poi che tutt'ora se ne può fare, egli è dovere indispensabile dell'institutore il rimuovere dagli occhj de'suoi allievi que' passi, che offendere possono l'onestà del costume, o depravare in qualunque modo l'animo ed il cuore de'giovani,

vare ad una sana instituzione, riuscirebbono di gravissimo pregiudizio alla umana società, essendo pure certissimo, che il vincolo della Religione è il più possente legame, che possa riunire gli uomini fra loro, ed il più efficace motore delle azioni oneste, e veramente utili, solo capace di far preponderare all' interesse privato, e delle private soddisfazioni di qualunque sorta, la conservazione del dovere, e del pubblico bene; senza cui non vi ha da sperare nelle comunanze vera pace, nè durevole prosperità.

PLAN DES ETUDES

POUR UN JEUNE SEIGNEUR.

PLAN DES ETUDES

Pour un Jeune Seigneur appellé aux emplois les plus distingués pour le service du Prince, et de la Patrie.

IL s'agit d'un jeune Seigneur que ses talents, sa naissance, l'exemple de ses ayeux appellent aux emplois les plus distingués pour le service du Prince et de la Patrie.

Rien de plus important que la culture des premières années ; il est très dangereux de s'y méprendre. L'objet qu'on doit avoir principalement en vuë, n'est pas tant d'orner l'esprit, que de le former. Une triste expérience a dû désabuser de l'illusion de ces prétendus prodiges qui, comme dit un Philosophe, savent tout à quinze ans, et ne sont que des hommes tres médiocres à vingt-cinq. Le fruit de l'instruction dépend autant et plus de la manière d'apprendre, que des choses que l'on apprend. Le grand art consiste à exercer l'esprit, à le mettre sur les voies de faire des pas de lui même, et d'essayer ses forces dans la carrière qu'on lui ouvre. Il faut accoutumer un jeune élève à fixer son attention sur les objets qu'on lui présente, l'aider à en démêler les rapports, et lui ménager ainsi adroitement la surprise et la satisfaction de découvrir de lui même ce qu'on se proposoit de lui apprendre. On doit être persuadé, qu'il n'y a ni art ni méthode qui puissent suppléer le talent et l'application. La meilleure méthode sera toujours celle qui contribuera davantage à nourrir et à fortifier cette précieuse habitude à réfléchir et à combiner, d'où dépendent les qualités les plus estimables de l'esprit, la justesse, l'étendue, la pénétration. On a beaucoup fait, si dans les premières années on a réussi à donner à un jeune homme du goût pour l'instruction, et l'aptitude de s'instruire de lui même le reste de ses jours ; car il n'y a pas de terme à l'apprentissage de la sagesse.

Le cours qu'on se propose de suivre, doit comprendre les régles du langage, et la culture du stile, la Mythologie, l'Histoire, et la Géographie, les élements des Mathématiques, les quatre parties de la Philosophie, savoir la Logique, la Métaphysique, la Physique et la Morale. Celle-ci sera sui-

vie en son tems de l'étude du Droit de la nature et des gens, et de celle du Droit public.

Le talent de la parole est d'un très grand prix dans la société. Il convient de le cultiver par une étude méthodique de la Langue pour apprendre à écrire correctement, et à s'énoncer avec pureté, et avec grace. On s'attachera surtout à l'Italien, et au François, qui sont les deux langues nationales ; et on se bornera pour l'étude du Latin à mettre le jeune élève en état d'entendre et de goûter les bons Auteurs de l'antiquité, qui fournissent des modèles en tout genre.

On apprend les langues par la voie des préceptes, par celle de l'imitation et de l'usage. La première est longue et épineuse, il convient de l'abréger; mais on ne peut se dispenser d'apprendre les déclinaisons et les conjugaisons, et les principales règles de la syntaxe. Les premiers élements de la Grammaire sont de vraies notions de Logique, où la justesse de l'idée forme la règle de l'expression. Au moyen de ce peu de règles on avancera plus surement et plus rapidement par la voie de la lecture et de l'imitation. On peut comprendre sous ce titre trois sortes d'exercices extrémement utiles. Le premier consiste à faire des versions de l'Italien en François, de François en Italien, et du Latin en l'une et en l'autre de ces deux langues. On a peu de bonnes traductions de livres François en langue Italienne, qu'on puisse proposer pour modèles ; la plûpart ont été commandées par des libraires, et ce qui se fait à prix d'argent est rarement marqué au coin du génie. J'excepte, outre quelques autres, la traduction du Spectacle de la nature faite en Toscane, où l'on peut apprendre la propriété d'une infinité de termes d'usage, qui se répondent d'une langue à l'autre. J'excepte aussi l'excellente traduction des Entretiens de Phocion de l'Abbé de Mably. Au moyen d'une version journalière de quelques lignes, qu'on aura soin de comparer ensuite avec l'original, l'élève parviendra en peu de tems à former son stile dans l'une et dans l'autre langue. A ce premier exercice on joindra celui de faire lire et ensuite répéter de vive voix quelques traits choisis d'histoire, accompagnés de circonstances propres à former des tableaux intéressants. Enfin on engagera l'élève à écrire de mémoire, après quelques jours d'intervalle, ce qu'il aura lu et répété les jours précedens.

Les observations de Corticelli sur la langue italienne tien-

dront lieu de tout autre livre en ce genre, et on pourra se servir de la Grammaire de Restaut pour les François. Ces premiers éléments seront suivis d'un Cours abrégé de littérature, pour donner une idée des différens genres de Poésie et d'Eloquence, des principales figures, de mots, et de pensées, de la manière de proportionner le stile aux différens sujets que l'on traite. L'ouvrage estimé de M. le Batteux fournira les préceptes et les exemples, et on pourra y joindre le traité des tropes de M. du Marsais.

Il faudra surtout exercer le jeune élève dans le stile épistolaire, et dans celui de la narration; l'accoutumer au naturel et au simple, à ne chercher d'autre mérite dans la composition que celui de l'ordre, de la précision, de la netteté; à éviter l'enflure et l'affectation. Quand l'esprit part de source, il se joint de lui même au naturel, et l'embellit; tout ce qui sent l'apprêt et la recherche, blesse l'amour propre des autres; il semble qu'on veuille tendre un piège à leur admiration, ou à leur crédulité, et ils se vengent par le mépris, et l'indignation.

Les Lettres du Casa et d'Annibal Caro offrent de bons modèles pour l'Italien. Pour le stile épistolaire les François semblent avoir voulu déférer aux Dames l'honneur de la supériorité. On connoît les lettres de Mesdames de Sévigné, de Maintenon et du Bocage.

Pour le latin les lettres de Ciceron, les vies de Cornelius Nepos, les Commentaires de César ne laissent rien à souhaiter dans le genre de la narration. Les harangues de Tite-Live sont des modèles de l'éloquence, qui convient au militaire, et à l'homme d'état dans les discours d'appareil, dans le maniement des grandes affaires, et surtout dans ces conjonctures pressantes et critiques, où le succès dépend d'une impression forte et soudaine, qui gagne, ou qui entraîne et subjugue les esprits.

Les fables de Phédre et celles de la Fontaine sont des modèles dans le genre de l'apologue. On fera un choix des plus belles pour exercer la mémoire. On sait que ces fables renferment des instructions très solides sous une apparence frivole. On ne vit pas long-tems dans le monde sans avoir lieu d'en faire de justes applications à ce qui se passe dans la vie; et cette application des maximes générales aux cas particuliers peut aider la jeunesse à mettre l'expérience à profit.

La Mythologie est d'un usage presque universel dans tout l'empire des beaux arts. L'ouvrage de Banier est fort bon, mais il est trop long et trop savant pour le but qu'on se propose. M. du Marsais a donné pour les commençants une version interlinéaire, et une traduction du petit traité du Jouvenci *de Diis et Heroibus*. On pourroit donc faire un double emploi de ce livre, comme de quelques autres, et ménager le tems pour les autres parties de l'instruction. On a aussi l'histoire politique d'Hardion traduite en Italien. On y peut joindre d'autres ouvrages bien propres à former l'esprit en le délassant; tels sont l'Odissée, le Télémaque, le Sethos de Terrasson.

Un cours d'histoire dans le premier âge ne peut servir que de préparation à l'étude serieuse, que l'homme voué aux emplois publics en doit faire toute la vie.

Ce cours doit être précédé d'une legère teinture de Géographie et de Chronologie. Il faut apprendre à faire usage de la carte, à connoître la situation et les rapports des différentes parties du globe. On aura ensuite la précaution de ne parcourir l'histoire qu'avec la carte sous les yeux. Cette pratique forme comme une espèce de mémoire artificielle très propre à graver profondement le souvenir des faits et des lieux, et à rappeller les uns par le moyen des autres. M. Buache a donné en 2. vol. in 12. de bons éléments de Géographie ancienne et moderne; et on consultera celle de Busching, quand le sujet éxigera de plus amples éclaircissements.

Quant à la Chronologie, il est bon de commencer par fixer un certain ordre dans la succession des tems et des événements, aux moyens des principales époques, sous lesquelles on rangera les traits les plus remarquables de l'histoire, en rapprochant les personnages les plus célèbres, qui se sont signalés en même tems et en différens lieux. Il n'est pas nécessaire de s'attacher scrupuleusement aux dates dans la fixation de ces époques; on s'en tiendra aux sentiments les plus communs, et on écartera toutes ces discussions épineuses, qui occupent les Chronologistes de profession.

Il faut dans l'histoire, comme dans toute autre chose, distinguer l'instruction qui éclaire l'esprit, d'avec l'érudition qui ne fait qu'enrichir, et quelquefois surcharger la mémoire.

Les histoires générales sont utiles pour voir en gros la suite des événements; semblables aux cartes, qui indiquent

les villes, les montagnes, les rivières sans les faire connoître.

On trouve l'instruction dans les histoires particulières de main de maître, et surtout dans celles qui ont été composées par ceux qui ont eu part aux affaires. Les mémoires des grands hommes doivent être placés au premier rang.

Les abrégés servent, soit avant l'étude méthodique de l'histoire pour en ébaucher le plan, soit après cette étude pour rappeller et lier les connoissances qu'on y a puisées. Des abrégés bien faits, tels que celui du Président Hénaut, et quelques autres dans le même goût, peuvent remplacer à quelques égards, non les histoires particulières, mais les compilations d'histoires générales.

Les tableaux historiques, les essais d'histoires, les révolutions et autres productions de cette nature tiennent comme le milieu entre les histoires et les abrégés; mais il faut être en garde contre l'esprit de système, qui regne ordinairement dans ces sortes d'ouvrages. Il s'agit de connoître les hommes et les événements, et non le point de vuë sous lequel il plait à un écrivain de vous les présenter.

On pourra donc, en égard aux circonstances, commencer par un cours abrégé d'histoire ancienne et moderne. Tel est, par exemple, le *Rationarium temporum* de Petau, traduit en françois.

Le discours sur l'histoire universelle de Bossuet passe avec raison pour un chef-d'oeuvre de génie et d'éloquence: mais ce précieux ouvrage aussi solide que lumineux, ne sert dans la première partie qu'à retracer des faits dont on suppose le lecteur instruit, et éxige pour les deux autres une maturité de jugement au dessus de la portée des commençants. Aussi cet ouvrage est fait plûtôt pour couronner le cours de l'histoire que pour le commencer.

La méthode pour étudier l'histoire de Lenglet paroit assez propre à guider l'instituteur et l'élève dans les commencements.

On connoît les histoires générales des différentes nations anciennes et modernes, qu'il faudra parcourir après cette première ébauche; et il n'est pas nécessaire d'entrer a cet égard dans des détails qui ne sont ignorés de personne.

Bien des gens sont d'avis, qu'on peut se contenter d'une teinture très superficielle de l'histoire jusqu'au siècle de Charles Quint; mais que depuis cette époque, il importe d'en fai-

re une étude suivie et approfondie, pour se former une idée juste du système actuel de l'Europe. Ce sentiment peut avoir lieu, en rapportant l'histoire à l'un des plus précieux avantages que l'on en retire, savoir la connoissance des droits et des intérêts respectifs des nations. A cet égard il faudra surtout s'arrêter à la célèbre époque du traité de Vestphalie. Les plus grands intérêts y furent discuté, et approfondis par les plus habiles négotiateurs. Rien de plus instructif et de plus intéressant que l'histoire de ce fameux traité par Bougeant. L'histoire du droit public de l'Abbé de Mably tiendra lieu de continuation jusqu'à ces derniers tems. Ces ouvrages méritent d'être lus et relus avec soin.

L'histoire a néanmoins un autre objet non moins important, celui de dévoiler le coeur humain, en exposant au grand jour les ressorts cachés qui le remuent, d'inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice par le contraste des biens et des maux qui en résultent, d'apprendre à n'estimer que ce qui rend les hommes meilleurs et plus heureux; à voir et à sentir toute la petitesse de ces qualités brillantes, qui n'éclatent que pour le malheur de l'humanité; de distinguer dans ce cours réglé de vicissitudes auxquelles toutes les choses humaines sont assujetties, les causes éloignées, qui par des progrés lents et successifs préparent et amènent les révolutions, d'avec les accidens qui les font éclorre; d'observer l'influence réciproque des opinions sur les moeurs, des moeurs sur les opinions, et des unes et des autres sur le bon ou mauvais état de la société; l'instabilité des arrangements projetés par l'injustice et par l'ambition, les précautions que la prudence oppose à la ruse ec.

On puise ces leçons de sagesse dans ce petit nombre d'historiens, qui ont su joindre la profondeur des vuës à la justesse du discernement. Tels sont Thucydide, Xénophon, Polybe, César, Tacite, Plutarque, Philippe de Comines; mais ce sont les lectures d'un âge plus avancé.

L'Arithmétique, et quelques élément de Géométrie sont absolument nécessaires pour les études qu'éxige la profession des armes.

La Géométrie contribue à former l'esprit en l'accoutumant à distinguer l'évidence de la probabilité, à lier les idées par les rapports naturels qu'elles ont entr'elles, à les combiner avec ordre, justesse et précision. Il est vrai que les combinaisons des causes morales, qui influent dans les événements

de la vie, sont de tout autre genre que celles des nombres, des lignes, et des figures. Dans celles-ci la clarté de l'objet réflechit sa lumière dans l'esprit, et l'éclaire ; dans les autres c'est la lumière de l'esprit qui doit éclairer les objets ; néanmoins la justesse et la précision d'une bonne méthode géométrique peut beaucoup aider à la sagacité, pour pénétrer et saisir dans leur vrai point de vuë les rapports mouvans et compliqués, que le choc des intérêts et des passions produit et diversifie à chaque instant.

Un second avantage de la méthode des Géomètres est de fournir un moyen simple et aisé de mettre les commençans à portée d'essayer leurs forces, suivant ce qu'on a dit au commencement de ce Discours.

On peut se procurer un troisième avantage par le soin de faire de continuelles applications de la théorie aux usages de la société. On en voit des exemples dans les éléments du P. de Challes, dans ceux de M. de la Chapelle ec.

Rien ne seroit plus utile, surtout pour un jeune militaire, que d'exécuter avec lui, la toise à la main, les premières opérations de la Géométrie, pour la mésure des surfaces, et des distances accessibles ou inaccessibles. On sent combien cet exercice est propre à former le coup d'oeil, pour juger avec précision de la grandeur d'un emplacement vû de près ou de loin, de front ou de côté, à reconnoître le nombre d'hommes qu'il peut contenir, les changements qu'on peut faire dans la figure, sans en altérer la grandeur ec. Ce coup d'oeil formé dès l'enfance par une longue habitude prendra la nature d'un instinct sur et prompt, aussi nécessaire que décisif dans les occasions où tout dépend d'un instant, qui réunisse la justesse des mésures à la célérité des mouvements.

En expliquant les principes de la Méchanique on en fera voir de même l'application et l'usage dans le jeu des principales machines qui servent aux besoins de la vie et des arts. Ce spectacle très amusant par lui même donnera lieu à de plus hautes considérations, en faisant observer à l'élève l'enchainement, et la correspondence mutuelle des différentes professions, qui concourent au bien et à la perfection de la Société.

Le cours de Philosophie sera précédé d'une courte histoire des différentes secres de Philosophie anciennes, et modernes. On en trouve des abrégés copiés ou répétés de dif-

férentes façons à la tête de la plupart des Cours de Philosophie ; ensorteque, sans préjudice de l'elève, on peut n'être pas fort délicat sur le choix. Brucker a donné d'après Stanley une histoire complette de la Philosophie, en plusieurs volumes ; mais malgré les savantes recherches de ce laborieux Ecrivain, on ne peut se dispenser de remonter aux sources, et d'éxaminer tout par soi meme, si on ne veut pas courir le risque de se tromper. Heureusement ces sortes de discussions sont étrangères à notre objet. On pourra voir les Vies des anciens Philosophes par Fenelon.

La-Logique est regardée avec raison comme la clef des sciences. C'est, au jugement de M. de Bilefeldt, la seule partie de la Philosophie, qui soit absolument nécessaire à l'homme public, et ce jugement paroit assez fondé, s'il est vrai, comme il le dit, que le malheur de tout un peuple n'est quelquefois que la conséquence d'un faux raisonnement. Mais il faut se souvenir, que la Logique est un art ou une science pratique, qu'il ne suffit pas par conséquent d'en savoir les règles, si on ne les fait passer en habitude, par de fréquentes observations sur la manière de les appliquer.

On dévoilera les sources des erreurs, qui se glissent si aisément dans nos jugements. Une des plus communes est de juger d'aprés les sentiments qui affectent, plûtôt que d'aprés les idées qui éclairent. Le sentiment est variable. Le même objet nous affecte très différemment en différens tems par le seul changement qui survient en nos dispositions, sans que l'objet ait changé en lui même : il faut donc se tenir sur ses gardes, et se rendre compte à soi même, si c'est la vuë claire de l'esprit, ou un caprice de goût et de passion, qui dicte le jugement qu'on en va porter. L'homme sage ne se laisse point emporter aux saillies brusques du sentiment ; il voit, pese, et agit de sang-froid.

A cette première cause se joint le défaut d'examen, et la précipitation, effet ordinaire de la légéreté, de la prévention, et de la trop bonne opinion qu'on a de ses lumières.

Une troisième cause assez fréquente est de conclure du particulier au général. On se laisse convaincre, et entrainer par des exemples qui souvent ne prouvent rien.

Une quatrième très commune et très dangereuse vient des idées, imparfaites qu'on se forme des objets. S'agit-il de proposer un expédient, de choisir un parti ? on se déter-

mine sur les effets les plus apparents, sans songer que ce n'est voir l'objet qu'en partie. L'erreur en ce cas est d'autant plus séduisante, qu'elle paroit être le résultat d'un raisonnement conséquent; et il le seroit en effet, s'il n'y avoit dans l'objet que ce qu'on y envisage. C'est un calcul juste en lui même, et fautif par l'oubli des parties, dont on a négligé de tenir compte.

La cinquième vient d'une finesse mal entendue, qui se plait, de voir dans les objets plus qu'il n'y a. Comme il est des secrets, qui transpirent quelquefois au moyen de certains indices, on prend pour indice tout ce qui se présente, et on forge le secret qui doit y répondre. La fausse finesse ne voit pas, elle imagine, et prend pour des réalités les chimères qu'elle enfante; bien éloignée de la vraie pénétration, qui ne forge rien, et dont le coup-d'oeil éclairé par de fines et justes combinaisons va saisir au loin des résultats, qui échappent ordinairement à des vuës plus bornées.

En parcourant de même les autres causes d'erreurs, on proposera les remèdes, ou les moyens de les éviter, sans épargner les détails, ni les exemples qui sont ici très nécessaires.

Envain diroit-on, qu'un sens droit, et juste supplée de lui même à toutes les règles de la Logique. Je demande à celui qui fait cette objection, s'il pense que l'homme ne soit pas sujet à se tromper? Et s'il l'est, n'est-il pas utile d'avoir un art propre à soutenir, et à fortifier les heureuses dispositions de la nature, un art qui serve comme de moniteur pour prévenir les faux pas, et diminuer au moins le nombre des chutes? Un esprit formé à l'analyse du raisonnement, découvrira sans peine le vice d'un discours artificieux, qui éblouiroit un homme également clairvoyant, mais dépourvu de principes. Un sens droit suffira quelquefois pour sentir, qu'il y a quelque chose de gauche et de faux dans un raisonnement, sans pouvoir démêler ce qui le rend défectueux. Une bonne Logique fait discerner à l'instant ce qu'on n'auroit apperçu que par tâtonnement; elle répand une nouvelle lumière dans l'esprit, en éclairant la source de l'erreur. Je proposerois pour cette étude l'introduction à la Philosophie de S' gravesande, l'abrégé de Volf, le quatrième livre de l'art de penser pour les règles de la Critique, quelques chapitres de l'abrégé de Locke par l'Evéque de S. Asaph, sur les abus et les imperfections du langage.

La vraie Métaphysique est comme un foyer de lumière, d'où partent les rayons qui éclairent toutes les sciences. C'est la partie, qui suppose le plus de force, d'étendue, et de pénétration dans l'esprit; mais c'est aussi celle dont il est le plus aisé d'abuser, et donc les écarts sont les plus dangereux. Il en est de la Métaphysique rélativement à l'esprit, comme de la Poésie et de la Peinture rélativement au goût; on n'est rien si on n'y excelle. D'ailleurs la Métaphysique s'occupe plus de la contemplation, que de l'action. On sera donc fort retenu sur cet article, surtout dans le premier âge. L'introduction à la Philosophie de S'gravesande suffira pour la première partie, et le traité de la Connoissance de Dieu et de soi même, de Bossuet, pour la séconde.

La Physique est fondée sur l'expérience, et sur l'observation. On donnera une idée des principales découvertes que l'on a faites par ces deux moyens, en distinguant soigneusement les connoissances réelles et constatées de celles qui ne sont encore qu'hypothétiques, et qui servent comme de pierres d'attente, ou de supplément en attendant mieux, ou de points d'appui pour étayer des systèmes. L'analogie contribue aussi aux progrès de la Physique; mais on doit la regarder plûtôt comme l'art d'interroger habilement la nature, plûtôt que comme un moyen sûr de la deviner. Les Mathématiques apprennent à généraliser les idées qui dépendent de nos conceptions; la bonne Physique montre les précautions qu'il faut prendre, quand il s'agit de généraliser des faits, ou des connoissances indépendantes de l'esprit humain. C'est un bon supplément de Logique.

On ne manque pas de recueils d'expériences. Sigaud de la Font paroit assez bon pour un abrégé. Si dans la suite on prenoit du goût pour cette science, il faudroit consulter successivement sur chaque partie les Auteurs, qui passent pour l'avoir mieux traitée.

L'observation est le fondement de l'histoire naturelle. Cette partie réunit l'agrément à l'instruction; elle enrichit l'esprit de connoissances non moins estimables par elles mêmes, que par le rapport qu'elles ont aux usages de la vie. Elle est même très propre à élever l'ame par les sentiments qu'inspire le majestueux spectacle des oeuvres du Créateur. A l'histoire de la nature on joindra celle des arts, qui ne sont, pour ainsi dire, que les ressources, ou les forces de la nature, dirigées par le génie. Quelle fécondité d'idées ne

puisera-t-on pas à cet égard dans les ateliers des artisans, et dans la comparaison de leurs procédés? Le Spectacle de la nature, en attendant mieux pour la manière et pour le fond, pourra servir d'introduction à l'histoire de la nature, et des arts. Au moyen de ces connoissances la lecture des Voyages deviendra plus amusante, et plus instructive.

La Religion est-le plus ferme appui de la Morale. En vain affecte-t-on de prêcher la bienfaisance, tandis qu'on s'étudie à en affoiblir le principe, en substituant aux généreux sentiments qui l'inspirent, le bas intérêt d'un égoisme, qui rapporte tout à soi. Qu'est-ce que l'homme sans aucun rapport à la Divinité, réduit à ne tenir que le premier rang dans la classe des animaux, assujetti aux mêmes loix pour sa conservation, et son bien être?

On mesure le bonheur, le plus grand intérêt de l'homme par la plus grande somme de jouissances qu'il peut se procurer en cette vie, et c'est de ce seul intérêt, qu'on veut faire dépendre son attachement à la vertu. Mais n'est-il pas évident, que cet intérêt, qui porte a rechercher le plus de jouissances qu'il est possible en cette vie, ne peut jamais porter un homme à vouloir subir une mort ignominieuse dans les plus cruels tourments, plûtôt que de trahir son devoir, et de manquer à la vertu? Il est donc des cas, ou l'intérêt de l'homme est borné à cette vie, et où par conséquent l'amour de soi même repousse nécessairement la vertu. Si dans ces cas mêmes on doit sans doute, comme on le doit sans doute, préférer la conservation de la vertu à tout autre intérêt, la vertu a donc un prix par elle même, indépendant des jouissances qu'elle procure, et le système tombe. Toute morale, où conséquemment au système l'attachement à la vertu devient une affaire de calcul, dégrade et avilit la vertu; elle répugne même à la nature, en étouffant cette noble activité; cet essor d'élevation, qui arrache, pour ainsi dire, l'homme à lui même, pour ne l'occuper que du bien qu'il peut faire. La morale Chrétienne est la seule qui prête à la vertu des ressorts assez puissans pour l'élever à toute la grandeur, dont elle est susceptible. Sans sortir même des bornes d'une Philosophie purement humaine, les Offices de Ciceron, les pensées de Marc-Aurèle fourniront un contre-poison à cette foule de systèmes téméraires, que le libertinage enfante tous les jours.

Il ne suffit pas de traiter la morale par voie d'exem-

ples, de sentences, de tableaux, d'exhortations pour inspirer l'amour de la vertu. Cette partie est sans doute très importante, et on ne doit pas la négliger; mais il faut de plus éclairer l'esprit, et instruire solidement un jeune homme, non seulement des maximes générales qu'il doit suivre, mais encore de la juste application qu'on en doit faire aux différentes circonstances, et aux cas particuliers qui se présentent. On pourroit donc partager les institutions morales en cinq petits traités: 1. des principes des actions humaines, du volontaire et de l'involontaire, de la liberté ec. 2. de la règle prochaine des actions, et de leur moralité: 3. des vertus en général et en particulier, et des vices qui leur sont opposés, soit par une contrariété marquée, soit par une fausse ressemblance: il est très essentiel de bien démêler les caractères des vertus et des vices; car rien de plus dangereux, que le vice qui se déguise sous une fausse apparence de vertu: 4. des devoirs de l'homme relativement à Dieu, à soi même, et au prochain: 5. des passions, de leurs causes, de leurs effets, de leur usage. Le second livre de la Rhétorique d'Aristote peut tenir lieu d'un excellent traité des passions. Les Caractères de Théophraste, et les moeurs du siècle par la Bruyere fourniront des tableaux intéressants pour apprendre à connoître le monde.

A la morale, qui renferme les devoirs communs de l'humanité, les anciens joignoient deux autres parties, concernant la constitution, l'administration, les devoirs et les intérêts soit de l'état de famille, soit de l'état civil; la première sous le nom d'Economique, dont Xénophon a laissé un excellent traité; l'autre sous le nom de Politique, qu'Aristote a traitée en grand, suivant sa méthode.

On a beaucoup travaillé sur ces deux objets dans ces derniers tems, aussi bien que sur le droit des gens, et sur le droit public soit interne soit externe. Il ne faut pas oublier, que cette partie très intéressante des connoissances de l'homme prend sa source dans les principes de la Morale, et ne doit jamais s'en écarter. En effet le droit dans toute son étendue est l'objet de la justice, la première dans l'ordre des vertus purement morales; et ce qui n'est pas juste, ne sauroit être un Droit. Ce même ordre de justice, qui est le lien de toute société, fait à tous un devoir d'en procurer les avantages conformément aux fonctions, dont on est chargé. Mais les moyens de l'industrie, et de l'activité ne sont réel-

lement profitables au genre humain, qu'autant qu'ils sont réglés par l'équité. Ces matières éxigent un détail particulier; qui doit être reservé pour les derniers tems de l'instruction.

On n'a proposé qu'un petit nombre de livres. Ceux que l'on a cités, feront connoître les autres, dont on aura besoin; et d'ailleurs il ne s'agit pas tant de beaucoup lire que de bien lire. Il est des livres, dit Bacon, qu'il suffit d'avoir vu; il en est qu'il convient de lire d'un bout à l'autre, mais sans trop s'y arrêter; il en est, mais peu, qu'on ne sauroit trop lire, et trop étudier. Pour lire avec fruit, il faut être attentif à ce qu'on lit, noter ce qui convient, et se rendre compte à soi même de ce qu'on a lu.

PLAN DES ETUDES

POUR S. A. R.

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE PIEMONT,

Avec quelques Opuscules rélatifs à la même Institution.

PLAN DES ETUDES

POUR S. A. R.

MONSEIGNEUR LE PRINCE DE PIEMONT.

ON a eu le bonheur de trouver dans le plan de S. E. Monsieur le Marquis de Fleuri (1), et dans le succés dont il a été couronné, un modèle, qui ne laissoit rien à souhaiter. On ne fera ici que le détail (2) de la manière, dont on s'y est pris pour l'appliquer, autant qu'il a été possible, aux circonstances, où l'on s'est trouvé.

On a commencé par apprendre à S. A. R. à lire l'Italien. On s'est servi d'un abrégé de l'Histoire de la Bible dans le goût de Royaumont, quoique bien inférieur pour le stile, et la composition. Mais il ne s'agissoit que d'apprendre à lire, et on s'est décidé pour un livre, qui outre la netteté du caractère, et de l'impression, fournissoit le moyen de donner au Prince les premiers élémens de l'Histoire Sainte. En accoutumant aussi son oreille aux sons, et aux terminaisons de la langue Italienne, il s'est mis en état de faire usage de cette langue, dans laquelle il a continué de faire quelques lectures (3).

(1) Monsieur le Marquis Trivié de Fleuri, Gouverneur en second de S. A. R. Monseigneur le Duc de Savoye, ensuite Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame Marie Antoinette Ferdinande Infante d'Espagne, Duchesse de Savoye, Ministre d'Etat, Grand Croix et esCommandeur de l'Ordre de SS. Maurice, et Lazare, donna le Plan des études et de l'éducation pour le Duc de Savoye; ouvrage plein de lumière, et de sagesse.

(2) Nous n'avons eu le bonheur de trouver qu'une ébauche de l'ordre tenu par l'Auteur dans l'institution de son R. élève, que nous donnons ici, quoiqu'imparfait, comme une pièce digne d'être connuë. Il seroit à désirer d'avoir les autres écrits sur le même sujet, énoncés dans le dit Plan; mais toutes nos recherches ont été infructueuses jusqu'à présent.

(3) Dans une note de l'Auteur séparée du dit Plan, sont rapportés les livres proposés pour l'instruire dans la pureté de la langue Italienne, lesquels sont *gli Avvertimenti Gramaticali del Buommattei*, *le Novelle scelte del Boccaccio*, *il Galateo di Monsignor della Casa*, *gli Uffizj comuni*, *le Orazioni*, ed *altre Prose raccolte dall'Ab. Tagliazucchi*.

Cependant il fut résolu qu'il continueroit le cours de ses études en François, parceque cette langue est plus généralement connuë, et que depuis long-tems elle est devenue comme la langue du Militaire, et des Négotiations publiques. D'ailleurs le Piémontois étant une sorte de Dialecte Italien, ceux qui sucent ce langage avec le lait, sont toujours à portée de se rapprocher de la pureté de la langue Italienne avec un peu de lecture, de réflexion, et d'usage ; au lieu, que si on n'a soin d'apprendre de bonne heure une langue étrangère, il est difficile de parvenir à la parler d'une manière convenable à une Personne, qui doit représenter.

Pour lui apprendre à lire, et à entendre le François on s'est servi des premiers volumes de M. Hardion. On a eu égard dans ce choix à la diction claire, élégante, pure, et facile de cet Ecrivain, dont la matière se lioit d'ailleurs naturellement aux notions, que le Prince venoit d'acquérir dans son livre Italien.

On a joint à cette lecture les notions les moins seches, et les plus nécessaires de la Grammaire pour commencer à donner de la précision aux idées, et une règle au langage.

Quoique le Prince ne se soit exercé dans le François qu'aux heures de l'étude, il le parle avec facilité, et on peut ajouter sans rien craindre, avec justesse, et avec goût. On a souvent eu lieu d'être étonné de la précision, avec laquelle on lui a entendu relever plusieurs fois dans la lecture des Auteurs les expressions tant soit peu louches, et qui manquoient d'exactitude, et de correction.

Pour égayer cette étude un peu seche on y a joint l'amusement des Apologues, ou fables morales si utiles pour inspirer d'excellentes maximes aux enfans.

On a fait un choix de celles de La Fontaine, de La Motte, et de quelques autres Auteurs. On a eu soin d'exercer le Prince à en faire une application convenable aux événemens de la vie. C'est un moyen de tourner l'esprit à la réflexion, et de hâter les progrés de l'expérience.

La Mythologie comprend une autre sorte de fables, qui semblent ne présenter qu'un tissu d'absurdités ; mais dont la connoissance est pourtant nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire des Poëtes, et des beaux arts. On en a donné une idée suffisante au Prince. On lui a mis sous les yeux les planches de Montfaucon, en écartant celles, qu'il ne devoit pas voir. On a cru que c'étoit un moyen propre pour lui

faire connoître la différence des goûts, et des caractères qui ont regné dans l'antiquité rélativement aux arts. On s'est attaché en même tems à lui faire entrevoir sous l'écorce de la Mythologie les vestiges des anciennes traditions des peuples les plus fameux dans l'Histoire, des allusions à leurs moeurs, à leur Religion, et à leur gouvernement, et quelques-fois des allégories ingénieuses pour servir de voile à l'instruction. On a parcouru aussi quelques livres d'Iconologie, pour faire connoître les différens attributs des Divinités, des vertus, des vices, des passions personnifiées.

La lecture de l'Odyssée de la traduction de M. Dacier, et celle du Telemaque de Fenelon ont suivi la Mythologie. On a passé quelques endroits qui paroissoient trop libres. On n'a pas non plus oublié le Sethos de l'Abbé Terrasson, livre rempli de très bonnes maximes.

On a preparé le Prince à l'étude de l'Histoire par quelques instructions de Géographie, et de Chronologie.

Quant à la Géographie, on commença dès les premières années à lui en donner une legère teinture, telle qu'on l'a trouvée dans les abrégés; et cela uniquement dans la vuë de lui apprendre à faire usage de la Carte, et à connoître la situation, et les rapports des différentes parties du globe. On a fait ensuite usage, autant qu'on l'a pu, de la méthode très utile de parcourir sur la Carte les endroits, dont il étoit fait mention dans l'Histoire. On a encore donné une revuë à cette partie de l'instruction, et le Prince s'est exercé à remplir quelques Cartes de l'Atlas de Palairet.

Quant à la Chronologie, on lui a fait apprendre les principales époques avec la suite des événemens les plus remarquables, qui les remplissent. En lisant ensuite l'Histoire, on l'a exercé à rapprocher les personnages les plus célèbres, qui ont vécu en même tems, et en différents lieux. Monseigneur (4) a été quelquefois témoin de cet exercice.

Pour l'Histoire Sainte, outre Royaumont, on s'est servi d'un excellent abrégé, qui a servi pour l'instruction de Monseigneur. Après quoi on a lu les moeurs des Israëlites, et des premiers Chrétiens par Fleuri. On a vu les planches, et parcouru quelques articles du Dictionnaire de Calmet.

On a trouvé dans Rollin ce qu'on pouvoit souhaiter

(4) Victor Amedée III. Roi de Sardaigne, alors Duc de Savoye, Père du Prince de Piemont.

pour un cours d'Histoire ancienne, un excellent choix des matériaux, des faits présentés avec les détails nécessaires pour former des tableaux intéressants, un grand fond de Religion, et d'humanité. Les réflexions, qu'on lui reproche, sont la plûpart tirées des Auteurs Grecs, et Latins, qu'on estime le plus, et on ne doit pas savoir mauvais gré à Rollin de les avoir mises en bon François. Il ne paroit pas que ces sortes de réflexions soient inutiles dans un ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse qui a besoin d'apprendre à penser, et a réflechir. Cette lecture ne peut qu'avoir contribué à nourrir la facilité naturelle que le Prince a de faire des réflexions sur ce qu'il entend lire avec un peu d'attention. Cette facilité s'est manifestée dès les premières années, et on a eu soin de la cultiver. Elle fit naître la pensée de les écrire avec la date du jour, et de l'an. On a eu l'honneur d'en présenter quelques cahiers à Monseigneur. Il y en a qui pourroient être avouées des meilleurs Ecrivains.

On a longtems exercé le Prince à répéter les traits d'Histoire qu'il entendoit lire. On a régardé cet exercice comme propre à lui faire acquerir l'heureuse habitude de lier ses idées, et de les rendre avec ordre, et netteté. Mais il faut épargner les détails minutieux, qui ne sont point faits pour éclairer l'esprit, et dont il est très inutile de surcharger la mémoire des enfans, puisqu'il n'est pas possible de ne pas les oublier.

La prolixité de l'Histoire Romaine de Rollin n'a pas permis d'en faire usage pour cette partie. On a eu recours à d'autres sources, et entr'autres au huitième volume de l'Histoire universelle par une société de gens de lettres, traduite de l'Anglois.

On a lu ensuite Laurent Echard, et son continuateur l'Abbé Guyon, jusqu'à la prise de Constantinople. Mais on a eu soin de suppléer au défaut d'exactitude de cette continuation, soit pour les faits, soit pour les réflexions.

On a fait usage des medailles de Dacier pour fixer l'ordre des événemens plus remarquables depuis la fondation de Rome jusqu'à Auguste. Le Prince les a souvent arrangées par ordre sans la moindre difficulté.

Le Prince a dicté un abrégé de l'Histoire des Empereurs depuis César jusqu'au dernier Empereur d'Orient. Monseigneur a su par le témoignage même de M. le Chéva-

lier, (5) que cet abrégé est tout de lui. Cet Ouvrage a surpris des personnes éclairées, qui ont eu peine à se persuader, que le Prince n'eut pas été aidé dans ce travail. (6)

Après avoir parcouru l'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la chûte de l'Empire, on a cru qu'il seroit à propos de lui présenter la suite, et la chaîne de ces révolutions dans le célèbre livre des causes de la grandeur, et de la décadence des Romains. On a fait sentir au Prince, qu'il ne s'agissoit pas d'adopter toutes les idées de l'Auteur, mais de les éxaminer, et d'en juger. C'est ce qui l'a engagé à faire de tems en tems des réflexions qu'on a cru devoir recueillir. On a passé dans cette lecture quelques endroits, qu'il n'étoit pas prudent de lui mettre sous les yeux.

Avantque d'entreprendre le cours de l'Histoire moderne, on a présenté au Prince une récapitulation de l'Histoire ancienne. On a fait usage pour cet effet de l'excellent discours sur l'Histoire universelle de Bossuet, qui a servi en même tems pour dresser des tablettes Chronologiques, suivant la méthode conseillée par Mons. Dagusseau dans ses instructions à son fils.

On a lu la Politique tirée de l'Ecriture Sainte de Bossuet, pour donner au Prince une idée générale des devoirs, et des objets du gouvernement, et le mettre ainsi à portée de faire avec plus de fruit le cours de l'histoire moderne. Outre les Histoires générales de Pufendorff, Daniel, Hénaut ec. le Prince a lu plusieurs Vies, et Mémoires des grands hommes, Comines, la Vie d'Henri IV. par Péréfixe, l'Histoire de la Paix de Vestphalie, les Mémoires d'Estrades, de Torcy, l'Histoire de la guerre de la succession d'Ottieri ec. On a fait pour son usage un abrégé de l'Histoire de la maison de Savoye.

Il ne convenoit pas de laisser ignorer entièrement au Prince la langue de César, et des Loix, langue qui est devenue en quelque sorte celle de la Religion par la version authentique des Saints Livres, et par l'usage de l'Eglise dans la célébration des saints Mystères. On a jugé qu'il suffisoit,

(5) Monsieur le Chevalier Solaro, Gouverneur de S. A. R., Lieutenant général dans les armées du Roi, Grand-Croix, et Commandeur de l'Ordre des Saints, Maurice, et Lazare.

(6) Cet Ouvrage sera rapporté dans cette Collection, selon l'énoncé dans l'Avis Littéraire.

que le Prince fut en état de l'entendre, et de la goûter. On n'a commencé qu'après que le François lui étoit déja devenu familier. On lui a fait apprendre par coeur les déclinaisons, et les conjugaisons avec les règles les plus générales de la Grammaire latine. On en a fait l'application à de petits traits, ou sentences courtes, et choisies, qu'on lui faisoit traduire.

Il a expliqué ensuite Jouvenci *de Diis, et héroibus*, *Sextus Aurelius Victor de Viris illustribus Urbis Romae*, ouvrage assez élegant pour avoir mérité d'être attribué à Cornelius Nepos. La traduction que le Prince a faite de cet ouvrage, existe dans sa Bibliotheque. On voit que ces deux livres se rapportoient au cours de ses études exposé cy-dessus.

Il a encore expliqué presque toutes les Fables de Phédre, quelques Vies de Cornelius Népos, quelques Lettres et deux ou trois Oraisons de Cicéron, quelques chapitres du traité des Offices, la sixième Eglogue de Virgile, quelques scènes de Terence, une partie des Commentaires de César et quelque livre de Tacite. Il traduit actuellement les harangues de Tite Live, qui renferment ce, que des hommes en place peuvent dire de mieux dans les différentes conjonctures, où ils peuvent se trouver.

En expliquant les Fables de Phédre, l'un des premiers livres, dont on a fait usage, on le prioit de redire en latin ce qu'il venoit de rendre en François; ou bien on lui proposoit certains traits rélatifs à la fable en question pour lui faire trouver, comme sous la main, l'application du latin qu'il venoit d'apprendre.

Comme on a toujours commencé sa leçon par une courte lecture de piété, depuis que le Prince a été en état d'entendre les livres Saints, on n'a cessé de lui en lire tous les jours quelques traits, surtout du nouveau Testament.

On a tâché de suppléer à l'usage des yeux qu'on a extrémement menagés dans l'étude du Latin, et qu'il est néanmoins assez difficile de remplacer quand il s'agit d'une langue morte. Cependant le Prince est en état d'entendre ce qui est écrit dans cette langue d'un stile un peu coulant, et dans les passages un peu difficiles, il en saisit le sens à l'aide de quelque explication, et juge très sainement de la bonté, ou du défaut d'une traduction.

L'étude du Latin a été accompagnée d'un cours abrégé

de littérature, dont on a tiré les principes de l'ouvrage estimé de M. Le Batteux. On lui a fait connoître les différens genres de la Poësie, et de l'Eloquence, les principales figures soit de mots, soit de pensées, les rapports de la différence du stile à la différence des sujets que l'on traite.

On lui a fait voir les préceptes, et les exemples dans les oeuvres de Boileau, dans le sublime de Longin, dans les harangues de Démosthène de la traduction de Toureil, si propres à inspirer le goût de la saine éloquence, et à prémunir l'esprit contre l'illusion des faux brillans qui la défigurent. On ne parle pas des Dialogues des morts de Fenelon, des Lettres du comte de Tessin ec., où le Prince a trouvé du plaisir, et de l'instruction.

On a profité des intervalles pour lui apprendre les règles de l'Arithmétique, et lui donner quelques idées des prémières opérations de l'Algèbre. Monseigneur lui a entendu résoudre sans peine ces problèmes des progressions arithmétiques, où trois choses étant donnés, on trouve les deux autres. On sait que ces notions s'effacent très aisément, si on n'a soin d'y revenir fréquemment; mais il en reste toujours l'avantage d'avoir exercé la faculté de combiner des idées, et de savoir en gros quel est l'objet de ces sortes de sciences.

On a eu plus de facilité pour la Géométrie en traçant des figures un peu plus grandes. On a suivi la méthode d'Euclide qu'on a taché de simplifier par des écrits faits exprés (1). On s'est constamment appliqué à le mettre sur les voies de trouver la démonstration par lui même; on a souvent été étonné de sa facilité à concevoir, et même à imaginer des constructions plus simples que celles qu'on trouve dans les Auteurs, et qu'on a marquée à la marge du Livre. Monseigneur a souvent été présent à ses répétitions de Géométrie. On s'est arrêté jusqu'ici au sixiéme Livre.

On avoit proposé dès les premières années de faire exécuter en grand dans le jardin sous les yeux du Prince les premières opérations de Géométrie, qui servent à prendre des distances accessibles, ou inaccessibles, et de les mesurer la toise à la main. Cet exercice paroissoit devoir être très propre à lui former le coup d'oeil en l'accoutumant de bonne heure à juger promptement, et surement de la grandeur

(1) Des ces Eléments de Géométrie on n'a trouvé encore que le premier Livre, qu'on mettra à sa place dans cette Collection.

d'un emplacement, vu de près, ou de loin, de front, ou de côté, et à reconnoître le nombre d'hommes qu'il pourroit contenir. Ce dessein n'a pas eu lieu, et on s'est contenté de lui faire imiter ces opérations dans sa chambre, mais d'une manière beaucoup plus imparfaite.

Il a vu les principes généraux de la Mécanique, et de l'Hydrostatique, les loix de la gravité, de la composition, des mouvements, de la réflexion, et de la réfraction, dont on a fait l'application à différens objets d'Optique dont le Prince étoit curieux, en faisant usage de l'Optique de Nollet. Il a souvent témoigné de la curiosité de savoir les causes des phénomènes de la nature. Les notions élémentaires de la Géométrie l'ont mis à portée d'entendre les explications raisonnées, qu'on a tâché de lui en donner avec la précaution de distinguer ce qui est certain d'avec ce qui n'est que probable, ou douteux. On avoit chargé une personne de procurer quelques machines, dont on auroit pû tirer parti aux heures vuides, mais elles n'ont pas encore été exécutées. On lui a mis sous les yeux quelques volumes de la description des arts de l'Académie.

Les notions dont on vient de parler, ont servi de préparation à son cours de Philosophie. On l'a commencé en mettant sous ses yeux le système général des connoissances humaines dans la division des sciences de Bacon, et dans les réflexions qui ont été faites sur cet ouvrage. Il est utile de présenter à l'esprit un tableau racconrci de toutes les connoissances dont l'esprit de l'homme est capable de s'occuper, et les dénominations des sciences, et des arts, qui en résultent. On a composé pour son usage une Logique, (1) dans laquelle on a tâché de rassembler ce qu'on a trouvé de mieux dans l'art de penser, dans Loke, Volf, S'gravesande, et ceux qui les ont suivi.

On s'est appliqué à bien faire saisir la différence qu'il y a entre le sentiment, et la connoissance; que les impressions du sentiment étant variables, ne doivent jamais être la règle de nos jugemens, dont la vérité, ou la fausseté est indépendante de ce qui peut nous être agréable, ou désagréable; qu'il faut donc écarter le sentiment quand il s'agit de juger, et ne consulter que la raison, et la connoissance, qui

(1) Ces Eléments de Logique sont vraisemblablement ceux qui viennent après le Plan.

étant conformes aux objets, réprésentent toujours les mêmes choses de la même manière.

Que dans toute discussion il faut s'attacher à saisir l'état de la question, et écarter tout ce qui pourroit faire perdre de vuë l'objet principal.

Qu'il faut être en garde contre l'ambiguité des termes, et contre la facilité que l'on a de conclure du particulier au général.

Qu'il faut s'accoutumer à démêler dans les discours suivis, et un peu longs, si les idées sont réellement liées, et si les conséquences sont réellement contenues dans les principes.

On a tâché de rendre ces principes familiers par des applications fréquentes aux cas particuliers.

Le fruit le plus précieux de l'éducation est de fortifier par une heureuse habitude ce coup d'oeil juste, et pénétrant, qui suit l'enchainement naturel des idées, et démêle promptement, et sans peine ce qu'il y a de conséquent, ou d'inconséquent dans un raisonnement.

Cette partie souvent la moins apperçue est néanmoins celle qui éxige le plus d'art, et d'habileté dans le maître. Heureusement le génie du Prince, sa pénétration vraiment rare, et la justesse naturelle de son esprit ont abbondamment supplée à ce qui a pû manquer du côté de l'instruction. On assure, et on ne craint pas d'être démenti, que le Prince laisse rien à souhaiter dans tout ce qui concerne la justesse du raisonnement.

On a traité dans la méthode de la certitude des témoignages, et des principales règles ds la Critique.

On ne s'est pas fort étendu dans la Métaphysique. On a lu le Traité de la connoissance de Dieu, et de soi même de Bossuet, que le Prince a beaucoup gouté. On y a joint quelques dissertations composées pour son usage sur les principes généraux (1) de cette science; auxquelles les principes de toutes les autres sciences viennent se reporter, comme à la première source de l'évidence, et de la certitude.

On a aussi compilé dans cette vuë une Histoire abrégée de la Philosophie ancienne, et moderne, en l'accompa-

(1) Nous croyons que ces Principes Métaphysiques sont les mêmes que nous donnerons dans le second Volume, n'ayant pas trouvés d'autres écrits qui portent ce titre.

gnant de réflexions, qui ont paru nécessaires pour en juger sainement. (1)

On a lié la Métaphysique à la Morale par un discours sur les facultés de l'homme rélativement au bien, et au mal, et sur les inclinations, qui en naissent, On a traité ensuite des passions en général, et en particulier; après quoi on a lu les caractères de Théophraste, et une partie des moeurs du siècle de la Bruyère.

Après avoir exposé les principes généraux de la Philophie morale, qui sont en grande partie les mêmes que ceux du Droit naturel, on a proposé une suite de questions, que le Prince a résolues conformement à ces principes.

On a ensuite traité des vertus, et des vices, et on s'est attaché surtout à distinguer les vertus des vices, qui en empruntent le masque, et deviennent par là plus séduisans, et plus dangéreux. Il n'y a point de flatterie qui s'insinue plus aisément dans l'esprit des hommes, et sur tout des Princes, que lors qu'on a soin de couvrir d'un vernis de vertu ce qui fait l'objet de leurs passions. Il importe donc extrémement de bien connoître le caractère de chaque vertu. Il n'est pas nécessaire de dire combien l'étude des passions, des vertus, et des vices aidée de l'expérience, peut servir à connoître les hommes.

C'est par la Morale, dont on vient d'achever le cours, qu'on s'est frayé le chemin aux autres études qui regardent particulièrement les devoirs, et les connoissances de l'Etat, auquel le Prince est appellé. (2)

ADDITION.

La morale est le fondement du Droit, qui prend différentes dénominations, suivant les différents objets auxquels

(1) L'Histoire des Sectes des Philosophes qu'on donne à la suite de ce Plan, ou est la même que celle, dont on parle ici, ou en substance à peu près semblable.

(2) Le cours de ces Instructions a été ensuite réduit par l'Auteur a un *Précis sur l'origine, les droits, et les devoirs de l'Autorité souveraine*, que nous rapporterons en son lieu. En attendant, pour suppléer en quelque manière à l'imperfection qu'on pourroit trouver dans le Plan, on a cru devoir mettre l'Addition suivante, tirée de la susdite Note, où l'Auteur expose la méthode tenue pour les études que le Prince Royal avoit encore à faire.

on l'applique. C'est ainsi qu'on distingue le droit naturel, le droit des gens, le droit politique concernant la forme, et la constitution de chaque gouvernement; le droit public, qui résulte des actes passés entre différens peuples; le droit civil, pour règler les intérêts des particuliers en chaque état.

Pour le droit de nature, on à fait usage des Principes du Droit naturel, de Burlamaqui.

Pour le droit des gens, du traité de Grotius *de Jure belli, et pacis*. Le Prince en a fait un extrait de sa main. On a aussi lu, et discuté la Dissertation *de Mari libero*. On n'a pas négligé l'*Art du Négotiateur*, de Pequet, tandis que pour la lecture de l'Histoire on voioit la pratique de cette théorie dans les Mémoires du Comte d'Estrades.

Pour le droit public intérieur, ou Droit Politique, on a commencé par relire la Politique tirée de l'Ecriture Sainte de Bossuet. On y a joints le traité du Droit public de Domat, très propre à donner une idée des différens corps qui doivent entrer dans la composition d'un état, et de leurs fonctions réspectives: Doria *della Vita Civile*, dont le but est de détailler plus particulièrement les ressorts qui donnent le mouvement au Corps politique: Muratori *della pubblica felicità*.

Ensuite on a tâché de prendre une idée de la constitution, des forces, et des rélations des différents Etats dans la Géographie de Busching: cette connoissance devant servir comme d'un lien de communication du Droit public intérieur au Droit public extérieur.

On a donné une idée des principaux objets de la législation, en suivant l'ordre, et la trace des Institutes de Justinien (1). On a eu soin de distinguer celles qui naissent immediatement du droit naturel, de celles qui dépendent d'une institution positive; et dans celles-ci on a fait remarquer celles d'un droit positif, soit pour pouvoir faire une juste application du droit naturel aux différens cas; soit pour prévenir toute transgression de l'équité naturelle. On n'a négligé aucune occasion de détailler les devoirs du Prince, aussi bien que les motifs qui doivent porter les Princes à les remplir. Le Prince a fait plusieurs lectures dans le même goût; et on n'a pas non plus négligé la connoissance du coeur humain.

(1) Nous avons trouvé, parmi les écrits de l'Auteur, un abrégé imparfait des Institutions de Justinien. Si nos recherches ne sont pas inutiles, nous nous ferons un devoir de le rapporter à son lieu et place.

ANNOTAZIONI DELL' AUTORE.

Queste annotazioni, le quali ci sono sembrate importanti, ed hanno stretta relazione cogli oggetti del Piano antecedente, sono state colle parole stesse dell' Autore estratte da un suo Frammento d' Istruzione al R. Principe sur la Lecture et le Choix des Livres, *che noi avremmo voluto riportare per intiero, se ci fusse venuto fatto di trovarne il compimento: ma ciò ormai disperiamo dopo le tante inutili diligenze da noi fatte. Il Proemio del Frammento é in questi termini.*

Un bon esprit ne doit chercher dans la lecture qu' une instruction solide ou un honnête délassement. On doit s'interdire absolument la lecture des mauvais livres, c' est à dire de ceux qui attaquent directement ou indirectement la Religion, les moeurs et le gouvernement : des viandes mal saines, quelque assaisonnement qu' on leur donne, ruinent peu à peu le plus robuste tempérament. La lecture des mauvais livres, faite sans nécessité, laisse toujours quelque dangereuse impression. La curiosité qui porte à les lire est une passion désordonnée, et décèle un vice intérieur de l'esprit qui s' ouvre comme de lui même à la séduction. D'ailleurs que va-t-on chercher dans ces livres ? S'il s' y trouve quelque chose de vrai, de bon, d' utile et de solide, on le trouve également et mieux dans des livres qui sont bons à tous égards.

Il n' est pas non plus nécessaire de vouloir lire tous les bons livres. L' essentiel est de lire avec méthode et avec réflexion ainsi qu' on l' a dit ailleurs.

Pag. 186. = *On a fait un choix* = Les Fables de la Fontaine tiennent toûjours le premier rang. Celles de la Motte, et de Richer ont aussi leur mérite.

Pag. 187. = *On a préparé* = On a dit avec raison, que la Géographie et la Chronologie sont le deux yeux de l'Histoire.

Pour la Chronologie il suffit de ranger la suite des principaux événements, suivant certaines époques connues. Depuis la fondation de la Monarchie Françoise il est aisé de rapporter à la suite chronologique des Rois de France les principales révolutions arrivées dans d' autres pays, les batailles qui ont changé le sort des Etats, la date des nouvelles inventions, ou des établissements, qui ont influé sur le sy-

stème général, les noms des hommes célèbres qui se sont distingués par des qualités ou des actions extraordinaires.

Quant à la Géographie, on a Nicolle de la Croix, qui peut servir autant que les autres dans un genre où il n'est guère possible d'espérer un ouvrage parfait. Mais vous savez que la meilleure manière d'apprendre la Géographie, est de lire l'Histoire, ou les rélations des Voyages avec la carte sous les yeux. Il ne faut non plus oublier les connoissances que vous avez de la sphère.

Ib. *On a trouvé dans Rollin* = Très bon livre, malgré tout ce qu'on a dit, et qui contient presque tout ce qu'il y a de mieux dans les anciens qu'on admire. On peut y joindre avec le temps les Auteurs anciens dont on a de bonnes versions, tels que sont Hérodote, Thucidide, Pausanias de l'Abbé Gedoin, Diodore de Sicile de l'Abbé Terrasson.

Le Quinte Curce de Vaugelas. Vaugelas est un Ecrivain Savoyard, que les François regardent comme un des Maîtres de leur langue.

Je ne propose pas l'Abbé de S.Réal; quoique Savoyard, est communément fort estimé. C'est un Ecrivain superficiel, qui affecte quelquefois l'air paradoxe, et il y a souvent quelque chose de manqué soit dans ses réflexions, soit dans sa manière de présenter les objets. Vous pourrez lire son Histoire de la Conjuration de Venise comme un Roman très bien écrit.

Je ne vous propose rien non plus de Saint Evremont, écrivain plus nuisible qu'utile. Il y a des gens qui ont l'air penseur sans beaucoup penser. On en peut dire autant de la touche de certains écrivains. Le rafinement ne preuve pas toujours la bonté du discernement. Il ne faut pas s'y méprendre.

Pag. 188. *La prolixité* = L'Histoire Romaine de Rollin ne vaut pas son Histoire ancienne; cependant elle peut être encore utile, malgré sa prolixité. Crevier a donné la continuation, et l'Histoire des Empereurs. M. Le Beau Sécrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres y a joint l'Histoire du bas Empire, très bien écrite. C'est un de ces cas rares, où le Continuateur l'emporte sur le premier Auteur. Annales Romaines, abrégé dans le goût de celui de M. Hénaut. Révolutions de la République Romaine de l'Abbé de Vertot, le meilleur Ouvrage de cet Auteur. Explication

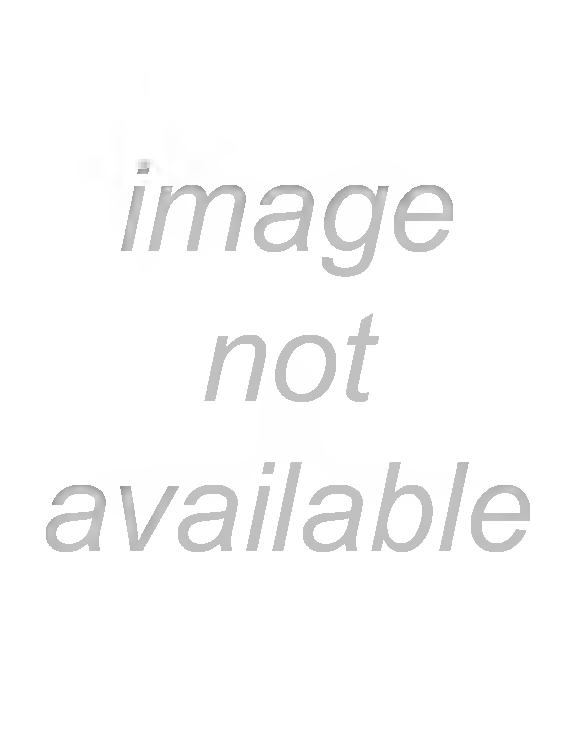
image
not
available

servent de l'attachement à la Religion. C'est peut-être une des principales causes qui favorisent les progrès de l'incrédulité. La lecture de l'Evangile est sans doute la plus excellente et la plus recommandable de toutes les lectures; mais elle ne doit être faite qu'avec les dispositions requises, et avec la subordination que les fidèles doivent à leurs Pasteurs légitimes.

Pag. 191. *On lui a fait connoître* = La Poëtique de Marmontel. Je ne propose pas les autres Ouvrages de cet Auteur. Son Bélisaire semble pêcher contre les règles mêmes de la vraisemblance. Justinien y paroit tout étonné de la morale de Bélisaire, comme si elle étoit nouvelle pour lui. Cependant ce sont des maximes énoncées à la vérité en de très beaux termes, mais qui ne sont ignorées de personne, et qui pouvoient l'être beaucoup moins de Justinien, Prince instruit, et qui d'ailleurs n'étoit pas né dans la pourpre. Quand Justinien auroit pu les ignorer, pourquoi Bélisaire cet homme si honnête et si verteux n'eut-il pas soin de lui faire connoître la vérité dans le temps de la faveur qui précéda sa disgrace? Enfin dans le Chap. XV., Bélisaire parle tout autre langage que celui d'un Chrétien, et le Livre a été justement condamné.

Rien ne seroit plus grand que le langage divin de la Poësie, si elle ne s'étoit jamais écartée de son véritable objet; mais les hommes abusent de tout. En général les Poëtes cherchent plus à plaire, qu'à instruire: et il vaut mieux s'attacher aux Ecrivains qui cherchent plus à instruire qu'à plaire. D'ailleurs un bon esprit trouve toûjours du plaisir dant tout ce qui peut l'éclairer et l'instruire.

Au reste, que de vuide dans tous ces grands efforts de génie, et qu'ils sont peu propres à contenter un esprit plus sensible aux charmes de la vérité et de la raison, qu'à ceux de la fiction et du sentiment. On peut voir dans les Réflexions de Bossuet sur la Comédie les dangers du Théatre, soit pour la représentation, soit pour la lecture; et dans S. François de Sales, et autres Ecrivains de cette trempe le moyen de s'en préserver.

Pag. 190. *On lui a fait connoitre* = Boileau, l'Horace de son siècle, et à quelques égards le Poëte de la raison. Cet Auteur peu vanté aujourd'huy ne se soutient presque plus que par son mérite. Il faut donc qu'il en ait beaucoup.

Il n'y a que le suffrage des siècles qui puisse constater

parfaitement le mérite d'un livre. Les préjugés, les goûts, les manières de l'esprit changent sans cesse ; la raison est de tous les temps, et sa lumière toujours persévérante dissipe à la fin toutes ces illusions et ces chimères brillantes qui n'éclatent un instant que pour tomber dans la nuit éternelle de l'oubli. Les ouvrages faits pour passer à la postérité ne sont pas toujours ceux qui jettent le plus d'éclat à leur naissance : ils n'affectent pas aussi vivement les esprits que d'autres ouvrages qui flattent le goût et les préjugés dominants. On se récrie sur ceux-ci ; on y applaudit de toutes parts ; mais les éloges qu'on leur prodigue, ne sont pas toujours de surs garants d'un mérite bien réel. Il en est souvent de ces éloges, comme des Oraisons funèbres, et des Epitres dédicatoires. L'Orateur songe moins à son héros qu'a lui même. On veut un tableau bien dessiné, bien colorié, et pour la ressemblance on n'y regarde pas de si près. Mais la postérité n'est jamais la dupe de ce manège.

Ib. *On ne parle pas ec.* = Les Dialogues de Fontenelle ont des beautés ; mais ils contiennent une morale, qui n'est pas toujours conforme aux idées les plus saines de la vertu. D'ailleurs toûjours trop de rafinement.

Pag. 192. *Il a vu des principes ec.* = La Physique de Nollet. Ce n'est pas de la haute Géométrie, qui vous seroit fort inutile ; mais c'est un très bon recueil d'expériences raisonnées. Tout y est détaillé avec exactitude, avec clarté et précision, d'un stile parfaitement convenable au sujet.

Pluche = *Spectacle de la Nature*. Le dialogue ne vaut pas grande chose. Ce sont des Comtes et des Comtesses, des Prieurs et des Chévaliers, qui au lieu de s'entretenir, se haranguent perpétuellement en stile figuré. L'Auteur ne raisonne pas juste sur la prétendue inutilité des recherches de pure spéculation ; mais c'est un recueil de faits curieux et instructifs, et on y apprend les termes propres d'une infinité de choses.

Ib. *On lui a mis sous les yeux ec.* = Il est utile de connoître jusqu'à un certain point les procédés des arts ; mais c'est moins aux détails qu'il convient de s'attacher, qu'aux vuës qui dirigent l'artiste.

La pluralité des mondes de Fontenelle, ouvrage plus curieux qu'utile, est d'autant moins intéressant aujourd'huy qu'il roule sur un système abandonné ; cependant mieux écrit en françois que ne l'est le *Newtonianismo per le Dame*

d'Algarotti en Italien. Mais je ne sais si c'est le ton qui convient à la Philosophie. La Préface que M. de Fontenelle a mise à la tête de son Histoire de l'Académie, est très estimée. Vous lirez avec plaisir quelques uns des Eloges de cet Ecrivain, aussibien que ceux de M. de Meiran : ce savant également respectable par ses lumières et par son caractère, étale moins d'esprit que Fontenelle, sans en avoir moins, et ce n'est que mieux.

Ib. = *Le Prince a fait plusieurs lectures* = Lorsque le jugement (*) commence à être formé, il y a deux moyens conseillés par les plus habiles maîtres, et justifiés par l'expérience, qu'on peut employer très utilement pour assurer le succès de l'éducation.

Le premier est le choix de quelque auteur classique dans un genre rélatif au but de l'éducation. Ces sortes de livres ne doivent pas être seulement lus, mais encore étudiés ; c'est à dire qu'aprés une première lecture, qui ne peut servir qu'à donner une idée générale et toujours confuse, il faut les repasser d'un bout a l'autre, pour éxaminer tout en particulier, suivre la liaison et l'ordre des idées, et se les rendre tellement familières, qu'on soit en état d'en faire une juste et prompte application aux cas qui se présentent. C'est le seul moyen de porter la lumière dans l'esprit, et de former la façon de penser. Un bon livre mérite d'être lu, et doit être lu jusqu'à ce qu'on soit en état de se rendre à soi même un compte exact, clair et détaillé de ce qu'on a lu ; ce n'est qu'alors que l'esprit est véritablement éclairé, et qu'il peut faire un usage utile de ses idées pour juger solidement et par principes. Aussi a-t-on remarqué que la plûpart des grands hommes ont eu quelque livre choisi, dont la lecture familière et la méditation habituelle servoit, pour ainsi dire, d'aliment journalier à leur esprit, et leur ouvroit sans cesse quelque nouvelle source de lumière et de réflexion. Une seconde lecture fait découvrir dans un excellent livre bien des choses qui avoient échappé à la première. Quand on a le plaisir de voir un jeune homme qui découvre dans une seconde lecture ce qu'il n'avoit pas vu dans la première, on peut être assuré, que son esprit s'étend et se fortifie, et on auroit un reproche éternel à se faire, si on négligeoit une méthode que les plus grands maîtres proposent d'un consentement unanime, comme indispensablement nécessaire ; méthode qui n'a jamais manqué, et sans laquelle on n'a jamais réussi. On pourroit commencer l'essai par

Polybe, Auteur non moins versé dans la Politique que dans l'art militaire, et qui écrivoit dans un temps qui annonçoit des révolutions, dont il a su si bien démêler les causes et prévoir les progrès.

Le second moyen est l'étude de quelque traité méthodique, pareillement rélatif au but de l'Education. Un traité comprend une suite et une chaîne de questions, qui se rapportent à un même objet. On a soin à chaque article d'exposer l'état de la question, et d'écarter ce qui lui est étranger. On propose les différents sentimens; on se décide, on déduit les preuves qui appuyent le sentiment qu'on embrasse, et les objections qui le combattent; et on apprend à tirer des preuves mêmes les réponses aux objections. C'est ce qui s'appelle exercer l'esprit, pour former l'habitude et la facilité d'embrasser un sujet dans toute son étendue, de distinguer ce qu'il y a de compliqué, et de placer chaque chose dans l'ordre qui lui convient.

Pag. 192. = *L'art de penser* = Cette Logique est excellente à plusieurs égards; mais on s'y étend beaucoup sur les idées innées, qui sont du ressourt de la Métaphysique, et qui sont aujourd'huy fort combattues.

Pag. 195. = *Aussi bien que les motifs ec.* = en faisant usage des Oeuvres de Bourdaloue, de Massilon, sur tout son petit Carême, de la Colombière, de la Rue, de Segaud. On trouve dans ses Auteurs, et sur-tout dans leurs Sermons, l'instruction jointe à la majesté de l'éloquence, et aux graces du stile.

Remarquez, que ces excellents Auteurs n'épargnent pas les abus quelsqu'ils soient, et en quelque genre qu'ils se trouvent; mais en réprouvant les abus, ils inspirent en même temps le plus grand respect, soit pour les institutions, soit pour le caractère: bien éloignés de ceux qui ne déclament contre les abus que pour rendre odieux et méprisable ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes. Il est aisé de distinguer ces deux sortes d'esprits, qui mettent une différence infinie entre les écrivains qui en sont animés. Les premiers aiment la Religion, le Prince, et la Patrie: on s'instruit, on se console avec eux, on devient et plus religieux, et plus citoyen. Les autres n'aiment que à répandre et à communiquer leur fiel, à aigrir le sentiment des maux inséparables de la condition humaine, à faire de mauvais Chrétiens, et de mauvais Citoyens.

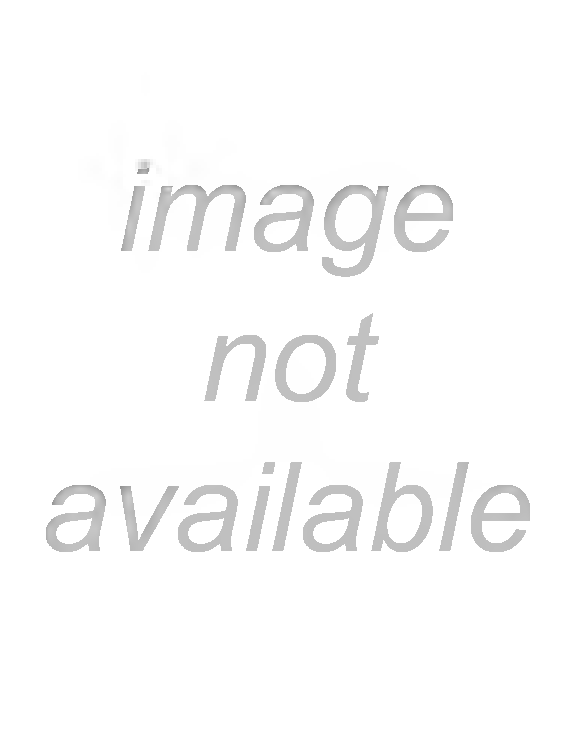
image
not
available

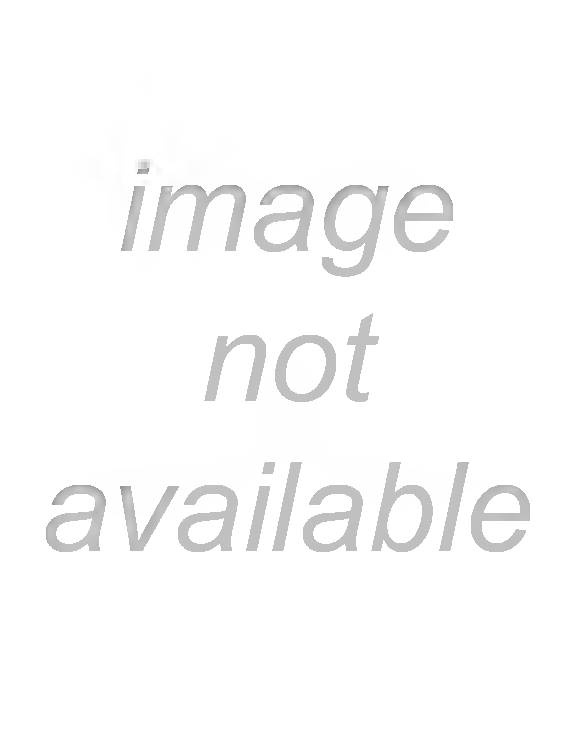
image
not
available

LOGICAE INSTITUTIONES.

1 LOgica est disciplina, quae versatur in operationibus mentis ad verum dirigendis.

2 Quatuor a recentioribus Philosophis distinguuntur operationes mentis, perceptio, judicium, discursus, et methodus, sive ordinatio. Proprium est enim munus mentis non solum percipere, judicare, ratiocinari, sed etiam ordinare; unde non immerito ratio nonnullis dicta est facultas ordinatrix.

PARS I.

De Perceptione.

3 Perceptio est simplex rei alicujus apprehensio, sine affirmatione, vel negatione.

4 Duplex initio distinguendum est genus perceptionis. Una, quae in mera sensatione consistit, velut perceptio caloris, coloris, voluptatis: altera, quae habet adjunctam objecti cujusvis repraesentationem, ut perceptio trianguli, arboris ec.

5 In primi generis perceptione, objectum perceptionis non est ab ipsa perceptione distinctum: Dolor enim qui sentitur, non differt ab ipsa sensatione, seu perceptione doloris.

6 At in perceptione secundi generis, objectum perceptionis differt ab ipsa perceptione. Quippe triangulum perceptum non idem est atque ipsa trianguli perceptio.

7 Inde discrimen elucet quod versatur inter *sentire* et *intelligere*. Quod sentitur, non eodem semper modo sentitur: quod intelligitur, eodem semper modo intelligitur. Intellectio constans, sensatio varietati obnoxia.

8 Ideae nomine multi non aliud intelligi volunt quam objecti cujusvis repraesentationem, quae fit in mente, dum mens quidpiam intelligit. Alii frequentiores ideae nomine quamvis perceptionem designant. Neque porro de vocibus est disputandum.

De Idearum Divisione.

9 Ratione objectorum ideae ad tres summas classes revocantur, substantiarum, modorum, et relationum. Quid-

quid enim mente concipitur, vel est res quae existere potest, quia alteri inhaereat, estque substantia, ut lapis: vel est affectio, quae separatim existere non potest, sed necessario inest alicui rei, ut figura vel motus in lapide; estque modus: vel est mutua connexio, quae inter res et modos intercedit, qua fit ut aliae aliis convenire, aut ab eis discrepare, aut similes esse vel dissimiles, aut majores, vel minores, vel aequales, aut aliae ab aliis oriri, ac pendere quocumque modo intelliguntur; sunique totidem relationes.

10 Secunda idearum divisio est in simplices, et compositas. Compositae sunt, quae pluribus constituentibus ideis constant; ut idea domus. Ideae simplices sunt, quae nullis aliis constituentibus ideis constant; ut idea doloris.

11 Ideae sensationum omnes simplices sunt, ut ideae colorum, saporum ec., itemque nonnullae quae fiunt per mentis abstractionem, dum mens abstrahendo separat, quae in compositis concreta sunt. Sic dum a corporibus quae aspectabile hoc universum constituunt, removemus peculiarem figuram, colorem, aliasque peculiares affectiones, remanet idea uniformis extensionis in longum, latum, et profundum, quam spatium dicimus. Et licet in eo spatio multas partes mente distinguere possimus, ejus tamen idea non inter compositas, sed inter simplices ob uniformitatem a plerisque Philosophis enumeratur.

12 Ideae compositae pariter aliae sunt adventitiae, quae sensuum usu recipiuntur, quales sunt ideae hominis, equi ec.; aliae sunt factitiae, quae ex ideis receptis arbitrio mentis componuntur, ut idea centauri.

13 Ad hoc genus revocantur idearum complexiones, quas *modos mixtos* Lockius appellat, velut idea perjurii, furti, rapinae ec., dum mens plures diversi generis ideas connectit, earumque complexionem uno conceptu, unoque vocabulo adstrictam sibi repraesentat.

14 In ejusmodi idearum complexione una interdum principalis idea reperitur, quam aliae accessoriae comitantur; in istas usus *mutas* saepe variationes inducit, unde fit ut eadem vocabula modo honesta sint, modo turpia ec.

15 Varietas quae in ideas accessorias irrepere solet, in causa est ut homines eisdem vocabulis utentes, in ipsa vocabulorum significatione imprudentes dissentiant: unde Logomachiae oriuntur, quarum ex accurata nominum definitione remedium petendum est.

16 Complexiones illae idearum, de quibus diximus, saepe referuntur ad diversas opiniones, mores, leges, consuetudines, quae aliquo tempore, apud aliquas gentes vigent: indeque fit, ut unius linguae vocabula non semper apte alterius linguae vocabulis respondeant.

17 Ideae item aliae sunt reales, quae scilicet res ipsas referunt, ut sunt; aliae abstractae, quae ad ipsum concipiendi modum referuntur.

18 Hinc divisio idearum in universales, particulares, et singulares.

Singulares sunt, quae res singulas, ut in natura sunt, repraesentant; talis est idea Alexandri, Bucephali.

Universales, quae omnia objecta comprehendunt, quae ob similitudinem, et convenientiam uno vocabulo designantur; ut omne animal.

Particulares, quae non omnia, sed aliqua tantum ejusmodi objecta indeterminate referunt, ut aliqui homines, vel aliquis homo.

19 Quinque universales notiones a Scholasticis distinguuntur, genus, species, differentia, proprium, et accidens.

Genus est notio universalis alias sub se notiones universales complectens, ut animal, quod sub se continet universales ideas hominis, et bruti. Genus aliud est supremum, scilicet *Ens*, aliud medium, ut vivens.

Species est notio universalis, quae alicui generi subjicitur, ut homo sub animali continetur.

Differentia est notio, quae adjuncta generi speciem constituit. Sic si animali adjiciatur notio *rationalis*, homo constituitur.

Species infima, velut *homo*, non habet sub se nisi individua, scilicet singularia quae numero tantum differunt, ut Alexander, Socrates, Plato.

Proprium est attributum constans, quod per essentialia determinatur.

Accidens est modus variabilis, qui per aliquod extrinsecum determinatur.

20 Alia item est idearum divisio in adaequatas, et inadaequatas. Adaequatae sunt, quae rem totam ex omni parte repraesentant. Hujusmodi sunt ideae simplices sensationum; tales etiam esse possunt plures ideae complexae quae a mente confinguntur.

Inadaequatae sunt, quae rem non totam, sed ex parte tantum repraesentant, quales sunt omnes ideae substantiarum.

21 Superest ultima divisio idearum in claras, et obscuras, distinctas, et confusas.

Claram habemus ideam plantae quam ab alia quacumque planta distinguere possumus; obscuram, si non eam satis perspicue ab aliis affinibus secernimus.

Distincta porro erit idea, si praeterea notas et characteres perspicimus, quibus res una ab alia differt; secus erit confusa.

PARS II.

De Judicio, et Propositione.

22 Judicium est actus mentis ideam unam de alia affirmantis, vel negantis.

23 Judicium signo aliquo expressum dicitur propositio; ut, Deus est justus.

24 Propositio proinde duos terminos complectitur, subjectum, de quo aliquid affirmatur, vel negatur; attributum, quod affirmatur, vel negatur de subjecto, et nexus affirmationem, vel negationem significans, nimirum verbum *Est*, aut solum, aut addita particula negante.

25 Multiplex est propositionum divisio.

I. Propositio vel connectit attributum cum subjecto, vel id ab eo separat; unde propositio alia est affirmans, alia negans.

26 II. Propositio alia est vera, qua connectuntur, quae conveniunt, separantur, quae repugnant; alia falsa, quae dissentientia connectit, separat convenientia.

27 III. Propositio alia est in materia necessaria, qua res ita est ut aliter esse nequeat; alia in materia contingente, qua res quae ita est, aliter esse potest.

28 IV. Ratione extensionis propositio alia est universalis, cujus subjectum est terminus universalis, ut *Omnis homo est ratione praeditus*; alia particularis, cujus subjectum est terminus particularis: *aliquis homo est doctus*; alia singularis, cujus subjectum est terminus singularis: *Socrates est Philosophus*; alia indefinita, cujus subjectum terminus est communis sine ulla nota, quae universalem ipsum, aut particularem designet; ut, *Cretenses sunt mendaces*.

29 Propositio universalis alia proprie est talis, alia moraliter tantum. Prima est, quae nullam exceptionem patitur: *Omne triangulum constat tribus angulis*; altera est, quae ut plurimum vera est, sed non omnem prorsus exceptionem respuit; ut cum ait Apostolus: *Omnes quaerunt quae sua sunt*.

30 Propositio indefinita in materia necessaria prorsus universalis habenda: in materia contingente, aut particulari aequivalet, aut moraliter tantum universalis censenda: ut cum Isocrates Persas vocat homines corruptissimos.

31 Propositio singularis majorem habet cum universali, quam cum particulari affinitatem. Nam ut in universali attributum affirmatur de toto subjecto communi, sic in singulari attributum affirmatur de toto subjecto individuo.

32 Propositiones eodem subjecto, eodemque attributo constantes, quarum una affirmat, altera negat, dicuntur oppositae: *Corpus est grave*: *Corpus non est grave*.

33 Contradictoriae opponuntur, quarum una est universalis, altera particularis; una affirmans, altera negans: *Omnis homo est justus*; *aliquis homo non est justus*: *nullus homo est peccator*; *aliquis homo est peccator*.

34 Ex duabus propositionibus contradictoriis una est omnino vera, altera falsa; adeo ut ex veritate, aut falsitate perspecta unius, falsitas, aut veritas alterius certo concludi queat: neque adeo duae contradictoriae possunt esse simul verae, aut falsae.

35 Contradictoria pariter est oppositio inter duas propositiones singulares eodem subjecto, et attributo constantes, quarum una est affirmans, altera negans, ut: *Sol est major terra*; *Sol non est major terra*; in his enim unum idemque per unam affirmatur, per alteram negatur, in quo posita est contradictio.

36 Contrariae sunt propositiones universales eodem subjecto, et attributo constantes, quarum una est affirmans, altera negans: *Omnia sidera lucent luce propria*, *nulla sidera lucent luce propria*.

37 Contraria negans non solum tollit, quod in affirmante ponitur, scilicet omnia sidera lucere luce propria; sed plus quiddam adjicit, nimirum nulla sidera lucere luce propria. Quare duae contrariae, nunquam quidem verae ambae esse possunt; sed tamen possunt esse ambae falsae, ut patet in exemplo allato.

38 Propositiones vero aliae sunt simplices, aliae compositae; simplices, quae uno subjecto, unoque dumtaxat attributo constant; compositae, quae vel uno subjecto, multiplicique attributo, vel multiplici subjecto, unoque attributo, vel multiplici subjecto, et multiplici attributo constant.

39 Compositae proinde censendae non sunt propositiones veluti complexae quaedam, quae alias propositiones involvunt, quas vocant incidentes: itaque simplex est haec propositio: Tullius cui nemo par fuit eloquentia, ex urbe Catilinam eliminavit. Etenim principalis propositio est, Tullium Catilinam eliminasse, quae unico subjecto, et unico attributo constat. Quod autem nemo par Tullio fuerit eloquentia, propositio est incidens; quae tametsi falsa esset, veritati propositionis principalis non officeret.

40 Propositiones compositae aliae sunt, in quibus ipsa compositio manifesta est. Hujusmodi sunt

41 I. Copulativae: Deus, et natura nihil faciunt frustra.

42 II. Disjunctivae: Omnis numerus est par, vel impar. Probe animadvertendum, ad ejusmodi propositionum veritatem requiri, ut inter partes disjunctas nil intersit medium.

43 III. Conditionales sunt, in quibus una pars antecedentis, alia consequentis locum tenet; quae partes per particulam *Si* nectuntur, velut: *Si mens humana expers est materiae, est immortalis.* In ejusmodi propositionibus nexus est potissimum attendendus: nam tametsi utraque pars falsa esset, nihilo secius propositio vera erit, si consequens probe nexum sit ex antecedente: ut *si mens humana concreta est ex elementis corporeis, natura sua mortalis est.* Contra vero, etsi utraque pars vera esset, propositio falsa erit, si consequens non sequitur ex antecedente.

44 IV. Causales: ut homo est sociabilis, quia rationis particeps; ad quas reduplicativae referuntur: homo quatenus ratione praeditus, ad societatem natus est.

45 V. Relativae: ut ubi est thesaurus, ibi cor est.

46 Aliae sunt propositiones, quarum compositio minus aperte se prodit. Nec sane parum interest, ait vir doctus, simplices enunciationes a compositis, certo tutoque dijudicare. Neque enim constare potest, an propositio quaepiam vera sit, nec ne, nisi prius compertum sit, simplex ne sit reipsa, an composita: nimirum nisi prius constet, quinam ejus sensus sit, et an plures enunciationes simul contineat, nec ne.

47 Hujusmodi sunt propositiones, quae dicuntur exceptivae, exclusivae, inceptivae, desitivae, comparativae. Comparativa est haec: fortitudo animi praestat robori corporis; quae duo judicia complectitur: bonum esse robur corporis; fortitudinem vero animi esse bonum praestantius. Accurata loquendi ratio postularet, ut quae qualitas majori gradu parti uni tribuitur, alteri aliquo saltem gradu conveniret. Sed usus invaluit, ut quandoque comparatio instituatur, quorum unum excellenti quadam laude praeditum est, aliud ea est penitus destitutum, velut: prudens melior est superbo.

De definitione.

48 Definitio est nominis, vel rei explicatio.

49 Duplex ergo definitio, nominis, et rei.

50 Definitio nominis est, qua explicatur quid aliquo vocabulo significari placeat. Quare nominis definitio arbitraria est, et principii loco in disputationibus haberi potest.

51 Definitio rei est, qua rei cujuspiam natura sic explicatur, ut ab alia quapiam secernatur.

52 Definitio rei perfectissima est, quae fit per genus proximum, et differentiam ultimam. Ejusmodi definiendi ratio facile locum habere potest in Mathematicis, et moralibus, vix in physicis, quod rerum naturalium essentiae nos plerumque lateant:

53 Tum ergo adhibendum definitionis genus per proprietates, vel congeriem qualitatum, qua res ab alia quapiam distinguatur.

54 Nec negligenda definitio quam Volfius genericam vocat, quae multum valet ad rei naturam explicandam, dum modus determinatur quo res fieri potest: ut cum circulus definitur: figura plana genita ex completa resolutione lineae rectae circa alterum sui extremum immobile.

55 Tria sunt in definitione observanda.

I. Ut definitio omni et soli definito conveniat, sitque adeo reciproca definito, atque ita definitum loco definitionis, et definitio loco definiti usurpari queat.

56 II. Ne obscuritate laboret; quales sunt nonnullae Aristotelis tametsi summi viri definitiones. Paucis enim continget, ut hac primum audita definitione: *Actus diaphani, quatenus diaphanum est*, lucem definitam fuisse intelligant.

57 III. Ne idem per idem definiatur: ut si dicas, saecu-

lum esse spatium centum annorum; annum autem centesimam saeculi partem, quod vitium circuli vitiosi nomine notatur, estque cum in definitione, tum in omni genere orationis vitandum.

De Divisione.

58 Divisio est distributio totius in partes.

59 Quatuor sunt leges divisionis praecipuae.

I. Ut sit adaequata, id est rem totam sic complectatur, ut nec quidquam desit, nec quidquam redundet.

60 II. ut membra divisionis se mutuo excludant; ne videlicet unum in altero contineatur.

61 III. Ut divisio fiat in membra proximiora.

62 IV. Ut sit brevior, quam fieri potest. Dividi enim non concidi utile est.

De erroribus, quibus judicia infici solent.

63 Nunc ut digitum intendamus ad praecipuos errorum fontes, quibus judicia hominum vitiari solent, tres praecipue notandi sunt: Praejudicatae opiniones, quibus a tenera aetate imbuimur: 2. Praecipitatio mentis in judicando: 3. Vitiosa vulgi loquendi consuetudo.

PARS III.

De ratiocinatione, seu argumentatione.

64 Ratiocinatio est actus mentis, quo a praecognitis ad incognita progreditur; quod fit ope ideae mediae, sive argumenti: unde ratiocinatio expressa argumentatio dicitur.

65 Nimirum cum duorum extremorum convenientia, vel repugnantia per immediatam comparationem non innotescit; assumenda est idea media, seu medius terminus, isque est cum utroque extremo conferendus. Si M collatus cum A idem esse comperiatur, et cum B collatus, idem quoque comperiatur, colligetur A et B idem esse. Si M collatus cum A idem esse comperiatur; collatus autem cum B non idem esse comperiatur; colligetur A et B non idem esse.

66 In omni argumentatione proinde distinguitur antecedens, consequens, et consequentia. Antecedens complectitur duo vel expressa, vel tacita judicia; ex quibus connexio ex-

tremorum, vel dissensus inferri debet: consequens est ipsum quod infertur ex praecognitis: consequentia est ipsa illatio consequentis ex antecedente.

67 Argumentatio alia est a priori, qua effectus et causa infertur, v. g. tali hora terra futura est media inter solem, et lunam; ergo futura est eclypsis lunae; alia est a posteriori, dum causa ex effectu concluditur, velut: Eclypsis est lunae, ergo terra media est solem inter, et lunam.

68 Argumentatio, quae ex certis, indubitatisque principiis recte concludit, demonstratio dicitur; quae ex probabilibus, opinatio; quae ex fallacibus, sophisma; quod cum demonstrationis ementitam speciem praesefert, paralogismus vocatur.

69 Septem distingui solent species argumentationis, Syllogismus, Entbymema, Epicherema, Sorites, Dilemma, Inductio, et Exemplum.

De Syllogismo.

70 Syllogismus est argumentatio tribus constans propositionibus ita dispositis, ut ex duabus primis, quae praemissae dicuntur, tertia, seu conclusio necessario sequatur:

Spatium undique clausum est figura;

Triangulum est spatium undique clausum; ergo Triangulum est figura.

Spatium undique clausum est figura;

Bilineum rectilineum non est spatium undique clausum;

Ergo bilineum rectilineum non est figura.

71 Tota vis syllogismi in eo sita est, ut I. ex connexione duarum idearum cum tertia, horum connexio eruatur; vel ex connexione unius ideae cum tertia, et disjunctione alterius ab eadem tertia, harum disjunctio concludatur. Istae ideae vocibus expressae dicuntur termini. Suntque adeo tres termini in syllogismo, majus extremum, quod universalius est, minus extremum, quod minus patet, et medius terminus, nititurque syllogismus hoc principio: Quae sunt eadem cum uno tertio, sunt eadem inter se.

72 Praecipuae regulae syllogismi sunt.

I. Ut nonnisi tres termini sint in syllogismo; cujus regulae ratio ex dictis patet.

73 II. Ne terminus medius irrepat in conclusionem; quippe in conclusione, extrema ipsa aut connecti debent, aut sejungi.

74 III. Ut medius terminus saltem in una praemissarum universaliter accipiatur.

75 IV. Ne terminus aliquis in conclusione universalius sumatur, quam in praemissis. Secus a particulari concluderetur ad universale.

76 Ex duabus praemissis negantibus nil concluditur.

77 Neque ex duabus particularibus.

78 Conclusio sequatur deteriorem partem; ut si una ex praemissis negans est, aut particularis, item negans, et particularis sit conclusio.

79 Syllogismus alius simplex, de quo hactenus; alius compositus, nimirum:

80 Aut conditionalis, cujus major propositio conditionalis est: Si aer premit corpora subjecta, gravis est; atqui aer premit corpora subjecta; ergo aer est gravis.

81 Aut disjunctivus: Aut mens est corporea, aut spiritalis; mens non est corporea; ergo est spiritalis. Regulae sunt 1. ut membra sint vere disjuncta: 2. ut propositio omnia membra opposita comprehendat: 3. ut a remotione reliquorum procedatur ad positionem unius, vel contra.

82 Aut copulativus, in quo major sit negans; et a positione unius ad remotionem alterius procedatur.

De reliquis argumentationum Speciebus.

83 Enthymema syllogismus est truncatus, cujus propositio una mente retinetur: Temperantia est virtus; ergo laudabilis.

84 Epicherema syllogismus est, in quo utrique, vel alterutri praemissarum sua probatio adjungitur.

85 Sorites syllogismorum complexio, argumentatio videlicet pluribus propositionibus sic constans, ut attributum prioris sit subjectum consequentis, donec primae propositionis subjectum cum attributo ultimae consocietur; ut

Avari multa desiderant:
Qui multa desiderant, multis egent:
Qui multis egent sunt miseri.
Ergo avari, sunt miseri.

86 Dilemma est argumentatio, qua post divisionem totius in suas partes, id concluditur de toto, quod de quavis parte positum fuerat. Tale est illud Grotii de reo, a quo vi tormentorum confessio exquiritur: Aut potis est tormenta su-

stinere, et mentietur; aut potis non est tormenta sustinere, et mentietur. Ergo ec. In quo pervidendum utrum sit accurata divisio, et utrum quod affirmatur, revera sine ulla exceptione utri parti conveniat.

87 Inductio est argumentatio, quae ex omnium sive generum, sive specierum, sive individuorum enumeratione aliquid iis commune, et universale concludit.

88 Exemplum est argumentatio, qua ex uno aliquo singulari aliud singulare simile colligitur. Haec argumentationis species est errori obnoxia; sed magnam vim habet ad permovendos multitudinis animos.

De Fallaciis.

89 Fallaciae vel ex obscuritate rerum, vel ex vitioso rationis usu, vel ex pravo effectu plerumque oriuntur.

90 Quare I. sustinendus affectus, ne in eam partem nos rapiat, in quam procliviores sumus, nosque ab ingrata veritate in jucundum errorem abducat.

91 II. Sustinenda praecipitatio mentis; tempus, et diligentia adhibenda ad res considerandas; enitendum, ut vocabulorum significatio bene, et distincte intelligatur; nexus propositionum accurate considerandus: ita fiet, ut aut veritas innotescat, aut saltem animus se se retineat, ne incognitis temere assentiatur.

92 Ceterum non inutile fuerit praecipua capita fallaciarum percensere, ut earum veluti notatione admoniti facilius eas cavere discamus.

93 *Ignoratio elenchi*; fit id sophisma, cum aliud probatur, quam quod probandum erat. Quod in disputationibus non raro evenit.

94 *Petitio principii*; quando id supponitur quod in controversiam venit; adeo ut argumentatio in circulum vitiosum relabatur.

95 *Imperfecta enumeratio partium*; in quod vitium frequenter homines labuntur sive ignorantia, sive praecipitantia.

96 *Non causa pro causa*; ad quod illud refertur communissimum: *hoc post hoc, ergo ex hoc*.

97 Fallacia accidentis; cum re absolute affirmatur, quod ei nonnisi ex accidente aliquo convenit: *Vinum aliquando nocet, ergo vinum est noxium*. Magistratus potestate sua quandoque abutuntur, ergo mala est potestas Magistratibus concessa.

98 Fallacia compositionis, cum ea male componuntur, quae separatim sunt vera; et fallacia divisionis, qua dividuntur, quae conjunctim sunt vera.

99 Sophisma plurium interrogationum; velut interrogatio ejus haruspicis, qui alium haruspicem rogabat, num patrem verberare desiisset: quae interrogatio unum supponit, aliud exquirit; cui proinde non una semper responsione satis fieri potest: unde alter probe respondit: nec verberavi, nec desii: quo intelligitur quodnam sit illud captiosarum interrogationum genus, quod in judiciis vitandum est.

100 Demum hic notandum, cum circulo vitioso non confundendum regressum quem vocant demonstrativum; qui fit cum ex effectu colligitur causa; et deinde ex cognitione causae descendimus in pleniorem effectus cognitionem. Sic physici ex planetarum cursu attractionem inter planetas mutuam colligunt; et ex legibus ejus attractionis ad accuratiorem cursus planetarum cognitionem deveniunt.

PARS IV.

De veritate, veritatisque inveniendae ratione.

101 VEritas objectiva in rerum relationibus consistit; quas mens cum deprehendit, veritatem aliquam perspicit. Veritas porro judicii in conformitate judicii cum rerum statu posita est.

102 Non omnia eodem modo sub humanam cognitionem veniunt. Quaecumque intus in animo geruntur, ea mens cognoscit per sensum intimum seu conscientiam; eaque cognitio, si nihil ei extraneum admisceatur, certissima est: nam cum quisque sentit quo modo affectus est, profecto eo modo se affectum esse certissime novit.

103 Relationes quae intercedunt inter ideas quae menti obversantur, mens intelligentia, et ratione consequitur. Intelligentia quidem cum simplici comparatione idearum aliqua inter eas relatio sic elucet, ut unam ideam per aliam determinari probe intelligamus; ut cum ex comparatione idearum totius et partis, perspicitur relatio majoris inaequalitatis inter totum et partem: quae cognitio proprie intuitiva dicitur. Ratione vero, cum relatio quae ex comparatione duarum idearum non elucet, ope mediae ideae se prodit; unde scientia efficitur.

104 Existentiam rerum extra nos positarum, earumque relationes, et affectionum quibus praeditae sunt coexistentiam, sensuum usu per observationem, et experientiam ratione dirigente deprehendimus.

105 Sensuum usus aliorum testimonio quandoque suppletur; assensus autem ejusmodi testimonio innixus fides dicitur.

106 Alia denique nonnisi conjecturis, et aliqua probabilitatum aestimatione assequimur; hinque opinio enascitur.

107 Ex his diversis cognoscendi modis diversi quoque veluti cognitionum gradus respondent: Evidentia, certitudo, probabilitas; quibus in deterius respondent dubitatio, ignorantia, et error.

108 Quoties mens idearum nexum perspicit, ac veluti intuetur, evidentiae luce perfruitur. Evidentia proinde comitatur sive intelligentiam primorum principiorum seu axiomatum, sive quae ex illis evidenti ratione colliguntur; in quibus scientia consistit, quae cognitio certa, et evidens est, ducta ex principiis certis, et evidentibus.

109 Certitudo est firmitas assensus, quo mens judicium suum cum statu rerum congruere, sibi ratum exploratumque habet: Certitudinem autem falsa securitas quandoque mentitur.

110 Certitudo triplex distinguitur, Metaphysica, Physica, et Moralis.

111 Certitudo metaphysica in his locum habet, quae repugnat aliter se habere.

112 Certitudo physica, quae constanti ac perpetua lege naturae nititur; ita tamen ut oppositum contradictionem non involvat.

113 Certitudo moralis, qua res tot talibusque argumentis comprobatur, ut omnino ita esse judicetur; quamvis oppositum ex sese nec contradictionem involvat, nec naturae legibus repugnet.

114 Probabilitas, quae per varios gradus a mera possibilitate ad certitudinem moralem assurgit, est argumentum contingenter cum eventu quopiam conjunctum, vi cujus intelligitur, cur potius esse, quam non esse debeat, vel contra.

115 Quaelibet circumstantia, quae confert ad eventum determinandum vel manifestandum, ita ut plus minusve frequenter cum eventu conjuncta sit, talis circumstantia probabilitatem efficit majorem, vel minorem, prout ea posita plus minusve frequenter eventus consequitur.

116 Unde ut numerus casuum, in quibus circumstantia reperitur cum eventu conjuncta, est ad numerum totalem;

ita probabilitas est ad certitudinem. Quod quidem in arithmeticis combinationibus arte facile consequimur; in moralibus difficilius, in quibus artem sagacitate, et experientia supplere opus est.

117 Dubitatio in mente oritur, sive cum probabilitatum momenta in utramque partem prope aequalia sunt, sive cum ex utraque parte aequaliter desunt; unde dubium aliud positivum, aliud negativum distinguitur.

118 Judicium probabilibus tantum rationibus innixum, opinio dicitur; qua scilicet mens uni parti sic assentitur, ut simul sentiat omnino fieri posse, ut sese res aliter habeat: unde opinio vulgi dicitur, judicium cum formidine oppositi.

119 Opinionis vocabulum aliquando tribuitur ipsis rebus quae sunt in disputatione positae inter viros doctos; quin nos ipsi ullum de illis judicium interponamus; sic dicimus varias esse opiniones eruditorum circa numerum annorum, qui a mundo condito ad Christum natum effluxerunt. Qua in re aliorum sententias percensemus, et comparamus; nos ipsi proprie non opinamur.

120 Aliquando vero opinio sumitur pro ipso judicio, quod nos ipsi de rebus disputatis efformamus, quo unam partem rejectis aliis complectimur, et assensu comprobamus. Sic licet disputetur inter Physicos de origine fontium, eam ego partem omnino amplector, quae illam originem ducit ab imbribus, vaporibus, nivibus solutis.

121 Opinio hoc modo sumpta judicium est proprie dictum, quo extrema repraesentantur menti veluti connexa. Quo satis patet fieri non posse, ut animus affirmet quod sibi velut minus probabile objicitur; quandoquidem fieri non potest, ut animus extrema connectat, dum ea sibi potius ut non connexa repraesentantur.

122 Non ergo quaelibet probabilitas sufficit ad judicium vere probabile; verum talia requiruntur momenta, ut omnibus probe circumspectis, ea cum veritate conjuncta esse tuto judicare possimus; et simul ea quae contra faciunt, adeo levia deprehendantur, ut contemni omnino valeant: qua in re prudens et grave judicium a temeraria et levi assensione secernitur.

123 Quod si minus firma fuerint rationum momenta, vir prudens ab interponendo judicio de ipsa rei veritate abstinebit; neque ita se geret quasi rem exploratam haberet; sed caute progredietur, ut ipsa postulat momentorum probabilitas, quae sibi obversatur.

124 Hic etiam animadvertendum, non idem omnino probabile esse atque verisimile. Multa enim sunt verisimilia, quae nulla probabili ratione affirmari possunt; et multa probabili ratione nituntur, quae nullo pacto sunt verosimilia.

125 Verisimilis est eventus, qui est ex eorum genere, quae plerumque accidunt; quin ullum sit argumentum, ejusmodi eventum in tali singulari casu locum habuisse.

Probabilis vero est eventus singularis, cujus positio nititur ejusmodi argumentis, quae ut plurimum cum veritate conjuncta sunt.

Unde verisimilitudo ad rem in genere spectatam refertur; probabilitas ad rem singularem, et individuam, atque ad testimonii conditionem, qua rei ejus positio comprobatur.

126 Superest, ut de ignorantia, et errore dicamus. Ignorantia est defectus cognitionis, seu scientiae. Dum mens ignorantia laborat, in tenebris et caligine versari merito dicitur: quippe in eo sita est inscitia, quod animus nec cernat, nec intelligat.

127 Ignorantia vitium est, quoties prae inscitia nescit quis quid dicat, aut quid faciat; secus, si mera est ignoratio eorum, quae nihil ad se attinent.

128 Error est judicium falsum, dum scilicet mens affirmando vel negando, vel connectit extrema quae dissentiunt, vel convenientia separat. Cum autem veritas naturalis norma judicii esse debeat, patet, errorem esse positivam mentis depravationem, qua scilicet mens a propria norma deflectit.

129 Ex vitiosa ignorantia, et errore maxima profluit pars malorum et calamitatum, quibus et homines, et hominum caetus affliguntur: nam si homines veri normam sequerentur, cum verum vero oppositum esse nequeat, omnes in publicam felicitatem, qua singulorum felicitas contînetur, mira consensione conspirarent. Contra variis erroribus abrepti homines abeunt in diversa, in sese incurrunt, sibique nocent.

130 Scientia exquirenda est, non inanis gloriae captandae aut vanae curiositatis explendae causa. Etenim in omnes valet quod ait Quintilianus, in laude esse boni Grammatici multa ignorare; sed ut animus veritatis luce illustratus nusquam ab officio deflectat, eamque viam teneat, qua et sibi homo et aliis prodesse plurimum possit: nam, ut sapienter ait Aristoteles, quod in intellectu verum est et falsum, idem est bonum et malum in voluntate et actione.

HISTOIRE
DES SECTES DES PHILOSOPHES.

HISTOIRE

DES SECTES DES PHILOSOPHES

De la Philosophie chez les anciens peuples hors de la Grèce.

DES EGYPTIENS.

LA Philosophie comprend la connoissance naturelle de Dieu, la connoissance de nous mêmes, la connoissance de la nature.

Les Egyptiens attribuoient l'origine de leur Philosophie a Isis, Osiris, Vulcain, Mercure, et Hercule.

Ils distinguoient deux Mercures, l'ancien nommé Thot, le second nommé Trismegiste. On n'a que des fables sur ces deux Mercures, ou des conjectures, qui ne valent guères mieux que des fables.

Une ancienne tradition attestée par Hérodote, porte que la Géométrie a été inventée par les Egyptiens pour reconnoître les limites de leurs terres, après les inondations du Nil. Cela n'est pas absolument impossible. Les Egyptiens soutenoient l'immortalité de l'ame, et la Métempsycose. On prétend qu'ils adoroient le Soleil sous le nom d'Osiris, et la Lune sous le nom d'Isis.

Solon, Thalés, Pythagore, Platon, Démocrite ont voyagé en Egypte pour entendre les leçons des Prêtres. C'est une preuve, que ces prêtres avoient un dépot de connoissances qu'ils se transmettoient par tradition. Du temps de Strabon ce dépot ne subsistoit plus.

DES ASSYRIENS.

Les Chaldéens étoient regardés comme un peuple de Sages. Ils excelloient principalement dans l'observation des Astres. On leur attribue l'invention de l'Astronomie, comme celle de la Géométrie aux Egyptiens.

DES PERSES.

Les Mages étoient les Philosophes des Perses. Ils ad-

mettoient deux principes, Oromase Auteur du bien, et Arimanius Auteur du mal. Ils reconnoissoient aussi un autre Dieu appellé Mithras. Ils croioient que la lumière étoit le symbole du bon principe, et les ténèbres du mauvais. Ils entretenoient religieusement un feu perpétuel et sacré. Ils défendoient de bâtir des temples aux Dieux, et de les représenter par des images. Ils joignoient une vie dure à leurs préceptes; ils étoient vétus de blanc, couchés sur la dure, et se nourrissoient de légumes, et de fromage.

Zoroastre, ou Zerdust a été le chef des Mages. Plusieurs distinguent deux Zoroastres à six cens ans de distance l'un de l'autre; le premier vers l'an du monde 2900., le second sous le regne de Darius 1. fils d'Hystaspes.

Il y a encore dans la Perse, et dans plusieurs contrées des Indes, quantité de Guèbres ou de descendants des anciens Perses adorateurs du feu.

DES INDIENS.

Les Gymnosophistes ou Brachmanes étoient les Philosophes de l'Inde. Ils passoient 37. ans dans l'étude et dans la retraite. Ils adoroient une souveraine intelligence répandue dans tout l'univers; ils enseignoient la Métempsycose; ils méprisoient la mort, les plaisirs, et la douleur. Ils faisoient profession de la plus exacte justice et de la tempérance la plus austère. Ils parlèrent avec beaucoup de liberté à Alexandre le Grand. Un de ces Philosophes nommé Dandamis ne voulut ni voir ce Conquérant, ni permettre à aucun de ses disciples de l'aller voir: il dit, que les courses d'Alexandre n'étoient que de longs égaremens, et de frivoles inquietudes, dont il troubloit son repos, et celui des autres hommes.

Les Philosophes Indiens de ces derniers temps appellés Bramines ou Brames, sont comme les successeurs de ces anciens Brachmanes ou Gymnosophistes; ils enseignent, à ce qu'on prétend, une doctrine mêlée de Paganisme, de Judaisme, et de Christianisme.

DES GAULOIS.

Les Druides étoient les Sages des Gaules. Leurs leçons étoient contenues dans des vers que leurs disciples apprenoient par coeur. Ils enseignoient l'immortalité de l'Ame; et cet-

te doctrine, suivant César, (l. 6.) rendoit les Gaulois fort courageux. Les Druides habitoient dans le fond des forêts. Ils étoient les Pontifes et les Juges de la nation. Leur assemblée la plus célèbre étoit au pays chartrain. Les Bardes chantoient en vers les actions des grands hommes. C'étoient les Poëtes de la Nation.

Des progrès de la Philosophie chez les Grecs.

DES SEPT SAGES.

Les Sages de la Grèce peuvent être regardés comme les Précurseurs de la Philosophie chez les Grecs. Platon en compte sept: Thalès, Pittacus, Bias, Solon, Cléobule, Mison, et Chilon. Ils ont vécu entre le commencement du regne de Cyrus, et la fin du regne de Darius I.

Thalès fut le fondateur de la Secte Jonique. Il aura son article séparé.

PITTACUS.

Pittacus étoit de Mytilène ville de l'Isle de Lesbos. Il commanda dans la guerre contre les Athéniens, et offrit de se battre contre Phrynon Général des ennemis. Il employa la ruse dans ce combat. Il enveloppa la tête de son ennemi avec un filet qu'il avoit caché dans son bouclier. Ses concitoyens lui marquèrent leur reconnoissance en lui remettant la Souveraineté de leur Ville. Pittacus leur donna des loix qu'il mit en vers, et se démit ensuite du souverain pouvoir. On lui offrit de grands fonds de terre pour le dédommager. Il lança son javelot et ne voulut accepter que celles qui se trouvèrent comprises dans sa portée; *La partie*, dit-il, *vaut mieux que le tout, et l'exemple de mon désintéressement sera plus utile à la Patrie que la possession des plus grandes richesses*. Une de ses maximes étoit, que *la preuve d'un bon gouvernement étoit d'engager les sujets, non à craindre le Prince, mais à craindre pour lui*.

BIAS.

Bias étoit de Priène ville de Carie. On rapporte, que durant le siège de sa patrie, il répondit à quelqu'un qui lui de-

mandoit, pourquoi il étoit le seul qui se retiroit de la Ville sans rien emporter: *je porte tout avec moi*. Voici comment Diogène Laerce raconte sa mort. Il étoit fort avancé en âge, et plaidoit une cause: s'étant tû pour se reposer, il appuia sa tête sur les genoux de son petit fils, et rendit l'ame dans cette attitude.

SOLON.

Solon Athénien descendoit de Nélée fils de Codrus dernier Roi d'Athènes. Les Athéniens fatigués de leurs divisions, le nommèrent Archonte, et le chargèrent du soin de leur donner des loix; il cassa les loix trop sevères de Dracon, à l'exception de celles contre les meurtriers. Il défendit qu'aucun Citoyen fut obligé par corps pour dettes civiles. Il partagea le peuple en quatre tribus, mit dans les trois premières les Citoyens aisés, donna à eux seuls les charges et les dignités, et accorda aux pauvres qui composoient la quatrième tribu, le droit d'opiner avec les riches dans les assemblées du peuple; ce qui dans la suite les rendit maîtres des délibérations. Il chargea l'Aréopage du soin d'informer de quelle manière chacun gagnoit sa vie; loi sage, surtout dans une petite République. Il fixa le nombre des juges du Prytanée à 400., et voulut que ce tribunal éxaminat tout ce qui devoit être porté à l'assemblée du peuple; ce qui fit dire au Scythe Anacharsis, *qu'il étoit surpris qu'on laissat la délibération aux sages, et la décision aux foux*. Il ordonna, que la mémoire de ceux qui seroient morts au service de l'Etat, fut honorée par des Oraïsons funèbres, et que l'Etat prit soin de leurs pères et mères, et de leurs enfans. Il déclara infames ceux qui avoient consumé leur patrimoine, qui avoient réfusé de servir la patrie, ou de nourrir leur père et mère. Il excepta ceux auxquels les pères avoient négligé de faire apprendre quelque métier. Mais si ces pères meritoient une punition, elle ne devoit pas leur être infligée aux dépens de la piété filiale. Après avoir donné ses loix, Solon reprit le cours de ses voyages: il parut à la cour de Crésus Roi de Lydie, et humilia son orgueil par cette leçon mémorable, qu'*il ne faut donner à personne le nom d'heureux avant sa mort*. Esope lui ayant dit, *qu'il ne falloit point approcher les Rois, ou ne leur dire que des choses agréables*, Solon lui répartit avec plus de vérité et

de dignité : *Dites plûtôt, qu'il ne faut point approcher les Rois, ou ne leur dire que des choses utiles.*

MISON.

Mison donnoit au labourage tout le temps qu'il ne donnoit pas à l'étude. C'étoit une espèce de misantrope ; triste philosophie, bien éloignée de la sagesse de la Religion qui nous apprend à aimer les hommes malgré toute leur méchanceté.

CLEOBULE.

Cléobule ami de Solon n'est guère connu que par ses maximes. Il recommandoit de ne point s'énorgueillir dans la prospérité, et de ne point s'abbattre dans l'affliction : d'obliger ses amis pour se les attacher davantage, et ses ennemis pour en faire des amis : d'éxaminer, avant de sortir de la maison, ce qu'on va faire, et à son retour ce qu'on a fait.

CHILON.

Chilon fut Ephore à Lacedémone. Il faisoit consister la sagesse à garder le secret, à faire un bon usage du temps, et à savoir supporter les injures. Il avertissoit surtout de prendre garde que la langue ne prévint la réflexion. Il disoit, que la pierre de touche éprouve l'or, et que l'or éprouve l'homme. Il fit graver dans le temple d'Apollon ces deux maximes : *Connois-toi, et rien de trop.*

PERIANDRE.

Quelques uns mettent Périandre au lieu de Mison au nombre des sept Sages ; mais ce tyran n'avoit que des connoissances et des talents, et étoit d'ailleurs un monstre de perfidie et de cruauté. Les maximes qu'on lui attribue, contiennent la substance de toute la politique de Machiavel, politique aussi fausse qu'éxécrable.

ANACHARSIS.

On auroit pu y placer à plus juste titre le Scythe Ana-

charsis disciple de Solon. Il comparoit les loix d' Athènes aux toiles d' araignées, qui prennent les mouches, et laissent passer les guêpes. Il disoit que la vigne portoit trois sortes de fruits, la volupté, l'yvresse, et le repentir.

Des Sectes de Philosophie chez les Grecs.

Les deux plus anciènnes sont la Secte Jonique, et la Secte Italique, auxquelles on a coutume de rapporter toutes les autres qui en sont sorties.

De la Secte Jonique.

THALES.

Thalés fonda le premier une Secte, qui fut nommée Jonique, parcequ' il étoit de Milet en Jonie. On lui attribue cette maxime entre plusieurs autres: que *pour bien vivre, il faut s' abstenir de ce qu' on trouve de répréhensible dans les autres*. Il recommandoit l' union à ses disciples. Il s' appliqua à la Géométrie et à l' Astronomie. On prétend qu' il mesura la hauteur des Pyramides par le moyen de leur ombre, et qu' il prédit une Eclypse de Soleil. On lui attribue la découverte de cette propriété remarquable du cercle, que tous les angles qui sont à la circonférence, et qui sont appuyés sur le diamètre, sont droits. S' étant un jour laissé tomber dans une fossé pendant qu' il étoit occupé à contempler les astres, une bonne vieille lui dit: *Comment connoitrez-vous ce qui est dans le Ciel, si vous ne voyez pas ce qui est à vos pieds*? Ce mot qu' on a tant répété, n' est pourtant qu' une pensée fausse renfermée dans une antithèse. Thalés établissoit, que l' eau étoit le premier principe des choses; il avoit emprunté cette doctrine des Egyptiens, qui attribuoient au Nil la production de tous les Etres. C' est ainsi que la Physique systématique a commencé par une erreur, à laquelle on a substitué dans la suite d' autres erreurs, ou des opinions qui ne valent guère mieux.

ANAXIMANDRE.

Anaximandre de Milet fut disciple successeur de Thalés. Pline lui attribue l' invention de la sphère; Strabon celle des

cartes Géographiques ; et Suidas dit qu' il expliqua le premier les Equinoxes, et les Solstices.

ANAXIMENE.

Anaximène de Milet fut disciple et successeur d' Anaximandre. Pline dit, qu' il fit le premier Cadran Solaire, et que ce Cadran fut tracé à Lacédémone. Le Cadran de Jerusalem étoit de deux siècles plus ancien.

ANAXAGORE.

Anaxagore disciple d' Anaximène fut surnommé l' esprit; parcequ' il enseigna, que l' esprit Divin avoit débrouillé le cahos. Il prétendit, que tous les corps étoient composés de parties similaires, qui se divisoient, ou se rapprochoient : c'est ce qu' on appelle l'homeomérie d' Anaxagore. Il disoit, que la lune étoit habitée, et que le soleil n' étoit qu'une masse de matière enflammée, qu'il croioit un peu plus grande que le Peloponnèse. Ce Philosophe vécut longtems à Athènes, et Périclès fut un de ses disciples. Anaxagore se trouvant reduit à une extrême pauvrete, résolut de se laisser mourir de faim. Périclès accourut pour le détourner de cette résolution, et comme il le conjuroit de conserver sa vie par le besoin qu' il avoit de ses conseils, Anaxagore lui dit : *Périclès, quand on veut se servir de la lumière d' une lampe, on a soin d' y verser de l' huile.*

ARCHELAUS.

Archélaus disciple d' Anaxagore s' éloigna de la doctrine de son maître. Il ne reconnut rien que de matériel dans l'univers. Il enseigna conséquemment, que toutes les actions sont indifférentes, et qu'elles ne sont justes ou injustes que parceque les loix, et la coutume les rendent telles. Telle est l' influence du dogme sur la morale.

SOCRATE.

Ce Philosophe est l'homme le plus sage que l'antiquité pa-

rienne puisse vanter. Il montra par ses discours, et par ses exemples, que la paix de l'ame est le plus grand bien dont l'homme puisse jouir dans cette vie, et que la seule voie pour y arriver, est de savoir modérer ses désirs. Voyant le luxe qu'on étaloit en certaines occasions, il dit: *Que de choses dont je n'ai pas besoin!* La morale de Socrate étoit fondée sur l'idée d'une providence qui récompense la vertu, et punit le crime dans une autre vie. Il recommandoit trois choses à ses disciples, la sagesse, la pudeur, et le silence. Il fut disciple d'Archélaus, mais fatigué des recherches inutiles des physiciens de cette école, il résolut de tourner toutes ses vues du côté de la morale, et la Secte Jonienne cessa d'avoir une physique et un nom. Parmi ses disciples il y en eut cinq qui formèrent de nouvelles Sectes: Platon celle des Académiciens; Aristippe celle des Cyrénaiques; Phédon la Secte Eléatique; Euclide celle de Mégare; et Antisthène celle des Cyniques. Xénophon, sans avoir formé de secte, est peut-être de tous les disciples de Socrate celui qui a le mieux fait connoître la doctrine de son maître.

XENOPHON.

Le Philosophe si connu par la retraite des dix milles, a composé plusieurs ouvrages très propres à former un homme d'Etat. Scipion l'Africain, et Lucullus les lisoient sans cesse. Charpentier a traduit la Cyropedie, où l'histoire du grand Cyrus dans laquelle Xénophon paroit s'être plûtôt proposé de donner des leçons aux Princes, que d'écrire l'exacte vérité. Entre les Livres de Xénophon on distingue un excellent petit traité, intitulé l'Economique.

De la secte Académique.

La secte Académique a subi quelques changements qui la font distinguer en ancienne, moyenne, et nouvelle Académie.

De l'ancienne Académie.

PLATON.

L'Ecole de Platon fut nommée Académie, parceque ce

Philosophe donnoit ses leçons dans le jardin d'un citoyen d'Athènes nommé Académus. Héraclite fut son guide pour la Physique, Pythagore pour la Métaphysique, et Socrate pour la Morale. Platon a reconnu la providence de l'Etre Suprême, et il admet des intelligences séparées de la matière. Sa morale est en plusieurs points très conforme aux lumières de la droite raison. C'est ce qui rendit les premiers Pères de l'Eglise plus favorables à la Philosophie de Platon qu'à toute autre Secte. La plûpart des idées que les nouveaux Philosophes ont hazardées sur la Métaphysique, sur la morale, et sur la politique, se trouvent exposées dans les Dialogues de Platon avec plus de force et de netteté que dans les Ecrits de plusieurs de ceux qu'on regarde comme inventeurs. Il y a dans ces ouvrages bien des erreurs mêlées à quelques vérités utiles. Il établissoit la communauté des biens et des femmes pour la première base d'une République parfaite. Cette idée insensée a été très bien réfutée par Aristote. Il seroit difficile de se former une idée bien nette du système de Platon. Ses livres ne sont faits que pour les savants de profession; mais les savants de profession ne doivent pas les négliger. On lui attribue l'invention de la méthode Analytique en Géométrie; ce qui est assurément un très grand mérite.

Platon eut d'illustres disciples, Xénocrate, Polemon, Cratès, Crantor qui se succédèrent. Le caractère de cette ancienne Académie étoit une reserve modeste à ne pas trop affirmer, et à reconnoitre de bonne foi, qu'on ignore bien des choses. C'étoit l'esprit de Socrate.

ARCESILAS.

Arcésilas disciple de Crantor forma la Secte appellée seconde Académie. Il soutint, que tout étoit incompréhensible; que nous ne savions pas même si nous ne savions rien, et qu'il falloit toujours suspendre son consentement. Ce système absurde ne mérite pas d'être réfuté. L'esprit humain connoit quelques vérités; car l'objet de l'intelligence est le vrai. Il y a bien des choses incompréhensibles, parceque l'esprit humain est borné, et que l'intelligible est infini. La sagesse consiste à bien connoître, et à n'affirmer que ce qu'on connoît bien.

CARNEADE.

Carnéade fut le fondateur de la troisième Académie, suivant Cicéron. La différence de cette Secte d'avec la précédente, consistoit en ce qu'elle admettoit du moins des vraisemblances, mais comment juger de la vraisemblance, si on n'a aucune idée du vrai ? Carnéade fut envoyé en Ambassade à Rome de la part des Athéniens. On prétend qu'il prononça un jour un discours très éloquent sur la différence immuable du juste et de l'injuste ; et que le lendemain il étonna ses auditeurs par un discours non moins éloquent, où il entreprit de renverser ce qu'il avoit établi le jour d'auparavant. Caton comprit tout le danger de cette habileté sophistique, et fit renvoyer le prétendu Philosophe. L'Etat doit sans doute protéger les talents; mais il doit être encore plus en garde contre l'abus des talents.

Des Peripatéticiens.

ARISTOTE.

Aristote né a Stagyre, ville de Macédoine, fut disciple de Platon, et Précepteur d'Alexandre. La lettre que Philippe lui écrivit après la naissance de son fils, a fait autant d'honneur au prince qu'au Philosophe. Alexandre avoit un génie digne d'être cultivé par un si grand maître. Dans la fougue même de ses conquêtes, ce prince s'occupoit du soin de bâtir des villes, d'étendre le commerce, de faire fleurir les sciences et les arts, au lieu que les conquêtes des Attila, des Gengiskan, des Tamerlan ne furent que des dévastations. C'est ce que Mr. de Montesquieu a très bien remarqué. C'est ainsi que dans l'essor même d'une ambition démesurée la Philosophie tournoit l'esprit de ce Prince vers des objets dignes de l'humanité. Aristote quitta son élève, quand celui-ci partit pour ses expéditions militaires. Il retourna à Athènes. Les Athéniens à qui Philippe avoit accordé beaucoup de graces en sa considération, lui donnèrent le Lycée pour y ouvrir son école. Il donnoit ordinairement les leçons en se promenant, ce qui fit appeller sa Secte, la Secte des Péripatéticiens. Alexandre lui écrivit de s'appliquer à l'histoire des animaux, et lui envoya 800. talents pour y travail-

ler. L'éloge que M. de Buffon a fait de cet Ouvrage suffit pour en constater le mérite. Ses autres ouvrages les plus estimés sont sa Dialectique, sa Morale, sa Poëtique et sa Rhétorique. La raison humaine n'a presque rien ajouté à la perfection de tous ces Ouvrages. La Dialectique, la Poëtique, la Rhétorique d'Aristote a servi de règle et de fondement à tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur ces matières. Il traite des passions dans le second livre de sa Rhétorique, et ce livre mérite d'être lu par tous ceux qui veulent étudier et connoître le coeur humain et les ressorts qui le font mouvoir.

Aristote a reconnu l'impossibilité du progrès des causes à l'infini.

Rien de plus aisé à démontrer que l'impossibilité de ce progrés. Car il est évident qu'une cause moyenne ne peut agir que par l'influence et en vertu de la première. Or dans un progrés à l'infini, toutes les causes au dessus de la dernière sont des causes moyennes sans qu'il y en ait aucune première; donc aucune de ces causes ne pourroit agir.

Aristote reconnoit en conséquence l'éxistence d'un premier moteur, immobile, et doué d'une intelligence et d'une force infinie.

Il est vrai qu'Aristote a donné lieu de penser qu'il croioit que le premier moteur imprimoit le mouvement a l'univers, non par un choix libre de sa volonté, mais par nécessité de nature: Aristote, suivant Diogène Laerce croioit que la Puissance Divine régloit les choses célestes, et que celles de la terre se gouvernoient par une sorte de sympathie avec le Ciel. Absurdité qui montre combien la Philosophie avoit besoin du secours de la révélation.

On ne peut douter qu'Aristote n'ait cru le monde éternel; et voici l'argument dont il se sert pour prouver l'éternité du mouvement. S'il y a eu un premier mouvement, comme tout mouvement suppose un mobile, il faut que ce mobile soit ou engendré, ou éternel, mais pourtant en repos à cause de quelque empêchement. Or de quelque façon que cela soit, il s'ensuit une absurdité; Car si ce premier mobile est engendré, il l'est donc par le mouvement, lequel par conséquent sera antérieur à celui qu'on suppose être le premier: Et s'il a été en repos éternellement, l'obstacle n'a pû être ôté sans le mouvement, lequel derechef aura été antérieur au premier.

les unes avec les autres, ne sauroit être que très heureuse. 3. Quoique la vertu soit ce qui contribue le plus au bonheur, cependant elle trouve un puissant appui dans les biens soit de l'esprit, soit du corps et de la fortune. 4. Toute vertu se trouve placée dans le milieu, entre le vice par excés, et le vice par défaut: Ainsi le courage tient le milieu entre la lâcheté, et l'audace; la liberalité entre l'avarice et la prodigalité; la modestie entre l'orgueil et la pusillanimité; la magnificence entre le faste et l'épargne sordide; la douceur entre la colère et l'insensibilité; la politesse entre la misantropie et la flatterie ea. D'où l'on conclut que le nombre des vices est double de celui des vertus, puisque chaque vertu est entre deux vices opposés. 5. Il distingue deux sortes de justice, l'une universelle, et l'autre particulière: la justice universelle tend a conserver la société par le respect qu'elle inspire pour les loix: la justice particulière qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, est de deux sortes, la distributive, et la commutative: la justice distributive dispense les charges et les recompenses selon le mérite de chaque Citoyen, et elle a pour règle la proportion géométrique: la justice commutative tend à l'égalité en ôtant à celui qui a trop pour donner à celui qui a moins, suivant ce qui lui est, et garde ainsi la proportion arithmétique. 6. On se lie d'amitié avec quelqu'un ou pour le plaisir qu'on retire de son commerce, ou pour l'utilité qui en revient, ou pour son mérite fondé sur la vertu, ou d'excellentes qualités. La dernière est une amitié parfaite. La bienveillance n'est pas à proprement parler l'amitié, mais elle y conduit.

Quant à la Logique, malgré le mépris que quelques prétendus beaux esprits ont affecté de faire paroître pour cette partie de la Philosophie d'Aristote, voici ce qu'on en lit dans l'Encyclopédie. „ Aristote a beaucoup mieux reussi dans sa logique „ que dans sa morale. Il y découvre les principales sources de „ l'art de raisonner; il perce dans le fond inépuisable des pen„ sées de l'homme; il démêle ses pensées; fait voir la liai„ son qu'elles ont entr'elles, les suit dans leurs écarts, et „ dans leurs contrarietés, les ramène enfin à un point fixe. „ On peut assurer que si l'on pouvoit atteindre le terme de „ l'esprit, Aristote l'auroit atteint. N'est-ce pas une chose „ admirable que par différentes combinaisons qu'il a faites de „ toutes les formes que l'esprit peut prendre en raisonnant, „ il l'ait tellement enchaîné par les règles qu'il lui a tracées, qu'il „ ne puisse s'en écarter, qu'il ne raisonne inconséquemment?

Il s'est formé de grands hommes dans le temps qu'on étudioit encore la Logique, et qu'on s'y exerçoit. Depuis qu'on a cessé de l'étudier, qu'en est-il arrivé ? Les règles de la logique sont par rapport à tous les ouvrages de l'esprit ce que les règles du dessein sont par rapport à la peinture. Jamais il n'y eut de grand peintre sans une étude approfondie du dessein, et les grands peintres n'ont jamais rien tant recommandé que l'étude et l'exercice du dessein. Sans doute que les couleurs font disparoître les lignes qu'on a tracées sur la toile ; mais ce sont ces lignes qui règlent la distribution et le juste contour des couleurs, et qui donnent au tableau l'effet piquant qu'il doit avoir.

THEOPHRASTE.

Théophraste disciple et successeur d'Aristote dans le Lycée. Il s'appelloit Tyrtame, mais son éloquence lui fit donner le surnom de Théophraste qui veut dire parleur divin. Il eut pour disciple Demétrius de Phalère. On a de Théophraste une histoire des pierres, et un traité des plantes, et un petit livre intitulé *les Caractères*, qu'il composa à l'âge de 99. ans et qui a été traduit par la Bruyère. Ce petit livre est également précieux pour la connoissance du coeur humain.

Des Cyrénaiques.

ARISTIPPE.

Aristippe de Cyrène fut le second des disciples de Socrate, qui fonda une Secte, qu'on appella Cyrénaique du nom de la patrie de son chef. Denys Tyran de Syracuse ayant dit à Aristippe, que les richesses sont préférables à la Philosophie, puisqu'on voit les philosophes chez les riches, et non les riches chez les Philosophes ; *C'est*, repondit Aristarque, *comme on voit les medécins chez les malades*. Mais les vrais medécins ne vont chez les malades que quand ils sont appellés.

Aristippe s'éloigna en tout de la doctrine de Socrate. Il fit consister le souverain bien dans la volupté. Il ajoutoit seulement que le sage pour son propre bonheur ne devoit pas se laisser entraîner à tous les attraits de la volupté, mais

qu'il devoit s'en rendre maître. Cette Secte fut une source d'impiétés. Entre les disciples d'Aristippe on compte Hégésias, et Théodore.

Hégésias enseignoit à ses disciples à se tuer pour le moindre dégout qu'ils ressentoient de la vie. Comme les hégésiaques mettoient souvent cette doctrine en pratique, Ptolémée fils de Lagus, craignant qu'elle ne dépeuplat ses Etats, fit défense à Hégésias d'enseigner.

Théodore fut surnommé l'Athée. Il enseignoit aussibien qu'Hégésias, que le sage ne doit rien à sa patrie et à la société. Tel est l'esprit de l'irréligion.

De la Secte de Mégare.

EUCLIDE.

Euclide de Mégare disciple de Socrate donna le nom à cette Secte, qui fut surnommée la disputante ou querelleuse; parcequ'on ne s'y occupoit qu'à chercher des sophismes dont la solution pût embarasser les esprits les plus subtils. Tels sont les sophismes nommés le Crocodil, le menteur, ec. Quelques règles de Logique suffisent pour mettre l'esprit en état de débrouiller ces arguments captieux; et rien de plus sain que de s'en faire une occupation sérieuse. Il ne faut pas confondre cet Euclide avec Euclide Auteur des Eléments.

De la Secte Cynique.

ANTISTHENE.

Antisthène quitta l'étude de la Rhétorique pour s'attacher à Socrate, vendit son patrimoine, et le distribua à ses Citoyens pour embrasser l'état d'une pauvreté libre et indépendante. Ayant paru un jour devant Socrate avec un manteau déchiré, Socrate lui dit: *je vois la vanité à travers les trous de ton manteau.* Le caractère de cette Secte étoit de s'élever avec hardiesse contre les préjugés, de braver ouvertement tout ce qui s'opposoit à leurs idées, et de fouler aux pieds les bienséances sans respect pour l'honnêteté. Antisthène reconnoissoit un Dieu, mais il joignoit à cette vérité la doctrine erronée du suicide. Il disoit *qu'il vaut mieux tomber entre les griffes des corbeaux, qu'entre les mains des*

flatteurs : car ceux là ne déchirent que les morts', et ceux ci dévorent les vivants : qu'il est absurde qu'on sépare le froment de l'ivraie, qu'on chasse d'une armée les soldats inutiles, et qu'on ne purge pas la société des méchants qui la corrompent. Ces Philosophes se donnoient à eux mêmes le nom de Cyniques, pour marquer que leur profession étoit d'aboyer contre les vices; et leurs adversaires leur donnoient le même nom, pour désigner leur impudence.

DIOGENE.

Diogène étoit de Synope dans le Pont. Il se mit sous la discipline d'Antisthène. Malgré l'impudence dont il faisoit profession, il y avoit dans le caractère de Diogène quelque chose de mâle et de fier qui subjuga l'admiration d'Alexandre. Platon disoit, que *Diogène étoit un Socrate fou.*

Des Stoiciens.

ZENON.

Zénon étoit de Cittie ville de l'ile de Cypre. Il fut disciple de Polemon Philosophe de l'ancienne Académie. Il fonda sa Secte peu de temps après la mort d'Aristote. Il enseignoit dans un portique d'Athènes orné des peintures du célèbre Polygnote, et le mot grec qui signifie portique, fit nommer les disciples de Zénon *Stoiciens*. Il faisoit consister le souverain bien à vivre conformément à la nature, selon la droite raison. Il n'admettoit proprement d'autre bien que la vertu, et un des paradoxes de cette Secte étoit que le sage seroit heureux même dans le taureau de Phalaris. Zénon reconnoissoit Dieu et la providence, mais il joignoit à cette vérité deux erreurs capitales; l'une qu'il regardoit Dieu comme l'Ame du monde; l'autre, qu'il soumettoit toutes choses à une destinée fatale, qui ne laissoit pas lieu à la liberté. Il disoit qu'une partie de la science consiste à ignorer les choses qui ne doivent pas être sues; que peu de chose donne la perfection à un ouvrage, quoique la perfection ne soit pas peu de chose. Il comparoit ceux qui parlent bien et qui vivent mal à la monnoye d'Alexandrie, qui étoit belle, mais composée de faux métal. Diogène Laerce rapporte une lettre du Roi Antigone a Zénon avec la réponse du Philosophe:

l'une et l'autre méritent d'être lues. La Philosophie de Zénon a produit une foule de grands hommes : c'est ce qui lui a attiré un éloge si pompeux de la part de l'Auteur de l'esprit des loix. Au contraire les Epicuriens, et tous ceux qui prêchent la volupté, resserrent l'ame. L'esprit de cette philosophie voluptueuse est toujours de se chercher soi même, et de se mettre peu en peine des autres.

CLEANTHE.

Disciple et successeur de Zénon. Il gagnoit sa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir étudier le jour. L'Aréopage l'ayant appellé pour répondre quel métier le faisoit vivre, il amena un jardinier et une bonne femme; il puisoit de l'eau pour l'un, et paitrissoit pour l'autre. Les Juges voulurent lui faire un présent, mais Cléanthe qui avoit un fond dans son travail, le refusa. Après la mort de Zénon, il remplit sa place, et eut le Roi Antigone pour disciple. On lui reprochoit un jour sa timidité : *C'est un heureux défaut*, dit-il, *j'en commets moins de fautes*.

PANAETIUS.

Panaetius de la Secte des Stoiciens, natif de Rhodes fut ami de Scipion Emilien et de Polybe. Il avoit composé un traité des Offices, qui a servi de modèle à celui de Cicéron. La perte de l'ouvrage du Philosophe Grec est avantageusement compensée par le traité du Philosophe Romain; traité précieux, qu'on ne sauroit se dispenser d'étudier.

SENEQUE, EPICTETE, MARC AURELE.

Senèque Précepteur de Neron, Epictète dans l'esclavage, Marc Aurele Antonin sur le Trone ont aussi fait beaucoup d'honneur à la Secte des Stoiciens. Il y a de très bonnes choses dans leurs livres, surtout dans le Manuel d'Epictète et dans les réflexions d'Antonin. Mais on peut les remplacer, si l'on veut, par de meilleures lectures.

De la Secte Italique.

PYTHAGORE.

Pythagore né à Samos quitta sa patrie lorsque Polycrate en eut usurpé le gouvernement, et alla s'établir dans cette partie de l'Italie qui a été appellée la grande Grèce. C'est de là que sa Secte a été appellée Italique. Il s'écoutoit comme un oracle, et il s'en servit avantageusement pour le bien de l'humanité. Il mit la police en plusieurs villes d'Italie, pacifia les guerres et les séditions intestines, et eut beaucoup de part au gouvernement de Crotone, de Métaponte, de Tarente et d'autres grandes villes. Il étoit versé dans les Mathématiques. On lui attribue l'invention de la fameuse proposition qui est la 47. du I. livre d'Euclide. Il admettoit dans l'univers une intelligence suprême qui avoit tout réglé suivant certaines proportions, que Pythagore expliquoit par le moyen des nombres, mais d'une manière énigmatique, dont les anciens se réservoient la clef : ce qui fait que ce qui nous reste de leurs systèmes, nous paroit aujourd'huy presque inintelligible. Il enseignoit la Métempsycose. Il paroit que Pythagore a cru que l'ame étoit inséparablement unie à un petit corps organique, qu'il considéroit comme une espèce de germe indestructible. A la mort de l'animal ce petit germe se réunissoit à la masse de la matière, et circulant avec elle, pouvoit passer dans le corps d'un animal par la voie des aliments, et servir ensuite à la production d'un autre animal. Pythagore disoit, que les corps étoient des nombres composés d'unités. C'étoit au fond le système que Leibnitz et ses sectateurs ont renouvellé. Les unités de Pythagore sont les monades de Leibnitz, où les Etres simples admis par Volf et par d'autres Philosophes : les nombres de Pythagore sont les assemblages de ces unités, monades, ou êtres simples, qui forment les corps par leur union ; et c'est en effet l'idée qu'en donnent ces nouveaux Philosophes. Il disoit souvent, qu'il ne faut faire la guerre qu'à cinq choses ; aux maladies du corps ; à l'ignorance de l'esprit ; aux passions du coeur ; aux séditions des villes, et aux discordes des familles. Ses disciples ne se permettoient pas même de douter de la vérité de ses sentiments, et quand on leur en demandoit les raisons, ils se contentoient de répondre : *le maître l'a dit*.

Zalencus législateur des Locriens, et Charondas législateur de Thurium étoient disciples de Pythagore. On a encore le préambule des loix du premier, qui mérite d'être lu. On compte entre les Philosophes Pythagoriciens

ARCHYTAS.

Archytas de Tarente, qui enrichit la Mécanique de la vis et de la poulie, et trouva, dit-on, la duplication du Cube. Sans doute qu'il la trouva mécaniquement ou par quelque courbe différente du cercle.

EMPEDOCLE.

Empédocle d'Agrigente Auteur d'un Poëme philosophique, que les anciens ont beaucoup loué. Il admettoit quatre élements, le feu, l'air, l'eau, et la terre.

EPICHARME.

Epicharme Sicilien, Poëte, et Philosophe Pythagoricien. Il disoit, que les Dieux nous vendent tous les biens pour du travail.

OCELLUS.

Ocellus Lucanus. On a son traité de l'Univers, monument de la plus haute antiquité, qui a été traduit par M. le Marquis d'Argens. Cette traduction seroit utile, sans les notes qui portent l'empreinte d'une façon de penser peu favorable à la Religion.

De la Secte Eléate.

XENOPHANE.

Xénophane de Colophon, contemporain de Socrate se retira en Sicile, où il fonda la Secte. Il disoit, que la Lune est un pays habité; qu'il est impossible de prédire naturellement les choses futures; et que le bien surpasse le mal dans

l'ordre de la nature. On prétend, que son système sur la Divinité étoit peu différent du Spinosisme.

PARMENIDES.

Parménides d'Elée disciple de Xénophane, n'admettoit que deux éléments, le feu et la terre, et soutenoit que la première génération des hommes est venue du Soleil.

ZENON.

Zénon d'Elée passe pour l'inventeur de la Dialectique, mais d'une Dialectique Sophistique, qui se plait à embrouiller, et non à éclairer la raison. On sait qu'il se plaisoit à proposer des arguments contre l'existence du mouvement. Peut être philosophoit-il dans le goût de Berkeley.

LEUCIPPE.

Leucippe disciple de Zénon inventa le fameux système des atomes et du vuide, suivi par Démocrite et par Epicure. Huet prétend, que Leucippe est aussi le premier inventeur de l'hypothèse des Tourbillons.

DEMOCRITE.

Démocrite d'Abdère, disciple de Leucippe, suivit les principes de son maître. Cicéron et les anciens ont régardé Démocrite comme un des plus grands philosophes. Il ne nous reste aucun de ses ouvrages.

Des Epicuriens.

EPICURE.

Epicure naquit à Gargétium dans l'Attique. Il érigea une école dans un jardin d'Athènes, où il philosophoit avec ses amis et ses disciples. Il adopta les principes de Démocrite. Il rejettoit la providence reconnue par les Platoniciens, admise par les Stoiciens, et le destin, et attribuoit la formation de l'univers au concours fortuit des Atomes, qui en se précipitant dans un vuide immense, y produisoient comme une

succession de mondes sans fin, dont les uns naissoient, et les autres périssoient continuellement. Il croioit avec Démocrite, que les atomes tomboient dans le vuide par leur pesanteur (opinion absurde, puisqu'on ne peut concevoir un mouvement de haut en bas, ou de bas en haut que rélativement à un centre); mais pour trouver la manière de faire accrocher les atomes, il y ajouta un mouvement de déclinaison, dont il ne donne point de cause; ce que Cicéron lui reproche avec autant de raison que d'agrément. Tous les détails de sa physique sont pitoyables, comme on peut s'en convaincre par l'exposition qu'en fait Lucrèce dans son Poëme.

Sa Logique n'étoit pas moins erronée. Il rapportoit toute règle de juger au témoignage des sens, soutenant qu'ils ne se trompoient jamais, et que le Soleil et la Lune ne sont pas plus grands qu'ils paroissent à nos yeux.

Il nioit la providence, et ne reconnoissoit que des Dieux imaginaires logés dans les intervalles des mondes, jouissants voluptueusement de leur felicité, et ne s'occupant aucunement des affaires du monde.

Il faisoit consister le souverain bien dans la volupté. On a beaucoup disputé sur l'espèce de volupté qu'Epicure proposoit comme le souverain bien. Quelques uns ont prétendu, que cette volupté n'etoit autre que les plaisirs de l'esprit qui naissent de la sagesse et de la vértu.

Mais Cicéron a deja remarqué qu'Epicure ne louoit la tempérance que parcequ'elle est propre à procurer une plus longue jouissance des plaisirs, en conservant les forces et la santé; qu'il n'estimoit la force que par le pouvoir qu'elle a de diminuer des maux que l'impatience ou l'abbattement ne fairoient qu'aigrir: que la justice, selon lui, n'avoit d'autre prix que celui de nous mettre à couvert des dangers de l'injustice, et de nous attirer la bienveillance des autres: qu'ainsi le Sage d'Epicure louoit les vertus non par amour pour l'ordre moral et intelligible que l'esprit découvre dans la vertu, mais uniquement par l'utilité qui en revient pour des plaisirs très independans de la vertu.

Mais quoiqu'il en soit des sentimens particuliers d'Epicure; il est certain que l'Epicureisme a toujours été suivi de la plus effroyable dépravation partout où il s'est introduit. C'est ce qu'a reconnu M. de Montesquieu, et ce qui est encore attesté par l'auteur du Dictionnaire philosophique, dont le témoignage ne doit pas être suspect sur cet article.

Des Pyrrhoniens.

PYRRHON.

Pyrrhon natif d'Elide au Peloponèse avoit exercé la profession de peintre avant que de s'attacher à la Philosophie. Il fut contemporain d'Aristote et d'Epicure, et étudia sous le Philosophe Anaxarque, qui suivit Alexandre dans ses conquêtes. Pyrrhon affectoit de douter de tout; et quoique d'autres Philosophes aient été atteints de la même manie, il a eu la triste gloire de donner son nom à la Sécte des Pyrrhoniens, qu'on appelle aussi Sceptiques, pour désigner des gens toujours occupés à chercher la vérité sans jamais la trouver. Pyrrhon enseignoit encore, que l'honneur et l'infamie des actions, leur justice et leur injustice dépendent uniquement des loix humaines et de la coutume. Il soutenoit, que vivre et mourir étoit la même chose. Un de ses disciples lui ayant dit: pourquoi donc ne mourrez-vous pas? C'est précisément, dit-il, parceque c'est la même chose. On raconte, qu'ayant trouvé Anaxarque son maître dans un fossé, il passa outre sans daigner lui tendre la main; et qu'Anaxarque trouva que cette indifférence étoit un fort beau trait de Philosophie. A voir les extravagances dont l'esprit humain est susceptible, quand il est abandonné à lui même, on ne peut que remercier la providence de nous avoir donné la Religion pour nous garentir de tant de folies, et contenir la raison dans ses justes bornes.

De la Secte Eclectique, ou du nouveau Platonisme.

POTAMON.

Potamon Philosophe d'Alexandrie, que quelques uns font contemporain d'Augusre, et que d'autres placent avec plus de vraisemblance vers la fin du second siècle, prit un milieu entre l'incertitude des Pyrrhoniens, et la présomption des dogmatiques. Il emprunta de chaque secte de Philosophie ce qui lui paroissoit plus conforme à la raison. Il ne paroît pas que ce Philosophe ait présidé à aucune école; mais sa manière de philosopher se repandit, et ceux qui l'embrassèrent, soit à Alexandrie, soit à Rome, furent nommés

Eclectiques, parcequ' ils chosissoient les opinions qui leur paroissoient les plus convenables. Quelques uns font une différence entre l'Eclectisme et le Syncrétisme. Le syncrétiste, disent-ils, rassemble plusieurs points de doctrine qu'il trouve épars dans divers systèmes, et il en fait un tout mal assorti; l'Eclectiste n'admet point de principes qu'il n'ait murement examiné, et dont il ne se soit convaincu par lui même; mais ce ne sont là que des mots. L'Europe compte aujourd'huy des milliers et des milliers de Philosophes qui croient avoir bien examiné tout ce qu'ils adoptent, et qui prennent pour conviction la chaleur avec laquelle ils embrassent les opinions ou les paradoxes de leurs nouveaux maîtres.

AMMONIUS.

Ammonius Philosophe d'Alexandrie fut élévé dans le Christianisme. On ne doit pas croire sur un texte de Porphyre, et malgré le témoignage d'Eusébe, qu'il ait jamais abandonné la Religion Chrétienne. Il fut surnommé *Sacca*, parcequ'il avoit commencé par porter des sacs de bled. Il enseigna la Philosophie avec gloire, et il ne fut pas moins estimé des païens que des Chrétiens. Origène fut un de ses disciples.

PLOTIN.

Plotin de Lycopolis en Egypte fut disciple d'Ammonius, et professa le Platonisme. Il jouit de la plus grande célébrité, et mourut à Rome l'an 270 de J. C.. Il a laissé 45 livres divisés en six Ennéades, qui contiennent une Métaphysique très obscure pour le commun des lecteurs. Marsile Ficin en a fait l'analyse.

PORPHYRE.

Porphyre de Tyr étudia la philosophie à Rome sous Plotin. Il fut grand ennemi du Christianisme. Il entreprit de prouver, que les Prophéties de Daniel avoient été faites après coup. C'est un grand aveu de l'inspiration de Daniel: car il est bien aisé de démontrer, que ces Prophéties éxistoient chez les Juifs avant la naissance de J. C.. Il mourut sous Dioclétien.

JAMBLIQUE.

Jamblique disciple de Porphyre vecut sous le Grand Constantin. Il adopta toutes les folies de la Théurgie, par laquelle on prétendoit entrer en communication avec les Esprits célestes, aériens, terrestres et infernaux. Jamblique parle de ces différents esprits avec autant d'assurance que s'il les avoit fait passer en revüe.

Les disciples de Jamblique n'ayant pas la liberté de débiter publiquement leurs réveries sous le regne de Constance, se dispersèrent dans les Provinces. Ils reparurent sous Julien. Parmi ces Philosophes on compte Maxime d'Ephèse, Edesius, Eusèbe et Chrysanthe, qui ne contribuèrent pas peu à affermir Julien dans sa haine contre le Christianisme.

L'Eclectisme passa ensuite à Athènes où il se soutint encore quelque temps surtout par la réputation de Proclus, et tomba enfin dans l'oubli, tandis que la Religion Chrétienne s'est soutenue et se soutiendra toujours.

De la Philosophie des Arabes.

La famille des Califes Abassides protégea les lettres. Aaron Raschild V. Calife de cette race étoit en rélation avec Charlemagne, et lui envoya une horloge sonante, qui fut regardée comme un prodige. Il fit mesurer un dégré du méridien. Almamon Septieme Calife de cette maison fit traduire en Arabe les meilleurs ouvrages des Philosophes Grecs, et en orna sa Bibliothéque. Honain traduisit par son ordre tous les ouvrages d'Aristote. Il obtint, dit-on, pour chaque livre autant d'or que l'ouvrage pesoit. Cet Honain étoit chrétien. On établit ensuite des Ecoles publiques à Bagdad, à Bassora, et à Bochara. La Bibliothéque de Fez étoit fameuse.

Avicenna philosophe et medécin de Bochara naquit au X. siècle. Il étudia beaucoup la Philosophie d'Aristote.

Rhasis ou Rhasez fameux medécin Arabe au dixième siècle, connu aussi sous le nom d'Almansor, ou d'Abubekre Arazi; on prétend qu'il est le premier qui ait parlé de la petite vérole.

Averroès, surnommé le Commentateur, traduisit Aristote en Arabe, et le commenta. Il naquit à Cordoue au XII. siècle. Les historiens de la Philosophie l'ont mis à la

tête des Philosophes Arabes, à cause de sa subtilité et de sa pénétration.

De la Philosophie chez les Chrétiens, jusqu'au commencement de la Scolastique.

La décadence du savoir et du goût, suite nécessaire de l'instabilité de l'esprit humain, avoit prévenu l'inondation des barbares. Leur arrivée fut suivie d'une extinction presque totale des lettres. Les connoissances les plus nécessaires se conservérent dans les Monastéres. On y conserva les livres des anciens, dont aucun n'auroit échappé à l'esprit destructeur des Barbares sans l'asile qu'ils trouvèrent chez les Moines. On y enseignoit les Arts libéraux, la Grammaire, la Rhétorique, la Poëtique, l'Arithmétique, la Géométrie, la Musique, le Comput Ecclésiastique. Il y eut pourtant toujours parmi les Chrétiens des génies qui s'élevérent au dessus de leur siècle.

BOECE.

Boëce de l'illustre famille des Anicius, fut Consul en 487, et Ministre de Theodoric Roi des Ostrogots. Sur un soupçon que le Senat de Rome entretenoit des intelligences avec l'Empereur Justin, le Roi Goth fit conduire Boëce à Pavie, où il fut retenu dans une dure prison, et eut la tête tranchée en 525. Il composa dans sa prison son beau livre *de Consolatione Philosophiae*, où il parle de la Providence d'une manière digne de lui. On a une édition de ce livre *ad usum Delphini*. Boëce étoit aussi habile dans la Mécanique et la Gnomonique. Théodoric lui demanda par une lettre deux horloges l'une solaire, l'autre hydraulique pour le Roi des Bourguignons; et il termine sa lettre par ces mots: ne tardez pas de nous envoyer ces deux ouvrages, afin que votre nom pénètre dans des contrées où vous ne pouvez aller vous même, et que les nations étrangères apprennent que nous avons ici une Noblesse aussi instruite que le sont ailleurs ceux qui font profession de savoir.

CASSIODORE.

Cassiodore Calabrois d'une famille illustre, fut Secrétaire et Ministre du Roi Théodoric. Il écrivit des lettres dignes

de Théodoric, et qui peuvent encore aujourd'huy servir de leçon. Il quitta le monde après la chûte de Vitiges vers l'an 540, et bâtit un monastère près de sa patrie où il se retira âgé de 70 ans. Sa solitude renfermoit les métiers nécessaires, des réservoirs, des fontaines, des bains, des horloges au soleil et à l'eau, une bibliothéque riche et choisie. Il proposoit aux moines pour travail manuel de transcrire des livres, laissant l'agriculture pour les solitaires peu propres aux lettres. On a de lui des ouvrages de Religion, et des traités philosophiques. Celui de l'Ame est surtout estimé.

B E D E.

Bede le vénérable, Moine Anglois, homme très savant pour son temps, mort l'an 735.

A L C U I N.

Alcuin Diacre de l'Eglise d'Yorck fut appellé en France par Charlemagné, qui le prit pour son maître. Ce Prince prenoit ses leçons en disciple qui veut s'instruire. Quelque génie qu'ait eu Charlemagne, son esprit législateur n'auroit pu se deployer avec tant de justesse et d'étendue, sans le secours des lumières qu'il se procura, et dont il sentoit le besoin. L'article de Charlemagne dans l'esprit des Loix, l'un des plus beaux de ce livre, fait connoître ce grand Prince bien digne d'être proposé pour modèle. Alcuin sous les auspices de Charlemagne fonda des écoles à Aix-la chapelle, à Tours ec. et fit renaître les lettres dans les vastes états de ce Prince. On remarque une différence sensible entre les Capitulaires tenus dans les premières années de son regne, et ceux qui furent rédigés dans la suite. Alcuin mourut dans son Abbaye de S. Martin de Tours en 804.

G E R B E R T.

Gerbert, né en Auvergne d'une famille obscure, devint Abbé de Bobbio par le crédit de l'Empereur Othon son disciple. Il se retira ensuite à Rheims, où il eut pour disciple le jeune Robert fils de Hugues Capet. Il fut Archevêque de Rheims, ensuite Archevêque de Ravenne, enfin élevé sur le S. Siége en 999 par la protection d'Othon. Il prit

le nom de Sylvestre II., et mourut en 1003. Gerbert étoit un des plus savants hommes de son siècle. On prétend qu'il introduisit les chifres Arabes dans les écoles où il présida.

S. ANSELME.

S. Anselme, né à Aouste en 1033, vint au Monastère du Bec pour y étudier sous le célèbre Lanfranc. Il fut élevé sur le siège de Cantorbéri en 1093. L'Abbé Fleury dit, que S. Anselme a été le plus grand Métaphysicien qu'ait eu l'Eglise depuis S. Augustin. Il a prévenu Descartes et Leibnitz dans la manière de démontrer l'existence de Dieu par la liaison nécessaire qu'il y a entre l'idée de l'existence et l'idée de la souveraine perfection considérée simplement comme possible, ou non répugnante.

CAMPANUS.

Campanus de Novare fit au XI siècle le voyage d'Espagne pour s'instruire chez les Arabes ; il en rapporta Euclide, qu'il fit connoître, qu'il traduisit, et qu'il accompagna d'un commentaire utile pour le temps.

Des Scolastiques.

Les écrits d'Aristote traduits d'Arabe en Latin passèrent dans les écoles et dans les monastères. L'étude qu'on en fit, donna lieu à des questions subtiles de Métaphysique, et on mêla ces questions à la Théologie. Des esprits audacieux, tels qu'Abailard, en abusèrent pour corrompre la pureté du dogme, et cet abus mit les autres dans la nécessité de se livrer aux mêmes études pour repousser ces nouveautés profanes, et répondre aux arguments sur lesquels on les appuyoit. C'est ainsi que naquit la Scolastique. La Philosophie d'Aristote qui lui servoit de base, fut tantôt approuvée et tantôt proscrite selon qu'on s'en servoit pour appuyer ou contredire les vérités de la Religion. On voit tous les jours que les mêmes principes sont appliqués d'une manière très différente, suivant la disposition des esprits qui s'en servent.

PIERRE LOMBARD.

On met à la tête des Scolastiques Pierre appellé le Maître des Sentences, nommé Lombard, parcequ'il étoit de No-

vare. Il se distingua dans l'Université de Paris, et Philippe frère de Louis VII. dit le jeune, refusa l'Evêché de Paris pour le faire donner à Pierre Lombard son maître. Son ouvrage *des Sentences* est un recueil de passages des Pères, assemblés avec une certaine méthode; et il fut le premier qui entreprit de réduire la Théologie en un corps entier. Cet ouvrage a produit une infinité de commentaires.

ALEXANDRE DE HALES, et ALBERT LE GRAND.

Alexandre de Halès, Cordelier Anglois, surnommé le Docteur irréfragable, et Albert le Grand Dominicain Allemand furent les plus fameux Scolastiques de leur temps.

Ils eurent pour successeurs

S. THOMAS D' AQUIN DOMINICAIN, et S. BONAVENTURE FRANCISCAIN.

La Somme de S. Thomas est un chef d'oeuvre de méthode, d'ordre et de raisonnement. L'Abbé Duguet convient qu'il faut l'avoir lue avant que d'entreprendre la lecture des Pères. Les matières les plus difficiles y sont traitées avec toute la clarté dont elles sont susceptibles, et renfermées sous les expressions les plus propres à caractériser la doctrine, et à empêcher les esprits de s'égarer au delà des justes bornes. Si quelques Docteurs qui ont paru quelques siècles après, s'étoient assujettis à un langage consacré par l'usage commun des écoles, on auroit prevenu de malheureuses disputes qui ont porté de cruelles atteintes à la Religion. Après avoir illustré l'Université de Paris, S. Thomas fut appellé à Naples par Charles d'Anjou Roi de Sicile; il refusa l'Archevêché de cette ville, et enseigna dans l'Université. Le Prince lui assigna une pension d'une once d'or par mois. Il mourut en 1274 âgé de 48 ans. Il est nommé le Docteur Angélique.

S. Bonaventure né à Bagnarea en Toscane, Franciscain, refusa l'Archevêché d'York. Après la mort de Clément IV, les Cardinaux s'engagèrent d'élire celui que Bonaventure nommeroit. Ce fut Grégoire X, qui le fit Cardinal et Evêque d'Albane. S. Bonaventure mourut au Concile de Lion

dont il étoit le plus grand ornement, en 1274. Il fut surnommé le Docteur Séraphique.

ROGER BACON.

Roger Bacon Franciscain Anglois fit des progrés admirables dans la Chymie et dans les Mathématiques. Il s'éleva en ce genre prodigieusement au dessus de son siècle. Il travailla des miroirs ardents et différentes espèces de lunettes pour augmenter ou diminuer les objets. Il proposa en 1267 la correction du Calendrier au Pape Clément IV. Il fut surnommé le Docteur admirable. Ses ouvrages prouvent encore aujourd'huy quelle étoit la force de son génie et l'étendue de ses connoissances. Il mourut en 1292.

JEAN DUNS.

Jean Duns, dit Scot, parcequ'il étoit d'Ecosse, Franciscain, fut surnommé le Docteur subtil. Il soutint en quelques articles des sentiments opposés à ceux de S. Thomas; ce qui partagea l'Ecole entre les Thomistes et les Scotistes. Il mourut à Paris en 1308.

GILLES COLONNE.

Gilles Colonne, Général des Augustins, puis Archevêque de Bourges. Philippe le hardi lui confia l'éducation de Philippe le bel; et il composa pour ce prince un traité *de Regimine principum*. Il mourut en 1316. On le nomma le Docteur très fondé.

DURAND.

Durand de S. Porçain Dominicain, Evêque de Meaux en 1326, il fut nommé le Docteur très résolutif, parcequ'il ne voulut pas s'assujettir à suivre en tout un écrivain, et qu'il prenoit des uns et des autres ce qui lui convenoit davantage. On ne peut lui refuser de la sagacité.

Dans le XV siècle on compte parmi les principaux Scolastriques Pierre d'Ailli Cardinal, Evêque de Cambrai, Jean Gerson, Nicolas Clemengis, Thomas de Valden de l'Ordre

des Carmes, Alphonse Tostati, le Cardinal Turrecremata Dominicain.

Dans le XVI siècle Victoria, Cajetan, Pierre Soto et Dominique Soto, Melchior Canus Dominicains, Suarez, Vasquez, Molina, Valentia Jesuites, et plusieurs autres de différents Ordres.

On accuse les Scolastiques d'avoir rempli de gros volumes de questions inutiles, traitées sans goût et d'une stile barbare. Ce reproche n'est pas tout à fait destitué de fondement. La physique des Scolastiques n'apprend rien. Ce ne sont que des raisonnements à perte de vuë sur les idées indéterminées de matière et de forme, de causes et d'effets, d'essences et de qualités, qui ne font connoître ni les véritables loix de la nature, ni la manière dont s'opèrent les phénomènes. Quant aux autres parties de la Philosophie, il est vrai que les Scolastiques ont traité bien des questions inutiles, et qu'ils ont trop négligé le stile; mais il faut avouer qu'ils n'ont rien omis de ce qui pouvoit être du ressort de la raison, et que plusieurs ont eu le talent de développer avec une admirable sagacité les notions les plus abstraites de la Métaphysique. Je parle des plus célèbres et non de la foule des compilateurs. Leibnitz qui connoissoit les Scolastiques, disoit qu'on trouve de l'excellent or sous la poussière de l'Ecole. Grotius a puisé dans les Scolastiques son traité du Droit de la guerre et de la paix; et les sources valent encore mieux que le ruisseau. Ce grand homme avouoit, qu'il ne connoissoit pas de meilleur traité de Morale que la seconde partie de la Somme de S. Thomas. On doit encore dire à la louange des Scolastiques, que jamais ils n'ont fait entrer de personalités dans leurs disputes. Un mauvais langage sans injures vaut encore mieux que des injures dites en beau langage.

Des Philosophes depuis le rétablissement des Lettres jusqu'au renouvellement de la Philosophie.

On fixe l'époque du rétablissement des lettres au temps où les Grecs chassés de Constantinople par les Turcs se réfugièrent en Occident, et trouvèrent un asile en France et en Toscane chez les Medicis. Il faut pourtant avouer, qu'un siècle auparavant l'Italie avoit produit des hommes supérieurs même à ceux qui vinrent de la Grèce en nos contrées. Il

suffit de citer le Dante, le Bocace et Petrarque, qui joignirent les connoissances philosophiques, le premier à la poésie la plus sublime, et les deux autres à l'aménité des belles lettres.

Entre les Philosophes qui vinrent de Grèce, on compte Jean Argyropyle, que Cosme de Medicis choisit pour être précepteur de Pierre son fils, Théodore Gaza, Géorge de Trebisonde; mais le Cardinal Bessarion mérite sans doute la première place.

FICIN.

Marsile Ficin Chanoine de Florence fut un très zélé Platonicien. Il a donné une edition de Platon assez estimée.

NICOLAS DE CUSA.

Nicolas de Cusa étoit fils d'un pêcheur du Diocèse de Trèves. Son mérite l'éleva au Cardinalat, et il honora la pourpre par sa modestie et son savoir. Il a laissé un nombre d'Ecrits qui renferment des vuës très sublimes. Il naquit au commencement du XV siècle, et fut un des premiers à tirer de l'oubli l'hypothèse du mouvement de la terre autour du Soleil.

MAUROLYCUS.

Maurolycus François, Abbé de notre Dame de Messine, né en 1494, mérite d'être regardé comme le premier Géomètre de son temps. Il fit quelques découvertes dans les sections coniques. Il dévoila l'usage du Crystallin, et expliqua ce qui fait les presbytes et les myopes, et la raison pourquoi la vuë des uns est aidée par les verres convexes. Il donna le premier la solution d'un problème d'Optique, proposé et non resolu par Aristote: pourquoi un rayon de Soleil passant au travers d'un trou triangulaire, par ex., et étant intercepté à une certaine distance, forme un cercle? Maurolycus fut fort estimé de l'Empereur Charles quint, du Cardinal Bembo, et d'Alexandre Farnèse, qui lui procura une Abbaye.

POMPONACE.

Pierre Pomponace né à Mantoue en 1462, étoit de si petite taille qu'il ne s'en falloit guères qu'il ne fut un Nain. Il enseigna la Philosophie à Padoue et en d'autres Universités. Il composa un très mauvais livre sur l'immortalité de l'Ame, où il soutient qu'Aristote ne la croioit point, et qu'on ne pouvoit la prouver que par l'autorité de l'Ecriture et de l'Eglise. Plusieurs des Philosophes de ce tems-là affectoient de prendre la précaution de dire, qu'ils raisonnoient en Philosophes, et non en Théologiens, afin de répandre plus librement leurs erreurs; mais ce vain subterfuge ne les mis pas à couvert des censures de l'Eglise. Leon X dans le V Concile de Latran les condamna dans ces termes. „ Cum diebus nostris zizaniae seminator nonnullos pernicio-„ sissimos errores in agro Domini seminare sit ausus, de „ natura praesertim animae rationalis, quod videlicet morta-„ lis sit, aut unica in cunctis hominibus, et nonnulli teme-„ re philosophantes, secundum saltem philosophiam, verum „ esse asseverent: contra hoc, Sacro approbante Concilio, „ damnamus et reprobamus omnes asserentes, animam in-„ tellectivam mortalem esse, aut unicam in cunctis homini-„ bus, aut hoc in dubium vertentes ec. Le Concile enjoint aux professeurs de Philosophie d'enseigner le contraire. Théophile Raynaud dit, que cet ouvrage fut condamné aux flammes par les Venitiens, et désavoué par son Auteur. On assure, que Pomponace mourut dans de grands sentiments de Religion.

NIPHUS.

Augustin Niphus, né dans la Calabre vers l'an 1473, enseigna la Philosophie avec un applaudissement extraordinaire. Le Pape Leon X le créa Comte Palatin, et le combla d'honneurs. Il publia plusieurs ouvrages, et entr'autres un traité de l'immortalité de l'Ame contre Pomponace.

CREMONIN.

César Crémonin Professeur de Philosophie à Ferrare et à Padoue s'acquit tant de réputation, que les Princes et les

Rois voulurent avoir son portrait. Ses talents étoient obscurcis par de grands vices, l'envie, la méchanceté, la fourberie, la médisance et l'irreligion. C'est un grand malheur, lorsque des Princes d'ailleurs sages, qui n'ont pas le temps d'examiner par eux mêmes certains livres, se laissent éblouir par un faux éclat de réputation, et protègent des Ecrivains, qui ne s'attachent qu'à miner tout ce qu'un sage gouvernement doit tâcher d'établir le plus solidement. Mais tous ces Ecrivains, malgré leurs protecteurs, ne sont que des Crémonins aux yeux des sages, et la postérité n'en fera pas plus de cas. Crémonin mourut à Padoue en 1620.

P I C.

Jean Pic Prince de la Mirandole et de la Concorde, né en 1463, fut dès sa plus tendre jeunesse un prodige par sa mémoire. On prétend qu'à l'âge de 18 ans il savoit 22 langues. Peut-être en savoit-il quelques éléments: car assurement on ne sait pas 22 langues à 18 ans. A 23 ans il proposa de soutenir des thèses, *de omni scibili*: mais quelques unes de ces thèses furent censurées par le Pape Innocent VIII. Pic a composé plusieurs ouvrages, où entr'autres un traité sur l'Astrologie. Il s'y déclare contre l'Astrologie judiciaire pratiquée de son temps; mais il en admettoit une autre qu'il regardoit comme l'ancienne et la véritable, par laquelle il croioit pouvoir prédire la fin du monde: ce qui marque assez que Pic n'avoit pas saisi les vrais principes. Sa passion pour l'étude l'engagea à renoncer à sa Principauté pour s'y livrer entièrement. Il mourut à Florence en 1494 à 32 ans, le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville.

P I C.

Jean François Pic, Prince de la Mirandole, neveu du précédent, cultiva les sciences avec autant d'ardeur que son oncle. Il a laissé, comme lui, plusieurs ouvrages, un traité *de rerum praenotione*, dans lequel il s'éleve avec force contre les moyens illicites de découvrir l'avenir; la *Vie du malheureux Savonarole* ec. La vie de ce Prince fut fort agitée. Il fut chassé deux fois de ses états, la première par son frère, et la seconde par les François en 1512. Il y rentra

trois ans après ; mais Galeoti son neveu l'ayant surpris une nuit dans son château, l'assassina avec son fils Albert en 1533. Il reçut la mort en embrassant un Crucifix.

De la Philosophie moderne.

COPERNIC.

On peut placer à la tête des Philosophes modernes Nicolas Copernic, qui renouvellant les anciennes idées de l'école Pythagoricienne, défendues depuis par le Cardinal de Cusa, produisit et perfectionna ce fameux système, qui est la base des plus belles théories de la nouvelle Philosophie. Il avoit lu dans Ciceron, que Nicetus Syracusain attribuoit à la terre un mouvement de rotation sur son axe, et dans Plutarque, que Philolaus faisoit tourner la terre autour du Soleil. Copernic combina ces deux mouvements, et vit qu'ils répondoient éxactement aux apparences des mouvements célestes. Tel fut le germe de son système ; et c'est ainsi qu'un génie heureux produit des découvertes admirables, en réunissant à propos des idées éparses. Nicolas Copernic naquit à Thorn, ville de la Prusse Royale, en 1473. Il s'arrêta longtems à Bologne, et ensuite à Rome, où il enseigna les Mathématiques. De retour en sa patrie, il fut pourvu d'un Canonicat dans l'Eglise de Varmie, dont son oncle maternel étoit Evêque. Il mourut en 1543.

TYCO BRAHE.

Tyco Brahé d'une illustre maison de Dannemarck originaire de Suéde naquit en 1546. Il obtint de Frédéric II Roi de Dannemarck l'île de Ween avec une grosse pension. Il y bâtit à grands fraix le château d'Uranisbourg, c'est à dire ville du Ciel, et la Tour merveilleuse de Stellebourg pour ses observations astronomiques, et ses divers instruments et machines. Jacques VI Roi d'Ecosse, et Christiern Roi de Dannemarck l'honorèrent de leurs visites. Il éprouva ensuite des persécutions, et trouva un asile auprès de l'Empereur Rodolphe qui l'attira à Prague par de vives instances. Il mourut en 1601. Tyco Brahé a contribué aux progrès de l'Astronomie, non par son système du monde, qui n'est qu'une ingénieuse chimère ; mais par ses observations. Il dé-

couvrit le premier la réfraction que la lumière souffre en traversant l'air, et reconnut, que les comètes sont au dessus de la Lune, parceque leur parallaxe est plus petite.

KEPLER.

Jean Képler, né à Wich d'une famille illustre en 1571. Tycho Brahé l'ayant attiré à Prague, lui fit donner une place de Mathématicien de l'Empereur. Képler trouva ces deux fameuses loix du mouvement des planètes, 1. que dans leur mouvement elliptique elles décrivent des aires proportionnelles aux temps: 2. que les quarrés de leurs révolutions périodiques sont comme les Cubes des distances. Il attribua au Soleil une espèce d'ame ou de vertu active douée d'attraction et de répulsion, pour expliquer le mouvement elliptique des planètes dans leurs orbites. On se moque aujourd'huy de cette idée: mais y a-t-il réellement beaucoup plus de solidité dans la manière dont plusieurs Philosophes de nos jours font agir les attractions et les répulsions pour expliquer un grand nombre de phénomènes? Car Képler par le mot d'ame n'entendoit que ce qu'on entend aujourd'huy par les mots de force, de pouvoir, et de faculté. Képler fit plusieurs autres découvertes, et il préféroit la gloire de ses inventions à l'Electorat de Saxe.

GALILEE.

Galileo Galilei, Noble Florentin, né en 1552, il enseigna la Philosophie à Padoue pendant 18 ans. Il imagina et perfectionna par la force de son génie la construction des lunettes d'approche que le hazard avoit fait découvrir à Jaques Métius en Hollande. Aidé de cet instrument il découvrit de nouvelles étoiles, les phases de Venus, les Satellites de Jupiter qu'il nomma les astres de Medicis, les tâches du Soleil dont la découverte lui fut néanmoins disputée par le P. Scheiner Jesuite inventeur du pantographe. Le grand Duc Cosme II son Prince naturel l'appella auprès de lui, et témoigna en toute occasion combien un si grand homme lui étoit cher. Galilée appuya de nouvelles preuves le système de Copernic, qu'il exposa dans ses Dialogues. Galilée fut condamné, au sujet du mouvement de la terre, par l'Inquisition, qui permit néanmoins d'embrasser le système de Co-

pernic comme hypothèse. Quant à l'art et à la diction du Dialogue, cet ouvrage de Galilée est un chef d'oeuvre de Philosophie, d'éloquence et de goût. Il y fait entrer adroitement ses plus belles découvertes qu'il expose avec une netteté admirable. Galilée découvrit le premier la loi de l'accélération des graves, qui suit la progression des nombres impairs; d'où il suit que les espaces parcourus dès le commencement de la chûte sont comme les quarrés des temps, ou des vitesses: il fit des applications très ingénieuses de cette théorie au mouvement des pendules. Il inventa le compas de proportion, et établit le premier une théorie sur la résistence des solides. Ses observations des Satellites de Jupiter servirent beaucoup à perfectionner la Géographie, en fournissant un moyen de déterminer plus éxactement les longitudes. Ce grand homme mourut à Florence en 1642 a 78 ans, après avoir perdu quelque temps auparavant ces yeux, qui, disoit-il, avoient découvert un nouveau Ciel.

Galilée eut des disciples dignes de lui, qui donnérent naissance à l'Académie *del cimento*, riche de ses découvertes, et le modèle de toutes les Académies des Sciences..

BORELLI.

Jean Alphonse Borelli Napolitain, fameux par son traité *de motu animalium*, et un autre *de vi percussionis*.

VIVIANI.

Vincent Viviani, célèbre Géomètre.

CASTELLI.

Benoit Castelli, Abbé de l'Ordre de S. Benoit, est le premier qui ait traité en Philosophe la théorie des fluides.

CAVALLERI.

Bonaventure Cavalleri Jesuate de Milan, auteur de la méthode des indivisibles, qui a été le premier germe de celle des infiniment petits. Etiênne de Angelis son disciple, et du même Ordre, a fait des recherches très profondes sur plusieurs objets de la Géométrie sublime.

TORRICELLI.

Evangéliste Torricelli de Faenza démontra le premier la pression de l'air par la fameuse expérience d'un tube vuide d'air, où le Mercure se soutient à 28 pouces, c'est à dire, à une élévation d'autant moindre que celle de l'eau dans les pompes, que la pesanteur spécifique du mercure surpasse celle de l'eau. Une épreuve des fontainiers du grand Duc qui ne purent élever l'eau dans les pompes au dessus de la hauteur de 32 pieds, donna lieu à cette expérience. Il fit le premier des microscopes avec des boules de verre travaillées à la lampe. Torricelli mourut en 1647 à 39. ans.

BACON.

François Bacon, Baron de Verulam, naquit à Londres en 1561. Ses talens et ses connoissances le firent employer par la Reine Elisabeth et ensuite par le Roi Jaques I. qui l'éleva à la dignité de Chancelier. On prétend que sa conduite dans les affaires et dans les intrigues ne fut pas toujours irréprochable. Il fut privé de ses charges et renfermé dans la Tour de Londres; il sortit quelque temps après de sa prison, et le Roi qui l'aimoit, lui donna des lettres d'abolition de tout ce qui avoit été fait contre lui. Bacon rendu à lui même composa un grand nombre d'ouvrages qui lui ont acquis la plus juste célébrité. Les principaux sont 1. de la dignité et de l'accroissement des sciences: 2. Le nouvel organe des sciences, où il propose des vuës admirables pour la perfection des sciences naturelles: 3. les Essais de morale et de politique, pleins de maximes qui peuvent convenir à tous les Etats, aux Princes comme aux particuliers; la vie de Henri VII. Roi d'Angleterre, très estimée, quoiqu'écrite d'un stile dur, comme le sont aussi tous ses autres ouvrages. Bacon mourut en 1626 âgé de 66 ans.

GASSENDI.

Pierre Gassendi Prevôt de la Cathédrale de Digne, et Professeur Royal de Mathématiques à Paris, naquit près de Digne en 1592. Il attaqua les Méditations de Descartes, et partagea les Philosophes de son temps en Cartésiens et Gas-

sendistes. Son système de Philosophie n'est dans le fond que celui de Démocrite et d'Epicure, le vuide, et les atomes: sa manière d'exposer est claire, pure, élégante. Il tâcha aussi de déprimer la Philosophie d'Aristote, et de justifier celle d'Epicure; mais sans vouloir pénétrer ce qu'Epicure avoit dans la tête, puisqu'on n'a plus ses livres, il faudroit bien établir l'état de la question. Reconnoit-on dans la probité, dans la justice et la vertu, un ordre, une perfection, une beauté et une convenance intelligible, capable de plaire par elle même indépendemment des avantages qu'elle procure; ou bien veut-on que la vertu n'ait de prix que par le plaisir ou l'utilité qu'on en retire? Si on prend le premier parti, il n'y a plus de morale d'Epicure, ou, pour mieux dire, la morale d'Epicure n'est autre que celle de Socrate, et de Platon. Si on s'attache au dernier parti, on ne peut se dissimuler, qu'il n'y ait une vraie morale Epicurienne, et que cette morale ne soit très dangéreuse, ainsi que l'expérience l'a toujours démontré. Aussi parmi les Docteurs de l'Eglise on en a vu qui se sont attachés a Platon, d'autres à Aristote, mais on n'en a jamais vu qui se soient déclarés pour Epicure. Gassendi combattit avec plus de raison les extravagances phanatiques de l'Astrologue Morin, qui pour se venger, prédit sa mort pour la fin d'Aout 1650. Gassendi répondit en se portant bien, et attendant à mourir l'an 1656, âgé de 64 ans. Gassendi compta parmi ses disciples Chapelle, Bernier, et Molière.

MOLIERE.

Molière dans ses bonnes pièces a élevé son art à toute la perfection dont il étoit susceptible. C'est le jugement qu'en portent d'excellents littérateurs. On pourroit définir ses ouvrages l'analyse philosophique du coeur humain, mise en action.

LUILLIER.

Claude Emanuel Luillier surnommé Chapelle, fils naturel d'un maître des Comptes, eut Gassendi pour maître dans la Philosophie. Il eut le talent de faire de jolis vers et de dire agréablement des riens. On vante encore son *voyage* composé avec Bachaumont, comme un modèle de cette poësie

aimable et facile dictée par le plaisir et l'indolence. Toutes les fois qu'il étoit en pointe de vin, il expliquoit le système de Gassendi aux convives, et lorsqu'ils étoient sortis de table, il continuoit la leçon au Maître d'hotel. Chapelle passa pour un aimable Epicurien, qui ne respiroit que pour la liberté. Il mourut à Paris en 1686, âgé d'environ 70 ans. Un tel élève fait-il beaucoup d'honneur à la Philosophie de Gassendi?

BERNIER.

François Bernier célèbre par ses vogages, fut medécin du Grand Mogol, et revint en France en 1670. Il publia un abrégé de la Philosophie de Gassendi son maître, et l'histoire de ses voyages. Il eut aussi quelque part à l'arrêt burlesque de Boileau.

DESCARTES.

René Descartes, né à la Haie en Touraine d'une famille noble et ancienne en 1596, porta quelque temps les armes en qualité de volontaire, et s'adonna ensuite entièrement à la Philosophie. Joignant à un génie vaste et pénétrant une imagination féconde, il se fraya de nouvelles routes dans toutes les parties de cette science. L'application qu'il fit de l'Algèbre à la Géométrie à été regardée comme une des plus belles découvertes de l'esprit humain, et comme la clef des sublimes théories dont on a depuis enrichi la Géométrie. Sa Dioptrique renferme une application non moins heureuse de la Physique. Il découvrit le premier ces loix générales de la nature, que tout corps tend autant qu'il est en lui à persévérer dans l'état de repos ou de mouvement où il se trouve: Que la direction du mouvement est toujours en ligne droite, et que par conséquent les corps qui se meuvent circulairement, tendent sans cesse à s'éloigner du centre du cercle qu'ils décrivent. Il découvrit le premier les loix du mouvement dans le choc des corps: il falloit un génie transcendant pour entrevoir, chercher, et trouver ces loix dont on ne soupçonnoit pas même l'existence; et tout esprit médiocre étoit capable de reconnoitre et de corriger les petites erreurs où Descartes est tombé dans la détermination de quelques une de ces loix. Quelque grand que soit Descartes par tant

de sublimes découvertes, il l'est encore plus par sa méthode, et ses méditations : ce sont des chef d'oeuvres de raison, et des ouvrages dignes de l'antiquité.

Il n'y a point d'homme qui n'ait été quelque fois trompé en croyant affirmer le vrai. De cette expérience journalière les Pyrrhoniens concluoient aussi faussement qu'inconséquemment que tout est également incertain, et que l'esprit humain n'a aucune règle pour discerner le vrai du faux. Descartes se prêtant pour un moment et par supposition à ce doute universel, rappelle bientôt l'esprit à la lumière et à la conviction du vrai par ce court raisonnement : *Je pense, donc je suis* : vérité, qu'on peut nier du bout des lèvres, mais dont on ne peut sérieusement douter. En éxaminant sur quoi est fondée l'évidence et la certitude de cet axiome, Descartes montre qu'elle est fondée sur ce que l'idée de l'existence est continue dans l'idée de la pensée ; ou si l'on veut parler le langage des Volfiens, que l'idée de la pensée détermine l'idée de l'existence : d'où Descartes déduit cet axiome plus général, que tout ce qui est compris dans l'idée claire et distincte que nous avons d'une chose, doit être certainement affirmé de cette chose. Dans le fond cet axiome n'est autre que le principe de contradiction présenté sous un autre vuë, savoir que ce qui est, est; et qu'il est impossible qu'une chose soit et ne soit pas en même temps. Il faut pourtant avouer, que ce principe très utile dans les sciences éxactes, n'est guère applicable aux jugements qu'on ne peut fonder que sur des probabilités. : jugements néanmoins de la vérité desquels on peut quelquefois s'assurer sans crainte de se tromper.

Descartes a cru trouver dans l'application de ce principe une nouvelle preuve de l'existence de Dieu, en ce que l'existence actuelle étant renfermée dans l'idée d'un être souverainement parfait, tout ainsi que l'existence possible est renfermée dans l'idée d'un triangle, il s'ensuit, que comme on peut certainement affirmer l'existence possible d'un triangle, de même on peut et on doit certainement affirmer l'existence actuelle de l'être souverainement parfait. Leibnitz trouvoit qu'il ne manquoit à cet argument pour être une vraie démonstration, que de prouver que l'idée d'un être souverainement parfait est l'idée d'une chose qui ne répugne pas en elle même, ou qui n'est pas contradictoire. Car dès lors cette idée étant réelle, et l'existence actuelle étant con-

tenue dans cette idée, il convenoit qu'on étoit en droit d'affirmer l'existence actuelle de l'Etre souverainement parfait, considéré seulement comme possible : et c'est ce qu'il applaudissoit d'avoir supplée. Mais cet argument se trouve déjà dant S. Anselme ; et il est d'ailleurs fameux dans l'Ecole des Scotistes: Dieu est possible ; donc il existe.

Descartes s'est beaucoup attaché à marquer les caractères qui distinguent l'Etre pensant, ou la réalité de la pensée de l'Etre corporel ou étendu. Il fait voir, que comme les qualités qu'on appelle sensibles, le chaud, le froid, les couleurs, les odeurs, les saveurs ne sont pas proprement dans les corps, mais dans l'ame qui les apperçoit, et qui en est affectée ; de même il n'y a dans l'Etre parfait aucune des qualités qui conviennent aux corps, telles que sont l'étendue, l'impénétrabilité, la figure ec.

Il regarde l'étendue comme l'essence de la matière, ou ce que l'on conçoit de primitif dans les corps, et il n'admet conséquemment dans la matière et dans les corps que les propriétés qui peuvent se déduire de l'idée de l'étendue, savoir l'impénétrabilité, la figure, la mobilité. Il ne reconnoit ainsi dans les corps aucune force efficiente proprement dite, et soutient qu'il n'y a que Dieu qui soit la cause efficiente proprement dite du mouvement, qui se distribue dans les corps par leur choc mutuel, suivant les loix établies par sa sagesse, et qu'ainsi les corps ne sont que les causes occasionelles, quoique vraiment physiques du mouvement qu'ils se communiquent, et de tous les phénomènes qui en dérivent.

Par la même raison il regarde les actions de l'ame comme causes occasionelles des mouvements qui se font dans le corps par une suite de ces actions, et réciproquement les mouvements imprimés aux fibres du corps, comme causes occasionelles des affections de l'ame qui en résultent. Et il fait consister dans cette correspondance établie sur la loi du Créateur l'union de l'Ame et du corps. Car selon Descartes, le corps ne peut agir que par le mouvement, et le mouvement ne peut affecter un Etre immatériel.

Descartes admettoit trois sortes d'idées, des idées innées, des idées adventices et des idées factices. Les Philosophes d'aujourd'huy rejetent communément les idées innées comme des chimères, et disent que toutes nos idées viennent de la sensation et de la réflexion. Je ferai ici une seule re-

marque. La sensation peut présenter à notre esprit les idées de deux colonnes égales; mais la sensation ne nous présente pas l'idée de ce rapport d'égalité que notre esprit découvre entre les deux colonnes. Ce rapport, cette idée d'égalité n'a rien de sensible. Ce n'est pas proprement la vuë seule qui nous la donne; mais c'est l'activité de l'intelligence qui la produit, ou qui en est affectée à l'occasion de ce que nous voyons. Cette idée n'est pas non plus une idée de formation, comme lorsque nous nous représentons une montagne d'or; mais c'est une idée conséquente à la nature de l'intelligence, aussitôt que la sensation lui fournit des termes de comparaison. Peut être Descartes n'entendoit par idées innées que ces idées qui ne sont ni de sensation, comme les adventices, ni de formation, comme les factices, mais qui sont comme des fruits natifs de l'intelligence.

Descartes n'admettant dans la matière que les propriétés qu'on peut déduire de l'idée de l'étendue, étoit bien éloigné de reconnoitre, que la matière put jamais être susceptible non seulement de pensée, mais même de sentiment; et ne voulant point reconnoitre dans les bêtes de substance immatérielle, il en conclut, que les opérations des bêtes toutes bornées au sensible, n'étoient que des effets de l'impression matérielle des objets sur les organes des sens. Les opérations du corps, selon Leibnitz même, ne se font que par des évolutions mécaniques, dont l'une enfante l'autre.

Ce Philosophe faisant consister l'essence de la matière dans l'étendue, prétendit, que non seulement il n'existoit point de vuide dans l'univers, mais que de plus le vuide étoit impossible.

Descartes pensoit, que tous les phénomènes de la nature n'étoient que des effets de la matière et du mouvement dirigé par les loix du Créateur, et rejetoit ainsi toutes les qualités occultes des Scolastiques. Cette pensée étoit très philosophique; mais il falloit s'en tenir là. Descartes s'abandonnant à l'essort de son génie vaste et pénétrant, voulut montrer en particulier, comment l'univers avoit pu être construit par une suite du mouvement imprimé en la matière. Gassendi en avoit fait autant, employant les atomes et le vuide; mais Descartes devoit sentir, que l'esprit humain n'étoit pas fait pour pénétrer l'art du Créateur, et que son monde, foible production d'une imagination humaine, seroit à l'égard

de l'ouvrage du Créateur, et infiniment moins encore, ce qu'est un atome comparé à la vaste étendue des Cieux.

Il supposa une matière homogène partagée en parties cubiques, et chacune de ces parties tournant sur elle même, tandis que des masses immenses de cette matière tournoyeroient aussi sur leurs centres respectifs. De ce tournoyement des cubes devoient résulter, selon lui, trois sortes d'éléments, la matière anguleuse, la plus compacte; la matière globuleuse, et la matière subtile prette à remplir tous les interstices de la matière globuleuse et de la matière anguleuse.

La matière globuleuse étoit l'élément de la lumière; les corps plus compactes étoient formés de la matière anguleuse, et la matière subtile toujours en mouvement devoit être l'agent universel de la nature.

Les masses tournoyant sur leurs centres respectifs, devoient former des tourbillons de matière subtile, assujettis à circuler par la résistence qu'ils s'opposoient les uns aux autres. Les corps placés dans un tourbillon, étant moins denses que la matière subtile environnante, étoient repoussés vers le centre par l'excés de la force centrifuge de la matière subtile plus dense: telle étoit la cause de la gravité. Il y avoit des tourbillons dans d'autres tourbillons, comme le tourbillon de la terre dans le tourbillon du soleil. Au centre de chaque grand tourbillon étoit un Soleil ou masse enflammée, dont l'impression communiquée à la matière globuleuse environnante produisoit la lumière, comme l'impression communiquée à l'air par la vibration d'un corps sonore produit le son.

A mesure que l'on appliquoit ce système aux phénomènes que l'expérience faisoit découvrir de jour en jour, on en reconnoissoit de plus en plus les défauts. Plusieurs physiciens s'efforcèrent de l'étayer, ou de le rectifier; mais leurs efforts n'ont abouti qu'à montrer de l'esprit; et le Neutonisme a enfin prévalu.

Descartes fut appellé à Stockolm par la Reine Christine. Ce Philosophe mourut en cette Capitale en 1650.

Le Cartésianisme a été longtems en vogue. Plusieurs des membres de l'Académie Royale des Sciences de Paris ont été Cartésiens jusqu'à Maupertuis, qui a le premier introduit le Neutonisme en France. Dans ces derniers tems même le Cardinal de Polignac, Fontenelle, M. De Mairan, l'Ab-

bé Privat, de Molières, l'Abbé Nollet ont suivi l'esprit de Descartes, sans s'attacher servilement à son système et à ses opinions particulières. On regarde même aujourd'huy comme Cartésiens ceux qui rejetent les formes plastiques et les attractions, et qui prétendent que les corps n'agissent que par la voie de l'impulsion, et qu'on ne doit admettre dans la matière d'autres qualités que celles qui résultent des affections qu'on nomme mécaniques. En ce sens la liste des Cartésiens peut vanter les Huygens, les Bernoulli, et un grand nombre d'autres noms illustres.

On compte particulièrement entre les Cartesiens

Jean Clauberge né en Vestphalie, en 1622, Auteur d'une Logique estimée;

Antoine le Grand de Douai;

Jaques Rohaut d'Amiens, né en 1620. Sa Physique a été traduite et commentée par Clarke;

Jean François Regis, disciple de Rohaut, Auteur d'un cours de Philosophie; et un grand nombre d'autres.

Malebranche.

Nicolas Malebranche Oratorien, né à Paris en 1638, éleva comme un nouveau système sur celui de Descartes. Il publia en 1673 la *Recherche de la vérité*, et tous ses autres ouvrages ne contiennent que les principes de ce livre. Les Philosophes modernes les plus éloignés de la façon de penser de Malebranche, ne laissent pas que de convenir, que Malebranche est le modèle des Philosophes pour la manière d'écrire. Ils avouent encore, que personne n'a mieux dévoilé les erreurs des sens et de l'imagination. On trouve aussi d'excellentes choses dans les deux livres des inclinations et des passions. Le cinquième livre de la Recherche de la vérité, où il traite de l'esprit pur, est celui qui a été le moins entendu et le plus combattu. Il s'agit de l'origine des idées.

Malebranche distingue d'abord deux sortes de perception; la perception par sentiment, et la perception par idée.

La première est celle où la perception n'est pas distinguée de son objet. Quand on sent la chaleur, la sensation de la chaleur n'est autre que la chaleur même que l'on sent.

Dans la perception par idée, l'objet de la perception n'est pas la perception même. Quand on apperçoit un triangle, on

ne peut pas dire que le triangle apperçu soit l'acte même de l'esprit qui apperçoit ; puisqu'il est évident qu'une perception de l'ame n'est nullement un triangle. Toute perception est une manière d'être de l'ame, et une manière d'être de l'ame n'est pas un triangle.

Malebranche fait ainsi une différence entre sentir, et connoître: et cette différence a été assez généralement adoptée.

La connoissance consiste dans la perception par idée ; parceque l'idée qui représente un objet à l'ame, lui fait connoître cet objet.

Mais quel est cet objet, ce triangle intelligible qui est présent à l'esprit, quand on pense à un triangle ?

Les Epicuriens disoient que c'étoient des membranes extrémement subtiles, qui se détachoient, et pénétrant par les yeux, venoient se coller sur l'ame.

Les Peripatéticiens pensoient, que c'étoient des espèces accidentelles, qui pénétroient par les sens, qui se dépuroient, on ne sait comment, pour devenir intelligibles, et affecter le principe de l'intelligence.

D'autres ont dit, que l'ame avoit elle même le pouvoir de former ces idées. D'autres, qu'elles étoient toutes renfermées dans son essence.

Malebranche rejete tous ces sentiments, et prétend que l'ame apperçoit les choses qui sont distinguées d'elle par un effet de l'action de Dieu qui lui découvre, non son essence en ellê meme, mais les idées des choses dont il contient éminemment la perfection. Soutient, que la perception par idée se fait lorsque Dieu, en consequence des loix de l'union de l'ame et du corps qu'il a lui même établies, agit sur l'ame pour lui découvrir son essence, non selon ce qu'elle est en elle même, mais seulement entant que représentative des êtres qu'elle contient tous éminemment dans son infinie perfection. Le P. Thomassin, et bien d'autres ont prétendu, que c'étoit le sentiment de S. Augustin. C'est ce que Malebranche appelle voir en Dieu ; expression métaphorique, peu juste, et qui a aisement prêté au ridicule dont on a cherché de le couvrir. L'essentiel consiste à bien régler ses perceptions, à tâcher d'acquerir les connoissances nécessaires, et d'en faire un bon usage. Malebranche mourut en 1713 : ayant passé sa longue vie dans la retraite, uniquement occupé de l'étude, et des devoirs de son état.

Il eut plusieurs disciples, le Marquis de l'Hôpital, les Pères Lami, Reynaud, et Prestet, ec.

On découvre aisement l'esprit de Descartes et de Malébranche, soit dans le traité de la connoissance de Dieu et de soi même de Bossuet, soit dans les Discours de Fenelon, pour prouver l'existence de Dieu.

Leibnitz.

Guillaume Godefroi de Leibnitz né à Leipsick en 1648, fut un savant universel, Philosophe, Géomètre, Jurisconsulte, Historien, Poëte même. L'Empereur, le Czar Pierre, le Roi d'Angleterre, le Roi de Prusse, et d'autres Princes le comblèrent à l'envi d'honneurs et de gratifications. Nous nous contenterons de présenter ici comme une esquisse de ses idées philosophiques.

Il admettoit deux principes généraux de la connoissance humaine, le principe de contradiction pour déterminer la possibilité, et le principe de la raison suffisante pour déterminer l'existence.

Le principe de la raison suffisante a été très fécond dans l'esprit de Leibnitz.

Les corps étant des êtres composés, la raison suffisante de leur composition ne peut se trouver que dans des êtres simples, qu'il appelloit monades, et sur lesquelles sa brillante imagination ne s'est pas peu égayée.

Les corps sont donc des composés de monades ou d'êtres simples; et leur étendue continue n'est qu'un phénomène, qui résulte de l'impression simultanée de ces êtres simples sur nos organes.

Tous ces êtres simples diffèrent entr'eux: car s'il y avoit deux êtres simples absolument indiscernables, on pourroit, sans rien varier, substituer l'un à la place de l'autre; et il n'y auroit pas de raison suffisante pourquoi l'un seroit plûtôt où il est, qu'ailleurs.

Il ne peut donc rien y avoir d'indiscernable dans la nature, suivant Leibnitz.

La loi de continuité est aussi selon lui une suite du principe de la raison suffisante. Ainsi un corps qui se meut avec une célérité donnée, ne parviendra au repos qu'après avoir passé tous les dégrés intermédiaires de diminution possible

de célérité. Tout se fait ainsi par nuances intermédiaires, et rien par saut.

C'est ainsi que l'état présent de chaque chose détermine l'état suivant, et ainsi de suite. De là vint à Leibnitz l'idée de l'harmonie préétablie pour expliquer l'union de l'ame et du corps. Chaque ame doit avoir une suite de pensées et d'actions qui se suivent l'une l'autre: chaque corps doit avoir une suite de mouvements, dont le premier détermine le suivant; Dieu unit l'ame qui aura la telle suite de pensées au tel corps dont, la suite des mouvements doit répondre à la suite des pensées de l'ame. Leibnitz décora cette brillante chimère, peu compatible avec la liberté et la nature de l'homme, du nom d'harmonie préetablie.

Enfin Leibnitz imagina, que comme les éléments de la matière peuvent recevoir une infinité d'arrangements, il y a aussi une infinité de mondes possibles en vertu du principe de contradiction. Entre ces mondes possibles il y en a de plus parfaits les uns que les autres jusqu'à ce qu'on arrive à celui qui est le plus parfait possible, c'est à dire celui où il y a le plus de bien et le moins de mal. Le monde plus parfait est unique, et il est comme la pointe d'une pyramide, composée des autres mondes possibles qui croissent en nombre à mesure qu'ils decroissent en perfection, ensorte que la base de la pyramide est infinie. Leibnitz trouve par le principe de la raison suffisante, qu'entre tous ces mondes possibles la sagesse de Dieu a du choisir le plus parfait pour lui donner l'existence. C'est ce qu'on appelle le système de l'Optimisme; système dont il est aisé d'abuser, si on n'a soin de le rappeller aux principes de S. Thomas, qui a traité cette matière aussi philosophiquement que tous les Philosophes qui sont venus après lui. On se tromperoit avec Leibnitz, si on croioit que Dieu n'a pû créer des choses plus parfaites en elles mêmes que celles qu'il a crées; car rien ne peut borner la puissance de Dieu; mais on peut dire que l'univers ne pouvoit être plus parfait qu'il l'est, rélativement à la fin que le Créateur s'est proposée en le créant librement, pour communiquer sa bonté à ses créatures.

C'est principalement dans la Théodicée, que Leibnitz expose son système Philosophique.

Leibnitz publia un petit écrit intitulé, *Demonstratio memorabilis erroris Cartesii ec.* où il entreprit de démontrer, que la force d'un corps en mouvement n'est pas le

produit de la masse par la simple vitesse, ainsi que l'avoit cru Descartes, mais le produit de la masse par le quarré de la vitesse. Cette dispute qui probablement n'a été qu'une dispute de mots, partagea et exerça les plus habiles Géomètres de l'Europe. Les Allemands, les Suisses, et les Hollandois embrassèrent généralement le parti de Leibnitz. Les Italiens furent partagés; les Anglois et les François persistèrent dans l'ancienne manière d'estimer la force des corps mus. Il n'y eut en France que la célèbre Marquise Du Châtelet qui entreprit de soutenir l'opinion Leibnitienne; mais elle fut aussi poliment que solidement réfutée par M. De Mairan.

La vie de Leibnitz ne fut qu'un tissu d'évenements flatteurs, si on excepte la dispute qu'il eut avec les Anglois au sujet de la découverte du calcul infinitésimal. Leibnitz se l'étoit attribuée. Keill l'accusa par un écrit public, de l'avoir dérobée à Neuton. Leibnitz non content de réfuter cette imputation dans les journaux de Leipsick, porta ses plaintes à la Société Royale de Londres, et demanda un jugement. La Société jugea en faveur de Neuton. Les plus Sages pensèrent, que Neuton et Leibnitz avoient fait chacun à part la même découverte. On observoit en effet, que quoique la découverte fut la même dans le fond, la manière de la saisir étoit différente. En effet l'idée des fluxions développée par Neuton n'est pas la même que celle des incomparables, ou des différences infiniment petites adoptée par Leibnitz, quoique l'une et l'autre conduisent aux mêmes résultats. On prétend que le jugement de la Société hâta la mort de Leibnitz par le chagrin qu'elle lui causa. Ce Philosophe mourut à Hanovre en 1716.

Leibnitz étoit fécond en projets, mais ses projets étoient souvent de la nature de ceux de l'Abbé de S. Pierre. Tel étoit le projet d'une langue universelle Philosophique; comme aussi le projet de réduire toute l'Europe sous une seule Puissance, quant au temporel; comme le Pape est Chef unique quant au Spirituel.

Leibnitz aimoit la dispute, et cet esprit dégéneroit en chicane: on ne peut que gémir de voir la manière dont il brouilla et rompit les conférences pacifiques, que Bossuet et le Docteur Molanus avoient entamées pour réunir les Protestants à l'Eglise, dont ils se sont separés: réunion que les Protestants qui ont à coeur le Christianisme, devroient sou-

haiter plus vivement que jamais dans un temps, où l'esprit d'irreligion se répand sans frein et sans mesure.

WOLFF.

Chrétien Wolff né à Breslau en 1679, est de tous les Leibnitiens celui qui a eu le plus de vogue et de célébrité, et qui a formé lui même une école. Il enseigna en différentes Universités, et fut appellé à Halle, où son mérite fut recompensé du grade de Conseiller de Cour. Ses envieux indisposèrent contre lui le Roi de Prusse Frederic II qui le fit partir de ses Etats en 1723. Le Lantgrave de Hesse Cassel le reçut chez lui, et le retint par l'accueil le plus favorable. Le Roi de Prusse regnant, étant monté sur le Trone en 1740, rappella Wolff à Hall, et le combla d'honneurs et de pensions. Wolff mourut en 1754 âgé de 76 ans. Ce Philosophe a prodigieusement écrit. Il a entrepris de traiter toute la Philosophie suivant la méthode des Géomètres, en procédant de conséquence en conséquence; mais il faudroit la vie d'un homme pour lire ses ouvrages comme ils doivent être lus, en prenant la précaution de revenir en arrière à chaque article, pour ainsi dire, afin de s'assurer par conviction, si la proposition qu'on a sous les yeux, se déduit legitimement des propositions qui s'y trouvent citées.

Il est vrai, que sans s'assujettir à un travail si fatigant, mais pourtant nécessaire pour juger de l'enchainement des principes de l'Auteur, on trouve d'excellentes choses dans ses livres. On a de Wolf *Jus naturae*, ou traité du droit naturel, en 8. vol in 4. *Jus gentium* in 4. Wolff a eu la discrétion d'abréger tous ces volumes dans un ouvrage qui a pour titre: *Institutiones juris naturae, et gentium*. M. de Formey en a donné un autre abrégé en François sous le titre de Principes du droit de la nature et des gens, en 3 vol. in 12. L'Auteur y déduit les devoirs de l'homme envers soi même, du soin avec lequel il doit travailler à sa propre perfection. Il prouve en vertu de ce principe, que l'yvresse, troublant les fonctions du cerveau, est contraire à l'état de perfection, et que l'homme est par conséquent obligé d'éviter tout acte d'yvresse (§. 77.). De ce même principe il tire (§. 81.) cette autre conséquence, que je rapporte dans ses propres termes: *Comme nous sommes obligés d'éviter toute incommodité, quelque petite qu'elle soit, dès*

qu'elle peut être evitée, nos habits doivent aussi n'être point gênants, et cela plus particulièrement suivant les actions que notre genre de vie exige de nous. Je laisse à juger de l'utilité d'une méthode, par laquelle on conclut, qu'on est obligé d'éviter toute incommodité, dès qu'on peut le faire, et de ne pas porter des habits gênants; et cela en conséquence du même principe et de la même manière dont on établit l'obligation d'éviter tout acte d'yvresse.

NEWTON.

Isaac Newton né en 1642. On prétend qu'à l'âge de 24 ans il avoit déjà fait la découverte de la méthode des fluxions, et posé les fondements de ses principes, et de son Optique. Il trouva dans un mouvement de projection combiné avec la gravité universelle agissante en raison directe des masses, et en raison inverse du quarré des distances, le principe des mouvements célestes. Les deux loix que Képler avoit tiré des observations, deviennent les suites nécessaires de ce principe, aussibien que les phénomènes principaux du flux et du reflux de la mer. Newton trouva en vertu du même principe, que la terre devoit être plus élevée vers l'Equateur que vers les poles, et fixa par sa théorie le rapport des deux diamètres plus exactement qu'il ne l'a été ensuite par les mesures. L'accélération du pendule à mesure qu'on avance de l'Equateur vers les poles, est une suite de cette figure que la terre a du prendre par sa rotation en vertu de la gravité universelle. Les découvertes prismatiques de Neuton ne sont pas moins admirables. Il démontra, que la lumière est composée de sept différentes sortes de rayons, que le prisme sépare à cause du différent dégré de réfrangibilité dont ces rayons sont doués; que chacun de ces rayons produit une sorte de couleur constante; que des différens mélanges de ces couleurs primitives se forment les couleurs composées, et que l'union de toutes produit le blanc ou la lumière. Il fit voir, que les milieux plus denses attirent les rayons, et montra par ce moyen comment la réflexion venoit ensuite de la réfraction. Rien de comparable à la sagacité, avec laquelle Neuton démêle à l'aide de ce principe les causes de la transparence et de l'opacité des corps. Neuton en employant le mot d'attraction, ne prétend pas en faire une propriété de la matière, mais seulement énoncer un fait,

ou en général la cause qui fait que deux corps tendent à s'approcher à quelque distance qu'ils soient l'un de l'autre. Dans les questions qui sont à la fin de son traité d'Optique, il a recours à l'hypothèse d'un fluide ethéré, pour trouver la cause physique de l'attraction. Il suppose, que ce fluide est plus rare au centre, et qu'il devient plus dense à mesure qu'il s'éloigne du soleil; d'où il résulteroit, que les corps doivent être poussés de la circonférence au centre. Il prouve d'ailleurs l'existence d'un fluide très subtil par l'expérience de deux thermomètres, dont l'un placé dans le vuide, et l'autre exposé à l'air libre, sentent également l'impression de la chaleur. Or la chaleur ne peut traverser le vuide qu'à l'aide d'un soutien matériel. Il est vrai que, suivant Neuton, les planètes doivent se mouvoir librement dans les espaces célestes; mais Neuton ne les appelle pas pour cela des espaces absolument vuides, mais seulement des espaces non résistants.

Neuton a eu l'avantage de jouir de toute l'estime qu'il méritoit. Le Roi Guillaume le fit Maître de la monnoie. La Reine Anne le créa Chevalier en 1705. Même faveur sous le Regne suivant de George I. La Princesse de Galles, depuis Reine d'Angleterre, disoit qu'elle se tenoit heureuse de vivre de son temps. Ce grand homme mourut âgé de 85 ans. Son Corps fut transporté avec la plus grande pompe dans l'Abbaye de Westminster; le poile fut soutenu par le Grand Chancelier, et par trois Pairs d'Angleterre.

Ses principaux disciples furent Roger Cotes, Halley, Keill, Mac laurin, et ensuite la plus part des hommes les plus célèbres en Géométrie et en Physique se sont honorés du nom de Neutoniens.

De quelques Philosophes qui n'ont pas fait de Secte.

MERSENNE.

Marin Mersenne de l'Ordre des Minimes, né au bourg d'Oyse dans le Maine en 1588, étudia à la Flèche avec Descartes. Il étoit le correspondant de tous les savants de son temps, et avoit soin d'entretenir entr'eux une communication réciproque. Il fut le premier a réflechir sur la courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur un plan, et qui pour cette raison fut nommée roulette, et

cycloïde. Le P. Mersenne mourut à Paris en 1648 âgé de 60 ans,

MAIGNAN.

Emanuel Maignan du même Ordre, né à Toulouse en 1601, fut son disciple. Ce Père fut honoré d'une visite de Louis XIV en 1660 lorqu'il passa par cette ville; et ce Prince voulut l'attirer dans sa Capitale. Le modeste religieux s'en defendit. Le P. Maignan a publié plusieurs ouvrages, entr'autres: *Perspectiva horaria*. C'est un traité de Catoptrique. On y trouve aussi la méthode de polir les Crystaux pour les lunettes d'approche. Le P. Maignan en fit de plus longues qu'on n'eut encore vuës. Il mourut à Toulouse en 1676.

NICERON.

Le P. Niceron, aussi Minime, a fait des ouvrages estimés sur l'Optique.

FEUILLEE.

Louis Feuillée du même Ordre, né en 1660 en Provence, voyagea, par ordre de Louis XIV, en différentes parties du monde. Son journal des observations Physiques, Mathématiques et Botaniques en 3 vol. in 4, peut servir de modèle aux observateurs qui voyagent.

GRIMALDI.

Le P. Grimaldi Jesuite, né en 1518, découvrit le premier la diffraction de la lumière, que Neuton nomma depuis inflexion.

KIRCKER.

Athanase Kircker Jesuite Allemand, né en 1602, trouva par une combinaison de miroirs plans, comment on pouvoit éxécuter les miroirs d'Archimède. Cette invention a depuis été perfectionnée par M. de Buffon. Kircker inventa aussi la Lanterne magique.

PASCAL.

Blaise Pascal, né à Clermont en Auvergne en 1623 d'un Président à la Cour des aides, génie précoce et sublime, à l'âge de 16 ans il publia un traité des Sections Coniques, dont Descartes fit l'éloge, en ne voulant pas croire qu'il fut de Pascal le fils, et témoignant d'être persuadé que son père lui en faisoit honneur; à 19 ans sa machine d'arithmétique très ingénieuse, mais de peu d'usage. Il vérifia et confirma les expériences de Torricelli sur la pesanteur de l'air. Au milieu des vives douleurs d'un mal de dents il résolut un problème proposé par le P. Mersenne pour déterminer la ligne que décrit le clou d'une roue qui roule sur un plan: c'est cette ligne qui a été appellée roulette et Cycloïde. On a aussi de lui un traité de l'équilibre des liqueurs. Les succès de Pascal dans les mathématiques et la physique ne l'empêchèrent pas de se livrer à des objets incomparablement plus sublimes et plus importants. Il avoit conçu le dessein de défendre la Religion contre les Athées, les libertins et les Juifs. Il avoit jetté sur le papier de réflexions détachées, qui ont été recueillies et publiées après sa mort. Un Ecrivain moderne a entrepris de réfuter ces pensées; il peut avoir raison dans quelques discussions de littérature; mais pour ce qui concerne le fond des choses, c'est le serpent qui ronge la lime. Pascal mourut à Paris en 1602 à 39 ans.

GUERICKE.

Othon Guericke Bourguemestre de Magdebourg naquit en 1686 à Hambourg. Il inventa la machine pneumatique, et les deux bassins de cuivre appliqués l'un contre l'autre, que 16 chevaux ne pouvoient séparer en tirant. Il trouva aussi un hygromètre, dont il cacha l'artifice, et y ajouta un marmouset qui rentroit dans un tuyau ou qui en sortoit, selon que la sécheresse ou l'humidité de l'air faisoit tourner la corde de boiau, à laquelle il étoit attaché. Comme il se servoit de ce marmouset pour annoncer le changement du temps, le peuple le croyoit sorcier.

BOYLE.

Robert Boyle né à Lismore en Irlande en 1627. Il perfectionna la machine pneumatique inventée par Guericke. Il enrichit la Physique d'un grand nombre d'expériences curieuses et utiles, et montra, que plusieurs phénomènes qu'on attribuoit à des qualités occultes, étoient produits par les corpuscules qui exhalent des pores des corps, et qui forment des atmosphères autour d'eux. Il laissa en mourant un fond considérable pour un certain nombre de sermons qu'on doit prêcher toutes les années sur la vérité de la Religion Chrétienne contre les incrédules. Il mourut à Londres en 1691.

CASSINI.

Jean Dominique Cassini, né à Perinaldo dans le Comté de Nice en 1625, obtint à Bologne la chaire de Mathématique vacante par la mort de Cavallen, et fut ensuite appellé en France par Louis XIV. Il renouvella la fameuse méridienne de S. Petrone tracée originairement par le P. Egnazio Dante Dominicain. Il donna le premier la théorie exacte des Satellites de Jupiter. Il découvrit la rotation de Jupiter et de Mars sur leur axe, et quatres Satellites de Saturne après le premier découvert par Huygens. On lui doit aussi la découverte de la lumière Zodiacale.

HUYGENS.

Huygens seigneur de Zulichem, né à la Haie en 1629. On lui doit, conjointement avec Pascal et Fermat, les premiers traits de la nouvelle science de calculer les probabilités. Il fit l'application du pendule à régler le mouvement des horloges; et employa la Cycloïde pour rendre les vibrations parfaitement isochrones. Il découvrit l'anneau de Saturne, et un des Satellites de cette Planète.

RICHER.

Richer (Jean) de l'Académie Royale des Sciences de Paris, fut envoyé à la Cayenne pour y faire des observations

astronomiques; et y observa en 1649 le retardement du pendule à secondes.

ROEMER.

Roëmer (Olaus) né à Copenhaghen en 1644, il suivit Picard en France, et fut Académicien pensionné. De retour en sa patrie il fut fait Astronome du Roi, et ensuite premier Magistrat de Copenhaghen et Conseiller d'Etat. Mourut en 1710. Il s'est rendu célèbre en déterminant, par le moyen des Eclipses des Satellites de Jupiter, la vitesse avec laquelle la lumière se répand dans les espaces célestes.

GUGLIELMINI.

Guglielmini Bolonois, né en 1655, Auteur de deux ouvrages réputés fondamentaux sur la conduite des Eaux, l'un, *de aquarum fluentium mensura*; l'autre, *della natura de' fiumi*.

AMONTONS.

Amontons né à Paris en 1663, a le premier jetté quelque jour sur la théorie des frottements, partie très importante de la Mécanique. Il crut pouvoir établir, que la résistance occasionnée par le frottement, est à peu près le tiers de la force qui applique une surface contre l'autre; et que le frottement ne suit pas la raison des surfaces, mais celle des pressions. M. de Muschembroek, et Desagulliers ont trouvé, que le rapport du frottement à la pression varie suivant les différentes matières du sixième au tiers. On a aussi trouvé, que le frottement augmente en augmentant les surfaces, mais beaucoup moins que dans le rapport des surfaces.

CLARKE.

Samuel Clarke né à Norvick en 1675, fut Curé de la paroisse de S.t Jacques à Londres. Son attachement au parti des nouveaux Ariens empêcha la Reine Anne de le gratifier de l'Archevêché de Cantorbéri. On a de Clarke entr'autres ouvrages les discours concernant l'existence de Dieu ec.

prêchés dans l'Eglise de S. Paul à la lecture fondée par Robert Boyle. Cet ouvrage contient d'excellentes choses; néanmoins l'Auteur penche à confondre l'immensité de Dieu avec l'espace pur : sentiment indigne de la souveraine simplicité de l'Etre suprême, qui n'est pas étendu à la manière de l'espace, mais qui est tout en tout lieu. Clarke mourut en 1729.

LOCKE.

Jean Locke naquit près de Bristol en 1632. Il fut Commis du commerce et des colonies Angloises sous le Roi Guillaume. Il donna des conseils utiles à sa patrie pour la refonte des monnoies. Locke est surtout fameux par son Essai sur l'entendement humain. Ce livre est communément vanté comme un des plus profonds et des plus solides ouvrages de Métaphysique, qui aient jamais paru. Un bel esprit du temps a dit quelque part, que tout ce qu'on sait en Métaphysique, pourroit se réduire en deux ou trois pages; et ailleurs parlant de l'essai sur l'entendement humain, il décide que ce livre ne contient que des vérités: c'est pourtant un gros in 4. A la rigueur cet essai est moins une Métaphysique, qu'une Logique, où l'Auteur dit de fort bonnes choses sur les idées composées qu'il appelle modes mixtes, sur les abus et les imperfections du langage.

Il s'attache dans le premier livre à combattre le sentiment de Descartes sur les idees innées. Il peut fort bien être, que Descartes se soit trompé sur ce point, comme sur tant d'autres; mais Locke prend souvent le change dans cette dispute. Il confond les jugements et les opinions avec les idées; choses qui sont pourtant tres différentes. Il prétend même, qu'il n'y a point de principe de morale qui soit commun à tous les hommes. M. de V. son grand admirateur le condamne ouvertement sur cet article.

Il soutient que l'ame ne pense pas toujours, et il le prouve par l'état du sommeil. La conséquence n'est pas juste. On peut fort bien avoir pensé pendant le sommeil, sans se ressouvenir de ce qu'on a pensé. Si l'on cesse de penser en s'endormant, on a donc eu une dernière pensée avantque de s'endormir. Or qui est ce qui se souvient de cette dernière pensée? Locke se contredit même sur ce sujet. Il dit en un endroit, qu'il lui est échu une de ces ames

pesantes qui ne pensent pas toujours, et ailleurs il dit qu'il est essentiel à l'état d'un homme éveillé de penser.

Il fait consister l'identité de la personne dans la conscience des actions qui ont précédé; ensorte que si l'homme perd cette conscience, ces actions doivent être regardées comme appartenantes à une autre personne. Il prétend appuyer son sentiment sur ce qu'on n'attribue pas à un homme qui est dans son bon sens, ce qu'il a fait lorsqu'il étoit hors de lui même, comme dans le délire ou dans l'yvresse; mais ce raisonnement est hors de propos. Si un homme avoit commis un crime de propos délibéré, et qu'au bout d'un certain temps il perdit le souvenir de cette action, comme on en oublie tant d'autres, ne seroit-on pas fondé à le punir de ce crime, au cas qu'on vint à le prouver juridiquement; et cet homme seroit-il tenu à dire qu'il n'est pas la même personne qui a commis le crime, et qu'ainsi on ne peut le punir avec justice?

On a regardé avec raison comme d'une dangereuse conséquence le doute qu'il affecte de faire paroître, savoir si Dieu n'avroit pas pu accorder la faculté de penser à une portion de matière arrangée comme il le jugeroit à propos: mais l'enoncé même de ce doute contient une véritable absurdité; comme si la matière arrangée d'une certaine façon s'approcha davantage de la pensée, et que cet arrangement le rendit plus propre à recevoir le don que le Créateur voudroit lui faire de la faculté de penser.

Ce qu'il dit des différences spécifiques, et des essences nominales, n'est pas moins dangereux, et tend à confondre l'homme avec les autres animaux. Il ne fait pas même difficulté d'énoncer en termes formels, que telle bête surpasse tel homme dans les facultés intellectuelles. On ne conçoit pas même pourquoi il ne veut pas que l'ordre de la génération soit capable de constituer les individus sous des espèces réelles, et essentiellement différentes.

Il établit sur la certitude des faits qui se transmettent par voie de tradition, une règle qui n'est ni moins fausse, ni moins dangereuse. Il prétend, que cette certitude s'affoiblit à mesure qu'on s'éloigne de la source de la tradition. Cette règle auroit lieu rélativement à un fait attesté par un témoin oculaire à un tiers et de celui-ci à un autre, et ainsi de suite. Il est clair, que la certitude diminueroit en ce cas à mesure que le témoignage passeroit d'une bouche à l'autre;

mais il n'en est pas de même d'un fait notoire attesté par le témoignage des contemporains, ensorte que ce témoignage subsiste et que d'âge en âge la notorieté publique dépose en faveur du témoignage. Ainsi Locke a confondu mal à propos deux cas très différents.

Locke a été accusé de Socinianisme, et il faut avouer que son *Christianisme raisonnable* pouvoit donner lieu à cette accusation; mais on prétend, qu'il s'est expliqué en d'autres ouvrages d'une manière propre à le justifier de cette imputation.

Son traité de l'éducation des enfants peut fournir des lumières; mais il faut s'en servir avec discernement.

Ce Philosophe mourut en 1704, âgé de 63 ans.

PENSÉES
SUR LES DEVOIRS
DES DIFFERENTS ETATS DE LA VIE.

PENSEES

SUR LES DEVOIRS DES DIFFERENTS ETATS DE LA VIE (*)

§. I.

DES DEVOIRS DES EPOUX.

L'Union conjugale est fondée sur l'institution même de l'Auteur de la nature.

Dieu ayant crée le premier homme, ne voulut pas qu'il demeurat seul, il lui donna dans la femme qu'il tira de son côté, une aide semblable à lui, et il voulut ainsi pourvoir à la conservation du genre humain.

Le mariage est une société indissoluble, qui se contracte entre un homme et une femme, qui en sont capables selon les loix, et qui les oblige de vivre l'un avec l'autre le reste de leurs jours.

Cette société se forme par un consentement libre et légitime de la part des parties.

Elle peut être considerée dans l'ordre de la nature, dans l'ordre civil, et dans l'ordre de la grace.

Dans l'ordre de la nature, l'engagement du mariage produit une union indissoluble entre les époux, conformément à l'institution du Créateur.

Comme contrat civil, le mariage est une société qui se contracte selon les loix du pays, soit pour convenir de ce qui regarde les biens, soit pour jouir des avantages civils et temporels, que les loix attribuent à cette union.

(*) *Dans un écrit de la main de l'Auteur, concernant les instructions données au R. Prince de Piemont, on lit ce qui suit :* „ „ On s'est attaché particulièrement à donner des notions exactes de cette science (*de la Morale*) dans quelques écrits, où „ l'on a traité méthodiquement des principes des actions humaines . . . . On y a joint un autre écrit sur *les devoirs des différents états de la vie*. „

Enfin Jesus Christ a élevé le mariage à la dignité de Sacrement, et en cette qualité il confère à ceux qui le reçoivent avec de bonnes dispositions, la grace nécessaire pour se sanctifier dans cet état. De là s'ensuivent les devoirs mutuels des Epoux.

I. Ils se doivent une entière affection de coeur et d'esprit, pour ne faire, pour ainsi dire, qu'une même personne, suivant l'expression de l'Ecriture; et pour s'aider mutuellement soit dans les soins du ménage, soit dans les différents besoins de la vie.

II. Comme il faut un chef pour maintenir l'ordre dans toute société, le mari est le chef de la femme, ainsi que J.C. est le chef de l'Eglise, comme dit l'Apôtre: mais quoique chef, le mari ne doit pas regarder sa femme comme son esclave, mais comme sa compagne: il doit l'aimer comme J.C. a aimé son Eglise, et a versé son sang pour elle. Il a le pouvoir de régler la conduite de sa femme, et d'user même de quelque correction au besoin, mais toujours dans un esprit de modération et de charité.

La femme de son côté doit à son mari l'amour, le respect et la soumission. Elle doit se l'attacher par une conduite sage et régulière, par la douceur et l'égalité de l'humeur et du caractère.

III. Ils doivent vivre et habiter ensemble. Il est pourtant permis au mari, pour cause légitime, de s'absenter pour peu de temps sans la permission de sa femme: il peut même s'absenter pour plus longtemps, si une cause pressante, l'intérêt de la famille et le service du Prince l'exigent.

IV. Le mari a droit de changer de demeure, et la femme est obligée de le suivre, à moins qu'elle ne le puisse faire sans s'exposer à un péril grave de l'ame ou du corps; ou qu'il n'y ait quelque convention au contraire. Cependant, malgré une telle convention, s'il survenoit au mari une cause juste et légitime de changer de demeure, la femme seroit obligée de le suivre.

Cette obligation n'a pas lieu, si le mari ne change de demeure que pour mener une vie vagabonde, ou pour entreprendre des voyages de long cours et périlleux sans aucune nécessité.

V. Le mari doit entretenir décemment sa femme suivant son état, et ses facultés. Il le doit en qualité de père de fa-

mille, et par une étroite obligation de justice, s'il a reçu une dot à cet effet; la dot n'étant constituée que pour lui aider à supporter les charges du mariage. Il n'est pas déchargé de cette obligation lors même qu'il n'exige point de dot: car puisque la femme doit être entretenue, si le mari renonce à l'avantage de la dot, il s'ensuit qu'il se charge des frais de l'entretien, au cas que la femme ne puisse y supléer au moins en partie par son travail. Si le père de la femme ne paye pas la dot dont on est convenu, et que la femme ait du bien d'ailleurs, le mari n'est pas obligé de succomber aux frais de l'entretien. Une femme qui a du bien, est également obligée de contribuer à l'entretien de son mari, s'il tombe dans la pauvreté; par conséquent c'est un devoir mutuel des époux de ne pas dissiper vainement les biens qui leur sont nécessaires pour leur entretien réciproque, et de travailler au contraire à les acquérir, s'ils n'en ont pas.

§. II.

DES DEVOIRS DES PERES ET DES MERES ENVERS LEURS ENFANTS.

Le Créateur a voulu que les pères et les mères, en donnant le jour à leurs enfants, et devenant en quelque sorte les Auteurs de leur être, fussent aussi chargés des soins de sa Providence à leur égard, pour veiller à leur conservation et à leur perfection. Et c'est par une suite du même ordre, qu'il a mis les enfants sous la dépendance des pères et des mères, et qu'il a inspiré à ceux-ci le plus vif attachement pour les fruits de leur union, afin de les intéresser plus efficacement aux soins qu'ils leur doivent, et adoucir les peines qu'ils leur causent.

Ce devoir sacré est le fondement de l'autorité paternelle, qui résulte ainsi de l'ordre naturel établi de Dieu, et appartient par conséquent à la loi de nature.

Pour reconnoître quelles sont les justes bornes du pouvoir des pères et des mères sur leurs enfants, il faut distinguer entre le pouvoir d'un père consideré précisement comme père, et celui qu'il a entant que chef de famille, comme aussi entre les pères de famille vivants dans l'indépendance de l'état de nature, tels qu'étoient les anciens Patriarches, et ceux qui sont membres de quelque société civile.

Un père comme tel, étant mis par la nature même dans une obligation indispensable de bien élever ses enfants, son pouvoir doit être aussi étendu qu'il est nécessaire pour cette fin, ainsi que le dit Pufendorff. Or tout pouvoir qui dérive ainsi d'une fin à laquelle les hommes sont dirigés par la nature, entantque ce pouvoir est un moyen nécessaire pour y parvenir, c'est ce que j'appelle un pouvoir fondé sur la loi de nature, et établi sur l'ordre de Dieu.

Le pouvoir paternel étant donc établi sur l'ordre de Dieu pour la conservation et l'éducation des enfants, et pour le maintien de l'ordre dans la famille, il s'ensuit, que ce pouvoir est un pouvoir de direction et de gouvernement, et non un pouvoir despotique de disposer arbitrairement des enfants, comme on dispose des animaux que Dieu a créés pour le service de l'homme.

Ainsi ce pouvoir ne donne pas au père le droit de défaire un enfant encore dans le sein de sa mère, ni de le tuer ou de l'exposer après qu'il est venu au monde. Un tel droit, si on peut se servir de ce nom, seroit directement contraire à la fin d'où dérive l'autorité paternelle, et répugne par conséquent à la loi de nature. D'où il suit, que quoique les loix de la Chine autorisent les pères à se défaire des enfants qui leur seroient à charge, un père ne peut profiter de la permission ou de la tolerance d'une telle loi, sans commettre un crime horrible contre la loi de nature.

Le pouvoir paternel ne renferme pas non plus par lui même le droit de vie et de mort; mais seulement le droit d'infliger des châtiments modérés à un enfant, suivant l'exigence des cas. Mais si un enfant s'obstine à être rebelle, et se rend absolument incorrigible, la loi naturelle ne défend pas au père de le chasser de la famille, et même de le déshériter. „

„ Dans l'indépendance de l'etat de nature, dit Pufendorff, „ les pères entant que chefs de famille, étoient comme Prin- „ ces chacun chez soi. Ainsi tant que les enfants demeu- „ roient dans la famille, ils devoient obéir à leur père, com- „ me celui qui avoit en main le pouvoir souverain de cette „ petite société. "

Cet empire politique et souverain du père entant que chef de famille, étoit également fondé sur la loi naturelle. En effet il est juste et immuablement juste par loi de nature, que l'ordre regne dans la famille. Or l'ordre ne peut y regner, si celui qui en a la direction, n'a pas tout le pouvoir nécessaire pour l'y maintenir. Ce pouvoir est donc attaché par loi de nature à celui qui a la direction, c'est à dire au père de famille; d'où il suit, que ce pouvoir vient de Dieu comme Auteur de la loi de nature.

„ Mais, continue Pufendorff, lorsque les pères de famille „ furent devenus membres de quelque société civile, cet em- „ pire domestique, aussibien que les autres droits de l'état „ de nature, furent réduits à certaines bornes plus ou moins „ étroites, selon que le demandoit l'ordre et la constitution „ du gouvernement. En quelques pays les pères de famille „ conservèrent le droit de vie et de mort sur leurs en- „ fants: mais on les en dépouilla en d'autres endroits, et „ cela ou pour empêcher qu'ils n'en abusassent d'une ma- „ nière prejudiciable au bien public, ou qui tournat à l'op-

„ pression des enfants, ou de peur que des crimes funes-
„ tes à la société civile ne demeurassent impunis par l'in-
„ dulgence des pères, ou enfin pour épargner à un père la
„ triste nécessité de prononcer lui même la sentence de mort
„ contre de si chers coupables. „

Il est clair, que dans l'état civil les pères de famille ne pouvoient conserver les droits de la souveraineté, puisqu'il ne peut y avoir deux souverainetés dans un même Etat, et par conséquent dans tous les Etats où ils ont joui de quelque portion du pouvoir souverain, ils n'en ont pu jouir que par la concession expresse ou tacite, et sous le bon plaisir de l'Etat. Mais en tout Etat les devoirs généraux, et pour ainsi dire imprescriptibles des pères et des mères, se réduisent à ceux que Pufendorff a rassemblé en ces termes. „

„ Un père et une mère doivent nourrir et entretenir
„ leurs enfants . . . ils doivent former le corps et l'esprit de
„ ces jeunes créatures par une bonne education, qui les
„ mette en état d'être utiles à la société humaine en gé-
„ néral, et à l'état en particulier; qui les rende sages, pru-
„ dents, et de bonnes moeurs. Ils doivent leur faire embras-
„ ser de bonne heure une profession honnête et convena-
„ ble; établir et pousser leur fortune autant qu'ils en ont
„ le moyen, et qu'ils le peuvent raisonnablement. „

Ce sont ces devoirs que nous allons détailler un peu plus particuliérement, suivant les maximes de la morale Chrétienne, et des loix.

I. Les pères et mères doivent nourrir et entretenir leurs enfants d'une manière convenable à leur condition, et proportionnée à leurs facultés, dumoins jusqu'à ce qu'ils les aient mis en état de fournir par eux mêmes à leurs besoins. Cet entretien comprend la nourriture, le vêtement, le logement, et les médicaments. On ne sauroit donc excuser de péché les pères et les mères, qui loin de soigner leur patrimoine, le dissipent par de vaines dépenses, ou qui négligent absolument d'acquérir et de conserver les moyens nécessaires pour doter leurs filles, pour établir convenablement leurs enfants, et leur laisser un hérirage congru. Car ils sont obligés de pourvoir à leurs enfants non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. Ce ne sont pas les enfants, dit l'Apôtre, qui doivent thréoriser pour leurs pères, mais les pères pour les enfants. Ainsi un père péche griévement, comme dit Collet, lors même que par de pieuses

fondations il s'ôte les moyens de pourvoir décemment à ses enfants.

Les pères sont autorisés à déshériter leurs enfants, qui par leur mauvaise conduite se rendent dignes d'un si rude châtiment; mais par la disposition des loix, la cause doit être exprimée dans le testament. C'est une sage précaution, que les législateurs ont cru devoir prendre pour ne pas abandonner une affaire de cette conséquence au caprice ou à la passion d'un père dénaturé. Les pères, que la mauvaise conduite de leurs enfants réduit à cette dure extremité, ne doivent pas s'y porter par esprit de vengeance ou d'animosité, mais par un pur amour de la justice. Cependant la loi naturelle ne permet pas à un père de délaisser son enfant jusqu'au point de le laisser manquer de ce qui lui est absolument nécessaire pour vivre, si l'enfant n'a pas d'ailleurs de quoi subsister.

Le père et la mère sont solidairement obligés à nourrir leurs enfants au défaut l'un de l'autre. Au défaut des pères et mères, cette obligation retombe sur les ascendents.

II. Les pères et mères sont obligés de donner une éducation chrétienne à leurs enfants. Ce n'est que par le moyen de la Religion qu'ils peuvent en former d'honnêtes gens, et des citoyens utiles, et assurer leur bonheur pour cette vie et pour l'autre. Cette éducation comprend l'instruction, l'exemple, et la correction.

1. Ils doivent apporter tous leurs soins, afin que leurs enfants soient instruits de bonne heure dans la piété, exercés dans la connoissance et la pratique de la morale chrétienne, en proportionnant les instructions et les exercices à l'âge et à la capacité.

2. A l'instruction ils doivent joindre le bon exemple, dont l'impression est beaucoup plus forte que celle de leçons sur l'esprit des enfants. Un seul mauvais exemple peut détruire en un moment tout ce qu'on aura tâché de leur inspirer par un long cours d'instructions.

3. Dès qu'on s'apperçoit qu'ils contractent de mauvaises habitudes, il faut employer les exhortations et les châtiments pour les rompre, et leur donner des marques de tendresse, quand ils font leur devoir. Il ne faut jamais que le châtiment paroisse être un effet de la colère et du ressentiment. Les enfants sont très capables de connoître, si le châtiment qu'on leur inflige, n'est que la juste punition de

ce qu'ils méritent, et un effet de l'amour qu'on a pour eux, afin de les redresser, et de les mettre dans la bonne voie. S. Paul recommande aux pères et mères de ne pas traiter leurs enfants avec une dureté qui les porte au chagrin et au découragement. Trop d'indulgence les rend vicieux, trop de sévérité les porte à cacher leurs défauts sans les corriger; et ils ne savent plus garder de mesures quand ils deviennent libres.

Les pères et mères doivent éviter de témoigner des prédilections capables d'exciter entre les enfants des haines et des jalousies dangereuses.

Ils doivent prendre garde, que les domestiques qu'ils mettent auprès d'eux, soient de bonnes moeurs, et aient de la piété. Cet article est d'une extrême importance. Il faut avoir une extrême attention aux compagnies qu'ils fréquentent. Rien de plus utile que de leur procurer la compagnie de jeunes gens portés à la vertu : rien de plus pernicieux que la fréquentation de ceux qui pourroient les porter au mal.

Il est bon de ne les habiller que d'une manière convenable à leur condition, pour ne pas les accoutumer à la frivolité de la parure, et à une superfluité, qui n'est propre qu'à inspirer le goût de la mollesse, du luxe, et de la vanité.

III. Les pères et mères doivent s'appliquer sérieusement à mettre leurs enfants en état d'entreprendre une profession, ou une carrière, où ils puissent travailler utilement pour la gloire de Dieu et pour le bien de la société. Les gens aisés qui peuvent laisser à leurs enfants de quoi vivre de leur patrimoine, ne sont pas dispensés de cette obligation; ils doivent donc au moins leur inspirer le goût, et les mettre dans l'habitude de quelque occupation utile et convenable à leur état; pour qu'il ne soit pas dit qu'ils ne les ont mis au monde que pour surcharger la terre d'un poids incommode. Telle est la pierre de touche d'un bon père de famille vivant dans l'aisance. C'est un des meilleurs moyens de donner de bons sujets à l'état; et un sage gouvernement doit tâcher d'animer le zèle des pères de famille pour un objet si important.

Quant au choix d'un état, les pères et mères doivent laisser une honnête liberté à leurs enfants, et ne pas les engager soit par contrainte, soit par séduction, à un genre de vie contraire à leur goût et à leur vocation, qui seroit peut

être dans la suite la source de leur désespoir en cette vie, et de leur éternelle damnation en l'autre. Ils doivent également s'abstenir de les marier, sans consulter leur inclination, et malgré leur répugnance à s'unir avec la personne qu'on veut leur faire épouser. Ces unions forcées, loin d'apporter aux familles les avantages que la cupidité des pères espère d'en retirer, sont ordinairement suivies de funestes catastrophes.

Les pères et mères sont aussi obligés de nourrir et d'élever chrétiennement leurs enfants illégitimes, et même ceux qui sont nés de ces unions que les loix réprouvent spécialement. Les Loix Romaines exemptoient les pères de l'obligation de nourrir leurs enfants illégitimes ; mais le Droit Canon déclare qu'ils y sont obligés ; et cette décision est conforme au droit naturel. Les Loix Romaines défendent aussi de leur rien laisser par disposition pour cause de mort ; et partout où cette Loi est en vigueur, on doit s'y conformer.

§. III.

DE DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PERES ET MERES.

LE commandement du Seigneur porte en termes exprés, que les enfants doivent honorer leurs pères et leurs mères.

Cet honneur renferme 1. l'amour, 2. le respect, 3. l'obéissance, 4. l'assistance.

I. Les enfants doivent aimer leur pères et leurs mères de coeur et d'effet. La nature même y porte les enfants en reconnoissance de la vie qu'ils ont reçue de leurs pères et de leurs mères, des risques que leurs mères ont courus de perdre la vie pendant leur grossesse, de l'amour que leurs parents ont eu pour eux pendant leur tendre jeunesse, des soins qu'ils ont pris de leur éducation, des peines qu'ils ont souffertes à leur occasion. Les enfants doivent donc souhaiter à leurs pères et mères tous les biens spirituels et temporels dont ils peuvent avoir besoin, et s'employer efficacement pour les leur procurer à l'occasion, soit dans la santé, soit dans la maladie. Ils doivent leur témoigner leur amour par une affectueuse complaisance dans les choses qui ne sont pas criminelles, leur montrer un visage gracieux, leur parler avec tendresse, supporter avec patience leur mauvaise humeur, leurs défauts, leurs infirmités de corps ou d'esprit. Au sujet de l'amour que les enfants doivent à leurs parents, le S. Siège et le Clergé de France ont condamné les propositions suivantes: 1. „ Il est permis de désirer d'un „ désir absolu la mort de son père, non pas en la regardant „ comme le mal de ce père, mais comme le bien de celui „ qui la désire; parceque par elle il lui doit revenir une „ bonne succession. 2. Il est permis à un fils de se réjouir „ du parricide de son père, qu'il a commis étant yvre, à „ cause des grands biens dont il en a herité.

II. Les enfants doivent respecter leurs pères et mères, comme étant après Dieu les Auteurs de leur être. Ceux-là péchent contre le respect dû aux pères et mères, qui négligent de leur rendre ces devoirs extérieurs d'estime et de considération, qu'on a coutume de rendre aux personnes à qui on doit du respect, et que l'on veut honorer. Ceux qui

leur parlent avec mépris, avec dureté, avec emportement, avec moquerie; ceux qui parlent mal d'eux en leur absence, et découvrent leurs défauts; ceux qui s'oublient jusqu'au point de les outrager et de les frapper; crime atroce, contre lequel Dieu a prononcé la peine de mort dans l'ancienne Loi; ceux qui se rendent accusateurs contr'eux, excepté dans le crime d'héresie, de rebellion et de conjuration contre le Prince et la patrie, s'ils ne peuvent y apporter d'autre remède. La raison est, que le bien public doit l'emporter sur le bien particulier, et qu'ainsi on doit préférer le salut de la patrie à la conservation des parents.

III. Les enfants sont obligés d'obéir à leurs pères et mères dans les choses où ils leurs sont soumis : ni le rang, ni la science ne dispensent de cette obligation qui est de droit naturel. S. Paul dit expressément : *Filii obedite parentibus vestris in Domino: hoc enim justum est.* (ad Eph.) *Filii obedite parentibus per omnia, hoc enim placitum est in Domino.* Et S. Paul reproche aux païens comme un crime énorme la desobeissance à leurs parents.

S. Thomas enseigne, que les enfants sont particulièrement soumis à leur pères et à leurs mères en ce qui concerne l'administration de la famille, et en ce qui regarde les bonnes moeurs. Les enfants ne peuvent donc être exemts de péché, quand ils desobéissent à leurs parents en ces sortes de choses, comme lorsqu'ils leur commandent de fuir la compagnie des libertins, de ne point fréquenter des lieux, où leur conscience et leur réputation peuvent être blessées, de s'appliquer à quelque ouvrage, ou de prendre soin de quelque affaire pour le bien de la famille.

Les enfants doivent consulter leurs parents sur le choix de l'état qu'ils veulent prendre. Les pères et les mères n'ont pas à la vérité le droit de forcer leurs enfants à l'état du mariage, ou à celui de l'Eglise; mais la liberté dont les enfants peuvent jouir à cet égard, ne les dispense pas de consulter leurs parents, soit par le respect qu'ils leur doivent, soit à cause de l'importance de l'objet.

Il y a des loix, qui assujettissent les enfants, jusqu'à un certain âge, de requérir et d'obtenir le consentement de leurs pères pour se marier licitement; et passé cet âge, ces mêmes loix veulent que les enfants requièrent du moins le consentement des pères.

On ne sauroit certainement exempter de péché un enfant,

qui contre le gré de son père contracte un mariage mal assorti ; ou qui voulant se marier, refuseroit sans raison un parti sortable que le père lui proposeroit.

Il est clair, que les enfants ne doivent pas obéir à leurs parents, toutes les fois que ceux-ci éxigent des choses qui sont contraires à la loi de Dieu et aux bonnes moeurs ; puisqu'alors ils ne pourroient le faire sans péché.

Les pères qui n'ont pas un pressant besoin de l'assistance de leurs enfants, ne doivent pas les empêcher de sortir de la famille pour apprendre un métier, ou entreprendre une carrière pour se procurer un honnête établissement. L'enfant ne doit pas sortir de la famille sans la permission du père ; mais le père ne doit pas non plus la refuser sans de bonnes raisons.

IV. Enfin les enfants sont obligés d'assister leurs parents dans la pauvreté, dans la vieillesse, et dans les autres infirmités de la vie. Quand même un père seroit tombé dans l'indigence par sa faute, et qu'il auroit usé de mauvais traitements envers son fils, celui-ci est toujours obligé de lui fournir, s'il le peut, de quoi vivre convenablement à son état.

Les enfants qui se retirent dans des cloîtres pour s'y faire religieux, quand ils voient que leurs pères et leur mères ont grand besoin de leurs secours, sont très blâmables ; car le devoir d'assister père et mère dans un tel cas, est de précepte Divin, et l'entrée en Religion n'est par elle même que de conseil. Les Religieux profés qui voient que leurs pères ou leurs mères sont dans l'indigence, et que personne ne les assiste, sont obligés de les secourir par eux mêmes, ou par leurs amis ; et ils peuvent, en requérant la permission de leurs supérieurs, sortir du cloître pour subvenir aux nécessités de leurs pères ou de leurs mères. Dans ce cas le Religieux profes doit retenir l'habit de son Ordre, en observer ces statuts autant qu'il le peut, et rentrer dans le cloître dès que son assistance n'est plus nécessaire.

§. IV.

DES DEVOIRS DES SUPERIEURS ET DES INFERIEURS.

Le nom de père ne comprend pas seulement ceux dont nous tenons le jour; il s'applique aussi dans les Saintes Ecritures à ceux qui jouissent de quelque prééminence et autorité sur les autres. Tels sont les Souverains à l'égard de leurs sujets; les maîtres à l'égard de leurs esclaves ou domestiques; les Pasteurs d'Ames à l'égard des fidèles; les Magistrats et autres officiers à l'égard de ceux qui sont soumis à leur jurisdiction, ou à leur direction ec.

La douce qualité de père est donc attachée par les loix de la Religion et de l'humanité, à toute prééminence de supériorité. Et c'est en cela que le caractère ineffaçable de l'égalité naturelle se montre dans toute sa force, sans préjudice de l'inégalité qu'éxige le bon ordre de la société. La subordination naturelle des enfants à l'égard de leurs parents, ne nuit en aucune sorte à l'égalité de nature enrre les pères et les enfants.

Bien loin de là les devoirs des pères et mères envers leurs enfants, et l'autorité qui en resulte, supposent et constatent cette égalité de nature. Toute supériorité emportant ainsi avec elle un caractère de père à l'égard des inférieurs, suppose par cela même qu'elle ne peut ou qu'elle ne doit s'exercer qu'envers des égaux en nature; tout ainsi que la puissance paternelle, par la nature de ses droits, suppose l'égalité de nature dans les enfants. Le caractère essentiel de cette égalité ne consiste donc pas à rejeter toute différence dans les rangs, mais à faire ensorte que la supériorité constitue une réciprocité d'avantages entre le supérieur et l'inférieur; tellement que la supériorité ne tourne pas seulement au profit de celui à qui elle est accordée, mais aussi à l'avantage de ceux, envers qui elle s'exerce. Si les Supérieurs se doivent regarder comme les pères de ceux qui sont soumis à leur conduite, les inférieurs doivent aussi les envisager sous cette même qualité comme les ministres de la providence à leur égard, et concevoir ainsi les sentiments d'une véritable affection filiale envers eux. Il n'y a que la Religion chré-

tienne qui puisse établir le rapport d'une si douce union entre les Supérieurs et les inférieurs. La Philosophie ne fait envisager l'autorité que comme un établissement ou un remède que la cupidité des hommes a rendu nécessaire pour prévenir de plus grands maux, et les motifs de soumission qu'elle fournit pour plier sous le joug de l'autorité ressemblent à la résignation avec laquelle un malade se soumet à prendre un remède quoique fâcheux et incommode, pour rétablir sa santé. Mais la Philosophie ne fournit aucun motif capable de réveiller dans l'inférieur une affection vraiment filiale à l'égard de son Superieur comme tel, quelque facheux et incommode que ce Superieur puisse être. Le Christianisme au contraire nous représente les Supérieurs comme les ministres de la Providence; et cette considération suffit pour exciter dans le coeur d'un Chrétien pénétré de sa Religion un véritable amour pour celui qui représente la providence envers lui. Partout où le Christianisme sera vraiment honoré et pratiqué, il établira entre les Supérieurs et les inférieurs un concert d'union sur les sentimens les plus doux; et la société pourroit-elle rien souhaiter de plus avantageux pour le bonheur complet de l humanité? La Religion n'est attaquée aujourd'huy avec tant d'acharnement, que parceque les mondains ne la connoissent pas. Cette ignorance de l'esprit de la Religion se montre évidemment dans tous les livres de ceux qui l attaquent; qu'ils prennent la peine de la connoître, et ils l'aimeront.

§. V.

DES DEVOIRS DES MAITRES ENVERS LES DOMESTIQUES.

Les maîtres doivent se considérer comme péres dans leur famille, et ne pas oublier que les domestiques sont hommes comme eux, et qu'ils ont un maître commun dans le Ciel.

I. Pour remplir cette obligation, ils doivent avoir soin du salut de leurs domestiques, et par conséquent faire ensorte qu'ils soient instruits des vérités de la doctrine chrétienne, et qu'ils en remplissent les devoirs; qu'ils fréquentent les Eglises et les Sacrements, qu'ils observent les commandements de Dieu et de l'Eglise; en un mot qu'ils vivent en honnêtes gens et en Chrétiens. Ils doivent employer à cet effet non seulement les exhortations, mais encore le bon exemple, qu'ils sont obligés de leur donner. Les maîtres qui ne craignent pas de tenir devant leurs domestiques des discours capables d'affoiblir ou d'éteindre leur foi, se rendent coupables d'un crime enorme; ils perdent les ames de leurs frères, et tournent contre Dieu le depôt qu'il leur avoit confié. D'ailleurs quel avantage prétendent-ils retirer de ces discours impies et insensés? Espèrent-ils que leur domestiques deviendront plus honnêtes gens en devenant mauvais Chrétiens? Ne voient-ils pas, que leur ôter la crainte de Dieu, c'est leur ôter le frein le plus capable de les contenir, et sans lequel la probité purement humaine cede le plus souvent au choc de la passion et de l'intérêt? Cette contagion passe des domestiques au bas peuple, et c'est ainsi que l'irreligion et la dépravation des moeurs infectent tout un pays. Ces hommes ne sont donc pas seulement les ennemis de la Religion, ils le sont encore de la société, et même avec plus de succés: car enfin que peuvent-ils contre la Religion? Le Christianisme subsistera jusqu'à la fin des siècles malgré tous leurs efforts, et ils ne le détruiront pas. Il n'en est pas de même de la société, qui en qualité d'oeuvre humaine n'a pas le privilège de l'indestructibilité: il faut qu'elle s'affoiblisse peu à peu par les atteintes que l'on porte à la Religion et aux bonnes moeurs, et qu'elle tombe enfin en ruine. S'il reste enco-

re quelque étincelle de Religion à ceux qui ont eu le malheur de scandaliser leurs domestiques et leurs frères sur des objets si essentiels, ils doivent trembler à la vuë du compte qu'ils ont à rendre, et de la charge qu'ils se sont imposée de faire tous leurs efforts tout le reste de leurs jours pour réparer autant qu'il est possible le mal qu'ils ont causé.

II. Les maîtres doivent occuper discrètement leurs domestiques, sans les accabler d'un excès de travail, et sans leur donner assez de relâche pour les laisser croupir dans l'oisiveté. Un travail discret rend les gens plus gais, plus disposés, plus inclinés au bien. Quand les domestiques commettent quelque faute, il faut d'abord les reprendre avec douceur, et user d'un châtiment plus sevère, mais toujours sans emportement et avec charité, s'ils ne se corrigent pas, ou si la faute l'exige. S'ils se rendent incorrigibles, il faut les renvoyer. Un maître Chrétien, suivant l'enseignement de S. Charles, ne doit pas souffrir dans sa maison des domestiques blasphémateurs, querelleurs, yvrognes, et de mauvaises moeurs. Le Roi David dit qu'il ne souffroit point dans sa maison de serviteurs pervers, et qu'il n'avoit pour officiers que ceux qui marchoient dans une voie innocente.

III. Ils doivent leur fournir les aliments nécessaires suivant leurs besoins et leur condition, et leur payer ponctuellement leur gages au temps dont ils sont convenus. Si les maîtres n'ont point fait de convention avec eux, ils sont obligés de leur donner leur salaire selon la coutume du pays. Quand un homme s'offre de lui même et que le maître ne le prend que par pure charité, il lui doit néanmoins les aliments nécessaires, et même un gage proportionné à l'utilité qu'il en retire.

IV. Ils doivent les assister et les soigner dans leurs maladies suivant leur pouvoir, et être attentifs à leur procurer les secours spirituels et corporels dont ils ont besoin. Si la maladie est un peu longue, les maîtres ne sont pas obligés en rigueur de justice, sauf une convention ou une coutume contraire, de leur payer le salaire pour ce temps-là; puisque le salaire n'est du qu'a raison du service, et que celui qui prend à louage, n'est pas tenu à payer le prix de la location, lorsqu'il ne peut user de son droit par un défaut provenant du locataire ou de la chose louée: le maître n'est pas non plus obligé en justice de payer les frais de la cure, à moins qu'ils ne soient peu considérables, et que le

domestique ne soit dans la nécessité. Mais les maîtres ne doivent pas oublier, qu'outre les devoirs de justice qui obligent à la restitution, quand on y manque, il y a des obligations de charité, auxquelles on ne peut manquer sans se rendre très coupable devant Dieu.

V. Si le maître sans de justes raisons renvoye le serviteur avant le temps convenu et malgré lui, les loix le condamnent à payer tout le salaire; et à ne considérer même que le droit naturel, l'équité l'oblige à dédommager le serviteur de tout le dommage qui lui en revient. Si le maître a de justes raisons de renvoyer son domestique, ou parcequ'il est de mauvaises moeurs, ou qu'il n'est pas propre au service, il n'est obligé de le payer qu'à proportion du temps qu'il l'a retenu.

D'un autre coté si le serviteur sans de justes raisons quitte son maître avant le temps convenu, celui-ci dans le for externe n'est pas obligé de le payer; il paroit cependant que l'equité ne permet pas qu'il lui refuse la partie du salaire qui répond au temps du service; à moins que le départ du domestique ne causat du dommage au maître: auquel cas le maître, désobligé de payer dans le for externe, peut en toute conscience retenir la partie du salaire qui répond au dommage que le domestique lui cause.

§. VI.

DES DEVOIRS DES DOMESTIQUES ENVERS LEURS MAITRES.

LEs serviteurs doivent à leurs maîtres l'amour, le respect, l'obéissance et la fidélité.

I. Les serviteurs doivent aimer leurs maîtres, et les servir avec affection comme servant Dieu en leur personne, ainsi que l'Apôtre les en avertit. Ils doivent songer que les maîtres leur tiennent lieu de pères, puisqu'ils les ont sous leur conduite, et qu'ils leur fournissent ce qui leur est nécessaire pour la nourriture et le vêtement.

II. Les Serviteurs doivent craindre et respecter leurs maîtres, et les servir avec humilité. *Servi*, dit l'Apôtre, *obedite Dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo* (ad Eph.). Quelque fâcheux que soient les maîtres, ils ne doivent jamais leur répondre avec arrogance et avec mépris, mais leur rendre et leur témoigner tout l'honneur possible : *Quicumque sunt sub jugo servi, dominos suos omni honore dignos arbitrentur*, dit le même Apôtre.

III. Ils doivent servir avec fidélité. Cette fidélité les oblige 1. à ne pas se relâcher dans le service, et à employer exactement leur temps et leur travail au profit des maîtres, suivant les fonctions auxquelles ils sont destinés. *Ne servez pas seulement vos maîtres*, dit l'Apôtre, *lorsqu'ils ont l'oeil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais comme serviteurs de J. C. faites de bon coeur la volonté de Dieu*. Les serviteurs qui négligent notablement le service auquel ils sont obligés, se rendent coupables d'injustice, et sont tenus de restituer la partie du salaire qu'ils n'ont pas méritée. Car le salaire ne leur est du qu'à raison du travail dont ils sont convenus ou expressement ou tacitement par la nature de l'emploi dont ils se sont chargés : et même s'ils ont causé du dommage au maître par une négligence coupable, ils sont tenus de le reparer. 2. La fidélité les oblige non seulement à ne pas disposer de quoi que ce soit qui appartienne au maître à son insçu ou contre son gré, mais encore de veiller à la

conservation de ses biens, et d'empêcher, autant qu'il est en eux, qu'on ne lui porte quelque dommage par des vols, ou autrement; si le domestique s'apperçoit qu'on vole son maître, il est obligé de l'en avertir; et si le dommage est occasioné par la négligence du serviteur à l'empêcher ou à en donner l'avis, il est tenu à la restitution. 3. Il n'est pas permis aux domestiques de rien prendre au delà du prix dont ils sont convenus, pour se récompenser, sous prétexte que les maîtres ne leur donnent pas d'assez gros gages à proportion des services qu'ils leur rendent. Cette sorte de larcin est d'une dangereuse conséquence. Comment un maître pourra-t-il être tranquille, s'il est permis au domestique d'estimer lui même la valeur de ses services, et de se récompenser suivant son estime? Aussi le S. Siege à condamné cette proposition: *Les serviteurs et les servantes domestiques peuvent prendre en cachette à leurs maîtres de quoi compenser leur service, lorsqu'ils le jugent plus grand que le salaire qu'ils reçoivent*. 4. La fidélité les oblige à ne pas reveler les secrets des familles, ni les défauts de leurs maîtres. Ils sont obligés de garder le silence sur ces objets, à moins qu'il ne s'agit de crimes qu'on est obligé de révéler; tels que sont l'héresie, le crime de lèse Majesté ec. 5. Ils ne doivent pas, sans de justes raisons, quitter le service avant le terme convenu; et si le maître en souffroit du dommage, ils seroient tenus de le réparer. Mais le serviteur doit absolument quitter la maison d'un maître, où il se trouveroit engagé dans l'occasion prochaine du péché, comme de perdre la foi, ou de participer aux désordres qui regneroient dans la famille.

IV. Les domestiques sont obligés d'obéir à leurs maîtres en tout ce qui est juste et raisonnable; et ils doivent obéir dans la vue de Dieu et par l'amour de leur devoir. Ceux qui n'obéissent que par force, en murmurant, et en contestant, pèchent contre l'enseignement de l'Apôtre S. Paul, qui ordonne aux serviteurs d'être soumis à leurs maîtres, de tâcher de leur plaire, et de ne pas les contredire.

Mais ils ne doivent point se prêter aux volontés de leurs maîtres en ce qui est contre la Loi de Dieu, ni coopérer à leurs déréglements; la crainte même d'un dommage très considérable ne sauroit les excuser de péche. Aussi le S. Siége a condamné la proposition suivante. „ Un domestique, „ qui avec connoissance aide son maître, en lui prêtant ses

„ épaules pour monter par une fenêtre, à dessein d'abuser „ d'une vierge, et qui lui sert plusieurs fois en portant une „ échelle, en ouvrant une porte, ou faisant quelque autre „ chose de semblable, ne péche pas mortellement, s'il le fait „ par la crainte d'un dommage considérable, par exemple, „ d'être maltraité de son maître, d'être regardé de travers, „ ou d'être chassé de la maison.

Il n'y a rien de plus capable d'humilier et d'avilir le coeur de l'homme que l'abjection de la servitude, à ne la considérer que dans des vues purement humaines; mais la Religion ennoblit tout. Un serviteur chrétien doit songer, qu'il fait l'oeuvre de Dieu en servant les maîtres auxquels la providence l'a soumis, et qu'il n'y a rien de bas dans ce que l'on fait pour Dieu. Cette considération animée d'une foi vive est bien capable d'élever l'ame, d'inspirer les sentiments de la plus haute vertu même dans l'état de l'esclavage, (ce que la Philosophie a regardé comme impossible) et enfin d'adoucir les peines et les amertumes de la servitude. C'est ce que les Pasteurs ne doivent jamais perdre de vuë en instruisant les serviteurs, en leur faisant estimer leur condition, en vuë de Dieu; ils en deviendront plus honnêtes gens, et plus contents.

§. VII.

DES DEVOIRS DES JUGES.

Le Juge est une personne revêtue legitimement de l'autorité publique pour rendre justice. Le juge reçoit du Souverain cette autorité publique qu'on nomme jurisdiction, afin de l'exercer suivant les loix et les formalités prescrites. Le juge diffère ainsi de l'arbitre en ce que celui-ci tient son pouvoir de ceux qui se soumettent volontairement à décision, et qu'il n'est pas astreint de prononcer suivant la rigueur de la loi, mais seulement *ex aequo et bono*, c'est à dire, selon l'équité. D'ailleurs le juge n'ayant de fonctions qu'en vertu de l'autorité publique dont il est revêtu, ne peut interposer son jugement qu'à l'egard de ceux qui sont soumis à sa jurisdiction, et dans les causes qui sont de sa compétence.

Les qualités les plus essentielles à un juge, sont la science, la fermeté, la probité, la gravité des moeurs, la patience, le désintéressement.

I. Le juge est établi pour rendre justice. Il doit donc avoir toutes les connoissances qui lui sont nécessaires pour ne pas errer dans les jugements. Il doit savoir le Droit commun, les loix et les coutumes du pays, et être doué d'un sens droit pour bien saisir l'état de la question et en démêler les difficultés, et pour appliquer convenablement les loix aux cas particuliers. Ainsi le juge, outre le savoir convenable à sa profession, doit avoir un esprit juste, et formé à une longue habitude d'application; c'est à quoi il faut avoir égard dans le choix des Magistrats.

Le juge, qui par ignorance, ou par défaut d'attention ou d'examen suffisant, cause du dommage à l'une ou à l'autre des parties, se rend coupable de péché, et il est obligé à la restitution.

Il est vrai, que si le juge avoit adjugé injustement à l'une des parties ce qui étoit dû à l'autre, la partie convaincue de son tort devroit restituer à la partie lésée ce qui lui auroit été ravi par une sentence injuste; et en ce cas le juge seroit déchargé pour ce chef de la restitution; mais si

la partie, en faveur de qui la sentence injuste a été rendue, n'est pas convaincue de son tort, ou ne veut pas l'être, le juge est obligé de réparer la faute qu'il a commise.

II. Le juge doit avoir une fermeté à toute épreuve, ne rien craindre quand il s'agit de rendre la justice, et périr plûtôt que de trahir son devoir, sa conscience, et la vérité. *Ne cherchez point l'office de juge*, dit l'Esprit saint, *si vous n'avez assez de force et de fermeté pour vous opposer aux injustices des hommes*.

Il est toujours dangereux de chercher des offices où il ne s'agit de rien moins que de se rendre responsable du sang, de l'honneur, et de la fortune de ses semblables: mais si l'on reconnoit que l'on manque de science ou de fermeté, on ne doit pas même les accepter; car ce seroit s'exposer au danger de manquer essentiellement à son devoir au préjudice de la societé et du ptochain.

III. Le juge ne doit pas être moins inaccessible à toutes les autres passions d'amour, de haine, d'ambition ou d'intérêt, qui pourroient le porter à faire pancher la balance d'un côté plûtôt que de l'autre: il ne doit avoir en vuë que l'intérêt de la justice et de la vérité, sans aucune acception de personne, sans favoriser le puissant contre le foible par une indigne complaisance, ou le pauvre contre le riche par une compassiou déplacée. Il est l'interprète de la justice pour rendre à chacun ce qui lui appartient de droit; c'est en quoi consiste la probité, et l'intégrité du juge.

Il doit fare paroître dans tout son extérieur, dans ses discours, dans son maintien, dans son habillement, dans ses délassements une gravité de moeurs digne de la place qu'il occupe dans la Société. Cette gravité de moeurs lui est absolument nécessaire pour s'attirer de la part des peuples cette confiance et ce respect, sans lesquels un juge ne peut dignement s'acquitter de ses fonctions. Quand un juge auroit les qualités les plus estimables du coeur et de l'esprit, il est certain, que des airs de petit-maître le décrieront toujours soit dans l'esprit des sages qui veulent de la décence en tout, soit dans l'esprit du peuple, qui ne juge que sur les apparences. Or il importe extrémement au bien de l'Etat, que les peuples aient de la confiance en ceux qui sont préposés pour les juger.

IV. Le juge doit écouter avec patience et bonté ceux qui recourent à lui, sans laisser paroître d'être ennuyé de

leurs longueurs, et de leurs fatigantes répétitions. Il ne faut jamais donner lieu à qui que ce soit de se plaindre, ou même de soupçonner, qu'on n'ait pas voulu l'écouter, ni lui laisser dire tout ce qu'il avoit intérêt de manifester.

Telles sont les principales qualités que doit avoir un juge. Quant à l'exercice de sa charge,

I. Il doit juger suivant les loix, et en observant éxactement l'ordre judiciaire prescrit par la loi. Il doit juger suivant les loix, puisque les droits des parties ne peuvent être fondés que sur les loix: et doit suivre l'ordre judiciaire établi par la loi; parceque cet ordre est établi pour constater publiquement la legitimité des actes qui se produisent, et qui peuvent être nécessaires pour l'information du juge et la décision de la cause. C'est par là que le jugement reçoit un caractère de publicité et d'authenticité; puisqu'il est rendu non sur les idées particulières du juge, mais sur les pièces mêmes que les parties alléguent juridiquement de part et d'autre, suivant l'ordre établi pour assurer la légitimité des actes, et la liberté de les produire.

II. Il suit de là, que le juge doit prononcer conformément au résultat des allégations déduites et prouvées juridiquement, *secundum allegata et probata*, et non sur la connoissance privée qu'il pourroit avoir d'ailleurs. Rien de plus sage que cette disposition; car il est bien moins aisé que l'erreur se glisse dans un cours régulier de procédures, où chaque partie produit ses titres et ses raisons, et où l'on use des moyens que les loix ont établis pour découvrir la vérité, que si l'on s'en rapportoit à la connoissance privée d'un homme sujet comme les autres à toutes les illusions de l'ignorance, de la précipitation, de la prévention, et des passions. D'ailleurs l'obligation de prononcer sur des actes notoires et juridiques rend la décision du juge moins arbitraire; elle est comme assujettie aux documents qu'on lui a présentés, et par cela même elle devient plus authentique. Il n'en seroit pas ainsi d'une sentence rendue sur les notions particulières du juge, dont on auroit le plus souvent lieu de se défier.

Le juge peut suppléer ce qui est de droit, et non ce qui est de fait. Il peut suppléer ce qui est de droit, parcequ'il est l'organe de la Loi, qu'il doit la savoir aussi bien et mieux que les avocats, et qu'il est de son devoir de faire une juste application de la loi au cas proposé lors, même que l'avocat auroit oublié les motifs de droit qui favoriseroient

sa cause. Il ne peut suppléer ce qui appartient au fait, par. cequ' en qualité de personne publique, ainsi qu' on l'a vu, il ne doit prononcer que sur les motifs allégués et prouvés juridiquement.

III. Le juge est obligé d'examiner sérieusement la cause qu'il doit juger, et il doit l'expédier le plus promptement qu'il est possible. Le juge qui par paresse ou par négligence laisse trainer les procés, se rend coupable devant Dieu. et il est obligé de réparer le tort que la dilation cause aux parties. Il est sans doute permis au juge de prendre un délassement convenable, il n'est pas obligé de se tuer pour expédier les affaires; mais il ne doit point sacrifier à l'amour du plaisir le temps qu'il dérobe aux devoirs de sa charge.

Le Catéchisme du Concile de Trente (*7. Praecep. 2. 17.*) dit generalement de tous ceux qui ont des appointements, ou gages pour exercer une charge publique ou particulière, et qui négligent de s' en acquitter, quoiqu' ils continuent de percevoir leurs gages ou salaires, qu'ils péchent contre la justice, et se rendent coupables de larcin. D' où il est aisé de conclure, que ces sortes de juges ou d'officiers sont tenus devant Dieu 1. à la restitution de leurs appointements envers le Prince, de qui ils les reçoivent, au moins *pro rata* de leur omission et de leur négligence: 2. à la réparation des dommages, dont ils sont cause par leur malice, leur ignorance ou leur négligence notable.

IV. Quand il y a des probabilités de part et d' autre, soit en matière de droit, soit en matière de fait, le juge doit tout peser avec toute la maturité et la circonspection possible, et se décider en faveur de ce qui est plus conforme à la justice et à la vérité. Il ne lui est pas permis de suivre une opinion moins probable; c'est ce que le S. Siège a décidé en condamnant la proposition suivante: *probabiliter judico, judicem posse judicare juxta opinionem minus probabilem*. Nous verrons bientôt, jusqu'à quel excés on a poussé l'abus de la probabilité sur cet article, non moins que sur tant d' autres. Dans le cas du doute, il y a une distinction à faire entre les causes civiles, et les causes criminelles. S'il s'agit d'une cause civile, ou l'une des parties est en possession de la chose contestée, ou ni l'une ni l'autre n'est encore en possession: dans le premier cas l'équité ne permet pas de dépouiller le possesseur de la chose contestée, ou même d'une partie de cette chose pour l'adjuger à un autre, qui

ne peut faire conster d'avoir quelque véritable droit ; le juge doit donc maintenir le défendeur en sa possession, suivant cette maxime de droit et d'équité naturelle : *in pari causa potior est conditio possidentis*. Au cas que ni l'une ni l'autre des parties ne possède encore, le juge doit dans le doute partager la chose litigieuse, ou sa valeur entre les parties. C'est donc une maxime bien fausse, que celle que le S. Siège a condamné dans cette proposition : *lorsque les plaideurs ont pour eux des opinions également probables, le juge peut prendre de l'argent pour prononcer en faveur de l'un préférablement à l'autre*. Dans une cause criminelle, si le crime est douteux, et qu'on ne puisse clairement le prouver, le juge doit absoudre l'accusé ; sans quoi il s'exposeroit à condemner un innocent. Or y a-t-il rien de plus horrible, que d'infliger, par le ministère de la justice, à un innocent les peines que la justice décerne contre le crime ? C'est donc une maxime conforme à l'équité, qu'il vaut mieux absoudre un coupable, que de condamner un innocent.

Il se présente ici quelques questions, sur lesquelles il ne sera pas inutile de s'arrêter.

La première et la plus épineuse consiste à savoir ce que doit faire un juge, qui sait de science certaine, mais privée, le contraire de ce qui a été allégué, et prouvé juridiquement.

On peut faire là-dessus trois cas.

I. Un homme est traduit en justice ; le juge sait très certainement qu'il est coupable du délit dont il est accusé ; néanmoins l'instruction du procès ne fournit aucune preuve convaincante à sa charge. Que doit faire le juge ? Ce cas n'a aucune difficulté. Le juge doit absoudre l'acousé ; car en qualité de personne publique il ne doit prononcer que sur les preuves qu'on allègue contre lui. Donc si ces preuves ne sont pas convaincantes, il doit l'absoudre.

II. On intente un procès à un homme pour une somme d'argent qu'on lui demande. Le juge sait de science certaine, que cette somme a été payée ; cependant le demandeur établit son action sur des actes prouvés juridiquement, le juge condamnera-t-il contre sa propre connoissance le défendeur à payer ce qu'il ne doit pas ?

On répond communément, qu'en ce cas le juge doit tenter tous les moyens possibles, suivant l'ordre des loix, de

découvrir la fausseté, temporiser avant que de juger, et porter même l'affaire à la connoissance du supérieur, mais toujours suivant ce que les loix permettent, et sans blesser l'ordre et le bien public. Si ces moyens ne réussissent pas, et qu'il faille prononcer, le sentiment commun est, que le juge doit décider contre sa propre connoissance, suivant ce qui a été allegué et prouvé. Et voici la raison que l'on apporte pour prouver que le juge ne commet alors aucune injustice. La République, dit-on, a un domaine éminent sur les biens de ses sujets, et elle peut user légitimement de ce domaine, lorsque le salut de l'Etat, et le bien public l'éxige. Or il est sans doute de l'intérêt public, que l'ordre authentique des jugements ne soit pas troublé et perverti pour des cas particuliers qui n'arrivent que très rarement, et que l'on peut regarder comme des cas métaphysiques.

D'autant plus, que si on donnoit lieu à des exceptions pour de tels cas, ces exceptions ouvriroient la porte à une infinité d'abus. La République peut donc dans ces sortes de cas user de son domaine éminent, et autoriser le juge à rendre une sentence, par laquelle ce qui appartient à l'un est transféré à l'autre. Le particulier qui souffre le dommage, ne peut alors se plaindre que du malheur qu'il a eu de ne pouvoir fournir des preuves suffisantes de son droit. D'ailleurs la partie adverse demeure chargée de la réparation du tort, aussitôt que le bon droit sera éclairci. La partie lésée ne sauroit non plus se plaindre du juge, qui n'a fait que suivre l'ordre juridique, et qui n'étoit pas obligé de renoncer à son emploi, pour éviter au défendeur un dommage inévitable dans le cas dont il s'agit, et qui peut d'ailleurs être réparé avec le temps.

III. Un homme est accusé d'un crime, le juge sait de science certaine, mais privée, que cet homme est innocent: cependant l'instruction du procès fournit contre lui des preuves légalement convaincantes. Le juge doit-il le condamner?

D'abord il est certain, que le juge doit à plus forte raison que dans le cas précedent, tenter tous les moyens permis par les loix, d'éviter la condamnation d'un innocent. Si le juge étoit le Souverain même, il n'est pas douteux, que pouvant légitimement dispenser dans l'ordre judiciaire, lorsqu'il y a juste sujet de le faire, il ne dut absoudre l'accusé. Mais s'agissant d'un juge qui n'est pas le Souverain, les sentiments sont partagés sur la question proposée. Les uns

pensent, que dans ce cas même le juge est autorisé à condamner l'accusé, parceque prononçant en qualité de personne publique, il doit juger suivant ce qui est allégué, et prouvé. Et ce sentiment paroit être celui de S. Thomas. D'autres pensent au contraire, et à ce qui paroit avec beaucoup de fondement, que le juge ne peut à la vérité absoudre l'accusé, parcequ'il ne peut agir contre l'ordre des loix; mais qu'il ne peut non plus le condamner, et qu'il doit plutôt se démettre de son emploi, que de prononcer une sentence de mort contre un innocent. La raison est, que la République n'a pas un domaine éminent sur la vie de ses sujets, comme elle l'a sur leurs biens. La République peut condamner à mort un criminel, elle peut exposer pour le bien public la vie même des innocents à un danger certain; mais elle ne peut directement ôter la vie à un innocent. Elle ne peut donc autoriser le juge à prononcer une sentence de mort contre un homme que le juge sait de science certaine, n'être pas coupable du crime dont on l'accuse: car dans ce cas le juge ôteroit directement la vie à un innocent. Le juge doit donc plutôt se démettre de son emploi, que de commettre une action qui est essentiellement mauvaise de sa nature.

II. On demande, si le juge peut se prévaloir d'une connoissance extorquée injustement, et contre l'ordre prescrit par les loix. On répond, que le juge ne peut se prévaloir dans le jugement d'une telle connoissance, telle que seroit celle qui seroit extorquée par des interrogations suggestives, par une fausse espérance d'impunité, par les tourments employés contre l'ordre juridique. Et si le juge s'en prévaut, il péche, et il est obligé à la réparation du dommage envers les intéressés.

En un mot, le Juge péche toutes les fois qu'il s'écarte de l'ordre prescrit par la loi, soit dans la procédure, soit dans les informations particulières contre une personne déterminée, et il est obligé de réparer le dommage qui en provient. Pour les informations générales, elles sont du devoir du juge.

III. Peut il y avoir quelque chose d'arbitraire dans les jugements?

Le mot *d'arbitraire* a deux significations tres différentes. 1. On appelle *arbitraire* ce qui est au pouvoir d un

homme de faire ou de ne pas faire suivant qu'il le juge à propos, ensorte que de quelque manière qu'il se détermine, il ne fait rien contre son devoir. C'est ainsi qu'il est arbitraire à un homme d'achéter, ou de ne pas achéter un meuble qu'on lui offre. 2. On entend par le mot *d'arbitraire* ce que l'on remet à la prudence et à la discrétion d'un quelqu'un pour en disposer suivant la convenance ou l'équité. C'est ainsi qu'un homme qui gère les affaires d'autrui, peut employer l'argent de ce tiers selon son *arbitre*, en ce sens qu'on ne lui a pas fixé l'émploi qu'il en doit faire, mais qu'on le laisse à sa prudence et à sa discrétion. Or en ce sens il est bien évident, que le mot *d'arbitraire* ne signifie pas, que le procureur puisse à son gré retenir, jeter, ou jouer l'argent d'autrui; mais seulement qu'on s'en rapporte à sa discrétion pour l'emploi qu'il en doit faire; et que par conséquent il ne doit l'employer que de la manière qu'il estime, suivant ses lumières, être la plus utile à celui dont il gère les affaires.

Ainsi, lorsqu'il est parlé dant le Droit de peines arbitraires, ou d'actions arbitraires, il est bien certain, que le mot d'arbitraire ne doit pas se prendre dans la première signification, mais seulement en ce sens, que la loi qui ne fixe pas ce qui doit être adjugé en certains cas, où la peine qui doit être infligée pour certains delits, remet à la prudence du juge d'adjuger ce qui est du, et de decerner la peine que mérite le coupable; mais toujours en suivant ce que dicte l'équité. Par conséquent la loi ne laisse d'autre fonction au juge, que d'examiner avec tout le soin possible les circonstances de l'affaire, et de déterminer, suivant l'esprit de la loi, et de la manière dont la loi décideroit, pour ainsi dire, elle même dans le cas proposé. Ainsi le juge ne peut décerner ni plus ni moins de ce que ses lumières lui représentent, conforme à l'équité, D'ou il suit, que si, suivant ses lumières, l'équité demande qu'on adjuge cent écus à l'une des parties, il ne lui est pas libre, *ou arbitraire*, d'adjuger plus ou moins par fantaisie; comme il est libre, ou *arbitraire* à un particulier de dépenser plus ou moins pour meubler son appartement.

IV. Est-il permis à un juge de recevoir des présents, ou de l'argent pour rendre une sentence, soit juste, soit injuste?

Le juge ne peut vendre ni la justice, ni l'injustice. Il

ne peut pas vendre la justice, parcequ'il la doit, et qu'on ne doit pas se faire payer pour payer ce qu'on doit. Beaucoup moins est-il permis de vendre l'injustice; car l'injustice étant un mal, c'est un surcroit d'iniquité de mettre à prix d'argent ce qui ne peut avoir d'autre prix que la honte, la peine, et l'infamie. Or il est certain, que ni dans l'un, ni dans l'autre cas le juge ne peut retenir le prix de son iniquité.

Dieu défend aux juges de son peuple par la bouche de Moyse (*Deuter.* XVI. 19.) de recevoir des presents: car les présents, dit le saint Législateur, aveuglent les yeux des sages, et changent le langage des justes. Il est très difficile à tout homme de se mettre dans l'état d'une parfaite indifférence entre deux partis opposés, sans favoriser intérieurement l'un plus que l'autre. Les juges doivent donc particulièrement s'abstenir de tout ce qui est capable de rompre ce juste équilibre; or peut-on douter, que les présents n'aient un attrait efficace pour incliner l'esprit du juge du côté d'où ils viennent? et alors n'a-t-on pas a craindre, qu'un désir secret, d'autant plus dangereux qu'on a plus de soin de se le cacher, n'impose au juge, et ne lui fasse illusion? Il est donc très difficile, qu'un juge puisse recevoir des presents, sans blesser son devoir.

Quant à l'obbligation de les restituer, il y a des Docteurs qui pensent, qu'un juge peut retenir les présents qui viennent de la pure libéralité du donateur; mais il est rare, que ceux qui font des présents, n'aient pas en vuë de gagner l'esprit du juge, et de se le rendre plus favorable; et dès que le présent est fait directement, ou indirectement dans la vuë d'achéter la faveur du juge, on peut conclure de ce qui à été dit, que le juge ne sauroit le retenir en bonne conscience. D'ailleurs eu égard à la disposition du Droit, il n'est pas permis à un juge de recevoir des présents contre la teneur des loix; quand même on supposeroit, qu'ils proviennent de la pure liberalité du donateur. Et quand il pourroit y avoir quelque doute, s'il est obligé de restituer avant-que d'y être condamné par sentence, il y a des Théologiens qui disent, que les confesseurs doivent toujours enjoindre cette restitution, soit parceque peut être y est-il déjà réellement obligé en conscience; soit parcequ'il mérite d'être privé de ce qu'il a reçu illicitement, et que c'est un moyen de prevenir la rechûte. Il y en a qui exceptent les pré-

sents de peu de conséquence, et qui n'étant pour ainsi dire que de legères marques de politesse, semblent ne présenter aucun péril de séduction. Néanmoins le juge, qui voudra mettre sa conscience en repos, ira toujours au plus sûr dans une matière, où certainement il n'est pas permis de suivre l'opinion la moins probable contre la plus probable et la plus sure.

On doit aussi avertir, qu'hormis le cas de la nécessité pour se racheter d'une injuste vexation, on ne sauroit excuser de péché ceux, qui font des présents aux juges pour gagner leur faveur; puisque c'est exposer le juge, autant qu'il est en eux, à la tentation de manquer à son devoir.

§. VIII.

DE L'ACCUSATEUR.

ON procède suivant le Droit contre ceux qui sont coupables par trois voies différentes, savoir, 1. par enquête ou information; 2. par accusation; 3. par dénonciation.

L'enquête ou information est réglée par les loix, et il suffit de dire, que les juges doivent s'y conformer exactement.

L'accusateur est celui qui défère au juge un crime, et qui en demande la punition, en se chargeant de le prouver.

La dénonciation est l'avis qu'on donne, ou la déclaration qu'on fait à un juge d'un crime qu'on impute a quelqu'un, sans néanmoins se charger d'en fournir les preuves.

Les loix de chaque pays règlent de quelle manière et par qui les accusations doivent être portées en justice, et quelles peines encourent ceux qui accusent ou dénoncent frauduleusement. Notre objet n'est pas de nous y arrêter, et nous nous contenterons de proposer deux maximes générales pour régler la conscience sur ce sujet.

La première, que personne ne doit intenter une accusation, s'il n'est en état de la prouver. C'est ce qui suit de la nature même de l'accusation.

La seconde, que tout particulier est obligé de dénoncer les crimes qui tendent à la ruine et à la subversion de l'Etat; car il n'est pas douteux, que tout citoyen ne soit obligé, en vertu de la justice légale, de prévenir la ruine de sa patrie, et de détourner, autant qu'il lui est possible, le mal dont elle est menacée. On est également obligé par devoir de charité de dénoncer un crime qui tendroit à l'oppression d'un innocent, si on ne peut l'empêcher autrement. Car tout homme doit s'intéresser au malheur de son prochain conformement à cet oracle du Sage: *Délivrez celui qui souffre l'injure de la main du superbe*.

Dans ces sortes de cas S. Thomas est d'avis, qu'on doit d'abord dénoncer, et même sans avoir averti préalablement le coupable, à moins qu'on ne fut assuré d'empêcher entièrement le mal par ce moyen: ce qui est très difficile, puisqu'on auroit toujours lieu de craindre que le coupable

ne feignit de se repentir, en continuant toujours de tramer en secret pour venir à bout de ses perfides desseins.

Il y a d'autres péchés qui ne nuisent qu'à celui qui les commet, ou au plus à celui qu'il offense par son péché; dans ce cas on doit, suivant la doctrine de S. Thomas, commencer par la correction secrète, et charitable du pécheur, et garder ainsi la règle prescrite par l'Evangile, avant que de dénoncer: *Si peccaverit in te frater tuus, vade, et corripe eum ec.* Où l'Evangile parle de celui qui est offensé et des péchés qui le regardent directement. Suivant un nouveau droit communement reçu, la partie intéressée peut poursuivre un criminel à l'égard de ses dommages et intérêts, ou de la réparation civile de la perte que le crime lui a causée; mais c'est à l'officier public de le poursuivre à l'égard de la punition qu'il mérite. Un particulier peut se rendre dénonciateur d'un crime commis, mais l'officier public peut seul être accusateur, et il peut poursuivre criminellement le coupable de quelque crime ou délit que ce soit, qui intéresse le public; tels que sont le larcin, le péculat, ou autre qui trouble l'ordre de la société, comme la rebellion, ou la Religion, comme l'impiété, le blasphème, le désespoir de ceux qui se procurent la mort, et quelques autres crimes dont le nom même doit être enseveli dans l'oubli. Cet officier public a droit d'exercer ce pouvoir, quand même la partie intéressée se seroit désistée de ses poursuites. La raison pourquoi un particulier ne peut être accusateur, est que la Religion Chrétienne défend toute vengeance aux particuliers, et laisse entre les mains du Prince et de ses officiers le droit de venger et de punir le crime.

§. IX.

DES TEMOINS.

Le témoin est une personne qui dépose ce qu'elle a vu, ou qu'elle a oui à la charge ou décharge d'un accusé.

La valeur du témoignage dépend de la science et de la bonne foi ou probité de celui qui le rend. Tout témoignage n'est donc pas égal, et la raison naturelle dicte qu'il faut user de beaucoup de circonspection dans le choix des témoins, et dans le dégré de croyance qu'on leur prête.

Par droit de nature tout homme qui ne jouit pas de l'usage de la raison, ou qui s'est rendu infame par ses crimes, son injustice et sa mauvaise foi, est inhabile à rendre un témoignage sur lequel on puisse compter.

Il y a d'autres raisons, telles que celles de la parenté, de quelque liaison, ou de quelque haine particulière, qui peuvent rendre un témoignage suspect. Les loix déterminent à cet égard les qualités que doit avoir un témoin, et les causes pour lesquelles une partie est autorisée à le recuser.

Un accusé ne peut être condamné sur la déposition d'un seul témoin; il en faut au moins deux, suivant ces paroles de l'Ecriture : *Non stabit testis unus contra aliquem, quidquid illud peccati et facinoris fuerit: sed in ore duorum aut trium testium stabit omne verbum.* (Deut. 19. 15.)

En général deux témoins oculaires non suspects, ni reprochés, sont censés faire une preuve complette; néanmoins il est des cas où les loix en exigent un plus grand nombre, comme dans les testaments.

La piété naturelle ne permet pas aux pères et mères, et à leurs enfants, aux epoux, aux frères et aux soeurs de s'accuser respectivement, ni de déposer les uns contre les autres: quelques uns étendent ce devoir de piété jusqu'au second, et d'autres jusqu'au quatrième dégré. On excepte toujours les cas privilégiés, tels que ceux de lèse Majesté, d'hérésie ec. les loix réglent les cas où cette obligation a lieu.

Celui a qui le coupable a confié son crime pour demander conseil, tel qu'un Avocat, un Médecin, un Théologien, n'est pas tenu, suivant le sentiment commun des Moralistes,

de déposer contre le coupable, lorsqu'il ne s'agit pas d'un dommage public, ou d'un dommage particulier qui soit actuellement à éviter ou à réparer. La raison est, qu'il importe au bien public de ne pas ôter à ceux qui commettent quelque délit, la ressource de recourir au conseil des personnes sages, afin de leur laisser un moyen de revenir de leur égarement, et de ne pas s'abandonner au désespoir; ce qui produiroit de plus grands maux.

Celui au contraire qui auroit promis même avec serment de ne pas révéler un crime dont il avroit connoissance, d'ailleurs est tenu, malgré sa promesse et son serment, de déposer la vérité, lorsqu'il en est légitimement requis. Car ce serment, étant contraire à l'autorité des loix et à l'ordre de la justice, est illicite, et nul de sa nature, et celui qui l'a fait, ne pourroit l'accomplir sans un nouveau péché.

Un Confesseur ne doit jamais révéler ce qu'il ne sait que par la voie de la confession Sacramentelle. Il est même de l'avantage public, que le secret de la Confession soit inviolablement gardé. Car s'il ne l'étoit pas, peu de coupables voudroient confesser leurs crimes, et on perdroit un moyen très efficace de ramener les délinquents à la bonne voie, de les engager à réparer leurs torts, et à prévenir ainsi bien des maux.

Les témoins pèchent 1. lorsqu'étant cités par un juge légitime, et procedant juridiquement, ils refusent de comparoître ou de déposer ce qu'ils savent, excepté dans le petit nombre de cas, où le Droit même autorise un homme à ne pas révéler ce qu'il sait, comme on le voit dans le cas du Confesseur. En effet le juge ayant droit de citer, on est obligé d'obéir à la citation, et celui qui refuse d'obéir, non seulement péche, mais il est encore obligé de réparer le dommage que sa désobéissance cause aux intéressés. 2. Lorsqu'ils déguisent la vérité, ou qu'ils ne la disent pas en entier, ou qu'ils affirment pour certain et pour vrai ce qu'ils ne savent que d'une manière douteuse. 3. Et beaucoup plus lorsqu'ils énoncent le faux. Le témoin qui a déposé le faux de bonne foi, doit retracter sa déposition aussitôt qu'il s'apperçoit de son erreur; mais pour peu d'attention qu'un témoin veuille apporter pour ne dire précisement que ce qu'il sait, et comme il le sait, il est bien difficile qu'il lui arrive de déposer une fausseté.

Le témoin, qui par une fausse déposition frauduleuse

porte du dommage à son prochain, est obligé de le réparer en entier. S' il arrivoit qu' en vertu de cette déposition un homme vint à être condamné à mort, le faux témoin seroit obligé, au péril même de sa propre vie, de révoquer son témoignage: car dans ce cas la vie de l'innocent est certainement préférable à celle du coupable qui s'est volontairement engagé par sa faute dans le malheur où il se trouve exposé par sa fausseté et par sa calomnie.

La maxime qui porte, qu'il faut au moins deux témoins pour faire une preuve complette, a toujours lieu dans le for contentieux. Il n'en est pas de même en certains cas extrajudiciaires, où un seul témoin peut faire foi, lorsqu'il n' y a personne qui en souffre du préjudice; par exemple, lorsqu'il s' agit de savoir, si une persone a été baptisée, si elle a demandé un Confesseur avantque d' avoir perdu l' usage de la parole, si une Eglise a été consacrée ec.

Un homme qui est certain de l'innocence d'un accusé, et qui cependant n'est pas appellé en témoignage, et se trouve par là hors du cas de pouvoir déposer en jugement, ne laisse pas que d'être obligé de déclarer la vérité, et de la prouver autant qu' il lui est possible, soit en s' adressant au juge même, ou a quelque autre personne qui puisse travailler utilement à la justification de l'innocent. C'est le sentiment formel de S. Thomas.

§. X.

DE L'ACCUSÉ, ET DU CRIMINEL.

Tout accusé qui est interrogé par son juge légitime, est obligé à lui répondre lorsqu'il l'interroge juridiquement, et à lui découvrir la vérité. S. Thomas décide expressément, que le coupable est obligé d'avouer le crime dont il est prévenu, toutes les fois qu'il est interrogé suivant l'ordre juridique, et que le juge peut et doit exiger l'aveu de la vérité, comme lorsque l'infamie a précédé, ou qu'il y a une demi-preuve contre lui, ou de forts indices qu'il en est coupable.

Le Catéchisme du Concile de Trente établit et déclare cette obligation en termes formels : *De reis et sontibus vult eos Deus verum confiteri, cum ex judicii formula interrogantur.*

Cette obligation est fondée 1. sur le droit qu'a le juge en qualité de personne publique d'exiger la confession de l'accusé ; donc l'accusé est obligé d'avouer : car tout droit suppose une obligation respective. 2. Sur ce que les loix humaines justes, qui prescrivent des choses qui renferment par elles mêmes un danger quel qu'il soit de perdre la vie, ne laissent pas que d'obliger en conscience. On doit en dire autant du précepte, par lequel le juge ordonne à l'accusé d'avouer la vérité ; puisque ce précepte est juste et fondé sur une loi juste. 3. Le bien public exige des coupables l'observation de cette loi, sans quoi plusieurs crimes demeureroient impunis au grand préjudice de la société, et les innocents seroient sujets à être recherchés et inquietés, tandis que le coupable jouiroit de l'impunité.

Le coupable interrogé juridiquement est donc obligé d'avouer son crime, et s'il l'a nié pendant l'interrogatoire, il doit encore le manifester dumoins pendant que le jugement est pendant, et que la sentence n'est pas encore prononcée.

Si le criminel atteint et convaincu est condamné à mort quoique négatif, plusieurs célèbres Théologiens et Canonistes sont d'avis, qu'il est encore obligé d'avouer son crime avant l'exécution. D'autres pensent, qu'il n'y est obligé qu'

au cas que cette confession soit nécessaire pour détourner quelque mal public ou particulier: la raison est, disent-ils, que la fonction du juge cesse entièrement par la sentence: l. 55. ff. de re judic. *Judex postquam semel dixit sententiam, judex esse desinit*; et par conséquent le criminel n'est plus comptable de rien envers lui. D'ailleurs cette confession n'est pas nécessaire ni pour tranquilliser la conscience des juges, ni pour mettre leur honneur à couvert. Les juges sont en sureté de conscience dès qu'ils suivent l'ordre juridique, et qu'ils jugent *secundum allegata et probata*; et quand même le coupable n'avoueroit rien. Et d'un autre coté l'aveu du coupable après la sentence, ne devroit pas servir à les tranquilliser, s'ils avoient transgressé l'ordre juridique, et que la sentence ne se trouvat juste que par hazard. L'obstination du criminel à nier ne peut faire non plus aucun tort à l'honneur des juges; puisque le public est persuadé, que les criminels persistent souvent à nier leurs crimes. Ces auteurs conviennent néanmoins, que le criminel, même après la sentence, est obligé de faire l'aveu de son crime, s'il y a lieu de craindre qu'un innocent ne puisse être accusé et condamné pour le même crime, ou s'il ensuivoit quelque scandale ou autre dommage au public ou à un tiers.

Si le criminel négatif est absous par la sentence, le sentiment commun est, qu'il n'est pas obligé, régulièrement parlant, de s'aller constituer devant le juge, pour lui avouer son délit: cependant il doit se repentir sincèrement de la faute qu'il a commise devant Dieu. S'il arrivoit qu'un innocent fut inquiété au sujet de ce crime, je pense que le coupable devroit tenter, même à son propre risque, toutes les voies de le sauver.

Lorsque le criminel est interrogé juridiquement sur les complices, il est obligé de les dénoncer. S'il s'agit d'un vol fait à un particulier, et que le criminel interrogé sache certainement que le complice a pleinement restitué, il y a des Auteurs qui estiment, qu'en ce cas il n'y a pas d'obligation de le déclarer; puisque le complice ne persistant pas dans son crime, et ayant restitué ce qu'il avoit volé, ni le public ni le particulier ne sont plus intéressés à sa punition. Cependant on est obligé de dénoncer toutes les fois que le juge est autorisé par la loi, ou par la coutume d'interroger sur les complices, lors même qu'il ne s'agit que de crimes

occultes, et qui n'intéressent que les particuliers, mais que la République a intérêt de connoître et de punir.

On demande, si un homme qui vaincu par la force des tourments s'est avoué coupable d'un crime capital, dont il est réellement innocent, est obligé de révoquer l'aveu qu'il a fait. Il y a des Auteurs qui pensent, que si un tel homme est d'une condition abjecte, il est probable qu'un confesseur peut l'absoudre sans l'obliger à se retracter. La raison est, selon eux, qu'une telle personne peut préférer la mort au supplice de la torture, lorsque les tourments lui paroissent plus insupportables que la mort même; que d'ailleurs cette personne ne fait tort qu'à elle seule, puisqu'étant de condition abjecte, le deshonneur qu'elle causeroit à ses parents ne pourroit être regardé comme considérable, eu égard à la bassesse de leur condition. Mais l'opinion contraire est mieux fondée, et paroit être la seule véritable. Car un homme ne peut sans péché mortel s'exposer de propos deliberé à perdre la vie, ou à être mutilé, en confessant un crime dont il est innocent, et par conséquent, s'il peut se délivrer de l'un ou de l'autre de ces maux en révoquant son aveu, il est sans doute obligé de le faire.

Voilà pour ce qui regarde les cas où un accusé est interrogé juridiquement. Quant à celui qui n'est pas interrogé légitimement, tous les Auteurs conviennent, qu'il n'est pas obligé de déclarer la vérité, mais en ce cas il ne peut céler la vérité par un mensonge. C'est-ce que S. Thomas enseigne expressément par ces paroles (2. 2. *qu.* 69. *art.* 2.): „ Aliud est veritatem tacere, aliud est falsitatem proponere: „ quorum primum in aliquo casu licet: non enim aliquis „ tenetur omnem veritatem confiteri, sed illam solum quam „ ab eo potest et debet requirere judex secundum ordinem „ juris: puta cum praecessit infamia super aliquo crimine, vel „ aliqua expressa indicia apparuerint, vel etiam cum praeces„ sit probatio semiplena; falsitatem autem proponere in nul„ lo casu licet alicui. Ad id autem quod licitum est, potest „ aliquis procedere vel per vias licitas et fini intento acco„ modatas, quod pertinet ad prudentiam, vel per aliquas vias „ illicitas, et proposito fini incongruas, quod pertinet ad astu„ tiam, quae exercetur per fraudem et dolum: quorum pri„ mum est laudabile, secundum vero vitiosum. Sic ergo reo „ qui accusatur, licet se defendere veritatem occultando, „ quam confiteri non tenetur per aliquos convenientes mo-

„ dos: puta quod non respondeat ad quae respondere non „ tenetur. Hoc autem non est calumniose se defendere, sed „ magis prudenter evadere ; non autem licet ei vel falsitatem „ dicere, vel veritatem tacere, quam confiteri tenetur : nec „ que etiam aliquem dolum vel fraudem adhibere, quia fraus „ et dolus vim mendacii habent: et hoc est calumniose se „ defendere. "

Un coupable peut être condamné justement à souffrir la mort, mais non à se la donner. Il y auroit de l'inhumanité à vouloir qu'un homme devint l'exécuteur de son supplice, et se défit de ses propres mains ; par conséquent le criminel doit souffrir le supplice qu'on lui inflige, mais il ne sauroit être obligé à se donner la mort à lui même. Il n'en est pas de même des peines pecuniaires ou afflictives, dont la rigueur n'est pas censée insupportable à l'humanité, comme la mort ou la mutilation ; le coupable condamné doit s'y porter lui même, soit en payant, soit en se constituant prisonnier ec.

Mais un criminel à mort peut-il en conscience éviter le supplice, en se sauvant de prison ? On a sagement remarqué, qu'il est très aisé à la République de s'assurer de la personne des criminels, en les faisant garder, et qu'il seroit par conséquent inutile et peu convenable de porter une loi qui défendit directement au criminel condamné à mort de s'évader. Ainsi à ne considérer que le droit de nature, S. Thomas décide, qu'un criminel condamné à mort peut en conscience s'évader de la prison où il est retenu. Néanmoins il ne lui est pas permis de commettre aucune violence contre les officiers de la prison ou leurs domestiques. Il n'est pas non plus permis à qui que ce soit de prêter aide a un prisonnier pour s'évader. Les Auteurs ne conviennent pas, si un prisonnier se rend coupable devant Dieu en rompant les clôtures de la prison pour s'évader. Tous conviennent à la vérité, que le prisonnier ne peut pas user de violence contre la République et ses ministres : mais les uns regardent comme une violence l'attentat du prisonnier qui rompt la porte de la prison ; et d'autres pensent qu'il n'y pas là de violence proprement dite. Les premiers se fondent surtout sur les loix qui punissent ces sortes d'attentats. Ce qu'il y a de certain c'est, qu'un prisonnier ne peut, sans se rendre très coupable, faire un complot avec les autres pour se sauver.

Tout homme qui a été grevé par un jugement, en peut appeller au juge supérieur. Or un homme peut être grevé en trois manières différentes par un jugement: 1. Lorsqu'il est condamné sans être véritablement coupable: 2. Lorsqu'étant véritablement coupable, le juge le condamne sans avoir des preuves suffisantes, ou contre l'ordre du Droit: 3. Lorsqu'il le condamne à une peine trop rigoureuse. Hors de ces cas on se rend coupable en appellant; car, comme le dit Innocent III. au IV. Concile de Latran: *Cum appellationis remedium non sit ad defensionem iniquitatis, sed ad praesidium innocentiae institutum.*

C'est ce que S. Thomas explique avec toute la clarté possible par ces mots (2. 2. qu. 69. a. 3.): „ Duplici de causa contingit aliquem appellare. Uno quidem modo confidentia justae causae: quia scilicet injuste a judice gravatur, „ et sic licitum est appellare.... Alio modo aliquis appellat „ causa afferendae morae, ne contra eum justa sententia proferatur; et hoc est calumniose se defendere, quod est illicitum.... facit enim injuriam et judici, cujus officium „ impedit, et adversario suo, cujus justitiam, quantum potest, perturbat.

Le S. Docteur fait voir que les loix ont très sagement déterminé soit un temps pour appeller, soit le nombre des fois qu'on peut appeller. Il falloit fixer un terme, au delà duquel il ne fut plus permis d'appeller, afin que la sentence et le droit qui en résulte, ne demeurat pas trop longtemps en suspens; et il falloit aussi borner le nombre des appellations, soit par la même raison, soit parcequ'il n'est pas probable, que deux ou trois sentences rendues sur le même objet, s'écartent du droit et de la justice.

§. XI.

DES DEVOIRS DES AVOCATS.

UN Avocat est un homme professant la jurisprudence, qui en vertu de ses grades est autorisé à plaider pour les parties.

I. L'Avocat doit être assez instruit dans la science des loix et des coutumes pour être en état de donner un avis fondé, et de faire valoir le droit de son client. L'erreur de l'Avocat ne seroit excusable qu'au cas qu'il fut question d'une matière fort difficile et au dessus de la portée du commun des Avocats, et qu'il ne se fut trompé qu'après avoir apporté tous ses soins pour approfondir la matière, et s'éclaircir de la vérité.

II. Il doit examiner soigneusement la justice ou l'injustice de la cause pour laquelle on recherche son assistance. Il n'est pas douteux, qu'un Avocat ne commette une énorme injustice en se chargeant d'une cause qu'il reconnoit être injuste.

III. Lorsque l'Avocat, ayant entrepris la défense d'une cause qu'il croioit être juste, vient à reconnoitre qu'elle est injuste, il doit l'abandonner aussitôt; et au cas qu'il continue à la défendre, il est tenu à restituer l'argent qu'il reçoit de son Client, et à réparer le dommage qu'il cause à la partie adverse par sa mauvaise foi. L'obligation de restituer au Client l'argent qu'on en a reçu pour la défense d'une cause injuste est clairement établie par S. Augustin dans sa lettre à Macédonius, où il traite des devoirs d'un Avocat. Il est clair aussi, que le tort causé à la partie adverse par sa mauvaise foi, doit être réparé.

IV. L'Avocat, qui vient à reconnoître ou évidemment, ou probablement, l'injustice de la cause, dont il avoit d'abord entrepris la défense de bonne foi, doit avertir celui dont il défendoit la cause, et le porter même, s'il le peut, à s'accommoder avec la partie adverse d'une manière qui soit juste. En cas de refus, il doit se désister, ainsi qu'on l'a dit; mais il ne peut en conscience, suivant l'avis de S. Thomas, trahir le secret de sa partie, ni aider de ses avis la partie adverse.

V. Au cas que le droit ne soit pas clair, l'Avocat est obligé d'avertir la partie de la probabilité qu'il peut y avoir

de gagner la cause, et du risque de la perdre. Si dans le doute la partie veut courir le risque du jugement, l'Avocat peut l'assister. Car dans le doute les particuliers ont droit de recourir aux tribunaux, qui sont établis pour décider des cas litigieux : et puisque la partie peut innocemment poursuivre son droit en justice, l'Avocat peut aussi la defendre innocemment.

VI. L'Avocat doit apporter tout le soin, toute l'attention, toute la diligence moralement nécessaire pour soutenir justement le droit de son Client, et obtenir une prompte expédition. La faute ou négligence qu'on appelle legère en ce genre, suffit pour obliger à la restitution du dommage qui en provient.

VII. L'Avocat en plaidant la cause de son Client ne doit se servir que de moyens justes et licites, et de raisons qu'il a lieu de croire être fondées. Un Avocat qui cite faussement les loix, qui use de sophismes, ou de fausses allégations, ou de chicanes et de subtilité, soit pour faire illusion aux juges, soit pour allonger la procédure, et lasser la partie adverse, non seulement se rend coupable devant Dieu, mais il est encore tenu à réparer le dommage causé injustement à la partie même contre laquelle il plaide.

VIII. L'Avocat ne peut rien exiger des parties au de là du salaire fixé par la loi, ou par la coutume, à proportion de son travail.

IX. Il n'est pas permis aux Avocats de donner conseil aux deux parties : ils ne doivent pas se dispenser de plaider pour le bon droit contre les parties adverses qui sont puissantes.

X. Quoiqu'un Avocat ne soit pas dans l'obligation de plaider gratuitement pour tous les pauvres qui auroient recours à lui ; puisqu'autrement il faudroit qu'il abandonnat ses propres affaires, il y a néanmoins des cas où la charité peut l'y obliger, comme s'il s'agissoit d'un pauvre dénué de tout secours, et menacé de succomber sous la calomnie, ou une poursuite injuste, qui le réduiroit à l'extrémité. Il en est à cet égard de l'obligation de l'Avocat, comme de celui à qui un pauvre demande l'aumône dans une nécessité pressante. Partout où les loix n'ont pas pourvu à la défense des pauvres, le juge peut et doit nommer un Avocat à celui qui n'en peut trouver qui veuille défendre sa cause.

§. XII.

DES DEVOIRS DES MEDECINS.

I. Le Médecin doit avoir toutes les connoissances requises pour exercer sa profession suivant les règles de l'art. S'il nuit au malade par l'ignorance des règles, ou par l'imprudente application qu'il en fait, faute de soin et d'attention dans la cure, il se rend coupable devant Dieu, et il est tenu de la restitution du dommage envers les intéressés.

II. Le Médecin doit prescrire les remèdes les plus surs, et dont on peut le plus probablement attendre un bon effet, à préférence de tout autre. Il doit surtout se garder de tenter sur les malades des expériences nouvelles et douteuses, dont l'effet pourroit être dangereux.

III. Le Médecin doit s'abstenir de ces remèdes douteux qui peuvent nuire, et dont on n'a pas lieu d'ailleurs d'attendre avec fondement la guérison. Car d'un coté le Médecin auroit à se reprocher la mort du malade que la nature auroit peut-être guéri sans l'application du remède; et d'autre coté si le malade meurt, ce sera la violence du mal et non le remède qui le fera succomber.

IV. S'il s'agit pourtant d'un cas désespéré, et qu'il n'y ait d'autre ressource qu'un remède qui laisse lieu de douter s'il sauvera le malade ou s'il nuira, le Médecin ne doit pas hésiter de l'ordonner; puisque le malade peut encore guérir au moyen de ce remède; et qu'en ne le donnant pas, il est sur qu'il mourra.

V. Le Médecin péche en ordonnant des remédes inutiles dans le dessein de prolonger la cure et de gagner plus d'argent; et il est bien aisé de comprendre, qu'un argent mal acquis doit être restitué.

VI. Quoique le Médecin prevoie que le malade n'a que peu de jours à vivre, il peut très légitimement continuer la cure et recevoir le salaire qui lui est dû, en prescrivant les remèdes convenables suivant la nature de la maladie et les règles de l'art en pareil cas. Car, comme dit S. Antonin, on ne doit pas priver le malade du secours de la médecine, tandis que la nature ne succombe pas tout à fait. Ainsi le

Médecin ne péche pas en prenant le salaire pour la cure d'une maladie, qu'il juge, suivant les règles de l'art, devoir être incurable ; à moins qu'il ne procedat de mauvaise foi, en laissant ignorer l'état du malade à ceux qui en prennent soin, ou en occasionant des dépenses superflues, ou en promettant de le guérir.

VIII. Le Médecin péche en accordant trop facilement l'usage de la viande les jours défendus : néanmoins il n'est pas nécessaire que le Médecin soit absolument sur, que le maigre nuira notablement, il suffit qu'il aie lieu d'en douter avec fondement, pour porter le malade à demander la dispense. Car dans un tel doute le parti le plus sur est de préférer l'obligation naturelle de ne pas nuire notablement à la conservation de la vie et de la santé, à l'obligation positive du precepte ecclésiastique.

IX. C'est un crime dans un Médecin de donner, ou enseigner des médicaments pour procurer l'avortement, empêcher la conception ec.

X. C'est encore un crime dans un Médecin de revéler ce qu'il peut y avoir de honteux ou d'humiliant dans les maladies occultes de ceux dont ils entreprennent la cure.

XI. L'obligation commune à tous les hommes d'exercer les oeuvres de miséricorde à temps et lieu, s'étend aussi aux Médecins à l'égard des pauvres qui pourroient avoir un besoin pressant de leur assistance. Le Médecin, comme dit S. Antonin, n'est pas à la vérité obligé de pourvoir indistinctement à tous les pauvres infirmes, mais seulement eu égard aux différentes circonstances du lieu et du temps, comme si par exemple, le pauvre malade ne peut être secouru par d'autres, ou que le mal soit si pressant qu'il n'ait pas le temps d'y recourir, sans s'exposer au danger de mourir.

XII. Un Médecin ne peut pas non plus sans crime négliger d'avertir les malades du péril de mort, où ils croient qu'ils sont, afin qu'ils se mettent en état de recevoir les Sacrements, et de pourvoir à leur conscience. Si quelque raison de prudence ne lui permet pas de le déclarer au malade même, il doit au moins en avertir leurs plus proches parents, ou leurs pasteurs, ou confesseurs. Les Médecins ne doivent pas ignorer les dispositions du Concile de Latran, renouvellées par S. Pie V sur un article si important. (1)

(1) Quant à l'obligation au Médecin d'avertir le malade de

S. Pie veut, que les Médecins s'abstiennent de visiter les malades, passé le troisième jour, s'il ne leur conste qu'ils se soient confessés : savoir, est-il dit dans une Theologie imprimée à Rome, lorsque la maladie est grave, ou qu'il y a danger qu'elle ne le devienne.

XIII. Le Médecin ne doit rien éxiger au delà du salaire porté par la loi, ou par la coutume. Néanmoins il lui est permis de recevoir les gratifications de pure liberalité de la part de ceux qui voudroient reconnoître plus généreusement des soins et des services qui méritent toute la reconnoissance.

XIV. Il est défendu au Médecin de convenir avec un malade, qu'il lui donnera une somme en cas qu'il le guérisse. Les loix Romaines défendent absolument ces honteuses conventions.

XV. Aucun Ecclésiastique, ou Religieux ne peut exercer la Médecine, si ce n'est par un esprit de charité, sans intérêt, et en observant exactement les préceptes de l'art.

XVI. Un Médecin n'a aucun besoin de dispense pour recevoir les Saints Ordres, à raison seulement de sa profession, lorsqu'il l'a exercée selon les règles de son art (1) : et cela est véritable, encore que ses remèdes n'aient pas toujours eu un succés favorable, et que plusieurs de ses malades soient morts : parcequ'un Médecin n'a pas le don de guérir tous ceux qu'il traite ; c'est donc assez qu'ayant une capacité suffisante, il donne des remèdes convenables, et qu'il apporte tous ses soins et son application pour réussir. Mais si le Médecin est cause de la mort de quelqu'un par malice ou par ignorance, il devient sans doute irrégulier. Et même si le Médecin sent sur cela des remords de conscience, et qu'il doute avec un fondement raisonnable d'avoir coopéré par son ignorance, par sa négligence ou autrement à la mort de quelques uns de ses malades, il doit se comporter dans le for de la conscience comme irrégulier, et ne peut se présenter aux Ordres pendant que son doute subsiste.

se confesser *ante omnia*, selon la disposition du *Cap. Cum infirmitas*, 13 *de Poenitent. et Remissionib.*, il faut consulter les *Avvertimenti, e Ordini ec. al* §. 8. *dell'Appendice del Concilio Romano di Benedetto XIII.*

(1) Si le Médecin n'a pas à se reprocher, que quelqu'un soit mort par sa faute, *Cap. ad aures* 7. *De aetate, et qualitate ec.*

§. XIII.

DEVOIRS DES GENS DE GUERRE.

Les gens de guerre sont les Officiers et Supérieurs quelquonques chargés de quelque commandement, ou le simple soldat, ou les gens employés pour la subsistance et la paye des troupes, le soin des hôpitaux ec.

I. Les officiers ne doivent pas excéder les bornes de leur pouvoir dans leurs enrollements; ni user de fraude ou de violence. Tout sujet, tout Citoyen étant obligé de servir l'Etat, le Souverain a droit de lever de force le nombre des soldats qu'il juge nécessaire pour le service de la patrie; la République ou le gouvernement jouit et doit jouir de ce droit dans les Etats libres. Wilkes et ses partisans ont proposé d'abolir ce droit à l'Angleterre, et de substituer des gratifications plus fortes pour engager les Citoyens à s'enroller volontairement; mais 1. si la gratification n'est que modique, souvent elle ne produira pas tout l'effet désiré, et d'ailleurs les peuples sachant qu'on ne peut les lever de force, sauront bien se prévaloir du besoin pour se faire acheter au plus haut prix; et dèslors les gratifications devenant excessives, l'Etat sera surchargé, et manquera même quelque-fois de la défense nécessaire. 2. Par ce moyen on substitue dans la défense de la parrie l'appas de la venalité à l'idée du devoir; ce qui n'est pas bien. 3°C'est vouloir priver l'Etat d'un droit qui lui appartient incontestablement, comme dérivant de l'essence même de la société civile.

Mais ceux qui sont chargés de faire ces levées, doivent scrupuleusement observer les loix de la justice distributive, et ne pas se permettre de favoriser les uns au préjudice des autres. On ne peut ici manquer à la justice distributive sans blesser en même temps la justice commutative à l'égard de celui à qui on fait tort: ce qui oblige à la restitution des dommages qui en proviennent. Au reste la règle générale est, ainsi qu'on l'a dit, que sans l'ordre de la République, ou du gouvernement, les officiers ne doivent point employer la force dans les enrollements, et il n'y a aucun cas qui puisse justifier la fraude.

II. Ils sont obligés de leur payer exactement ce qui

leur est du ; et d' observer la convention faite avec eux à l'égard du congé.

III. Ils sont obligés d' en avoir soin, comme de bons pères de famille, soit pour l' ame, soit pour le corps, en santé, et dans la maladie ; ils doivent veiller sur leur conduite, empêcher qu'ils ne commettent des désordres, et des vexations, travailler à en faire de vrais soldats, en leur inspirant les sentiments d'honneur, de probité, de fidélité envers le Prince qui conviennent surtout à une profession si honorable, et en faisant ensorte qu' ils soient bien instruits par rapport à la Religion et qu' ils en remplissent les devoirs. Les officiers doivent le bon exemple à leurs soldats : c' est une obligation indispensable de tout supérieur à l' égard de ses inférieurs ; et on ne peut y manquer sans se rendre très coupable devant Dieu.

IV. Les officiers ne peuvent pas prendre de l'argent des communautés ou des particuliers pour contenir leurs soldats ; puisqu' ils y sont obligés par le devoir de leur état ; et qu'ils sont même tenus de réparer les désordres que les soldats commettroient par leur connivence ou même par leur négligence à les contenir et à les réprimer.

V. Ils doivent châtier les soldats qui manquent à leur service et à leur devoir ; mais ce châtiment ne doit être infligé que dans la vuë du bien, avec justice, et en observant la mesure qu' éxigent le Christianisme, et l' humanité. Ceux qui châtient avec fureur et emportement, se dégradent par leur brutalité. Tout officier qui témoignera de la bienveillance à ses soldats, et en même temps de la fermeté à vouloir l'ordre et la discipline, sans chicaner sur ce qui n' est pas du devoir ou du service, sera aimé et respecté des soldats, et en obtiendra une obéissance d'autant plus sure qu'elle sera plus cordiale et plus volontaire.

VI. Les officiers qui reçoivent une paye plus ou moins forte à proportion du nombre d'hommes qu' ils sont censés entretenir, ne doivent pas mettre en ligne de compte plus de soldats qu' ils n' en ont effectivement ; toute fraude à cet égard oblige à restitution.

VII. Ils sont obligés de faire ensorte que leur troupe soit bien composée, bien exercée, et bien disciplinée, pour être en état de servir utilement la patrie à l'occasion.

VIII. Les comandants ne doivent pas exposer témérairement, et sans raison la vie des soldats. Ceux qui sont char-

gés de les mener au combat, doivent tâcher de leur inspirer, soit par les discours, soit par l'exemple, toute l'intrépidité, et toute la valeur nécessaire, suivant le devoir de leur charge.

IX. Tout militaire qui se trouve dans l'action, doit songer, qu'il ne peut trahir son devoir sans se rendre coupable devant Dieu. Or tout Chrétien doit plûtôt souffrir mille morts, que de commettre un seul péché; il doit donc être convaincu, que la volonté de Dieu est qu'il s'expose au danger quand il le faut, et que le meilleur parti pour lui est celui de faire la volonté de Dieu. C'est un acte très méritoire de sa nature à tout soldat d'exposer sa vie au danger le plus pressant, dans la pensée de faire son devoir, et de ne pas offenser Dieu.

X. Tout militaire, tout soldat doit concevoir une juste idée de sa profession, ne pas se regarder comme un vil mercenaire, mais ainsi qu'il l'est en effet, comme le défenseur de la patrie, et le boulevard de la sureté publique. Une telle idée en inspirant des sentiments élevés, relevera le courage du soldat, et lui fera sentir, que rien n'est plus indigne d'une si noble profession, que le libertinage, la brutalité, et l'avidité du butin. Grotius, tout Protestant qu'il étoit, a reconnu, que quoique le soldat puisse légitimement recevoir la paye de son service, ne doit pas cependant servir uniquement, ou principalement pour la paye. Car il est bien loisible et même très louable, d'exposer sa vie pour le bien public, mais non pour de l'argent.

XI. Tout subordonné doit honorer ses supérieurs, et leur obéir en tout ce qui concerne le service et la discipline. Il ne doit quitter ni son poste, ni son rang, ni sortir du camp, ou s'en éloigner sans l'aveu des supérieurs. Tout désertement, tout homme qui fuit par lâcheté, se rend coupable d'un très grand péché.

XII. Les militaires doivent, suivant l'avertissement de S. Jean Baptiste, se contenter de leur paye, s'abstenir de toute concussion, et de toute déprédation. D'abord il est bien clair, qu'ils ne doivent rien prendre sur les gens du pays, ni rien éxiger au delà de ce que le Prince leur accorde. Ils n'ont nul droit au surplus, et sont obligés de le restituer.

XIII. Ils ne doivent user de violence à l'égard de l'ennemi, soit en sa personne, soit en ses biens, que dépendem-

ment des ordres du Prince, ou du Chef de l'armée. En effet les hostilités ne sont permises qu'autant qu'elles sont autorisées par la Puissance publique.

XIV. Grotius en traitant la question (L. III. Ch. VI. §. VIII. et X.), savoir, au profit de qui sont acquises les choses prises sur l'ennemi, si c'est au peuple même, ou aux particuliers, pense, qu'il faut distinguer entre les exploits militaires véritablement publics, et les exploits faits d'autorité privée à l'occasion d'une guerre publique. Dans les derniers, ajoute-t-il, les choses prises sur l'ennemi sont acquises premièrement, et directement aux particuliers: dans les autres, au Peuple. Mais Barbeyrac observe, qu'on a eu raison de critiquer cette distinction de Grotius. Toute guerre publique, dit-il, se faisant par autorité du peuple ou du chef du peuple, c'est de lui aussi que vient originairement tout le droit que les particuliers peuvent avoir sur les choses prises à l'ennemi: il faut toujours ici un consentement exprés ou tacite du Souverain.

Grotius avoit dit auparavant, qu'il n'y a point de doute que le consentement des peuples n'ait pû établir indifféremment l'une ou l'autre de ces deux règles, ou que les choses prises sur l'ennemi appartiendroient au peuple qui fait la guerre, ou qu'elles demeureroient à quiconque les auroit prises lui-même; et qu'ainsi la question est seulement de savoir ce que les peuples ont effectivement établi. Sur quoi Barbeyrac remarque aussi, que la question dont il s'agit, ne se rapporte point au droit des gens proprement ainsi nommé, qui regarde les affaires que les peuples ont à démêler ensemble. Or que le butin appartienne au peuple ou aux particuliers, cela ne fait rien à l'ennemi ni aux autres peuples. Ainsi les réglements et les usages qu'il y a sur ce sujet, sont plûtôt du droit public que du droit des gens.

La Conclusion sera donc, que le soldat ne peut prendre ni s'approprier le butin pris sur l'ennemi que dépendemment de l'autorité publique, et conformement aux réglements généraux, aux ordres particuliers, ou aux usages autorisés. D'où il suit, que les soldats ne doivent pas faire le dégat dans le pays sans l'ordre et beaucoup moins contre la défense des chefs. Ce dégat ne sauroit être permis dans un pays qui paye une contribution pour s'en rachéter.

XV. Il n'appartient point aux sujets de vouloir examiner la justice de la guerre; dans le doute même ils doivent

présumer en faveur du Souverain, et agir comme si la guerre étoit juste. Quant aux étrangers qui viennent se ranger sous les drapeaux d'un peuple qui fait actuellement la guerre, on convient qu'ils ne peuvent prendre ce parti, s'ils n'ont lieu de juger prudemment, qu'ils ne s'engagent que pour une cause juste.

INDICE

DELLE OPERE

CONTENUTE IN QUESTO PRIMO VOLUME.

ELOGIO *Letterario* pag. 1

ANTI-EMILE, *ou Reflexions sur la Théorie, et la Pratique de l'Education, contre les principes de M. Rousseau* 3

EXAMEN *d'un Article du Journal Encyclopédique, concernant les* Réflexions sur la théorie, et la pratique de l'éducation, contre les principes de M. Rousseau 127

CONSIDERAZIONI *sopra gli Studj della Gioventù* 149

PLAN DES ETUDES *pour un jeune Seigneur appellé aux emplois les plus distingués pour le service du Prince, et de la Patrie* 169

PLAN DES ETUDES *pour* S. A. R. *Monseigneur le* PRINCE DE PIEMONT 185

ADDITION 194

LOGICAE INSTITUTIONES 207

HISTOIRE *des Sectes des Philosophes*

De la Philosophie chez les anciens peuples hors de la Grèce

Des Egyptiens 225

Des Assyriens ivi

Des Perses ivi

Des Indiens 226

Des Gaulois ivi

Des progrès de la Philosophie chez les Grecs

Des Sept Sages 227

Pittacus ivi

Bias ivi

Solon 228

Mison 229

Cléobule ivi

Chilon ivi

Périandre ivi

Anacharsis ivi

Des Sectes de Philosophie chez les Grecs

De la Secte Jonique pag. 230
Thales ivi
Anaximandre ivi
Anaximène 231
Anaxagore ivi
Archélaus ivi
Socrate ivi
Xénophon 233
De la Secte Académique ivi
De l'ancienne Académie
Platon ivi
Arcesilas 233
Carnéade 234
Des Peripatéticiens
Aristote ivi
Théophraste 230
Des Cyrénaiques
Aristippe ivi
De la Secte de Mégare
Euclide 239
De la Secte Cynique
Antisthène ivi
Diogène 240
Des Stoiciens
Zénon ivi
Cléanthe 241
Panaetius ivi
Senèque, Epictète, Marc-Aurele ivi
De la Secte Italique
Pythagore 242
Archytas 243
Empédocle ivi
Epicharme ivi
Ocellus ivi
De la Secte Eléate
Xénophane ivi
Parménides 244
Zénon ivi
Leucippe ivi
Démocrite ivi
Des Epicuriens
Epicure ivi

Des Pyrrhoniens pag.
Pyrrhon 246
De la Secte Eclectique, ou du nouveau Platonisme
Potamon ivi
Ammonius 247
Plotin ivi
Porphyre ivi
Jamblique 248
De la Philosophie des Arabes ivi
De la Philosophie chez les Chrétiens, jusqu'au commencement de la Scolastique 249
Boëce ivi
Cassiodore ivi
Bede 250
Alcuin ivi
Gerbert ivi
S. Anselme 251
Campanus ivi
Des Scolastiques
Pierre Lombard ivi
Alexandre de Hales, et Albert le Grand 252
S. Thomas d'Aquin, et S. Bonaventure ivi
Roger Bacon 253
Jean Duns ivi
Gilles Colonne ivi
Durand ivi
Des Philosophes depuis le rétablissement des Lettres jusqu'au renouvellement de la Philosophie 254
Ficin 255
Nicolas de Cusa ivi
Maurolycus ivi
Pomponace 256
Niphus ivi
Cremonin ivi
Pic 257
Pic ivi
De la Philosophie moderne
Copernic 258
Tyco Brahé ivi
Képler 259

Galilée pag. 259
Borelli 260
Viviani ivi
Castelli ivi
Cavalleri ivi
Torricelli 261
Bacon de Verulam ivi
Gassendi ivi
Molière 262
Luillier ivi
Bernier 263
Descartes ivi
Malebrancha 268
Leibnitz 270
Wolff 273
Newton 274
De quelques Philosophes, qui n'ont pas fait de Secte
Mersenne 275
Maignan 276
Niceron ivi
Feuillée ivi
Grimaldi ivi
Kircker ivi
Pascal 277
Guericke ivi
Boyle 278
Cassini ivi
Huygens ivi
Richer ivi
Roemer 279
Guglielmini ivi
Amontons ivi
Clarcke ivi
Locke 280
PENSEES *sur les différents Etats de la Vie* 285
§. I. *Des devoirs des Epoux* ivi
§. II. *Des devoirs des Pères, et des Mères envers leurs Enfants* 288
§. III. *Des devoirs des Enfants envers leurs Pères, et Méres* 294
§. IV. *Des devoirs des Supérieurs, et des Inférieurs* 297

§. V. *Des devoirs des Maîtres envers les Domestiques* pag. 299
§. VI. *Des devoirs des Domestiques envers leurs Maîtres* 302
§. VII. *Des devoirs des Juges* 305
§. VIII. *De l'Accusateur* 315
§. IX. *Des Témoins* 317
§. X. *De l'Accusé, et du Criminel* 320
§. XI. *Des devoirs des Avocats* 325
§. XII. *Des devoirs des Médecins* 327
§. XIII. *Des devoirs des gens de guerre* 331

MAG 1018934